



Université des Antilles

CRPLC

UMR 8035

Thèse

pour l'obtention du grade de docteur en
Sciences de l'information et de la communication

Présentée et soutenue par

Jessy PATRICE

Le 09 Janvier 2017

**Identités et pratiques culturelles
autour de la migration :**

*Le cas des Martiniquais installés
en France hexagonale*

Sous la direction de :

Monsieur Bruno OLLIVIER, Professeur des Universités, Université des Antilles

Jury :

Madame Françoise ALBERTINI

Maître de Conférences HDR, Université de Corse

Monsieur Boulou Ebanda DE B'BERI

Professeur des Universités, Université d'Ottawa

Madame Béatrice GALINON-MELENEC

Professeur des Universités, Université du Havre

Monsieur Bruno OLLIVIER

Professeur des Universités, Université des Antilles

Monsieur Paul RASSE

Professeur des Universités, Université de Nice Sophias Antipolis

Madame Isabelle VEYRAT-MASSON

Directrice de recherche au CNRS, Directrice du laboratoire communication et politique
CNRS/ Université Paris Dauphine

Remerciements

Bien que l'écriture d'une thèse soit un travail solitaire, elle n'est réalisable que par le biais des rencontres jalonnant ce long parcours de réflexion.

Je tiens tout d'abord à remercier **le Professeur Bruno Ollivier**, mon directeur de thèse pour ses conseils critiques et avisés notamment lors de la relecture des avancées de l'écriture. Il a cru en mon aptitude à soutenir ces travaux après la troisième année doctorale et cela m'a rendue sûre de mes possibilités. En dépit de la distance, vous avez toujours répondu présent. Merci pour votre disponibilité infaillible.

Je voudrais remercier la **Région Martinique** pour l'intérêt manifesté et le soutien financier octroyé pour ces travaux, sans lesquels ils n'auraient pu aboutir. Cette bourse doctorale régionale m'a permis d'effectuer mon voyage en France et a financé mon installation en Région parisienne.

J'adresse un grand merci à tous **les internautes** ayant participé volontairement à l'enquête, ils ont été très nombreux à y répondre favorablement. Je remercie également toutes **les personnes que j'ai interviewées**. La contribution de tous ces acteurs a été d'une grande valeur pour ce travail de recherche.

Je dois cette thèse à **ma mère, mon père, mes sœurs, ma belle-famille et mes amis proches** qui ont toujours cru en moi. J'ai appris à développer ma détermination et à nourrir ma confiance en moi. Merci pour votre amour incommensurable, votre soutien indéfectible et votre présence à distance.

Enfin, je garde une place toute particulière à **Thierry**, brillant doctorant, mon ami, mon confident, mon compagnon de route, pour ses sacrifices, son soutien d'une intensité considérable. Je te remercie grandement pour tes précieuses relectures, tes conseils très réfléchis et ta présence dans ma vie depuis déjà sept ans. Je te dédie cette thèse.

Merci à tous.

Sommaire

<i>Remerciements</i>	2
<i>Sommaire</i>	3
INTRODUCTION GÉNÉRALE	6
Partie I : Problématique générale	19
Chapitre I : Construction de l'objet de recherche et réflexions épistémologiques	20
1.1 Regard critique de la littérature scientifique sur les questions migratoire et identitaire	20
1.2 Ancrage de l'objet de recherche dans les SIC.....	28
Conclusion du chapitre I	39
Chapitre II : Fondements théoriques pour la compréhension de l'objet de recherche ...	40
2.1 Le concept d'identité : du caractère personnel au collectif.....	40
2.2 Réflexions sur les pratiques culturelles	58
2.3 Dynamique des pratiques imaginatives sociales	74
Conclusion du chapitre II	88
Chapitre III : Approches théoriques autour de la mobilité	90
3.1 Autour des notions de la mobilité : (Im-)/ (é-)migration/ (Im-)migrant	90
3.2 Les flux migratoires comme dynamiques du monde.....	105
Conclusion du chapitre III	133
Conclusion de la partie I	134
Partie II : Considérations d'ordre socio-historique	136
Chapitre IV : Origines et formation de la société martiniquaise : De 1635 à nos jours	137
4.1 Contexte sociohistorique de la Martinique	137
4.2 Évolution statutaire dans l'histoire de la Martinique : de 1789 à 1848	146
4.3 Volonté d'émancipation : 1848-1946.....	154
Conclusion du chapitre IV	165
Chapitre V : Expérience migratoire et prise de conscience identitaire	166
5.1 Emigration domienne vers l'Hexagone	166
5.2 Construction identitaire des Martiniquais.....	184
Conclusion du chapitre V	196
Conclusion de la partie II	197
Partie III : Données empiriques : Confrontation des résultats au cadre théorique	199
Chapitre VI : Cadre méthodologique et présentation de l'enquête	200
6.1 Recensement des méthodes de recherche	200
6.2 Présentation des pré-résultats de l'enquête.....	215
Chapitre VII : Étude des pratiques culturelles des Martiniquais installés en France ...	228
7.1 Étude des loisirs et des équipements multimédias	229
7.2 Identification à travers les productions médiatiques	235
Conclusion du chapitre VII	253
Chapitre VIII : Identités et identification à l'épreuve de la mobilité	256
8.1 Perception d'une identité martiniquaise	257

8.2	La langue créole comme lien communautaire	263
8.3	Autour des représentations sociales	276
Conclusion du chapitre VIII		295
Chapitre IX : L'expérience de la migration : quelles réalités ?		297
9.1	Intégration en France.....	297
9.2	Transmission : la tradition et la culture à l'épreuve de la migration	316
9.3	Pratique de la religion et rôle des associations.....	324
Conclusion du chapitre IX		335
Chapitre X : Regard sur les relations transnationales		336
10.1	La gestion des relations à distance	337
10.2	Regard sur les souvenirs	347
10.3	Le rapport au territoire martiniquais.....	355
Conclusion du chapitre X		367
Conclusion de la partie III		369
CONCLUSION GÉNÉRALE		371
BIBLIOGRAPHIE		381
ANNEXES		415
Table des matières		599
Résumé		604

*À mes yeux, chaque communauté historique a une identité différente et respectable
qui doit être maintenue et défendue.*

Max Gallo

*Partir. Mon cœur bruissait de générosités emphatiques. Partir... j'arriverais lisse et
jeune dans ce pays mien et je dirais à ce pays dont le limon entre dans la composition
de ma chair : "J'ai longtemps erré et je reviens vers la hideur désertée de vos plaies".
Je viendrais à ce pays mien et je lui dirais : "Embrassez-moi sans crainte... Et si je ne
sais que parler, c'est pour vous que je parlerai".*

Aimé Césaire

*Kon chat ka maché gran jou, sé pa kon sa i ka maché lannuit. (Martinique : La manière
qu'a le chat de marcher en plein jour n'est pas celle qu'il adopte la nuit.)
Il faut s'adapter aux circonstances.*

Proverbe créole

*Peu importe l'ampleur du sacrifice, ce qui compte, c'est la grandeur du but que l'on
s'assigne.*

Anonyme

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La présente étude intitulée « *Identités et pratiques culturelles autour de la migration : le cas des Martiniquais installés en France* » est l'aboutissement d'un travail de recherche réalisé sur trois ans. Dans les lignes qui suivent, nous aborderons l'objectif de la recherche et sa genèse, puis nous évoquerons la contextualisation de la démarche. Ensuite, nous énoncerons les hypothèses sur lesquelles repose cette recherche, et enfin nous annoncerons le plan de la rédaction.

Objectif de la recherche

L'objectif de cette thèse est de comprendre le principe de l'intégration à travers l'étude des caractéristiques identitaires et des pratiques culturelles de migrants-citoyens dans la société d'accueil, en appréhendant également le prolongement de l'attachement au pays d'origine, sous sa forme historique et culturelle.

Pour ce faire, nous sommes partie à la rencontre des migrants martiniquais — avec leurs spécificités sociales et culturelles — installés en France hexagonale. Outre ceux étant venus par le biais d'un dispositif d'aide financière à la migration¹ mis en place par l'État, la considération de ceux ayant migré sans ces dispositifs est nécessaire, afin de tenir compte des différentes réalités qui composent la mosaïque migratoire (différentes motivations et divers moyens) de la population martiniquaise présente en France.

En outre, les enfants des migrants ayant grandi sur le territoire hexagonal font également partie de l'échantillon intéressant cette étude, dans la mesure où une analyse comparative permet de saisir toutes les spécificités de ladite population installée en France. Les trois autres catégories que nous avons établies renvoient aux Martiniquais ayant migré vers l'Hexagone durant trois périodes distinctes : entre 2010 et 2015, entre 2000 et 2009 et entre 1990 et 1999.

Le 9 février 2015, nous avons fait le choix de vivre l'expérience migratoire, en partant nous installer dans l'Hexagone, plus précisément en région parisienne. Pendant près d'un an et demi, nous avons vécu une expérience comparable à celles des migrants que nous étudions. Nous nous sommes donc éloignée de notre environnement social afin de nous concentrer sur les questionnements de cette recherche. À l'image d'un écrivain en retraite d'écriture, nous avons dû nous isoler pour obtenir un meilleur rendement.

¹ Des dispositifs tels que le BUMIBOM, l'ANT, LADOM, dont nous expliciterons les modalités de fonctionnement dans les lignes à venir.

Les mouvements migratoires facilitent non seulement la rencontre et l'interaction avec l'Autre, mais permettent aussi de mieux se définir. À ce titre, émigrer est un projet de vie qui mérite d'être analysé en tant que tel. Une question reste cependant en suspens : **pourquoi étudier le cas des migrants martiniquais ?**

Le principal argument dans le choix de cet objet de recherche est intimement lié à notre origine martiniquaise. Cependant, l'appartenance du chercheur n'est pas une garantie d'objectivité, et ce malgré toute sa bonne volonté. En effet, ses appartenances raciales, groupales, sociales ou politiques conditionnent inévitablement son discours et sa pensée, ainsi que les méthodes d'observation qui déterminent le cadre de son investigation.

Afin de décentrer le regard et renforcer l'analyse des dynamiques que nous nous proposons d'étudier, inscrire cette recherche dans une perspective comparative nous invite à la distance et donc à la rupture épistémologique². On peut assimiler la rupture épistémologique à la nécessité de pratiquer ce que Claude Lévi-Strauss a appelé le « *regard éloigné* »³. Un travail de distanciation nécessaire, qui nous pousse à affirmer avec Gaston Bachelard que *le fait scientifique est conquis, construit et constaté*⁴ ; ce dernier est conquis contre les préjugés, construit par la raison et constaté dans les faits.

Bruno Ollivier affirme également que l'activité de recherche implique une rupture épistémologique. Un point de vue qui s'inscrit dans le sillage de Bachelard, lequel défend l'idée selon laquelle l'opinion ne pense pas, et qu'il faille la détruire pour produire de la connaissance. Il est donc nécessaire de rompre avec « l'immédiateté du champ observé ».

Néanmoins, si l'on se réfère au philosophe autrichien Alfred Schütz, pour qui, "*tout groupe social, si petit soit-il [...], possède son propre code privé, que seuls peuvent comprendre ceux qui ont participé à la tradition qui lui est liée ou aux expériences faites en commun dans le passé où il a pris naissance.* »⁵.

² Bachelard, G. (1965). *La formation de l'esprit scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*. Paris : J. Vrin. p.61

³ Javeau, C. Rupture épistémologique, *Encyclopædia Universalis*. Consulté le 4 septembre 2015. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/rupture-epistemologique/>

⁴ Bachelard, G. (1965). *Op. Cit.* p.61

⁵ Schutz, A. (2003). *L'Etranger : un essai de psychologie sociale*. Paris : ditions Allia. p.29

En effet, tout groupe social fait usage de termes techniques, de jargons ou encore de dialectes qui leur sont propres. C'est ainsi qu'un membre interne du groupe est à même de comprendre les spécificités des expressions utilisées lors des divers échanges.

Appartenir au même groupe culturel que la population étudiée peut constituer un avantage non négligeable dans l'approche et la compréhension de ces individus, et d'une partie de leur vécu. Allant à contrecourant des traditionnelles réticences (et autre biais supposé) quant à l'observation d'une population donnée par un de ses membres, nous insistons au contraire sur trois facteurs qui tendent à réduire la portée de telles critiques :

1. Un accès favorisé à la population étudiée (sollicitations d'entretiens, engagement solidaire quant à la participation aux questionnaires)
2. Une connaissance des us et coutumes (fêtes, tradition, pratiques langagières)
3. Une réflexivité redoublée, qui, consciente des exigences de la production de connaissance scientifique et des biais encourus par la posture d'observateur « interne », favorise une distanciation dans l'observation des faits.

En voulant garder un regard objectif sur le sujet, nous entendons *saisir les avantages de notre condition d'appartenance, tout en effectuant la rupture nécessaire*, ou tout au moins, en étant porteur d'une réflexivité propre à servir l'analyse. Ainsi, cela permettra de mieux saisir comment les marqueurs de l'identité, de la culture, et de ce qui s'y rapporte sont maintenus, ou au contraire modifiés, lors de l'expérience migratoire et de la rencontre avec des populations porteuses d'autres cultures sur un même territoire. *L'objectif premier n'étant pas de trouver une identité authentique martiniquaise en France, mais bien de prendre en compte les spécificités plurielles de cette Identité à travers les expériences et les représentations sociales des individus.*

Genèse du projet de recherche

L'objectif initial de ce travail est de comprendre les logiques sociales et culturelles qui sont à l'origine de la construction d'identités et, plus précisément, d'étudier les liens entre identités et pratiques culturelles. Ce travail de recherche a été amorcé en raison d'une attirance pour le passé historique des Antilles françaises en relation avec la France, particulièrement en ce qui concerne les diverses migrations qui se sont illustrées durant une

longue période, qu'elles soient au départ de la France en destination des Antilles ou à l'inverse des Antilles vers la France.

L'année 2013 fut marquée par la commémoration du cinquantenaire du BUMIDOM⁶, qui fut un des éléments déclencheurs ayant suscité notre intérêt pour l'étude du phénomène qui s'y apparente. Ainsi, le rôle de cette structure peu connue par les dernières générations, dont nous faisons partie, nous a conduits à nous intéresser par la suite aux migrations qui ont touché, et qui touchent encore la Martinique. En effet, comme le démontrent les chiffres de l'Institut National de la Statistique et des Études économiques (INSEE), depuis la création du BUMIDOM, le nombre de personnes originaires des DOM en France s'est amplifié d'année en année. En 1963, les Martiniquais étaient un peu plus de 20 000 habitants. Lors du remplacement du BUMIDOM par l'ANT⁷ (2006), on comptait un peu moins de 100 000 habitants, alors qu'en 2008, ce chiffre a atteint les 120 000 individus installés sur le territoire hexagonal.

D'autre part, suite à des vacances passées en Région parisienne, s'est éveillé l'intérêt d'étudier les migrants martiniquais. La présence de nombreux Antillais dans cette région était particulièrement visible. Au-delà de l'olfactif, entendre des échanges en créole, dans des regroupements familiaux, ou encore dans les transports en commun, a suscité de nombreuses interrogations : *comment vivent les migrants martiniquais installés en France ? Comment se définissent-ils ? Comment s'exprime leur « identité »⁸ ? Comment procèdent-ils pour maintenir le lien avec la Martinique après le départ ?* Ces questionnements multiples nous ont conduits à préciser la thématique de notre recherche.

Avec l'appui de certains travaux déjà menés sur la question martiniquaise et plus largement sur la question antillaise⁹ en France, notamment en histoire ou en science politique¹⁰, nous avons conclu que ces individus méritaient d'être explorés à travers le

⁶ Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer.

⁷ Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer.

⁸ Nous apporterons des éléments de définition à ce concept dans une partie ultérieure.

⁹ La Martinique est l'un des deux départements faisant partie des Antilles françaises avec la Guadeloupe. Le terme « antillais » utilisé dans les divers travaux de recherche sur les migrations antillaises vers la France désigne les populations des Antilles françaises (Martinique et Guadeloupe). C'est dans cette acception que nous l'utiliserons tout au long de notre réflexion.

¹⁰ Une liste non exhaustive de ces différents travaux menés, portant sur les Antillais en France :

regard des sciences de la communication. Cependant, nous avons choisi de nous concentrer sur les Martiniquais vivant en France en brassant diverses périodes de migrations liant la Martinique à la France continentale. De plus, en tenant compte de la pluralité des recherches menées sur les Antillais (Martiniquais et Guadeloupéens) nous avons choisi d'intégrer dans notre échantillon, trois générations de Martiniquais présents en France. En optant pour la période de la mise en application du BUMIDOM à nos jours, nous avons ainsi élargi le champ d'analyse à la diversité et la complexité de l'expérience migratoire. En outre, cela a permis d'obtenir des données plurielles ouvrant la voie à diverses comparaisons entre les expériences des différents participants à l'étude. Nous avons voulu montrer que notre échantillon partage un passé commun, avec une histoire et des valeurs partagées, ainsi qu'une langue commune. En dépit de ces concordances *a priori*, nous avons voulu souligner que chacun d'eux vit des expériences sociales uniques, qui invitent à examiner ces phénomènes dans toute leur complexité.

À l'origine, les travaux que nous souhaitions mener étaient différents de la présente étude. En effet, l'objectif premier était d'étudier les Martiniquais installés en France depuis une décennie. La durée de séjour, limitant l'enquête, nous avons opté pour une étude comparative entre plusieurs vagues de migration, que nous expliciterons ultérieurement, notamment quant aux buts poursuivis.

Partant du constat que les Antillais sont nombreux à partir vers la France hexagonale (notamment dans le but de poursuivre leurs études¹¹), mais sont également nombreux à naître sur le territoire hexagonal, l'enquête vise non seulement les Martiniquais venus s'installer en France, mais également ceux y ayant grandi (les enfants de migrants

- Célestine, A. (2009). *Mobilisations collectives et construction identitaire. Le cas des Antillais en France et des Portoricains aux États-Unis* (Thèse de Science politique). IEP de Paris,.

- Wuhl-Ebguy, L. (2006). *Migrants de l'intérieur : Les antillais de métropole entre intégration institutionnelle et mobilisations collectives* (Thèse de Science politique). Université Paris-Dauphine.

- Milia-Marie-Luce, M. (2002). *De l'Outre-mer au continent : étude comparée de l'émigration puertoricaine et antillo-guyanaise de l'après-guerre aux années 1960* (Thèse de doctorat en Histoire). EHESS.

- Négrit, F. (2000). *La musique et l'immigration dans la société antillaise en France métropolitaine de 1960 à nos jours* (Thèse en Musicologie). Paris 8.

- Montout, M. (1997). *La fête, la musique et les étudiants antillais à Paris* (Mémoire de maîtrise en Musicologie). Paris 4.

¹¹ D'après les chiffres de l'INSEE, en France en 2008 : 28 000 Dominiens âgés de 15 ans et plus y poursuivent des études : 9 000 Réunionnais, 8 000 Guadeloupéens, 8 000 Martiniquais et 3 000 Guyanais.

martiniquais)¹². La volonté de s'intéresser à ces derniers est consécutive à un séminaire en mars 2015 dirigé par le sociologue français Claude-Valentin Marie, à Sciences Po Paris, sur les Antillais en France. Notre choix s'est élargi à ces individus d'origine martiniquaise nés en France et/ou y ayant grandi, afin de les comparer aux Martiniquais ayant migré.

Enfin, nous nous sommes concentrée sur les relations que les sujets entretiennent avec leurs pairs, qu'ils soient présents sur le territoire hexagonal ou en Martinique. Ainsi, l'étude que nous menons est fondée sur des entretiens et témoignages recueillis, non auprès de porte-paroles dits « institutionnels de l'immigration », mais plutôt auprès des « migrants-citoyens »¹³ d'origine martiniquaise.

Contextualisation de la démarche de recherche

Dans les lignes qui suivent, nous expliciterons les principaux termes choisis dans la formulation du titre de nos travaux.

Le terme « identités » (écrit au pluriel) « *évolue suivant les âges, en fonction des événements de la vie et des traumatismes (séparation, deuil, rencontre, maladie, conjoncture professionnelle...), ainsi que des mouvements sociétaux.* »¹⁴. En d'autres termes, nous voulons montrer que l'identité varie selon les peuples, les cultures, les nations, le territoire. En ce qui concerne la culture, selon sa définition ethnologique et anthropologique, elle renvoie à un « *ensemble des formes acquises de comportement dans les sociétés humaines* »¹⁵. En outre, par « la nation », nous entendons, un « *groupe humain, généralement assez vaste, dont les membres sont liés par des affinités tenant à un ensemble*

¹² Concernant les Martiniquais ayant grandi en France, il s'agit de personnes possédant un ou deux parents Martiniquais ayant vécu en Martinique. La condition supplémentaire est que ces individus ayant grandi en France, se définissent eux-mêmes comme étant Martiniquais en faisant le choix de participer à l'enquête. Enquête dont nous dévoilerons la méthodologie dans le chapitre relatif à la méthodologie. Précisons également que l'expression « ayant grandi en France » englobe non seulement ceux qui sont nés sur le territoire hexagonal et y ayant passé leur enfance, leur adolescence et atteignant l'âge adulte mais aussi ceux qui sont arrivés en France avec leurs parents avant « l'âge de raison », c'est-à-dire avant leur septième année.

¹³ Terme utilisé par Audrey Célestine pour nommer les migrants des DOM dans sa thèse doctorale « *Mobilisations collectives et construction identitaire. Le cas des Antillais en France et des Portoricains aux Etats-Unis* ».

¹⁴ Aïn, J. (2009). *Identités : entre être et avoir, qui suis-je ?* Paris : Érès.

¹⁵ Culture. (2010). Dans A.Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p.2731-2732

*d'éléments communs ethniques, sociaux (langue, religion, etc.) et subjectifs (traditions historiques, culturelles, etc.) dont la cohérence repose sur une aspiration à former ou à maintenir une communauté. »*¹⁶.

Comme l'affirme la sociologue française Riva Kastoryano, la nation est liée au territoire¹⁷. Elle affirme que *c'est par la territorialisation qu'une communauté devient une réalité géopolitique, une nation autonome, dont les frontières territoriales coïncident avec les frontières politiques et culturelles.*¹⁸

Ainsi, pour saisir cette question identitaire, nous sommes partie des sujets concernés et des déclarations fournies afin d'analyser leurs relations, non seulement entre eux sur le territoire d'installation, mais aussi avec leur famille et leurs amis restés dans leur île d'origine. Nous avons également étudié leurs pratiques et leur mode de vie dans le pays d'installation.

D'autre part, certains anthropologues et sociologues¹⁹ utilisent l'expression « identité antillaise », mais nous pensons que son emploi rassemble les caractéristiques de l'identité des régions Martinique et Guadeloupe, en occultant les particularités propres à chaque île. Cependant, certains aspects de cette *identité antillaise* feront l'objet d'une analyse dans la partie relative à « la quête identitaire dans l'histoire de la Martinique ».

Par ailleurs, nous porterons notre analyse sur plusieurs périodes de migrations antillaises basées sur les différents dispositifs d'aide à la mobilité²⁰, en nous concentrant sur les Martiniquais occupant la France hexagonale, plus précisément ceux ayant quitté leur région d'origine (la Martinique) et ceux ayant grandi en France. D'après les données d'une enquête menée par l'INSEE²¹, les Martiniquais partis dans le but de trouver un emploi en France représentent les « Domiens » ayant passé le plus de temps loin de leur île, soit onze

¹⁶ Culture. (s.d). Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi).

URL : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=518087070;r=1;nat=;sol=1;>

¹⁷ Kastoryano, R. (2006). Vers un nationalisme transnational. Redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire. *Revue française de science politique*, 56(4), p.533

¹⁸ Kastoryano, R. (2006). *Op. Cit.* p.533

¹⁹ Dont Julie Lirus, qui a publié l'ouvrage *Identité antillaise* en 1979.

²⁰ Nous faisons référence au BUMIDOM (bureau pour le développement des migrations intéressant les DOM), à l'ANT(Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer) et l'ADOM (Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité).

²¹ Marie, C. V., Temporal, F., Condon, S., Breton, D., et Chanteur, B. (2012). Migrations, Famille et Vieillesse : Défis et enjeux pour la Guyane. *INSEE Antilles-Guyane. Antiane-Eco*, 21.

ans en moyenne. Cette enquête a également démontré que ceux partis pour raison familiale restent en France pendant environ huit ans, tandis que ceux ayant migré pour les études y restent environ cinq ans.

Ainsi, nous avons porté à l'analyse leurs habitudes, leur mode de vie culturelle, leurs « identités » après quelques années passées sur le territoire hexagonal. Aussi, nous nous sommes appuyée sur leurs discours et la durée de leur présence en France, afin d'observer si cette dernière a eu un effet ou non sur leurs revendications identitaires et leurs pratiques culturelles.

L'idée est de relever les éventuelles transformations subies par les Martiniquais ayant migré vers le territoire hexagonal, tant dans leurs relations avec leurs proches, qu'avec le pays d'accueil ; mais également par rapport à leurs caractéristiques identitaires et culturelles. Nous supposons que les individus n'ont pas les mêmes pratiques en passant d'un territoire à un autre, mais que ces pratiques ne disparaissent pas pour autant.

Au cours de nos réflexions, nous verrons si l'acculturation est subie par ces migrants, en tant que processus de transformation culturelle se traduisant par l'acquisition de nouvelles normes, valeurs, rituels et coutumes.

Ainsi, appréhender le parcours du migrant d'un département d'outre-mer, en l'occurrence la Martinique, et en faire une comparaison interne²² constitue une démarche pertinente. Il est important de prendre en considération le temps long, à travers les différentes vagues de migration des Martiniquais. Cela nous permettra de découvrir si d'une période à une autre, l'intégration et l'adaptation des intéressés ont été marquées par des changements sur le plan social, culturel ou encore économique.

L'échantillon s'est constitué à l'aide de nos relations interpersonnelles et du « bouche-à-oreille ». Ainsi, nous avons tenté de ***comprendre comment cette population maintient, construit ou reconstruit son identité, compte tenu des différentes cultures qu'elle côtoie sur ce territoire*** situé à plus de 6 000 km de leur île natale, en s'appuyant sur les médias tels que la radio, la télévision, le téléphone et les réseaux. Il est nécessaire d'analyser le

²² Cette comparaison dite interne désigne le fait que ce sont les migrants entre eux qui seront mis en comparaison les uns par rapport aux autres, en fonction des différentes périodes de leur installation sur le territoire hexagonal.

processus identitaire qui transforme les valeurs, les comportements ou encore les attitudes de ces individus.

Les raisons pour lesquelles nous avons choisi la France résultent de l'accessibilité au terrain, sur le plan social et culturel à travers les relations que nous développerons avec ceux que nous mettons en avant dans cette démarche. De plus, la pratique de la langue créole ou française facilite aussi les échanges avec les acteurs de notre recherche.

Pour finir, la migration antillaise est très peu traitée par la littérature scientifique au détriment des migrations étrangères²³ en France. Nous voulons contribuer à l'ouverture d'un champ d'études en participant au développement et à la structuration d'une recherche en sciences humaines et sociales relatives aux espaces ultramarins contemporains. Nous tenons également à préciser qu'il s'agit d'une recherche exploratoire sur le sujet.

À l'instar des objectifs poursuivis par le groupe d'étude Dyspo (Dynamiques sociales et politiques en outre-mer)²⁴, dirigé par Audrey Célestine²⁵, nous souhaitons apporter de la connaissance scientifique et une certaine visibilité à ces objets d'études, qui malgré l'existence de certains travaux, demeurent épars.

Hypothèses de recherche

Un certain nombre d'interrogations ont émergé et ont orienté la réalisation de ce travail de recherche. En effet, notre question de départ était de chercher à comprendre **quelles sont les transformations que subit l'identité culturelle des Martiniquais, installés en France hexagonale ?** Par ailleurs, les Martiniquais migrants et ceux ayant grandi sur le territoire hexagonal partagent-ils des caractéristiques identitaires et culturelles communes ? **Peut-on parler d'une identité collective regroupant les Martiniquais vivant en France, à travers leur mode de vie, leur type de logement, leur gastronomie, leur religion, leurs lectures ou encore leurs goûts musicaux ?** Comment et à travers quoi ces derniers communiquent-ils cette identité ?

²³ Les travaux tels que (seuls les titres seront cités dans cette liste partielle) : *L'épreuve de l'exil : le cas des Algériens installés en France et au Québec* (2011), *Représentations sociales des migrations et rapports entre émigration et immigration : exemple des migrations marocaines* (2008), *L'immigration des Colombiens en France* (2005), *La migration internationale des étudiants : cas des étudiants maghrébins en France* (1999).

²⁴ Pour des informations complémentaires, se référer au lien suivant : <http://dyspo.hypotheses.org>

²⁵ Audrey Célestine est maître de conférences à l'Université de Lille 3. Sa thèse a porté sur les liens entre processus de mobilisation et constructions identitaires chez les Antillais en France et les Portoricains aux Etats-Unis.

Suite à ces interrogations, nous avons énoncé trois hypothèses de départ :

- 1/Les pratiques médiatiques des migrants martiniquais seraient différentes en fonction des vagues de migration auxquels ils appartiennent. En d'autres termes, la population analysée, ayant migré durant des périodes différentes, aurait des intérêts et des loisirs propres à leur vague de migration. Pour cela, nous procéderons à des comparaisons en nous appuyant sur les quatre catégories que nous avons établies, à savoir les individus ayant migré dans les années 2010, ceux ayant migré durant les années 2000, ceux ayant migré avant les années 2000, et enfin ceux ayant grandi en France.
- 2/L'analyse des pratiques culturelles et des caractéristiques identitaires des sujets étudiés permettraient de relever l'existence d'une identité collective partagée. Nous voulons montrer à travers les méthodes qualitatives et quantitatives que nous emploierons qu'il existe des caractéristiques communes reliant les Martiniquais présents en France malgré les expériences et le vécu de chaque individu faisant partie de l'enquête. La pensée des *Cultural Studies* constituera un apport essentiel en ce qui concerne les rapports aux médias et à leur appropriation.
- 3/Les moyens de communication sont des médiations qui permettent la circulation des caractéristiques identitaires des Martiniquais installés en France. Ainsi les Technologies de l'information et de la communication (T.I.C) jouent un rôle à la fois dans leur quête du maintien, voir de la reconstruction des liens familiaux avec les proches vivant dans leur territoire d'origine, mais également dans leur rapport avec la Martinique. Aussi, cela permettrait de garder des aspects identitaires et culturels liés à la Martinique, en supposant qu'ils existent préalablement. Partant du principe que les TIC diffusent et permettent la circulation de messages, nous considérons l'importance des moyens de communication dans le maintien et la diffusion de l'identité et de la culture.

Ainsi, pour Bernard Miège et Isabelle Paillart (2007), l'hypothèse « *se présente bien comme une anticipation des réponses, car elle conduit ainsi la démarche de recherche,*

mais elle peut être aussi remise en cause. Qu'elle soit infirmée ou confirmée à la fin du travail, elle apporte toujours un résultat. »²⁶.

Aussi, il est nécessaire d'analyser le processus identitaire qui transforme les valeurs, les comportements ou encore les attitudes de ces acteurs, à travers des entretiens menés autour de thématiques diverses. Aussi, nous nous sommes intéressée aux usages des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Plan de la rédaction

Le plan de rédaction de cette thèse est composé de trois parties principales.

Dans la première partie, nous évoquons le contexte de la recherche et sa construction, puis nous portons un regard critique sur les travaux similaires aux nôtres. Cette partie est constituée de trois chapitres.

Le premier chapitre amorce la réflexion en mobilisant quelques travaux s'inscrivant dans les sciences sociales autour des thématiques similaires à notre objet de recherche. Un second point permet de souligner l'ancrage de la présente étude dans les Sciences de l'information et de la communication.

Dans le second chapitre, il est question de présenter les fondements théoriques sur lesquels nous nous appuyons, tels que le concept d'identité, les notions de pratiques culturelles et de représentations sociales. Ainsi, nous avons établi une synthèse des différentes définitions des concepts clés de cette recherche. Nous précisons que cet état de l'art privilégie une lecture pluridisciplinaire en mobilisant des approches et des travaux inscrits dans différents champs de recherche en sciences sociales.

Le chapitre III clôture cette première partie. Un regard est porté sur les notions autour de la mobilité (immigration, migration, immigrant, migrant) et leurs définitions. Pour finir, nous abordons les flux migratoires et leurs conséquences.

La seconde partie, composée de deux chapitres, s'intéresse aux considérations d'ordre historique nécessaires pour la compréhension de l'étude.

Dans le chapitre IV, les contextes historiques et sociopolitiques du pays d'origine, mais aussi du pays d'installation sont abordés. Nous abordons, la colonisation de la

²⁶ Miège, B. et Pailliat, I. (2007). La recherche en information et communication comme praxis. In S. Olivesi (dir), *Introduction à la recherche en SIC*. Grenoble : PUG. p.289

Martinique, la Révolution française, ainsi que les événements autour de la période de l'abolition de l'esclavage et de la départementalisation.

Le chapitre V dévoile dans un premier temps, l'histoire de l'émigration antillaise vers la France hexagonale, puis aborde la dimension historique de la construction identitaire des Martiniquais.

Enfin, la troisième partie rend compte de la phase empirique de l'enquête, en exposant la méthodologie et les résultats recueillis. Cette dernière interroge les pratiques culturelles des Martiniquais au sein de la société d'accueil, et met en lumière les identités qui se construisent et se donnent à voir à travers notamment l'appropriation des médias, mais aussi les représentations sociales des enquêtés.

Ainsi, le chapitre VI met en lumière les diverses méthodologies utilisées, incluant aussi bien des approches qualitatives que quantitatives.

Dans le chapitre VII, nous traitons les résultats relatifs aux loisirs et aux pratiques médiatiques. Nous analysons donc l'utilisation de la télévision, de la radio et particulièrement les pratiques liées au territoire d'origine.

Dans le chapitre VIII, nous nous penchons sur l'étude des marqueurs identitaires des enquêtés. Nous tentons de démontrer comment se construisent leurs identités, notamment à travers leurs représentations sociales.

Le chapitre IX apporte des précisions sur l'expérience migratoire de la population étudiée en poursuivant l'analyse de leurs pratiques culturelles, en l'occurrence celles de la religion, de la gastronomie, et de la langue. Enfin, le dernier chapitre se focalise sur l'usage des moyens de communication et sur l'évolution des relations à distance générée par la migration.

Partie I :
Problématique
générale

Chapitre I : Construction de l'objet de recherche et réflexions épistémologiques

Ce premier chapitre retrace les éléments initiaux qui sont à l'origine de cette recherche dans le but de mettre en évidence le cheminement parcouru. Dans un premier temps, il s'agira d'explicitier l'objet de recherche suite aux lectures théoriques effectuées. Nous poserons les jalons nécessaires à la compréhension et aux objectifs poursuivis de la présente étude. Ensuite, il conviendra d'aborder de manière non exhaustive les travaux existants sur des thématiques similaires à notre thèse, ceux portant d'une part sur la migration antillaise vers la France (comprenant celle des Martiniquais) et d'autre part ceux traitant de la question de l'identité de populations migrantes.

Dans la seconde partie de ce chapitre, nous aborderons l'ancrage du sujet dans les Sciences de l'information et de la communication ainsi que l'approche adoptée pour le mener à bien.

1.1 Regard critique de la littérature scientifique sur les questions migratoire et identitaire

La question de la migration est souvent au cœur des médias, mais aussi du domaine politique. Cependant, durant les années 70, les recherches menées sur la migration antillaise en France hexagonale intéressaient particulièrement deux domaines : la socio-psychologie, sur les difficultés d'adaptation des migrants ; en sociologie, sur l'histoire d'une immigration de travail durant la période postcoloniale et les conséquences que résultait l'intégration d'une main-d'œuvre antillaise en France²⁷. Depuis les années 1980,

²⁷ Condon, S. (2000). Migrations antillaises en métropole. *Les cahiers du CEDREF*, (8-9), 169-200.

de nombreux travaux²⁸ se sont consacrés aux questions de l'identité antillaise chez les migrants, puis certains aux questions discriminatoire et raciale.

1.1.1 Principaux travaux scientifiques traitant de la migration antillaise

Comme le rappelle Stéphanie Condon, les recherches menées sur la migration antillaise en France au cours des années 1970 étaient basées sur les problèmes d'adaptation rencontrés par les migrants ou étaient *centrées sur l'histoire d'une immigration de travail post-coloniale et sur les effets sur l'intégration d'une main-d'œuvre de réserve antillaise*²⁹ sur le territoire hexagonal.

Nous nous intéressons aux populations d'origine antillaise en France, exclusivement aux individus d'origine martiniquaise. Rappelons que le choix de ce sujet est dû à l'ambivalence à laquelle répond l'expression du migrant-citoyen que représente un Martiniquais ou plus largement un "Domien" installé en France hexagonale. L'ambivalence qui marque ce groupe de « migrants-citoyens » est le fruit de l'histoire de la citoyenneté française dans les colonies, mais tient également à l'expérience migratoire des Antillais vers l'hexagone à partir de la fin des années 1950³⁰. En effet, les migrants antillais vis-à-vis d'autres groupes également migrants portent l'empreinte de l'héritage colonial, ce passé qui les relie à la France, mais aussi le lien de la citoyenneté française.

Parmi les recherches sur le thème des migrations antillaises, nous évoquerons certaines d'entre elles dans cette étude afin de prendre appui sur les résultats divergents obtenus à leurs issues.

L'historiographie des régions de la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion montrent combien l'immigration est une source de travaux anciens. « *Après une première série de*

²⁸ Milia-Marie-Luce, M. (2002). *De l'Outre-mer au continent : étude comparée de l'émigration puertoricaine et antillo-guyanaise de l'après-guerre aux années 1960* (Thèse de doctorat en Histoire). EHESS.

²⁹ Condon, S. (2000). *Op. Cit.* p.169-200.

³⁰ Ce point sera détaillé dans la partie relative à l'émigration des DOM, dans le chapitre V.

travaux portant sur l'esclavage et la mise au jour d'études sur l'engagisme, l'immigration est abordée comme un sujet historique autonome. »³¹.

En 2009, a paru *Histoire des immigrations, panorama régional vol.2*, un ouvrage regroupant douze synthèses régionales d'études sur l'histoire de l'immigration menées en 2007-2008 pour le compte de l'Acsé. Il s'agissait de travaux de recherche existants et des statistiques des recensements depuis 1851 jusqu'à nos jours.

Un des articles de ce dossier a pour objet de recherche les migrations de la Guadeloupe et de la Martinique depuis 1848 à nos jours³². Ces deux régions marquées par un contexte esclavagiste ont une histoire bâtie sur des périodes de migrations. Les auteurs de cette étude ont montré que ces deux îles sont à la fois des terres d'immigration, mais aussi des terres d'émigration. Quatre grandes vagues migratoires ayant intéressé les Antilles ont été mises en lumière par ce groupe de chercheurs, à partir de la période de l'abolition de l'esclavage quand les anciens esclaves ont déserté. Pour pallier ce manque de main-d'œuvre, suite à la désertion des esclaves, des travailleurs sous contrat, venus d'Afrique noire, de Chine et surtout d'Inde ont immigré aux Antilles. La seconde vague a vu s'installer des travailleurs en provenance de la Chine, du Liban, de la Palestine et de la Syrie. En 1946 a eu lieu la troisième vague accompagnée de mutations dans le domaine administratif, avec l'entrée d'Européens et de Français dans les Antilles et le départ massif d'Antillais vers la France hexagonale. Enfin, la quatrième vague, dans laquelle nous nous situons de nos jours, est bercée par les migrations provenant du Proche-Orient, de Chine ainsi que des individus à la recherche d'un emploi ou espérant de meilleures conditions de vie, telles que des individus de nationalité haïtienne. Cependant, selon les résultats de cette étude, on assisterait à un ralentissement des départs des Antillais vers la France et un retour vers les régions d'origine des émigrants partis vers l'Hexagone.

Les chercheurs de cette étude indiquent que la présence des Guadeloupéens et des Martiniquais en France constitue, une population socialement hétérogène.

³¹ Bruno, A. S., Noiriel, G., Pitti, L., Rygiel, P., Scioldo-Zürcher, Y., Spire, A. et Zalc, C. (2009). Histoire et mémoires des immigrations en régions et dans les DOM aux XIXe et XXe siècles : des études riches, des perspectives fécondes. *Hommes et migrations* (1278), p.10

³² Calmont, A., Daniel, J., Destouches, D., Dubost, I., Giraud, M., Milia Marie-Luce, M., (2009). La Guadeloupe et la Martinique dans l'histoire française des migrations en régions de 1848 à nos jours. *Hommes et migrations*, (2), 174-197.

En définitive, l'objectif était d'analyser les différentes stratégies et constructions identitaires qui sont mises en œuvre par ces populations migrantes en vue d'une meilleure intégration dans leur pays d'installation. Ainsi, contrairement aux différentes populations qui ont migré vers la Martinique, le mouvement d'affirmation d'une identité propre apparaît plus marqué chez les Antillais (Martiniquais et Guadeloupéens) ayant migré vers la France, que ce n'est le cas chez les immigrants aux Antilles³³.

Ce principal aspect intéresse l'enquête que nous menons, puisque cette intégration et les difficultés que rencontre le public cible de notre étude ont fait l'objet d'une analyse sociologique et communicationnelle par le biais d'entretiens et par l'élaboration d'un questionnaire et d'un sondage.

Par ailleurs, une étude intitulée « *Les Antillais en France* »³⁴ a été réalisée, selon une approche sociologique, et évoque l'idée que les femmes sont plus représentées dans les flux migratoires au départ des Antilles. En effet, « *celles installées en métropole qui, à la forte tradition d'activité féminine aux Antilles, ajoutent le motif même de leur émigration : trouver un emploi.* »³⁵. Cet aspect relevé par cette étude paraît très intéressant pour une approche autour de l'étude du genre dans la question des migrations notamment dans le domaine de l'emploi des migrants. Ainsi, cette exploration rejoint l'enquête que nous menons, sur le plan géographique, puisque la conduite de nos entretiens s'est concentrée sur le territoire de l'Ile-De-France.

Dans cet article, l'auteur révèle qu'au départ il s'agissait d'une migration liée à la recherche d'un emploi qui s'est transformée en migration de peuplement. « *Sur quatre personnes nées aux Antilles, une vit de l'autre côté de l'Océan. Parmi ces migrants, les Martiniquais ont été les plus nombreux jusqu'en 1990.* »³⁶. D'après les chiffres de l'INSEE, les originaires³⁷ des DOM-TOM représentent en 2008, 364 800 personnes en métropole.

³³ Bruno, A.S., Noiriél, G., Pitti L., Rygiel, P., Scioldo-Zürcher, Y., Spire, A. et Zalc, C. (2009). *Op. Cit.* 9-17.

³⁴ Marie, C. V. (2002). Les Antillais en France : une nouvelle donne. *Hommes et Migrations*. (1237), p.27.

³⁵ Marie, C.V. (2002). *Ibid.* p. 27

³⁶ Marie, C.V. (2002). *Ibid.* p. 27

³⁷ Ce terme employé par l'INSE et Marie C. V. désigne l'ensemble des personnes vivant dans l'Hexagone et étant nées dans un des départements d'outre-mer, ainsi que leurs enfants – quel que soit leur lieu de naissance – s'ils sont âgés de moins de 25 ans et/ou résident au domicile des parents.

Nos travaux vont s'inspirer de l'analyse des migrants antillais entamée par Audrey Célestine en Sciences politiques, lors de ses travaux de thèse³⁸ sur les relations existant entre les mobilisations collectives et la construction identitaire. L'objectif de sa recherche consistait à étudier précisément les liens entre identité, citoyenneté, ethnicité et mobilisations collectives. Elle a bâti son analyse sur les trajectoires de deux populations ayant deux origines distinctes (antillaise et portoricaine) et ayant une destination migratoire différente : d'un côté la France et de l'autre les États-Unis.

En effet, le passé historique des territoires d'origine et la métropole, les modalités de leur migration vers la France et les États-Unis et les mobilisations menées dans les années 1960 et 1970 dans le cas des Portoricains et des Antillais ont inspiré cette comparaison sur laquelle elle a construit son objet de recherche. Ces travaux sont utiles aux questions associatives et communautaires portées à l'analyse, dans le contexte de la migration autour duquel se construit la recherche que nous menons. Dans une perspective comparative, elle a fait ressortir de sa réflexion une meilleure compréhension de ce qui se joue à l'intérieur des structures associatives, qu'elle juge importante pour appréhender les groupes « Antillais » et « Portoricains » comme des populations traversées par des conceptions diverses de l'identité. Contrairement à son objet de recherche qui ciblaient « *qu'un aspect de cette expérience [migratoire] : celle d'une élite, implantée dans les canaux institutionnels* »³⁹, nos travaux s'intéressent à un large public, membre ou non d'une association.

1.1.2 Principaux travaux scientifiques menés sur les phénomènes identitaires

Dans un premier temps, nous allons évoquer les travaux d'Ulrike Zander en anthropologie sociale, dont l'objet de recherche se rapproche de la présente étude.

En effet, ses réflexions ont porté sur la conscience identitaire en Martinique⁴⁰. Elle a tenté de démontrer l'existence d'une nation martiniquaise à travers des éléments historiques,

³⁸ Célestine, A. (2009). *Mobilisations collectives et construction identitaire. Le cas des Antillais en France et des Portoricains aux États-Unis* (Thèse de science politique). IEP de Paris. p.305

³⁹ Célestine, A. (2009). *Ibid.* p.305

⁴⁰ Zander, U. (2010). *Conscience nationale et identité en Martinique* (Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie). École des hautes études en sciences sociales.

politiques et culturels. Ainsi, son hypothèse de départ s'appuie sur le fait que les notions de « nation » et de « conscience nationale » ne répondent pas nécessairement à un projet politique d'indépendance. Elle soutient alors que le fondement du concept de « nation » serait d'abord culturel, avant son caractère politique, voire n'est pas politique du tout. L'objectif de sa thèse est de montrer qu'il existe *une conscience nationale martiniquaise qui se manifeste à travers le sentiment d'appartenir à un peuple partageant une culture et une histoire*⁴¹. Ulrike Zander situe *l'évolution de l'identité culturelle et politique en Martinique depuis le début de la colonisation française*.⁴²

Son enquête s'est déroulée au fil de certains événements politiques, économiques, culturels ayant intéressé la Martinique.

En ce qui concerne la méthodologie utilisée dans cette thèse, des entretiens semi-directifs ont été menés avec des Martiniquais sur le terrain. À partir de ces entretiens, elle a effectué une analyse de discours. Il est à noter qu'une place importante a été accordée à ses informateurs compte tenu des citations, parfois longues, tirées des entretiens qu'elle a menés. Parmi les individus enquêtés, elle distingue ceux qui ont fait l'expérience de la migration et ceux qui n'ont jamais vécu ailleurs qu'en Martinique. Enfin, elle a également eu recours à l'observation ethnologique, et à l'observation participante.

Ulrike Zander conclut que c'est finalement grâce aux nationalistes qu'ont émergé les affirmations identitaires des Martiniquais. Elle affirme qu'ils ont « *réussi à enclencher un processus de conscientisation qui a contribué à former une véritable conscience nationale chez les Martiniquais.* »⁴³.

En poursuivant sur les réflexions ayant porté sur les phénomènes identitaires, une thèse soutenue en Sciences de l'information et de la communication apporte une contribution scientifique sur la question. Son auteur Anh Ngoc HOANG⁴⁴ a questionné les phénomènes de l'identité vietnamienne, en tant qu'identité collective. Ainsi ce travail a consisté à jeter un regard sur les représentations de ce que se font les Vietnamiens sur ce que signifie « être vietnamien » à travers une approche communicationnelle mettant l'accent sur « un

⁴¹ Zander, U. (2010). *Ibid.*

⁴² Zander, U. (2010). Conscience nationale et identité en Martinique. *Trajectoires*, (4), p.336

Consulté le 24 avril 2016. URL : <http://trajectoires.revues.org/574>

⁴³ Zander, U. (2010). *Ibid.* p.336

⁴⁴ Hoang, A. (2010). *Des vietnamités numériques ? : étude des imaginaires sociaux dans les échanges entre les Vietnamiens nationaux et les Vietnamiens diasporiques* (Thèse doctorale en SIC). Université Paris IV.

imaginaire social fait de textes, de formes médiatiques, de logiques d'acteurs sociaux, de pratiques interprétatives. »⁴⁵. Il s'est appuyé sur les acquis d'autres disciplines pour mieux appréhender les phénomènes de l'imaginaire social.

En ce qui concerne les modalités de ses travaux sur le plan méthodologique, son analyse s'est construite à partir de l'élaboration d'un corpus comportant plusieurs types de médias numériques (son, images et textes). L'exploitation des données recueillies s'est faite à partir d'approches quantitatives, mais aussi qualitatives.

Dans nos travaux, nous poursuivons un but similaire, celui de comprendre ce que signifie « être martiniquais » en France. En revanche, notre méthodologie diffère puisqu'elle s'appuie sur une enquête par entretiens et sur la diffusion d'un questionnaire que nous expliciterons dans la partie consacrée aux méthodes utilisées.

D'autre part, une thèse soutenue en Sciences de l'information et de la communication en 2014 avait pour objet de recherche les pratiques politiques médiatisées des migrants marocains⁴⁶. Asmaa Azizi, auteure de cette étude, a non seulement étudié les médias informatisés, mais aussi des documents et des publications d'archives. Son objectif était de comprendre comment les pratiques médiatiques des acteurs de son étude participent à la réécriture de « la marocanité ». Elle affirme qu'à travers l'écriture, les migrants pallient la distance géographique et résistent aux méfaits de l'éloignement. Et d'ajouter :

*« L'écriture devient une forme de rapatriement au pays d'origine, mais aussi une forme d'écriture de soi. Car en écrivant, ces migrants scripteurs s'écrivent eux-mêmes et donnent à voir des bribes de leur identité. »*⁴⁷.

Partiellement, notre étude présente des similitudes avec les travaux évoqués précédemment, compte tenu des données recueillies suite aux entretiens, en considérons l'existence d'une mise en projection de l'image des sujets interrogés sur le réseau. En outre, certains éléments de cette étude intéressent notre recherche exploratoire selon les propos de Monique Milia-Marie-Luce qui déclare que le vécu des migrants Antillo-

⁴⁵ Hoang, A. (2010). *Ibid.*

⁴⁶ Azizi, A. (2014). *Les pratiques politiques médiatisées des migrants marocains : entre écriture de soi et écriture du pays d'origine* (Thèse de doctorat). Université Paris IV.

⁴⁷ Azizi, A. (2014). *Ibid.*

Guyanais « est semblable à celui de tous les autres immigrés d'Afrique et du Maghreb. Car l'immigration est avant tout une aventure humaine et dans le cas du BUMIDOM, il s'agit d'hommes et de femmes qui sont partis volontairement en France [...] »⁴⁸.

Derniers, mais non des moindres, les travaux de Marie-France Malonga⁴⁹ qui ont porté sur la non-visibilité des minorités ethniques dans le paysage audiovisuel français. Sa recherche analyse les liens entre public et télévision à travers la question de la place des minorités ethniques à l'antenne. Elle a mené une enquête qualitative auprès de 43 individus d'origine africaine et antillaise. Ses résultats ont montré que les minorités sont capables de mettre en place des stratégies identitaires afin de réduire le décalage existant entre leur identité sociale et leur identité personnelle.

Cette liste non exhaustive des divers travaux évoqués précédemment montre l'importance de ces questions de recherche au niveau de disciplines différentes les unes des autres. Nous reconnaissons les contributions scientifiques de ces études, non seulement dans leur diversité d'approches que dans leur richesse documentaire et leur cadre méthodologique, lesquels constituent un apport à la compréhension des phénomènes migratoires et identitaires.

Nous envisageons, à partir de ce brassage interdisciplinaire de trouver les réponses à nos interrogations et de pouvoir répondre à nos hypothèses de départ énoncées suite à la partie consacrée à notre cadre conceptuel.

⁴⁸ Il s'agit d'un interview de Monique Milia-Marie-Luce paru le 1^{er} octobre 2013 dans le journal France-Antilles, et accessible à partir du lien suivant :

<http://www.martinique.franceantilles.fr/regions/departement/monique-milia-marie-luce-maitre-de-conferences-en-histoire-contemporaine-a-l-universite-des-antilles-et-de-la-guyane-le-BUMIDOM-est-toujours-d-actualite-223121.php>

⁴⁹ Malonga, M. F. (2007). *Minorités ethniques et télévision française : de la représentation à la réception. Les populations noires face au petit écran* (Thèse de doctorat en SIC). Université Paris II - Panthéon Assas. Cette dernière est l'auteur de l'étude du Conseil supérieur de l'audiovisuel intitulée : *Présence et représentation des « minorités visibles » à la télévision française* (2000).

1.2 Ancrage de l'objet de recherche dans les SIC

La communication traverse tout type d'activité humaine. Les Sciences de la communication ont pour caractéristique principale d'élaborer un objet scientifique à partir de paradigmes et concepts, exploités préalablement par les sciences humaines. Dès leur naissance (les SIC), la presse écrite, la télévision et la radio ont été des objets privilégiés de la discipline.

1.2.1 Le rôle central de la communication dans l'objet de recherche actuel

En partant du point de vue des Sciences de l'information et de la communication, nous pouvons énoncer que les hommes communiquent entre eux en échangeant des idées, un langage, par le biais de moyens de communication à travers lesquels ils revendiquent leurs origines, leur culture, leur histoire et aussi leur identité. Néanmoins, le seul fait que cette recherche ait affaire à des formes médiatiques ne suffit pas pour justifier son inscription dans une approche communicationnelle.

Dans un premier temps, notre étude actuelle s'ancre dans le champ des SIC, en ce sens où dans son ouvrage *Observer la communication*, Bruno Ollivier dégage quatre paramètres autour desquels s'organisent les approches en SIC, à savoir qu'elles se construisent aussi bien sur des messages, que sur des outils, qu'autour d'acteurs et à partir de situations ou de pratiques.⁵⁰

Nos travaux répondent à une recherche qualitative puisque nous étudions l'appropriation des messages véhiculés notamment par les médias, qu'ils soient visuels écrits ou oraux. De plus, Bruno Ollivier avance que pour comprendre le fonctionnement de ces messages, on peut croiser les messages et des outils théoriques.

Le deuxième point qui ramène notre étude aux Sciences de l'information et de la communication réside dans le fait qu'elle s'attache aux acteurs. Bruno Ollivier explique

⁵⁰ Ollivier, B. (2000). *Observer la communication : naissance d'une interdiscipline*. Paris : CNRS Éditions. p.113

que « *le message est surtout intéressant à cause de l'acteur qui le produit, et, en creux, à cause de celui qui le reçoit.* »⁵¹. Les acteurs produisent du sens, car ils produisent des discours et font part de leurs représentations de la réalité. Et ce sont ces dernières que nous nous efforcerons de repérer, d'isoler, de décomposer, de comparer et d'organiser.⁵²

Troisièmement, notre recherche suggère l'étude de situations et de pratiques dont nous prendrons part par le biais de l'observation participante. Néanmoins, la recherche autour des pratiques et des situations se rapproche de celle qui concerne les messages. Et Bruno Ollivier d'ajouter, qu'« *elle contraint seulement à adopter une posture, qui combine simultanément l'implication et la décontextualisation, la participation et la distance, la prise de rôle en situation et le recul.* »⁵³. Le chercheur doit donc adopter une double posture, lui permettant d'avoir une bonne implication et participation au terrain pour une meilleure observation, mais aussi cette distance nécessaire pour mener un travail scientifique.

In fine, la recherche en Sciences de la communication traite des messages émanant de discours prononcés ou des messages produits lors d'entretiens (représentations), et des notes prises après l'observation de situations de communication. Tous ces messages seront soumis à une double analyse, l'une axée sur leur structure et l'autre sur leurs contextes de production.

En outre, il est admis que les sciences de la communication prennent en compte l'articulation de trois dimensions d'un objet de la réalité à savoir celle de la technique, du social et du sens. Il en va de même pour la question de l'identité et celle liée aux pratiques culturelles qu'interroge notre recherche.

L'approche communicationnelle affiche donc une volonté d'établir des liens entre trois dimensions : le social, la technique et le sens.

En ce qui concerne ces objets et leurs caractéristiques, Jean Davallon défend l'idée selon laquelle il en existe trois types ⁵⁴ :

⁵¹ Ollivier, B. (2000). *Ibid.* p.114

⁵² Ollivier, B. (2000). *Ibid.* p.115

⁵³ Ollivier, B. (2000). *Ibid.* p.115

⁵⁴ Davallon, J. (2004). *Objet concret, objet scientifique, objet de recherche*. Hermès, (38), p.32

- l'objet de recherche qui est le phénomène, ou le fait, tel que le chercheur le construit afin de l'étudier.
- l'objet scientifique qui désigne une représentation déjà construite du réel ; il se situe du côté du résultat de la recherche et de la connaissance produite.
- les objets concrets qui eux, appartiennent au champ d'observation, à la réalité.

Pour les différencier, Davallon explique que l'objet de recherche est un objet dont on connaît la méthode à utiliser et le terrain (problématique du sujet), sans pour autant le connaître puisque « *le chercheur ne dispose pas encore d'une connaissance qui à la fois réponde à cette problématique et ait été confrontée à des formes d'expérience.* »⁵⁵.

Pour Davallon, le terme « objet » se rapporte à des supports, des dispositifs, des situations, des règles et des normes, des messages, des échanges, qu'il nomme *processus objectivés*. Il ajoute que certains de ces processus objectivés sont de véritables « objets » au sens matériel du terme (un livre), et que d'autres doivent être « *objectivés* » par le chercheur (un échange verbal au téléphone).

Dans le cadre de notre recherche, les objets matériels étudiés sont la télévision, la radio, le téléphone, le réseau en tant que moyens de communication, tandis que ce qu'il nous faut objectiver sera l'appropriation et les pratiques qu'en font les usagers, dans le but de saisir sur quoi et à travers quoi se fonde et se construit leur identité.

La question de l'identité est rarement reconnue comme faisant partie des objets d'étude propre à la communication. Il est essentiel de rappeler que « *les phénomènes identitaires s'organisent, se développent, se diffusent fondamentalement à partir de discours qui utilisent des récits.* »⁵⁶.

En partant de l'approche communicationnelle, Bruno Ollivier affirme que les phénomènes identitaires répondent aux critères de la communication en ce sens où l'identité se diffuse et circule en produisant du sens. Selon lui, ces phénomènes sont à traiter comme des phénomènes communicationnels, car ils sont composites et renferment diverses dimensions constitutives, psychologiques, discursives et techniques⁵⁷. En effet, Bruno Ollivier dans

⁵⁵ Davallon, J. (2004). *Ibid.* p.34

⁵⁶ Ollivier, B. (2007). *Identité et Identification : sens, mots et techniques*. Paris : Lavoisier. p. 12

⁵⁷ Ollivier, B. (2007). *Ibid.* p.39

son ouvrage *Identité et Identification : sens, mots et techniques*, propose d'analyser une genèse à la fois langagière, sociale et technique des concepts d'identité et d'identification à travers une approche communicationnelle. De plus, les propos de Bruno Ollivier sur la question révèlent que « *les médias audiovisuels sont bien à notre époque les premiers opérateurs identitaires.* »⁵⁸.

Ainsi, la radio, la télévision, les réseaux ou encore les nouvelles technologies de la communication permettent à chaque individu de se construire et s'identifier. De plus, les travaux sur les diasporas ont pris de l'ampleur depuis la fin des années 1980, dans le monde académique anglophone, en se concentrant sur les transformations socioculturelles que produit la mondialisation sous les différentes formes à travers lesquelles elle s'illustre. Ces travaux ont été menés sous l'angle de la communication en se consacrant aux rapports entretenus entre les diasporas et leurs proches restés dans le pays d'origine, par le biais des technologies de l'information et de la communication (T.I.C).

1.2.2 Pour une approche centrée sur la trivialité

Notre démarche consiste à regarder notre objet de recherche, c'est-à-dire les identités et les pratiques culturelles, en tant que processus communicationnel constitué de discours qui circulent dans la société pour faire sens et sont produits par les Martiniquais vivant en France.

L'approche communicationnelle choisie s'inspire donc de la trivialité, concept théorisé par Jeanneret dans *Penser la trivialité : La vie des êtres culturels*⁵⁹. Ce travail convoque également la théorie de trivialité culturelle mise à jour par Régis Debray, ayant postulé que la transmission constitue une forme de pouvoir. Il affirme qu'il existe une relation entre « *faits de transmission ou de communication* » et « *faits de gouvernement* »⁶⁰. Sa pensée se structure autour de trois concepts principaux : pouvoir, croyance et transmission en les nommant plus précisément : politique, religion, médiation. Il a voulu montrer par sa démarche, la manière dont les idées gouvernent le monde.

⁵⁸ Ollivier, B. (2007). *Ibid.* p.12

⁵⁹ Jeanneret, Y. (2008). *Penser la trivialité : la vie triviale des êtres culturels*. Paris : Hermès Lavoisier.

⁶⁰ Jeanneret, Y. (1998). La médiographie à la croisée des chemins poétique sociale de la trivialité et/ou critique de la raison appareillée. *Les cahiers de médiologie*, 2(6), p.93

La trivialité désigne l'analyse des phénomènes de transmission et d'appropriations. Rien ne se transmet directement d'un pôle à un autre sans se transformer, sans connaître un apport nouveau, comme le rappelle Jeanneret. À partir de cette constatation, il est intéressant d'étudier comment les objets culturels circulent et se transforment. Ainsi à la suite de Lavoisier, qui avait exprimé cette déclaration dans un contexte spécifique, nous croyons que « *rien ne se perd, rien ne se crée [mais que] tout se transforme.* »⁶¹.

Loin du sens péjoratif (du latin *trivialis*, signifiant « grossier ») qui lui est généralement assigné (la trivialité) par le sens commun, soit le « *caractère de ce qui est rabattu, banal* », nous l'emploierons non pas comme un processus dégradant par lequel se dévalorisent les idées lorsqu'elles circulent, mais au contraire le parcours valorisant par lequel les individus recréent « les êtres culturels » par l'usage qu'ils en font. C'est dans cette acception que le mot trivial illustre cette pensée, puisqu'il désigne étymologiquement un « carrefour », issu du latin *trivium* « trois voies ». Tel que le confirme Alain Rey, puisque le terme qualifie *proprement un carrefour à trois voies et par extension un lieu public et fréquenté, d'où la notion de « qui traîne dans les rues » en locutions, l'idée dominante passant de « triple » à « vulgaire, grossier »*⁶². Ainsi, la circulation des idées, d'objets, de savoirs, se rencontre dans un carrefour. Il s'agit alors d'une diffusion transformatrice des objets.

Yves Jeanneret, professeur en Sciences de l'information et de la communication à étudier la « trivialité » en s'interrogeant sur les raisons de la circulation de nos idées. L'analyse de la trivialité exige de mener une réflexion théorique sur la nature même des processus de communication. Jeanneret, à travers ses travaux invite le chercheur à confronter ses observations à son analyse notamment lorsque ce dernier veut comprendre des phénomènes triviaux.

Il étudie les objets culturels et leur mode de circulation, d'appropriation et de légitimation dans la société telle que les traditions littéraires, les messages quotidiens, les discours médiatiques, les supports et les formes de la réécriture. Il a donc basé ses travaux sur la circulation des êtres culturels, c'est-à-dire les idées et les objets, « [...] *nos savoirs [...]*

⁶¹ Cette réplique bien connue provient du philosophe grec Anaxagore (500 – 428 av. J.-C.) qui défendait l'idée selon laquelle « rien ne naît ni ne périt, mais des choses déjà existantes se combinent, puis se séparent de nouveau ».

⁶² Trivialité. (2010). Dans A.Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p.10045

nos valeurs morales [...] nos catégories politiques [...] nos expériences esthétiques. »⁶³.

La question de la trivialité touche aussi bien la philosophie que la sociologie ou l'histoire littéraire. Cependant, elle demande pour être comprise un effort de méthode qui serait propre à la discipline des sciences de l'information et de la communication selon Jeanneret.

Il s'est intéressé à Romain Rolland afin de montrer que l'œuvre n'existe pas seulement en elle-même, mais elle est diffusée et interprétée. Selon lui, il y a trois façons d'aborder la circulation des idées, ceci à travers : la propagation, la mise en évidence de l'aspect matériel de la culture et la sémiotique. Il soutient que des altérations et transformations sont dues au fait que « *les objets et les représentations ne restent pas fermés sur eux-mêmes, mais circulent et passent entre les mains et les esprits des hommes.* »⁶⁴.

En d'autres termes, nos idées, nos traditions, nos objets, tout ce qui nous appartient se voit métamorphosé dès lors qu'il y a circulation ou diffusion de messages. Ainsi, le mot « trivialité » est entendu comme l'interprétation, la transmission ou encore la traduction. Ces termes ont en commun la vision du transport d'idées d'un monde à un autre. La trivialité affecte ce qui est relatif à l'échange reliant la communication, la culture et les savoirs.

La problématique de la trivialité permet d'établir de nouvelles perspectives notamment dans le champ des sciences de l'information et de la communication, simplement parce que les actes de communication ont une place primordiale dans l'appropriation des « êtres culturels ». Ces êtres culturels proviennent de processus sociaux composés de textes ou encore de représentations associées se diffusant dans la société à travers le temps et se développant d'une manière ou d'une autre. Jeanneret s'est donc demandé comment les objets culturels se transforment en même temps qu'ils traversent des espaces sociaux.

Dans son ouvrage abordant la trivialité, Jeanneret met donc la communication au centre de son analyse, en s'appuyant sur la lecture critique de travaux et de recherches engagés depuis plus de dix ans autour de la question des sciences de l'information et de la communication. Dans ces écrits issus de diverses disciplines, il soulève leurs apports autant que leurs manques. Jeanneret invite à se représenter la circulation de ce qu'il

⁶³ Jeanneret, Y. (2008). *Penser la trivialité : la vie triviale des êtres culturels*. Paris : Hermès Lavoisier. p.13

⁶⁴ Jeanneret, Y. (2008). *Ibid.* p.13

nomme les êtres culturels à travers les carrefours (définition du terme trivial) du social. Il définit le terme « être culturel » comme un complexe qui associe des objets matériels, des textes, des représentations et qui aboutit à l'élaboration et au partage d'idées, d'informations, de savoirs, de jugements. C'est donc entrevoir que nos idées ou nos savoirs doivent passer par la transmission (du latin *transmittere*, « envoyer de l'autre côté ») qui suggère l'échange d'un objet déjà constitué.

La trivialité n'est pas une méthode à appliquer à une technique de communication en particulier, mais elle permet de comprendre la communication.

Il y aurait trois dimensions à prendre en compte pour comprendre la trivialité en d'autres termes, comment articuler trois niveaux de la circulation des idées.

Dans un premier temps, on distingue la médiologie ayant pour objectif d'établir une relation entre ce qui est relatif à la culture et les dispositifs matériels de diffusion. Ce domaine est très difficile à saisir, car elle a un caractère interdisciplinaire qui lui donne à survoler les objets des sciences politiques, de la sociologie, de la communication, de l'histoire de l'art et des religions, etc. Dans un second temps, il existe un niveau social rappelant que dans une culture il n'y a pas d'homogénéité et qu'il existe des relations différentes avec les objets. Ces derniers acquièrent de la valorisation sur le plan social que lorsqu'ils passent d'un espace à un autre.

En dernier lieu, on distingue le niveau poétique à travers lequel on considère que les objets circulent d'un espace à un autre en se transformant. En effet, ils sont appropriés par des acteurs nouveaux qui en font constamment des usages différents. Les dispositifs techniques imposent donc la transformation. Ainsi, les valeurs culturelles dépendent de leur appropriation, de leur transformation sémiotique et de leur légitimation sociale, cela contribuerait à la construction d'une culture au sein d'une société.

Il s'intéresse également aux disciplines de l'archive dans son ouvrage, en examinant toutes les techniques par lesquelles les êtres culturels sont transcrits, conservés et transformés. Les disciplines de l'archive se basent sur les productions culturelles en les transformant à partir de normes prédéfinies. Pour Jeanneret, la trivialité contribue à la construction des rapports de savoir et de pouvoir. En ces termes, il cherche donc à comprendre le fonctionnement même des pratiques. Pour cela, il concentre son analyse sur le livre, car il s'interroge sur la mise en forme de la culture. Il part du principe qu'il existe une médiation symbolique grâce au texte entre le support technique qui est le livre

et la pratique culturelle qui est la lecture. Le texte détermine donc la dynamique des cultures. En effet, la lecture est singulière, mais est conditionnée par les représentations associées au livre. Représenter la trivialité comme la transmission des objets culturels introduit une assimilation entre deux processus, le transport et l'interprétation certes liés, mais non réductibles l'un à l'autre.

1.2.3 La question des médiations

Ainsi le deuxième acquis de la posture communicationnelle adoptée consiste dans une approche des médiations. L'origine du vocable « médiation » est double : d'une part il vient de *médius* indiquant la manière d'être au milieu, d'être « entre ». D'autre part, il vient de *mediare* désignant la division ou encore la séparation entre deux parties. Historiquement, le terme apparaît au XIII^e siècle et se définit comme une « *entremise destinée à mettre d'accord, à concilier ou à réconcilier des personnes, des partis...* ». ⁶⁵.

« La société de l'information serait-elle une société sans médiation ? Une société qui mettrait en contact, directement, grâce à des appareils plus ou moins magiques, l'esprit avec l'esprit, l'être avec l'être, la liberté avec la liberté, le désir avec le désir ? » ⁶⁶.

Autant de questionnement qui invite à ne pas réduire le rôle de la médiation à la seule dimension technique. Les réflexions portées sur le médiateur notamment par la sociologie ont produit de nombreuses controverses ⁶⁷. À ce stade de l'argumentation, il convient de se demander : que représentent les médiations ?

Dans le but d'appréhender les identités et les pratiques culturelles du public étudié, nous prendrons en compte les médiations qui permettent de « *considérer un tiers qui est à la fois*

⁶⁵ Médiation. (2010). Dans A.Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p.5624-5625

⁶⁶ Jeanneret, Y. (2005). Médiation. Dans C. Souyri (dir.), *La société de l'information : glossaire critique* (p.105). Paris : La Documentation française.

⁶⁷ Merzeau, L. (2012). La médiation identitaire. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*. (1). Consulté le 04 mai 2016. URL : <http://rfsic.revues.org/193>

nourri de social, par le geste médiateur qu'il incarne et l'implication de communication qu'il porte, et ancré dans la matérialité d'une situation et d'un complexe d'objet. »⁶⁸.

L'approche communicationnelle choisie repose sur le fait de reconnaître le rôle de la communication dans la diffusion, la circulation et l'appropriation des imaginaires sociaux. Car ces derniers sont faits de discours et d'images qui circulent par le biais de supports matériels et par les pratiques des acteurs sociaux. Par exemple, si l'on revient sur le modèle du *two-step-flow* de Lazarsfeld, celui-ci montre qu'il est nécessaire qu'il y ait un troisième homme dans la propagation des opinions. Le médiateur est aussi bien un intermédiaire qu'un leader et il assure la verticalité, dans une chaîne linéaire de transmission.

Bernard Miège évoque le fait que si les médiations (sociales) peuvent être rattachées à divers courants théoriques, elles peuvent correspondre à ce qui, dans la vie sociale, assure la relation entre l'individu et le collectif (la sociabilité, le lien social). Toutefois, le terme étant jusqu'à présent peu conceptualisé a acquis une dimension nouvelle au fur et à mesure que se précisait la pensée communicationnelle⁶⁹.

Selon Michelle Gellereau, la médiation est « *une construction théorique qui décrit des pratiques et des dispositifs, des modèles d'action et de formation.* »⁷⁰. D'après la conception de cette dernière, il en ressort deux angles à travers lesquels la médiation se manifeste. Il y a celui du rapport au système où *la médiation met l'action sur le lien, la conciliation*⁷¹. Dans ce cas précis, la médiation sert à réguler, à accompagner ou à négocier, par le biais d'un tiers, une rupture entre deux mondes. Gellereau renvoie à la conception de Darras B., qui indique que par le processus de médiation, le médiateur donne au sujet la possibilité d'accéder à de nouveaux points de vue et par la même occasion d'approfondir le sien.

Il y a également l'angle de la construction du sens où la notion de médiation s'appuie sur le fait que le sens des objets se construit par des sujets interprétants, grâce à des langages et des dispositifs. Jean Davallon rappelle que « *la notion de médiation apparaît chaque fois*

⁶⁸ Jeanneret, Y. (2000). *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion. p.165

⁶⁹ Miège, B. (2008). Médias, médiations et médiateurs, continuités et mutations. *Réseaux*, (2), 117-146.

⁷⁰ Gellereau, M. (2006). Pratiques culturelles et médiation. In S. Olivesi (dir), *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoir, discipline*. Grenoble : PUG. p.27

⁷¹ Gellereau, M. (2006). *Ibid.* p.28

*qu'il y a besoin de décrire une action impliquant une transformation de la situation et du dispositif communicationnel, et non une simple interaction entre éléments déjà constitués, et encore moins une circulation d'un élément d'un pôle à l'autre. »*⁷². Dans sa conception, on remarque le refus d'une vision linéaire fondée sur la transmission d'informations du modèle « émetteur-récepteur », mais il défend l'idée selon laquelle il n'existe pas de transmission dépourvue de transformation, qu'il s'agisse d'une œuvre ou d'un objet vers le spectateur ou l'utilisateur.

Jeanneret décrit la trivialité tel le « *caractère transformateur et créatif de la transmission et de la réécriture des êtres culturels à travers différents espaces sociaux.* »⁷³. En effet, les médias qu'ils soient télévisés, radiophoniques ou informatisés ont conçu à leur manière, les messages qu'ils diffusent et leurs usages. Il n'en demeure pas moins que la modélisation de l'utilisateur est susceptible de prendre des formes différentes.

Ainsi, interroger les identités et les pratiques culturelles des Martiniquais résidant en France, supposent de s'intéresser aux questions gravitant autour de la technique, du social (acteurs) et du sens ; ce qui nous amène à visualiser l'approche communicationnelle choisie par le schéma suivant :

⁷² Davallon, J. (2003). La médiation : la communication en procès. *Médiation et Information*, (19), p.43

⁷³ Jeanneret, Y. (2014). *Critique de la trivialité : les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Paris : Editions Non standard. p.15

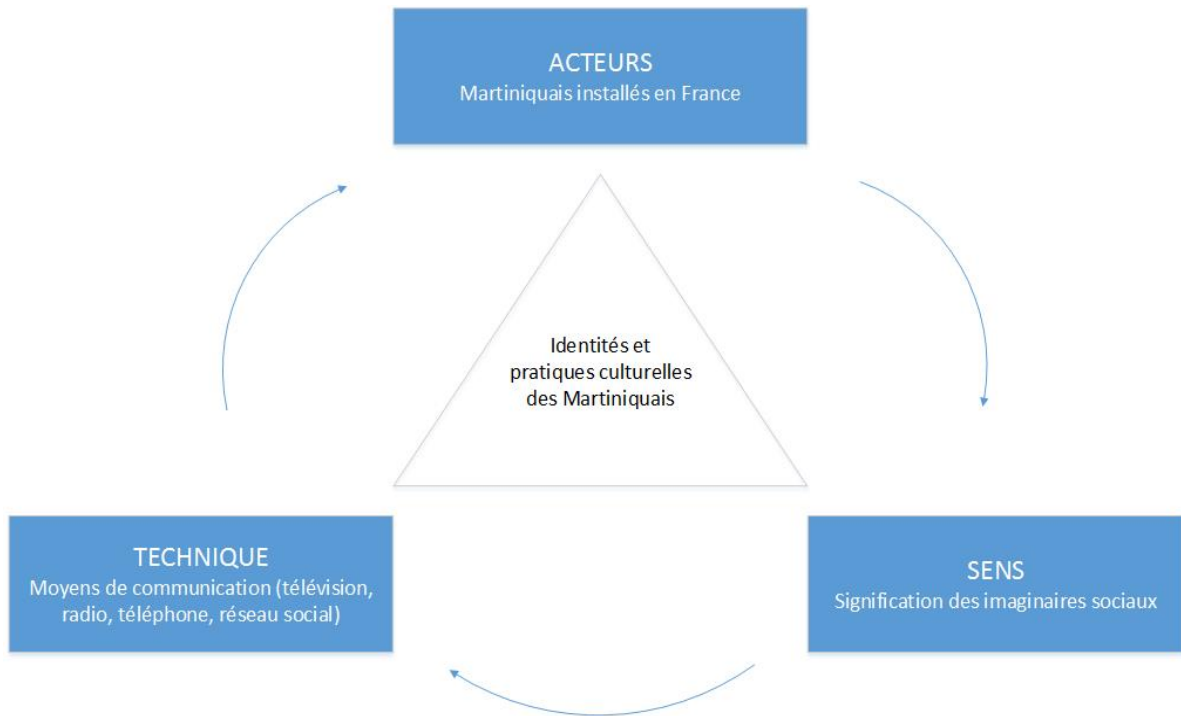


Figure 1 : Triple approche de la construction des identités des Martiniquais installés en France

Cette approche repose sur une triple logique, à savoir une logistique (les moyens de communication), une dynamique sociale (les Martiniquais) et sur l'interprétation (des sens donnés à ce qu'« être Martiniquais »). Ainsi, nous avons modélisé les flux existants entre les trois pôles ci-dessus permettant la circulation d'objets culturels ainsi que l'appropriation et l'interprétation qu'en font les acteurs sociaux.

Nous pouvons donc appliquer cette définition aux usages des dispositifs médiatiques (la télévision, la radio, le téléphone et le réseau) que nous voulons approcher à partir des discours des migrants martiniquais, car ces dispositifs donnent naissance à diverses interprétations suite à l'appropriation qui en est faite.

Conclusion du chapitre I

Dans ce chapitre, nous avons exposé les intentions et les objectifs poursuivis par notre recherche. Si dans l'introduction, nous avons vulgarisé les terminologies présentes dans le titre de la thèse telles qu'« identité », « pratiques culturelles » et « migration », autour desquelles s'organise la thèse, dans ce chapitre, il était question de présenter quelques études dont l'objet de recherche était centré sur ces thématiques.

Le brassage de divers travaux traitant des questions liées à la migration et à l'identité a permis d'exposer les limites les plus récurrentes que présentaient ces travaux, ce qui nous a permis de nous distinguer en prenant un angle novateur dans la conduite de notre recherche. Par ailleurs, ces études questionnant les phénomènes que nous étudions constituent un apport essentiel à la compréhension et à la connaissance de ces thématiques. Mais ce savoir portant sur les Martiniquais, leur culture et leurs identités, laisse encore de l'espace pour défricher un autre sentier susceptible de nous mener vers une compréhension de l'identité martiniquaise dans un monde globalisé, caractérisé par des flux croissants de personnes et d'objets. Ainsi, dans l'approche communicationnelle adoptée, comme évoquée précédemment, nous mettrons en avant les représentations sociales des Martiniquais constituées de discours qui circulent pour faire sens. C'est ainsi que nous chercherons à saisir le rôle joué par la communication dans la diffusion de ces imaginaires.

Dans le second chapitre, nous commencerons nos réflexions théoriques. Pour saisir au mieux l'approche communicationnelle choisie — fondée notamment sur la trivialité et les médiations — nous verrons comment l'identité et les pratiques culturelles, lors du processus migratoire font sens, circulent et se transforment du point de vue des migrants martiniquais.

Chapitre II : Fondements théoriques pour la compréhension de l'objet de recherche

Afin de mener au mieux cette investigation, plusieurs théories, approches et concepts émanant des Sciences humaines et sociales ont été choisis. Comme nous l'avons évoqué dans la partie précédente, les sciences de la communication construisent leur objet d'étude en partant de plusieurs paradigmes principalement travaillés par les chercheurs des sciences sociales. En effet, les SIC se sont structurées autour des apports de disciplines scientifiques plurielles, ce qui légitime les emprunts et les adaptations de concepts.

Nos fondements conceptuels reposent sur l'identité, un des concepts principaux de la présente étude, dont nous commencerons l'analyse selon une approche pluridisciplinaire, ainsi que sur les pratiques culturelles que nous aborderons notamment à travers le courant des *Cultural Studies*. Les définitions retenues ici, s'intéressent au contexte historique de la naissance de chacun des concepts analysés.

Cette lecture théorique des concepts s'achèvera par une analyse des concepts de « représentations sociales », d'« imagination » d'« imaginaire social » et d'« imaginaire collectif » et ce qu'ils recouvrent.

2.1 Le concept d'identité : du caractère personnel au collectif

Il existe une diversité richissime du concept d'identité. C'est un terme qui est présent sur toutes les lèvres, du simple citoyen au politicien ou au chercheur scientifique.

En effet, les réflexions sur l'identité sont menées entre autres par des historiens, des psychiatres, des sociologues, des philosophes, etc. Les sciences de l'homme et de la société se questionnent sans cesse, se complètent et s'enrichissent mutuellement.

Toutefois, il n'est pas question ici d'établir un inventaire des différentes facettes de ce concept d'identité, mais plutôt, d'aborder sa pluralité, sa complexité et son évolution dans le temps.

Les travaux de George Herbert Mead⁷⁴, concevaient le soi comme un dialogue continu entre un *Je* réagissant aux attitudes des autres et un *Moi* défini comme l'internalisation des attitudes d'autrui. Quoi qu'il en soit, les approches qui vont suivre suffiront à définir ce concept que nous analyserons tout au long de cette réflexion, en tentant de mettre en avant l'interdisciplinarité dans laquelle il s'inscrit. Nous partons sur une hypothèse interne que la construction identitaire d'un groupe social ou d'un individu se réalise à partir des pratiques culturelles et des médias de masse, tels que la télévision ou la radio.

2.1.1 Approche définitionnelle de l'« identité »

Pour commencer, un exposé étymologique et historique sur cette notion est nécessaire pour saisir les fondements de ses premières définitions. La question de l'identité est un vaste sujet quand on examine l'ensemble des problèmes théoriques qu'elle soulève, sans parler des résultats de recherches empiriques que certains philosophes ou psychologues lui ont consacrées. Car, en effet, le terme *identité* est porteur de significations diverses ce qui génère une certaine ambiguïté et une complexité quant à sa définition.

Selon le *Dictionnaire de la pensée sociologique*, « la notion d'identité, qui dérive du latin *idem* (le même), désigne au sens général la capacité d'un individu ou d'un groupe à s'autoreconnaître et à être reconnu par les autres. ». Dans le domaine juridique, « l'identité est l'ensemble des informations ou renseignements de fait ou de droit qui permettent d'individualiser une personne. »

⁷⁴ Mead, G. H. (2006). *L'Esprit, le soi, et la société*. Paris : PUF.

Rogers Brubaker et Frederic Junqua⁷⁵ invite à déconstruire l'identité, notion qui a tendance à signifier trop ou trop peu, à désigner « *tout type d'affinité et d'affiliation, toute forme d'appartenance, tout sentiment de communauté, de lien ou de cohésion, toute forme d'auto-compréhension et d'auto-identification* »⁷⁶, et va jusqu'à prôner son abandon. Celui-ci détermine trois groupes terminologiques qui répondraient à la fonction théorique de l'« identité » :

- Le premier groupe contient les termes d'identification et de catégorisation. Ils permettent de s'intéresser principalement aux agents qui procèdent à l'identification, sans présupposer que celle-ci aura pour conséquence le sentiment de groupe (« groupness »).
- Le deuxième groupe privilégie le terme d'auto-compréhension qui renvoie notamment à la conception que l'on a de qui l'on est et de sa localisation dans l'espace social.
- Le troisième groupe contient les termes communalité, connexité et groupalité : le premier terme permet de dénoter le partage d'un attribut commun, le second, les attaches relationnelles qui lient les gens entre eux et le dernier permet de souligner un sentiment d'appartenir à un groupe particulier, limité et solidaire.

Lorsque les théoriciens des sciences sociales abordent le sujet de l'appartenance, ils se demandent si la propriété qui définit l'appartenance d'un individu à une classe propre à tous les membres d'un groupe génère un rapport social particulier entre l'individu et le groupe en question.

L'identité est dans un premier temps personnelle. Chaque individu est différent des autres en possédant sa propre conscience identitaire. Dans son ouvrage *Temps et Récit*, dont quelques extraits sont repris dans un article publié dans la revue *Esprit*⁷⁷, Paul Ricœur propose une définition de ce qu'il entend par l'identité narrative c'est-à-dire « *la sorte d'identité à laquelle un être humain accède grâce à la médiation de la fonction narrative.* »⁷⁸. Le philosophe commence sa réflexion par l'examen critique des travaux ayant porté sur la question de l'identité personnelle. Pour lui, ces recherches confondent

⁷⁵ Brubaker, R. et Junqua, F. (2001). Au-delà de l'« identité ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, (4), 66-85.

⁷⁶ Brubaker, R. et Junqua, F. (2001). *Ibid.* p.66

⁷⁷ Ricœur, P. (1988). Identité narrative. *Revue Esprit*, (141).

⁷⁸ Ricœur, P. (1991). *Temps et récit, Le temps raconté* (Tome III). Paris : Points / Seuil. p.295

deux régimes distincts d'identités qui, au fond, structurent l'identité personnelle. Il évoque d'un côté l'identité « *comprise au sens d'un même (idem)* », et de l'autre l'identité « *comprise au sens d'un soi-même (ipse)* ». « *La différence entre idem et ipse n'est autre que la différence entre une identité substantielle ou formelle et l'identité narrative.* »⁷⁹.

Aussi, la famille en tant que groupe primaire constitue le premier lieu d'apprentissage des identifications. En effet, c'est à ce moment que l'enfant développe son autonomie et ses propres conduites.

Cependant, ces dernières années ont montré que la famille ou encore la religion ont perdu l'exclusivité de la transmission de messages identitaires pour se laisser succéder par les médias de masse traditionnels à l'image de la radio et la télévision.

Ainsi, cette notion d'identification, essentiel dans le processus d'identité, renferme ce sentiment de ressemblance et d'appropriation de valeurs.

En outre, cette identité personnelle est le fruit de la socialisation permettant la constitution du « soi » (self). En effet, dans le domaine de la psychologie, l'identité prend forme premièrement, lorsqu'un enfant parvient à comprendre qu'il est distinct de sa mère et ensuite des autres. En effet, Durkheim conçoit le concept d'identité comme résultant « *d'une transmission méthodique, reçue principalement au cours de l'enfance.* »⁸⁰.

Le problème de l'identité personnelle réside dans deux aspects distincts « *celui de la nature de la personne et celui de son identité transtemporelle.* »⁸¹. La réalité veut que pour comprendre cette identité transtemporelle, il soit nécessaire de s'interroger sur l'essence même d'une personne et sur sa définition.

Néanmoins, les processus d'identité ne fonctionnent pas qu'individuellement, ils s'apparentent aux phénomènes de communication. Bruno Ollivier, dans *Identité et identification*, affirme que les phénomènes identitaires impliquent non seulement la création, mais également le partage et la transmission des significations partagées. Selon lui :

⁷⁹ Ricœur, P. (1991). *Ibid.* p.443

⁸⁰ Identité. (2012). Dans R. Boudhon et P. Besnard (dir.), *Dictionnaire de la sociologie*. Paris, France : Larousse.

⁸¹ Halpern, C. (2009). *Identité(s), l'individu, le groupe, la société*. Auxerre : Sciences humaines. p.21

Ces dispositifs sont sémiotiques parce qu'ils permettent de donner une signification qui va circuler à des éléments de la réalité (la couleur de la peau, la musique qu'on écoute, la viande qu'on ne mange pas...)⁸²

Et ce dernier d'ajouter que l'identité n'est pas une donnée, mais un *construit*⁸³ existant parce que les acteurs font l'acte de la reconnaître. Notre réflexion nous mènera à considérer comment les Martiniquais se définissent à travers ces «*éléments de la réalité*»⁸⁴ au niveau individuel, mais aussi collectif.

L'identité ne se limite pas à ce seul caractère individuel, puisqu'elle renferme aussi une dimension collective.

2.1.2 L'identification : l'autre versant de l'identité

Rogers Brubaker et Frédéric Junqua rappellent que la notion d'identification a été extraite de son contexte originel, spécifiquement psychanalytique, et elle se trouva associée, d'un côté, à l'ethnicité, et de l'autre, à la théorie sociologique des rôles et à la théorie du groupe de référence.⁸⁵

Aborder l'identité avec une approche psychosociale, c'est reconnaître que le phénomène d'identité est lié à ce qu'il y a de plus intime chez un individu et au collectif.

De ce fait, comment pourrait-on définir le groupe ? Il est nécessaire de signaler que tout regroupement d'individus ne constitue pas forcément un groupe ; ces derniers peuvent simplement être unis par le lien physique de la proximité, mais sans nécessairement partager un lien (une file d'attente).

Dans l'ouvrage *Identité(s), l'individu, le groupe et la société*, Dominique Oberlé rapporte que :

⁸² Ollivier, B. (2007). *Identité et Identification : sens, mots et techniques*. Paris : Lavoisier. p.190

⁸³ Ollivier, B. (2000). *Observer la communication : naissance d'une interdiscipline*. Paris : CNRS Éditions. p.166

⁸⁴ Ollivier, B. (2007). *Op. Cit.* Paris : Lavoisier. p.190

⁸⁵ Brubaker, R. et Junqua, F. (2001). Au-delà de L'«identité». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139(1), 66-85.

*Il n'y a pas de groupe sans normes et, réciproquement, les normes sont produites par les collectifs.*⁸⁶

En effet, ce qui importe dans un groupe, ce sont non seulement ses membres, mais aussi ses buts, ses normes, ses valeurs et le rôle de chacun. Chaque groupe possède alors ses propres significations culturelles qui se transmettent durablement dans le temps.

L'identité est relationnelle selon une approche sociologique⁸⁷ du terme. Cela signifie qu'elle se construit tout au long de la vie et n'est pas statique puisqu'elle se diffuse et se développe à partir de discours. Ainsi, la construction identitaire est propre à chaque individu selon son vécu, au travers du sentiment de soi, l'aspiration à se réaliser.

Cet aspect sera au centre de notre analyse afin de déterminer comment se construit l'identité à travers les pratiques médiatiques des Martiniquais installés en France.

En soulignant l'importance qu'ont les identités dans la communication, Bruno Ollivier affirme qu'« *il n'existe [...] pas d'identité qui ne se communique pas, et il n'y a pas d'identité qui ne se transmette pas ou que l'on ne cherche pas à transmettre.* »⁸⁸.

Les identités constituent des repères symboliques, permettant aux acteurs sociaux de faire appel, dans leurs interactions, à des savoirs culturels bien précis, associés notamment aux groupes et aux rôles sociaux.

Concernant la question relative à la construction identitaire notamment dans les pratiques médiatiques, il en ressort que :

*La consistance de l'identité se traduit par l'élaboration de rituels hautement significatifs auxquels se conforme la pratique des médias : lecture du journal, audition de la radio, téléspectation, activité ou moment quasi sacralisés qui ponctuent la journée, rassemblent ou dispersent l'entourage, ramènent l'individu à soi, l'ouvrent au monde de son désir et de ses intérêts*⁸⁹.

⁸⁶ Halpern, C. (2009). *Identité(s), l'individu, le groupe, la société*. Auxerre : Sciences humaines. p.136

⁸⁷ En effet, « *l'utilisation du concept d'identité en sociologie permet d'éclairer les relations de l'individu avec son environnement.* » : Identité. (2012). Dans R. Boudhon et P. Besnard (dir.), *Dictionnaire de la sociologie*. Paris, France : Larousse.

⁸⁸ Ollivier, B. (2000). *Observer la communication : naissance d'une interdiscipline*. p.15

⁸⁹ Bélice, C., Bianchi, J. et Jourdan, R. (2000). *Pratiques médiatiques*. Paris : CNRS Éditions. p.145

De fait, le groupe joue toujours un rôle certain dans cette construction identitaire y compris l'usage que chaque individu fait des médias, car cet usage est propre à chacun.

Pap Ndiaye⁹⁰ étudiant lui aussi le concept d'identité notamment axé sur la condition noire, distingue l'identité « fine » et l'identité « épaisse » en ces termes :

« L'identité fine est le plus petit dénominateur commun qui rassemble un groupe donné à travers une identité prescrite. Une dénomination telle que « Les Noirs en France » procède de l'identité fine. L'identité épaisse, elle, relève de la culture et des origines partagées des groupes sociaux. Elle s'exprime à travers un monde associatif riche, basé sur les origines, conçu pour amortir le choc migratoire et fournir des services culturels à ses membres. »⁹¹.

Dans ces propos, la seconde fonction de l'identité est celle qui sera davantage traitée dans notre réflexion, sans fonder notre analyse essentiellement sur le milieu associatif, mais en prenant également en compte les valeurs culturelles partagées par des acteurs n'appartenant à aucune association afin de pouvoir vérifier si cette identité épaisse peut leur être appliquée.

Selon la pensée de Pap Ndiaye, être « Noir » c'est vivre une expérience sociale partagée qui est d'être considérée comme « Noir ».

De nombreuses autres recherches en sciences humaines et sociales mettent l'accent sur l'identité et sur l'importance du rôle qu'ont les institutions dans la construction identitaire des individus, à l'image des travaux menés par Benedict Anderson sur la genèse des identités nationales ou ceux de Carmel Camilleri sur les stratégies identitaires.

L'identité est alors un construit social dans lequel les représentations jouent un rôle important. Selon Bruno Ollivier, dans l'acception qui nous intéresse, elle :

⁹⁰ Pap Ndiaye est maître de conférences à l'EHESS (Centre d'études nord-américaines).

⁹¹ Boulègue, J. et al. (2007). Les « Noirs » de France, une invention utile ? *Esprit*, (6), pp. 87-88

« Créée, que ce soit dans une famille, une entreprise, une organisation, un groupe social restreint ou une population plus large, un sentiment d'appartenance. »⁹².

Nous comprenons clairement que l'identité se définit comme ce que des individus ont en commun et qui les diffère des autres. En cela, il s'agit de l'affectif qui est touché ce qui renvoie à l'intime de l'individu. Il ajoute qu' :

« Il existe une composante technique des identités, comme il existe une composante historique, parce que toute communication passe par des voies et des supports qui imposent des contraintes techniques à la production et à la transmission de la signification. »⁹³.

Cette citation confirme la dimension technique de la communication tout simplement par rapport à sa diffusion nécessitant des moyens techniques tels que le téléphone, la radio, la télévision ou encore les réseaux. La dimension historique quant à elle, rappelle les éléments ancrés dans les mémoires collectives, socles de la construction identitaire.

C'est ainsi que pour définir l'identité, Bruno Ollivier parle d'«*un système de représentations et de références*» propre à chaque individu. Autrement dit, l'identité est perçue comme un objet imaginaire puisqu'il ne s'agit pas ici de l'identité par le phénotype (couleur de peau, physique). De ce fait, ce sont en priorité les discours des acteurs étudiés qui permettront de saisir cette identité martiniquaise. Nous nous intéressons à la circulation des messages, à partir desquels les individus développent un sentiment d'appartenance ou encore d'exclusion à un groupe.

En d'autres termes, l'identité fait sens aussi bien pour les sujets ou les groupes qui la revendiquent, que pour ceux qui la contestent, car elles véhiculent des significations. Bruno Ollivier écrit que les *phénomènes identitaires [...] impliquent la création, le partage, la transmission de significations partagées*⁹⁴. Ainsi, l'identité renvoie à la fois au moi et à l'autre. On observe alors, que l'identité est associée à des processus

⁹² Ollivier, B. (2007). *Identité et Identification : sens, mots et techniques*. Paris : Lavoisier. p.47

⁹³ Ollivier, B. (2007). *Ibid.* p.47

⁹⁴ Ollivier, B. (2007). *Ibid.* p.26

d'identification⁹⁵, dont Bruno Ollivier, pour éviter toutes ambiguïtés, prend soin d'explicitier à partir de deux sens : Étymologiquement, issue du latin *idem* « le même », et *facere* « faire », le vocable « (s) 'identifier », peut être psychologique, lorsqu'on s'identifie à quelqu'un, ou administratif lorsqu'on s'identifie auprès de quelqu'un. On constate que l'identité est à la fois ce qui unit des individus, mais aussi ce qui les différencie des autres.

En outre, la définition associée à l'expression d'identité collective « *dérive de la stabilisation des groupes sociaux qui en délimitent les frontières.* »⁹⁶. Selon la définition que lui assigne le *Dictionnaire de la sociologie*, l'identité collective renferme plusieurs déclinaisons : « *aptitude d'une collectivité à se reconnaître comme groupe ; qualification du principe de cohésion ainsi intériorisé ; ressource qui en découle pour la vie en société et l'action collective.* »

Cette identité collective a souvent été mise au centre des études en rapport avec les mouvements sociaux mettant en lumière des stratégies identitaires. Ces stratégies peuvent être liées à un désir d'acceptation, de refus ou de négociation de l'identité attribuée.

Cet aspect collectif que renferme l'identité nous invite à tenir compte du processus par lequel se construit cette dernière avec l'apport de chercheurs en sciences sociales sur cette thématique.

2.1.3 Le caractère construit de l'identité

2.1.3.1 Les différentes déclinaisons de l'identité

Parmi toutes les déclinaisons du concept d'identité, seuls trois types reviennent plus fréquemment sous la plume des spécialistes : *identité culturelle, identité ethnique et identité nationale*.⁹⁷

⁹⁵ Ollivier, B. (2007). *Ibid.* p.26

⁹⁶ Identité collective. (2012). Dans R. Boudhon et P. Besnard (dir.), *Dictionnaire de la sociologie*. Paris, France : Larousse.

⁹⁷ Dorais, L. J. (2004). La construction de l'identité. *Culture française d'Amérique*, p. 4

URL : <https://www.erudit.org/livre/CEFAN/2004-1/000660co.pdf>.

Pour ce qui est de leur définition respective, en commençant par l'identité culturelle, de façon objective, elle « *serait la somme de tous les traits caractérisant le mode de vie et la vision du monde d'un peuple quelconque.* »⁹⁸. Dans ce sens, l'identité culturelle apparaît comme un processus par lequel un groupe d'individus partageant une pensée commune sur leur environnement, prend conscience que d'autres individus ou groupes d'individus pensent et agissent d'une manière différente de la sienne.

Denys Cuche, dans son ouvrage *La notion de culture dans les Sciences sociales*⁹⁹, souligne que l'idée d'identité culturelle est conceptualisée aux États-Unis, dans les années 1950. L'objectif était de trouver un outil adéquat permettant de rendre compte des problèmes d'intégration des immigrants. Cette approche reliait l'identité culturelle à la conduite des individus. Et Cuche d'ajouter que *la question de l'identité culturelle renvoie logiquement dans un premier temps à la question plus large de l'identité sociale, dont elle est une des composantes.*¹⁰⁰

L'identité ethnique peut se définir comme :

*« la conscience qu'un groupe (conçu comme partageant une même origine géographique, des caractéristiques phénotypiques, une langue ou un mode de vie communs - ou un mélange de tout cela) a de sa position économique, politique et culturelle par rapport aux autres groupes de même type faisant partie du même état. »*¹⁰¹.

Proche quelque peu de l'identité culturelle, à laquelle elle peut être rattachée à travers la notion d'identité ethnoculturelle, l'ethnicité touche davantage au domaine politique. En effet, plusieurs groupes humains différents les uns des autres de par leur langue, leur culture, leur histoire commune, leur origine régionale, leur apparence physique ou leur religion se retrouvent à partager un territoire sous la juridiction d'un même gouvernement.

Enfin, l'identité nationale :

⁹⁸ Dorais, L. J. (2004). *Op. Cit.* p.4

⁹⁹ Cuche, D. (2010). *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris : La Découverte.

¹⁰⁰ Cuche, D. (2010). *Ibid.*

¹⁰¹ Dorais, L. J. (2004). La construction de l'identité. *Culture française d'Amérique*, p.8

« est la conscience d'appartenir à un peuple qui, sous la gouverne de l'État, a le droit et le devoir de contrôler un territoire bien délimité et de le défendre contre les étrangers si besoin est. »¹⁰².

Cette définition montre une cohésion entre les membres d'un peuple devant se battre pour leur nation rappelant aussi les principes de l'armée française qui stipule d'après la première règle du code du soldat *« Au service de la France, le soldat lui est entièrement dévoué en tout temps et en tout lieu. »¹⁰³*. Ce qui signifie que le soldat doit être au service de son pays, de sa patrie. Nous pourrions donc vérifier ou non cette définition dans l'analyse des discours recueillis auprès des sujets interrogés.

Nous poursuivons notre réflexion en apportant des éléments de définition au mot « nation » pour ensuite définir ce qu'on entend par « identité nationale ».

Empruntée au latin *natio*, *-onis*, nom d'action, qui correspond au verbe *nasci* (naître) puis, par métonymie et spécialisation, la nation renvoie à un *« ensemble d'individus nés en même temps dans le même lieu. »¹⁰⁴*. Dans son sens moderne, la nation est définie comme un *groupe humain, généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun¹⁰⁵*. Bruno Ollivier, en évoquant Smith, explique que ce dernier définit la nation *« comme une population nommée qui partage un territoire délimité dans l'histoire, des mémoires et des mythes d'origine communs, une culture publique standardisée, une économie spécifique, de la mobilité territoriale et des droits et devoirs légaux pour tous ses membres. »¹⁰⁶*.

Gérard Noiriel nous rappelle toutefois qu'il ne s'agit pas d'une « invention » toute faite, puisque d'autres formulations existaient pour exprimer à peu près le même discours : *« on parlait alors de « personnalité », d'« âme », ou de « caractère national »*. Comme l'explique G. Noiriel, l'égalité est inhérente à la conception de la citoyenneté française

¹⁰² Dorais, L. J. (2004). *Ibid.* p.8

¹⁰³ Issue du Code du soldat, lequel est accessible à partir du lien suivant : <http://www.defense.gouv.fr/terre/bloc-les-essentiels/code-du-soldat>

¹⁰⁴ Nation. (2010). Dans A. Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p.6049-6050

¹⁰⁵ Nation. (2010). Dans A. Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p.6049-6050

¹⁰⁶ Ollivier, B. (2009). *Les identités collectives à l'heure de la mondialisation*. Paris : Les Essentiels d'Hermès. p.64

comme le clame sa devise, qui se veut avant tout politique et aucunement fondée sur le sang.

Benedict Anderson a montré que ces deux vocables sont apparus au même moment, permettant aux gouvernements d'assembler des groupes d'individus différents sur les plans culturel et social pour résulter d'une seule collectivité. Il montre comment le développement de la presse écrite a pu, en offrant à ses lecteurs un sentiment d'appartenance à un ensemble national, donner naissance à la « communauté imaginée »¹⁰⁷ à laquelle renvoie la nation. En effet, ce dernier distingue *la nationité* (nationess)¹⁰⁸ qui désigne le sentiment d'appartenance à la communauté imaginée qu'est la nation, de la nationalité (nationality) qui octroie aux membres de la nation des droits et des devoirs politiques et qui crée un lien d'allégeance à l'État. Benedict Anderson se démarque également de Gellner, selon lequel c'est le nationalisme qui « invente » des nations là où celles-ci n'existent pas, et de tous les théoriciens qui, selon lui, hypostasient l'existence du nationalisme et n'y reconnaissent qu'une idéologie politique¹⁰⁹. Il prétend qu'imaginer la nation est historiquement apparue suite à l'affaiblissement de trois conceptions culturelles dans l'esprit des hommes :

- *l'idée qu'une langue-écriture particulière offrait un accès privilégié à la vérité ontologique ;*
- *la conviction que la société était naturellement organisée autour et au-dessous de centres-éminents ;*
- *une conception de la temporalité dans laquelle cosmologie et histoire se confondaient, où les origines du monde et des hommes étaient foncièrement identiques*¹¹⁰.

Ces trois acceptations donnaient un certain sens aux fatalités quotidiennes de la vie.

¹⁰⁷ Anderson, B. (1996). *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris : La Découverte. p.18

¹⁰⁸ Neveu, C. (2014). Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté. *Revue européenne des migrations internationales*, 20(3), 89-101.

¹⁰⁹ Savarese, E. (1996). B. Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. *Politix*, 9 (36), p.198-202.

¹¹⁰ Savarese, E. (1996). *Ibid.*

Les historiens eux, affirment que les nations, sont apparues au moment où les progrès de la culture écrite ont permis l'émergence d'une « république des lettres » en Europe. Comme le soutient Benedict Anderson, l'imprimerie aurait eu des conséquences sur la prise de conscience nationale.¹¹¹

Dans *Nations et nationalisme*, paru en 1983, Ernest Gellner donne une définition politique du nationalisme entendu comme « *principe qui exige que l'unité politique et l'unité nationale se recouvrent.* »¹¹². Il place ainsi la question nationale au croisement d'évolutions politiques, économiques et sociétales. De toute évidence, ce principe de nationalisme est le fruit d'un rapport de force exercé par l'État sur la population qu'il contrôle. Sylvain Khan écrit que « *le nationalisme, lui, est une idéologie par [laquelle] on établit une hiérarchie entre les nations, au sommet de laquelle on place la sienne, ce qui va de pair avec l'infériorisation des nations voisines.* »¹¹³. L'auteur évoque quelques-uns de ceux qui se sont intéressés à ce à quoi se réfère l'État-nation à l'image de Benedict Anderson, John Breuilly, Ernest Gellner, Eric Hobsbawm ou encore Miroslav Hroch en soulignant que « *quoi qu'en aient dit les romans nationaux, la nation n'est pas l'expression d'une réalité culturelle donnée et figée de tout temps, de toute éternité, avatar d'une essence.* »¹¹⁴.

En faisant référence à Benedict Anderson, Riva Kastoryano affirme que le développement de l'immigration, l'évolution des moyens de communication, la nouvelle civilisation industrielle et les mobilités sociales et géographiques qui s'en sont suivies ont entraîné une prise de conscience, un repli identitaire et des revendications nationalistes selon lesquelles les identités ethniques refoulées devraient prendre forme dans des États nations eux-mêmes ethnicisés.¹¹⁵

Lors d'une conférence consacrée à l'idée de la nation, à la Sorbonne en 1882, Ernest Renan présentait une critique de la conception allemande de la nation pour définir la nation

¹¹¹ Thiesse, A. M. (1999). *La création des identités nationales*. Paris : Éditions du Seuil. p.69

¹¹² Gellner, E. (1989). *Nations et nationalisme*. Paris : Payot. p.11

¹¹³ Kahn, S. (2014). L'État-nation comme mythe territorial de la construction européenne. *L'Espace géographique*, (3), p.245

¹¹⁴ Kahn S. (2014). *Ibid*, p.242

¹¹⁵ Kastoryano, R. (2006). Vers un nationalisme transnational. Redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire. *Revue française de science politique*, 56(4), 533-553.

qui se veut comme fondée sur la langue, « la race » ou la religion. Dans le même discours, le philosophe rappelait les fondements de la conception française supposant, quant à elle, une adhésion consciente et volontaire d'une population à un même idéal. Et Renan de préciser :

« La nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. »¹¹⁶.

Benedict Anderson s'est alors demandé : *« Pourquoi est-ce précisément les communautés créoles qui acquièrent si tôt le sentiment de former une nation – bien avant la plus grande partie de l'Europe ? Pourquoi ces provinces coloniales, qui rassemblaient généralement de fortes populations opprimées [...], ont-elles donné naissance à des créoles qui redéfinirent sciemment ces populations comme autant de ressortissants d'une même nation ? »¹¹⁷.*

Nous nous appuyerons sur le cas de la catégorie que B. Anderson nomme les « pionniers créoles », puisqu'il permet d'accéder aux caractéristiques des nations « imaginées ». C'est en effet dans les colonies des Amériques que sont trouvées les prémices du nationalisme. Là, pour la première fois, s'expérimente la possibilité d'être ici et là-bas, tout en opérant une séparation de l'identique. Ainsi *« le Créole (...) ne pouvait (plus) être un authentique Espagnol. »¹¹⁸*. Ce « dédoublement », accentué par les capacités de communication entre les deux bords de l'Atlantique, fait naître la capacité de *« s'imaginer comme des communautés parallèles et comparables de l'Europe dans le dernier quart du 18e siècle. »¹¹⁹*.

2.1.3.2 Comment se construit l'identité d'un peuple ?

Les discours qui circulent à travers l'école — notamment à travers les cours d'histoire (portant sur les origines de la nation, sur ses batailles et ses combats, sur ses

¹¹⁶ Renan, E. (1882). *Qu'est-ce que la nation ?* Paris : Calman Levy.

¹¹⁷ Anderson, B. (1996). *Op. Cit.* p.61

¹¹⁸ Anderson, B. (1996). *Op. Cit.* p.69

¹¹⁹ Anderson, B. (1996). *Op. Cit.* p.193

victoires et ses échecs, sur ses représentations mythiques...), à travers les comptines, les chants patriotiques et les cours de géographie (qui représentent et établissent dans les imaginaires les frontières correspondant aux territoires nationaux) — participent à la construction d'un sentiment d'appartenance à cette « communauté imaginaire ». En référence à M. Keating, on distingue trois éléments constituant une identité régionale : premièrement, un élément cognitif (les individus doivent connaître la région et ses limites), un élément affectif (donnant le sentiment d'une identité commune dans l'espace), et enfin un élément instrumental (qui doit générer une mobilisation pour une action collective).¹²⁰.

Certains chercheurs évoquent la question de la construction identitaire. À titre d'exemple, Louis-Jacques Dorais et Anne-Marie Thiesse font référence au processus de construction identitaire dans leurs travaux. Pour le premier cité, il s'agit de mettre en avant la construction des identités culturelles, ethniques et nationales. L'identité culturelle est définie comme « *le processus grâce auquel un groupe d'individus partageant une manière partiellement commune de comprendre l'univers, d'agir sur lui et de communiquer ses idées et ses modèles d'action prend conscience du fait que d'autres individus et d'autres groupes pensent, agissent et (ou) communiquent de façon plus ou moins différente de la sienne.* »¹²¹. Pour lui, l'identité ne peut être appréhendée qu'à travers l'interaction.

Thiesse quant à elle a abordé les longs processus de construction d'identités nationales et montre le rôle des producteurs et diffuseurs de patrimoine que sont les intellectuels ou encore les poètes dans le processus de création des nations modernes¹²². Elle indique que la construction des identités nationales s'appuie sur l'identification des ancêtres, incluant l'élaboration des mythes fondateurs et la fabrication de la langue nationale, le folklore et des paysages. Elle ajoute que la nation est une invention et « *le sentiment national n'est spontané que s'il est parfaitement intériorisé ; il faut préalablement l'avoir enseigné* »¹²³.

¹²⁰ Guermond, Y. (2006). L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique. *L'Espace géographique*, (4), 291-297.

¹²¹ Dorais, L. J. (2004). La construction de l'identité. *Culture française d'Amérique*, p.9

¹²² Thiesse, A. M. (1999). *La création des identités nationales*. Paris : Éditions du Seuil.

¹²³ Thiesse, A. M. (1999). *Ibid.* p.14.

Par ailleurs, Edmond Marc Lipiansky soutient que « *l'identité se modifie tout au long de l'existence. [...] La construction identitaire apparaît comme un processus dynamique, marqué par des ruptures et des crises, inachevé et toujours repris.* »¹²⁴.

Pour Brubaker, dans une approche dynamique, l'identité n'est pas une donnée qui définirait de manière immuable l'individu. Elle est sujette aux changements et est par conséquent évolutive. C'est ainsi qu'elle doit être pensée davantage comme une perpétuelle construction¹²⁵.

En définitive, l'identité est à la fois individuelle et collective. C'est le résultat d'une relation entre individus ou groupes d'individus d'où le caractère social que lui reconnaît Denys Cuche.

Ainsi, le discours des migrants martiniquais va permettre d'appréhender leurs identités collectives en construction à travers l'usage des médias, mais également l'idée de cette conscience nationale qui les rassemble. Dans cette recherche, le terme identité est employé pour désigner l'ensemble des représentations, des connaissances ou encore des souvenirs d'une histoire qu'auraient en commun les Martiniquais étudiés.

¹²⁴ Lipiansky, E. M., Taboada-Leonetti, I. et Vasquez, A. (1998). Introduction à la problématique de l'identité. In C. Camilleri (dir), *Stratégies identitaires*. Paris : PUF. p.26.

¹²⁵ Brubaker, R. et Junqua, F. (2001). *Op. Cit.*

2.1.4 L'imaginaire spatial et l'identité

Concept aux contours pluriels, l'imaginaire est aussi appliqué à la géographie. Pour Bailly, ce terme englobe des représentations, des images, des symboles, des mythes même porteurs de sens et unissant les sociétés et se projetant dans l'espace¹²⁶.

Porter le regard sur le lien existant entre l'imaginaire spatial et l'identité, c'est prendre en considération la question liée au territoire. Ce dernier, *classiquement défini comme une portion d'espace appropriée physiquement et mentalement par un groupe social, se complexifie à travers le dialogue permanent entre représentations et réalités concrètes*¹²⁷. Chivallon considère que le territoire est une manière *de construire le social par l'espace, redevable du modèle de la communauté solidaire*¹²⁸. Les relations entre les identités et le territoire constituent l'une des interrogations de la géographie. Le territoire se présente comme étant imprégné de la conscience ou encore de l'identité.

Compte tenu des publications scientifiques récentes en géographie, deux lectures des faits de territoire sont pointées du doigt :

- La première met en exergue *la capacité des sociétés de se donner des représentations, des symboles, une façon de comprendre et signifier leur propre histoire et leur environnement avec pour résultat une identité à la fois spatiale et communautaire* ;
- la seconde annonce *le déclin des identités et la fin des territoires sous les forces de standardisation qui nivellent les différences jusqu'à l'éclatement des espaces de références et de cadre de vie dont l'effet le plus senti reste la mobilité des individus*¹²⁹.

¹²⁶ Bailly, A. S. (1989). L'imaginaire spatial : plaidoyer pour la géographie des représentations. *Espaces Temps*, 40(1), 53-58.

¹²⁷ Cognard, F. (2011). Une approche géohistorique de l'identité territoriale néo-zélandaise. *L'information géographique*, 75(2), p.6

¹²⁸ Chivallon, C. (1999). Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre ? *Géographie et cultures*, (31), 127-138.

¹²⁹ Sénécal, G. (1992). Aspects de l'imaginaire spatial : identité ou fin des territoires. *Annales de Géographie*, 101(563), p.29

Si dans la première lecture, l'individu s'inscrit dans un processus d'attachement au territoire, dans le second cas l'individu se construit son propre espace de référence en s'identifiant à d'autres lieux qui diffèrent avec son pays d'origine. C'est alors que l'individu connaît une rupture avec son territoire d'origine. C'est donc par le biais des réseaux de communications qu'il réduit cette rupture, mais ces derniers *accentuent encore davantage l'inadéquation entre individus et son environnement immédiat*.¹³⁰

Ainsi, dans le prolongement de la réflexion de Gilles Sénécal, qui s'intéresse principalement à l'environnement urbain et à la vie associative locale, nous pouvons nous demander si l'imaginaire possède des frontières, ou si au contraire il peut se télescoper avec d'autres imaginaires.

Ce regard porté sur l'identité du territoire permet de mettre en évidence les données formant un espace géographique, son patrimoine, mais aussi les caractéristiques culturelles partagées de ses habitants. Guérin-Pace et Filippova n'examinent pas des territoires construits par des collectifs et des individus, mais plutôt les identités telles qu'elles s'élaborent, en d'autres termes les modes de fabrication propre à un territoire. *Le territoire a statut de modalité d'identification, amenant à l'analyse de son rôle et de ses fonctions dans les processus identitaires*¹³¹.

Des chercheurs à l'INED réunis en 2007 ont tenté de comprendre comment se fonde le sentiment d'appartenance. Parmi eux, Marie Laetitia Helluy des Robert dont la thèse a porté sur le sentiment national français, estime qu'il existe trois degrés d'intensité du lien à l'espace¹³² :

- *L'attachement spatial* : il s'agit du premier degré du lien spatial. Il peut se limiter à un lien affinitaire avec un lieu.
- *L'appropriation spatiale* : Elle rentre en jeu lorsque l'individu s'investit de manière affective dans les lieux. On distingue différentes formes d'appropriation : *culturelle*

¹³⁰ Sénécal, G. (1992). *Ibid.* p.29

¹³¹ Fourny, M. C. (2009). Ces lieux qui nous habitent : identité des territoires, territoires des identités. *Géocarrefour*, 84, pp.1-2

URL : <http://geocarrefour.revues.org/bu-services.martinique.univ-ag.fr:5000/6722>

¹³² Guérin-Pace, F. et Filippova, E. (2008). *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*. La tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

(référence à la culture du pays), physique (par la fréquentation du territoire) et mémorielle (importance de l'imprégnation enfantine).

- Et pour finir, l'incorporation qui existe quand les lieux font totalement sens pour l'individu.

Toutefois, ce n'est pas évident de mettre en avant l'identité sociale qui ressort d'un territoire compte tenu des nombreux brassages de populations occupant un même espace.

Dans la continuité de cette approche de la notion d'identité, nous apporterons des précisions sur ce que représentent les « pratiques culturelles » en dressant les définitions qui y font référence, mais aussi comment elles sont abordées par les chercheurs de diverses disciplines, telles que la philosophie, la sociologie et les sciences de l'information et de la communication.

2.2 Réflexions sur les pratiques culturelles

Pour commencer, des éléments de définitions sont nécessaires pour comprendre cette expression. À quoi renvoient ces pratiques culturelles ? Quelle place et quel rôle jouent-elles ?

2.2.1 Éléments de définition

Les pratiques culturelles sont étudiées en Sciences de l'information et de la communication en fonction des objets auxquels le chercheur veut s'intéresser (lieux de culture, industries culturelles, culture médiatique..). Le terme « pratiques culturelles » recouvre une variété d'activités ancrées dans le monde de l'art et de la culture et celui de la distraction et des loisirs¹³³.

Pour commencer, la notion de « pratiques culturelles » est composée de deux vocables que nous expliciterons avant de la théoriser : « pratique » et « culturelle » en référence au mot « culture ».

Selon l'acception qui suit, le terme « pratique » renvoie aux :

¹³³ Pronovost, G. (2003). *Regards croisés sur les pratiques culturelles*. Paris : La documentation française.

*Conduites complexes ayant pour objet les médias, incluant choix, appropriation, réflexivité, contextualité, valeur morale, culturelle et sociale*¹³⁴.

Étymologiquement, le terme « pratique » vient du grec *prattein* signifiant « agir », qui donne *praxis* signifiant « action ». Selon le Grand Robert, dans la didactique, le mot désigne *une activité en vue d'un résultat, opposée à la connaissance d'une part, à l'être d'autre part*.

On peut également associer les pratiques au vocable « usage » du latin *usare*, signifiant « employer ». Josiane Jouët¹³⁵ retrace les origines théoriques de ce concept et les apports de la sociologie des usages dans la compréhension des phénomènes de communication. Les recherches se sont d'abord intéressées aux TIC, puis ont approché progressivement les usages sociaux des machines à communiquer auprès de diverses catégories de populations tels que les jeunes, les personnes âgées... Ainsi, l'observation des usages sociaux des TIC montre la façon dont ils s'insèrent dans des pratiques familiales ou encore professionnelles constituées ou préexistantes.

D'autre part, l'adjectif « culturelle » est défini comme ce « *qui est relatif à la culture en tant qu'acquisition et possession par l'esprit des connaissances qui l'enrichissent*. »¹³⁶. La culture est un sujet d'investigation dans des domaines interdisciplinaires. Qu'ils soient sociologues, anthropologues, historiens ou hommes politiques, tous divergent sur ce à quoi elle se rapporte. Les sciences de l'information et de la communication ont également leur point de vue sur le sujet. Selon Bruno Ollivier :

*« la culture est alors vue comme une obligation, un impératif, quelque chose qu'il faut acquérir, dominer, posséder, et non comme un phénomène qu'on observe. »*¹³⁷

Dans ce cas précis, la culture apparaît comme une contrainte puisque l'individu se doit d'en être doté. Si la culture est définie par rapport à un groupe social, elle se manifeste à

¹³⁴ Bélice, C., Bianchi, J et Jourdan, R. (2000). *Op. Cit.* p.283.

¹³⁵ Jouët, J. (2000). Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux*, 18(100), 487-521.

¹³⁶ Culturel. (s.d). Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi).

URL : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?29;s=3008122545;r=2;nat=;sol=0;>

¹³⁷ Ollivier, B. (2007). *Les sciences de la communication : théories et acquis*. Paris : Armand Colin. p.183

travers les représentations et les actes de l'individu. Cependant, le rapport entre l'individu et les cultures qu'il rencontre au cours de sa socialisation semble complexe.

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, la culture est l'un des concepts les plus employés. La recherche anthropologique appréhende la culture comme un ensemble composé de systèmes symboliques (la langue), d'idées, de croyances et des pratiques telles que les rituels, les échanges, etc.

En outre, elle peut être définie comme l'ensemble des représentations et pratiques d'un groupe social déterminé. Il s'agit davantage d'une conception collective du mot « culture », puisqu'elle répond à des valeurs, des normes et des pratiques qui tendent à différencier un groupe d'un autre.

Les concepts de culture et d'identité partagent une relation qui pose que « *toute culture fonde l'existence d'identité* ». Les groupes et les individus subissent alors une séparation donnant d'un côté ceux qui ne la possèdent pas et d'un autre ceux qui la possèdent. La définition qu'en donne Philippe Coulangeon, se veut ouverte et renvoie à :

« l'ensemble des activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique qui engagent des dispositions esthétiques et participent à la définition des styles de vie. »¹³⁸.

Du point de vue de la coexistence des cultures chez l'individu, notre propos ici n'est pas d'affirmer l'idée selon laquelle l'individu possède, de façon permanente, une seule culture qui serait le résultat de ses appartenances diverses. Au contraire, lors de sa socialisation dans différents groupes, l'individu intériorise une partie de leur système de savoir culturel, dont l'influence sur ses propres représentations dépend du contexte social dans lequel il est inséré, ainsi que la nature de la socialisation subie.

L'École du culturalisme américain a œuvré à l'avènement d'une nouvelle discipline dans les années 30, l'anthropologie culturelle, dont le fondateur est Frantz BOAS. Ce dernier s'est focalisé sur les conséquences des migrations liées à leur nouvel environnement en comparant les premières et secondes générations de migrants aux populations d'origine.

¹³⁸ Coulangeon, P. (2005). *Sociologie des pratiques culturelles*. Paris : La Découverte. pp.3-4.

Dans cette approche anthropologique de la culture, il est important de retenir son caractère socialement appris et transmis. Celui-ci voulait prouver qu'étudier la variabilité culturelle était un des moyens les plus sûrs de confirmer l'unité de l'homme. En France, l'intérêt des sociologues pour les pratiques culturelles qui émerge véritablement dans les années 60 est dû au contexte institutionnel de l'époque, puisqu'en 1959 est créé un ministère des Affaires culturelles, sous l'égide d'André Malraux.

Dans les lignes suivantes, nous aborderons l'apport des *Cultural Studies* et celui d'autres études ayant porté sur la réception des médias.

2.2.2 Analyse de produits médiatiques selon diverses approches scientifiques

2.2.2.1 L'apport des *Cultural Studies*

Les pratiques culturelles s'apparentent à la consommation de biens culturels en relation à la définition courante de la notion de culture comme industrie. Pour mieux comprendre ce à quoi renvoient les pratiques culturelles, il convient de nous pencher sur les études culturelles et leurs apports.

À l'origine, les *Cultural Studies*¹³⁹ sont apparues en Grande-Bretagne dans les années 50, et ont pour objet les productions de culture qui ne font pas partie des humanités classiques. Elles insistent aussi sur la dimension interculturelle propre à toute culture dans un monde en changement perpétuel. La littérature, la peinture, le cinéma, la photographie, la télévision sont les productions privilégiées de ces *Cultural Studies*. Cette équipe de recherche a donc utilisé des concepts variés pour formuler leur désaccord avec la sociologie des médias, behavioriste et fonctionnaliste en insistant sur le contexte social dans lequel s'insère la réception des médias. Le socle de départ des *Cultural Studies* est la réception des médias à travers le modèle d'encodage/décodage médiatique. À partir de ce modèle se distinguent trois positions types.

¹³⁹ Parmi les « pères fondateurs » des *Cultural Studies*, on compte Richard Hoggart, Raymond Williams, professeur de littérature anglaise, et Edward P. Thompson, historien. L'un des grands domaines des *Cultural Studies* est l'étude de la réception des médias. Les textes de ces auteurs sont très peu traduits en français, mais il n'empêche que ce courant de pensée est très présent dans les débats portant sur les médias.

Dans un premier temps, quand l'individu décode un discours télévisuel en utilisant la même grille d'interprétation que ceux qui ont construit le programme, sa position est dominée. Il est dit que le code de réception est *dominant* ou *hégémonique*. Dès lors que le récepteur ne remet pas en cause le sens principal du message et l'interprète en prenant comme exemple une situation reflétant ses propres intérêts, la position est dite négociée. En effet, le code de réception fait jouer une adaptation ou encore une distance de la part du public.

En troisième lieu, quand le décodeur, tout en comprenant le sens du message véhiculé par le programme télévisuel, l'interprète selon une autre logique que celle prônée, on parle alors du code d'opposition. De ce modèle, on peut relever une approche plutôt structuraliste de la culture.

La question centrale de ce courant de recherche est de comprendre en quoi la culture d'un groupe fonctionne comme contestation de l'ordre social ou au contraire comme mode d'adhésion aux rapports de pouvoir¹⁴⁰.

Les chercheurs qui formaient les *Cultural Studies* intègrent l'université de Birmingham et voient leurs travaux se diffuser progressivement. C'est ainsi que naît en 1964 le Centre for Contemporary Cultural Studies¹⁴¹. Par la suite, fort de l'intérêt porté aux pratiques culturelles, les chercheurs du centre décident de prendre en compte la diversité des produits culturels consommés par les classes populaires (la publicité, puis les médias audiovisuels et leurs programmes d'information et de distraction).¹⁴²

Suite à cela, l'appellation *Cultural Studies* a pu désigner :

*L'ensemble des approches qui replacent la communication médiatique sur un horizon plus large que le seul « schéma canonique ».*¹⁴³

Ainsi, l'élargissement des *Cultural Studies* tient du fait de l'apport des disciplines humanistes. Par ailleurs, un autre mouvement affecte le courant, il s'agit du caractère « ethnographique » des théories de la communication des médias à une analyse de leur

¹⁴⁰ Mattelart, A. et Neveu, E. (2003). *Introduction aux Cultural Studies*. Paris : La Découverte, p.4

¹⁴¹ Mattelart, A. et Neveu, E. (2003). *Ibid.* p.28

¹⁴² Mattelart, A. et Neveu, E. (2003). *Ibid.* p.35

¹⁴³ Bélice, C., Bianchi, J et Jourdan R. (2000). *Pratiques médiatiques*. Paris : CNRS Éditions. p.79.

réception. Ce courant a développé son intérêt pour ce qui concerne les minorités ethniques, la constitution des identités nationales et tous les lieux de lutte, pour légitimer des pratiques spécifiques.

Comme le rappelle Armand Mattelart, Stuart Hall a évoqué certains facteurs majeurs pour expliquer le « repositionnement » des Cultural Studies. Parmi ces facteurs, il y a « *la globalisation* », « *la fracture des paysages sociaux* » dans les « *sociétés industrielles avancées* », « *la force des migrations* » ainsi que « *le processus d'homogénéisation et de différenciation qui mine [...] la force organisatrice des représentations de l'État-nation, de la culture nationale.* »¹⁴⁴.

S'il n'est pas l'œuvre exclusive des chercheurs des Cultural Studies, les travaux dans le domaine de la réception des médias restent dynamiques.

2.2.2.2 Diverses études sur la réception des médias

Les séries et les films télévisés font partie des produits culturels dont la consommation de masse est sans cesse renouvelée. Ainsi, comme l'affirme Gilles Pronovost, dans son ouvrage *Médias et pratiques culturelles*¹⁴⁵ : les médias sont tributaires et partie prenante des pratiques culturelles. En effet, la télévision transforme le public en consommateur, si bien que le programme proposé par la radio ou encore le cinéma mobilise le temps de réception de ce public et le temps de diffusion de leur message.

Aux États-Unis, le modèle empirique du sociologue Lasswell privilégie une vision plus radicale des effets directs des médias sur les publics. Ce courant fonctionnaliste considère que les médias sont comme des systèmes d'information et de communication qui agissent sur le système social de l'individu. Ce dernier se trouve hypnotisé par l'effet des médias qui agissent selon le modèle de « la seringue hypodermique ».

La sociologie fonctionnaliste a cherché des médiations qui existent entre émission et réception. En outre, les études dites « Usages et gratifications » constituent en ce sens une

¹⁴⁴ Mattelart, A. et Neveu, E. (2003). *Op. Cit.* p.59

¹⁴⁵ Pronovost, G. (2004). *Médias et pratiques culturelles*. Grenoble : PUG. p.6

avancée. Elles mettent en lumière un récepteur plus actif. En effet, *elles questionnent ses « usages » des médias, les plaisirs qu'il y prend, la façon dont il « négocie » ses lectures*¹⁴⁶. C'est en ce sens que l'on octroie aux récepteurs la capacité de rendre compte eux-mêmes de leurs pratiques.

À partir de 1933, une vague d'intellectuels juifs fuit l'Allemagne et l'Autriche ; certains s'installent aux États-Unis à l'image de Paul Lazarsfeld, sociologue et psychologue autrichien. Ce dernier est l'un des grands pionniers des méthodologies en Sciences humaines, avec notamment la réalisation de ces enquêtes d'opinion publique dans les années 1940 sur la société américaine. Il est davantage connu pour la publication de diverses études sur l'écoute de programmes radiophoniques. Quelques autres de ses recherches s'inscrivent dans ce même élan, tels que les effets de la consommation de la radio sur les relations familiales, la consommation des médias chez les jeunes, le rôle de la communication interpersonnelle dans des domaines divergents ou encore le rôle éducatif des médias... Les premières conclusions de ses travaux révèlent que les publics dotés d'un faible niveau d'éducation mettent davantage leur confiance dans la radio pour obtenir des informations alors que ceux dont le niveau d'éducation est plus élevé se fient plutôt à l'écrit.

De surcroît, Paul Lazarsfeld a également été en collaboration avec Katz pour des avancées théoriques. Fondés sur des données qualitatives, mais aussi quantitatives, ces travaux mettent en avant l'importance des choix qu'opèrent les individus en fonction de leurs besoins et leurs aspirations. La plus connue des théories qu'ils ont développées est celle du « *two-step flow* » et la notion du « *leadership d'opinion* ». Cette théorie s'est notamment illustrée lors d'une enquête menée dans l'Ohio durant la campagne électorale de 1940. Avec son équipe, ils ont cherché à saisir les causes du choix de vote des électeurs. Les conclusions de cette étude montrent qu'il existe un lien fort entre le milieu socioculturel et l'orientation du choix de vote. Ils concluent que les leaders d'opinion ont un rôle fondamental qui apparaît d'une plus grande importance sur les décisions des électeurs, que celle des médias de masse. De même, ils mettent en évidence que la communication interpersonnelle joue un rôle similaire chez différents publics, sur la base d'une série d'enquêtes réalisées sur la réception des médias.

¹⁴⁶ Mattelart, A. et Neveu, E. (2008). Les ambivalences des chantiers de la réception. Paris : La Découverte

Ils ont démontré que les messages qu'émettent les médias transitent par des leaders d'opinion avant de parvenir aux récepteurs. Il ressort que l'influence des mass media n'est effective que lorsqu'elle est prise en relais par l'influence personnelle existant au sein des groupes primaires (famille, amis ou de collègues). Au sein de ces groupes, les contacts paraissent avoir davantage d'influence que les mass media, notamment à l'égard des intentions de vote.

La thèse d'un « two-step flow » s'explique par un flux à deux paliers de la communication, en particulier, de l'influence qui s'exercerait d'abord des mass media sur les leaders d'opinion, puis de ceux-ci vers ceux qu'ils influencent. Ainsi, ces leaders d'opinion consomment davantage les mass media que ceux sur lesquels ils ont une influence, au moins dans le domaine au sein duquel s'exerce cette dernière.

À cette époque, les nouveaux médias, en l'occurrence, la radio et le cinéma sont présentés comme des moyens puissants d'influence des esprits (les femmes, les enfants, ou les masses) et cela suscite de vives craintes. C'est en grande partie la raison pour laquelle la sociologie des médias a pris son essor au courant des années quarante, afin d'en mesurer la portée, mais aussi l'exactitude.

Dans les années soixante-dix, les études de réception ont elles aussi montré que le récepteur n'est pas dépourvu de liberté face aux messages auxquels il s'expose. Au contraire, il mène toujours un travail qui dépend de ses ressources culturelles¹⁴⁷. Ainsi, en s'appuyant sur son vécu, sa culture, son statut social, son milieu social ou encore ses connaissances, il peut interpréter à sa façon les messages qu'il reçoit.

En France, la première grande enquête sur les pratiques culturelles a été menée auprès d'une sélection de 2000 répondants entre l'année 1973 et 1974. Ainsi, les sondages effectués en France ont fait l'objet d'analyses, particulièrement par Olivier Donnat.

Ce dernier revisite les évolutions du phénomène depuis les années 60. Il regroupe les pratiques culturelles contemporaines majeures telles que la télévision, la musique, la lecture, le cinéma, le musée, les arts vivants, et les pratiques amateurs.

¹⁴⁷ Il s'agit des ressources culturelles propres aux « communautés d'interprétation » dont il fait partie.

D'autre part, Philippe Coulangeon s'est lui aussi intéressé aux pratiques culturelles à travers le champ sociologique. Il ouvre la définition des pratiques culturelles « *incluant notamment certaines activités de semi-loisirs (jardinage, bricolage) en tant qu'elles participent à la définition du style de vie et d'identité culturelle de certains groupes sociaux, ainsi que les pratiques liées à l'information et aux nouvelles technologies.* »¹⁴⁸. Il réalise une synthèse des théories sociologiques qui abordent les pratiques culturelles du modèle de la stratification sociale aux théories « postmodernes » sur la fluidité et l'instabilité des pratiques et des styles de vie. Coulangeon passe en revue les différents domaines d'activités que sont : la télévision, la lecture, l'écoute de la musique, les pratiques amateurs, et toute autre « *activités pratiquées pour le plaisir à des fins personnelles ou pour un cercle restreint de proches* »¹⁴⁹, auxquels s'ajoutent les sorties culturelles¹⁵⁰.

Il en ressort que les enquêtes relatives au domaine culturel doivent se limiter à un bref inventaire des habitudes et des comportements de la population étudiée. La mise en place de dispositifs par le biais de la création de musées ou de la construction de maison de la culture encourage les études sur les pratiques culturelles. D'autres pays, situés en Europe de l'Est ont eux aussi procédé à quelques sondages dix ans plus tard.

Aujourd'hui, il n'est plus possible de restreindre les études des pratiques culturelles à la fréquentation de lieux culturels, compte tenu de l'importance des technologies de l'information et de la communication.

Comme l'affirme Gilles Pronovost :

*« Les médias et les nouvelles technologies contribuent indéniablement à amplifier de manière significative l'accès aux produits culturels, avec pour conséquence un élargissement réel du public de la culture. »*¹⁵¹.

¹⁴⁸ Coulangeon, P. (2010). *Sociologie des pratiques culturelles*. Paris : La Découverte. p.4

¹⁴⁹ Coulangeon, P. (2010). *Ibid.* p.73.

¹⁵⁰ Coulangeon, P. (2010). *Ibid.* p.4

¹⁵¹ Pronovost, G. (2002). *Les enquêtes de participation culturelle : une comparaison France-Québec-États-Unis*.

URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/pratiques-culturelles/participation-culturelle.pdf>

En effet, les individus sont de plus en plus nombreux à participer à un concert par le biais de la télévision qu'en s'y rendant sur place. Comme l'illustre l'exemple des États-Unis, en 1997, où le nombre d'auditeurs de la musique classique ou de pièces de théâtre est presque deux fois plus important par le petit écran qu'en salle de spectacle¹⁵². De même, la musique a changé de statut à l'aube du XXe siècle. Elle quitte d'abord les salles de concert et est diffusée par l'intermédiaire du téléphone, au travers de la radio avant de l'être par la télévision et par le support du disque. Les supports de diffusion de la musique finissent eux aussi par évoluer puisque celle-ci peut être enregistrée sur « *cylindre, disque 78 tours, microsillon, disque compact avant de se dématérialiser et de passer par les réseaux informatiques.* ». ¹⁵³

Dans la continuité de ces études, nous nous efforcerons de mêler les pratiques culturelles aux pratiques médiatiques que l'on associe plus communément aux loisirs, lors de la mise en place de notre sondage auprès de notre échantillon¹⁵⁴.

D'autre part, les enquêtes portant sur les pratiques culturelles ont eu comme précurseurs les études en communication. En effet, après la période de l'entre-deux-guerres, de nombreux questionnements émanaient déjà sur l'écoute de la radio, son rôle et les influences des médias de masse sur la population. En rejoignant les propos de Pronovost, il s'avère que l'on assiste « *à un élargissement certain de cette notion de démocratisation de la culture.* » ¹⁵⁵. Nous comprenons donc que les pratiques culturelles se sont davantage étendues reconnaissant le rôle des médias comme étant des *pratiques culturelles populaires*¹⁵⁶.

De plus, on remarque que les thématiques principales de ces études varient selon les situations sociales, politiques et économiques.

De surcroît, depuis les années 1980, un vaste champ d'études s'est constitué autour des cultures postcoloniales se référant aux groupes « minoritaires » ou encore des colonisés

¹⁵² Sur la base des données recueillis suite à l'étude sur participation culturelle via divers médias aux États-Unis en 1997 dans le rapport de Gilles Pronovost sur « *Les enquêtes de participation culturelle : Une comparaison France-Québec-États-Unis* »

¹⁵³ Ollivier, B. (2007). *Les sciences de la communication : théories et acquis*. Paris : Armand Colin. p.145

¹⁵⁴ La méthodologie sera détaillée dans le chapitre VI.

¹⁵⁵ Pronovost, G. (2004). *Médias et pratiques culturelles*. Grenoble : PUG. p.15

¹⁵⁶ A l'image de la fréquentation du cinéma ou de l'écoute de la musique : cf. Pronovost, G. (2004). *Op. Cit.* p.15

d'hier¹⁵⁷. Ces études mettent en avant l'affectif, ce qui a conduit « *les approches de la diversité culturelle à s'interroger sur le lien entre l'identification géoculturelle et la pensée théorique, la production et la transformation des savoirs.* »¹⁵⁸.

Ainsi, Paul Gilroy a pu explorer les différents styles de vie existants et les créations artistiques des communautés noires ou asiatiques du Royaume-Uni.¹⁵⁹ Dans *Black Atlantic*, il retrace l'histoire des circulations humaines, des métissages culturels, des œuvres produites par des créateurs noirs dans un espace migratoire connectant l'Amérique Caraïbe et celle du Nord, l'Europe et l'Afrique¹⁶⁰. Gilroy met alors en discussion l'idée de l'existence d'une diaspora noire. Nous approcherons ce concept de diaspora dans le chapitre III.

2.2.3 Les produits médiatiques en tant que médiations permettant la circulation de représentations identitaires

Pour finir et apporter des précisions complémentaires sur les objectifs initiaux de notre enquête, il s'agira pour nous à partir de ces pratiques culturelles pour chercher à comprendre ce que les récepteurs étudiés font des produits médiatiques plutôt que de partir de la technique et de s'interroger sur l'efficacité du média d'où la nécessité d'expliquer ce qu'est un média. Selon Valérie Patrin-Leclerc :

« Un média est un support de médiation d'un public restreint vers un public large, que cette médiation soit immédiate ou non. C'est un dispositif technique, économique (financier et organisationnel), et social, qui procède de stratégies d'acteurs, notamment éditoriales, et produit certains types d'usages. »¹⁶¹.

¹⁵⁷ Mattelart, A. et Neveu, E. (2003). *Op. Cit.* p.95

¹⁵⁸ Mattelart, A. et Neveu, E. (2003). *Op. Cit.* p.95

¹⁵⁹ Gilroy, P. (1987). *There Ain't No Black in the Union Jack : the Cultural Politics of Race and Nation*. Chicago : The University of Chicago Press.

¹⁶⁰ Mattelart, A. et Neveu, E. (2003). *Op. Cit.* p.95

¹⁶¹ Patrin-Leclerc, V. (2005). Médias. Dans C. Souyri (dir.), *La société de l'information : glossaire critique* (p. 104). Paris : La Documentation française.

Dans ce sens, la médiation est à la fois technique, car l'objet de communication utilisé structure la pratique. Josiane Jouët ajoute que « *la médiation est aussi sociale, car les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressource dans le corps social.* »¹⁶².

Jeanneret rappelle que Bourdieu analyse les médiations, non comme une transmission volontaire des idées, mais comme un processus qui nous conduit à adopter certaines pratiques comme si elles étaient naturelles.¹⁶³

Nous pouvons aussi évoquer les *médiations*, que Jesús Martín-Barbero appréhende comme « *des lieux d'où viennent les contraintes qui délimitent et configurent la matérialité sociale et l'expressivité culturelle.* »¹⁶⁴. Ce dernier propose trois lieux de médiation de la télévision, à titre d'hypothèse : le quotidien de la famille, la temporalité sociale, et la compétence culturelle.

Ainsi, il défend et rappelle l'idée que la famille constitue « *l'unité d'audience de base de la télévision.* »¹⁶⁵. Il reconnaît alors que la famille est un lieu social et que celle-ci est également un « *lieu de conflits et de fortes tensions* »¹⁶⁶.

Le discours de Jesús Martín-Barbero va à l'encontre de ceux qui considèrent que la télévision serait corruptrice des traditions familiales, ou qui lui attribuent une fonction spéculaire. Dans cette même pensée, nous soutenons que « *la médiation de la quotidienneté familiale [se] réalise pour donner forme à la télévision [et] ne se limite pas à ce que l'on peut observer du point de vue de la réception puisque ce quotidien s'inscrit dans le discours télévisuel lui-même.* »¹⁶⁷. Nous comprenons donc que c'est le message télévisuel qui doit être mis en avant dans le processus de médiation lorsqu'on étudie l'appropriation des médias par les acteurs.

D'autre part, la temporalité sociale qu'évoque Jesús Martín-Barbero renvoie à la notion du temps. Il interroge la routine de la télévision à travers le temps dans lequel elle s'inscrit, notamment dans le quotidien. Et d'ajouter :

¹⁶² Jouët, J. (2000). Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux*, 18(100), p. 497

¹⁶³ Jeanneret, Y. (2005). Médiation. Dans C. Souyri (dir.), *La société de l'information : glossaire critique* (p.106). Paris : La Documentation française.

¹⁶⁴ Martín-Barbero, J. (2002). *Des médias aux médiations : communication, culture et hégémonie*. Paris : CNRS Éditions. p.179

¹⁶⁵ Martín-Barbero, J. (2002). *Ibid.* p.178

¹⁶⁶ Martín-Barbero, J. (2002). *Ibid.* p.179

¹⁶⁷ Martín-Barbero, J. (2002). *Ibid.* p.179

« C'est pourquoi la capacité d'interpellation de la télévision ne doit pas être confondue avec les mesures d'audience. Non pas parce que la quantité de temps dédiée à la télévision ne compte pas, mais parce que le poids politique ou culturel de la télévision n'est pas mesurable par contact direct ou immédiat et qu'il ne peut être évalué qu'en fonction de la médiation sociale qu'apportent ses images. »¹⁶⁸.

Généralement, les médias sont classés dans la partie des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Francis Balle considère que « *les médias sont des techniques, et elles valent seulement par l'usage qui en est fait.* »¹⁶⁹. Celui-ci assimile même la pensée de Platon au sujet de l'écriture aux médias qui sont, dit-il « *des prothèses pour la pensée ou la réflexion* ».

On observera de quelle manière les publics consomment les produits médiatiques et comment se manifeste leur appropriation de cette réception. Nous souhaitons mettre en relation l'origine, le statut social, le milieu culturel et l'histoire personnelle de nos sujets à travers leurs propres stratégies dans leur rapport avec les médias que nous analyserons afin d'en comprendre leurs pratiques. À travers ce que signifie la médiation, nous étudierons le lien qui s'établit entre l'énonciateur et le récepteur, grâce à cet ensemble de techniques, d'outils et de messages qui accompagnent le récepteur afin d'améliorer leur réception et leur compréhension.

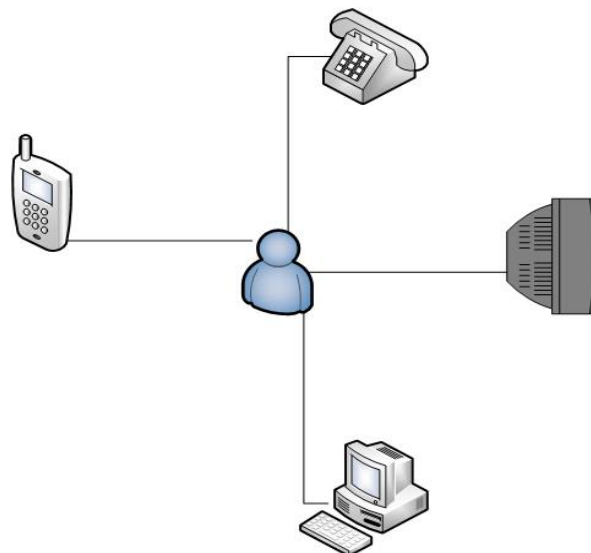


Figure 2 : Représentation imagée de l'appropriation des T.I.C

¹⁶⁸ Martín-Barbero, J. (2002). *Ibid.* p.179

¹⁶⁹ Balle, F. (2014). *Les médias*. Paris : PUF.

De plus, comme le montre cette illustration, nous analyserons comment nos sujets en tant que groupes ou individus, chacun à leur manière construisent des pratiques culturelles qui se basent sur les différents supports de communication cités précédemment (l'écrit, l'oral, l'audiovisuel et les réseaux), à travers le téléphone fixe/mobile, les programmes télévisés, les réseaux sociaux ou encore les sites web, perçus comme des dispositifs de médiation tels que définis par Koukoutsaki-Monnier¹⁷⁰. Cette dernière évoque le dispositif de Michel Foucault, entendu comme :

« Un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques [...] »¹⁷¹.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'accent était principalement mis sur les messages transmis par les médias. C'est en 1964 que Marshall McLuhan a lancé l'idée selon laquelle le medium serait le facteur central du processus de la communication avec sa célèbre réplique « *le message, c'est le medium* ». Selon lui, l'important n'est pas le contenu des messages, mais le média par lequel est diffusé ce contenu. Et Balle F. d'ajouter que « *les médias agissent sur la culture et sur l'ordre social, après avoir exercé leur influence, subreptice et irrésistible, sur nos façons d'appréhender le monde sensible.* »¹⁷². Ainsi, les messages influent sur la façon d'agir et le mode de pensée des individus. De ces deux précédentes réflexions, le média est approché dans sa dimension technique.

Cela débouche sur une question centrale : que renferment ces TIC dont les termes principaux sont technologies, information et communication ?

Tout d'abord, selon le *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, les technologies de l'information et de la communication sont « des

¹⁷⁰ Koukoutsaki-Monnier, A. (2010). Les sites Web de la diaspora grecque en tant que dispositifs de médiation de la diversité culturelle. *Médias, dispositifs, médiations*. Nancy : PUN. p.70

¹⁷¹ Koukoutsaki-Monnier, A. et Thiéblemont-Dollet, S. (2010). *Médias, dispositifs, médiations*. Nancy : PUN. p.15

¹⁷² Balle, F. (2014). *Op. Cit.* p.89

*ensembles techniques... relatifs à l'audiovisuel, aux télécommunications, à l'informatique et leurs imbrications. »*¹⁷³.

À partir de l'étymologie grecque du mot « technique », *tekhnê* signifiant « art, métier », Bruno Ollivier le définit comme « la manière de faire le tour de main d'un artisan et donc le savoir ». Cependant le terme technologie est lui ambigu. Il s'agit de *l'ensemble de termes techniques propres à un domaine, à une science, à un métier*¹⁷⁴.

Josiane Jouët avance que les technologies de l'information et de la communication sont « des objets et des systèmes de communication qui, tout en étant des médias [...] »¹⁷⁵.

Le concept « information », quant à lui, est omniprésent dans cette société complexe définie comme « société de l'information »¹⁷⁶. Jeanneret a démontré qu'« il y a une différence essentielle de nature entre l'information au sens social du terme et l'information au sens mathématique. »¹⁷⁷.

Le terme information est dérivé du latin et vient du verbe *informare* : action de former, de façonner, ou *informatio* signifiant « conception, explication (d'un mot), esquisse. »

Dans le *Dictionnaire de l'information*, le concept est défini par Cacaly comme « un message communiqué par un code » transmis par un canal entre deux parties. Il prend des sens différents selon que l'on parle de la science de l'information, de la théorie de l'information, ou encore des informations télévisées et radiophoniques. Comme le précise Bruno Ollivier :

¹⁷³ Lamizet, B. et Silem, A. (1997). *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*. Paris : Ellipses Marketing.

¹⁷⁴ Technique. (s.d). Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi).

URL : Atilf. <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?76;s=3008122545;r=3;nat=;sol=5;>

¹⁷⁵ Koukoutsaki-Monnier, A. (2010). Les sites Web de la diaspora grecque en tant que dispositifs de médiation de la diversité culturelle. *Médias, dispositifs, médiations*. Nancy : PUN. p.112

¹⁷⁶ En référence à la « société de l'information » : *glossaire critique*, qui distingue une double imposition, à savoir « celle des techniques médiatiques qui enserrant toutes nos activités dans un réseau de plus en plus dense ; celle de l'économie de l'immatériel où la connaissance est avant tout facteur d'efficacité et de performance. »

¹⁷⁷ Jeanneret, Y. (2007). Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ? Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

*« l'information ne doit plus être comprise comme une simple donnée technique et quantifiable, mais elle participe de processus sociaux et sémiotiques, ce qui en fait un objet de communication ».*¹⁷⁸.

L'information et la communication sont donc liées dans le cadre du processus d'accès à la connaissance par le public.

Pour finir, le vocable « communication » présent dans l'expression TIC est utilisé pour faire référence aux médias dits « classiques », dans la mesure où les technologies d'il y a un siècle, entendons par là, le téléphone, la télévision et la radio sont transformés par la TNT par exemple, dans de nouveaux dispositifs techniques, qui selon Massit-Folléa combinent systématiquement quatre éléments : le réseau, l'ordinateur, le logiciel et la convergence¹⁷⁹.

Alain Rallet distingue alors trois grands types d'outils qui entrent dans l'approche des TIC : *les outils de communication, les outils de consultation et de partage de l'information, les outils d'automatisation de la coordination.*¹⁸⁰

Pour lui, les outils de communication servent de lien direct entre les individus et permettent à ces derniers de *parler, d'écrire ou de dessiner sans être contraints de coder leurs messages*¹⁸¹. On y trouve aussi bien le téléphone, que le courrier électronique ou encore les chats et les forums, etc. Aussi, les médias sont généralement classés dans la catégorie des TIC. S'ils sont, certes, des objets techniques, ils constituent néanmoins une catégorie singulière. En effet, ils développent, *« un certain type de pouvoir qu'exerce l'homme sur lui-même et sur ses semblables (...) [et] ce n'est pas pour agir sur la nature, mais sur la façon dont les hommes se rencontrent, échangent, signifient. »*¹⁸².

¹⁷⁸ Ollivier, B. (2007). *Les sciences de la communication : théories et acquis*. Paris : Armand Colin. p.175

¹⁷⁹ Massit-Folléa, F. (2005). Technologies de l'information et de la communication (TIC). In Souyri C. (dir.). *La « société de l'information » : glossaire critique*. (p.136). Paris : La documentation française.

¹⁸⁰ Rallet, A. (2006). Technologies de l'information et de la communication, un enjeu économique de société. In S. Olivesi (dir.), *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoir, discipline*. Grenoble : PUG, p.151

¹⁸¹ Rallet, A. (2006). *Ibid.* p.151

¹⁸² Jeanneret, Y. (2007). *Ibid.* p.92

Ainsi, les sujets communiquent par *l'intermédiaire d'un répertoire d'adresses, d'une base de connaissances ou d'une armoire électronique*¹⁸³.

Et les derniers, les outils qui relient des individus au travers d'une relation entre deux machines sont les outils d'automatisation de la coordination. Dans sa démarche, Alain Rallet met donc l'accent sur deux caractéristiques majeures des TIC : l'une technologique et l'autre sociale.

Dans le prolongement de cette interdisciplinarité soulevée par cette thématique, les *Cultural Studies*, avec leurs concepts variés invitent à une utilisation de ces derniers renvoyant à plusieurs registres à la fois. Ainsi, une étude sur la réception des médias sera menée afin de collecter des données quantitatives et qualitatives sur ce que nos acteurs font des médias. La problématique de la réception se situe à l'intérieur de la communication.

De par son nom, elle semble ne privilégier dans son horizon d'analyse que l'un des pôles de la communication mathématique, celui du destinataire, en s'appuyant sur le modèle de Shannon et Weaver.

Il s'agit pour nous d'orienter l'attention vers ce qui se passe au niveau du destinataire, en tant que récepteur du message, et de voir comment il se l'approprie. Nous nous attarderons particulièrement sur les pratiques culturelles transnationales des migrants martiniquais.

La partie qui suit permettra de porter une réflexion sur ce qu'on nomme l'imaginaire collectif ou encore les représentations sociales, et leur rapport, entre autres, au concept d'identité. L'objectif est de comprendre comment se construit l'identité des individus étudiés, et quels liens existe-t-il entre cette dernière (identité) et leurs pratiques culturelles. Enfin, il sera question d'analyser comment les individus se représentent et justifient leur conception du réel.

2.3 Dynamique des pratiques imaginatives sociales

De nombreux chercheurs se sont intéressés à des concepts qu'une lecture cursive risquerait de confondre ou d'amalgamer. En effet, « les représentations sociales »,

¹⁸³ Rallet, A. (2006). *Op. Cit.* p.151

« l'imaginaire social », « l'imaginaire collectif » et la « mémoire collective » sont des termes qui peuvent sembler ambigus. Qu'il s'agisse de la notion holiste de représentations collectives chez Émile Durkheim, ou celle plus psychologique de représentation intrapsychique chez Freud, on a tenté de prendre en compte dans l'étude des phénomènes humains cette part qui revient à la subjectivité de l'individu pour la relier à son propre environnement social.

Dans cette partie, nous tenterons d'éclairer les concepts cités précédemment afin de montrer les points de convergence et de divergence qu'ils partagent. Cependant, ce travail d'éclairage conceptuel aura pour but de chercher à mieux cerner le champ sémantique de chaque notion et concept concerné en les comparant à d'autres termes connexes.

2.3.1 Réflexions sur les « représentations sociales »

Pour commencer, le terme de représentation vient du latin *representatio* « action de mettre sous les yeux », et de *repraesentare* « rendre présent, reproduire, montrer ». Cette notion désigne « une activité mentale à travers laquelle on rend présent, à l'esprit, au moyen d'une image, un objet ou un événement absent. »¹⁸⁴. Si la représentation s'inscrit dans l'histoire de la philosophie, la représentation sociale elle, remonte à Durkheim qui, introduit la différenciation ou l'opposition entre les représentations collectives et les représentations individuelles¹⁸⁵.

Dès lors que les individus s'expriment sur des situations qu'ils vivent ou qu'ils racontent des événements qui les touchent, ils donnent à voir leurs représentations¹⁸⁶.

Nous présenterons différentes réflexions qui ont comme objet principal l'étude des représentations sociales en ayant utilisé la statistique.

La théorie des représentations sociales¹⁸⁷ situe les représentations au niveau du groupe social, et les renvoie au contexte social de l'interaction. L'approche de Moscovici¹⁸⁸ en

¹⁸⁴ Fischer, G. N. (2015). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale* (5e éd.). Paris : Dunod. p.175

¹⁸⁵ Giust-Desprairies, F. (2009). *L'imaginaire collectif*. Paris : Érés. p 43

¹⁸⁶ Giust-Desprairies, F. (2009). *Ibid.* p.13

¹⁸⁷ Notamment chez Moscovici, Jodelet, Abric, ou encore Molinier.

¹⁸⁸ Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image, son public* (2^e éd.). Paris : PUF.

psychologie sociale se référant à la théorie des représentations sociales considère ces dernières à la fois comme des marqueurs et des modulateurs de l'identité sociale. Rappelons que la théorie de Moscovici et ses collègues relie les représentations sociales à la position du groupe dans la structure sociétale et aux pratiques de ses membres. Il a fait l'historique de la notion en évoquant, à la fois son rôle dans l'histoire des mentalités, mais aussi la place qu'elle occupe dans une théorie de la société¹⁸⁹. Moscovici affirme que son travail cherche à étudier les « *processus afférents à son enracinement dans la conscience des individus et des groupes.* »¹⁹⁰.

Sur le plan conceptuel, les représentations sociales ont un nombre de points communs avec les définitions de la culture qui ont été proposées précédemment dans ce cadre théorique que nous exposons. En effet, non seulement elles se situent au niveau du groupe social, mais comme le soutient Jean-Claude Abric, leur évolution est liée aux pratiques du groupe¹⁹¹ et leur transmission repose sur l'interaction de ses membres. Les diverses représentations sociales se structurent ainsi dans un rapport systémique, que Jean-Claude Abric décrit comme une « hiérarchisation » selon laquelle une représentation en appelle une autre. Nous nous appuyons sur une des hypothèses formulées par Abric, pour analyser le rapport existant entre pratiques et représentations, car selon l'auteur :

« les représentations déterminent les pratiques sociales dans les situations où la charge affective est forte et où la référence — explicite ou non — à la mémoire collective est nécessaire pour maintenir ou justifier l'identité, l'existence ou les pratiques du groupe. »¹⁹².

De plus, ce qui nous intéresse ici, c'est le lien que font les psychologues sociaux entre les représentations et les pratiques sociales rendant ce concept particulièrement intéressant et opératoire pour l'étude des interactions¹⁹³. L'objectif des psychosociologues, tel que Abric, était de découvrir « *les mécanismes de fonctionnement de ces représentations, de leur genèse et de leurs transformations.* »¹⁹⁴.

¹⁸⁹ Identité sociale. (2012). Dans R. Boudhon et P. Besnard (dir.), *Dictionnaire de la sociologie*. Paris : Larousse. p. 450

¹⁹⁰ Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public* (2^e éd.). Paris : PUF. p.1

¹⁹¹ Abric, J. C. (2011). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF. p.266

¹⁹² Abric, J. C. (2011). *Op. Cit.* p.280

¹⁹³ Abric, J. C. (2011). *Op. Cit.* p.280

¹⁹⁴ Abric, J. C. (2011). *Op. Cit.* p.12

Dans l'historique des travaux, l'étude des représentations sociales a intéressé dans un premier temps la sociologie, avec Durkheim, puis des historiens tels que G. Lefebvre, M. Bloch, L. Febvre, R. Mandrou, G. Duby¹⁹⁵.

La plupart des auteurs qui se sont intéressés à la théorie des représentations sociales ont interrogé les liens qui existent entre ces dernières et l'identité sociale¹⁹⁶. Comme évoqué précédemment, Moscovici est le premier qui aborde cette question. L'identité sociale occupe une place importante dans sa théorie, bien que paradoxalement, la notion n'y soit jamais clairement définie. Pour lui, les représentations constituent des « *attributs fondamentaux* »¹⁹⁷ des groupes sociaux. Il définit la représentation sociale comme :

« un système de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objets, des aspects ou des dimensions du milieu social, qui permet non seulement la stabilisation du cadre de vie des individus et des groupes, mais qui constitue également un instrument d'orientation de la perception des situations et d'élaboration des réponses. »¹⁹⁸.

« L'école française des représentations sociales », coordonnée par Denise Jodelet, s'attaque aux représentations en les reliant aux diverses dimensions de la vie humaine et sociale, en leur conférant le rôle fondamental de centre de liaison et de coordination. Denise Jodelet soutient que la représentation sociale « *est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social.* »¹⁹⁹. Elle avance également que les représentations sociales interviennent dans la diffusion et l'assimilation des connaissances, le développement individuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes, ou encore dans les transformations sociales²⁰⁰. Dans ce cas, les représentations sociales sont à la fois le produit et le résultat de l'appropriation sociale des individus en rapport avec leurs implications affectives et normatives, les intériorisations

¹⁹⁵ Mannoni, P. (2012). *Les représentations sociales*. Paris : PUF. p. 40

¹⁹⁶ Cohen-Scali, V. et Moliner, P. (2008), Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 37(4), 465-482. URL : <http://osp.revues.org/1770>.

¹⁹⁷ Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image, son public* (2^e éd.). Paris : PUF. p.74

¹⁹⁸ Fischer, G. N. (2015). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale* (5^e éd.). Paris : Dunod. p.175

¹⁹⁹ Jodelet, D. (1989). *Folies et représentations sociales*. Paris : PUF. p.36

²⁰⁰ Jodelet, D. (1994). *Les représentations sociales*. Paris : PUF. p.37

d'expériences, de pratiques, de modèles de conduites et de pensée, qui sont socialement inculqués ou transmis par la communication sociale ²⁰¹.

Pour Florence Giust-Desprairies, « *les représentations sociales concernent la construction d'une réalité collective propre à un groupe social déterminé pour lequel elle se constitue comme instrument d'orientation de la perception des situations et d'élaboration des réponses.* »²⁰².

À travers les définitions évoquées précédemment, nous comprenons que la représentation sociale n'est pas une reproduction d'un objet, d'un savoir ou d'une connaissance, mais plutôt la transformation sociale par l'individu de la réalité.

2.3.2 Penser « l'imaginaire social »

Pour commencer, quelques définitions s'imposent afin de conceptualiser les mots tels qu'« imagination » et « imaginaire ».

2.3.2.1 Tentative d'éclairage du concept « imagination »

D'après le philosophe Jean-Jacques Wunenburger :

*« le mot imagination désigne, dans la langue française, une production mentale de représentations sensibles, distincte de la perception sensorielle de réalités concrètes et de la conceptualisation d'idées abstraites. »*²⁰³.

Pour définir ce mot, Arjun Apparudai quant à lui, opère une triple distinction permettant de saisir le concept d'« imagination » différemment des significations habituelles :

- L'imagination fait partie, « *dans de nombreuses sociétés, du travail mental quotidien des gens ordinaires* » ²⁰⁴;

²⁰¹ Jodelet, D. (1994). *Ibid.* p.37

²⁰² Giust-Desprairies, F. (2009). *Op. Cit.* p.44

²⁰³ Wunenburger, J. J. (1991). *L'imagination.* Paris : PUF. p.3

- À la différence du fantasme, « *l'imagination, notamment l'imagination collective peut devenir le carburant qui nous pousse à agir* »²⁰⁵ ;
- L'imagination apparaît comme « *une propriété appartenant à des groupes d'individus, et pas seulement comme un don individuel.* »²⁰⁶.

L'imagination détient un rôle important dans la vie sociale, notamment à travers les changements dans l'ordre culturel généré par les médias.²⁰⁷

D'un point de vue philosophique, l'approche de Wunenburger ainsi que la théorie de Paul Ricœur permettront d'ouvrir la réflexion sur le concept d'« imaginaire social ».

Ainsi, de manière schématique, en nous appuyant sur la catégorisation proposée par Wunenburger²⁰⁸, on peut procéder à trois catégories possibles pour penser l'« imagination ». On distingue :

- L'imagination reproductrice : dans cette approche, l'imagination se voit dépendante de réalités extérieures, préalablement perçues par nos sens. Elle est « *réduite à une activité auxiliaire des sens dont elle réutilise, de manière différée, les traces ou images.* »²⁰⁹.
- L'imagination transcendantale : dans cette approche, l'imagination a une fonction médiatrice entre les sens et la faculté de penser abstraite. Elle « *est indépendante, en grande partie, des contenus accidentels de la perception empirique.* »²¹⁰. Dans ce cas précis, la pensée n'œuvre plus directement sur les matériaux des impressions, mais sur des images mentales travaillées par une faculté imaginative : « *l'imaginaire, essentiellement identifié au mythe, constitue le premier substrat de la vie mentale, dont la production conceptuelle n'est qu'un rétrécissement.* »²¹¹.

²⁰⁴ Appadurai, A. (2001). *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Payot. p.33

²⁰⁵ Appadurai, A. (2001). *Ibid.* p.37

²⁰⁶ Appadurai, A. (2001). *Ibid.* p.37

²⁰⁷ Appadurai, A. (2001). *Ibid.* p.98

²⁰⁸ Wunenburger, J. J. (1991). *Ibid.* p.3

²⁰⁹ Wunenburger, J. J. (1991). *Op. Cit.* pp.14-15.

²¹⁰ Wunenburger, J. J. (2013). *L'imaginaire*. Paris : PUF. p.35

²¹¹ Wunenburger, J. J. (2013). *Ibid.* p.28

- L'imagination suprasensible : certaines conceptions attribuent à l'imagination un pouvoir d'intuition de réalités suprasensibles. Henry Corbin en s'inspirant de la phénoménologie issue de Husserl, y redécouvre une forme d'imagination métapsychologique par laquelle la conscience fait l'expérience d'un monde d'images autonomes. Il s'agit *d'un type de représentations qui excède la manifestation des choses naturelles, et qui concerne le dévoilement, dans le psychisme ou dans l'âme, de réalités perceptives qui ne peuvent être réduites à des fictions ou à des hallucinations.*²¹²

2.2.2.1 De l'« imaginaire social » à « l'imaginaire collectif »

La question de l'imaginaire est très ancienne et est devenue essentielle pour les théoriciens des sciences sociales suite aux travaux de Freud.

Est imaginaire ce qui est « *créé par l'imagination, qui n'a d'existence que dans l'imagination.* »²¹³. L'imaginaire relève donc de la subjectivité de chacun. Le terme peut se confondre aisément avec d'autres concepts proches tels que « mentalité », « mythologie », « idéologie », « fiction »²¹⁴.

Par ailleurs, selon Wunenburger, l'imaginaire est toujours un imaginaire de quelque chose, un imaginaire inscrit dans un contexte et « *dont on peut mettre au jour les contraintes. Cette intelligence de la configuration d'un imaginaire, qu'il soit d'un auteur, d'un peuple, d'une époque, etc., est généralement tributaire soit de la présence d'éléments typifiants, qui donnent un style, un visage à l'ensemble des images, soit d'une véritable grammaire avec sa sémantique et ses lois syntaxiques qui contraignent à composer un système.* »²¹⁵.

Un certain nombre de travaux scientifiques se sont penchés sur la question de l'imaginaire dans la vie individuelle et collective des hommes²¹⁶.

²¹² Wunenburger, J. J. (2013). *Ibid.* p.33

²¹³ Imaginaire. (s.d). Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi).

URL : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?156;s=3008122545;r=4;nat=;sol=1;>

²¹⁴ Wunenburger, J. J. (2013). *Op. Cit.*

²¹⁵ Wunenburger, J. J. (2013). *Ibid.* p.48

²¹⁶ Liste non-exhaustive : *L'imaginaire* de Jean-Paul Sartre, *L'air et les songes* de Gaston Bachelard, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire* de Gilbert Durand, *L'imaginaire national* de Benedict Anderson.

Ainsi, l'imaginaire social rappelle la « représentation collective » théorisée par Durkheim.

L'expression « imaginaire social » désigne *l'ensemble des représentations imaginaires propres à un groupe social : les mythes, les croyances cosmiques et religieuses, les utopies. On suppose que cet ensemble, générateur de significations, participe à la vie commune, aux pratiques sociales : ce sont ces liens, ces implications du symbolique dans les pratiques qui retiennent particulièrement l'attention des analystes du social*²¹⁷.

Wunenburger souligne que dans chaque société, des groupes dotés d'une identité revendiquée adoptent un imaginaire propre : groupes sportifs, associatifs (avec un folklore et un rituel typiques), partis politiques, des mythes, une iconographie, etc.)²¹⁸.

Selon Benedict Anderson, la nation en tant que communauté politique est imaginaire, car les imaginaires qui sont au cœur des processus de constructions identitaires sont construits partiellement, comme l'atteste Appadurai par exemple, par le biais des flux des images, de sons, de vidéos qui circulent à travers les médias. Ces imaginaires permettront aux acteurs de se définir par opposition aux Autres, ou du moins par rapport aux représentations données des Autres.

D'autre part, l'imaginaire que le migrant construit vis-à-vis de son pays d'origine s'appuie sur l'ensemble de ses expériences vécues avant le moment du départ, quoique, cet imaginaire peut aussi être actualisé. Nous verrons comment cette actualisation prend forme dans la partie consacrée aux résultats de la présente enquête.

Comme l'affirme Florence Guist-Desprairies, « *l'imaginaire social est finalisé par l'adhésion des individus à une construction commune.* »²¹⁹. En d'autres termes, les individus ont des représentations individuelles, mais *le collectif ne retient de la subjectivité que ce que son organisation a su pressentir, et surtout ce qu'il sait inconsciemment pouvoir utiliser au service de ses nécessités*²²⁰.

²¹⁷ Ansart, P. Imaginaire social. *Encyclopædia Universalis*.

URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/imaginaire-social/>

²¹⁸ Wunenburger, J. J. (2013). *Ibid.* p.97

²¹⁹ Guist-Desprairies, F. (2009). *Op. Cit.* p.193

²²⁰ Guist-Desprairies, F. (2009). *Op. Cit.* p.193

Les caractéristiques principales qu'ont en commun la théorie des représentations sociales et la mémoire collective sont : *la prise en compte de la communication, le marquage des contenus par les groupes sociaux, la contribution à l'identité individuelle et collective et le rôle, enfin, attribué à la langue naturelle*²²¹.

Dans les deux premières sections, nous avons porté notre réflexion sur les concepts de représentations sociales, d'imagination et d'imaginaire.

Maintenant, nous approcherons le concept d'imaginaire collectif, qui se différencie des premiers cités. En effet pour Giust-Desprairies, il « *signe la cohérence d'un groupe, il montre une correspondance suffisante entre les représentations que chacun peut se faire de la situation et ce qui se passe effectivement pour le groupe.* »²²². L'imaginaire collectif consiste à *prêter sens et signes à des forces, à des mouvements, à des choses*²²³.

Tel que l'entend Sansot, « *l'imaginaire collectif renvoie au balisage des parcours, à une liturgie des lieux, à leur théâtralisation, aux fêtes et aux manifestations.* »²²⁴.

La plupart des expériences mémorables — qu'elles soient tragiques comme l'histoire de l'esclavage pour les Noirs — *sont racontées, commentées, dramatisées par les individus qui les ont vécues et se transforment en « mémoire collective partagée, transmise de génération en génération à travers des livres, des films, des commémorations et des conférences*²²⁵. On assiste alors à la transformation du passé, se transmettant en ayant sélectionné, mais aussi occulté certains faits réels. On en arrive donc à une interprétation des événements historiques.

²²¹ Viaud, J. (2003). Mémoire collective, représentations sociales et pratiques sociales. *Connexions* (80), 13-30. URL : www.cairn.info/revue-connexions-2003-2-page-13.htm.

²²² Giust-Desprairies, F. (2009). *Ibid.* p.144

²²³ Sénécal, G. (1992). Aspects de l'imaginaire spatial : identité ou fin des territoires ? *Annales de Géographie*, 101(563), p.35

²²⁴ Sénécal G. (1992). *Ibid.* p.35

²²⁵ Galeazzi, J. (2012). Les transformations de l'imaginaire collectif. *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, (27), 22.

URL : www.cairn.info/magazine-les-grands-dossiers-des-sciences-humaines-2012-6-page-22.htm.

2.3.3 La tradition comme pratique sociale

Dans les sciences sociales, « la tradition » apparaît comme une notion clé au même titre que les mots « race », « nation », « ethnicité », « citoyenneté », « démocratie », « classe », « communauté », renvoyant à la fois à des catégories de pratiques sociales et à des catégories d'analyse sociale²²⁶.

Comme l'explique Roger Brubaker, les catégories de pratiques sociales se réfèrent à ce que Bourdieu entend par quelque chose qui s'apparente à ce que d'autres ont désigné comme des catégories « indigènes », « populaires » ou « profanes ». Cela renvoie à *des catégories de l'expérience sociale quotidienne, développées et déployées par les acteurs sociaux ordinaires, en tant qu'elles se distinguent des catégories utilisées par les socio-analystes, qui se construisent à distance de l'expérience*²²⁷.

Il serait intéressant de commencer par définir deux notions, « coutume » et « tradition », dont les sens sont assez proches.

La coutume est la *manière de se comporter, ordinaire et courante, d'un groupe social*²²⁸. La tradition quant à elle, connote l'action, et renvoie à une *façon de transmettre un savoir, abstrait ou concret, de génération en génération par la parole, par l'écrit ou par l'exemple*.²²⁹

Nous tenterons de dépasser les équivoques et les ambiguïtés liées à l'emploi commun de « la tradition » en problématisant l'usage du terme, à travers son analyse lexicale. Ce dernier est formé à partir du radical *tra-*, renvoyant à l'action de faire suivre (ou circuler) une « chose », matérielle ou immatérielle, de génération en génération, d'où le sens de mode de transmission qu'on lui attribue.

Jean Luc Bonniol définit la tradition comme suit :

« la tradition désigne en outre quelque chose de plus précis : elle implique en effet une sélection, parmi les éléments en provenance du passé, de ceux qui sont suffisamment importants pour être »

²²⁶ Brubaker, R., et Junqua, F. (2001). *Op. Cit.*

²²⁷ Brubaker, R., et Junqua, F. (2001). *Op. Cit.* p.69

²²⁸ Coutume. (s.d). Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi).

URL : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?232;s=3008122545;>

²²⁹ Coutume. (s.d). *Ibid.*

dotés d'une force agissante, induisant une gouvernance du présent qui aboutit à la répétition obligée du passé. »²³⁰

Dans ses propos, Bonniol explique qu'en dépit du fait que la tradition s'inscrive dans le passé, ce sont les hommes qui choisissent, au présent, ce qui nécessite une répétition, une transmission entre les générations. Elle apparaît comme « *un point de vue que les hommes du présent développent sur ce qui les a précédés.* »²³¹.

De même que nous avons évoqué le caractère construit de l'identité dans les lignes précédentes, il est à noter que la tradition est vue comme étant le résultat d'une construction. En effet, Eric Hobsbawm distingue les traditions des coutumes, qui définissent les sociétés traditionnelles, en considérant que les premières citées sont étroitement liées aux transformations rapides des sociétés modernes²³². Aussi, pour lui, dans les sociétés dites traditionnelles, la « coutume » n'exclut pas, jusqu'à un certain point, l'innovation et le changement. Mais les « traditions » elles, se caractérisent par l'invariabilité. Cela implique donc *des pratiques stables, formalisées de manière normative, se prêtant à la répétition*²³³.

L'historien Eric Hobsbawm a contribué à la critique de cette notion au début des années 80, avec notamment la dénonciation de l'« invention de la tradition ».

Pour lui, les « traditions inventées » désignent :

« un ensemble de pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont normalement gouvernées par des règles ouvertement ou tacitement acceptées et qui cherchent à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité avec le passé. »²³⁴.

²³⁰ Bonniol, J. L. (2008). La tradition dans tous ses états : illustrations guadeloupéennes. In D. Dimitrijevic (dir), *Fabrications des traditions : inventions de la modernité*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. p.7

http://classiques.uqac.ca/contemporains/bonniol_jean_luc/tradition_dans_tous_ses_etats/tradition_dans_tous_ses_etats.html

²³¹ Bonniol, J. L. (2008). *Ibid.* p.7

²³² Hobsbawm, E. (1995). Inventer des traditions. *Enquête*, (2), 171-189.

URL : <http://enquete.revues.org/319>

²³³ Hobsbawm, E. (1995). *Ibid.* p.8

²³⁴ Hobsbawm, E. (1995). *Ibid.* p.7

L'invention des traditions est perçue comme un élément fondamental de la construction nationale, dont la caractéristique majeure serait « *le réemploi — instrumental ou inconscient — de fragments d'un passé plus ou moins fantasmatique au service de l'innovation sociale, culturelle ou politique.* »²³⁵.

Hobsbawm développe alors une conception de la tradition saisie dans le présent, s'articulant à des ensembles de pratiques conduites par la répétition et s'appuyant sur un certain système de représentation.

Jean Luc Bonniol évoque lui aussi la fabrication des traditions, opérée par les hommes à partir d'un travail de sélection ou d'occultation d'éléments appartenant au passé ²³⁶. Ce dernier a porté ses réflexions sur la tradition dans les Antilles françaises, plus précisément en Guadeloupe. Il rappelle que dans les contextes coloniaux une multiplicité de traditions, coexistent et parfois s'affrontent ²³⁷. En effet, ces sociétés sont les héritières d'un passé tragique marqué par la déportation et l'esclavage. C'est pourquoi, la société martiniquaise, issue du choc entre des populations fondamentalement différentes, dans un rapport de domination « raciale » fondé sur l'idéologie esclavagiste, reste marquée par une hiérarchie « socio-raciale » qui génère des inégalités et des tensions sociales. J.L Bonniol ajoute : « *à l'inégalité raciale a répondu une inégalité culturelle : les éléments d'origine africaine ont ainsi été systématiquement dépréciés, alors qu'étaient valorisés ceux d'origine européenne.* »²³⁸.

La tradition dans les Antilles françaises se caractérise par « une créolisation » qui leur est propre à travers différents éléments énoncés par Bonniol comme suit :

- Un *entrelacement des différentes « traditions culturelles »* : Existence d'un édifice culturel en partie commun aux différentes composantes de la société, marqué par le caractère composite de ses matériaux.
- *Création locale et innovation* : une entité culturelle autochtone s'est développée grâce à des mécanismes d'adaptation et de création, se différenciant ainsi de ce qui

²³⁵ Bayart, J. F. (1996). *L'illusion identitaire*. Paris : Fayard.

p.49

²³⁶ Bonniol, J. L. (2008). *Op. Cit.* p.7

²³⁷ Bonniol, J. L. (2008). *Op. Cit.* p.7

²³⁸ Bonniol, J. L. (2008). *Op. Cit.* p.10

est hérité de l'Ancien Monde et s'opposant à ce qui continue à être imposé par la France hexagonale ; ²³⁹

- La *pluralité d'un répertoire de références* : « *Les faits culturels apparaissent manipulés par les contradictions à l'œuvre dans l'ensemble social, ce qui laisse aux individus la possibilité de déployer des jeux complexes face à la diversité des traditions qui leur est proposée. [...] La diversité, le pluralisme ne sont pas ceux de groupes sociaux, mais ceux d'un répertoire de références identitaires fourni aux individus, qui peuvent y choisir en fonction de leur apparence physique, de leur âge, de leur trajectoire sociale, des circonstances particulières qu'ils traversent, de leurs choix idéologiques.* »²⁴⁰.

De même, la musique elle aussi, illustre cette pluralité culturelle qui existe au sein de ces sociétés antillaises :

- des formes d'origine européenne ont subsisté, comme le *quadrille* guadeloupéen, ou la haute-taille martiniquaise, à travers la ligne mélodique et de la chorégraphie, ordonnées verbalement par un "commandeur" qui prescrit aux danseurs des figures imposées, inspirées de certaines anciennes danses de cour ;
- des « traditions » musicales et chorégraphiques africaines ont également survécu, comme le *gwoka* de la Guadeloupe, ou le *bélé* martiniquais ;
- des styles mixtes sont apparus, comme la biguine, en Martinique, qui allie la présence de divers instruments européens et l'accent mis sur la ligne mélodique avec une base rythmique extrêmement affirmée.²⁴¹

La musique apparaît alors comme *une articulation entre la recherche mémorielle, la perte culturelle et la création contemporaine*. Elle a une double posture puisqu'elle sert de

²³⁹ Bonniol, J. L. (2008). *Op. Cit.* p.10

²⁴⁰ Benoist, J. et Bonniol, J. L. (1997). La diversité dans l'unité : la gestion pragmatique du pluralisme dans les sociétés créoles. In K. Haddad et S. Abou, *La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement*. Paris : Éditions John Libbey Eurotext. p.20

URL : http://classiques.uqac.ca/contemporains/benoist_jean/diversite_dans_unite/diversite_dans_unite.html

²⁴¹ Benoist, J. et Bonniol, J. L. (1997). *Ibid.*

maintien aux « *cultures d'origine* » et génère une *mise en valeur de la « fusion », du « métissage » et de la modernité*²⁴².

²⁴² Samson, G. (2013). Transculturations musicales et dynamiques identitaires : trois cas d'étude Réunionnais. *L'Homme*, 3(207-208), p.215

Conclusion du chapitre II

Ce second chapitre a permis d'aborder les facettes que renferme le concept d'identité en évoquant d'une part son caractère individuel et d'autre part son caractère collectif. De plus, l'accent a été mis sur les relations entre le territoire et l'identité, si bien que nous pouvons conclure que plusieurs groupes ou plusieurs individus peuvent occuper le même territoire sans pour autant avoir la même appartenance identitaire.

Aussi, nous avons également évoqué les définitions de la nation, renvoyant à « la communauté imaginée » de Benedict Anderson sur la conception d'Anne-Marie Thiesse, afin de montrer comment se construit l'identité nationale. Nous pouvons conclure que les discours véhiculés notamment par l'école participent à la construction d'un sentiment d'appartenance à cette « communauté imaginaire ».

Dans la seconde moitié du chapitre, nous avons approché les pratiques culturelles que nous entendons comme les loisirs incluant la consommation des médias par les acteurs sociaux (radio, télévision, internet).

Les travaux qui ont porté sur la réception des médias tels que ceux menés par les *Cultural Studies*, vont servir de socle à l'étude que nous réalisons pour comprendre ce que les Martiniquais font des médias, les significations qui circulent et l'appropriation qu'ils en font.

Pour clôturer ce chapitre, nous avons abordé les notions de représentations sociales, d'imagination et d'imaginaire ; dans le prolongement de la réflexion, nous avons pu porter un regard sur la tradition en tant que pratique imaginative. Nous retenons l'approche des représentations sociales énoncée par Florence Giust-Desprairies les définissant comme une construction élaborée par un groupe social.

Enfin, dans la perspective de mettre en relation l'identité et les pratiques culturelles, à travers la migration, concepts majeurs de notre thèse, nous considérons qu'aucune identité n'échappe à l'action effectuée par les médias. En effet, nous considérons que la construction ou encore l'affirmation de son identité culturelle est intimement liée à l'usage qu'un sujet fait des médias. Bruno Ollivier rappelle que « *les médias audiovisuels sont bien*

à notre époque les premiers opérateurs identitaires, bien qu'on ne les perçoive pas toujours ainsi. »²⁴³.

Ainsi, les phénomènes identitaires sont liés à la communication et doivent être analysés dans le prisme des différentes sciences humaines qui les traitent, sans occulter leur dimension technique.

Dans le prochain chapitre, nous porterons une réflexion sur les liens qu'établissent les migrants avec leur pays d'origine. En effet, il est indispensable d'appréhender les interconnexions existantes entre les espaces de départ et d'arrivée, afin de les inscrire dans le cadre étendu du phénomène de globalisation. Le chapitre à venir sera consacré à l'approche de ce phénomène et ses conséquences, à la fois sur les constructions culturelles sur la mobilité des individus.

²⁴³ Ollivier, B. (2007). *Op. Cit. Les sciences de la communication : théories et acquis*. Paris : Armand Colin. p.175

Chapitre III : Approches théoriques autour de la mobilité

Dans la continuité de la revue de littérature amorcée dans le chapitre II, nous définirons ici la notion de « migrant » en la différenciant des concepts d'« immigré » et d'« émigré ». Notre réflexion s'orientera ensuite vers la notion de « migration » et ce à quoi elle s'apparente, en la rapprochant de la notion de « mobilité ».

Nous apporterons une définition au concept de « globalisation » afin de saisir comment la circulation (des flux de personnes, de biens et de marchandises) est devenue la caractéristique majeure de notre monde contemporain.

Ensuite le concept de « transnationalisme » sera défini, au même titre que celui de « diaspora » en exposant son évolution à travers l'histoire. Dernier, mais non des moindres, nous approcherons le concept de « communauté », afin de situer les acteurs étudiés en les appréhendant en tant que groupe à part entière.

3.1 Autour des notions de la mobilité : (Im-)/(é-) migration/(Im-) migrant

Dans un premier lieu, nous aborderons les migrations en analysant les migrants et les immigrants, figures phares de la mobilité. Dans un second temps, nous approcherons les concepts de « diasporas » et de « transnationalisme », lesquels se situent autour de la notion « migration ».

Une définition des cinq termes précités est nécessaire pour situer notre recherche en raison du fait que nos acteurs soient des migrants. Ainsi, nous passerons en revue plusieurs approches et définitions de la migration provenant de la pensée des sciences sociales.

Du reste, les théories de l'assimilation seront approchées ainsi que la dimension démographique de la mobilité.

3.1.1 Quelques définitions

Eu égard au schéma ci-dessous, le choix du terme à utiliser en ce qui concerne nos acteurs est celui d'émigrer :

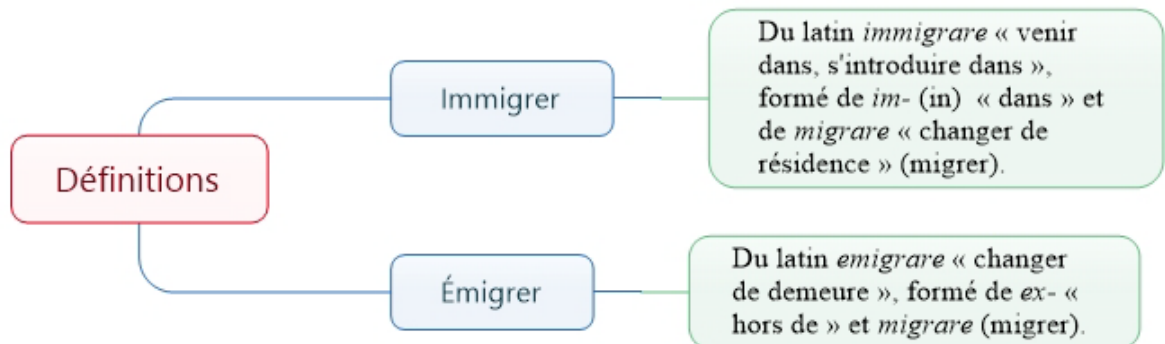


Figure 3 : Définitions immigrer/émigrer²⁴⁴

L'émergence des travaux de recherche s'intéressant à la thématique des médias, et des migrations est intimement liée au phénomène de globalisation qui se traduit par une intensification de la circulation des personnes, des biens et du développement des moyens et des voies de communication.

À l'origine, le verbe « immigrer » vient du latin *immigrare*, signifiant « passer dans », « s'introduire dans ». C'est donc l'action de s'introduire de manière temporaire ou définitive dans un pays étranger.

Selon la définition qu'en donne le *Dictionnaire de la pensée sociologique* :

« La migration désigne le déplacement de populations d'une région à l'autre, en particulier des régions rurales vers les zones urbanisées, mais aussi d'une société à une autre. Dans les deux cas, ce ne sont pas les plus misérables qui se déplacent, mais ceux qui sont les plus susceptibles de prendre conscience du décalage entre leurs aspirations et la possibilité de les réaliser sur place. »²⁴⁵.

²⁴⁴ Emigrer. (2010). Dans A.Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p.3323

Immigrer. (2010). Dans A.Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p.4670

²⁴⁵ Migration. (2012). Dans R. Boudhon et P. Besnard (dir.), *Dictionnaire de la sociologie*. Paris, France : Larousse.

Selon le Haut Conseil de l'intégration, sa définition répond à deux critères essentiels. L'un est géographique et l'autre juridique. Ainsi, l'immigré n'est pas né sur le sol français et a une nationalité autre que française. Voici la définition attribuée à l'immigration :

« Phénomène désignant des mouvements de population d'un territoire vers un autre. Somme théorique, à un moment donné, des flux d'immigrés et des "stocks" de personnes immigrés depuis un temps déterminé sur le territoire. La notion de "population issue de l'immigration" est d'un emploi aussi courant que délicat. On peut cependant considérer que près d'un cinquième de la population de nationalité française résidant en France est "issue de l'immigration" depuis un siècle. »²⁴⁶.

Par ailleurs, les enfants des immigrants nés en France ne sont pas des immigrants, même s'ils n'ont pas tous été nationalisés²⁴⁷. En outre, c'est le pays de naissance qui définit l'origine géographique d'un immigré et non sa nationalité de naissance. L'ONU, quant à elle, propose une définition plus large, considérant comme immigrée toute personne née dans un pays étranger de celui où elle réside.

Pour l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme de « migrant ». Ce dernier s'applique dès lors que la décision d'émigrer est prise librement par l'individu concerné. Les migrants sont donc des personnes se déplaçant vers d'autres frontières, d'un pays ou d'une autre région, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie.

Nous verrons au fil de la réflexion, que ces migrations ont des conséquences diverses et variées sur les individus qui y prennent part. Avec l'école de Chicago et ses successeurs, la sociologie des migrations est abordée sous des angles divers, à l'image de l'écologie urbaine.

D'une part, les recherches qui ont été menées sur cette thématique ont porté sur les interactions entre migration, ethnicité, citoyenneté et politique. D'autre part, la sociologie des migrations a recentré ses recherches sur l'étude de la circulation migratoire, du rapport entre société d'émigration et société d'immigration.

²⁴⁶ Définition accessible sur le site internet du Haut Conseil de l'Intégration (HCI) : <http://archives.hci.gouv.fr/-Mots-de-l-integration-.html#I>

²⁴⁷ Zaninetti, J. M. (2010). L'immigration en France : quelle géographie ?. *Population & Avenir*, 2(697), 4-8.

Notre recherche s'intéressant à des catégories de migrants, il est selon nous essentiel d'établir cette clarification terminologique, tout en sachant que cette notion recouvre des individus résidants en France et nés hors de ce territoire.

En Sociologie, le sens premier de l'immigration renvoie à l'« entrée dans un pays de personnes non autochtones venant chercher un emploi ». La perception première de la migration appréhendait cette action comme « une série de ruptures et d'oppositions inhérentes à son destin comme un principe organisateur de toute une réflexion théorique sur les populations en mouvement. ». Ainsi, comme l'indiquent Bertrand Lhommeau et Patrick Simon « *le cas des natifs d'un DOM, dont la migration, bien que s'effectuant dans l'espace national, suscite une expérience en partie comparable à celle des immigrés.* »²⁴⁸. En effet, l'expérience de la migration n'est pas spécifique aux immigrés puisque de nombreux Français ont également migré au cours de leur vie, ou sont issus de familles ayant connu des migrations anciennes.

Dans les textes créoles, parler de migration renvoie souvent à la figure de l'esclave. Ce dernier en comparaison au migrant doit affronter la problématique de la représentation. En effet, être migrant c'est :

*[...] vivre pleinement le lieu tout en s'y faisant étranger pour pouvoir l'habiter pleinement, c'est-à-dire selon des modalités qui ne sont plus ni celles du maître ni celles de l'esclave, ni celles du dominant ni celles du dominé.*²⁴⁹.

La situation du migrant est complexe, à l'instar de l'esclave il occupe le statut d'étranger, et fait face à des logiques d'intégration à un nouveau mode de vie du lieu d'installation.

De plus, le terme « étranger » peut être associé au terme d'« immigré » puisqu'on ne peut à la fois être de nationalité française, et disposer en même temps du statut d'étranger. En effet, sur le plan juridique, ne peut être désigné comme étranger celui qui possède une carte d'identité française.

En sociologie, on remarque que l'installation et l'intégration sociale des immigrés prennent différentes formes et ne répondent pas à un modèle universel et unique. En effet, ces deux

²⁴⁸ Se référer à l'enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008. Chapitre 1, p.12

²⁴⁹ Ouabdelmoumen, N. et Parisot, Y. (2013). *Genre et migrations postcoloniales : lectures croisées de la norme*. Rennes : PUR. p.26

processus doivent être étudiés à travers le temps et dans l'espace. Les expériences que vivent les migrants contemporains sont différentes de ce qu'ont vécu les générations antérieures, en raison du fait que tout se transforme.

C'est ainsi que la sociologie de l'immigration distingue deux problématiques principales : d'un côté l'immigration et d'un autre l'installation des immigrés.²⁵⁰

En ce qui concerne les objets d'étude de la première, il s'agissait de comprendre les causes de l'immigration, ses modalités et les effets qu'elle provoque sur les sociétés de départ et d'arrivée. Les travaux relatifs à la seconde portent sur ce qui attire à l'intégration des immigrés, leur assimilation totale ou partielle de la culture du pays d'accueil et leur position sociale, économique et politique dans ce dernier. Bien que nous étudions des migrants, nous nous appuierons sur la question de l'installation de ces derniers afin d'analyser les stratégies mises en œuvre afin de maintenir la culture d'origine.

3.1.2 Immigration et assimilation

En ce qui concerne la théorie de l'assimilation, elle a dominé la littérature sur l'immigration au cours du XXe siècle.

Le modèle assimilationniste est fortement privilégié en France. Cette théorie postule qu'au fil du temps, les populations issues de l'immigration se rapprocheraient de plus en plus des autochtones jusqu'à devenir indiscernables par rapport à ces derniers. De ce fait, la culture de ces populations tendrait progressivement à s'effacer de la culture des habitants du milieu d'accueil. Ainsi, ce modèle assimilationniste postule que les rapports au pays d'origine sont un frein à l'intégration. Pour l'anthropologie culturelle, l'assimilation représente la dernière phase de l'acculturation. Du point de vue de la sociologie, la première étape du processus consiste à la reconstruction d'un nouveau « groupe ethnique » original par les immigrants, groupe qui joue paradoxalement un rôle de médiateur pour l'intégration et l'adaptation des nouveaux immigrés à leur nouvel environnement. Plutôt que de parler d'acculturation, Berger et Luckmann²⁵¹ parlent de la socialisation primaire qui structure l'esprit et le caractère de l'enfant, en intégrant ainsi l'habitus social lié à sa position dans la structure sociétale. La socialisation primaire dont l'individu est doté durant

²⁵⁰ Rea, A. et Tripier, M. (2008). *Sociologie de l'immigration*. Paris : La Découverte. p.5

²⁵¹ Berger, P. et Luckmann, T. (1996). *La Construction sociale de la Réalité*. Paris : Armand Colin.

son enfance lui permet de devenir membre de la société, la secondaire permet d'absorber de nouveaux secteurs. Comme l'affirme Edward T. Hall :

« l'expérience est une projection de l'homme sur l'univers extérieur, à mesure qu'il se détermine culturellement. »²⁵².

Ainsi, lorsque, adulte, l'individu intègre de nouveaux groupes, il assimile leur culture par comparaison aux cultures de référence de la socialisation primaire. Il constate donc des écarts par rapport à ses propres normes intériorisées, et intègre ces écarts dans ses attentes et son comportement vis-à-vis du nouveau groupe.

Park et E. Burgess ont établi les quatre étapes du processus d'assimilation comme suit ²⁵³ :

- la rivalité (en rapport avec la concurrence)
- le conflit (prise de conscience de la rivalité)
- l'adaptation ou l'accommodation²⁵⁴ (ajustement du groupe aux situations sociales causées par le conflit)
- l'assimilation (par laquelle s'opère la fusion entre l'individu ou le groupe et la société d'accueil ; par laquelle les individus acquièrent des éléments relatifs aux autres groupes tels que leurs sentiments, leurs souvenirs et leurs attitudes en partageant leur histoire et finissent par être associés à eux dans une vie culturelle commune.)

Afin de définir l'assimilation, Park et Burgess avancent :

Assimilation is a process of interpenetration and fusion in which persons and groups acquire the memories, sentiments, and attitudes of other persons and groups and, by sharing their experience and history, are "incorporated" with them in a common cultural life.²⁵⁵

²⁵² Hall, E. T. (1984). *Le langage silencieux*. Paris : Editions du Seuil. p.142

²⁵³ Chapoulie, J. M. (2002). La tradition de Chicago et l'étude des relations entre les races. *Revue européenne des migrations internationales*. 18(3), 9-24.

²⁵⁴ Terme traduit de l'anglais et issu du latin *accommodare* (adapter).

D'après Émile Durkheim, l'État joue un rôle primordial dans le processus d'assimilation, par le biais de l'école comme vecteur de transmission culturelle. Aujourd'hui l'individu n'est plus socialisé grâce à ses attaches primaires, mais par rapport à leurs relations avec l'État, en fonction du poste qu'ils occupent dans la division du travail social.

On distingue l'assimilation culturelle (acculturation) désignant l'adoption des modèles culturels de la société avec laquelle les migrants sont entrés en contacts, et l'assimilation structurelle (intégration).

Dans les années 60-70, Milton Gordon s'inspire du modèle cyclique de Park et de l'École de Chicago. Il va disséquer le processus d'assimilation en le systématisant et en identifiant plusieurs étapes. Il construit alors un outil théorique qui permet d'analyser la réalité migrante. Dans un premier temps, les migrants traversent le processus de l'acculturation. Ils adoptent la langue, le style vestimentaire ou encore les goûts musicaux. En outre, les travaux de M. Gordon montrent que les migrants renoncent également à leurs pratiques religieuses. En second lieu vient l'assimilation structurelle, étape à travers laquelle les migrants adhèrent à des associations ou fréquentent des clubs.

La troisième étape consiste dans la volonté d'un mariage mixte c'est-à-dire le choix d'un conjoint faisant partie du groupe ethnique majoritaire. La quatrième étape correspond à l'assimilation qui entraîne le développement d'un sentiment d'appartenance au pays d'installation en dehors de toute référence ethnoculturelle. Ensuite viennent l'assimilation sur le plan des attitudes, des comportements, et enfin l'assimilation civique, qui consiste en l'acceptation des normes civiques de la nouvelle société.

Les travaux portant sur le phénomène migratoire, ceux qui appliquent notamment le modèle assimilationniste, considéraient ce phénomène comme une mobilité à sens unique. En effet, ces travaux mettaient l'accent sur les ruptures, d'une part entre les immigrés et leur pays d'origine, et d'autre part son histoire et sa mémoire collective.

À l'inverse, dans nos travaux, nous nous intéressons au rôle joué par les moyens de communication dans le processus d'installation dans la société d'accueil, en veillant à mettre en avant le maintien des relations des migrants avec le pays d'origine, sa culture, son histoire, etc.

²⁵⁵ Park, R. et Burgess, E. W. (1969). *Introduction to the Science of Sociology*. Chicago : University of Chicago Press. In R. Alba et V. Nee (2003). *Remaking the American Mainstream : Assimilation and Contemporary Immigration*. Harvard University Press.

3.1.3 La migration : une mobilité géographique

Les migrations relèvent d'une dimension géographique, se référant à l'idée de la spatialité. La complexité de notre étude tient du fait que nos acteurs ne sont pas des immigrants, mais bien des migrants, que nous pouvons nommer des migrants-citoyens. En effet, bien que migrants, les Domiens sont des citoyens français qui ont migré vers la France. En effet, la Martinique est un département français situé dans les Antilles françaises. La position géographique est un élément important dans la perception d'un Domien. C'est pour cette raison que le cas des individus originaires d'un DOM, dont la migration, bien que s'effectuant vers le territoire hexagonal, suscite une expérience en partie comparable à celle des immigrés.

Le concept de citoyenneté apparaît dans la Grèce Antique, pour désigner la capacité à gouverner et à être gouverné. Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, le citoyen est « *membre d'une communauté politique organisée* ». Dans la Grèce Antique, la citoyenneté est cependant circonscrite aux hommes libres et grecs : à Athènes, les citoyens représentent une minorité. Néanmoins, les femmes, les esclaves et les étrangers ne peuvent prétendre à ce statut. Avec la Constitution de 1791, cette notion de citoyen est associée à celle de la nationalité. En effet, selon l'article 2 du titre III ²⁵⁶ sont citoyens français :

- ceux qui sont nés en France d'un père français ;
- ceux qui, nés en France d'un père étranger, ont fixé leur résidence dans le Royaume ;
- ceux qui, nés en pays étranger d'un père français, sont venus s'établir en France et ont prêté le serment civique ;
- enfin ceux qui, nés en pays étranger, et descendant, à quelque degré que ce soit, d'un Français ou d'une Française expatriés pour cause de religion, viennent demeurer en France et prêtent le serment civique.

²⁵⁶ <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/constitution-de-1791.5082.html>

Cependant, de nos jours, les immigrés et les émigrés sont indissociables, puisqu'ils ont quitté leur pays d'origine pour s'installer dans un autre. En outre, dans cette étude, nous tâcherons d'utiliser le terme *migration* qui décrit mieux de la complexité de la réalité observée ; puisqu'en effet, elle se définit comme le *mouvement de population d'une zone géographique à une autre*²⁵⁷.

Néanmoins l'expression la plus appropriée pour notre recherche est celle la *migration interne*, qui fait référence au déplacement de population à l'intérieur d'un même pays, d'un point de vue institutionnel. Bien qu'appartenant à la France, nos sujets doivent traverser un océan et se retrouvent confrontés aux changements climatiques et environnementaux lors de leur émigration. D'autre part, la migration interne est utilisée par Guy L. Côté dont le projet de recherche de sa thèse en 1983²⁵⁸ visait à *sonder les rapports entre la migration interne, les disparités régionales et la mobilité sociale*²⁵⁹. Il dresse le constat que ses travaux s'inscrivent entre la sociologie et la démographie. Son étude a démontré que, parmi les migrants internes, les travailleurs manuels de deuxième génération mettaient en place, dès leur arrivée dans la ville d'installation, des réseaux de relation sociale. Ces derniers apparaissaient beaucoup plus ouverts et éclectiques que ceux qui caractérisaient leurs homologues géographiquement immobiles.

D'autre part, la migration est également un objet d'étude propre à la démographie. Comme l'affirment Hervé Domenach et Michel Picouet, *la démographie s'occupe essentiellement de quatre types d'évènements : le décès, la naissance, le mariage, la migration*²⁶⁰.

La définition universellement admise de la démographie (de l'ancien grec *demos* signifiant « peuple » et de *graphein* « écrire ») est l'étude statistique des populations. Ainsi, quand le démographe s'intéresse à la migration, il la perçoit essentiellement comme un phénomène où les décisions de chaque individu se situent dans le contexte d'une analyse des coûts et des bénéfices dont l'interprétation dépend d'indicateurs multiples tels que le sexe, le travail ou encore le climat. Pour le démographe et le sociologue, la variable « *migration interne* »

²⁵⁷ D'après le Haut Conseil de l'Intégration (HCI).

²⁵⁸ Côté, G. L. (1983). *Moving On : Area, Migration and Socio-economic Attainment in Sociological Perspective*. Oxford University.

²⁵⁹ Côté, G. L. (1987). Migration interne : phénomène démo-sociologique et socio-démographique. *Sociologie et sociétés*, 19(1), pp. 175-177

²⁶⁰ Domenach, H. et Picouet, M. (1987). Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration. *Population*, 42(3), 469-483

est assujettie au choix du territoire de référence qui sert à distinguer le migrant interne de l'immigrant, qui est souvent la proie de mesures discriminatoires en raison de ses origines, de son éducation, etc.

Concernant les termes présents dans la définition de la démographie, Hervé Le Bras précise qu'« *une population est constituée par l'ensemble des personnes qui habitent un lieu donné.* »²⁶¹. Il rappelle que ce terme a été créé en 1752 par David Hume dans ses Discours politiques. La population désigne alors des personnes partageant un caractère commun tel que *la population protestante, la population ouvrière, la population antillaise*, etc.

Ainsi, la démographie s'est tout d'abord intéressée à la mortalité aux 17^e et 18^e siècles, elle a poursuivi ses recherches sur la pyramide des âges au 19^e siècle et a progressé dans la connaissance de la fécondité au début du 20^e siècle. Suite à cela, elle est devenue une discipline scientifique grâce au modèle des populations stables, un modèle général de dynamique des populations qui relie la mortalité et la fécondité à la pyramide des âges et à la croissance de la population.

Nous avons dressé, non de manière exhaustive les contours de cette notion de migration ainsi que les concepts qui s'y réfèrent (immigrant, immigration, émigration, migrant). Comme indiqué précédemment et au regard des définitions évoquées, le terme que nous emploierons dans notre réflexion est celui de migrant. Ainsi étudier le phénomène migratoire, à travers l'angle de la communication nous permettra d'analyser le lien qui existe entre les Martiniquais installés en France et la Martinique (rapport au territoire, rapport aux individus).

Nous poursuivons l'analyse conceptuelle en appréhendant les diasporas. En effet, nous verrons qu'identités et territoires cohabitent ensemble à travers la mémoire collective.

²⁶¹ Le Bras, H. Démographie. *Encyclopædia Universalis*.

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/demographie/>

3.1.4 Processus d'intégration : parcours du migrant

La migration laisse entrevoir un parcours, une progression d'un point de départ vers un point d'arrivée. Ainsi, il s'agit à la fois d'un mouvement, mais également d'un ancrage. Les migrations s'illustrent à travers plusieurs critères. On distingue les espaces parcourus, au niveau interne ou international. En effet, il y a migration internationale, quand un individu ou un groupe d'individus quitte son pays d'origine pour s'établir temporairement ou définitivement dans un autre pays. Donc, ces migrations peuvent être saisonnières ou définitives avec diverses raisons (migration de travail ou de peuplement). Par ailleurs, les causes de ces dernières sont très diversifiées puisqu'elles peuvent aussi bien être le fait de la guerre, du manque d'emploi ou de la recherche de qualifications et de compétences.

D'autre part, les études sur les migrations, à quelques exceptions près, portent principalement sur les immigrants ; l'adaptation des migrants internes intéresse peu les chercheurs. En sociologie, on remarque que l'installation et l'intégration sociale des immigrés prennent différentes formes et ne répondent pas à un modèle universel et unique. En effet, ces deux processus doivent être étudiés à travers le temps et dans l'espace. Tout ce que vivent les migrants d'aujourd'hui ne peut être semblable à ce qu'ont vécu les générations antérieures de migrants, car tout se transforme.

Le processus migratoire n'est donc pas identique pour tous les migrants puisque c'est une expérience personnelle. Cependant, Joël Fronto, psychologue, a décelé différentes étapes dans ce parcours migratoire qu'il nomme « avant le départ », l'« entre-deux », l'« arrivée » et l'« adaptation ».

Ainsi, lors d'une conférence, dans le cadre des activités du programme ethnoculturel de l'ACSM-Montréal, le 3 février 1999, Joël Fronto a détaillé chacune de ces étapes²⁶².

La première étape correspond au moment où l'individu prend la décision de vouloir partir de son lieu géographique d'origine. À partir de cette première étape, l'individu se prépare en s'informant d'une manière ou d'une autre sur le pays d'accueil auprès de son entourage ou par d'autres moyens spécifiques. Arrive ensuite la période de détachement où l'individu

²⁶² <http://acsmmontreal.qc.ca/le-processus-migratoire/>

s'éloigne affectivement, matériellement et émotionnellement de ce auquel il est lié dans son pays d'origine. C'est alors que le sujet prévoit de confier, de donner en héritage des objets de valeur à son entourage, des effets personnels avec lesquels il ne pourra pas voyager et qui resteront inutilisés également s'il ne les lègue à personne. Après le moment de transmission d'objets personnels, l'individu, plus proche que jamais de son départ, anticipe son départ avec impatience. Cependant avant que le jour du départ n'arrive, l'individu, conscient de laisser son pays d'origine, amasse autant de souvenirs qu'il peut (des odeurs, des goûts, des couleurs, des photos).

La période de l'entre-deux correspond au laps de temps entre le départ du pays d'origine et l'arrivée au pays d'installation. Selon M. Fronteau, ce moment se vit dans l'avion, c'est la première séparation physique qu'il subit et dont il a réellement conscience. À ce moment précis, il n'y a pas de retour en arrière possible. Selon qu'il soit seul ou accompagné, l'individu vivra différemment les premières étapes de la migration.

L'arrivée marque le moment de la réadaptation des habitudes biologiques relatives au nouvel environnement dans lequel il a débarqué (horaire, température...). Cette étape fait émerger des sentiments variés et amène l'individu à observer le monde qui l'entoure et à faire ses premières constatations vis-à-vis de la rencontre avec « l'autre », des stéréotypes... C'est alors que le sujet commence à s'ouvrir aux autres, en échangeant sur sa culture et ses origines.

L'adaptation laisse émerger le processus identitaire de l'individu. Le nouveau pays d'installation invite à s'adapter en ce qui concerne notamment les tâches de la vie quotidienne qui deviennent quelquefois pénibles, car encore inédites. Arrive donc la période de la découverte de nouvelles façons de faire, du nouvel apprentissage, d'une curiosité par rapport au pays d'accueil. La phase d'adaptation va dépendre de chaque individu, car elle peut se caractériser aussi bien par une période de révolte où le migrant va transgresser les comportements propres au pays d'origine ou ceux propres au nouveau pays. Cette phase dure alors quelques mois jusqu'à ce que le sujet s'adapte et construise son histoire, une mémoire dans son pays d'accueil. Il est à noter que le processus d'insertion est le phénomène migratoire le plus souvent étudié, notamment par les sociologues de l'immigration.

Toutefois, la migration comporte pour le migrant un certain nombre de conséquences qui peuvent l'éloigner progressivement de son projet initial, en même temps que se crée de la distance avec ses proches restés au pays. En effet, le migrant se confronte ainsi à une expérience multiple de l'altérité, « *qui supporte des gradations allant de la reconnaissance d'une proximité et d'une similitude au positionnement dans une extériorité radicale, de l'interdépendance ou l'intersubjectivité à l'étrangeté absolue.* »²⁶³.

Pour John W. Berry, il y a quatre types de plans d'adaptation : l'intégration, l'assimilation, la ségrégation et la marginalisation²⁶⁴. L'intégration correspondrait à une interculturalité où le migrant accepte pleinement la société d'accueil et valorise dans le même temps sa culture d'origine. L'assimilation a lieu lors de la valorisation unique de la culture du pays d'accueil. La ségrégation, quant à elle, consiste à dévaloriser la société d'accueil au profit de sa culture d'origine. Et enfin, la marginalisation dévalorise à la fois la société d'accueil que la culture d'origine.

Afin de poursuivre notre réflexion, nous tenterons de répondre à ces interrogations :

Qu'est qu'un Martiniquais ayant migré en France ? Comment peut-on le décrire ?

Une seule réponse ne pourrait suffire, car chaque individu livrera sa propre perception en fonction de son histoire et de sa propre expérience migratoire. Il n'y a donc pas une conception du Martiniquais en France hexagonale, sachant qu'un Martiniquais peut être jeune ou âgé, être doté d'une croyance ou non, être au chômage ou non, appartenir à un mouvement associatif ou politique, etc. Il est intéressant de se pencher sur le passé afin de révéler à partir de quelle période, le Martiniquais s'est revendiqué « Martiniquais » en défendant sa culture, ou encore son histoire.

Pour le migrant, l'étape de l'émigration puis l'arrivée dans le pays d'accueil, la perte des repères sociaux de l'environnement d'origine ou encore comme l'écrit Marguerite Cognet, la découverte d'une différence dans laquelle la population réceptrice l'assigne et dont il devient porteur, marque la rupture dans son parcours biographique.

²⁶³ Jodelet, D. (2008). *Formes et figures de l'altérité*. J. M. Tremblay. p.7

URL

http://classiques.uqac.ca/contemporains/jodelet_denise/forme_figure_alterite/forme_figure_alterite.pdf

²⁶⁴ Berry, J. W. (1991). Understanding and Managing Multiculturalism: Some Possible Implications of Research. *Psychology & Developing Societies*, 3(1), 17-49.

On pourrait s'interroger dès lors sur ce qu'est l'intégration ? Premièrement, elle ne débute pas lorsque le migrant arrive dans le pays d'accueil, mais dès lors que ce dernier a choisi de quitter son pays d'origine. Comme le rappelle Nancy Green, la question de l'intégration, mais également de l'assimilation ou de l'incorporation est celle de l'absorption du particulier dans le général, de l'individu ou du groupe dans la Nation.

Dans les travaux relatifs aux migrations, les termes employés pour étudier l'installation des migrants sont l'intégration, notamment avec Durkheim ou encore Dominique Schnapper. Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, le mot est employé (1309) au sens de « rétablissement » et dérive du bas latin *integratio*. Par extension, il s'emploie pour désigner l'« action d'incorporer (un élément) dans un ensemble », spécialement en économie (fin XIXe s.). Au milieu du XXe s., il est utilisé pour désigner l'opération par laquelle un individu s'incorpore à un groupe.

Pour poursuivre, le terme incorporation quant à lui est emprunté au bas latin *incorporatio* « action d'incorporer » et en latin chrétien « incarnation », formé sur le supin de *incorporare*. Son sens courant, « action de faire entrer une substance dans une autre », est apparu avant 1690, et son sens particulier d'« inscription sur les contrôles militaires » avec l'institution de la conscription (attesté 1835).

L'étymologie du mot insertion se réfère au bas latin *insertio* « insertion (dans un écrit) », « greffe », formé sur *insertum*, supin de *inserere*. » Le nom s'emploie (1932, Bergson) en parlant de personnes, au sens d'« intégration dans un groupe » (insertion sociale).

Ce terme, apparu dans le débat public au début des années 1980 implique un processus moins marqué que l'intégration ou l'assimilation. En effet, tout en étant reconnu comme faisant partie de la société d'accueil, l'étranger garde son identité d'origine, ses spécificités culturelles sont reconnues, celles-ci n'étant pas considérées comme un obstacle à l'intégration à l'inverse de l'assimilation ou l'acculturation qui seront abordées dans les lignes qui suivent.

Dominique Schnapper évoque l'expression d'« intégration à la française ». Cette dernière repose sur le principe de la séparation de la sphère publique et de la sphère privée et la primauté des droits individuels sur les droits collectifs. La République française intègre seulement les individus et non les communautés. Cette intégration démocratique est un processus ouvert puisque les étrangers peuvent entrer dans l'espace national et dans la communauté politique. En outre, dans ce modèle, la diversité culturelle des immigrés

récents n'est pas vouée à subsister, ces derniers étant soumis à un processus d'acculturation.

De nombreux auteurs ont mené des études comparatives de l'immigration en France et aux États-Unis tels que ceux de Gérard Noiriel, Audrey Célestine, Monique Milia Marie-Luce, etc. Selon Gérard Noiriel, la comparaison entre la France et les États-Unis, deux pays d'immigration massive au XX^e siècle, révèle que sur trois générations, « *le processus d'intégration (mesuré notamment au travers de la mobilité sociale, de la pratique religieuse et de la fidélité à la langue d'origine) ne présente pas de différences majeures, en dépit de tout ce qui sépare les systèmes politiques de ces deux pays.* »²⁶⁵. Ces constats signalent surtout que les immigrants sont les premiers acteurs de leur intégration.

Ainsi, l'angle sous lequel nous traitons notre objet de recherche vise à explorer les démarches et les logiques personnelles que les migrants adoptent individuellement en vue d'opérer leur intégration sociale en France. Il s'agit donc d'examiner l'intégration du point de vue des acteurs, de leurs sentiments, de leurs perceptions, ainsi que des stratégies individuelles qu'ils emploient pour y parvenir.

La question de l'intégration des populations ayant migré en France a principalement été abordée à travers plusieurs dimensions : scolaires, familiales, matrimoniales et économiques, tel que le souligne Philippe Coulangen.

En définitive, les travaux consacrés à cette question se penchent vers l'assimilation et se manifestant notamment, comme le révèle la progression des intermariages, au fil des générations.

²⁶⁵ Noiriel, G. (2002). Petite histoire de l'intégration à la française. *Le Monde Diplomatique*, (1), p.2

3.2 Les flux migratoires comme dynamiques du monde

L'importance globale des flux migratoires est telle que *l'Organisation internationale des migrations estime à cent quatre-vingt-dix millions le nombre total de migrants en 2005, ce qui représente 3 % de la population mondiale.*²⁶⁶

Le peuplement de l'espace géographique de la Terre s'explique par ces mouvements migratoires au départ de ces lieux où ont été découverts les plus anciens fossiles humains. C'est en voulant suivre les animaux, leur proie, que les hommes se sont déplacés loin de leur lieu d'habitat d'origine. En effet, à l'époque néolithique, le genre humain vivait essentiellement de la chasse, de la pêche et de la cueillette.

L'émergence des travaux de recherche s'intéressant à la thématique des médias et des migrations est liée à trois principaux phénomènes. Il s'agit, tout d'abord, du phénomène de globalisation, caractérisé par une intensification de la circulation des flux de personnes, de capitaux et d'information. Il est ensuite question d'une migration de masse qualifiée de « seconde épopée migratoire » de notre ère par Wihtol de Wenden²⁶⁷, et enfin, il s'agit du développement important des moyens et des voies de communication.

On distingue, d'un côté, les territoires d'origine, avec lesquels des populations formant des diasporas s'efforcent de maintenir un lien. Et de l'autre, il y a le territoire d'installation ou d'accueil, dans lequel ces populations *cherchent à se reterritorialiser à l'aide de marqueurs territoriaux, ou en créant des micro-territoires reflétant la mémoire de celui d'origine*²⁶⁸. Nous nous appuyons dans cette partie, sur les concepts de diaspora et de transnationalisme, à travers plusieurs disciplines comme la sociologie, l'anthropologie, l'histoire ou encore les sciences politiques.

²⁶⁶ Rea, A. et Tripiet, M. (2008). *Sociologie de l'immigration*. Paris : La Découverte. p.3

²⁶⁷ Wihtol de Wenden, C. (2009). *La globalisation humaine*. Paris: PUF.

²⁶⁸ Bruneau, M. (2011). Territoires, lieux et identité en diaspora. Grande Europe, (28).

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000485-territoires-lieux-et-identite-en-diaspora-par-michel-bruneau/article>.

3.2.1 Les conséquences de la globalisation

Depuis le début du XXe siècle, de nombreux sociologues américains et européens ont réalisé des travaux engagés dans des contextes nationaux, mais également dans des périodes historiques marquantes. Face à l'accélération des circulations des flux migratoires et au développement des voies et moyens de communication, nous rentrons dans ce que certains nomment la mondialisation ou encore la globalisation.

Dans cette partie, il s'agira essentiellement d'inscrire la mobilité des personnes dans ce processus qu'est la globalisation, afin de comprendre et de saisir les conséquences de ce phénomène sur les migrations et sur les dimensions culturelles et identitaires.

Pour appréhender les liens que ces Martiniquais peuvent établir avec la Martinique, il est indispensable de comprendre les liens existants entre les sociétés de départ et d'arrivée.

3.2.1.1 Quelques définitions pour approcher la globalisation

Selon le *Grand Robert de la Langue Française*, le mot « globalisation » est emprunté à l'anglais *globalization*, et renvoie à la mondialisation.²⁶⁹

Il apparaît que ces deux termes répondent à une ambiguïté dans l'utilisation qui en est faite puisque dans cette définition, l'un renvoie à l'autre. Il est donc nécessaire d'établir un parallèle afin d'explicitier et de justifier le choix de l'une d'entre elles dans le prolongement de notre réflexion.

<u>Globalisation :</u> Fait de percevoir, de concevoir quelque chose ou quelqu'un comme un tout.	<u>Mondialisation :</u> Action, fait de donner une dimension mondiale à quelque chose. « <i>Processus capitaliste libéral par lequel le marché est élargi à toute la Planète</i> »
<u>Globalité :</u>	<u>Mondialité :</u>

²⁶⁹ Mondialisation. (2005). Dans A. Rey (dir.), *Grand Robert de la langue française (éd. électronique)*. Paris, Le Robert.

État dans lequel un ensemble, pris en bloc, est identifiable en tant que tel.	Caractère mondial de quelque chose.
<u>Global :</u> Qui est considéré en bloc, dans sa totalité, qui s'applique à un ensemble sans considérer le détail.	<u>Mondial :</u> Relatif à la terre entière.
<u>Globe :</u> Corps sphérique ou sphéroïdal.	<u>Monde :</u> 1- Ensemble constitué des êtres et des choses créés ; l'univers, le cosmos. 2- Ensemble complexe et important considéré par exagération comme une réduction de l'univers. 3- La terre considérée comme le séjour de l'homme.

Tableau 1 : Les différentes acceptions étymologiques de « Globalisation » et « Mondialisation », d'après le Trésor de La Langue française

Ce tableau récapitulatif présente les différentes acceptions étymologiques de « mondialisation » et « globalisation », ainsi que celles de leurs dérivés. La différence entre ces deux termes est d'ordre linguistique, ce qui nous ramène à un seul et même concept.

En Europe, le terme « mondialisation » est davantage employé que celui de « globalisation », qui est un terme utilisé par les Nord-Américains et les Anglo-saxons.

Ces derniers « ont choisi d'employer ce mot en l'absence de dérivé du terme *world* autre que *worldwide*. Ils ont donc préféré partir du mot *globe*, dont ils ont tiré *global*, *to globalize*, *globalization*, dont les sens recouvrent exactement ceux de la série française *mondiale*, *mondialiser*, *mondialisation*. »²⁷⁰. En effet, comme évoqué précédemment, la « globalisation » est un anglicisme qui se réfère à la mondialisation. Historiquement, le premier cité a été emprunté au mot anglais *globalization*. Pour Marc Abelès, la globalisation, ce n'est pas la mondialisation, car cette dernière correspond aux flux, à des mouvements. La globalisation, quant à elle, est un phénomène récent et à l'origine d'une

²⁷⁰ Abelès, M. (2008). *Anthropologie de la globalisation*. Paris : Éditions Payot & Rivages. p.7

mutation radicale, à la fois économique et humaine²⁷¹. Ainsi, en accord avec l'anthropologue Marc Abélès, nous optons pour l'usage du mot « globalisation », plutôt que « mondialisation ».

Dans une approche économiste, *l'extraordinaire mobilité des capitaux financiers serait en quelque sorte le premier moteur de la globalisation*²⁷². Selon Wihtol de Wenden, toutes les régions du monde ou presque « *sont aujourd'hui concernées, soit par le départ, soit par l'accueil, soit encore par le transit de population, soit par les trois à la fois.* »²⁷³.

Pour M. Abélès, la globalisation est un phénomène récent qui a « *vu sa pleine expression dans les années 90.* »²⁷⁴. C'est la cause efficiente de transformation économique et financière, mais surtout humaine. Marc Abélès la définit aussi comme un « *processus pluridimensionnel, brouillant les repères traditionnels, reconfigurant les relations entre le singulier et le collectif et affectant en profondeur les modes de penser et d'agir aux quatre coins de la planète.* »²⁷⁵. De plus, il affirme la pertinence du point de vue anthropologique pour approcher les dimensions culturelles de la globalisation.

3.2.1.2 Approche historique du concept de « diaspora »

Étymologiquement, le terme « diaspora » vient du verbe grec *diaspirein* (disséminer) et renvoie à la dispersion d'une population. En Hébreux, il correspond aux mots *galût*, *golah* (dispersion, exil) et au verbe *gallah* (partir en exil)²⁷⁶. Néanmoins, il convient d'établir une distinction entre *galût* et *diaspora*. À la différence du mot hébreu *galût* qui se rattache à la nostalgie des origines, à la théologie du retour ou encore aux thèses sionistes, le terme grec diaspora renvoie objectivement à l'histoire de la dispersion des Juifs à travers le monde après la destruction du Temple de Jérusalem et l'annexion de la Judée par les Romains en 70 après Jésus-Christ²⁷⁷. On attribue cette traduction à

²⁷¹ Abélès, M. (2008). *Anthropologie de la globalisation*. Paris : Éditions Payot & Rivages.

²⁷² Abélès, M. (2008). *Op. Cit.* p.11

²⁷³ Wihtol de Wenden, C. (2009). *La globalisation humaine*. Paris : PUF.

²⁷⁴ Abélès, M. (2008). *Op. Cit.* p.13

²⁷⁵ Abélès, M. (2008). *Op. Cit.* p.8

²⁷⁶ Anteby-Yémini, L., Berthomière, W., Sheffer, G. (2005). *Les diasporas 2000 ans d'histoire*. Rennes : PUR. p.80

²⁷⁷ Vaneigem, R. Diaspora. *Encyclopædia Universalis*. Consulté le 1 mai 2014.

l'époque hellénistique d'Alexandrie (300 av. J-C.) quand la Bible fut traduite depuis l'hébreu en grec.

Il faut également noter que son usage en français se fait avec un D majuscule : la Diaspora. Le mot désigne la situation des communautés juives établies hors de Judée. Notons enfin que l'exemple juif constitue l'archétype des groupes diasporiques.

À l'époque moderne, le terme a été utilisé pour désigner la dispersion des Grecs, des Palestiniens, des Tibétains et aussi des Chinois. Le phénomène « diasporique » repose dans ces cas-ci sur des facteurs d'ordre religieux pour les Grecs, politique pour les Palestiniens et les Tibétains. Dominique Schnapper souligne qu'en 1968, le terme a connu une inflation en particulier aux États-Unis²⁷⁸.

Il existe deux principales positions antagoniques approchant le débat sur les diasporas. La première prône un discours euphorique et apologisant quant à l'usage de ce mot. En effet, cette acception englobe des faits migratoires de nature différente ayant comme trait commun une dynamique transnationale suscitant la dispersion de population d'un lieu vers plusieurs territoires. La seconde position, quant à elle, réfute l'usage de ce mot à tout type de dispersion de population. Elle restreint son usage à quelques groupes en privilégiant des critères ethniques en tenant compte de la durée de l'installation dans la dispersion.

La notion « diaspora » est appréhendée dans des disciplines diverses. En géographie, elle est étudiée *via* la terminologie utilisée en Grèce pour donner une description des phénomènes diasporiques. Elle est étudiée notamment par Bruneau en sociologie, par M. Hovanessian, en anthropologie par S. Weil, et en sciences politiques par S. Dufoix.²⁷⁹

Le développement de toutes ces recherches s'explique par l'intérêt accordé aux phénomènes liés à la mobilité. On relève certaines spécificités telles que le sentiment d'appartenance et la mémoire collective, ainsi que la solidarité familiale où le mythe du retour tient une grande importance.

URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/diaspora/>

²⁷⁸ Schnapper, D., Costa-Lascoux, J. et Hily, M. A. (2001). De l'État nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora. *Revue Européenne des migrations internationales*, 17(2), 9-36.

²⁷⁹ Il s'agit d'une liste non exhaustive.

Les migrations s'amplifient et ne cessent d'exister ; elles suscitent alors un intérêt grandissant pour les peuples dispersés concernés par le phénomène diasporique. De plus, cette notion fait converger de nombreux questionnements actuels, liés aux bouleversements de l'ordre international, aux discours sur les identités et à la décadence du modèle de l'État-nation remettant en question en Europe les concepts de nationalité ou encore de citoyenneté.

La problématique des diasporas fait partie de la sociologie des relations interethniques en France qui, à partir du débat critique du modèle républicain d'intégration, a relevé chez les populations d'origine étrangère, des compétences langagières, relationnelles, culturelles et professionnelles acquises dans des espaces migratoires multiples. Il ne sera pas ici question d'établir une liste exhaustive ou représentative des différentes définitions relatives à la diaspora, mais plutôt d'en dresser un portrait qui permettra d'aborder la pluralité de ses définitions et des situations que celle-ci englobe.

Selon Hovanessian, Michel Bruneau distingue différents registres d'analyse à la notion de diaspora : « *la dispersion dans les pays d'accueil, la mémoire et le territoire d'origine, le système spatial de la diaspora et l'État-nation.* »²⁸⁰.

Pour Gabriel Sheffer, John Armstrong est le premier à théoriser cette notion²⁸¹. Armstrong définit deux types de diasporas, une mobilisée et une seconde prolétaire. Les diasporas mobilisées sont celles dont les membres déploient leurs avantages linguistiques, relationnels et professionnels. Les diasporas prolétaires quant à elles, sont caractérisées par leurs faibles compétences communicationnelles [...] ²⁸².

De plus, Gabriel Sheffer affirme que « *les diasporas modernes sont des groupes ethniques minoritaires, issus de la migration, qui résident et agissent dans des pays d'accueil tout en maintenant de forts liens affectifs et matériels avec leurs pays d'origine – leurs patries (homelands).* »²⁸³. Ainsi, pour qu'il y ait diaspora, il faut qu'un groupe ethnique maintienne à distance des liens affectifs et matériels avec son pays d'origine.

²⁸⁰ Hovanessian, M. (1998). La notion de diaspora. *Journal des anthropologues*, (72-73), p.11

²⁸¹ Armstrong, J. A. (1976). Mobilized and Proletarian Diasporas. *American Political Science Review*, 70(02), 393-408.

²⁸² Robin, C. (1997). *Global diasporas : an introduction*. University College : London. p.62

²⁸³ Sheffer, G. (1986). A new field of study : Modern diaspora in international relations. New York : Saint Martin's.

Tout en appuyant son analyse sur des observations empiriques, le sociologue Robin Cohen²⁸⁴ a pu dégager cinq grands types de diasporas :

- Les diasporas composées de victimes : il s'agit des juifs, des Arméniens, des Africains, ou encore des Palestiniens. De nombreux groupes de réfugiés contemporains constituent des diasporas de victimes naissantes. Retourner au pays d'origine, s'assimiler au sein des pays d'installation ou se mobiliser en tant que diaspora, telles sont les trois possibles aboutissements de ces dits groupes ;
- Les diasporas constituées de main-d'œuvre telles que les Indiens, les Maghrébins, les Chinois ;
- Les diasporas impériales : c'est le cas des Britanniques, des Français, des Russes et de toutes les anciennes puissances coloniales ;
- Les diasporas basées sur le caractère marchand telles que les diasporas libanaise et chinoise. Elles sont le fief de quelques réseaux économiques transnationaux et familiaux ;
- Les diasporas culturelles²⁸⁵ : Robin Cohen illustre son propos en prenant l'exemple de la diaspora Sindhi, des diasporas musulmanes et autres diasporas religieuses.

La diaspora culturelle s'est développée à partir du cas caraïbéen et a connu une forte expansion durant les vingt dernières années. On parle de diaspora dans la littérature philosophique dans la Caraïbe, littérature dans laquelle la dimension culturelle puise sa source. En effet, le terme d'hybridité employé par les auteurs postmodernistes permet une plus grande analyse des dynamiques sociales sous l'angle du métissage et de la créolisation. Les travaux étudiant le cas de la Caraïbe française comme ceux de Gilles Deleuze ou Édouard Glissant mêlent à la notion de diaspora un caractère métaphorique qui tend à se rapprocher de la définition du déracinement de la condition postcoloniale²⁸⁶.

²⁸⁴ Germain, L. et Lassale, D. (2008). *Communauté(s), communautarisme(s) : aspects comparatifs*. Paris : L'Harmattan. p.10

²⁸⁵ Remplacée par « Diasporas déterritorialisées » lors de la deuxième édition de son ouvrage car selon Cohen, la diaspora culturelle portait à confusion. Voir Cohen R.(1997). *Global diasporas: an introduction*. Éd. University college London press : London.

²⁸⁶ Anteby-Yémini, L., Berthomière, W. et Sheffer, G. (2005). *Les diasporas 2000 ans d'histoire*. Rennes : PUR.

Ainsi, le dénominateur commun qui regroupe les diasporas « noires » est le fait qu'elles soient noires et déplacées de leur terre natale. Pour cela, ce sur quoi portera notre analyse dépendra des expériences d'être Martiniquais ou plus largement d'être Antillais, vécues par nos acteurs, plus précisément les expériences liées au fait d'être martiniquais en France continentale. Comme le souligne Christine Chivallon, l'expérience antillaise, qu'elle fasse référence aux sociétés de la Caraïbe ou aux espaces contemporains de la migration, n'est que rarement abordée par la recherche de langue française à partir de la notion de diaspora, à l'inverse des écrits de langue anglaise qui montrent peu de réticence à employer le terme²⁸⁷.

Elle ajoute qu'en France, *la conception dominante relie le cas antillais aux caractéristiques d'une population migrante tandis que côté Britannique le modèle diasporique est largement mobilisé*²⁸⁸.

Deux sociologues ont étudié la question : Stuart Hall et Paul Gilroy. Le premier, d'origine jamaïcaine, est l'auteur d'un article sur la question érigé en référence par la postérité. Il conçoit que *l'éparpillement à forte valeur positive ne procède pas seulement d'une disposition géographique, mais est à l'œuvre à l'intérieur même de la formation sociale*²⁸⁹. Stuart Hall et Paul Gilroy font appel à la « diaspora » qui exprime selon eux, ces nouvelles identités « hybrides », « créoles » ou « syncrétiques ».

Néanmoins, une diaspora n'est pas seulement un construit, ce sont les relations ethniques, nationales et religieuses que partagent les membres des diasporas qui les relient entre eux. De plus, les populations qui se réfèrent aux caractéristiques religieuses et historiques du peuple survivront davantage en tant que diaspora malgré leur dispersion géographique. C'est le cas des Juifs et des Arméniens.

Dominique Schnapper ajoute que :

²⁸⁷ Chivallon, C. (1997). De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais. *Revue européenne des migrations internationales*, 13(1), 149-160.

²⁸⁸ Chivallon, C. (1997). *Ibid.* p.150

²⁸⁹ Chivallon, C. (1997). *Ibid.* p.154

« les institutions diasporiques ne sont d'ailleurs pas suffisantes si elles n'entretiennent pas aussi un imaginaire de l'exil, où le thème de la dispersion devient un instrument de la construction identitaire des individus et du maintien de la diaspora. »²⁹⁰.

En effet, pour les Juifs, l'idée de l'exil répond à un des éléments nécessaires à leur construction identitaire. Cependant les diasporas désignent un type particulier de populations de migrants et ne concernent pas tous les phénomènes migratoires.

Du reste, en choisissant l'usage qu'en font Stuart Hall et Paul Gilroy²⁹¹, on peut employer le concept de diaspora dans un sens plus large, qui permet d'y inclure non seulement les populations africaines ayant été mêlées au commerce d'esclaves, mais aussi les colons fondateurs d'empires, et les travailleurs immigrés à partir du moment où d'une manière ou d'une autre, ils maintiennent des liens avec leur pays d'origine, *via* des pratiques culturelles transnationales.

Comme l'a écrit Christine Chivallon²⁹², l'ouvrage de Gilroy *The Black Atlantic*, marque un tournant dans l'étude des diasporas et des identités postcoloniales. *The Black Atlantic* caractérise comme diaspora les peuples noirs des Amériques, en prenant compte de la dimension espace-temps. Paul Gilroy souligne que les frontières nationales s'estompent face à de nouvelles formes d'appartenances qui sont transnationales²⁹³. Dans son ouvrage, il démontre l'énorme complexité de la politique raciale en Angleterre. Il explore les relations qui existent entre les races, les classes, et la nation et met en évidence les attitudes racistes au cœur du clivage politique gauche-droite.

Dans la recherche scientifique française, il n'existe pas beaucoup de travaux mettant en relation l'expérience antillaise et le modèle diasporique. La recherche sur le monde antillais a davantage intéressé les travaux britanniques. En effet contrairement au modèle français, où la citoyenneté et la nationalité sont liées — l'accès à l'une étant conditionnée par l'autre -, le modèle anglo-saxon au contraire distingue ces deux attributs. Il est vrai que

²⁹⁰ Anteby-Yémini, L., Berthomière, W. et Sheffer, G. (2005). *Les diasporas 2000 ans d'histoire*. Rennes : PUR. p.32

²⁹¹ Gilroy, P. (1987). *There Ain't No Black in the Union Jack : the Cultural Politics of Race and Nation*. Chicago : The University of Chicago Press.

²⁹² Chivallon, C. (2002). La diaspora noire des Amériques : réflexions sur le modèle de l'hybridité de Paul Gilroy. *L'homme*, (161), 51-74.

²⁹³ Gilroy, P. (1987). *Op. Cit.* p.69.

dans ce dernier cas, les spécificités antillaises sont souvent appréhendées dans la catégorie « black ».

Parmi les travaux français qui utilisent le terme diaspora, on distingue ceux d'Alain Anselin, consacrés au vécu migratoire des originaires de Martinique et Guadeloupe, installés en France. Mais dans ce dernier cas, l'auteur emploie le mot diaspora sous une forme métaphorique comme pour accentuer, par l'analogie, les traits partagés avec les diasporas réputées authentiques.

Dans l'ensemble, la présence des Antillais dans un espace transnational fait donc référence à l'émigration, comme évoquée dans le titre de l'ouvrage d'Alain Anselin.

L'idée est de comprendre comment le mot diaspora a pu passer de la définition de « dispersion » à un terme statique renvoyant à la signification de « *communauté nationale, ethnique ou religieuse vivant loin de sa terre natale — ou d'origine, ou de référence — sur plusieurs territoires étrangers.* »²⁹⁴. La question de la diaspora est difficile à saisir, compte tenu du fait que les mouvements migratoires des Antillais sont constitués de va-et-vient et qu'il existe encore un flux important de nouveaux migrants. Ainsi, le territoire existe d'abord en tant que territoire d'origine, représenté à travers le temps et gardé en mémoire. La dispersion décrit un territoire éclaté. De ce fait, l'éloignement du territoire d'origine entraîne le recours à la mémoire collective de ce dernier *comme composante essentielle de l'identité en diaspora*²⁹⁵ face au danger que représente l'assimilation dans les sociétés d'accueil ou d'installation.

Ainsi, la condition des hommes en diaspora implique qu'ils partagent une conscience et une volonté qui se manifeste par la revendication du terme. En ce sens, prétendre former une diaspora revient dans un premier temps à faire valoir des arguments historiques (l'esclavage par exemple) ou culturels (la culture antillaise ou martiniquaise). En se référant à la définition de la médiation donnée par Vincent Liquète, l'histoire et la culture des Martiniquais qu'ils gardent en mémoire après la migration, leur sert de lien pour

²⁹⁴ Anteby-Yémini, L., Berthomière, W. et Sheffer, G. (2005). *Les diasporas 2000 ans d'histoire*. Rennes, PUR.

²⁹⁵ Bruneau, M. (2011). Territoires, lieux et identité en diaspora. *Grande Europe*, (28). Consulté le 27 février 2015. URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000485-territoires-lieux-et-identite-en-diaspora-par-michel-bruneau/article>.

«faciliter la compréhension de sens, pouvant se solder par un changement (d'actions, de représentations, etc.) de [leur] part. »²⁹⁶.

Pour Angeliki Koukoutsaki-Monnier dont les réflexions ont porté sur l'Internet comme dispositif de médiation de la diversité culturelle, il en ressort que :

« la valorisation de la diversité culturelle n'est pas pensée en termes d'intégration dans la société d'accueil, mais plutôt comme le prolongement de l'attachement à la patrie/nation originelle, sous la forme territoriale, historique et culturelle, même si cette dernière s'avère difficile à expliciter. La médiation ainsi opérée affirme la spécificité identitaire ethno-régionale, mais ne gère pas son articulation avec les autres appartenances locales dont les tensions semblent être évacuées ».²⁹⁷

En s'intéressant aux sites web de la diaspora grecque des États-Unis, Angeliki Koukoutsaki-Monnier avait pour objectif d'examiner ces médias en tant qu'« *appareils de médiation de la spécificité identitaire.* »²⁹⁸. Elle les a analysés « *en tant que dispositifs de communication ayant une visée stratégique et en tant que « lieux de symbolisation » de la spécificité identitaire, au croisement d'une double appartenance collective.* »²⁹⁹.

La diaspora apparaît alors comme la définition contraire de l'idée de la communauté enracinée et solidaire, puisque d'une certaine manière elle est une expérience de la rupture territoriale.

De plus, le terme diaspora renvoie à des hommes qui ont quitté leur région natale, fui la misère ou encore le malheur dans l'espoir de rencontrer un territoire plus hospitalier, mais souvent éloigné. Il émerge alors un rapprochement partagé en raison de l'origine commune de ces hommes résultant par la constitution d'une diaspora. Nous comprenons donc que les diasporas existent et perdurent, car elles apparaissent comme un héritage défini et transmis par les parents ou par les générations précédentes. Cette transmission est une capacité partagée collectivement afin de ne pas céder à l'épreuve de l'expérience de la distance, qui

²⁹⁶ Liquète V. (2010). *Médiations*. Paris : CNRS Éditions. p.11

²⁹⁷ Koukoutsaki-Monnier, A. (2010). Les sites web de la diaspora grecque en tant que dispositifs de médiation de la diversité culturelle. *Médias, dispositifs, médiations*, p.80.

²⁹⁸ Koukoutsaki-Monnier, A. (2010). *Ibid.* p.80

²⁹⁹ Koukoutsaki-Monnier, A. (2010). *Ibid.* p.80

peut s'illustrer comme le support d'une forme de solidarité déterritorialisée. Et cette capacité qu'ont les diasporas de maintenir leur existence leur permet de résister à l'épreuve du temps. Par ailleurs, lorsque les peuples dispersés n'ont pas su maintenir la survie du groupe initial, ils sont amenés à « disparaître », c'est ce qu'on appelle l'assimilation, qui constitue d'une certaine manière le processus contraire de la diaspora, et se définit comme *« le processus par lequel une personne devient semblable aux membres d'un groupe social, d'un peuple. »*³⁰⁰.

Selon Bruneau, dans le phénomène diasporique, les vecteurs permettant de maintenir la mémoire d'un peuple, sont *« la langue, l'éducation dans la famille et à l'école, la religion, la vie associative, sous réserve de disposer des lieux appropriés (maison familiale, bâtiments associatifs), mais aussi certains lieux ou espaces publics (monuments, restaurants, rues...) et les rituels commémoratifs qui leur sont associés. »*³⁰¹.

Koukoutstaki évoque l'idée selon laquelle la conscience identitaire relève d'expressions langagières propres aux migrants constituant une des caractéristiques de l'imaginaire des peuples diasporiques. Ces derniers parlent d'un « ici » désignant la société d'accueil et d'un « là-bas », en référence au territoire d'origine, mais aussi d'un « maintenant » et d'un « avant » rappelant le moment de la migration³⁰².

Dans l'article intitulé *Diaspora*, Raoul Vaneigem souligne que :

*« On peut ainsi attribuer le caractère de diaspora à tout peuple disséminé sur la Terre pour quelque raison, qui, faisant durablement échec aux processus d'assimilation ou d'acculturation, maintient la conscience d'une différence, la mémoire vive d'une histoire et d'un pays particulier, l'usage d'une langue ou l'attachement à une religion, et qui entretient et développe, en deçà comme au-delà des frontières étatiques, des liens d'alliance, d'échanges et de solidarité entre ses membres dispersés. »*³⁰³.

³⁰⁰ Assimilation. (s.d). Dictionnaire Druide Antidote. Québec : Canada.

³⁰¹ Bruneau, M. (2007). Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora. *L'Espace géographique*, 35(4), p.332

³⁰² Koukoutsaki-Monnier, A. (2010). *Op. Cit.* p.64

³⁰³ Vaneigem, R. Diaspora. *Encyclopædia Universalis*. Consulté le 1 mai 2014.

URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/diaspora/>

C'est dans cette conception que nous étudierons les Martiniquais installés en France (population concernée par notre étude), en ce sens où ceux-ci maintiendraient la mémoire de leur histoire commune, l'usage de leur langue régionale à certains égards, et pour finir, poursuivraient leur pratique d'une religion. Par ailleurs, il est à noter qu'une diaspora est souvent confrontée à des luttes et des contraintes d'ordre politique. L'exemple de la lutte des Afro-Américains contre le racisme et la ségrégation illustre bien ce propos. Ils ont transformé la lutte menée à l'époque de Martin Luther King en un combat transnational, revendiquant l'unité des peuples africains, sans distinction des lieux où ils se trouvaient.

Le terme s'est chargé d'une forte valeur positive depuis les années 70. D'après Michel Bruneau, toute population en diaspora ne peut s'empêcher de se référer à son territoire d'origine, à son lieu de naissance, où ses ancêtres ont été enterrés, en d'autres termes à sa « patrie » au sens étymologique du terme (du latin patria « pays du père », de pater « père »). À la suite de Michel Bruneau, nous croyons qu'il ne peut y avoir de diaspora sans la revendication d'une identité collective de ses membres. Cependant, nous tenons à préciser que dans notre thèse, la diaspora ne fait nullement référence à une entité homogène ou à une unité cohérente et unifiée en raison de la taille de l'échantillon.

3.2.1.3 Existe-t-il une diaspora antillaise ?

Si les migrations ne sont pas nouvelles, elles coïncident avec l'accélération des flux numériques (images, vidéos), car dans les situations migratoires, « *les sujets sont obligés de s'inventer dans l'exil un monde à eux, en usant de toutes les images que les médias mettent à leur disposition.* »³⁰⁴. Appadurai considère que la circulation des flux d'images, des informations, des sons et des vidéos, fait émerger l'imagination comme une figure constitutive de la subjectivité moderne. Ces flux circulent à travers les moyens de communication ou plus précisément leurs appropriations influent sur les processus de construction identitaire.

Dans tout mouvement migratoire, que ce soit un déplacement lié au travail ou au refuge, une volonté partagée conduit les migrants à s'organiser ensemble là où ils sont installés.

³⁰⁴ Appadurai, A. (2001). *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Payot.

« La préservation de l'identité n'est pas la préservation de l'identique. Être Antillais, ce n'est pas seulement se référer à ce passé colonial. C'est vouloir être Antillais. Être Antillais n'est pas une simple donnée de naissance ni d'origine, c'est un projet. C'est là le lot de tous les peuples. »³⁰⁵.

Qu'ils aient migré et qu'ils se soient installés en France, en Angleterre ou aux États-Unis, les Antillais ont conservé des liens avec leur pays d'origine tout en s'établissant durablement dans leur pays d'accueil, notamment grâce au développement des moyens de communication et du transport qui favorise des connexions et des échanges de plus en plus fréquents entre des espaces géographiques plus ou moins éloignés, par le biais de pratiques culturelles transnationales.

En nous appuyant sur les travaux de Claude-Valentin Marie, Michel Giraud et Dolorès Pourette, parus dans la revue *Hommes et migration*, « Diaspora caribéenne », on peut relever que les migrants caribéens installés dans des métropoles connaissent une situation commune :

- Il s'agit dans la plupart des cas, de migrations démographiquement significatives et un réel pourcentage de la totalité de la population de leur pays d'origine. Dans notre cas, la population antillaise représente une « troisième île »³⁰⁶ puisqu'en 2008, environ 365 000 personnes nées dans un département d'outre-mer vivaient en France hexagonale³⁰⁷.
- En dépit de leur citoyenneté, les Caribéens subissent dans la majorité des cas, des pratiques discriminatoires et des formes de racisme.
- Il a été constaté la montée de réseaux transnationaux regroupant les migrants. Cela concerne les liens familiaux, mais aussi les liens associatifs.

³⁰⁵ Marie, C. V. (2002). Les Antillais en France : une nouvelle donne. *Hommes et Migrations*. (1237), p.37

³⁰⁶ Expression pour indiquer la forte présence d'individus Antillais en France. Ils sont aussi nombreux que la population totale d'une de ces îles. Le recensement de 1990 fait état de 337 000 originaires des Antilles en France, alors que la population totale de la Martinique est au même moment composé de 359 579 habitants et celle de la Guadeloupe estimée à 387 034 d'après l'ouvrage : Anselin A. (1990). *L'émigration antillaise : La troisième île*. Paris : Editions Karthala.

³⁰⁷ Source : INSEE, URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1389

Des liens se nouent autour d'affinités culturelles communes à travers les musiques "afro-caribéennes", au carnaval, etc.

Goran Therborn distingue plusieurs vagues historiques de globalisation et considère la globalisation comme « *une évolution vers des phénomènes sociaux de dimension, d'impact et de pertinence mondiale ou vers une prise de conscience des acteurs sociaux à l'échelle mondiale.* »³⁰⁸. Par conséquent, le transnationalisme ne doit être appréhendé que comme un aspect de la globalisation où les migrants jouent un rôle prédominant à leur engagement envers leur pays d'origine. En outre, à travers ce qu'il nomme le transnationalisme « par le bas », Appadurai (1990) met en évidence la capacité des migrants à pouvoir construire de nouveaux espaces sociaux grâce à leurs pratiques transnationales.

Dès lors, nous pourrions nous demander dans quelle mesure les émigrés des DOM forment-ils une diaspora antillaise en France ?

Comme nous l'avons défini précédemment, la notion de « diaspora » est aussi polysémique que les expériences des migrants sont diverses. À l'origine, elle relève de l'expérience des Juifs ou des Arméniens et défend l'idée d'une dispersion provoquée par un désastre (persécutions, guerres, etc.). Par ailleurs, *l'esclavage des Africains dans les Amériques correspondrait à cette définition*³⁰⁹.

De plus, la notion de quête d'unité (ethnique, nationale ou religieuse) valable pour tous les cas d'espèce s'illustre souvent par la quête du retour dans sa région d'origine. En effet, « *certaines sont repartis au pays : ce sont les « retours-retraite.* ». Pour les autres, cette émigration de travail s'est peu à peu transformée en immigration de peuplement et les générations concernées par cette politique d'émigration facilitée continuent pour beaucoup de résider en métropole à proximité de leur ancien lieu de travail. »³¹⁰.

Cependant, l'enquête menée sur les Antillais retraités au Havre³¹¹, souligne l'épuisement de certains liens avec la Martinique tels que ceux avec la famille restée « au pays », le

³⁰⁸ Therborn, G. (2000). Globalizations dimensions, historical waves, regional effects, normative governance. *International Sociology*, 15(2), p.154

³⁰⁹ Cohen, J. (2002). Diaspora et incorporation : présences publiques des Caribéens aux États-Unis. *Hommes et Migrations*, (1237), p.87

³¹⁰ Vaschalde-Florentiny, D. et Dorion, G. (2011). Les Antillais retraités en métropole : trajets de vie. *Gérontologie et société*, 4(139), p.148

³¹¹ Vaschalde-Florentiny, D., Dorion, G. *Ibid.*

relâchement du rôle des associations et pour finir l'éclatement du mythe du « *retour au pays natal* »³¹² proposé par Aimé Césaire qui exhortait les Antillais à renouer avec leur culture ancestrale. Ainsi, nous pourrions vérifier cette conclusion auprès de notre échantillon composé d'acteurs de tous âges confondus.

3.2.2 Regard sur les pratiques culturelles transnationales

L'adjectif « transnational » est apparu il y a quelques années pour qualifier les nouvelles migrations et les pratiques migratoires qui en découlent, sous l'effet présumé de la globalisation³¹³.

Pour comprendre ce terme, il est intéressant de le définir selon sa composition grammaticale : le préfixe « trans » signifiant « à travers » et « nationalisme » renvoyant à « *l'exaltation du sentiment national, à l'attachement passionné à ce qui constitue le caractère singulier, les traditions de la nation à laquelle on appartient.* »³¹⁴. Le vocable se définit donc comme la construction de champs sociaux qui se produisent à travers ou au-delà du territoire et qui permet le lien entre le pays d'origine et le pays d'installation.

Dans le contexte des théories de la mondialisation, la perspective transnationale décrit le migrant au carrefour de ce que Alain Tarrius nomme « *territoires circulatoires* »³¹⁵. C'est notamment dans le cadre des travaux du sociologue Alain Tarrius et de sa théorie sur les « circulations migratoires » qu'une vraie réflexion autour de ce phénomène était initiée. Cette théorie permet de penser ensemble distance et appartenance qui étaient jusqu'alors exprimées uniquement par le biais du concept de diaspora.

Au cours des dernières années, la recherche sur le thème de la migration a commencé à se concentrer davantage sur les processus circulaires et les relations entre la région d'origine

³¹² Césaire, A. (1956). *Cahier d'un retour au pays natal*. Paris : Présence Africaine. p. 91

³¹³ La globalisation sera abordée plus en détails dans le chapitre III.

³¹⁴ Nationalisme (2005). Dans A. Rey (dir.), *Grand Robert de la langue française* (éd. Electronique). Paris, Le Robert.

³¹⁵ Razy, E. et Baby-Collin, V. (2011). La famille transnationale dans tous ses états. *Autrepart*, 1(57-58), p.7

et la région de destination des migrants, sur la circulation des personnes dans les deux sens, et sur les relations transfrontalières au sein des espaces transnationaux.

Ulf Hannerz, travaillant sur les processus culturels transnationaux, nous propose la définition suivante :

*The term 'transnational' is in a way more humble and offers a more adequate label for phenomena which can be of quite variable scale and distribution, even when they do share the characteristic of not being contained within a state. (...) In the trans-national arena, the actors may now be individuals, groups, movements, business enterprises, and in no small part it is the diversity of organization that we need to consider*³¹⁶.

Dans les années 1990, une nouvelle génération d'études sur les questions portant sur le transnationalisme » a vu le jour. Ces recherches, comme l'expliquent Linda Basch, Nina Glick Schiller et Cristina Szanton Blanc, sont reconnus pour avoir permis l'émergence de ce nouveau champ analytique pour la compréhension des migrations, se concentrent sur la manière dont les « *immigrés forgent et maintiennent des relations sociales qui relient leurs sociétés d'origine et d'accueil.* »³¹⁷.

Ainsi, les migrants peuvent développer des pratiques sociales, culturelles, politiques et économiques, entre les deux espaces du pays d'accueil et du pays d'origine. En effet, ces modes de vie auraient progressé grâce à la « globalisation » du monde ayant provoqué le développement accru des moyens de communication, le transfert des capitaux d'un pays à l'autre, mais aussi des voies et axes de communication (notamment à travers la mobilité) ont permis l'essor de nouvelles pratiques que l'on peut qualifier de transnationales. Ces chercheurs replacent l'usage du transnationalisme dans la lignée des recherches conduites par des économistes. Ces derniers le mobilisaient pour désigner les entreprises ayant des bases organisationnelles établies dans plus d'un État, à savoir les « entreprises multinationales »³¹⁸.

³¹⁶ Hannerz, U. (1996). *Transnational connections : Culture, people, places*. Routledge : London. p.6

³¹⁷ Mattelart, T. (2009). Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs. *TIC & Société*, 3(1-2), p.16

³¹⁸ Glick-schiller, N., Basch, L. et Szanton-Blanc, C. (1995). From immigrant to transmigrant : theorizing transnational migration. *Anthropological Quarterly*, 68(1), 48-63

Riva Kastoryano quant à elle, évoque la transnationalité qui selon elle, *est à l'origine d'une nouvelle communauté imaginée qui va à contre-courant de la communauté unifiée autour d'un même projet politique territorialisé*. Elle ajoute que « *cette nouvelle communauté est imaginée à partir d'une religion ou d'une ethnicité qui englobe les différences linguistiques et nationales, se détache du projet nationaliste territorialisé pour s'affirmer au-delà des frontières nationales, sans limites géographiques, comme une nation déterritorialisée à la recherche d'un centre inclusif (et exclusif), autour d'une identité construite, ou d'une expérience — d'immigration, de dispersion, de minorité — et qui vise une légitimité et une reconnaissance.* »³¹⁹.

Par le biais d'Internet, de la téléphonie mobile et des médias numériques, les échanges sont de plus en plus facilités. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, l'*Enquête sur la diversité des populations en France*³²⁰, réalisée par que l'INED et l'INSEE pour répondre à un besoin de connaissances statistiques, révèle que les originaires d'un DOM, ont des niveaux de « transnationalisme » très similaires à celui des immigrés et parfois même supérieur : ils sont 44 % à déclarer vouloir partir vivre hors de la métropole et 89 % à entretenir des relations avec des proches par le biais d'Internet, d'appels téléphoniques ou de courriers. L'objectif de cette enquête était d'appréhender dans quelle mesure les origines migratoires (géographiques ou nationales) sont susceptibles de modifier les conditions et chances d'accès aux biens, services et droits qui fixent la place de chacun dans la société. Elle a cherché à retracer les trajectoires de vie des individus sur les plans scolaire, professionnel, résidentiel, matrimonial ou encore de la santé.

Différents indicateurs de transnationalisme de la population vivant en France métropolitaine (en %)						
	Souhait de partir vivre hors métropole	Contacts personnels par lettre, téléphone ou Internet hors métropole	Propriété d'un bien immobilier ou foncier hors métropole	Aide financière régulière apportée à un ménage hors métropole	Contribution financière à un projet collectif dans la région d'origine	Intérêt pour la vie politique dans la région d'origine
Ensemble des immigrés	14	88	17	14	9	67
Ensemble des descendants d'immigré(s)	13	58	4	3	7	5
Natifs sans ascendance migratoire	7	29	1	1	-	-
Pays ou département de naissance des immigrants						

³¹⁹ Kastoryano, R. (2006). Vers un nationalisme transnational. Redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire. *Revue française de science politique*, 56(4), p.535

³²⁰ Beauchemin, C., Hamel, C. et Simon, P. (2010). *Trajectoires & Origines : enquête sur la diversité des populations en France*. (168)

Algérie	7	86	11	1	7	67
Maroc et Tunisie	1	89	17	15	9	62
Afrique subsaharienne	24	92	17	34	17	7
Asie du Sud-Est	9	65	2	9	14	45
Turquie	11	93	2	8	13	72
Portugal	19	79	22	5	4	54
Espagne et Italie	18	79	6	2	3	66
Autres pays de l'UE 27	16	94	16	9	5	77
Reste du monde	16	9	2	16	11	74
DOM	44	89	11	6	7	64
Autres Français nés hors métropole	18	67	8	1	4	47
Pays ou département de naissance des parents des descendants d'immigrants						
Algérie	11	52	4	3	9	56
Maroc et Tunisie	17	69	6	5	12	47
Afrique subsaharienne	26	7	8	9	16	62
Asie du Sud-Est	17	53	1	2	1	45
Turquie	17	76	6	3	17	64
Portugal	9	6	4	2	4	42
Espagne et Italie	9	51	2	1	1	48
Autres pays de l'UE 27	11	54	1	2	2	49
Reste du monde	23	68	6	4	1	59
DOM	22	73	4	1	3	58
Autres Français nés hors métropole	12	39	0	2	3	35

Source • Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008.
Champ • Individus âgés de 18 à 50 ans.
Lecture • 14% des immigrés souhaitent partir vivre hors métropole.

Tableau 2 : Différents indicateurs de transnationalisme de la population vivant en France métropolitaine (en %), enquête *Trajectoires et Origines*.

L'anthropologue Nina Glick Schiller évoque la notion de « *transmigrant* » en affirmant :

« *Transmigrants are immigrants daily lives depend on multiple and constant interconnections across international borders and whose public identities are configured in relation-ship to more than one nation-state.* »³²¹.

Pour cette dernière, les *transmigrants* diffèrent des simples immigrants qui ne font que traverser les frontières pour s'établir ailleurs. À la différence de la « simple » migration, la migration transnationale implique une participation continue à l'organisation économique,

³²¹ Glick Schiller, N., Basch, L. et Szanton-Blanc, C. (1995). From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration. *Anthropological Quarterly*, 68(1), 48-63.

politique et sociale de son pays d'origine, et d'une intégration plus ou moins complète à son pays d'installation.

Dans ce même article, on remarque que plutôt d'utiliser le terme de « transnationalisme », il est question de la notion de « migration transnationale ». Cette dernière est appréhendée par Nina Glick Schiller comme une forme de migration dans laquelle les individus, au lieu de traverser les frontières internationales pour s'installer et développer de nouvelles relations sociales dans le pays d'accueil, y conservent des liens sociaux avec leur territoire d'origine. D'autre part, le transnationalisme se distingue aussi des diasporas, comme L-J Dorais le rappelle en citant Nina Glick Schiller qui définit la diaspora comme « *des populations dispersées qui attribuent l'identité, les croyances et pratiques culturelles, la langue ou la religion qu'elles partagent à des mythes renvoyant à des ancêtres communs.* »³²².

Toutefois, le transnationalisme migrant n'est pas un phénomène récent puisque les mouvements migratoires, les relations à distance des migrants avec leur terre d'origine ont existé bien avant l'époque moderne. Cependant, Ulf Hanners soulignait l'importance de l'utilisation du terme transnationalisme en le substituant à celui de globalisation, dans lequel s'inscrivent les interconnexions existant entre les espaces de départ et d'arrivée des migrants. Dans ce cas, le territoire — le « pays » — peut devenir pour les migrants un référent identitaire puissant, symbolisant « *un havre, une terre promise* »³²³.

Par conséquent, les migrants gardent souvent de forts liens identitaires avec leurs communautés nationales, phénomène que certains qualifient de transnationalisme (cf. notamment Basch et al, 1992 et 1994). La migration induit souvent un renforcement et une restructuration de l'identité nationale. En revanche, le vécu de la migration engendre souvent l'idéalisation du « pays » et des compatriotes qui y sont restés. Et comme le rapporte Ulrike Zander, lors du retour tant espéré et rêvé, cette idéalisation ainsi que l'expérience de la vie dans la migration peut entraîner un véritable désenchantement.³²⁴

³²² Dorais, L. J. (2004). À propos de migrations transnationales : l'exemple de Canadiens d'origine vietnamienne. *Revue européenne des migrations internationales*, 20(3), p.52

³²³ Delannoi, G. (1999). *Sociologie de la nation : Fondements théoriques et expériences historiques*. Paris : Armand Colin. p.58

³²⁴ Zander, U. (2010). *Conscience nationale et identité en Martinique* (Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie). École des hautes études en sciences sociales.

Ainsi, l'approche transnationale ouvre des perspectives de réflexion quant aux pratiques des acteurs étudiés au regard du phénomène migratoire. On pourrait se demander si ces pratiques culturelles transnationales seraient un facteur qui renforcerait les liens communautaires des migrants entre eux dans le pays d'accueil, mais aussi dans leurs relations avec leurs proches de leur pays d'origine. Les données recueillies dans notre enquête viendront apporter des éléments de réponse à cette interrogation.

Nous avons montré que le maintien d'une diaspora coïncide avec le maintien de la vie culturelle, des traditions, ce qui participe de la construction identitaire des migrants. Ainsi, un des critères de la diaspora est l'existence d'une volonté de ces derniers de s'organiser entre eux. Mais la banalisation de la notion de « diaspora » révèle surtout qu'elle tend à s'appliquer désormais soit à des phénomènes migratoires divers, soit à des minorités ou groupes reliés par un sentiment de communauté. Elle tend alors à désigner toute forme de migration, mais aussi de communauté d'appartenance sans nécessaire déplacement géographique.

L'anthropologue Louis-Jacques Dorais souligne que « *la migration transnationale se distingue des diasporas.* »³²⁵. Citant Glick Schiller, il rappelle que cette dernière définit la diaspora comme « *des populations dispersées qui attribuent l'identité, les croyances et pratiques culturelles, la langue ou la religion qu'elles partagent à des mythes renvoyant à des ancêtres communs* ». La différence qu'il établit avec les migrants transnationaux est que ceux-ci *participent à deux États-nations existant réellement*.

Enfin, l'existence de liens symboliques entre ces migrants martiniquais et leur territoire d'origine est notable. Ils existent par les liens symboliques notamment, comme les différentes formes de prises de contact qui réactualisent le sentiment d'appartenance au pays d'origine telles que les allers-retours, les pratiques médiatiques, les actes mémoriels, etc.

3.2.3 Qu'est-ce qu'une communauté ?

Nous analyserons le concept de « communauté », en dressant les définitions qui y font référence et non en proposant une liste complète et exhaustive de ce concept. Les

³²⁵ Dorais, L. J. (2004). *Op. Cit.* p.52

définitions abordées permettront de mieux cerner les acteurs étudiés, en se référant notamment à Tönnies selon sa conception de la communauté.

3.2.3.1 Éléments de définitions

La « communauté » est porteur de nombreuses définitions. Nous chercherons à connaître les multiples sens mobilisés par son usage à travers les travaux scientifiques de ceux qui s'y sont intéressés, à l'image de Tönnies ou Schrecker. Des visions contradictoires, voire incompatibles, sont en jeu dans l'appréciation de l'intérêt commun et des rôles relatifs de l'individu et de la société. En sociologie, la « communauté » reflète à la fois des vertus et des inconvénients. Notons que cette notion a davantage préoccupé les sociologues anglo-saxons que leurs homologues français.

D'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, le mot désigne d'abord un « groupe ayant un lien en commun »³²⁶, lui-même dérivé du latin *communitas*. Le mot renvoie ensuite à un ensemble de personnes et, abstraitement, l'état de ce qui est commun à plusieurs personnes (1344). Appliqué à des individus, il désigne en particulier une collectivité religieuse (1538) et depuis peu, s'emploie avec des spécialisations administratives (communauté urbaine). D'autre part, des références à la notion de communauté ont existé dans des écrits de philosophes de l'Antiquité à l'image de ceux d'Aristote, qui souligne qu'« *une cité est une communauté de familles et de villages vivant d'une vie parfaite et autarcique.* »³²⁷.

Selon la définition qu'en donne le *Grand Robert de la langue française*, une communauté est un « *groupe social dont les membres vivent ensemble, possèdent des biens communs, ont des intérêts, un but commun* ».

Dans les sociétés occidentales contemporaines, les communautés s'établissent sur la base de critères ethniques, religieux, linguistiques, culturels ou encore nationaux. Ainsi en France, le terme renvoie à un groupe social plus ou moins circonscrit partageant une caractéristique unique, en opposition aux pays anglophones où il désigne une réalité plus

³²⁶ Communauté (2010). Dans A.Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p.2331

³²⁷ Schrecker, C. (2007). *La communauté : histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*. Paris : L'Harmattan. p.22

disparate composée d'individus assimilés les uns aux autres « en raison d'origines, de circonstances, d'un destin ou d'intérêts communs »³²⁸. Cherry Shrecker souligne que *les utilisations du concept de la communauté varient selon la manière de le concevoir en tant qu'outil d'analyse et selon l'attitude à l'égard de la réalité de celui qui emploie le terme*³²⁹.

Suite aux éléments de définitions apportés à la notion de communauté, nous porterons un regard critique sur l'usage de ce concept dans les lignes suivantes.

3.2.3.2 Réflexions sur l'usage du concept de « communauté »

Les origines de l'application du terme de communauté font surtout référence à Ferdinand Tönnies, sociologue allemand qui, dans son ouvrage intitulé *Communauté et société*³³⁰, s'est proposé d'examiner les formes d'appartenance aux groupes en distinguant la société traditionnelle de la société moderne. C'est ainsi qu'il oppose la *Gemeinschaft* (la communauté) s'articulant sur la solidarité et les relations affectives, à la *Gesellschaft* (la société) définie par des relations formelles, favorisant le maintien ou le développement de la paix sociale. Comme l'indique le titre de son ouvrage, l'auteur s'est proposé d'analyser ces deux concepts, qui sont les deux modes de groupement que l'on observe chez les hommes, les deux formes de la vie sociale. L'étymologie de la notion de « communauté » ayant déjà été abordée, nous visiterons à présent celle propre à la notion de « société ». D'après le *Dictionnaire historique de la langue française*³³¹, le mot est dérivé de *socius* qui signifie « compagnon », et « associé (en particulier dans une affaire commerciale) », ou encore « allié ». Ainsi, le mot le plus ancien de la série de *socius* (social n'étant attesté qu'au XIVe s.) apparaît avec le sens de « communication, rapport entre des personnes qui ont qqch. en commun ». Tönnies stipule que cette opposition rend compte des deux formes de socialisation présentes dans les sociétés modernes.

³²⁸ Schrecker, C. (2009). *Qu'est-ce que la communauté ? Réflexions sur le concept et son usage*. Paris : l'Harmattan. p.11

³²⁹ Shrecker, C. (2009). *Ibid.* p.19

³³⁰ Tönnies, F. (1977). *Communauté et Société, catégories fondamentales de la sociologie pure* (traduit par J. Leif). Paris : PUF.

³³¹ Société. (2010). Dans A. Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p.9009

D'une part, la constitution de la communauté serait le résultat d'un processus dans lequel il insiste sur la continuité et la conformité de l'individu faisant partie d'un groupe, compte tenu de l'évolution historique et culturelle de ce groupe. Comme le souligne Durkheim, « *un groupe qui mérite ce nom n'est pas une collection même organisée d'individus différents en relation les uns avec les autres ; c'est une masse indistincte et compacte qui n'est capable que de mouvements d'ensemble, que ceux-ci soient dirigés par la masse elle-même ou par un de ces éléments chargés de la représenter.* »³³². Durkheim indique que pour Tönnies, ce qui permet aux individus de rester unis, c'est ce qu'il nomme *Verständnis* signifiant consensus. Il s'agit de « *l'accord silencieux et spontané de plusieurs consciences qui sentent et pensent de même, qui sont ouvertes les unes aux autres, qui éprouvent en commun toutes leurs impressions, leurs joies comme leurs douleurs, qui, en un mot, vibrent à l'unisson.* »³³³.

D'autre part, la « société » découle d'un choix arbitraire de l'individu issu d'une volonté réfléchie de la part de l'individu. Dans ce sens, il y a une adaptation de l'individu face aux changements et aux circonstances. Ces groupements peuvent être observés dans les grandes villes des grandes sociétés contemporaines. La *Gesellschaft* (la société) apparaît aux antipodes de la *Gemeinschaft*, où rappelons-le, les hommes sont unis malgré toutes les distinctions, et restent distincts malgré tous les liens. En effet, selon la définition qu'en donne Tönnies, dans « la société », les hommes vivent ensemble les uns avec autres, mais demeurent séparés. Il décrit une forme d'individualisme où chacun pense à travers l'argent et le caractère monnayable de tout. Ce qui coïncide avec l'ère du commerce, des grandes entreprises, du profit, etc. Néanmoins, la pensée de Durkheim apparaît en désaccord avec celle de Tönnies quant au caractère mécanique de la *Gesellschaft*, en opposition au caractère organique de la *Gemeinschaft*. Il s'explique en affirmant *que la vie des grandes agglomérations sociales est tout aussi naturelle que celle des petits agrégats. Elle n'est ni moins organique ni moins interne.* Car, pour lui, si la société est un fait de nature à l'origine, il est important qu'elle le reste.

Dans un même élan, mais formulée différemment, Martin Buber oppose lui, la « *communauté de sang* » à la « *communauté choisie* ». Le premier terme fait référence aux

³³² Durkheim, E. (2013). Communauté et société selon Tönnies. *Sociologie*, 2(4), p.4
URL : <https://sociologie.revues.org/1820>

³³³ Durkheim, E. (2013). *Ibid.* p.4

*liens historiques et ethnoculturels d'un groupe en particulier*³³⁴, et le second terme désigne la population avec lequel ce groupe partage un environnement social initial, une langue et des usages³³⁵. Ainsi donc, comme le souligne Durkheim³³⁶, la communauté de sang est la source de toute communauté. Selon lui, la famille est la communauté par excellence. En effet, *il faut que les consciences participent à la vie les unes des autres, il faut qu'elles soient de même nature, ou qu'il y ait du moins entre elles de grandes ressemblances*³³⁷. Il ajoute que la famille est un groupement organique et que c'est d'elle que naît tout type de communauté. Cependant la ressemblance organique n'est pas le seul lien qui rattache les membres d'une famille entre eux. Outre le lien du sang, ce qui assure la cohésion dans une famille c'est le fait de vivre ensemble, dans un même espace. Et Durkheim de soutenir que la *Gesellschaft* (la société) constitue « *le règne de l'individualisme au sens où ce mot est généralement entendu.* »³³⁸

Rousseau est le premier penseur moderne ayant conçu la notion de communauté dans une vision tournée vers la projection dans le futur, à un repliement sur le souvenir, et qui l'ait projetée dans la dimension mythique d'un hypothétique état de nature où l'homme vivait libre jusqu'à ce que la civilisation l'arrache de cet état où il va retrouver la transparence des rapports interpersonnels. Il illustre donc la notion de communauté à travers une nostalgie certaine. Nous remarquons alors qu'à l'origine le lien qui crée la communauté, en regroupant les individus, confère à cette même communauté un pouvoir rappelant de moins en moins le produit d'une disposition naturelle, mais davantage le résultat d'une construction éthique.

Pour aller plus loin, Jean-Luc Nancy affirme que « *la communauté n'est rien d'autre que la communication d'« êtres singuliers » séparés, qui n'existent comme tels qu'à travers la communication.* »³³⁹. La communication est donc perçue comme une relation directe ne nécessitant pas de médiation entre les individus.

³³⁴ Weber, M. (1995). *Economie et Société : Les catégories de la sociologie*. Paris : Pocket. p.78

³³⁵ Weber, M. (1995). *Ibid.* p.6

³³⁶ Durkheim, E. (2013). *Op. Cit.*

³³⁷ Durkheim, E. (2013). *Op. Cit.*

³³⁸ Durkheim, E. (2013). *Op. Cit.*

³³⁹ Schrecker, C. (2007). *La communauté : histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*. Paris : L'Harmattan. p.22

Pour comprendre comment les diverses formes de solidarité participent à l'intégration générale de la société, Émile Durkheim a lui précisé les types de solidarité qui caractérisent les différentes sociétés. Il insiste davantage sur l'interdépendance des individus provenant du fait qu'ils agissent selon leurs intérêts communs et non par habitude. Dans la continuité de Tönnies et de Buber, Weber différencie la « *communalisation* » qui renvoie aux liens sociaux fondés sur un sentiment d'appartenance à une même communauté – de la « *sociation* », « *une relation sociale qui s'appuie sur un compromis ou une coordination d'intérêts motivés rationnellement.* »³⁴⁰. De fait, tous les intérêts communs seraient un facteur à la formation d'une communauté selon Weber. Ainsi, cette approche est plus récemment mise en application aux États-Unis lors de la description et l'étude d'un « ghetto noir »³⁴¹.

La communauté est une notion qui a beaucoup été étudiée dans le champ de l'anthropologie. Avec la mondialisation et une multiplication amplifiée des flux, des réseaux, des diasporas, *les communautés constituent désormais des groupes très diversifiés*³⁴². La notion de communauté fait figure d'unité fondamentale où une démocratie de proximité s'ouvre davantage.

L'appartenance communautaire est intimement liée à la question identitaire, ce qui favoriserait une meilleure intégration. Le concept de communauté renvoie donc aux principes d'organisation garantissant la cohésion sociale et les règles de cohabitation qui régissent les divers groupes d'appartenance. La politique française, témoignant sans cesse de sa préférence pour une logique d'égalité (rappelée dans sa devise, liberté, égalité, fraternité) et non de minorités, a progressivement organisé la diversité culturelle, en accordant aux communautés de vivre leurs traditions de manière privée, tant que l'espace public reste préservé des processus communautaires. De fait, la question du « communitarisme » demeure très présente dans le débat français. Il a fallu attendre l'émergence, au début des années 1980, des discussions autour de cette thématique entre les auteurs dits « libéraux » et les auteurs dits « communautariens » pour le voir refaire

³⁴⁰ Germain, L. et Lassale, D. (2008). *Communauté(s), communautarisme(s) : aspects comparatifs*. Paris : L'Harmattan. p.6

³⁴¹ Neuwirth, G. (1969). A Weberian Outline of a Theory of Community : its Application to the "Dark Ghetto". *The British Journal of Sociology*, 20, 148-163

³⁴² Maffesoli, M. (2000). *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse, nouvelle édition augmentée*. Paris : La Table ronde. p.13

surface. Dans les débats de théorie politique, quatre auteurs³⁴³ représentants de la critique dite « *communautariens* » ont participé au développement du terme.

Le mot « communautarisme » renvoie à la question de l'appartenance, dans le sens où une communauté politique ne repose pas seulement sur un lien coopératif. En effet, cela ne signifie pas seulement que nous avons des attachements communautaires, mais que l'identité des individus est en partie constituée par la communauté à laquelle ils appartiennent. Il existe un rapport causal entre les notions d'identité et de communauté.

À cela, Justine Lacroix ajoute :

« C'est pourquoi on ne peut pas, selon les communautariens, définir une conception de la justice sur une base abstraite, mais seulement en se référant aux valeurs substantielles véhiculées par les traditions d'une communauté historique particulière. »³⁴⁴.

Ainsi, toute communauté politique a besoin d'une revendication identitaire. La pensée à retenir est que :

« Les communautariens tentent de tracer une voie médiane entre l'universalisme abstrait des libéraux — qui n'admet qu'un seul principe pour toutes les cultures — et le relativisme absolu — qui récuse l'existence de principes communs. »³⁴⁵.

En revanche, le "communautarisme" met en jeu la race, l'ethnie et la religion, qui sont en lien avec des contextes historiques sensibles jusqu'à nos jours : l'esclavage, les colonisations, les persécutions, etc. Il reste donc très controversé.

Néanmoins, un amalgame est souvent réalisé entre les concepts de « communauté » et de « communautarisme ». De même, les « communautés de mémoire » distinguées des « communautés géographiques » et les « communautés psychologiques » par les

³⁴³ Alasdair MacIntyre, Michael Sandel, Charles Taylor et Michael Walzer sont considérés comme les principaux auteurs de la critique dite « communautarienne » du libéralisme politique d'après l'article de Justine LACROIX, « *Communautarisme* », Encyclopædia Universalis :

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/communautarisme/>

³⁴⁴ Lacroix, J. Communautarisme. *Encyclopædia Universalis*.

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/communautarisme/>

³⁴⁵ Lacroix, J. *Ibid*.

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/communautarisme/>

communautariens, sont « "*imaginées*" et leurs membres possèdent une histoire partagée sur plusieurs générations. »³⁴⁶.

On note que l'idée que le groupe soit perçu comme étant autonome et partageant un sentiment de cohésion revient fréquemment dans les définitions relatives à la communauté abordées précédemment. Le lien social apparaît comme la base de ces définitions et celles-ci s'établissent à partir de deux éléments que sont l'espace et la relation sociale. Néanmoins, les avis divergent concernant les définitions fondées sur le rôle de l'espace géographique étant trop exclusives, tel que l'affirme Richard Sennet, sociologue et historien américain en ces termes :

« [...] les gens peuvent avoir toutes sortes d'expériences de communauté qui ne soient pas fonction de la proximité de leurs lieux d'habitation. »³⁴⁷.

Nous approuvons cette pensée en l'appliquant à des schémas non pas géographiques, mais plutôt basés sur des longues distances, tels que les réseaux sociaux et les communautés virtuelles, ou encore les associations culturelles. Aussi, nous verrons dans une partie ultérieure quel rôle joue la médiation dans le rapport qu'entretiennent les Martiniquais vivant en France avec leur culture d'origine.

Ceci étant dit, il existe deux types d'analyse applicable à une communauté. En effet, selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, le mot communauté et ses dérivés ont acquis des valeurs nouvelles, concernant l'existence et la vie de groupes sociaux d'origine commune dans un milieu nouveau, souvent par émigration. Le terme communautaire est davantage utilisé pour évoquer des problèmes suscités par ces groupes par rapport à la communauté globale et à l'État où ils se trouvent.

³⁴⁶ Germain, L. et Lassale, D. (2008). *Communauté(s), communautarisme(s) : aspects comparatifs*. Paris : L'Harmattan. p.10

³⁴⁷ Schrecker, C. (2007). *Op. Cit.* p.30

Conclusion du chapitre III

Dans ce chapitre, nous avons déroulé le parchemin de notre cadre conceptuel en mettant en avant la migration et les autres facteurs que nous avons également évoqués. Ainsi, nous avons abordé les notions de globalisation, de diaspora, de transnationalisme, ainsi que celle de communauté.

Tout d'abord, nous avons vu que la thématique des médias associée aux flux migratoires se rapporte au phénomène de la globalisation, qui résulte d'une circulation intensifiée des personnes, des biens et du développement des moyens et des voies de communication.

De plus, selon Appadurāi, ces mouvements de population (touristes, immigrants, réfugiés, exilés, etc.) joueraient un rôle essentiel dans les reconfigurations identitaires. C'est la raison pour laquelle il s'est fixé pour objectif d'étudier « *leur influence conjuguée sur le travail de l'imagination comme une caractéristique constitutive de la subjectivité moderne.* »³⁴⁸.

D'autre part, nous avons analysé les conséquences de la globalisation. Parmi elles, nous avons évoqué la diaspora comme étant la dispersion de population conservant des liens avec leur pays d'origine. Nous avons tenté d'appliquer cette notion au cas des Martiniquais installés en France. Ainsi, nous pourrions confirmer ou infirmer s'ils forment une diaspora lors de l'analyse des résultats de l'enquête.

Enfin, nous avons approché la notion de communauté en nous concentrant sur les définitions auxquelles elle renvoie. Nous avons mis en avant le fait que les communautés s'établissent donc sur la base de critères ethniques, religieux, linguistiques, culturels ou encore nationaux. Une fois de plus, nous verrons ultérieurement, comment appliquer la définition de la communauté au public étudié.

³⁴⁸ Appadurāi, A. (2001). *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Payot. p.27

Conclusion de la partie I

Dans cette première partie, nous avons exposé la problématique générale de la démarche de recherche (sa genèse, les questionnements qui en découlent), et mis en lumière le versant théorique de cette démarche.

Notre cadre conceptuel s'est ouvert sur la problématique générale du sujet de recherche en présentant l'objet concret, l'objet scientifique et l'objet de la recherche. Un brassage non exhaustif des différents travaux menés sur la thématique de notre thèse a été réalisé, en passant par les disciplines comme l'histoire, la science politique ou encore les SIC. Ensuite, nous avons démontré que les travaux que nous menons s'inscrivent bien dans le champ des Sciences de l'information et de la communication, à l'instar de Bruno Ollivier qui rappelle que les phénomènes identitaires répondent aux critères de la communication dans la mesure où l'identité se diffuse et circule en faisant sens. D'autre part, l'étude des pratiques culturelles renvoie aux *Cultural Studies*, courant sur lequel nous appuyons notre réflexion, puisque notre objectif est de comprendre l'usage des médias par les sujets.

Ainsi, comme nous l'avons évoqué, l'approche choisie pour l'analyse des pratiques culturelles s'appuie sur l'apport des *Cultural Studies*. Une des thématiques de notre étude porte sur la réception des médias, dans le but de mettre en avant l'usage des acteurs, dans la lignée des *Usages et gratifications*, sans négliger le rôle des médias dans les processus de construction identitaire. Le but est d'analyser les TIC et précisément les supports que sont la télévision, la radio, le téléphone et le réseau comme dispositifs de médiation des spécificités culturelles, régionales ou encore nationales.

Aussi, nous avons vu comment les questions de l'identité de soi, de l'Autre et l'identification, traversent toutes les disciplines des sciences sociales, où elle se trouve au cœur des préoccupations des sociétés contemporaines, dans la mesure où elle crée du lien social entre les individus, et constitue un terreau fertile pour l'analyse.

L'expérience migratoire quant à elle, est une expérience partagée à la fois par celui qui émigre, que par celui chez qui on immigre. Ainsi ont été approchées les migrations en analysant les migrants et les immigrants, les figures principales de la mobilité. Entre les

concepts de diaspora et de transnationalisme, la différence qui en ressort est que la diaspora tend à désigner toute forme de migration, mais aussi de communauté d'appartenance sans nécessaire déplacement géographique. Dans ce cas, elle suppose, de la part du migrant, comme nous l'avons évoqué dans la partie relative à cette notion, et ainsi que l'affirme Dorais L-J, « *une participation continue à l'économie, à la politique et à l'organisation sociale de son État d'origine, en même temps qu'une intégration plus ou moins poussée aux structures de son pays d'adoption.* »³⁴⁹.

Dorais ajoute que les migrants transnationaux participent à deux États-nations existant réellement, tandis que « *les membres d'une diaspora ont le sentiment de partager un même patrimoine sans que celui-ci soit nécessairement lié à un quelconque État contemporain.* »³⁵⁰.

Et comme le souligne Riva Kastoryano, « *diasporas ou communautés transnationales renvoient toutes à une situation de minorité et se ressemblent dans leurs modes d'organisation et de mobilisation qui transcendent les frontières nationales.* »³⁵¹.

Dans la deuxième partie, nous dresserons un historique des événements marquants ayant intéressé la Martinique, en évoquant les périodes migratoires traversées, mais aussi en abordant la quête, la construction et la reconnaissance de l'identité martiniquaises analysées par plusieurs auteurs.

³⁴⁹ Dorais, L. J. (2004). À propos de migrations transnationales : l'exemple de Canadiens d'origine vietnamienne. *Revue Européenne des migrations internationales*, 20(3), p.66

³⁵⁰ Dorais, L. J. (2004). *Ibid.* p.53

³⁵¹ Kastoryano, R. (2006). Vers un nationalisme transnational. Redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire. *Revue française de science politique*, 56(4), p.534

Partie II :
Considérations d'ordre
socio-historique

Chapitre IV : Origines et formation de la société martiniquaise : De 1635 à nos jours

Le présent travail sur l'identité martiniquaise ne peut faire l'impasse sur les éléments historiques de la formation de la société martiniquaise et des problématiques qui s'y réfèrent.

Ainsi, cette partie sera consacrée à la Martinique, tout d'abord en élaborant un retour historique depuis la découverte de ce territoire à l'Époque moderne, ce qui nous permettra de saisir l'évolution historique, sociale, politique de cette île à travers les événements marquants qu'elle a connue.

4.1 Contexte sociohistorique de la Martinique

De manière chronologique, nous commencerons notre propos par un bref historique de la colonisation de la Martinique, puis nous évoquerons les vagues migratoires qui ont peuplé l'île, ainsi que la situation linguistique née dans ce contexte. En outre, nous analyserons quelques faits marquants s'étant produits, notamment la Révolution française et l'accession à la citoyenneté française. Enfin, nous aborderons le désir d'émancipation de la population martiniquaise entre 1848 et 1946.

4.1.1 Découverte et colonisation : À partir de 1635



Figure 4 : Carte de la Martinique³⁵²

L'année 1635 marque le début de la colonisation, l'année 1848 est celle de l'abolition de l'esclavage. À partir de la colonisation, les migrations ont joué un rôle déterminant dans le peuplement des DOM, en répondant d'abord à des raisons économiques. Ce trait demeure et constitue toujours une composante essentielle de leur dynamique démographique et sociale. C'est ainsi que la Martinique comme la Guadeloupe deviennent des îles d'émigration.

³⁵² Source : Ministère des Outre-mer, disponible sur <http://www.outre-mer.gouv.fr/?-la-martinique-.html>

L'histoire de la Martinique est étroitement liée à la France depuis cette colonisation au XVII^e siècle. En effet, les deux origines principales de son peuplement sont : d'une part, les Français et d'autre part, la population d'origine africaine issue de l'esclavage.

La colonisation se définit comme le fait de transformer des territoires en colonies à des fins politiques et économiques. Ce processus est très important dans l'histoire du monde.

Concernant la France, au XIX^e siècle, elle est le deuxième empire colonisateur après le Royaume-Uni, où elle prenait une part active à la conquête du monde. Elle est aussi celle qui a mené les guerres coloniales les plus nombreuses et les plus meurtrières au cours de cette conquête. Cependant, la France à l'instar de l'Espagne et du Portugal s'estimait chargée d'une mission, celle de la propagation de la foi chrétienne catholique. C'est vers le 17^e siècle que la France pousse ses ambitions commerciales en s'installant aux Antilles, notamment en Martinique, en Guadeloupe et à Saint-Domingue. Elle met alors en place un système économique basé sur l'esclavage et la traite des noirs, dans le but de développer la production de denrées tropicales, telles que le sucre, le tabac et le coton.

On attribue souvent la découverte de la Martinique à Christophe Colomb. En effet, en 1502, il reconnaît une île du nom de Iouanacaëra-Matinino, habitée par les Kalinas. En conséquence des nombreuses guerres, épidémies et autres mauvais traitements, le croisement avec les autochtones tient davantage du choc que de la rencontre.

Mais c'est en 1635, qu'une expédition française conduite par Pierre Belain d'Esnambuc débarque à la Martinique. L'île était occupée par les Amérindiens Caraïbes. Les nouveaux arrivants survivaient grâce à l'hospitalité des Amérindiens qui leur donnaient de quoi manger et leur enseignaient comment exploiter le milieu. Cependant, les premières hostilités débutèrent très tôt, et elles entraînèrent la division de l'île en deux parties : les Caraïbes furent refoulés sur la côte atlantique à l'est, alors que les colons s'installèrent sur la côte caraïbe, à l'ouest. L'histoire de la Martinique semble donc prendre naissance avec la colonisation. De fait, il n'existe pas de civilisation à laquelle le peuple colonisé pourrait se raccrocher ; ce qui laisse la place à l'élaboration d'une « civilisation nouvelle ».

De même que les autres pays européens présents dans la région caraïbe, la France a recours à une main-d'œuvre d'esclaves pour la mise en valeur de ses possessions. En 1642, Louis XIII autorise la traite alors qu'une partie de l'île appartenait encore aux Caraïbes.

L'importation d'esclaves est de plus en plus massive et leur nombre dépasse d'ailleurs largement celui des colons. D'après Jacques-Adélaïde Merlande, ils représentent 82 % de la population totale de la Guadeloupe en 1750, et 83 % de la population totale de la Martinique en 1751.³⁵³

La mise en place du système judiciaire dans les îles françaises d'Amérique est indissociable de la traite négrière et de l'esclavage. Les Antilles françaises se virent donc dotées d'un système juridique basé sur le Code noir, promulgué par un édit de Louis XIV en mars 1685 et élaboré par Colbert, lequel est structuré en soixante articles qui posent les bases et légitiment juridiquement et socialement le système esclavagiste. Ce Code noir « *touchant la discipline des esclaves nègres aux Iles de l'Amérique française* » édicte en son article 44 que les esclaves sont classés parmi les « *biens meubles* » ou « *choses mobilières* » et ne peuvent donc être des sujets. De plus, ils ne peuvent prétendre aux privilèges des acteurs juridiques tels que la possibilité de déposer une plainte, de demander la réparation pour un tort ou un outrage, accéder à un héritage ou à la propriété, etc. L'article 31 du Code noir de 1685 frappe l'esclave d'incapacité juridique et décrète que ce dernier se doit d'obéir, d'accepter et de se soumettre à l'autorité du Code et des agents coloniaux en préservant son histoire et son identité. En France, l'esclavage se définit par l'état d'une personne qui se trouve sous la dépendance absolue d'un maître dont la principale activité est de l'utiliser afin de satisfaire ses propres intérêts (souvent d'ordre économique). Il est en outre soumis à un travail forcé, généralement non rémunéré. L'esclave pouvait donc être acheté, loué ou vendu comme un objet.

4.1.2 Retour historique sur le peuplement de la Martinique

Notons que la particularité des sociétés antillaises est qu'elles ont été fondées par l'acte colonisateur et de ce fait, leur population est issue des migrations européennes, africaines puis indiennes et annamites venues, pour les trois dernières, en tant qu'esclaves ou travailleurs sous contrat, pour servir de main d'œuvre, et être par voie de conséquence,

³⁵³ Adélaïde-Merlande, J. (1994). *Histoire générale des Antilles et des Guyanes des Précolombiens à nos jours*. Paris : L'Harmattan. p.20

considérés comme faisant partie de la société locale. D'autre part, la mise en place de l'esclavage entraîna une stratification de la population s'appuyant sur le lien dialectique et dynamique entre les relations sociales et les relations « raciales ». ³⁵⁴

Il est nécessaire de mentionner les autres groupes de la population, ceux arrivés après l'abolition de l'esclavage par diverses vagues d'immigration et qui se sont intégrés dans la société martiniquaise.

Dans un premier temps, il y eut l'immigration d'engagés, principalement d'Indiens, de Chinois et d'Africains. De cette immigration a résulté la formation des sociétés antillaises en favorisant leurs pluriethnicités.

À partir de 1837, les planteurs ont réclamé au Ministère des Colonies, l'introduction de travailleurs étrangers afin de combler le manque de main-d'œuvre sur les habitations désertées par les anciens esclaves. Ceux-ci décident de prendre exemple sur l'expérience des Britanniques en matière d'immigration contractuelle dans les colonies anglaises de la Caraïbe, mais également sur la Réunion où des travailleurs étrangers ont déjà été introduits ³⁵⁵.

Suite à un décret de 1852, a été règlementée l'installation des nouveaux venus, selon un système d'engagements sur contrat renouvelable, pratique qui fut maintenue jusqu'en 1887. On compte environ 10 000 Africains, 1 000 Chinois et surtout 25 000 Indiens ayant migré en Martinique durant cette période.

Ainsi, les travailleurs Indiens arrivent les premiers aux Antilles en 1854, puis les travailleurs africains en 1857 et enfin les travailleurs chinois à partir de 1859.

Les conditions de travail des Indiens sont très dures sur les habitations. Ils sont logés dans les cases des anciens esclaves et sont soumis à d'excédantes journées de travail. D'autre part, ils sont tributaires de mauvais traitements de la part des planteurs. De ce fait, privés de la possibilité de s'exprimer, compte tenu de la barrière de la langue, ils optent pour différentes stratégies : la révolte, le désespoir ou la fuite ³⁵⁶. Au terme de leur contrat, la majorité des Indiens s'installent sur l'île, environ 4000 furent rapatriés. ³⁵⁷

³⁵⁴ Giraud, M. (1979). *Races et classes à la Martinique : les relations sociales entre enfants de différentes couleurs à l'école*. Paris : Anthropos.

³⁵⁵ Calmont, A., Daniel, J., Destouches, D., Dubost, I., Giraud, M., Milia Marie-Luce, M. (2008). *Op. Cit.*

³⁵⁶ Calmont, A. et al. (2008). *Op. Cit.*

³⁵⁷ D'après Yves Gamess, président honoraire de l'association culturelle « Martinique-Inde », France-Antilles, 5 mai 2003, p. 2.

La présence indienne semble de plus en plus affirmée aujourd'hui dans les Antilles françaises. En ce qui concerne leur provenance, les Indiens de la Martinique sont originaires du Sud de l'Inde, représentant 60 % des départs (Madras et régions tamoules). D'autre part, trois provinces de la moyenne vallée du Gange, fournissent ensemble près du tiers des émigrants³⁵⁸. Affergan affirme qu'on peut compter entre 8 000 et 10 000 descendants d'Indiens, qui vivent avant tout dans le nord de la Martinique : Basse-Pointe, Macouba, Le Lorrain, Grand-Rivière, Morne-Rouge, Ajoupa-Bouillon³⁵⁹.

Quant aux premiers migrants chinois, ils sont arrivés à la même époque que les Indiens, mais moins nombreux que ces derniers. Cette population regroupait majoritairement des hommes. C'est dans le cadre d'une immigration contractuelle d'engagés que les Chinois sont arrivés en Martinique. Des chercheurs d'une étude menée sur l'histoire de l'immigration aux Antilles françaises³⁶⁰ indiquent que « *dans les années 1880-1890, les femmes y sont moins d'une dizaine puis, à partir de 1893, leur nombre varie entre 19 et 17, pour un nombre d'hommes supérieur à 300, ce qui ne va pas sans poser un problème matrimonial.* ». Toutefois, les Chinois ont laissé peu de traces dans la population martiniquaise où un nombre restreint de familles de la bourgeoisie martiniquaise, portent encore des noms chinois.

Pour compléter ce tableau de l'évolution du peuplement de la Martinique, il faut également noter la présence de commerçants libanais et syriens. Originaires du Moyen-Orient, ces derniers sont communément appelés « Syriens » en Martinique. Mais ce terme est réducteur car ces personnes proviennent de trois pays différents : la Syrie, le Liban et la Palestine. Il est donc préférable de les nommer les Levantins. Leur migration prend naissance dans un contexte politique sous tension dans leur pays d'origine.

Tout comme les Chinois, les Levantins se sont spécialisés dans le domaine commercial. En effet, *les premiers tiennent des épiceries tandis que les seconds sont spécialistes des équipements de la maison et de tissus*³⁶¹. Par la suite, les Chinois ont diversifié leurs

³⁵⁸ Calmont, A. et al. (2008). *Op. Cit.*

³⁵⁹ Affergan, F. (1983). *Anthropologie à la Martinique*. Paris : Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques. p.36

³⁶⁰ Calmont, A. et al. (2008). *Op. Cit.*

³⁶¹ Calmont, A. et al. (2008). *Op. Cit.*

activités et se sont tournés soit vers la vente de pièces détachées d'auto, vers la vente en gros, ou soit vers la restauration rapide.

En définitive, dans le cadre de l'immigration contractuelle, 37 008 immigrants sont arrivés en Martinique entre 1852 et 1883, 25 509 Indiens, 10 521 Africains et 978 Chinois. De fait, les Africains ont représenté presque 30 % de cette immigration ³⁶².

4.1.3 Situation linguistique en Martinique

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la société martiniquaise est composée de populations d'origines diverses, principalement des descendants d'Africains. Cette population parle deux langues : le français (langue officielle) et le créole (langue régionale, officialisée depuis 2001)³⁶³. On appelle ce phénomène la diglossie par opposition au bilinguisme qui « *tend à utiliser deux langues partout également, dans toutes les circonstances.* »³⁶⁴. En Martinique ou dans d'autres sociétés créolophones, on considère qu'il existe des situations de conflit entre les deux langues. Ainsi que l'attestent Ludwig, Pouillet, et Bruneau-Ludwig :

*« deux langues et deux cultures coexistent : le français, langue scripturale appartenant à la culture du colonisateur, et du franco-créole, langue essentiellement orale, issue de la société de plantation. De l'évolution de la société coloniale et postcoloniale résulte une bipartition du monde socioculturel antillais qu'on appelle traditionnellement (avec quelques restrictions) diglossique. »*³⁶⁵.

C'est Charles Ferguson qui théorise le modèle de diglossie dans son article « Diglossia » publié dans la revue Word. Il en ressort que l'une des deux langues (utilisée dans certaines situations de communication : écriture, usage formel) est alors appelée variété "haute", par opposition à l'autre langue (utilisée plutôt dans des situations plus familières :

³⁶² Calmont, A. et al. (2008). *Op. Cit.*

³⁶³ Bellonie, J. D. (2007, Octobre). Français et créole en contact en Martinique : diglossie ou continuum ? Ce que nous apprend l'analyse des mélanges codiques, in Journées «Etudes de syntaxe: français parlé, français hors de France, créoles».

³⁶⁴ Consulté sur <http://creoles.free.fr/sociolinguistique/diglossie.htm>

³⁶⁵ Ludwig, R., Pouillet, H. et Bruneau-Ludwig, F. (2006). Le français guadeloupéen. Confiant, Raphaël et Damoiseau, Robert (éd.). *A l'arpenteur inspiré. Mélanges offerts à Jean Bernabé*, 155-173.

conversations entre proches), considérée comme « basse »³⁶⁶. Toutefois, le modèle de Ferguson, langue « haute » et langue « basse » présente des limites dans le cas de la Martinique où les deux langues s'alternent ou se mêlent dans le discours des individus. Pour Lambert-Félix Prudent, lorsqu'on emploie le français (langue « haute ») et le créole (langue « basse ») en même temps, il s'agit du phénomène de l'interlecte, même si l'une des deux langues reste dominante par rapport à l'autre³⁶⁷.

Selon Raphaël Confiant, le mot « créole » vient du latin *creare* signifiant « créer » *et est, à la limite, son propre mythe des origines*³⁶⁸. C'est un terme qui veut tout dire puisqu'il peut désigner l'homme, l'animal (vache créole), le végétal (banane créole) et l'immatériel (langue créole). Raymond Relouzat indique que *le créole est celui, homme, animal ou plante, qui, dans le Nouveau Monde, est passé de l'état originel de nature (qui pouvait être le produit d'une autre culture) à celui de culture dans son nouvel environnement, et ce par l'acclimatation ; mais aussi par l'industrie et l'intelligence qui ont su discerner, utiliser et développer ses aptitudes naturelles au changement et à l'adaptation*³⁶⁹.

Dans le prolongement de cette idée, Marie-Christine Hazaël-Massieux, fait référence à Woll D. pour qui « *le terme de créole, qui vient d'un mot espagnol « criollo », désigne « à l'origine tout « produit » né dans ces terres de colonie, de parents non originaires du pays et s'applique aussi bien aux humains qu'aux animaux ou végétaux.* »³⁷⁰.

De plus, elle ajoute que les créoles « à base française » sont des langues dont la formation aux XVII^e-XVIII^e siècles s'enracine d'une part dans le français, mais aussi dans d'autres langues, à savoir les langues des esclaves³⁷¹.

La promotion et la reconnaissance de la langue créole se sont effectuées par gradation. En 1975, Jean Bernabé, a fondé le GEREK³⁷² dont les objectifs étaient d'élaborer un système d'écriture pour le créole qui est une langue principalement basée sur l'oralité, en étudiant

³⁶⁶ Ludwig, R., Pouillet, H., et Bruneau-Ludwig, F. (2006). *Ibid.*

³⁶⁷ Prudent, L. F. (1981). *Diglossie et interlecte*. *Langages*, (61), 13-38.

³⁶⁸ Relouzat, R. (1998). *Tradition orale et imaginaire créole*. Matoury : Ibis Rouge. p.10

³⁶⁹ Relouzat, R. (1998). *Ibid.* pp.15-16

³⁷⁰ Hazaël-Massieux, M. C. (2011). *Les créoles à base française*. Paris : Ophrys. p. 2

³⁷¹ Hazaël-Massieux, M. C. (2011). *Ibid.* p.1

³⁷² « Groupe d'Études et de Recherches de la Créolophonie », rebaptisé ensuite « Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone ». Plus récemment, il évolua en GEREK-F, incluant des études francophones.

la culture et les sociétés créoles, basée sur le français, avec une approche pluridisciplinaire (littéraire, linguistique, sociologique, historique, géographique, archéologique, etc.). Un des objectifs visait la promotion du créole dans le champ de la pédagogie, mais aussi dans les productions écrites, artistiques et cinématographiques afin de conscientiser le plus grand nombre³⁷³. Car, l'usage du créole est très réduit sur les chaînes audiovisuelles d'État jusqu'au milieu des années 1970. Il faut alors attendre les années 1990 pour que l'audiovisuel public établisse sa programmation sur une perception plus locale des auditeurs³⁷⁴.

En 1982, le GERECE propose d'introduire le créole dans l'enseignement scolaire ainsi que dans les médias. Et en 1994, fut créé le cursus « Langues et cultures régionales – option créole », incluant licence, maîtrise, DEA et doctorat, à l'Université des Antilles et de la Guyane. Enfin, en février 2001, le CAPES³⁷⁵ créole voit le jour, ouvrant définitivement la voie à l'enseignement du créole à l'école.

Dans les années 1980-1990 apparaît l'idéologie « créolité », qui selon Confiant, établit une nouvelle identité appelée « créole » basée sur l'ignorance de l'appartenance ethnique, sur l'expérience historique commune, la langue et la culture.

Toutefois, si le français est la langue principale de communication dans la vie quotidienne en Martinique, le créole est la langue maternelle de la majorité des Martiniquais. Rappelons que le créole est apparu au moment de l'esclavage et a connu des évolutions. Et comme l'atteste Marie-Christine Hazael-Massieux, *les langues créoles résultent donc d'interprétations et de réanalyses effectuées dans le cadre de communications essentiellement orales, en dehors de toute pression normative*.

Mais ces évolutions ne sont pas propres au créole, puisque toute langue évolue. Le phénomène de la migration joue un rôle non négligeable : en effet, les migrants ont tendance à mélanger le français au créole, et ainsi contribuent à créer de nouveaux mots empruntés aux Français. Comme nous l'aborderons dans le chapitre 5, la migration est en grande partie circulaire, ce qui fait que de plus en plus de migrants retournent vivre « au pays », ce qui entraîne la généralisation de cette tendance sur l'île même.

³⁷³ Revue du GERECE, *Espace Créole* n°1 (1976).

³⁷⁴ Pulvar, O. (2004). Créolité : affirmation identitaire et dialogue interculturel. *Hermès*, 3(40), p.72

³⁷⁵ Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré.

4.2 Évolution statutaire dans l'histoire de la Martinique : de 1789 à 1848

Dans un premier temps, il s'agira d'aborder les conséquences de la Révolution de 1789 en Martinique et d'élargir sur l'évolution statutaire de l'esclave au citoyen que nous développerons dans un second temps.

4.2.1 Autour de la Révolution : de 1789 à 1802

Plusieurs auteurs et en particulier Aimé Césaire voient dans cette «*révolution déboussolée*»³⁷⁶ les débuts du débat statutaire en Martinique. Durant cette période, on assiste à la multiplication des conflits entre les classes issues de la société coloniale.

La Martinique possède cependant une particularité non négligeable par rapport à la Guadeloupe, la Guyane et Haïti, toutes durablement colonisées la France. Premièrement, rappelons qu'Haïti se distingue des deux premières citées, puisqu'elle a pris son indépendance depuis près de deux siècles alors que la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique longtemps considérées comme de vieilles colonies françaises sont devenues, en vertu de la loi d'assimilation de 1946 des Départements d'outre-mer.

Cette particularité est de n'avoir pas vécu pleinement les contrecoups de la Révolution française³⁷⁷. Occupée par les Anglais, de 1794 à 1802, la Martinique n'a pas connu le décret portant sur l'abolition de l'esclavage dans les colonies. Cette occupation anglaise, «*signe de l'échec de la politique coloniale de la Révolution et de la victoire de l'indépendantisme colon à la Martinique*»³⁷⁸, avait pour autre signification le retour aux institutions de l'Ancien Régime avec un renforcement de la répression exercée.

Aussi, durant le passage de la révolution à l'empire, alors qu'en Guadeloupe ou encore en Haïti, des héros se sont érigés aux noms de Delgrès et Toussaint Louverture, en Martinique

³⁷⁶ Césaire, A. (1981). *Op. Cit.* p.72

³⁷⁷ Jolivet, M. J. (1987). La construction d'une mémoire historique à la Martinique : du schœlchérisme au marronisme. *Cahiers d'études africaines*, 27(107-108), p.287

³⁷⁸ Séfil, M. (2003). *Évolution institutionnelle et politique des Antilles : le cas de la Martinique*. Matoury : Ibis Rouge Éditions. p.57

il n'y eut point de semblables héros. Les raisons pour lesquelles la Martinique en fut privée, s'expliqueraient par l'efficacité du maintien de l'ordre sous occupation anglaise face au développement d'une révolte révélatrice de fortes personnalités³⁷⁹.

Malgré cela, la révolte du 22 mai 1848 s'est imposée au rang des souvenirs à commémorer, car au même titre que Delgrès ou Louverture, car il s'agissait là aussi d'une lutte pour vivre libre.

C'est ainsi que la Révolution de 1789 créa en Martinique l'opposition de deux partis politiques : le « parti de la campagne » qui rassemblait les « habitants » ou planteurs dont la principale revendication était d'obtenir la liberté commerciale et le « parti de la ville » parmi lesquels on comptait principalement de grands négociants de Saint-Pierre, mais aussi des « Petits-Blancs » des villes — artisans, soldats, matelots — profondément racistes envers les Mulâtres avec lesquels ils étaient en concurrence directe³⁸⁰.

La problématique statutaire apparaissait donc au second plan dans les revendications portées par les Mulâtres, et quasiment absente chez celles des esclaves.

En 1802, la Martinique est restituée à la France par le Traité d'Amiens du 25 mars 1802. On assiste alors au retour à l'ordre ancien et à la rupture avec le principe de l'assimilation pour lesquels se battaient les révolutionnaires. Par ailleurs, Napoléon rétablit l'esclavage avec la loi du 20 mai 1802. Il n'y eut aucun changement en Martinique, puisque les Anglais y avaient maintenu le système esclavagiste. Il faudra attendre le 27 avril 1848 que le gouvernement provisoire de la République l'abolisse à nouveau.

4.2.2 Regard historique sur l'accession à la citoyenneté en France

Cette partie sera consacrée aux interrogations sur les critères de la citoyenneté liée à la question d'identité nationale. Nous nous appuierons sur des sources de réflexions qui

³⁷⁹ Jolivet, M. J. (1987). *Op. Cit.* p.289

³⁸⁰ Zander, U. (2010). *Conscience nationale et identité en Martinique* (Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie). École des hautes études en sciences sociales.

ont renouvelé ce sujet depuis la Révolution française, menées par des philosophes, des historiens et des juristes³⁸¹.

4.2.2.1 Notions et définitions de la citoyenneté

La citoyenneté prend son origine dans l'Antiquité. Le terme vient du latin *civis*, mais la qualité de citoyen est une invention des cités grecques³⁸². Ainsi, il renvoie à la capacité à gouverner et à être gouverné. Dans la Grèce Antique, la citoyenneté est circonscrite aux hommes libres et grecs. Cependant, les femmes, les esclaves et les étrangers ne peuvent prétendre au statut de citoyen.

Dans les pays occidentaux, on assimile la définition de la citoyenneté à l'exercice du droit de vote : « *sont citoyens les personnes qui peuvent voter.* »³⁸³. En France, selon l'article 4 de la constitution du 24 juin 1793, jamais appliquée, la citoyenneté était accordée à :

- Tout homme né et domicilié en France, âgé de vingt et un ans accomplis ;
- Tout étranger âgé de vingt et un an accompli, qui, domicilié en France depuis une année - Y vit de son travail - Ou acquiert une propriété - Ou épouse une Française - Ou adopte un enfant - Ou nourrit un vieillard ;
- Tout étranger enfin, qui sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité - Est admis à l'exercice des Droits de citoyen français³⁸⁴.

D'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, le mot citoyen est dérivé de cité (1154-1173) et se réfère à l'italianisme citadin « habitant d'une ville », du Moyen-Age au XVIIe siècle. C'est donc au XVIIe siècle qu'il se spécialise dans le vocabulaire du domaine politique en renvoyant à un « *membre d'une communauté politique organisée.* ». C'est à cette période que se vulgarise l'expression « citoyen du monde ». Ensuite, le mot s'est répandu dans le vocabulaire des philosophes comme Rousseau, puis par la Révolution

³⁸¹ Monnier, R. (2006). Citoyens et citoyenneté sous la révolution française. *Actes du colloque international de Vizille*, 24 et 25 septembre 2004 (9). Société des études robespierristes.

³⁸² Arkwright, E. et Delamarre, M. (2005). *Citoyenneté et vie démocratique*. Paris : La documentation française. p. 9

³⁸³ Arkwright, E. et Delamarre, M. (2005). *Citoyenneté et vie démocratique*. Paris : La documentation française. p.11

³⁸⁴ <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/constitution-du-24-juin-1793.5084.html>

française de 1789, pour finir par remplacer les termes monsieur et madame. De surcroît, *en France, le mot a conservé de l'usage révolutionnaire, en partie à cause d'emplois célèbres et cités (aux armes, citoyens !), un contenu affectif fort, lié à l'idée de patrie et patriote.*³⁸⁵

La citoyenneté est dérivée du mot citoyen à la veille de la Révolution (1783), donc possède d'abord les mêmes connotations patriotiques que citoyen, mais au XIXe siècle, la notion devient un terme juridique. Ainsi, la période révolutionnaire permet d'instaurer un lien entre nationalité et citoyenneté : *la nationalité française devient une condition sine qua non de l'acquisition de la qualité de citoyen*³⁸⁶. En effet, l'article 2 du titre III stipule que :

Sont citoyens français :

- *Ceux qui sont nés en France d'un père français ;*
- *Ceux qui, nés en France d'un père étranger, ont fixé leur résidence dans le Royaume ;*
- *Ceux qui, nés en pays étranger d'un père français, sont venus s'établir en France et ont prêté le serment civique ;*
- *Enfin ceux qui, nés en pays étranger, et descendant, à quelque degré que ce soit, d'un Français ou d'une Française expatriés pour cause de religion, viennent demeurer en France et prêtent le serment civique*³⁸⁷.

Précédemment, on a vu que la citoyenneté avait émergé en France après la Révolution française. Cette conception, inspirée du Contrat social de Rousseau établie ainsi une figure du citoyen relié à une théorie du consentement. En s'inspirant de la pensée de Rousseau, nous pouvons nous appuyer sur Luc Vincenti qui définit un citoyen comme étant « *le membre du corps politique lorsqu'il participe à l'autorité souveraine, mais le même membre est appelé « sujet », et non plus citoyen, lorsqu'il désobéit aux lois.* »³⁸⁸. Cette définition présente le citoyen comme un membre actif du corps politique. La conception de Rousseau conduit et ouvre sur la définition de la démocratie.

³⁸⁵ Citoyen. (2010). Dans A.Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p.2194

³⁸⁶ Arkwright, E. et Delamarre, M. (2005). *Op. Cit.* p.9

³⁸⁷ <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/constitution-de-1791.5082.html>

³⁸⁸ Vincenti, L. (2006). Citoyenneté et démocratie dans la philosophie de Rousseau. In R. Monnier (dir.), *Citoyen et citoyenneté sous la Révolution française*. Paris : Société des Études robespierristes. p.25

D'un point de vue juridique, le citoyen possède des droits civils et des libertés essentielles, des droits politiques, sociaux et il doit remplir des obligations³⁸⁹.

Au travers de ces diverses définitions des mots « citoyen » et « citoyenneté », nous constatons que le concept de citoyenneté invite à s'interroger sur l'appartenance à la communauté des citoyens, les divers droits offerts par la condition de citoyen, l'inclusion à ou l'exclusion d'une communauté politique. Nous insisterons sur la question de l'appartenance, mais aussi de l'inclusion auxquelles donne droit la citoyenneté.

4.2.2.2 Construction de la citoyenneté : le cas des Antilles françaises

La notion de citoyenneté est centrale dans le domaine politique. Elle est utilisée dans des divers contextes et son sens peut sembler confus.

Nous aborderons la problématique du passage de l'esclavage à la citoyenneté, dans le cas des Antilles françaises (Martinique et Guadeloupe). La particularité de ces dernières repose sur le fait que, bien que sur le plan institutionnel, mais aussi politique, l'égalité civique et politique est très tôt proclamée. Toutefois, pour les anciens esclaves devenus « nouveaux citoyens », il y eut diverses conceptions développées sur l'étendue des droits à accorder aux nouveaux citoyens dans les débats de la Commission d'abolition (avril 48) et de la commission coloniale mise en place en novembre 49 par le Prince-président³⁹⁰. De ce fait, la reconnaissance des droits civils a eu lieu au même moment que la reconnaissance des droits civiques.

Suite à cela, aux Antilles, cette conjoncture a conduit à la suppression des marques raciales dans l'administration française³⁹¹.

Le passé colonial ainsi que l'application de régimes d'exception aux populations des Antilles françaises sont les causes des divers problèmes rencontrés quant à leur appartenance à la communauté politique nationale française. En effet, en ce qui concerne

³⁸⁹ Arkwright, E. et Delamarre, M. (2005). *Op. Cit.* p.10

³⁹⁰ Sainton, J. P. (2003). Modalités du passage de l'esclavage à la citoyenneté aux Antilles françaises sous la Seconde République (1848-1850). *Outre-mers*, 90(338), 47-82.

³⁹¹ Finch-Boyer, H. (2014). Des Français comme les autres ? : distinctions raciales et citoyenneté sociale à La Réunion (1946-1963). *Genèses*, (95), p.96

ces colonies françaises des Amériques au moment de la Révolution française³⁹², la convocation des États Généraux ne prévoit d'abord aucune représentation des colonies.

Comme nous l'avons annoncé au début la présente recherche, Audrey Célestine a mené des travaux sur la construction identitaire des Antillais et des Portoricains, en passant par la construction de la citoyenneté française et américaine. Elle soutient que *« dans les deux pays, la construction et les premières applications de la citoyenneté ont en effet été marquées par cette forte dichotomie entre théorie et pratique, excluant notamment les femmes et les esclaves. »*³⁹³.

Pour Tocqueville, *« le préjugé de couleur », autrement dit la contiguïté de l'esclavage, opposait à la réalisation d'une citoyenneté pleinement égalitaire ne relevaient pas d'une pure question de droit*³⁹⁴.

Edouard Glissant, Fred Constant, ou encore Mickaella Périna ont étudié les fondements de la citoyenneté dans les Antilles françaises, afin de mieux appréhender *l'origine de ce que l'analyse des sociétés contemporaines franco-antillaises les amenait à caractériser comme une « non-fondation » de la citoyenneté*³⁹⁵.

Comme l'affirme Mickaella Périna :

« ... Si les notions de démocratie et d'esclavage apparaissent facilement antithétiques, l'acte d'abolition se donne comme un moment qui autorise la réalisation de la démocratie. Près d'un siècle et demi après les abolitions, force est de constater que le processus d'égalisation dont parlait Tocqueville reste en devenir. Faut-il pour autant considérer que les sociétés post-esclavagistes sont condamnées à n'être que des sociétés pré-démocratiques ? Peut-on considérer qu'un passé d'esclavage interdit définitivement l'accès à la démocratie ? Ces sociétés sont-elles définitivement incapables de prendre en charge leur destin ? Ne doit-on pas au contraire

³⁹² La Martinique et la Guadeloupe appartiennent à la France depuis 1635.

³⁹³ Célestine, A. (2009). Mobilisations collectives et construction identitaire : le cas des Antillais en France et des Portoricains aux États-Unis (Thèse doctorale en Science Politique). IEP de Paris. p.35

³⁹⁴ Sainton, J. P. (2003). *Op. Cit.* p.49

³⁹⁵ Sainton, J. P. (2003). *Op. Cit.* p.49

considérer que l'abolition ne pouvait être qu'une condition nécessaire, mais non suffisante à l'égalité des conditions. »³⁹⁶.

Sainton, lui, prend en compte la perspective du passage d'un état à un autre, de l'esclavage à la citoyenneté. Il qualifie ce processus non pas étant court et brusque, *mais étendu dans le temps et déroulé en plusieurs phases historiques de longueur, de rythmes et de caractères très inégaux*³⁹⁷.

Toutefois, si les « *Vieilles Colonies* » semblent partager les mêmes privilèges que tous les citoyens, le statut de colonie de leur territoire d'origine de même que la gestion « *par décrets* » contribue fortement à construire un « *citoyen colonial* »³⁹⁸.

Réunis en mai 1789 dans le but de résoudre la crise financière qui ébranle la France, les Etats Généraux se proclament Assemblée constituante, le 9 juillet 1789³⁹⁹.

Les 8 et 28 mars 1790, la Constituante fait connaître par décret comment seront organisées les colonies. Elles seront dotées d'assemblées coloniales, élues au scrutin à deux tours. Les électeurs devront être âgés de 25 ans et être soit propriétaires, soit domiciliés dans la même paroisse depuis deux ans, mais aussi payer une contribution.

Les lois relatives aux colonies devront être décrétées par l'Assemblée nationale et sanctionnées par le Roi. Ces décisions, qui ne remettent pas en cause l'esclavage établi dans ces colonies françaises, ne sont pas non plus appliquées aux affranchis, généralement mulâtres, à cause de l'opposition formelle des colons blancs.

Le 15 mai 1791, un amendement accorde la plénitude des droits citoyens aux « gens de couleur, nés de père et de mère libre », décret qui sera ensuite révoqué le 25 septembre 1791, sous l'influence de Barnave.

³⁹⁶ Périna, M. (1997). *Citoyenneté et sujétion aux Antilles francophones: post-esclavage et aspiration démocratique*. Paris : Editions L'Harmattan.

³⁹⁷ Sainton, J. P. (2003). *Op. Cit.* p.52

³⁹⁸ Mam Lam Fouk, S. (2006). *Histoire de l'assimilation : des « Vieilles Colonies » françaises aux départements d'outre-mer*. Matoury : Ibis Rouge. p.51

³⁹⁹ Tulard, J. Constituante Assemblée nationale (1789-1791). *Encyclopædia Universalis*.

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/assemblee-nationale-constituante/>

En 1848, l'abolition de l'esclavage permet aux habitants des anciennes colonies françaises de devenir des citoyens. Les Indiens ont longtemps gardé le statut de travailleur contractuel, d'immigré, d'étranger. C'est en 1922 qu'ils obtiennent la citoyenneté française. Revendiquée pendant plusieurs années en Guadeloupe et en Martinique, avec une particulière acuité en Guadeloupe, elle met fin à une situation de discrimination par rapport à d'autres groupes, par exemple les Chinois nés sur place et qui jouissaient du statut de citoyen français⁴⁰⁰. Ainsi, elle marque officiellement l'entrée des Indiens dans la société civile et politique.

Toutefois, à l'approche de la Première Guerre mondiale, le statut politique et juridique des anciennes colonies françaises est ambigu et complexe. En effet, un débat est ouvert dans la presse locale, autour de la question du service militaire. La conscription de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion fait l'objet de demandes répétées depuis 1878, mais c'est en 1912-1913 que le service militaire est mis en place⁴⁰¹. Jacques Dumont affirme que revendiquer ce désir de conscription *s'inscrit dans une aspiration globale à l'égalité*.⁴⁰²

Ainsi que le rappelle Jean-Pierre Sainton, l'abolition de l'esclavage a doté tous les habitants des « vieilles colonies » du statut de citoyen, *mais cette mesure fut loin d'être suivie d'une égalité sociale*⁴⁰³. Il distingue deux temps de l'ouverture de la citoyenneté :

- Premièrement, *celui d'une citoyenneté intégrale et égalitaire hautement proclamée et élevée au rang d'acte symbolique*. Ce temps s'inscrit seulement dans l'espace parisien.
- Deuxièmement, *celui d'une citoyenneté qui joue, un temps, la fonction symbolique qui lui est dévolue, mais qui, à mesure de l'avancée du conservatisme, s'évide pour n'être plus qu'une citoyenneté complètement virtuelle*⁴⁰⁴.

C'est donc suite à l'application de la loi n° 46-451, du 19 mars 1946, dite loi d'assimilation que la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion sont transformées en

⁴⁰⁰ Calmont, A., Daniel, J., Destouches, D., Dubost, I., Giraud, M., Milia Marie-Luce, M. (2008). *Op. Cit.* p.43

⁴⁰¹ Dumont, J. (2006). Conscription antillaise et citoyenneté revendiquée au tournant de la première guerre mondiale. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 4(92), p.101

⁴⁰² Dumont, J. (2006). *Ibid.* p.101

⁴⁰³ Dumont, J. (2006). *Ibid.* p.101

⁴⁰⁴ Sainton, J. P. (2003). *Op.Cit.* p.54

département français. Puis, deux mois plus tard, la loi Lamine-Gueye du 7 mai 1946 étend la citoyenneté française à l'ensemble des sujets coloniaux français. À partir du 1er juin 1946, tous les ressortissants des territoires d'outre-mer (Algérie comprise) obtiennent le statut de citoyen, au même titre que les hexagonaux, *sans être nécessairement, par exception, nationaux français*⁴⁰⁵. Des lois particulières établiront les conditions dans lesquelles ils exerceront leurs droits de citoyens⁴⁰⁶.

Enfin, depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1948, la liberté constitue le premier droit du citoyen, il n'en est pas de même pour l'égalité. Julie Lirus a relevé deux freins majeurs entravant une totale participation citoyenne d'une partie de la population : l'origine et le phénotype.⁴⁰⁷

4.3 Volonté d'émancipation : 1848-1946

Les lignes qui suivront fourniront quelques données sur les faits historiques ayant intéressé la Martinique à partir de l'abolition de l'esclavage. Suite à la Révolution française de 1789, la Convention abolit l'esclavage aux colonies en 1794. Il sera rétabli en 1802 par Napoléon pour être définitivement aboli par la Deuxième République le 27 avril 1848 sous l'impulsion de Victor Schœlcher.

Pour finir, nous ferons le point sur la départementalisation influencée par Aimé Césaire et en quoi consiste celle-ci.

⁴⁰⁵ Gohin, O. (2002). La citoyenneté dans l'outre-mer français. *Revue française d'administration publique*, (101), p.72

⁴⁰⁶ Se référer au lien suivant : <http://mjp.univ-perp.fr/france/loi1946-940.htm>

⁴⁰⁷ Lirus-Galap, J. (1998). Identité culturelle et rapport de citoyenneté. In B. Jewsiewicki, et J. Létourneau, *Identités en mutation, socialités en germination*, (23). Québec : Les Éditions du Septentrion. p.124

4.3.1 Autour des événements de 1848 : l'abolition de l'esclavage

L'article 2 du Code noir exige des maîtres qu'ils fassent baptiser et instruire dans la religion catholique, apostolique et romaine⁴⁰⁸ tous leurs esclaves. L'esclavage et la traite sont tous deux, à l'origine, l'œuvre de la monarchie, avec le soutien de l'Église catholique⁴⁰⁹.

Avec l'industrialisation des pays européens et américains, on assiste à la substitution de l'esclave par la machine. Lawrence C. Jennings s'est attelée à mettre en lumière les débats sur l'abolition de l'esclavage depuis leurs prémisses, en s'appuyant non seulement sur la presse des villes portuaires en rapport avec les colonies, mais aussi sur les archives parlementaires et sur celles de la Société française pour l'abolition de l'esclavage fondée en 1834 au lendemain de l'abolition par la Grande-Bretagne. En effet, suite à la fin de l'esclavage dans les colonies britanniques le 1^{er} août 1834, s'est accélérée en France la lutte pour l'émancipation des esclaves⁴¹⁰. Ainsi que le relate Lawrence C. Jennings, de nombreux journaux français ont réagi de façon enthousiaste face à cette libération notamment le *Journal de la Société de la morale chrétienne*, *Le Constitutionnel*, *Le National*, *Le Courrier français* ou encore *La Revue des colonies* qui fut lancée par Bissette et ses associés, en vue de devenir « le premier journal abolitionniste français dirigé par des Noirs. »⁴¹¹. Aux yeux de la presse française, l'initiative britannique était un exemple à suivre pour la France.

Plus tard, c'est lors de la diffusion d'un numéro de la Revue des colonies qu'a été annoncée la création de la Société pour l'abolition de l'esclavage, à Paris, « sous la direction de plusieurs membres de la chambre des députés. »⁴¹². D'après les données historiques évoquées par Jennings, cette Société n'a jamais compté plus cent adhérents au

⁴⁰⁸ Article 2 du Code Noir.

⁴⁰⁹ Brochure « La France coloniale d'hier et d'aujourd'hui » (octobre 2006) publiée par Survie, association loi 1901 militant notamment pour une réforme de la politique de la France en Afrique.

⁴¹⁰ Jennings, L. C. (2010). *La France et l'abolition de l'esclavage, 1802-1848*. Bruxelles : André Versaille éditeur. p.61

⁴¹¹ Jennings, L. C. (2010). *Ibid.* p.61

⁴¹² Jennings, L. C. (2010). *Ibid.* p.63

cours de ses quatorze années d'existence et parmi eux Victor Schœlcher, Laurent Antoine et Joseph France⁴¹³.

La constitution de 1848 faisant suite à l'abolition de l'esclavage décrète par l'article 109 que « *le territoire de l'Algérie et des colonies est déclaré territoire français, et sera régi par des lois particulières jusqu'à ce qu'une loi spéciale les place sous le régime de la présente Constitution.* »⁴¹⁴. Si le décret du 27 avril 1848 portant sur l'abolition définitive de l'esclavage dans les colonies françaises fait des esclaves des hommes et des hommes libres appartenant à la République ces hommes-là ne sont pas encore des citoyens à égalité avec les hexagonaux.

Comme évoqué précédemment, mai 1848 marque l'abolition de l'esclavage en Martinique. Quelques anciens esclaves quittent les plantations et défrichent des bouts de terre pour y développer leur propre agriculture. Les effectifs du secteur primaire sont dépassés par ceux du secteur tertiaire⁴¹⁵.

Armand Nicolas qualifie l'abolition de l'esclavage de « *Révolution* », d'« *acte de naissance du peuple martiniquais* »⁴¹⁶, et s'interroge sur les raisons d'une telle évolution : « *pourquoi la Révolution de mai n'a pas suivi la même voie que la Révolution haïtienne ? Pourquoi n'a-t-elle pas débouché sur l'indépendance, sur la création d'un État national martiniquais, sur la rupture complète avec la métropole ?* »⁴¹⁷. Il relève deux facteurs déterminants dans cette évolution qui pour lui, renforce les liens entre la Martinique et l'Hexagone. D'une part, il soutient que la conscience politique des esclaves se serait limitée « *à la liberté* ». Ainsi, ces derniers auraient été « *sous l'influence idéologique* » de la petite et moyenne bourgeoisie de couleur qui revendiquait principalement l'assimilation, l'accession à la citoyenneté française. D'autre part, le pouvoir français aurait été beaucoup plus souple qu'à l'époque de la Révolution haïtienne, où « *les résistances farouches du*

⁴¹³ Jennings, L. C. (2010). *Ibid.* p.67

⁴¹⁴ Constitution de 1848, article 109.

⁴¹⁵ L'Étang, G. (2011). Créolisation et créolité à la Martinique : essai de périodisation, 185-195. In M. Burac et D. Bégot, *L'habitation/plantation : héritages et mutations (Caraïbe - Amérique)*. Paris : Karthala.

URL : <http://www.potomitan.info/travaux/creolisation.php>

⁴¹⁶ Nicolas, A. (1996). *Histoire de la Martinique (Tome I)*. Paris : L'Harmattan. p.395

⁴¹⁷ Nicolas, A. (1996). *Ibid.* p.395

pouvoir colonial français » auraient « *favorisé la prise de conscience nationale* » des esclaves de Saint-Domingue⁴¹⁸.

Durant la période qui a suivi l'abolition de l'esclavage, les mouvements migratoires ont permis aux Antilles françaises de se construire voire de se reconstruire tant par le fait de l'immigration que celui de l'émigration. Ainsi, la société martiniquaise, issue du choc entre des populations différentes s'est construite à partir du système esclavagiste imposant une stratification « *socioraciale* » propre à elle-même et fondée sur le lien dialectique et dynamique entre les relations sociales et les relations « *raciales* ». En effet, Giraud affirme que *la typologie raciale martiniquaise ne se contente pas de définir les catégories qu'elle recense, elle valorise certaines caractéristiques physiques, et, plus généralement, certains groupes, au détriment des autres*⁴¹⁹.

Cette stratification repose sur une hiérarchie, dans laquelle les esclaves noirs (dont le Code noir de 1685 définit le statut) se situent en bas de l'échelle, les libres de couleur constituent le rang intermédiaire et le groupe minoritaire et hétérogène des Blancs est au sommet⁴²⁰. En effet, Giraud poursuit en disant que :

« le type physique n'est pas à la Martinique une simple réalité biologique, il a une valeur sociale ; la couleur de l'individu est ici le signe visible et superficiel de sa condition sociale. »⁴²¹.

De nos jours, cette stratification n'a plus aucune valeur juridique. Mais, d'une manière générale, la société martiniquaise reste « *caractérisée par l'obsession coloriste, qui a imprégné tous les processus identitaires qui se déroulaient en son sein.* »⁴²².

⁴¹⁸ Nicolas, A. (1996). *Ibid.* pp.396-397

⁴¹⁹ Giraud, M. (1979). *Races et classes à la Martinique : les relations sociales entre enfants de différentes couleurs à l'école*. Paris : Anthropos. p.199

⁴²⁰ Calmont, A., Daniel, J., Destouches, D., Dubost, I., Giraud, M., Milia Marie-Luce, M., (2009). La Guadeloupe et la Martinique dans l'histoire française des migrations en régions de 1848 à nos jours. *Hommes et migrations*, (2), 174-197.

⁴²¹ Giraud, M. (1979). *Op. Cit.* p.248

⁴²² Bonniol, J. L. (1990). La couleur des hommes, principe d'organisation sociale : le cas antillais. *Ethnologie française*, 20(4), p.416

Dans le contexte de la départementalisation, *ce phénomène s'est accentué, marqué par l'arrivée massive de métropolitains* : la couleur de peau renvoyait à l'autochtonie et les antagonismes sociaux, se sont déroulés sous affrontements raciaux⁴²³.

Il est important de rappeler que la mise en contact, de manière brutale, des populations européennes et africaines, eut un caractère strictement fonctionnel, en raison des besoins économiques, résultant de la mise en place d'une société de plantation.

Par ailleurs, les nécessités de l'exploitation de canne firent apparaître l'« habitation », unité de base de l'économie de plantation, de laquelle se structura toute la société créole.

Ainsi, l'année 1848 est une date charnière dans l'histoire des Antilles françaises. Dans la société coloniale basée sur une hiérarchie raciale "Blancs/Noirs/Blancs"/"hommes de couleur libres/esclaves", s'installent aussi de nouveaux rapports sociaux provenant directement du nouveau statut de citoyen des anciens esclaves, mais aussi d'une hiérarchisation liée directement à l'immigration d'Indiens, de Chinois et d'Africains⁴²⁴. Suite à l'abolition de l'esclavage, les Nouveaux libres se divisaient en deux groupes sociaux distincts : d'une part, ceux qui s'engageaient dans les plantations comme ouvriers agricoles, constituant ainsi un « prolétariat rural » et d'autre part, la plupart des Nouveaux libres qui refusaient de s'engager dans les plantations, afin d'éviter tout ce qui leur rappelait leur servitude antérieure.

Cette abolition de l'esclavage de 1848 permettant l'émancipation des esclaves est due à Victor Schœlcher. Ce dernier est connu pour son implication dans la lutte contre l'esclavage et pour son rôle décisif lors de son abolition. C'était un homme politique, dont la popularité a pu se mesurer lors des élections de 1848, candidat favori des Martiniquais et des Guadeloupéens qui voulaient le faire élire député en vue de l'assemblée constituante. Mais c'est Bissette qui prit sa place. Il redevint député de la Martinique après la chute de Napoléon III.

Cependant, la diversité du rapport que les individus peuvent établir avec Schœlcher et la date du 22 mai fait clairement apparaître les embûches et les enjeux de la construction identitaire dans les Antilles françaises.

⁴²³ Bonniol, J. L. (1990). *Ibid.* p.415

⁴²⁴ Calmont A., Daniel J., Destouches D., Dubost I., Giraud M., Milia Marie-Luce M. (2008). *Op. Cit.* p.14
URL : <https://hommesmigrations.revues.org/252?lang=en>

Jusqu'alors, Victor Schœlcher était considéré comme le libérateur des esclaves par les Martiniquais, si bien que la mémoire de l'abolitionniste est omniprésente sur l'île : une ville porte son nom, à Fort-de-France, il y a le lycée Schœlcher, la bibliothèque Schœlcher et la statue de Schœlcher. Pour Marie-José Jolivet le « schœlchérisme » c'est comme le « mythe fondateur de la situation d'assimilation »⁴²⁵.

Plus tard, c'est sous l'action de François Mitterrand, Président de la République en 1981, que le pouvoir central reconnut la revendication commémorative s'inscrivant dans une lutte pour le droit à la mémoire, et accorda une journée commémorative pour l'abolition de l'esclavage aux peuples des départements d'outre-mer.

4.3.2 La période de la départementalisation

Au lendemain de la guerre, le gouvernement français, présidé par le Général de Gaulle est préoccupé par des élections générales à la fois au niveau municipal, départemental et national. (élections municipales du 27 mai 1945, élections pour le conseil général du 17 octobre, élections des députés à l'assemblée nationale le 21 octobre, etc.).⁴²⁶ À l'issue de cette dernière élection, la Martinique compte deux députés communistes : Césaire et Bissol. Avant leur départ pour rejoindre leur poste à Paris, Césaire prononce un discours dans lequel il fait part de sa pensée sur l'assimilation, car, il faut rappeler que le mandat principal confié aux deux députés était de transformer la Martinique en département français.

Quelques mois après le ralliement des trois anciennes colonies de la France, Robert Etiemble invité à Fort-de-France par Aimé Césaire déclarait :

« Les Martiniquais savent qu'esclaves sous la Monarchie, ils furent affranchis, par la Première République ; que les rois très chrétiens, Louis XVIII et Charles X, les maintinrent en esclavage, et que ce fut la Seconde république, à savoir Victor Schœlcher, lequel ne croyait point qu'il existât un

⁴²⁵ Jolivet, M. J. (1987). La construction d'une mémoire historique à la Martinique : du schœlcherisme au marronisme. *Cahiers d'études africaines*, 27(107-108), p.296

⁴²⁶ Nicolas, A. (1998). *Histoire de la Martinique (Tome III)*. Paris : L'Harmattan.

Dieu, qui les restaura dans leur condition naturelle d'hommes libres. Sous la Troisième République, de mémoire ambivalente, les Martiniquais eurent accès aux concours les plus difficiles : l'internat des hôpitaux, l'agrégation, l'École normale supérieure. Parce que le mérite seul y comptait, les Antillais furent agrégés, internes ou normaliens... Il faudra que la IVe République offre à tous les Antillais ce qui n'est pour l'instant que le privilège d'une minorité ; il faudra que les seules qualités d'intelligence et de caractère décident de l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur. »⁴²⁷.

Deux années plus tard, après les déclarations de l'écrivain, en 1946, se sont mises en exécution les demandes de changement du statut de « colonie » à celui de « département ».

La loi sur la départementalisation a été portée au Parlement par les partis de gauche en apportant des modifications en termes de reconfigurations et d'enjeux des puissances impériales dans les colonies.

Ainsi, la départementalisation se réfère à *l'acquisition de la citoyenneté française pleine et entière des Guadeloupéens et des Martiniquais en 1946*⁴²⁸. En effet, en mars 1946, la loi de départementalisation des anciennes colonies d'Amérique est votée, à l'initiative des députés d'outre-mer, dont Aimé Césaire qui marque la politique de la Martinique jusqu'en 2001, en tant que maire de Fort-de-France.

Malgré la volonté affichée d'assimilation juridique totale, c'est d'abord une assimilation « assouplie »⁴²⁹ qui est votée le 19 mars 1946. Ce n'est qu'avec la Constitution d'octobre 1946 que triomphe l'« assimilation intégrale ».

Bien que ce mouvement d'assimilation soit d'abord politique, il détient une dimension culturelle globale, et une signification sociale : *« il signifie au premier chef l'agrégation à un ensemble plus vaste, dans un cadre légal marqué par l'absence de segmentation. De là son caractère ambigu, puisqu'il renvoie à la fois à une non-prise en compte du critère racial, mais aussi à une perte d'adhésion à ses propres valeurs culturelles, au profit de valeurs qui peuvent être ressenties comme extérieures... »*⁴³⁰.

⁴²⁷ Etiemble, R. (1944). L'idéologie de Vichy contre la pensée française. *Tropiques*, 11, p.95.

⁴²⁸ Calmont, A., Daniel, J., Destouches, D., Dubost, I., Giraud, M., Milia Marie-Luce, M. (2008). Histoire et mémoire des immigrations en régions Martinique – Guadeloupe. Rapport final - mai 2008. p.5

⁴²⁹ Giraud, M. (2006). Sur l'assimilation : les paradoxes d'un objet brouillé. Entre assimilation et émancipation. *L'outre-mer français dans l'impasse*, 89-101.

⁴³⁰ Benoist, J. et Bonniol, J. L. (1997). La diversité dans l'unité : la gestion pragmatique du pluralisme dans les sociétés créoles. In K. Haddad et S. Abou, *La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement*. Paris : Éditions John Libbey Eurotext. p.169

Sur les plans administratif et juridique, ces régions possèdent désormais une structure similaire à celle des départements situés dans l'Hexagone, avec quelques adaptations dans l'application de la législation française. C'est ainsi que Césaire affirme le discours qui suit :

« Quelle était la situation auparavant ? Une misère totale : la ruine de l'industrie sucrière, la désertification des campagnes, les populations qui se précipitaient sur Fort-de-France et jouaient aux squatters en s'installant comme elles le pouvaient sur n'importe quel bout de terre. Que faire ? Les préfets n'avaient qu'une idée, leur envoyer la police. Eh bien, nous, nous avons choisi de nous intéresser à ces gens-là. En tant qu'intellectuel, j'avais été nommé par une population qui avait des idées, des besoins et des souffrances. Le peuple martiniquais se fichait de l'idéologie, il voulait des transformations sociales, la fin de la misère. (...) Je suis le premier à avoir employé le mot « départementalisation » plutôt qu'assimilation », même si, depuis près d'un siècle, des campagnes étaient menées en faveur de l'assimilation. »⁴³¹.

Cette transformation institutionnelle provoque à la fois de nouveaux mouvements d'immigration dans des territoires français jugés attractifs, et l'émigration de nombreux Antillais dans un contexte social et politique tendu lié aux promesses non tenues par la départementalisation.

Dans un ouvrage-bilan sous la direction de Fred Constant et Justin Daniel revenant sur cinquante ans de départementalisation outre-mer⁴³², sont évoquées non seulement les tensions, mais également les ambiguïtés que recouvrent cette notion. Elle est *tantôt célébrée comme une forme de sortie de la décolonisation, tantôt condamnée comme une forme nouvelle prise par la domination coloniale*.⁴³³

Comme l'indiquent les deux auteurs, la départementalisation est à la fois un processus et un aboutissement. Un aboutissement dans la mesure où le vote de la loi de 1946 et le passage au statut de département pour la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la

⁴³¹ Césaire, A. et Vergès, F. (2013). *Nègre je suis, nègre je resterai*. Paris : Albin Michel. pp.35-36

⁴³² Constant, F. et Daniel, J. (1997). *1946-1996, Cinquante ans de départementalisation outre-mer*. Paris : L'Harmattan.

⁴³³ Célestine, A. (2013). Mobilisations et identité chez les Antillais en France : le choix de la différenciation. *Revue Asylon(s)*, (8).

URL : <http://barthes.ens.fr/TERRA/article946.html>.

Réunion semblent confirmer l'égalité des droits totale avec les autres départements de l'Hexagone.

En 1946, la Martinique compte 261 595 habitants⁴³⁴. Néanmoins, comme l'écrit le géographe Eugène Revert, cité par Armand N. dans *L'histoire de la Martinique, tome 3*, la société martiniquaise est marquée par un déséquilibre entre une minorité de gros possédants⁴³⁵ et la partie majoritaire de la population « *dont le niveau de vie est incroyablement bas.* »⁴³⁶. Ainsi, depuis cette départementalisation, les conditions socio-économiques ont évolué. En effet, lorsqu'elle avait encore le statut de colonie, l'économie de la Martinique était animée par : « *l'exportation, dont les revenus permettaient aux agents locaux d'importer des biens pour un montant équivalent.* »⁴³⁷.

Le poète et homme politique Aimé Césaire publie, en 1950, le *Discours sur le colonialisme*, dans lequel il questionne le sens des notions de liberté, de pouvoir et de domination. Ainsi, il relève le paradoxe selon lequel la valorisation du concept de liberté, associé à la modernité et articulé à l'universalisme, a pris de l'ampleur, tandis que le système esclavagiste s'intensifiait considérablement dans les colonies.

Aimé Césaire est connu pour avoir été un fervent anticolonialiste. Ce texte qu'il publie dresse le procès de la colonisation en accusant l'Europe d'avoir injustement colonisé le monde au nom de la civilisation, et la qualifie d'« *indéfendable* ». Il y dénonce le rôle de l'Europe, qui dans le processus colonial n'a agi, ni au nom de *l'évangélisation*, d'une *fabrique philanthropique*, d'une *volonté de reculer les frontières de l'ignorance, de la maladie, de la tyrannie, de l'élargissement de Dieu*, mais avec l'objectif d'obtenir le pouvoir et la domination sur les peuples des territoires coloniser.

Ce questionnement a été l'objet de nombreuses recherches sur le racisme et la domination sur la base de l'esclavage.

Suite à la départementalisation de 1946, le produit intérieur brut (PIB) de la Martinique a connu une augmentation puisque pour la période 1961-1971, il est passé de 400 millions de

⁴³⁴ Armand Nicolas affirme qu'il s'agit d'un recensement surévalué.

⁴³⁵ Il s'agit de cette minorité désignant les Békés en Martinique.

⁴³⁶ Nicolas A. (1998). *Histoire de la Martinique (Tome III)*. Paris : L'Harmattan. p.134

⁴³⁷ Lirus, J. (1998). *Identité Antillaise*. Paris : Editions Caribéennes. p.42

francs, à 1569 millions⁴³⁸. Grâce à cette élévation du PIB, il y eut une amélioration au niveau matériel sur le territoire martiniquais : « *extension des équipements routiers, sociaux et scolaires, développement du logement, nette élévation de la consommation.* »⁴³⁹. Cependant, le climat social se dégrade avec de violentes émeutes en 1959, 1961 et 1965 qui firent de nombreux morts⁴⁴⁰.

Ainsi que le rapporte Julie Lirus, l'économie de l'île reste majoritairement agricole, sans qu'il n'y ait d'industrialisation malgré le nombre d'usines et quelques fabriques qui ont disparu au fil des temps⁴⁴¹. La départementalisation a débouché sur des améliorations dans le domaine des infrastructures, des équipements et du logement⁴⁴².

À la fin du XXe siècle, le débat politique s'anime avec la revendication d'une « identité créole martiniquaise », dont la définition prête à discussion. C'est alors qu'éclot un nouveau parti en 1978, recentrant cette problématique identitaire. Il s'agit du Mouvement indépendantiste martiniquais (M.I.M.), fondé par Alfred Marie-Jeanne, ancien maire de la commune de Rivière-Pilote. On assiste ainsi à une revalorisation de la culture martiniquaise dont les principaux acteurs sont justement les mouvements autonomistes et indépendantistes.

La croissance démographique toujours à l'ordre du jour, subit un ralentissement depuis les années 1990. Suite à une forte émigration de travail vers la France continentale, une communauté d'origine martiniquaise s'est formée en s'installant durablement sur le territoire hexagonal, majoritairement en Ile-de-France⁴⁴³.

Toutefois, l'égalité sociale est continuellement démentie par l'expérience pratique des inégalités existant entre les ressortissants des DOM et les hexagonaux.

Ces écarts entre la France et l'outremer sont encore visibles dans les années 1990. Pour illustrer ces propos, au 1^{er} juillet 1994, il existait une différence de près de 11 % entre le SMIC horaire appliqué dans l'Hexagone et celui en vigueur dans l'outremer⁴⁴⁴.

⁴³⁸ INSEE : Comptes économiques et recensement de la population des DOM pour la période 1961-1971.

⁴³⁹ Lirus, J. (1998). *Op. Cit.* p.43

⁴⁴⁰ Lirus, J. (1998). *Op. Cit.* p.43

⁴⁴¹ Lirus, J. (1998). *Op. Cit.* p.44

⁴⁴² Vitale, P. (2015). *Mobilités ultramarines*. Paris : Archives contemporaines. p.56

⁴⁴³ Source INSEE : L'Ile-de-France, région privilégiée des migrants des Dom-Tom, recensement 1999.

⁴⁴⁴ Célestine, A. (2007). La lutte des Antillais pour l'égalité. *Plein droit*, 3(74), p.39.

Aujourd'hui encore, l'égalité sociale est au cœur de bien des mobilisations politiques de la seconde moitié du XIX^e siècle guadeloupéen et martiniquais. On pourrait croire qu'au regard des événements récents⁴⁴⁵, rien n'aurait réellement changé depuis soixante-dix ans sur ces départements. Parmi les nombreuses revendications formulées lors de la grève de 2009, celle de l'égalité — rappelant la lutte d'Aimé Césaire pour la départementalisation — traduit un profond désir de reconnaissance des Martiniquais comme des citoyens dotés exactement des mêmes droits et des mêmes possibilités de promotion et d'engagement que les autres départements de la société française.

C'est ainsi que *la question de l'égalité des droits a été une composante majeure des luttes politiques aux Antilles et a trouvé une forme d'aboutissement ultime avec le vote de la loi de départementalisation*⁴⁴⁶.

Rappelons que ce concept de l'égalité est au centre de maintes révolutions. D'après le rapport de Victorin Lurel au Premier ministre Manuel Valls, sur l'égalité réelle en outre-mer :

*« Héritage de la Révolution française et de l'histoire républicaine, l'égalité politique des citoyens devant la loi a fondé le modèle français de justice sociale et forgé le sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs et à la Nation. »*⁴⁴⁷

C'est ainsi que 70 ans après la départementalisation de 1946, les écarts de développement entre la France et les outre-mer subsistent, notamment dans le domaine socio-économique, et cela reste nécessaire de prendre des mesures pour les réduire.

⁴⁴⁵ Référence à la grève du 5 février 2009.

⁴⁴⁶ Célestine, A. (2007). *Op. Cit.* p.40

⁴⁴⁷ Lurel, V. (2016). Égalité réelle Outre-mer : rapport au premier ministre. Paris : La documentation française.

Conclusion du chapitre IV

Ce chapitre a servi de cadrage sociohistorique et politique à notre thèse doctorale. Il a mis en évidence les événements marquants de l'histoire de la Martinique, de sa découverte jusqu'à la départementalisation.

Un bref retour historique a été fait sur la colonisation de la Martinique ainsi que sur la période révolutionnaire. Son passé colonial avec de grandes puissances européennes telles que la France ou encore les Anglais constitue un des fondements de sa formation.

La seconde section s'est consacrée à la citoyenneté et son application dans les Antilles françaises. La notion de citoyenneté apparaît certes au même moment que la Révolution française, mais n'assure pas l'égalité entre les anciennes colonies françaises et les autres départements français, notamment en termes de droits civiques. Il a fallu attendre l'abolition de l'esclavage en 1848 pour que les habitants des anciennes colonies françaises obtiennent le statut de citoyen.

D'autre part, l'histoire de la Martinique s'est construite à travers de nombreuses luttes afin d'obtenir une liberté, que ce soit au moment de l'abolition de l'esclavage ou encore dans les mouvements de grèves. De plus, la mémoire de l'esclavage peut être mobilisée de manière extrêmement réactive, que ce soit collectivement ou individuellement sur l'île. Chaque année, de nombreuses manifestations culturelles sont organisées autour de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, avec expositions, contes, danses, représentations de théâtre, etc. Pour les Martiniquais, le 22 mai fait office de fête « nationale », une fête où se rassemble toute la population.

Aujourd'hui, la Martinique reste marquée par la stratification socioraciale apparue à l'époque de l'esclavage. Cela génère encore des inégalités et des tensions sociales.

Dans le chapitre qui suit, nous aborderons brièvement l'histoire des mouvements migratoires qu'a connus la Martinique et plus largement les Antilles françaises et nous approcherons l'identité martiniquaise et sa quête à travers l'histoire.

Chapitre V : Expérience migratoire et prise de conscience identitaire

Dans ce chapitre, nous aborderons deux des questions sur lesquelles que pose notre thèse : la migration des Antillais en France et la construction de l'identité martiniquaise. L'objectif de ce chapitre est de mettre en relief la situation démographique, sociale et culturelle notamment en ce qui concerne la quête identitaire et la reconnaissance de cette identité martiniquaise.

Dans un premier temps, nous évoquerons les origines du processus migratoire ayant intéressé les Antilles françaises vers le territoire hexagonal, en tenant compte des dispositifs d'aide mis en place par l'État français.

En second lieu, il s'agira de faire un bref historique des origines de la question de l'identité dans l'histoire martiniquaise. Nous verrons à quand remonte la quête identitaire propre à la Martinique et nous mettrons en avant les éléments qui permettent la reconnaissance de cette identité.

5.1 Emigration domienne vers l'Hexagone

Comme le rappelle Jacques Dumont, l'histoire antillaise est récente. Elle est *centrée sur des priorités et périodes-clés, laissant dans l'ombre d'autres configurations, en particulier le second XXe siècle, qui dispose de peu de travaux*⁴⁴⁸.

Après leur départ de leur territoire d'origine, les migrants entament un processus d'intégration dans le pays d'accueil. Un groupe de chercheurs a identifié et recensé quatre grandes vagues de migrations ayant intéressé la Martinique ⁴⁴⁹.

⁴⁴⁸ Dumont, J. (2010). La quête de l'égalité aux Antilles : la départementalisation et les manifestations des années 1950. *Le Mouvement Social*, (230), pp.79-80

⁴⁴⁹ Calmont, A., Daniel, J., Destouches, D., Dubost, I., Giraud, M., Milia Marie-Luce, M., (2009). La Guadeloupe et la Martinique dans l'histoire française des migrations en régions de 1848 à nos jours. *Hommes et migrations*, (2), p.175

La réalité et les expériences vécues diffèrent des premières générations qui ont migré dans les années 60-70, comme l'illustrent les données recueillies suite au questionnaire diffusé et aux entretiens conduits. Les lignes qui suivent relatent les différents visages de l'émigration des Martiniquais en France, à travers le récit historique d'une migration plus large, celle des Antillais. Nous aborderons ensuite l'histoire du BUMIDOM et des différents dispositifs d'aide à la mobilité jusqu'à nos jours.

5.1.1 Les origines des mouvements migratoires antillais

Dans la Caraïbe, on compte environ 38 millions d'individus disséminés sur quarante-quatre îles et vingt-quatre entités politiques⁴⁵⁰. Leurs nombreuses migrations, au sein du bassin comme vers leurs métropoles, sont le produit de plus de trois cents ans d'histoire commune. La fin de l'esclavage, la construction du canal de Panama, puis le déclin de l'économie des plantations lié à une explosion démographique, ainsi qu'une relative liberté de circulation au XXe siècle, ont encouragé les mouvements migratoires.

L'emploi que nous faisons du terme « antillais » renvoie au fait que la Martinique constitue avec la Guadeloupe, les petites Antilles Françaises. En nous référant à des études menées par des chercheurs tels que Alain Anselin, Julie Lirus, Christine Chivalon, Claude Valentin Marie ou encore Audrey Célestine, nous considérons que ces deux départements d'outre-mer font l'objet d'une expérience commune, celle de la migration. Il est important de rappeler que les DOM-TOM, les Départements et Territoires d'outre-mer sont l'appellation usuelle des terres françaises situées hors de l'Hexagone. Créé par la Constitution du 27 octobre 1946 et maintenu par la Constitution du 4 octobre 1958, un DOM est une collectivité territoriale française⁴⁵¹. Les DOM sont donc au nombre de cinq : la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, Mayotte et la Réunion. Les habitants ou les personnes originaires de ces départements peuvent être qualifiés de « domiens ».

⁴⁵⁰ Voir <http://atlas-caraibe.certic.unicaen.fr/fr/page-53.html>

⁴⁵¹ Article 73 de la Constitution. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Guide-de-legistique/III.-Redaction-des-textes/3.6.-Application-et-applicabilite-des-textes-outre-mer/3.6.4.-Collectivites-d-Outre-mer-de-l-article-73-de-la-Constitution-Guadeloupe-Guyane-Martinique-La-Reunion-Mayotte>

Comme nous l'avons évoqué précédemment, c'est le 19 mars 1946 que la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion deviennent des départements français. Les raisons de ce changement s'expliquent par rapport à la volonté du gouvernement d'améliorer leur niveau de vie, afin que ces nouveaux départements rattrapent leur retard vis-à-vis des autres départements situés sur le territoire hexagonal. Mais pour beaucoup, cette loi n'inspire rien de bon, et symbolise une assimilation totale. Très vite les espoirs placés dans la départementalisation retombent, car la réalité de la situation économique présente dans les DOM est encore loin de ressembler à celles des autres départements français⁴⁵².

L'émigration de la Martinique vers la France a débuté dans l'entre-deux-guerres⁴⁵³. Cependant, il y a très peu d'éléments relatifs à cette première vague de migration vers l'Hexagone. Néanmoins, le Bal nègre de la rue Blomet dans le quinzième arrondissement de Paris, haut lieu de la fête antillaise dans la Capitale, et la floraison de revues « noires », où des Antillais vont jouer un rôle de premier plan, confirment cette présence des originaires des Antilles dans les années 1930⁴⁵⁴.

À la suite de la départementalisation, une autre vague de migration commença à se développer. Dans cette vague se trouvaient des individus appartenant à la classe moyenne : intellectuels, musiciens et étudiants, qui à l'issue de leurs études retournaient dans leur région d'origine pour y exercer leur profession. Elle représentait environ 1 500 migrants par an pour chaque île⁴⁵⁵.

Julie Lirus affirme que « *la migration était dans le passé une nécessité pour les enfants des bourgeois qui ne pouvaient faire d'études supérieures ni trouver d'emplois qualifiés qu'en France.* »⁴⁵⁶. Cependant, elle ajoute que pour un Antillais, il était primordial de connaître la France, décrite comme une « *partie de lui-même* »⁴⁵⁷.

⁴⁵² Audebert, C. et Calmont, A. (2007). *Dynamiques migratoires de la Caraïbe*. Paris : Karthala et GEODE caraïbe.

⁴⁵³ Calmont, A., Daniel, J., Destouches, D., Dubost, I., Giraud, M., Milia Marie-Luce, M., (2009). *Op. Cit.* p.123

⁴⁵⁴ Calmont, A., Daniel, J., Destouches, D., Dubost, I., Giraud, M., Milia Marie-Luce, M., (2009). *Op. Cit.* p.123

⁴⁵⁵ Anselin, A. (1979). *L'émigration antillaise en France : du Bantoustan au Ghetto*. Paris : Anthropos.

⁴⁵⁶ Lirus, J. (1998). *Op. Cit.* p.52

⁴⁵⁷ Lirus, J. (1998). *Op. Cit.* p.52

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les Antillais ont migré en masse vers le territoire hexagonal. Ainsi, *la politique française de l'immigration antillaise prend naissance dans une conjoncture nationale, marquée par l'expansion économique, le développement industriel et l'augmentation du nombre des emplois ; conjoncture qui rend nécessaire l'appel à une main-d'œuvre extérieure*⁴⁵⁸, mais également face à la forte pression démographique aux Antilles. En effet, la Martinique et la Réunion vont connaître une forte accélération de leur croissance démographique sous les effets d'une baisse rapide de la mortalité et d'une vive progression de la natalité. Au début des années 60, les économies industrielles des puissances coloniales en pleine croissance, à l'image de la France, manquaient de main-d'œuvre. Les pays de la Caraïbe furent alors perçus comme des territoires d'élection permettant la mise en place de nouvelles législations favorables à l'immigration ou encore la création d'organismes spécialisés, etc.

De plus, d'autres facteurs contribuèrent à la dynamique migratoire des régions concernées, en l'occurrence le développement des transports aériens et l'acquisition tant espérée de niveaux de vie supérieurs chez les futurs migrants.

L'objectif de cette politique migratoire était d'agir sur le long terme, notamment sur la courbe démographique. À cette époque, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion partagent des conditions économiques similaires basées principalement sur la culture du sucre et l'accroissement de la population.

À cet effet, pour ces trois départements, le gouvernement vise la modernisation de l'agriculture, le développement d'autres secteurs industriels comme le tourisme et l'équipement en infrastructures. Il faut rappeler qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, un rapport faisait état de la possibilité de résoudre les problèmes liés au chômage par l'immigration. Plusieurs destinations avaient été suggérées : la Guyane ou encore l'Afrique. C'est finalement, la France qui constituera la destination exclusive des Antillais et des Réunionnais. Le choix du gouvernement de maintenir une forte émigration vers la France hexagonale se justifie par rapport à la grandeur du territoire continental. D'après les

⁴⁵⁸ Constant, F. (1987). La politique française de l'immigration antillaise de 1946 à 1987. *Revue européenne des migrations internationales*, 3(3), p.9

URL : http://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1987_num_3_3_1142

auteurs de *Dynamiques migratoires de la Caraïbe*, « les Antillais ont toujours été des gens du voyage. »⁴⁵⁹.

L'émigration domienne s'inscrit dans une période où la France est en manque de main-d'œuvre. En effet durant la guerre d'Algérie, de nombreux travailleurs immigrés ont été appelés à cause de l'insuffisance d'une population active en France.

Par ailleurs, Julie Lirus propose un découpage de la migration antillaise répondant à plusieurs aspects et modalités. Dans un premier temps, elle évoque la migration des travailleurs non fonctionnaires. Il s'agit des Antillais qui ont délaissé le domaine agricole pour chercher à travailler au sein des villes. En raison du manque de travail, ces derniers « sont les plus nombreux à migrer, et pour qui a été créé le BUMIDOM. »⁴⁶⁰.

Ensuite apparaît la migration des travailleurs fonctionnaires et assimilés, dont font partie de nombreux élèves infirmiers, ainsi que les militaires, « obligés de partir pour la France, le plus souvent à Paris, pour obtenir qualification et titularisation. »⁴⁶¹. Et pour finir, la migration des « cerveaux » causée par le manque d'infrastructures universitaires et de formations aux études supérieures, contraignant les étudiants à partir en France afin d'obtenir leurs diplômes⁴⁶². Dès lors qu'est amorcé le processus d'émigration vers le territoire hexagonal dans les années cinquante, l'assimilation est présente dans tous les esprits⁴⁶³.

Avant d'aborder la migration vers l'Hexagone, il est intéressant de regarder de plus près les résultats obtenus par l'enquête MFV⁴⁶⁴, qui a permis de mesurer à quel point le phénomène migratoire a profondément marqué la vie des personnes nées dans les DOM. En effet, peu nombreux, sont ceux qui n'ont jamais quitté leur île comme le révèlent ces chiffres :

⁴⁵⁹ Audebert, C. et Calmont, A. (2007). *Dynamiques migratoires de la Caraïbe*. Paris : Karthala et GEODE caraïbe. p.54

⁴⁶⁰ Lirus, J. (1979). *Op. Cit.* p.57

⁴⁶¹ Lirus, J. (1979). *Op. Cit.* p.59

⁴⁶² Lirus, J. (1979). *Op. Cit.* p.61

⁴⁶³ Pourette, D. (2006). *Des Guadeloupéens en Île-de-France : identité, sexualité, santé*. Paris : Karthala. p.35

⁴⁶⁴ Source : Enquête MFV, 2010, INED-INSEE

18-79 ans	Natifs n'ayant jamais quitté le Dom	Natifs ayant quitté le Dom quelques jours	Natifs de retour	Natifs en métropole	Ensemble des natifs
Guadeloupe	10,0	34,1	24,1	31,9	100,0
Martinique	9,0	38,3	22,0	30,7	100,0
Guyane	16,4	42,1	15,4	26,2	100,0
La Réunion	21,8	39,0	21,8	17,4	100,0
Ensemble	15,1	37,7	22,1	25,2	100,0

Tableau 3 - Rapport à la migration des natifs des DOM âgés de 18 à 79 ans (en %)⁴⁶⁵

Au regard de ce tableau, les Martiniquais sont moins de 10 % à n'être jamais, de toute leur vie, sortis de leur département d'origine. À l'inverse, nombreux sont ceux qui l'ont quitté durablement, inscrivant ainsi leur trajectoire de vie sur un double espace : la Martinique et l'Hexagone. Nous constatons qu'autant que leurs aînés, la perspective d'un départ demeure centrale chez toutes les générations.

D'autre part, cette migration vers l'Hexagone, couplée à celle qui s'effectue dans le sens inverse — c'est-à-dire celle des hexagonaux vers la Martinique — déclencha de l'indignation dans les milieux nationalistes de l'île.

5.1.2 Du BUMIDOM à nos jours

À l'instigation du Premier ministre Michel Debré, le gouvernement crée un organisme central nommé le BUMIDOM (Bureau pour le développement des migrations intéressant les Départements d'outre-mer) le 26 avril 1963. La première fois qu'il foule le sol domien, Debré est aux côtés du Président de la République d'alors, le Général de Gaulle en juillet 1959⁴⁶⁶. Il repart extrêmement marqué par les conditions de vie des Réunionnais. Il prend alors la décision d'équiper et de moderniser les DOM en axant surtout sa politique

⁴⁶⁵ Source INED-INSEE: Enquête MFV, 2010.

⁴⁶⁶ Voir Gauvin, G. (1996). *Michel Debré et l'île de la Réunion : une certaine idée de la plus grande France*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

sur l'amélioration du niveau de vie. C'est donc le 26 avril 1960 qu'un décret permet au législateur d'élaborer des lois adaptées aux DOM. Si comme nous l'avons indiqué précédemment *le BUMIDOM est institué par décret le 26 avril 1963 [...] ce n'est qu'une formalisation d'une émigration organisée par l'État français depuis 1961 vers la France*⁴⁶⁷.

Non seulement le BUMIDOM a pour objectif de contrôler l'émigration des populations des DOM vers la France, mais il s'occupe également de l'insertion professionnelle et de l'intégration des Domiens dans le pays d'accueil. En réalité, le BUMIDOM est avant tout une agence pour l'emploi dont le but est d'intégrer la main d'œuvre antillaise dans les secteurs où elle fait défaut en France. En effet comme il est indiqué dans « *Histoire et Mémoire des Immigrations en régions Martinique – Guadeloupe* », il semble bien que cette émigration réponde aussi à une tout autre logique, celle d'amener un type de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité où il fait cruellement défaut (les postes de basse qualification de l'administration publique : hôpitaux, poste, transports, police, etc.). Cette main d'œuvre de travailleurs avait « *la citoyenneté française ce qui faisait de leur migration vers la France un simple déplacement sur le territoire national.* »⁴⁶⁸.

En ce qui concerne la Martinique, la création du BUMIDOM a été accélérée d'une part par l'émergence des mouvements autonomistes, et d'autre part par les événements de décembre 1959. Durant la période des trente glorieuses, le bureau dirige essentiellement les migrants des DOM vers le secteur des bâtiments et travaux publics, les emplois domestiques et la catégorie C de la fonction publique, ainsi que vers les usines de construction automobile telles que Peugeot et Michelin. L'agence a donc pour objectif chiffré de planifier le départ de 8 000 personnes chaque année sans retour prévu dans leur département d'origine. Cette agence a donc organisé l'émigration des jeunes Antillo-Guyanais et Réunionnais âgés entre 20 et 30 ans vers la France hexagonale. La société encourage dans le même élan, les associations de regroupements culturels facilitant les contacts entre personnes originaires du même département. Le BUMIDOM symbolise la

⁴⁶⁷ Milia-Marie-Luce, M. (1997). Histoire d'une politique d'émigration organisée pour les départements d'outre-mer. *Pouvoirs dans la Caraïbe*. p.155.

URL : <http://plc.revues.org/739>

⁴⁶⁸ Audrey Célestine lors du Séminaire « Sciences sociales et immigration », 4 décembre 2009 (IEP de Paris-CERJ).

grande période d'émigration en France et a de surcroît joué un rôle fondamental dans l'histoire des migrations au départ des Départements d'outre-mer.

Le BUMIDOM « *s'adresse donc à des volontaires conscients des responsabilités qu'ils prennent et résolus à accomplir les efforts nécessaires pour s'intégrer dans un nouveau milieu économique et social.* »⁴⁶⁹. Une fois les candidats fichés et leurs dossiers ouverts, il déploie son aide à deux niveaux :

- Lors du départ : il fournit aux candidats sélectionnés le nécessaire pour voyager vers la France, principalement de l'argent qui doit servir pour l'achat de vêtements. Le voyage est gratuit pour tous ceux qui partent effectuer un stage, ainsi que pour les migrants dont le salaire sera inférieur à 600 francs. Les autres se doivent de participer aux frais de voyage.
- À l'arrivée en France : le logement de transit est pris en charge par la société pour se rendre au centre de formation ou chez le futur employeur, à l'hôtel ou dans les foyers ; d'autre part, pour assurer le regroupement familial et faciliter l'installation des proches de ceux qui sont partis, des logements en HLM (Habitations à loyer modéré) appartenant au bureau sont attribués. Il leur est également attribué des aides sociales sous forme de prêts ou de subventions versées par les caisses d'allocations familiales.

Compte tenu de certains problèmes relevés durant sa mise en application et de ses missions, le BUMIDOM ferme en 1981, car beaucoup de migrants se plaignaient de « *ne pas être traité comme des Français, d'actes racistes, de discriminations pour obtenir un logement ou un emploi* »⁴⁷⁰. Ils ont donc subi des discriminations au niveau économique, social et politique, en dépit de leur citoyenneté française, ils étaient principalement perçus comme des « *immigrants de couleur* » dans la société d'accueil. Durant cette période, de nombreuses associations antillaises ont vu le jour, ce qui dans le prolongement des événements donnera naissance au Comité du 10 mai pour la mémoire de l'esclavage, réunissant les originaires des Antilles et l'outre-mer sur l'histoire et la généalogie.

⁴⁶⁹ D'après le *rapport d'activité du BUMIDOM*, 1963, p.8.

⁴⁷⁰ Propos de Monique Milia Marie-Luce sur le rôle du BUMIDOM et les conséquences engendrées dans les départements d'Outre-mer lors du forum de la Diaspora martiniquaise en 2013.

Les chiffres relatifs à cette migration organisée par le biais du BUMIDOM sont les suivants :

Années	Migrations féminines		Migrations masculines		Regroupements familiaux		Ensemble	
	Mart.	Guad.	Mart.	Guad.	Mart.	Guad.	Mart.	Guad.
1962	41	35	451	332	0	0	492	367
1963	54	48	494	539	173	35	721	622
1964	447	594	966	1 000	222	352	1 635	1 946
1965	781	892	1 131	1 034	486	675	2 398	2 601
1966	699	653	1 011	1 015	729	789	2 439	2 457
1967	579	681	1 023	803	831	905	2 433	2 389
1968	511	456	983	922	716	668	2 210	2 046
1969	601	676	1 039	939	973	863	2 613	2 478
1970	491	625	954	940	1 025	969	2 470	2 534
1971	585	663	865	752	1 007	1 137	2 457	2 552
1972	450	471	1 297	1 099	920	942	2 667	2 512
1973	500	456	1 148	1 100	937	994	2 585	2 550
1974	374	378	1 082	1 020	992	1 105	2 448	2 503
1975	516	526	768	1 003	1 153	1 198	2 437	2 727
1976	390	316	837	686	1 377	1 756	2 604	2 758
1977	303	300	908	720	1 462	1 559	2 673	2 579
1978	312	292	647	821	1 245	1 557	2 204	2 670
1979	189	185	824	710	571	491	1 584	1 386
1980	330	327	821	774	514	485	1 668	1 586
1981	350	345	921	816	293	265	1 564	1 426
Totaux	8 503	8 919	18 593	17 025	15 526	16 745	42 622	42 689

471

Figure 5 : Les migrations antillaises organisées par le BUMIDOM

La politique migratoire du BUMIDOM n'a pas concerné les ressortissants de la Guyane, étant donné que cette région ne connaissait pas les difficultés de surpopulation constatées dans les autres départements d'outre-mer. La Guadeloupe et la Martinique ont émis respectivement 42 689 et 42 622 migrants depuis la mise en exercice du BUMIDOM jusqu'à sa fermeture.

D'après les données chiffrées de ce tableau, l'année 1965 apparaît comme la date où les femmes martiniquaises et guadeloupéennes ont émigré le plus vers la France. Même s'il est vrai que la proportion des femmes vis-à-vis de celle des hommes est inférieure, ces premières demeurent bel et bien présentes dans ce processus migratoire.

Certains chercheurs expliquent que la féminisation des flux migratoires se justifie par le regroupement familial.

Au cours de la décennie 1980, l'émigration de masse ralentit, freinée par la dégradation du marché du travail liée aux deux crises pétrolières. En 2006, l'Agence nationale pour

⁴⁷¹ Audebert, C. et Calmont, A. (2007). Op. Cit. p.99

l'insertion et la protection des travailleurs d'outre-mer (ANT) remplace le BUMIDOM, dont les impératifs étaient davantage centrés sur le départ et sur l'intégration en France. L'ANT a pour mission de favoriser la Formation professionnelle en Mobilité hors de leur région d'origine, ainsi qu'un meilleur accès à l'emploi, en particulier les jeunes, résidant en outre-mer. Il ne s'agit plus de faire venir des travailleurs en masse comme ce fut le cas avec le BUMIDOM.

Les missions de cette nouvelle agence se recentrent sur les ressortissants d'outre-mer déjà installés en France hexagonale. Elle doit prendre en compte le « retour au pays natal » éventuel de certains migrants et développe une mission d'accompagnement.

Toutefois, le gouvernement décida de réduire la migration, après avoir pris en compte deux réalités : d'une part les difficultés d'adaptation des migrants en France, d'autre part une situation économique inchangée dans les départements de départ, avec un taux de chômage toujours important.

En 1990, date du dernier recensement portant sur les populations originaires des départements et des territoires d'outre-mer par l'INSEE, on compte quasiment autant de migrants en Hexagone qu'il y a d'habitants dans un des deux départements antillais (387 000 pour la Guadeloupe et 360 000 pour la Martinique). En effet, cette population de migrants s'élevait à 337 000 individus.

En 2002, le passeport mobilité vers la métropole pour les études, la formation et l'insertion professionnelle pour les jeunes résidents des DOM voit le jour. En 2010, est créé l'ADOM, l'Agence de l'outre-mer pour la Mobilité et s'occupe des départs et surtout de la formation. Pour finir, le « passeport mobilité études » ouvre droit, sous conditions, à la prise en charge d'un billet d'avion-aller/retour par année universitaire ou scolaire.

Ainsi, cette politique migratoire conçue par l'État français comme le moyen immédiat de rééquilibrer la situation démographique et de pallier le chômage dans les DOM est un trait majeur du système de développement économique et social des DOM jusqu'à nos jours comme l'explique Monique Milia-Marie-Luce⁴⁷².

Dans un article de Claude-Valentin Marie, intitulé *Les DOM : terres de migration*, l'auteur fait ce constat :

⁴⁷² Milia-Marie-Luce, M. (1997). *Op. Cit.* p.154

URL : <http://plc.revues.org/739>

« Dans les années 90, la nouvelle accélération du départ des jeunes concourt — dans un contexte de faible natalité — au ralentissement durable du rythme de croissance des populations martiniquaise et guadeloupéenne observé ces quinze dernières années. »⁴⁷³

C'est alors que se forme une population de souche en France, née de parents ressortissants des DOM. Claude-Valentin Marie ajoute qu'« en mars 1982, le nombre « d'enfants des familles », dont un des parents (père et/ou mère) est né dans les DOM-TOM s'élève à 178 400. »

D'après les chiffres de l'INSEE, cet aperçu des flux migratoires intéressant les DOM de 1954 à 2008, nous révèlent comment ces derniers se sont produits :

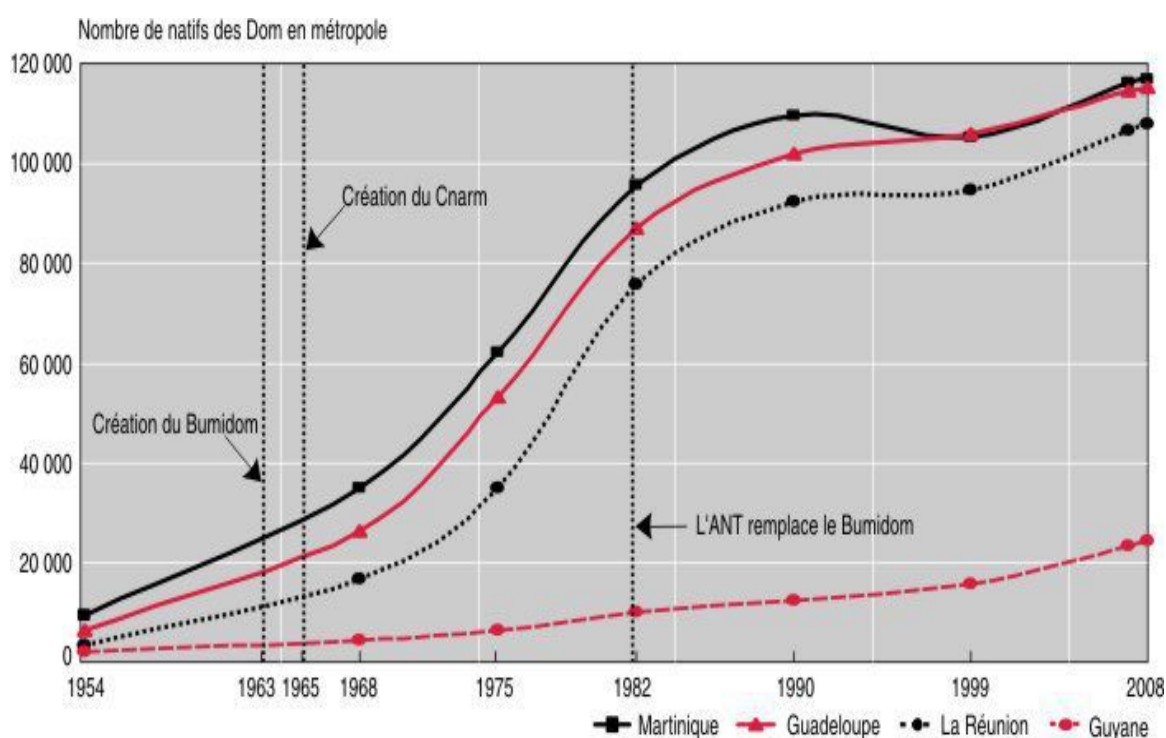


Figure 6 : Graphique relatif aux migrations des DOM vers la France hexagonale⁴⁷⁴

Ce graphique est significatif sur la montée des flux migratoires entre les DOM et la France, montrant combien les agences créées pour la mobilité ont également largement joué leur rôle. Le recensement national a révélé que la migration des DOM vers l'Hexagone a augmenté dans les cinq dernières années. En effet, dès lors que le BUMIDOM fut remplacé par l'ANT en 1982, les migrations ont subi une hausse et ont atteint un pic dans

⁴⁷³ Marie, C. V et Temporal, F. (2011). Les DOM : terres de migrations. *Espace populations sociétés*, (3), p.476.

⁴⁷⁴ INSEE : http://www.INSEE.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1389

l'année 2008, notamment en ce qui concerne la population originaire de la Martinique. Cependant, avant 1954, c'est la Martinique qui affichait le plus grand nombre de départs et qui enregistrait les changements les plus significatifs. *Pour la première fois depuis 1954, ses effectifs diminuent (- 4 %)*⁴⁷⁵ ; il y a donc eu davantage de départs avant la mise en place des institutions de migration organisée, avec l'ANT qu'avec le BUMIDOM, compte tenu des problèmes suscités par ce dernier⁴⁷⁶.

Cependant, il faut rappeler que cette migration a été couplée à celle qui s'effectue en sens inverse, en ce qui concerne la Martinique, c'est-à-dire la venue de Français provenant du territoire hexagonal, ce qui déclencha le pessimisme sur l'île. Tout d'abord, Aimé Césaire fut le premier à souligner les dangers de l'émigration antillaise et l'immigration blanche, en écrivant notamment dans un article intitulé « *Salut l'émigration* », paru dans *Le Progressiste*⁴⁷⁷ du 22 juin 1977, qu'en Martinique, « *l'élément blanc aura pris une telle importance qu'il sera en mesure physiquement de faire la loi et d'imposer sa volonté.* ».

Une enquête de l'INSEE révèle qu'au milieu des années 1970, l'augmentation du chômage en France hexagonale ralentit l'émigration de la population originaire des DOM.

Les années 1980 sont marquées par des retours dans les régions d'origine. En effet, les soldes migratoires deviennent alors positifs : *les Antilles accueillent des personnes de 30 à 60 ans, accompagnés de jeunes enfants, qui équilibrent les départs de jeunes adultes.*⁴⁷⁸

Puis, dans les années 1990, les départs de très jeunes adultes augmentent : ils quittent leur île pour poursuivre leurs études, ou chercher du travail.

L'Île-de-France est la région privilégiée d'implantation des personnes originaires des DOM-TOM vivant en France, comme le montre la carte ci-après : « *plus de 54 % d'entre eux y avaient établi leur résidence en 1999.* »⁴⁷⁹. Près de dix ans plus tard, en 2008,

⁴⁷⁵ Abdouni, S. et Fabre, É. (2012). 365 000 Domiens vivent en métropole. *Insee première*, (1389).

URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1389#inter1

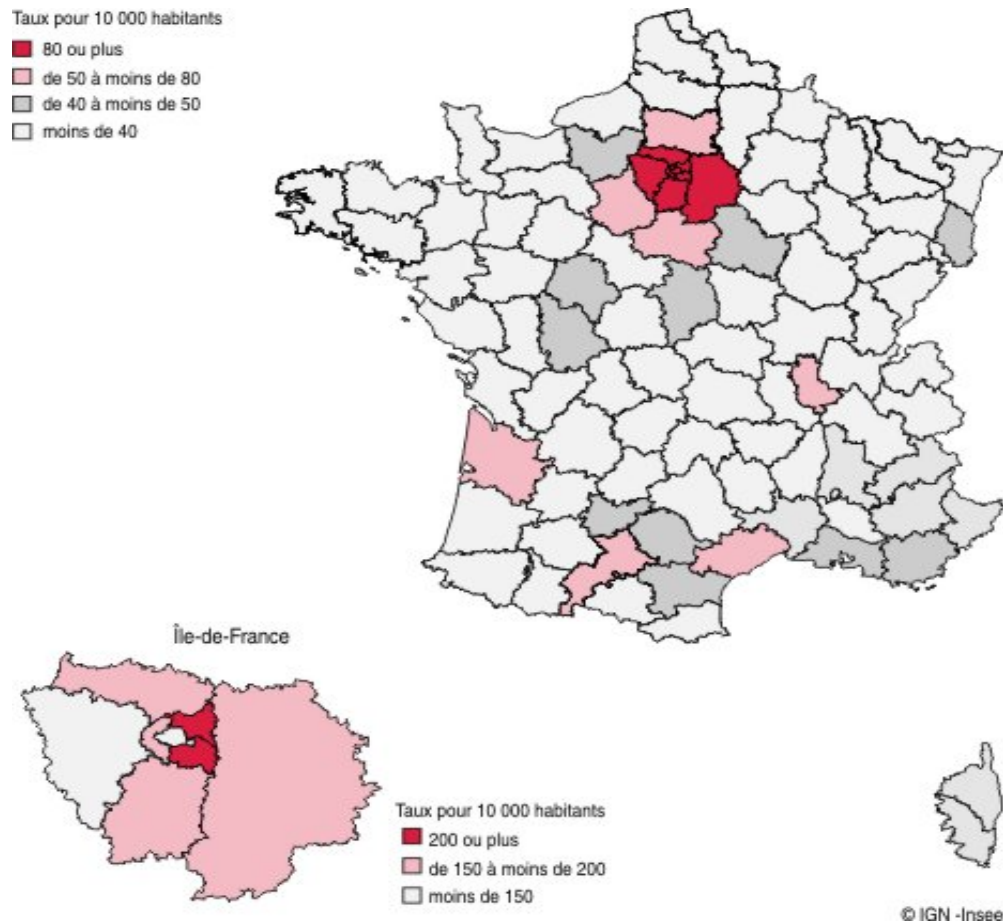
⁴⁷⁶ Abdouni, S. et Fabre, É. (2012). *Ibid.*

⁴⁷⁷ Il s'agit du journal du PPM (Parti Progressiste Martiniquais).

⁴⁷⁸ Planson, S. (s.d). Projections de population aux Antilles-Guyane à l'horizon 2030, *INSEE*.

⁴⁷⁹ Abdouni, S. et Fabre, É. (2012). *Op. Cit.*

« deux tiers des Antillais de métropole sont installés en Île-de-France, soit 153 000 personnes. »⁴⁸⁰.



Carte : Taux de Domiens pour 10 000 habitants⁴⁸¹

Ainsi, on remarque la concentration sur la région Parisienne, et ceci notamment chez les femmes, puisque celles-ci semblent avoir été attirées surtout vers Paris. Cette concentration s'explique en partie par les types d'emploi occupés par les femmes. Il faut noter que dans l'histoire de la migration des départements d'outre-mer, le terme migration apparaissant dans l'appellation du BUMIDOM a été progressivement remplacé par le terme mobilité notamment dans le dispositif de l'ADOM.

⁴⁸⁰ Abdouni, S. et Fabre, É. (2012). *Op. Cit.*

⁴⁸¹ Abdouni, S. et Fabre, É. (2012). *Op. Cit.*

En outre, la baisse rapide et la forte de la fécondité, surtout en Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion, implique un vieillissement à venir rapide de la population, accentué également par les migrations. D'après ce que révèlent les chiffres relatifs à la population des DOM, établis par l'INSEE, la part de la population âgée de 60 ans et plus devrait atteindre 40 % en 2040 en Guadeloupe et en Martinique, alors que le poids de la population pour cette même tranche d'âges n'atteindrait que 31 % en métropole.

D'après l'INSEE, *entre 1999 et 2008, la population domienne en métropole a augmenté de 13 % (contre seulement 2 % entre 1990 et 1999)*⁴⁸².

Observé depuis le début des années 1980, l'INSEE relève que le ralentissement des installations durables s'est encore accentué entre 1990 et 1999 : elles n'ont progressé que de 5 %, contre 20 % entre 1982 et 1990. L'INSEE affirme également que *l'immigration martiniquaise, la plus précoce et longtemps la plus importante en nombre, enregistre les changements les plus significatifs. Pour la première fois depuis 1954, ses effectifs diminuent (- 4 %)*⁴⁸³.

Comme l'illustre la figure ci-dessous, la baisse de la fécondité et le départ vers l'Hexagone de jeunes adultes associés à des migrations de retour d'individus plus âgés, impliquent que le processus de vieillissement est bien enclenché et sera rapide. De fait, la pyramide des âges des personnes provenant des DOM-TOM est étroitement liée aux migrations de travail : une faible représentation des enfants ayant moins de 15 ans, et la concentration des individus âgés entre 20 et 65 ans environ (87 %).

⁴⁸² Abdouni, S. et Fabre, É. (2012). *Op. Cit.*

URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1389#inter1

⁴⁸³ INSEE. *Op. Cit.* http://www.INSEE.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1389

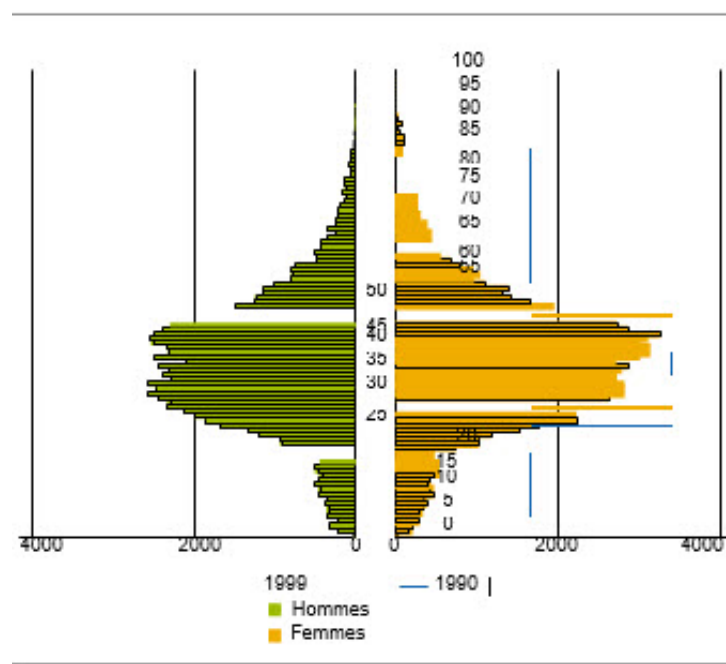


Figure 7 : Pyramide des âges des natifs des DOM-TOM en Ile-de-France⁴⁸⁴

Comme l'affirme Claude Valentin Marie, *l'âge moyen des personnes nées dans les DOM-TOM et résidants dans la région passe de 34 à 38 ans entre 1990 et 1999. Ce vieillissement se traduit aussi par le passage aux âges de la retraite d'une part grandissante de la population considérée*⁴⁸⁵.

En effet, aujourd'hui cette forte aspiration de départ vers le territoire hexagonal concerne toute la population des Antilles-Guyane. Non seulement elle apparaît comme l'une des solutions des pouvoirs publics pour résoudre les problèmes liés à l'emploi, mais elle correspond aussi à un choix de vie opéré par les migrants, notamment dans le but de poursuivre leurs études ou encore trouver du travail. Lorsque Julie Lirus a mené son enquête sur *l'Identité antillaise*⁴⁸⁶, elle expliquait que la migration s'inscrivait « dans une suite naturelle » où les étudiants devaient intégrer les universités en France, faute d'universités aux Antilles. Cependant, en dépit du fait que l'Université des Antilles-Guyane ait été fondée en 1982, jusqu'à ce jour le motif de la poursuite des études supérieures sur le territoire hexagonal est encore très présent dans le discours des migrants.

⁴⁸⁴ Marie, C. V. (2002). L'Ile-de-France, région privilégiée des migrants des Dom-Tom. (207), *INSEE*.

URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=20&ref_id=5018

⁴⁸⁵ Marie, C. V. (2002). *Ibid.*

⁴⁸⁶ Lirus, J. (1979). *Identité Antillaise : contribution à la connaissance psychologique et anthropologique des Guadeloupéens et des Martiniquais*. Paris : Éditions Caribéennes.

Pour l'INSEE, lors du recensement de 1968, il y avait 6184 étudiants en France. Aussi, d'après les résultats de notre enquête, la majorité des répondants évoque les études comme principale raison de leur migration vers la France.

L'enquête MFV confirme que parmi les jeunes ayant connu une *migration durable*, les moins diplômés sont ceux qui retournent le plus souvent « *au pays* », à la différence de ceux diplômés de l'enseignement supérieur⁴⁸⁷.

De plus, en observant les chiffres de l'INSEE, mais également les données recueillies à travers notre enquête, il y a davantage de Martiniquais qui migrent par leurs propres moyens (migration spontanée) qu'avec les dispositifs d'aide de l'État⁴⁸⁸.

5.1.3 Une mobilité circulaire

Les études classiques portant sur la mobilité dans les Antilles françaises concernent la migration de retour.

Néanmoins, la migration ne se résume pas à un aller simple vers le pays d'installation, en ce qui concerne la population étudiée. En effet, pour caractériser ce modèle migratoire, les chercheurs ont nommé ces mouvements : « mobilité », « circulation » ou encore « réversibilité »⁴⁸⁹ ; des approches qui visent à définir la mobilité croissante entre les Antilles et l'Hexagone. Par « migration circulaire », il convient de comprendre qu'il s'agit du mouvement consistant à effectuer deux ou plusieurs séjours de longue durée en dehors de l'île, en l'occurrence dans l'Hexagone.

Hervé Domenach et Michel Picouet soulignent que le travail démographique mené sur la migration des Antilles françaises ne parvient pas à saisir la diversité des expériences des migrants. Ainsi, les deux auteurs analysent le phénomène circulaire, le va-et-vient entre les Antilles et la France, soit ce qu'ils nomment le caractère de « *réversibilité renouvelée* »⁴⁹⁰, en abordant les diverses formes de la migration sous l'angle de leur (non) permanence

⁴⁸⁷ Source : Enquête MFV, 2010, INED-INSEE

⁴⁸⁸ Selon les résultats de la présente enquête. Cf. tableau 8 : « Effectif des dispositifs d'aide au voyage »

⁴⁸⁹ Dans l'ordre d'apparition (Anselin 2000 ; Condon 2000), (Condon 1996), (Hervé Domenach et Picouet 1987)

⁴⁹⁰ Domenach, H. et Picouet, M. (1987). Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration. *Population*, 42(3), p.478

relative. Ainsi, leur analyse porte successivement sur les flux irréversibles, les flux réversibles de longue durée, les flux à réversibilité renouvelée, et les flux à réversibilité sporadique⁴⁹¹. Les flux irréversibles se caractérisent par la non-référence d'une résidence-base (« soit une aire à partir de laquelle sont effectués des déplacements de durée variable et selon une périodicité aléatoire »⁴⁹²). Dans ce cas, le déplacement est définitif et se fonde sur une seule résidence, sans avoir recours à l'ancienne résidence. L'abandon de l'ancienne résidence peut être causé par des catastrophes naturelles ou encore des expulsions. Les flux réversibles de longue durée, eux, renvoient à une « résidence-base » (résidence fixe), située dans la région d'origine, vers laquelle s'effectue toujours le retour. Généralement, sont de ce type, les migrations de travail par exemple. Les flux à réversibilité renouvelée se traduisent à la fois par la répétition d'absences du migrant dans le pays d'accueil et du temps de présence dans celui-ci, compte tenu de ses déplacements. Enfin, les flux à réversibilité sporadique renvoient à une mobilité professionnelle (déplacements de main d'œuvre nécessaires aux grands travaux : pyramides, temples, fortifications, barrages, chemins de fer, etc.).

D'après Stéphanie Condon, la croissance de ce phénomène résulte non seulement de l'évolution du contexte économique dans l'Hexagone, mais aussi des progrès liés au transport. D'autre part, elle ajoute que *la fermeture de l'accès massif aux emplois des services publics dès la fin des années 1970 et la crise du chômage, qui frappe notamment les jeunes, a certainement dissuadé de nombreux candidats à la migration*⁴⁹³.

Stéphanie Condon insiste aussi sur le fait que l'accroissement de ces migrations renouvelées a des conséquences : elles influent sur la nature des émigrations récentes et aussi sur la décision du retour dans la région d'origine. Cela signifie que les migrations renouvelées entre deux recensements compliquent l'estimation des flux. Enfin, cela a des effets incontestables non seulement sur l'espace de vie des jeunes adultes résidant aux Antilles, mais aussi sur celui des migrants installés en France depuis plusieurs années⁴⁹⁴.

Dans les années 1990, selon les résultats d'une étude de l'INSEE traitant des migrations des personnes nées ou résidant dans les départements d'outre-mer, il a été relevé que *parmi*

⁴⁹¹ Domenach, H. et Picouet, M. (1987). *Ibid.* p.475

⁴⁹² Domenach, H. et Picouet, M. (1987). *Ibid.* p.477

⁴⁹³ Condon, S. (1996). Les migrants antillais en métropole : un espace de vie transatlantique. *Espace, populations, sociétés*, 14(2), 513-520.

⁴⁹⁴ Condon, S. (1996). *Ibid.* p.514

*les natifs des départements d'outre-mer qui vivent actuellement en métropole, un sur deux souhaite regagner les DOM dans les dix années à venir. Mais parmi ceux qui sont revenus dans les DOM, deux sur cinq envisagent de partir éventuellement en métropole*⁴⁹⁵.

Par ailleurs, les causes et les conséquences de la migration circulaire notamment dans la Caraïbe demeurent peu comprises. En effet, Jorge Duany, un anthropologue qui s'est consacré au phénomène du nationalisme portoricain, emploie le terme de « moyens d'existence mobiles » (« mobile livelihoods »)⁴⁹⁶ désignant l'extension spatiale des moyens de subsistance à travers une multiplicité de cadres, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux. Il soutient que les individus élargissent ces moyens à travers l'espace, et ainsi développent des attaches multiples à des lieux divers⁴⁹⁷.

Ce mouvement constant de personnes entre les îles et le continent — qu'il s'agisse des États-Unis pour Porto Rico ou de l'Europe pour les Antilles françaises — nous amène à repenser les frontières physiques et symboliques de l'identité nationale. Car la circulation à grande échelle de personnes, d'idées et de pratiques pourrait ébranler les acceptions traditionnelles de l'identité nationale, fondées sur des territoires, des langues et des cultures clairement délimités, tel que la démontré Anne-Marie Thiesse.

Dans cette perspective, Christine Chivallon emploie les termes « réseau » ou « segment communautaire » pour définir le fait migratoire antillais.

Et Dolorès Pourette d'expliquer que :

*« ces segments, dans leur diversité, la multiplicité de leurs orientations et parfois leurs oppositions, sont les lieux d'expressions et de renouvellement de l'identité antillaise, mais d'une identité antillaise orientée vers le multiple, le divers, le mouvement, bref la relation, et non vers l'unicité, la stabilité, la fixité, l'inchangé. »*⁴⁹⁸.

⁴⁹⁵ Aziz, J. S. et Lavertu, J. (1994). Les projets de migration DOM-Métropole, *INSEE Première*, 311.

⁴⁹⁶ Duany, J. (2002). *Puerto Rican Nation on the Move : Identities on the Island and in the United States*. Chapel Hill/London : University of North Carolina Press.

⁴⁹⁷ Duany, J. (2002). *Ibid.* pp.210-211

⁴⁹⁸ Pourette, D. (2006). *Des Guadeloupéens en Île-de-France. Identité, sexualité, santé*. Paris : Karthala. p.47

Au final, les Antilles françaises offrent une expérience extrêmement riche à la fois en terme d'immigration et d'émigration. Au-delà de la mise en évidence des grandes périodes historiques et des vagues migratoires qui leur sont associées, notamment par les travaux cités précédemment, notre étude insiste sur la place de ces migrants à travers leur « mémoire collective », dans la perception de leurs identités et surtout de leurs diverses pratiques culturelles. Ainsi, le questionnaire diffusé en ligne, mais aussi les entretiens menés ont mis en lumière les stratégies que les migrants étudiés mettent en place pour intégrer leur société d'installation. De ce fait, l'accent est mis sur les modalités d'une construction d'identité qu'ils ont éventuellement opérée, ou qu'ils opèrent encore, sur la mémoire et les usages sociaux qu'ils se sont constitués de leurs propres histoires.

5.2 Construction identitaire des Martiniquais

Comme nous l'avons évoqué dans le cadre théorique de cette recherche, l'identité est un construit. Dans les lignes qui suivront, une synthèse d'éléments historiques justifiant la quête d'une identité martiniquaise sera établie. Ainsi, nous aborderons successivement, la quête identitaire dans l'histoire de la Martinique, puis la reconnaissance de cette identité.

5.2.1 La quête identitaire dans l'histoire martiniquaise

Dans un premier lieu, il est nécessaire de questionner l'histoire sur ce que représente l'identité martiniquaise voire l'identité antillaise, et ce sur quoi elle repose.

En effet, cette recherche sur l'identité des Martiniquais ne peut faire l'impasse d'une toile de fond dépeignant les éléments historiques, résultant de la construction de la société martiniquaise et des problématiques qui s'y attachent.

Durant toute son histoire, l'île a connu divers positionnements identitaires. Pour certains à l'image de Raphaël Confiant c'était d'abord, la suprématie des valeurs européennes, s'apparentant à la « Blanchitude », puis la Négritude entre les années 1930 et 1960, et enfin

l'Indianité, dans les années 1970-1990, mouvement de revendication culturelle des descendants des Indiens arrivés comme travailleurs sous contrat suite à l'abolition de l'esclavage⁴⁹⁹. Raphaël Confiant ajoute qu'*il faudra bien attendre encore un bon siècle (fin des années 1960) pour que « les gens de couleur » [...] commencent peu à peu à revendiquer leur « créolité », même si le terme lui-même apparaîtra plus tard*⁵⁰⁰. La créolité est entendue comme un mouvement défendant les valeurs culturelles et spirituelles des créoles des Antilles françaises. La langue créole est au cœur de ce projet de revendication.

Pour d'autres, cette quête identitaire remonterait aux premières années de la période de la Révolution de 1789. En effet, Ulrike Zander en s'appuyant sur Richard Burton, rappelle que ce n'était pas les Noirs ou les Mulâtres, mais des Grands Blancs qui ont formé le premier mouvement « autonomiste », voire « indépendantiste », de la Martinique⁵⁰¹.

La problématique de l'identité antillaise a fait l'objet de nombreuses formulations intellectuelles, ayant donné des significations distinctes. À ce propos, Christine Chivallon avance que jusqu'au début des années 1980, l'identité antillaise *est une conception en termes d'incomplétude et de négativité par rapport à un modèle identitaire, volontiers ramené à celui de la communauté solidaire, qui a dominé*⁵⁰². Ce modèle alimentait la problématique de l'aliénation pour ne percevoir le social antillais que sous l'angle d'une incapacité à générer du lien social, causé par le lourd fardeau que l'histoire aurait laissé en héritage. C'est à la fin des années 1980 qu'une autre conception de l'identité antillaise prend le relais pour mettre en avant une approche de l'univers antillais *« hantée par l'idée de l'identité « historique » redevable d'une inscription spatio-temporelle forte, inspirée du double principe de la racine et du territoire. »*⁵⁰³.

Chivallon avance que les approches sur l'identité antillaise peuvent être ramenées à deux grands thèmes correspondant chacun à deux périodes successives de la pensée sociale. Le premier, celui du territoire s'inspire du modèle de la communauté solidaire et enracinée. Le

⁴⁹⁹ Confiant, R. (2005). La créolité contre l'enfermement identitaire. *Multitudes*, (22), p.180.

URL : www.cairn.info/revue-multitudes-2005-3-page-179.htm.

⁵⁰⁰ Confiant, R. (2005). *Ibid.* p.181

⁵⁰¹ Zander, U. (2010). Conscience nationale et identité en Martinique (Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie). École des hautes études en sciences sociales.

⁵⁰² Chivallon, C. (1997). Du territoire au réseau : comment penser l'identité antillaise. *Cahiers d'études africaines*, 37(148), p.767

⁵⁰³ Chivallon, C. (1997). *Ibid.* p.767

second, celui du réseau, s'appuie sur l'idée de dispersion pour aborder l'identité sous l'angle de la diversité et de la mise en relation⁵⁰⁴.

Toujours selon elle, l'identité antillaise *révèle des formes identitaires inhabituelles*⁵⁰⁵ et donne à voir un caractère hybride qui pourrait s'apparenter à la représentation métaphorique du réseau.

Dans l'ouvrage d'Armand Nicolas, sur l'histoire de la Martinique⁵⁰⁶, apparaît une liste d'écrivains ayant abordé l'identité, notamment à travers le domaine culturel, là où il est possible d'observer les mutations et les transformations les plus significatives, tant sur le plan des équipements que sur le plan de la production. Ainsi, c'est lors de la période d'assimilation et de lutte pour l'égalité des droits que s'est manifestée la revendication de l'identité culturelle et la reconnaissance d'une culture martiniquaise.

D'après Armand Nicolas, quatre facteurs essentiels ont été déterminants dans cette revendication :

- Le fait que le gouvernement français refuse l'égalité des droits pousse le Martiniquais à prendre conscience que la Martinique est encore une colonie aux yeux de la France ;
- L'émergence des peuples auparavant colonisés se retrouvant sur la scène du monde avec la conquête de l'indépendance ;
- La montée en puissance d'engagés qu'ils soient intellectuels, artistes, écrivains, animateurs culturels, mais aussi d'organisations politiques ou syndicales dont l'activité prône la quête identitaire ;
- Le développement de l'instruction publique sous la pression des forces de progrès martiniquaises.

Ainsi, ces explorateurs de l'identité dont font principalement partie ces engagés intellectuels, artistes, écrivains, etc., se lancent donc à la recherche de l'identité

⁵⁰⁴ Chivallon, C. (1997). *Ibid.* p.767

⁵⁰⁵ Chivallon, C. (1997). *Ibid.* p.767

⁵⁰⁶ Nicolas, N. (1998). *Histoire de la Martinique (Tome III)*. Paris : L'Harmattan.

martiniquaise en tentant de répondre aux questions « *qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Existe-t-il une culture martiniquaise ?* »⁵⁰⁷

Parmi les grandes figures⁵⁰⁸ de la littérature martiniquaise, nous retrouvons :

- Aimé Césaire, chantre de la Négritude, pionnier avec son *Cahier d'un retour au pays natal* en 1939, dans lequel il pousse un immense cri de révolte face à la misère et l'écrasement culturel qui frappe le peuple antillais, à cause de la domination coloniale. Tout au long de son texte, il défend l'homme Noir et s'érige contre le colonialisme et le racisme. Néanmoins, Armand N. indique que cette œuvre au succès à rebours « *passa presque inaperçue à la Martinique du fait de la guerre* »⁵⁰⁹, puis elle eut du succès après 1945, dans les milieux de littérature en Afrique, en Europe et en Amérique. Pour Aimé Césaire, l'Afrique est la principale source d'identification pour les Antillais. Un autre de ses textes fait de lui un illustre auteur, il s'agit du « *Discours sur le colonialisme* », œuvre étudiée, traduite et diffusée dans tous les continents.

D'autre part, en tant que député de la Martinique, lors de son discours prononcé avant son départ pour occuper son poste à Paris, il rappelle que :

« *La Martinique n'est ni la Provence ni la Bretagne. Nous héritons certes de l'occident, mais aussi des peuplades africaines. Nous avons certaines traditions, une originalité propre à garder et à défendre... C'est à nous qu'il revient de réhabiliter l'homme de couleur dans un monde anémié par les théories racistes et hanté encore par le fantôme d'Hitler.* »⁵¹⁰.

- Frantz Fanon, qui dans son ouvrage « *Peaux Noires et Masques Blancs* » décompose l'aliénation du colonisé résultat de la domination exercée par le colon. Dans son livre, il raconte son expérience d'homme noir plongé dans un monde blanc. Aussi, il analyse les effets destructeurs du colonialisme sur l'Antillais, notamment dans son rapport au langage, à son image, dans sa relation avec

⁵⁰⁷ Nicolas, N. (1998). *Ibid.* p.278

⁵⁰⁸ Cette liste est non exhaustive puisque d'autres auteurs se sont intéressés à cette thématique, à l'instar d'Edouard Glissant, Gilbert Gratiant, Joseph Zobel, etc.

⁵⁰⁹ Nicolas, A. (1998). *Op. Cit.* p.279

⁵¹⁰ Nicolas, A. (1998). *Op. Cit.* p.111

« l'homme blanc » ou la femme blanche et dans sa perception de la France continentale. Il décrit le processus conduisant l'Antillais à vouloir se rapprocher de la figure de l'homme blanc, en rejetant l'homme noir. Fanon de souligner : « *en face du Blanc, le Noir a un passé à valoriser, une revanche à prendre.* »⁵¹¹.

- René Ménil, professeur de philosophie, collaborateur d'Aimé Césaire dans son article intitulé « *Problèmes d'une culture antillaise* », affirmait que la culture franco-antillaise n'était « *Ni africaine, ni chinoise, ni indienne, ni même française, mais antillaise en fin de compte. Antillaise est notre culture, pour avoir réuni au cours de l'histoire et combiné ensemble dans un syncrétisme original tous ces éléments venus des quatre coins du monde, sans être aucun de ces éléments en particulier.* »⁵¹². Ainsi, pour lui la culture antillaise est une façon d'être et de se comporter. Il évoque entre autres, les fêtes et les danses qui réunissent les Martiniquais, les spécificités de l'habitat, les expressions faciales. Du reste, il considère également le Martiniquais comme une victime de l'aliénation.
- La conception d'Édouard Glissant, jalonnée des notions d'unité, de nation et de mémoire, laisse entrevoir l'idée de territoire racine comme fondateur du lien social, notamment dans son ouvrage intitulé *Le discours antillais* dans lequel la mesure du drame de la dispersion est rendue accessible par référence à un collectif souverain. Il s'agit d'une attitude d'auto-affirmation qui met l'accent sur ce qui est né aux îles, sur la création culturelle locale, l'innovation, sur toutes ces réalisations qui, à partir d'héritages divers, ont créé quelque chose de nouveau⁵¹³.
- Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant, auteurs de la *créolité* se sont inspiré de la pensée de Césaire sur la Négritude, mais en déployant « *une écriture engagée dans le combat anticolonialiste.* »⁵¹⁴. Ils déclarent que *la Créolité est le ciment de [la] culture [Antillaise] et qu'elle doit régir les fondations de [cette] antillanité.* Et d'ajouter que « *la créolité est l'agrégat interactionnel ou*

⁵¹¹ Fanon, F. (1952). *Peau noire, Masques blancs*. Paris : Les Éditions du Seuil, p.223

⁵¹² Ménil, R. (1981). *Problèmes d'une culture antillaise*. Paris : Robert Laffont. p.34

⁵¹³ Bonniol, J. L. (2008). La tradition dans tous ses états : illustrations guadeloupéennes, 149-161. In D. Dimitrijevic (dir), *Fabrications des traditions : inventions de la modernité*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

⁵¹⁴ Bernabé, J., Chamoiseau, P. et Confiant, R. (2002). *Eloge de la créolité*. Paris : Gallimard. p.20

*transactionnel, des éléments culturels caraïbes, européens, africains, asiatiques, et levantins, que le joug de l'Histoire a réunis sur le même sol. »*⁵¹⁵. Ainsi, ce mouvement trouve ses racines dans la langue créole et les traumatismes provoqués non seulement par la traite, l'exil, mais aussi l'esclavage.

- Dernière, mais pas des moindres, Julie Lirus, auteure de l'ouvrage *Identité Antillaise*⁵¹⁶, tente elle aussi de définir l'identité du « colonisé » dans une démarche participante d'enquête menée sur le terrain. Les étudiants Antillais en France étaient les acteurs principaux de ses travaux. Elle part de cette notion de « colonisation » pour formuler les axes de ses travaux. À partir d'un point de vue psychologique, cette dernière s'est intéressée particulièrement aux représentations identitaires de son échantillon.

Toutes ces conceptions de l'identité des Martiniquais présentent des points communs, en dépit du fait qu'elles disposent d'appellations différentes pour la décrire. Ces notions semblent recouvrir les mêmes réalités puisque tantôt il s'agit de défendre une identité martiniquaise, une identité antillaise, une identité caribéenne ou créole. D'après Bonniol⁵¹⁷, le terme « créole » s'applique à tout ce qui est, et à tous ceux qui sont « *nés sur place sans être indigène* ». Dans le contexte de la colonisation espagnole, les indigènes renvoient aux autochtones présents sur le territoire. Le terme créole est relatif à *une catégorie intermédiaire*. Ainsi, le contraire d'un créole est par exemple un Amérindien. Il note aussi que « *dans la dimension identitaire que revêt le fait créole, on repère ainsi au premier chef un attachement au territoire, l'affirmation d'un principe d'autochtonie* ».

Dans les approches relevées, il apparaît que la naissance de la quête identitaire remonte à l'évènement marquant de la domination véhiculée à travers la colonisation du territoire martiniquais. Pour les auteurs de la créolité, cette dernière s'est forgée dans les plantations. Critiques envers la notion d'antillanité de Glissant, ces derniers lui reprochent son statut géopolitique et soulignent qu'utiliser le terme « antillais » *ne révèle rien de la situation humaine des Martiniquais, des Guadeloupéens, ou des Haïtiens*⁵¹⁸. Aussi, ils évoquent

⁵¹⁵ Bernabé, J., Chamoiseau, P. et Confiant, R. (2002). *Ibid.* p.26

⁵¹⁶ Lirus, J. (1998). *Op. Cit.*

⁵¹⁷ Bonniol, J. L. (2013). Au prisme de la créolisation : tentative d'épuisement d'un concept. *L'Homme*, 3(207-208), p.245

⁵¹⁸ Bernabé, J., Chamoiseau, P. et Confiant, R. (2002). *Op. Cit.* p.32

plutôt une double solidarité : une solidarité antillaise et une solidarité créole. Néanmoins, Glissant est le premier à ne pas refuser de considérer la complexité anthropologique et culturelle du peuple créole, en s'opposant ainsi autant aux penseurs de la négritude qu'aux chantres de la pensée colonialiste, pour qui tout métissage est une dégénérescence. Cette antillanité désigne surtout « *la spécificité culturelle des populations antillaises, de leur parole créole, de leur histoire marquée par la déportation des esclaves.* »⁵¹⁹.

C'est ainsi que Julie Lirus, dans une conception psychologique de la question identitaire, rejoint les auteurs cités précédemment en évoquant le complexe d'infériorité sur lequel a pris naissance l'identité martiniquaise. Cette première explique que ce complexe d'infériorité « *a commencé au moment des premières confrontations de deux civilisations, principalement par le moyen de l'entreprise de christianisation.* »⁵²⁰.

Selon Julie Lirus, cette identité dévalorisée a laissé d'autres séquelles telles que le complexe lié à la couleur de peau. L'homme antillais développe un préjugé contre lui-même et associe « *tout ce qui est pouvoir, richesse, puissance, à ce qui est blanc.* »⁵²¹.

En effet, ce complexe d'infériorité ressenti par la population tient surtout des éléments psychologiques relatifs aux messages médiatiques véhiculés à travers la radio, la télévision ou encore la presse et les institutions religieuses.

Ainsi que le soutient Labache Lucette, « *la migration est le lieu par excellence où l'identité peut être ébranlée, remaniée, revisitée, recomposée, tant par la pression exercée par le besoin affectif que par la nécessité.* »⁵²². Ainsi, le migrant martiniquais traverse une crise de l'identité dès lors qu'il s'installe durablement en France continentale, compte tenu de son statut de citoyen, différent des immigrants étrangers.

Audrey Célestine avance que c'est sur la base d'un processus de construction et de transformation d'une identité collective qu'il est possible de mobiliser un groupe social.

Claude-Valentin Marie et Michel Giraud⁵²³ relèvent les premières tentatives pour les Antillais en France de mettre en avant et de faire reconnaître leurs problèmes spécifiques dans les manifestations syndicales d'avril 1976 et de juillet 1978. Effectivement, les trois

⁵¹⁹ Antillanité. (2010). Dans A. Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p.705

⁵²⁰ Lirus, J. (1998). *Op. Cit.* p.31

⁵²¹ Lirus, J. (1998). *Op. Cit.* p.31

⁵²² Labache, L. (2002). L'ethnicité chez les Réunionnais en migration. *Hermès*, (32-33), p.457

⁵²³ Giraud, M. et Marie, C. V. (1987). Insertion et gestion sociopolitique de l'identité culturelle : le cas des Antillais en France. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 3(3), 31-48.

principales revendications formulées à ces occasions concernent les congés bonifiés, la réinsertion professionnelle dans les régions d'origine et l'arrêt de la politique d'incitation à l'émigration. Ainsi, c'est en 1978 qu'a été lancé le dispositif des "congés bonifiés" (vacances subventionnées), à savoir la possibilité pour les employés de la fonction publique de passer leurs vacances dans leur pays d'origine. Selon la définition suivante :

le congé bonifié est un régime particulier de congés auquel peuvent prétendre certains fonctionnaires, notamment ceux originaires des départements d'outre-mer (Dom) exerçant en métropole (partie de la France qui se situe en Europe). Ce congé a pour objet de leur permettre d'effectuer périodiquement un séjour dans leur département d'origine. Le congé bonifié donne lieu à une majoration de la durée du congé annuel, une prise en charge des frais de voyage du fonctionnaire et des membres de sa famille et au versement d'une indemnité⁵²⁴.

Il leur a donc fallu de longues luttes pour bénéficier d'un congé tous les cinq ans dans leur île natale. Pour cela, il était primordial de cumuler une partie de leurs congés annuels, ce qui constituait donc un sacrifice pour profiter d'un avantage⁵²⁵.

Audrey Célestine et Claude-Valentin Marie se sont également intéressés à la question de l'identité antillaise⁵²⁶. Leurs principales interrogations s'énonçaient en ces termes : peut-on être Antillais hors des Antilles? Comment gérer ce rapport proximité/éloignement à soi-même ?

En guise de réponse, Claude-Valentin Marie mentionne le *Cahier d'un retour au pays natal* comme un élément majeur dans la construction de l'identité antillaise. En effet Aimé Césaire a trouvé la plus grande des proximités avec lui-même à travers l'écriture de ce texte. L'histoire du *Cahier d'un retour au pays natal* ne peut plus être renouvelée, car les migrants sont dispersés. En revanche, son exemple rappelle comment — dans l'entre-deux-guerres — Césaire et ses compagnons ont initié l'œuvre collective qui allait ébranler l'ordre colonial

⁵²⁴ Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1599>

⁵²⁵ Lirus, J. (1976). *Op. Cit.* p.60

⁵²⁶ Marie, C. V. (2002). Les Antillais en France : une nouvelle donne. *Hommes et Migrations*, (1237), 26-39 ; et Célestine, A. (2005). Peut-on être Antillais hors des Antilles ? *Hommes et Migrations*, (1256), 76-88.

Comme l'évoque Audrey Célestine, au début des années 1980, émerge la prise de conscience des migrants des DOM de l'impossibilité d'un retour massif dans la région d'origine, d'où la création de nombreuses associations dans les lieux d'installation de ces populations⁵²⁷. Selon Claude-Valentin Marie, *peu de migrants des DOM sont aujourd'hui en mesure de regagner leur département d'origine avec la certitude de s'insérer économiquement*⁵²⁸.

Audrey Célestine rappelle qu'à l'image de Georges Aurore, maire adjoint de Créteil dans le Val-de-Marne, d'autres responsables associatifs participent à la vie politique locale. « *Plusieurs formes d'implication dans la vie politique du Dom d'origine restent prégnantes au sein de la migration installée en métropole, notamment par l'intermédiaire des associations telles que les « associations de communes.* »⁵²⁹. L'objectif recherché pour ces leaders antillais est une autonomisation d'un groupe antillais de l'Hexagone, et les tentatives de rapprochement de la migration vers la France avec les habitants des Antilles.

Pour les populations antillaises installées en France, la question de l'identité antillaise est importante dans la mesure où *la nécessité de consolider leurs liens en tant que communauté particulière dans la société française apparaît plus forte ici que là-bas*⁵³⁰, comme l'affirment Michel Giraud et Claude-Valentin Marie.

Si elle est née en grande partie de la négritude, chère à Césaire, la créolisation défendue par Glissant dépasse le cadre identitaire.

5.2.2 La reconnaissance de l'identité culturelle martiniquaise

Pour Dominique Wolton, si « *hier, l'indépendance était la condition de l'identité culturelle, demain, dans un monde globalisé, l'autonomie [...] peut davantage garantir*

⁵²⁷ Célestine, A. (2005). Comment peut-on être Antillais hors des Antilles ? *Hommes et migrations*, (1256), p.76

⁵²⁸ Marie, C. V. (2002). *Op. Cit.* p.30

⁵²⁹ Célestine, A. (2005). *Op. Cit.* p.76

⁵³⁰ Giraud, M. et Marie, C. V. (1987). Insertion et gestion sociopolitique de l'identité culturelle : le cas des Antillais en France. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 3(3), p.42

*l'identité culturelle [...] parce qu'elle permet un meilleur retour sur l'histoire que l'indépendance, et surtout garantit un avenir moins instable »*⁵³¹.

Aimé Césaire est une figure emblématique de cette soif de reconnaissance. Toute son œuvre, politique et littéraire, s'inscrit dans cette quête. Il s'est engagé dans la lutte pour une pleine reconnaissance des Martiniquais en tant que citoyen français.

Notons que l'identité culturelle marque la spécificité d'un peuple, mais aussi une certaine autorité de ce peuple. Nous pourrions alors tenter de répondre à certaines interrogations :

Existe-t-il un « nous » martiniquais ? Les Martiniquais auraient-ils une unité « nationale » ?

Au-delà du sentiment d'appartenance, il existe la volonté de s'investir, de s'engager pour la nation au-delà de ses seuls intérêts personnels, de la défendre en cas de menace (par exemple une guerre, mais aussi des catastrophes naturelles), au péril de sa vie⁵³².

Dans un premier temps, la prise en compte par les autorités françaises des revendications d'une identité culturelle martiniquaise contribue en réalité à l'apparition de certains phénomènes, tels que la « folklorisation » et la « patrimonialisation » des cultures. Ainsi, dans le prolongement de la politique de conservation menée dans l'Hexagone, l'État s'est attaché à partir de 1973 à restaurer l'héritage qui reflète le passé des Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique)⁵³³.

Dans les années 1990, les insulaires se sont lancés dans ce processus de « patrimonialisation » afin de sauvegarder les vestiges de leur histoire⁵³⁴. Néanmoins ce processus prend un sens différent qu'il s'agisse de l'action politique du patrimoine de l'État ou la « patrimonialisation » des Antillais. En effet, la politique culturelle de l'État répond essentiellement à une conception du patrimoine intégrant la notion de valeur historique, de richesse et de beauté architecturale. Elle vise principalement, sous l'égide d'organismes étatiques divers tels que la Direction régionale aux Affaires culturelles (DRAC), à réhabiliter le patrimoine monumental. Pour les Antillais, *le patrimoine*

⁵³¹ Wolton, D. (2003). *L'autre mondialisation : identité, culture et communication*. Paris : Flammarion. p.126

⁵³² Anderson, B. (1996). *Op. Cit.* p.21

⁵³³ Nicolas, T. (2004). Politique patrimoniale et « patrimonialisation » aux Antilles françaises. *Techniques & Culture*. (42), p.131. Consulté le 04 janvier 2016. URL : <http://tc.revues.org/1903>

⁵³⁴ Nicolas, T. (2004). *Ibid.* p.131 URL : <http://tc.revues.org/1903>

*monumental (forts, bâtiments publics, habitations...) reste dans leur l'esprit lié au colonialisme*⁵³⁵.

Du point de vue de Christiane Chivallon, cette patrimonialisation « *recouvre le paradoxe de devoir s'aménager avec un univers de symboles qui n'offre pas l'armature d'un récit identitaire stabilisé dans lequel chacun puiserait matière à reconnaître son appartenance transmise dans la durée. Le passé collectif et historique martiniquais est celui de mémoires minorées, diffuses et diluées dans le discours colonial dominant, seul à avoir été en mesure d'imposer sa chronologie officielle.* »⁵³⁶.

Le patrimoine est entendu *comme l'ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants*⁵³⁷. De fait, en s'appuyant sur cette logique de transmission, la patrimonialisation insulaire renvoie à *un patrimoine idéal, qui se rapporte à tous les héritages culturels non réalisés dans des objets concrets et palpables*⁵³⁸. Comme l'affirme Massé « *la quête de reconnaissance devient une lutte continue pour la valorisation symbolique des qualités intrinsèques d'un groupe social, dans le cadre de rapports de pouvoir asymétriques* »⁵³⁹.

Nous tenterons de comprendre comment la transmission des savoirs et des pratiques de la tradition contribuent à façonner et à former les Martiniquais.

La langue apparaît comme le premier élément de ces legs historiques à préserver⁵⁴⁰. Ainsi, divers moyens sont mis en œuvre pour que le créole soit une langue de culture à part entière. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 4, les universitaires ont joué et jouent encore un rôle important dans sa promotion. Rappelons leur attention portée à *la nécessité d'inscrire cette langue orale dans l'écrit par la codification d'une graphie créole*⁵⁴¹. Aussi, les établissements scolaires qui proposent l'enseignement du créole ont vu leur nombre s'accroître.

⁵³⁵ Nicolas, T. (2004). *Ibid.* p.131 URL : <http://tc.revues.org/1903>

⁵³⁶ Chivallon, C. (2006). Rendre visible l'esclavage : muséographie et mémoire aux Antilles françaises. *L'Homme*, (180), p.8

⁵³⁷ D'après le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL).

⁵³⁸ Nicolas, T. (2004). *Op. Cit.* p.131 URL : <http://tc.revues.org/1903>

⁵³⁹ Massé, R. (2013). Créolisation et quête de reconnaissance. *L'Homme*, (207-208), p.145

⁵⁴⁰ Nicolas, T. (2004). *Op. Cit.* p.131 URL : <http://tc.revues.org/1903>

⁵⁴¹ Nicolas, T. (2004). *Op. Cit.* p.132 URL : <http://tc.revues.org/1903>

D'autre part, parmi les autres legs, on distingue la revalorisation des musiques de percussions tel que le *bèlè*, dispensé notamment à travers des cours mis en place par des associations.

Au final, le principal objectif de la patrimonialisation aux Antilles françaises est de faire revivre de vieilles coutumes ou encore des objets anciens plutôt que valoriser tel ou tel type de bâtiment.

Dernier mais pas des moindres, depuis 2006, le 10 mai marque la "journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition" notamment grâce à la revendication lancée par Christiane Taubira pour la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité. À ce sujet le Président de la République française a évoqué lors de son discours du 30 janvier 2006, que le 10 mai *"honore le souvenir des esclaves et commémore l'abolition de l'esclavage"*. Parmi tous les pays du monde, la France est le premier État à avoir d'une part reconnu que l'esclavage est un crime contre l'humanité, d'autre part décrété une journée de commémoration⁵⁴². Pour un grand nombre de militants, cette reconnaissance implique une conséquence logique et concrète, celle de la réparation de ce crime.

⁵⁴² D'après le site officiel du comité National pour la Mémoire et l'Histoire et de l'Esclavage : <http://www.cnmhe.fr/spip.php?rubrique45>.

Conclusion du chapitre V

Suite à la départementalisation, la baisse de production agricole génère un manque d'emplois sur l'île. Pour répondre à cette insuffisance et pallier le manque de main-d'œuvre en France hexagonale, le BUMIDOM est mis en place. Ainsi, durant la période de son application, chaque année, on enregistre le départ de 6 000 Martiniquais et Guadeloupéens en France.⁵⁴³

La fin du BUMIDOM marque sans doute une époque révolue : celle d'une migration contrainte, qui était supposée répondre à une situation démographique, économique, sanitaire et sociale complexe qu'ont connu les DOM au lendemain de la départementalisation en 1946. Néanmoins, les mouvements de population en provenance des Antilles n'ont pas cessé. Que ces migrants partent avec une aide financière ou non, ils font encore le choix de partir s'installer en France hexagonale. Cependant, comme nous l'avons évoqué précédemment, cette migration ne se caractérise pas seulement en un aller simple, mais s'illustre par des va-et-vient répétés entre l'Hexagone et la Martinique. Ce modèle de migration aurait sans doute des incidences sur la construction ou la reconstruction de l'identité martiniquaise, qui n'est définitivement pas figée.

Dans la seconde partie de ce chapitre, il a été question d'aborder la thématique de la construction identitaire des Martiniquais à travers l'histoire. Ainsi, la quête identitaire martiniquaise a été dans un premier temps, une affaire politique puisque ce seraient les *Grands Blancs* qui auraient formé le premier mouvement « autonomiste » de l'île.

Enfin, nous pouvons citer Jean-Luc Bonniol, pour qui, l'idée d'*antillanité* inspirée par Glissant, puis le mouvement de *la créolité*, se sont inscrits dans un nationalisme de sol, de territoire, refusant de sectionner l'une quelconque des racines dont l'identité antillaise peut se revendiquer (amérindienne, africaine, européenne, asiatique...), assumant le caractère à la fois récent et composite des traditions proprement antillaises⁵⁴⁴.

Le travail de ces écrivains a grandement contribué à la construction d'une mémoire historique qui s'est progressivement constituée au cours du XXe siècle.

⁵⁴³ Lirus, J. (1976). *Op. Cit.* p.58.

⁵⁴⁴ Bonniol, J. L. (2008). *Op. Cit.* p.16

Conclusion de la partie II

Dans cette deuxième partie, l'investigation a permis de mener une enquête historique sur les mouvements migratoires des Martiniquais vers l'Hexagone. Mais avant, nous avons pu établir les rapports existants entre la Martinique et la France dans l'histoire, notamment à travers leur passé colonial.

De fait, dans le chapitre 4, nous avons abordé des questions liées à ce passé colonial, telles que la Révolution et la notion de citoyenneté dont nous avons rappelé le contexte historique dans lequel elle a vu le jour. Par ailleurs, ce chapitre a essentiellement porté sur la constitution de la population martiniquaise en passant par les diverses vagues de migrations qui se sont transformées en vagues de peuplement. Il a été nécessaire d'évoquer la situation sociolinguistique de l'île, compte tenu de la coexistence des deux langues parlées par la majorité de la population martiniquaise : le français et le créole.

Dans le chapitre 5, nous nous sommes intéressée à certains événements historiques marquants de l'histoire de la Martinique, tels que l'esclavage et son abolition, la départementalisation, permettant aux anciennes colonies françaises de bénéficier des mêmes droits que les autres départements de l'Hexagone. Ensuite, l'analyse a porté sur la quête identitaire ayant participé notamment à la formation de la société martiniquaise.

Nous pouvons donc conclure que les déplacements multiples, au départ de la Martinique ou vers l'île, provoqués par les événements historiques énumérés précédemment, participent à la construction identitaire de cette population.

Enfin, prendre en compte dans la réflexion, les identités du pays d'origine, n'inscrit pas ce travail dans le cadre d'une conception génétique ou authentique de l'identité.

L'approche retenue ici est dynamique. Car, du fait qu'elle constitue un des éléments de définition des identités des migrants, l'identité culturelle du pays d'origine est intimement liée à l'objet de recherche de la présente étude que nous menons. En effet, puisqu'il est ici question d'appréhender les identités des migrants martiniquais installés dans l'Hexagone, il est tout à fait légitime d'esquisser un aperçu des identités du pays d'origine.

Nous ne pouvons négliger les identités des pays d'installation dans la construction des identités des migrants. En effet, nous avons pu mettre l'accent dans la première partie de notre étude, sur l'importance de penser ensemble les deux processus d'immigration et d'émigration pour bien appréhender le phénomène migratoire.

Le chapitre 6 présentera les diverses méthodes ayant été utilisées pour mener à bien notre recherche avant de dresser un aperçu des premiers résultats de l'enquête.

Partie III :
Données empiriques :
Confrontation des résultats au
cadre théorique

Chapitre VI : Cadre méthodologique et présentation de l'enquête

Dans le cadre de notre recherche, nous avons employé une méthodologie plurielle, mobilisant aussi bien des approches qualitatives que quantitatives. La sélection des individus sondés de manière quantitative s'est effectuée selon un échantillonnage aléatoire, tandis que ceux interrogés par l'approche qualitative l'ont été par le biais de nos relations interpersonnelles (les amis ayant de la famille en France) selon la méthode dite « boule de neige ». Nous reviendrons dans un premier temps sur le choix et la planification des diverses méthodes qui ont servi à mener cette étude, puis nous présenterons les résultats de celle-ci.

6.1 Recensement des méthodes de recherche

Pour la réalisation de cette recherche, nous avons tenu à vivre une immersion quasi intégrale sur notre terrain. Ainsi, nous ferons un point sur l'emploi de l'observation participante, puis nous expliquerons les modalités de la conduite des entretiens, et enfin nous présenterons les stratégies de passations propres aux questionnaires diffusés en ligne.

6.1.1 L'observation participante

Avant d'entamer notre phase d'observation, il nous a fallu être acceptée par les interviewés en établissant une relation de confiance. L'observation participante (dans le cadre de vie des sujets) a été l'une des méthodes utilisées afin de relever les pratiques culturelles des acteurs, mais également d'analyser leur comportement à partir duquel une partie de leur identité se manifeste. Cette méthode de recherche est très utilisée quant à l'observation des communautés, en ce sens où elle vise à récolter des données qualitatives et des informations issues directement du terrain d'investigation.

L'observation participante implique de la part du chercheur, une totale immersion *in situ* pour tenter d'en saisir tous les détails, toutes les subtilités. Il s'agit donc d'étudier la communication en face à face avec les sujets et d'être au sein de la culture du groupe étudié. Cela nous a permis de participer dans les interactions de ces derniers en manifestant un degré d'engagement. En effet, cela permet au chercheur de « *remplacer des impressions superficielles par des interprétations plus justes* ». ⁵⁴⁵

Par ailleurs, elle a été réalisée sans consentement et sans dévoilement de l'intention réelle du chercheur fin d'éviter tout biais de la part des interviewés.

Dans le but de produire l'information prescrite par les indicateurs, il existe deux formes d'observation : une directe et l'autre indirecte. Nous avons utilisé la technique directe afin de procéder au recueil « spontané » des informations sans forcément nous adresser à nos sujets d'étude, notamment pour ce qui concerne des éléments perçus dans l'aménagement de l'espace du cadre de vie des acteurs. Nous avons pu capter de manière ponctuelle les comportements au moment où ils se produisent, sans l'intermédiaire d'un document ou d'un témoignage. Cette méthode convient à l'analyse du non verbal et de tout ce qu'il révèle, à l'instar des conduites, des codes comportementaux, des modes de vie et des traits culturels des individus, etc.

Pour cette raison, nous avons troqué notre tunique de chercheur pour épouser les contours de « l'amie de la famille », afin de favoriser d'une part l'accès à certains lieux, à certaines sphères relevant de l'intime ; et d'autre part, pour *libérer la parole* et instituer une relation de confiance. Comme le soutient Dell Hymes :

« *Tout comportement et tout objet peut être communication et l'éventail des possibilités est bien plus large et plus significatif que notre attention courante à la parole le révèle.* » ⁵⁴⁶

C'est au début des années soixante que l'anthropologue Dell Hymes tente de créer une nouvelle discipline : *l'ethnographie de la communication* ⁵⁴⁷ dans le but de montrer une vision du langage qui se donne à voir comme une activité sociale à part entière.

⁵⁴⁵ Le Roy, J. et Pierrette, M. (2012). *Petit manuel méthodologique du questionnaire de recherche : de la conception à l'analyse*. Paris : Enrick B. Editions.

⁵⁴⁶ Winkin, Y. (2001). *Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain*. Paris : Éditions du Seuil. p.101

⁵⁴⁷ Winkin, Y. (2000). *La nouvelle communication*. Paris : Editions du Seuil. p.84

Le principal avantage de cette technique est qu'elle offre un accès à une spontanéité favorisant une grande diversité de réponses.

L'observation de la vie quotidienne a été facilitée par notre séjour de près de deux ans passés sur le terrain. Ainsi, l'observation participante a été utilisée dans des réunions de famille, des fêtes et des événements regroupant des Martiniquais.

Ainsi, notre présence nous a permis de maîtriser notre regard afin de réaliser une systématisation des moments consacrés à l'observation en tentant de les retranscrire sur un journal de bord, sous la forme de tableaux récapitulatifs décrivant les occasions citées précédemment. En nous appuyant sur le modèle SPEAKING⁵⁴⁸ de Hymes⁵⁴⁹, nous avons pu analyser la structure des actes de communication lors de ces observations participantes, à l'occasion de fêtes ou de regroupements de Martiniquais comme suit :

- Setting désigne le cadre à la fois matériel et psychologique de l'échange ;
- Participants, l'ensemble des sujets présents, qu'ils s'expriment ou non ;
- Ends, la finalité de l'échange (au niveau des intentions et des résultats)
- Acts, ce que font les locuteurs, actes de langage⁵⁵⁰ (type d'action sur le réel : ils sont debout, assis...)
- Keys, tonalité (aspects psychologiques de l'échange : agressif, tendu, intime, amical, professionnel...)
- Instrumentalities renvoie aux outils de communication (téléphone, gestuelle, oralité, vêtement)
- Norms, normes (variétés d'usage de langues, choses à faire ou à ne pas faire, quelles règles organisent les interactions ?)
- Genre, type d'activité de langage (faisant référence à une cérémonie, à une publicité, un conte, un échange informel...)

Nous décrirons et expliquerons les situations observées dans la partie consacrée à l'analyse des résultats obtenus.

⁵⁴⁸ Hymes, D. (1973) In Ollivier; B. (2007). *Op. Cit.* p.25

⁵⁴⁹ Dell Hymes élabore une théorie de la communication, par rapport à la manière dont les gens utilisent la langue pour promouvoir l'analyse du discours comme une série d'événements de la parole, et les actes de langage dans un contexte culturel.

⁵⁵⁰ En d'autres termes, les énoncés qui désignent des actes transformant la réalité.

Cependant, tel que l'évoque W. F. Whyte, le risque pour le chercheur est de « *glisser du statut d'observateur non participant vers celui de participant non observateur* »⁵⁵¹. Un grand nombre de convictions se dévoilent davantage par les comportements que par les discours.

D'autre part, les conversations de type ethnographique ont agrémenté les observations auxquelles nous avons eu recours durant cette exploration. Cette méthode a permis d'affiner le regard, et d'intervenir au besoin auprès des acteurs pour clarifier certaines situations ou attitudes observées. Ces conversations dites « naturelles » sont de surcroît un excellent procédé pour approcher les acteurs, afin de nouer des relations durables et d'instaurer la confiance.

Ce type de conversation a contribué à la récolte d'informations relatives à leur histoire personnelle, ce qui a débouché sur la conduite des entretiens.

Enfin, le journal de bord évoqué a également servi à rendre compte des détails du temps passé sur le terrain d'étude. Il s'agit de l'outil principal de l'ethnographe. Ce support constitue un atout décisif et un instrument essentiel pour notre travail de recherche, dans la mesure où il retrace son évolution quotidienne.

6.1.2 Recueillir des données à partir des entretiens semi-directifs

Les méthodes d'entretien se distinguent par rapport aux processus de communication et d'interactions mis en place. Ces processus permettent au chercheur de relever de ses entretiens des informations très riches et souvent nuancées.

Généralement, la forme classique d'entretien est dite individuelle, c'est-à-dire qu'un intervieweur s'adresse seul à seul avec chacun des individus à interroger. Certains des acteurs étudiés étaient soit mariés ou vivaient en couple, mais les entretiens ont été menés individuellement, car en présence de son conjoint ou de sa conjointe, les réponses émises sont plus ou moins contrôlées par le partenaire, qu'il soit silencieux ou pas.

⁵⁵¹ Schrecker, C. (2006). *La communauté : histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*. Paris : L'Harmattan. p.57

Le choix de cette méthode permet un traitement approfondi de la recherche auprès d'un nombre limité d'individus. Cette technique permet en outre d'obtenir des informations approfondies sur les faits, les pensées et les comportements des sujets interrogés. En effet, le travail réalisé à partir des entretiens n'a pas pour intention de quantifier les opinions, il n'a pas non plus pour objectif une représentativité statistique, mais a pour but d'étudier les perceptions, opinions, et attitudes, afin d'analyser les idées et les images exprimées par les migrants originaires de la Martinique au sujet des thèmes abordés. Ce type d'enquête ne permet pas de mesurer, mais plutôt de comprendre.

De même que pour la construction de notre questionnaire en ligne que nous détaillerons dans les lignes qui suivent, les entretiens menés ont été adaptés aux différentes catégories que nous avons établies, en fonction d'une part des migrants martiniquais et d'autre part de ceux qui ont grandi en France.

Ainsi, nous avons utilisé la méthode de l'entretien semi-directif afin que l'interviewé aborde les sujets que nous avons listés au préalable tels que son histoire de vie, son parcours migratoire, sa recherche d'emploi depuis son installation, son expérience du racisme — si racisme il y eut —, ses loisirs et distractions, ses pratiques médiatiques, ses différents retours vers la Martinique, sa perception des autres Martiniquais installés en France, etc. Pour faciliter le déroulement des entretiens ainsi que leur analyse, ce guide a servi de fil conducteur, surtout afin de ne pas oublier d'aborder l'un ou l'autre thème, sans chronologie rigide. La priorité a été de donner la parole aux informateurs à leurs propres logiques et discours. Lorsque notre proximité géographique le permettait, les entretiens en face à face ont pu avoir lieu. Dans le cas contraire, des échanges via *Skype* ont été utilisés pour pallier les écueils de la distance géographique.

Ainsi, nous avons réalisé seize entretiens (8 hommes et 8 femmes) avec le concours de nos relations interpersonnelles, sur la base d'un échantillonnage aléatoire basé sur la méthode dite « boule de neige ».

De plus, **nous avons délibérément fait le choix de ne pas interroger les membres de notre famille ni nos amis proches pour éviter tout biais dans l'échange.**

Avant de rencontrer nos interlocuteurs, nous avons pris contact avec chacun d'entre eux, en privilégiant d'abord un contact en face à face, par e-mail ou au téléphone, afin de nous présenter et d'expliquer notre projet. Nous avons ensuite, avec leur accord, fixé la date du lieu de rendez-vous, généralement, à leur domicile.

La principale difficulté rencontrée a été de devoir insister à plusieurs reprises auprès de certains individus afin d'obtenir un rendez-vous, car une réplique commune aux différents interlocuteurs revenait souvent, à savoir « je ne pense pas être un bon sujet à analyser ». Il s'agissait soit d'une peur de se dévoiler ou d'un manque de confiance des individus à raconter leur vie à un étranger. Et comme l'affirme Madeleine Grawitz, « *l'entretien présente un type de communication assez particulier. Il est suscité, voulu, d'un côté, plus ou moins accepté ou subi de l'autre. Il a un but précis et met en présence des individus, qui en général, ne se connaissent pas.* »⁵⁵²

Sachant que l'environnement dans lequel se déroule l'entretien tend à *influencer sa réflexion*⁵⁵³, nous avons opté pour le cadre de vie des interviewés en tant que cadre approprié, afin que l'interviewé se sente libre de s'exprimer et se dévoile sans contraintes. Ces derniers ont accepté d'être enregistrés avec un dictaphone, et nous avons également pris des notes. En effet, *le lieu de l'entretien est important, car il est porteur de significations*⁵⁵⁴. De plus, une anonymisation partielle des interviewés a été établie. En effet, seules les initiales des noms et prénoms de nos interlocuteurs sont indiquées. L'objectif était d'explorer le vécu des acteurs pour montrer leurs systèmes de représentation (conceptions) et leurs pratiques sociales (descriptions des pratiques).

Dans un premier temps, nous avons invité l'interviewé à raconter son parcours de vie. De ce fait, les grandes thématiques abordées étaient en corrélation avec celles du questionnaire que nous avons diffusé en ligne, à savoir : les caractéristiques biographiques de l'interviewé, le rapport à la Martinique dans le discours, les situations quotidiennes dans cadre de vie, les aspects culturels, les loisirs et les pratiques culturelles.

En nous appuyons sur le fait que *la façon la plus opératoire pour cerner l'identité, est de l'étudier sous l'angle de la représentation de soi*⁵⁵⁵, nous avons terminé nos entretiens en intégrant le test de la question « Qui suis-je »⁵⁵⁶ afin de les amener à se définir eux-mêmes et ainsi avoir ouvrir une fenêtre sur leur autoreprésentation.

⁵⁵² Grawitz, M. (1996). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz. p.616

⁵⁵³ Fenneteau, H. (2002). *Enquête : entretien et questionnaire*. Paris : Dunod. p.15

⁵⁵⁴ Fenneteau, H. (2002). *Ibid.* p.16

⁵⁵⁵ Lirus, J. (1976). *Op. Cit.* p.121

⁵⁵⁶ Kuhn, M. H. et McPartland, T. S. (1954). An empirical investigation of self-attitudes. *American sociological review*, 19(1), p.69

Cette technique d'investigation a été mise en application par Kuhn et McPartland dans les années 1950. Il s'agit d'un test classique connu sous le nom de « *Twenty Statement Test* ». Les auteurs ont demandé aux individus de leur étude de donner vingt réponses à la question « *Who are you ?* », en leur laissant 12 minutes. Ainsi, chacune des réponses doit être différente. Julie Lirus s'est également inspirée de cette technique lors de ses travaux sur l'identité antillaise ; ce qui a retenu notre attention en raison des objectifs de notre recherche. Cependant, nous avons quelque peu modifié la consigne en limitant le nombre de réponses, passant ainsi de douze à cinq, sans déterminer de temps imparti. Ce chiffre est en effet arbitraire, car il s'agit simplement d'un moyen d'inciter les enquêtés à se définir de façon multiple. Ce test a été réalisé sous forme écrite, et les sujets inscrivaient eux-mêmes les réponses, ceci afin de ne pas biaiser ou influencer la récolte. En somme, presque tous ont insisté sur la difficulté de réfléchir sur soi-même, évoquant l'idée qu'il ne s'agit pas d'une activité quotidienne. Toutes les réponses ont été recueillies et traitées selon une grille que nous détaillerons dans le chapitre VIII de notre thèse.

Suite au recueil des données, l'analyse de discours relatif aux transcriptions des entretiens prend une place privilégiée. Nous nous appuyons sur la définition que propose Simone Bonnafous à l'analyse de discours. Selon elle, « *l'analyse du discours s'intéresse à la forme du message médiatique, politique, public, gouvernemental, organisationnel, etc., en rapport avec son lieu social de production (le contexte historique et sociologique, le média, le parti politique, le gouvernement, l'entreprise, etc.). C'est donc une démarche fondée sur la linguistique, mais qui fait le lien entre le discours et le social, entre le verbal et l'institutionnel, entre les mots, les figures, les arguments et ceux qui les énoncent, dans leur dimension aussi bien individuelle que collective* »⁵⁵⁷.

6.1.3 Questionnaire et sondage en ligne

6.1.3.1 Le questionnaire et ses modalités

À la différence de l'entretien qui permet de saisir les comportements des acteurs, le questionnaire a pour but de fournir une explication à ces comportements. Le plus souvent,

⁵⁵⁷ Bonnafous, S. (2006). L'analyse du discours, 213-228. In S. Olivesi (dir), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble : PUG. p.213

les questionnaires portent sur un ensemble de pratiques telles que la lecture, le repas en famille, la fréquentation d'une bibliothèque, etc. Le questionnaire est la deuxième méthode d'enquête retenue pour notre analyse. Il a été agencé avec des questions à la fois fermées et ouvertes. Le questionnaire apporte des données quantifiées aux résultats, mais pas toujours suffisantes pour l'analyse en profondeur de l'objet étudié.

Dans le cadre de notre étude, il s'agit d'analyser les pratiques culturelles des Martiniquais à travers leur parcours migratoire. Ainsi, notre analyse a porté sur l'utilisation de la télévision, de la radio, des réseaux sociaux, puisque l'un de nos objectifs était de relever les comportements des acteurs dans le domaine de la culture et des médias. Rappelons que l'acception de la notion de « culture » retenue est relative à *l'ensemble des habitudes et des représentations mentales propres à un groupe donné à un moment donné, avec son cortège mouvant de coutumes et de croyances, de lois et de techniques [...]*⁵⁵⁸. D'autre part, le questionnaire a permis de mettre en exergue des aspects culturels relatifs à la question de l'identité des interrogés.

La rédaction d'un questionnaire suppose de bien définir son sujet afin de construire les questions de l'enquête. Le nombre de questions peut freiner le public visé.

Aussi, il convient de préciser que ce questionnaire a été diffusé en ligne du 8 avril 2015 au 8 juin 2015. Il a donc été disponible en ligne durant 8 semaines afin d'enregistrer la participation d'un maximum d'individus concernés par l'étude, à un moindre coût. L'auto-administration du questionnaire permet au sujet interrogé de répondre aux questions à son rythme sans la présence de l'enquêteur.

Dans notre questionnaire, les questions fermées ont apporté des résultats statistiques, permettant une mesure quantitative des différentes variables précitées, tandis que les questions ouvertes ont permis aux répondants de s'exprimer sans contrainte.

Pour questionner le plus grand nombre de Martiniquais présents dans l'Hexagone, deux questionnaires en un ont été élaborés comprenant un total de soixante-six questions incluant les caractéristiques sociales de l'échantillon. D'une part, ceux ayant migré de la Martinique vers la France ont pu répondre à des questions spécifiques prenant en compte leur migration, et d'autre part, ceux qui ont grandi en France disposaient également de

⁵⁵⁸ Rioux, J. P et Sirinelli, J. F (1997). *Pour une histoire culturelle*. Paris : Le seuil. p.13

questions auxquelles ils étaient les seuls à avoir accès. Par ailleurs, les deux questionnaires étaient unifiés autour d'un ensemble de questions soumis à l'ensemble des participants.

Ainsi, il est à noter que les deux questionnaires possédaient la même structure, seules certaines questions ont été adaptées au type d'interlocuteur sollicité. Une première question commune à tous les participants de l'étude sur leur lieu de naissance proposait ainsi trois choix de réponses. À partir de celles-ci, l'individu était automatiquement orienté vers le cheminement adéquat.

Dans cette enquête, plusieurs thématiques ont donc été abordées sous forme de section afin de guider les enquêtés : la migration, l'origine des parents et les souvenirs de la Martinique, la commune d'origine, les difficultés rencontrées, le département d'installation dans l'Hexagone, la perception et la représentation de soi, quelques aspects culturels (langue, fêtes, religion), le rapport à la Martinique, les relations interpersonnelles, les pratiques culturelles médiatiques.

Dans la section relative à la migration, les questions se concentrent sur l'année d'arrivée dans l'Hexagone, ainsi que sur les raisons de l'installation. Ensuite deux questions abordent des détails sur le voyage, à savoir si l'enquêté est parti seul ou accompagné, et s'il a reçu une aide financière particulière. Les questions qui suivent s'intéressent à leur commune d'origine et les souvenirs de la Martinique dans leur lieu de vie. Enfin vient une question sur l'avis personnel des sondés concernant les avantages qu'offre la France hexagonale.

La partie consacrée à l'origine des parents et aux souvenirs s'adresse aux sondés ayant grandi sur le territoire hexagonal. Cela nous a permis de cerner les périodes de migration ainsi que la commune d'origine en Martinique des parents de ces sondés. Ensuite, une question faisant référence au décor ou aux objets présents dans leur cadre de vie qui rappelleraient leur origine martiniquaise a été intégrée. Cette dernière question a été posée à l'ensemble des participants afin de pouvoir comparer leurs réponses.

La troisième section a été dédiée aux sondés ayant migré vers l'Hexagone. Elle s'est intéressée aux diverses difficultés rencontrées depuis leur installation, ainsi que sur l'aide qui a pu leur être ou non apportée. Cette partie a conféré d'importants détails sur le processus migratoire des enquêtés.

La partie qui a suivi s'est adressée aux migrants, en les interrogeant sur les souvenirs matériels relatifs à la Martinique dans leur lieu d'habitation, ainsi que sur les loisirs qu'ils affectionneraient en France hexagonale et qu'ils n'avaient pas en Martinique.

La section relative à la perception de soi concernait l'ensemble des sondés et regroupait cinq questions sur les thématiques du racisme et de l'affirmation identitaire.

En outre, dans la section portant sur les aspects culturels, nous avons interrogé les individus sur l'usage et les situations d'usage de la langue créole, sur les fêtes culturelles qu'ils célèbrent en France hexagonale et sur leurs pratiques religieuses.

Enfin, la partie consacrée au rapport à la Martinique constitue le prolongement de la section précédente, en approfondissant les interrogations sur la thématique culturelle.

Pour finir, une série de questions a permis de faire connaissance avec les personnes enquêtées et d'établir leur profil (âge, sexe, enfants à charge, situation professionnelle et familiale). Des informations très utiles en ce qu'elles ont permis de préciser, entre autres, la composition des ménages, le nombre d'enfants, ou encore le nombre la profession des répondants.

Cette méthode permet de faire une description objective des éléments textuels. La conception du questionnaire en ligne et sa transmission s'est effectuée à l'aide de l'outil *Google forms*⁵⁵⁹. Nous avons ensuite eu recours au réseau social *Facebook* pour la diffusion du questionnaire en empruntant comme voies de diffusion les groupes rassemblant des individus originaires des Antilles, des DOM, ou de la Martinique. Par ailleurs, nous avons également eu recours à une diffusion linéaire d'un compte à un autre afin de relayer l'information et susciter par le « bouche-à-oreille » et « l'effet boule de neige » un fort taux de participation.

Dernier, mais non des moindres, cette étude a été contrainte à certaines limites, puisque les résultats obtenus portent sur des déclarations de pratiques et non sur des pratiques effectives. D'autre part, nous avons été confrontée au problème des « non-réponses » lors de l'ajout de questions survenues après la mise en ligne du questionnaire. Nous allons

⁵⁵⁹ Disponible à partir de *Google drive*, cet outil permet d'éditer les questions en choisissant leur type (texte, choix multiples, etc.).

désormais évoquer le sondage venu implémenter les données recueillies par le biais des entretiens et du questionnaire.

6.1.3.2 Le sondage et ses modalités

Quelques mois se sont écoulés entre la passation du questionnaire et la diffusion du sondage que nous avons adressées aux Martiniquais vivant non seulement en Martinique, en France, mais aussi ailleurs. Ce sondage a été diffusé en ligne du 22 février au 22 mars 2016. La principale question invitait à une introspection sur ce que signifie « être martiniquais » pour les personnes interrogées. La réponse à cette question pouvait à première vue sembler évidente, mais l'intention était de mettre à jour les différentes perceptions qu'ont les Martiniquais d'eux-mêmes.

Ainsi, les réponses obtenues ont permis de cerner leur définition de ce que représente un Martiniquais et les raisons qui expliciteraient leur ressenti identitaire. Du reste, les autres questions secondaires concernaient le sexe, la tranche d'âge et le lieu de résidence. Si les sondés choisissaient de répondre « France hexagonale », ils devaient renseigner s'ils y ont grandi ou s'ils y ont migré, et si tel était le cas, durant quelle période. Nous avons utilisé les mêmes recours que pour la diffusion du premier questionnaire, à savoir les groupes communautaires en ligne à travers le réseau social *Facebook*.

Nous avons fait valoir la complémentarité et l'interdépendance existant entre les méthodologies de recherche empruntées aux sciences sociales, nécessaires pour une bonne compréhension des enjeux et des questions de la recherche. De plus, la méthodologie adoptée dans notre étude tient à la fois d'une approche qualitative, dans la mesure où elle se fonde sur l'analyse du discours des interrogés à travers les entretiens ; ainsi que dans une approche quantitative, en ce qu'elle puise ses données dans le questionnaire diffusé en ligne, dont l'objectif est de confirmer et fournir une vision statistique aux comportements du public analysé.

Enfin, la diversité des méthodologies exploitées est à la fois le signe de la pluralité des logiques qui traversent notre objet de recherche et de son ancrage dans l'approche communicationnelle. En effet, cette approche se caractérise comme étant « *un lieu d'une*

*grande liberté intellectuelle et d'une grande créativité [se manifestant dans sa] capacité à utiliser des concepts et des hypothèses d'origine variées. »*⁵⁶⁰.

6.1.4 Utilisation d'outils d'analyse spécifiques

Pour mener à bien notre investigation, plusieurs outils ont été utilisés. Parmi ces prothèses ayant permis de traiter les résultats, le logiciel Iramuteq dont la spécialité est le traitement qualitatif et statistique des données textuelles nous a permis de réaliser des analyses portant sur des corpus de textes. Le programme dispose d'une *Interface de R pour les Analyses multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires*, son fonctionnement consiste à préparer les données et écrire des scripts qui sont ensuite analysés dans le logiciel statistique R⁵⁶¹. De plus, Iramuteq propose plusieurs types d'analyses basées sur : la lexicométrie (statistiques), les méthodes statistiques (calcul de spécificités, analyse factorielle), la visualisation de données textuelles (nuage de mots) ou l'analyse de réseaux de mots (analyses de similitudes).⁵⁶² Nous avons donc utilisé Iramuteq afin de concevoir des analyses de similitudes, ainsi que des nuages de mots.

L'analyse de similitudes est une technique, reposant sur la théorie des graphes, généralement utilisée pour décrire des représentations sociales, sur la base de questionnaires d'enquête. À l'origine, Claude Flament est l'inventeur et l'initiateur de cette méthode⁵⁶³. Ce dernier explorait la théorie des graphes dans le but de pouvoir expliquer les biais de communication. C'est donc en associant sa pratique des analyses statistiques et les mathématiques du discours qu'il donna naissance à l'Analyse de Similitude. Cette dernière comporte trois étapes : établissement d'une matrice de similitude, d'un indice de similitude et d'un algorithme.

Ainsi, cette méthode permet entre autres d'analyser des données et elle s'adapte à la théorie des représentations sociales⁵⁶⁴. Les analyses permettent de montrer, à travers un seul graphique, à la fois les éléments communs, mais également les éléments différenciés

⁵⁶⁰ Ollivier, B. (2007). *Op. Cit.* p.169

⁵⁶¹ URL : <http://www.iramuteq.org/documentation/html/1-2-principe-de-fonctionnement-du-logiciel>

⁵⁶² Baril, E. et Garnier, B. (2015). IRaMuteQ 0.7 alpha 2 Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires.

⁵⁶³ Bouriche, B. et Vergès, P. (2001). L'analyse des données par les graphes de similitude. Sciences humaines, p.2. URL : <http://www.scienceshumaines.com/Bouriche.pdf>

⁵⁶⁴ Bouriche, B. et Vergès, P. (2001). *Ibid.* p.3

en fonction de variables liées au corpus mis en place. Il arrive que la matrice des similitudes ne fasse que refléter la fréquence ou la moyenne des variables.

Par ailleurs, *elle propose des descriptions qui doivent être validées et peuvent même être quelquefois contradictoires à première vue. Elle pousse alors l'analyste à trouver son interprétation au croisement de deux informations différentes*⁵⁶⁵.

De fait, l'analyse de similitude repose sur la théorie mathématique des graphes. Un graphe est un graphique constitué de points (ou sommets) et de lignes entre ces points (ou arêtes).

Enfin, les logiciels qui ont été utilisés ont servi d'une part à la diffusion du questionnaire et d'autre part à l'analyse de discours (à la fois une analyse sémantique et lexicométrique). La lexicométrie renvoie à la « logométrie » selon Damon Mayaffre, « *car elle ne se contente pas de traiter du lexique (lexi), mais étend ses procédures à toutes les unités linguistiques jugées pertinentes du discours (logo) : mots graphiques, lemmes, co-occurrences, codes grammaticaux, enchaînement syntaxique, etc.* »⁵⁶⁶.

Pour aller plus loin, il nous a semblé que le recours à telle ou telle technique s'ancre tout d'abord dans une pratique qui serait première. D'autre part, étudier les représentations sociales des Martiniquais serait d'abord la trace d'une inscription du chercheur dans un collectif en utilisant les techniques statistiques ou non comme pratiques de référence.

6.1.5 Limites et difficultés des différentes méthodes

Toute démarche d'entretien est limitée :

- par le temps que tout chercheur essaie de maîtriser
- par le nombre d'entretiens fixé
- par la représentativité de l'échantillon
- par la pertinence du discours des interrogés

⁵⁶⁵ Bouriche, B. et Vergès P. (2001). *Ibid.* p.3

⁵⁶⁶ Mayaffre, D. (2007). Analyses logométriques et rhétorique du discours. In S. Olivesi (dir.), *Introduction à la recherche en SIC*. Grenoble : PUG. p.153

Avant toute chose, à chaque nouvel entretien mené, il n'était pas évident de faire abstraction des entretiens précédents ou encore des connaissances acquises ou des apports théoriques extérieurs. La bonne attitude à adopter aurait pu s'inspirer de Lacan suggérant qu'il était important « *qu'une [...] oreille s'assourdisse, autant que l'autre doit être aiguë* »⁵⁶⁷. De plus, nous avons également rencontré quelques difficultés lors du déchiffrement des entretiens, notamment au moment de l'analyse de similitudes.

Par ailleurs, concernant la rédaction d'un questionnaire, elle suppose de bien définir son sujet pour construire au mieux les questions de l'enquête. Le nombre de questions peut constituer un frein à l'échantillon visé, de fait, il était important de préciser le temps nécessaire pour remplir le formulaire. Néanmoins, la passation du questionnaire n'a pas posé de problèmes considérables, ni pour nous ni pour les enquêtés. Pour la majorité des participants, le sujet du questionnaire ainsi que les questions posées étaient considérés comme importants et intéressants. Certains d'entre eux ont donné leurs commentaires sur le contenu du questionnaire, ou même ont laissé leurs critiques ou leurs encouragements envers le projet de recherche.

Le choix du questionnaire en ligne s'est imposé à nous en raison du fait que notre terrain d'étude était constitué d'un ensemble de lieux distincts, disséminés sur un territoire. De ce fait, la diffusion en ligne présente deux atouts :

- Atteindre rapidement le public cible
- Traiter automatiquement des données

Toutefois, le questionnaire n'est pas totalement neutre, car il peut cacher plusieurs facteurs non visibles pour le questionneur. Grawitz⁵⁶⁸ nous en propose plusieurs classés en deux groupes :

- Les critères de choix
- La sincérité des réponses : le questionnaire écrit ne donne aucune garantie sur le fait que c'est bien la personne visée qui l'a rempli

⁵⁶⁷ Lacan, J. (1956). Études Philosophiques, (4), 567-584. URL : <http://aejcpp.free.fr/lacan/1956-09-30.htm>

⁵⁶⁸ Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz. p. 671

- Le niveau d'information : l'enquêteur ne peut pas intervenir sur le déroulement de l'enquête, comme c'est le cas dans l'interview
- Le problème des non-réponses : celui qui reçoit le questionnaire est-il en mesure de répondre à l'enquête ?
- Le taux de réponses au questionnaire : il faut inciter l'enquêté à répondre, l'intéresser à l'enquête, le rassurer sur l'anonymat quand c'est souhaité
- L'interprétation des non-réponses : dans quelle mesure les non-réponses faussent la représentativité de l'échantillon ?

Ces différents critères apportent un éclairage sur l'approche même de la méthode et la manière dont il faut aborder le recueil d'informations et l'analyse des résultats. Dans notre cas, les questions fermées apportent des résultats statistiques, donc précis et quantifiables.

Nous pouvons également évoquer quelques limites à l'analyse de similitudes à laquelle nous avons eu recours dans la partie relative aux résultats. Si le nombre d'items est important, le graphe devient illisible : c'est pour cela que les paires d'items sont ordonnées de façon décroissante en fonction de leur similitude. Mais l'analyse de similitude a une autre limite majeure. En effet, il serait tentant d'assimiler sommets et éléments centraux. Cependant, ce n'est pas parce qu'une cognition est reliée à toutes les autres qu'elle est centrale, mais c'est plutôt parce qu'elle est centrale qu'elle est reliée à toutes les autres. Comme le note Vergès, un élément situé entre deux univers peut n'être qu'un simple point d'articulation⁵⁶⁹.

La partie qui suit vise à présenter les pré-résultats obtenus à l'issue des méthodologies utilisées.

⁵⁶⁹ Vergès, P. (2001). L'analyse des représentations sociales par questionnaires. *Revue Française de Sociologie*, 42(3), p. 553

6.2 Présentation des pré-résultats de l'enquête

Les résultats dont nous rendons compte a porté sur un certain nombre de pratiques, perceptions, opinions, et attitudes que les migrants et descendants de migrants martiniquais ayant participé à l'enquête ont exprimées. Ainsi, nous les avons analysés à travers les thématiques principales de notre thèse : les pratiques culturelles et l'identité. Nous tenterons de mettre en avant les éléments qui permettent de démontrer que le public sondé forme une communauté, et s'il y a lieu, une diaspora.

6.2.1 Contextualisation

Le public choisi regroupe les migrants originaires de la Martinique partis au minimum à leurs dix-huit ans. D'autre part, comme le soutient Alain Anselin dans son ouvrage sur l'émigration des DOM, la population antillaise vivant en France ne peut se réduire aux seuls natifs des îles de la Martinique ou de la Guadeloupe, ce qui nous conduit à considérer les Martiniquais nés ou ayant grandi en France. Ces derniers ont été comparés aux trois autres catégories établies et regroupant ceux qui ont migré durant les années 2010, ceux qui ont migré durant les années 2000, et enfin les Martiniquais venus s'installer sur le territoire hexagonal avant les années 2000.

Ainsi, le mot « population » doit être saisi comme l'ensemble d'éléments constituant un tout. Nous avons délimité notre échantillon en nous intéressant plus précisément aux Martiniquais, représentant plus de 100 000 habitants en France continentale.

Ce nombre élevé nous a conduite à considérer les Martiniquais installés dans la région Île-de-France afin de mener nos entretiens. Le choix de cette Région se justifie en raison des données de l'INSEE selon lesquelles « deux tiers des Antillais de métropole sont installés en Île-de-France, soit 153 000 personnes ».

Notre enquête porte sur les Martiniquais installés en France hexagonale, mais tend à se démarquer des autres études ayant porté sur les populations provenant de la Martinique ou

des DOM en France. Rappelons que Julie Lirus a porté ses travaux sur les étudiants antillais en France, en s'intéressant aux problèmes d'intégration de cette population migrante, selon une approche psychosociologique ⁵⁷⁰.

Notre étude a pour objectif d'apporter des résultats nouveaux à partir d'un public quasi similaire à celui étudié chez Julie Lirus, à la différence que nous nous consacrerons aux questions liées à l'identité, et à l'importance de la communication dans l'affirmation, le maintien et la construction de celle-ci.

Il ne s'agit pas d'appréhender les individus à partir de leur seule appartenance sociale, mais de considérer ceux-ci à travers la relation qu'ils entretiennent avec l'univers culturel, dans une dimension collective. Notre étude s'est ainsi intéressée à l'attachement des Martiniquais présents dans l'Hexagone envers les médias de leur région d'origine, les médias ethniques s'adressant à leur communauté, ainsi qu'envers les médias grand public du territoire hexagonal. La notion d'attachement utilisée implique l'idée d'un lien affectif, qui rapproche un individu d'un autre, d'un objet, d'une identité. Nous nous sommes appuyée sur la définition qu'en donnent Serge Proulx, Josianne et Mélanie Millette⁵⁷¹ en la présentant :

« comme une habitude de fréquentation d'au moins une fois par semaine d'un média (télévision, radio, quotidien), en ligne ou hors-ligne, du pays d'origine ou de la communauté installée [dans la société d'accueil]. La notion opérationnelle « d'attachement cumulé » aux médias de la communauté désigne quant à elle la fréquentation, sur une base hebdomadaire, de l'un ou l'autre média de la communauté d'origine, qu'il s'agisse d'un média du pays d'origine ou d'un média ethnique produit dans la société d'accueil. Ces données peuvent ainsi témoigner de l'attachement à une identité, à la communauté d'origine — sa diaspora ou sa culture — plutôt qu'au pays d'origine lui-même. »⁵⁷²

⁵⁷⁰ La première étude : « *Ce que sont, pensent, veulent, les étudiants Antillo-Guyanais en France* ». Enquête sociologique (1964-1965) – Alizés n° spécial, décembre 1965 et la seconde : Fréour et Coll. (1960). Les étudiants Antillais en France et leurs problèmes. Hygiène mentale.

⁵⁷¹ Proulx, S., Millette, J. et Millette, M. (2012). Consommation médiatique et hybridation identitaire : le cas de trois groupes montréalais issus de l'immigration, 333-350. In D. Cogo, M. ElHajji, et A. Huertas, *Diasporas, migrations, technologies de la communication et identités transnationales*. Bellaterra : Institut de la Comunicació, Universitat Autònoma de Barcelona.

⁵⁷² Proulx, S., Millette, J. et Millette, M. (2012). *Ibid.* p.7

À la différence des travaux menés sur les pratiques culturelles telles que ceux d'Olivier Donnat⁵⁷³, effectuée en face à-face, celle-ci a été menée totalement en ligne, sur Internet, permettant à chacun des interrogés de remplir le formulaire à son rythme, au moment où il a choisi d'y répondre. L'enquête de Donnat s'intéressant aux pratiques culturelles des Français date de 2008 dans un contexte où les conditions d'accès à la culture sont fortement influencées par les changements sociotechniques intervenus dans la société (évolutions numériques et de l'Internet). En effet, une décennie plus tôt, la pratique de la lecture était encore associée aux livres ou aux journaux imprimés, l'écoute de la musique aux disques, et l'audiovisuel au petit écran. Aujourd'hui, ces supports ont vu leur contenu se dématérialiser, en ce que les programmes de télévision ou de radio, les articles de presse, les vidéos, la musique sont désormais stockés ou échangés en passant d'un support à un autre. Ce qui n'est pas sans incidence sur les pratiques des individus.

Le questionnaire a nécessité un temps de réponse d'une durée moyenne de vingt minutes et a été rempli par 1348 Martiniquais.

Dans un premier temps, la plateforme sur laquelle a été diffusé ce questionnaire a été l'application mobile Whats'app. En appliquant la méthode dite « boule de neige », le questionnaire a été partagé dans un premier temps auprès de nos connaissances installées en France hexagonale, qui à leur tour ont servi de relais dans sa diffusion auprès de leur entourage (famille, et amis).

Il est important de rappeler les limites de la méthode utilisée et les précautions à prendre pour l'interprétation des résultats. S'il est vrai que la méthode quantitative permet de dresser un portrait statistique de la population étudiée, en offrant notamment des ordres de grandeur, en présentant des tendances générales, ou encore en mesurant des fréquences ; ce questionnaire ne permet pas d'obtenir des informations probantes sur les motivations qui conduisent l'individu aux diverses pratiques culturelles évoquées dans l'enquête. Par ailleurs, l'interprétation des données chiffrées doit également se faire prudemment dans la mesure où elle se base sur les déclarations des participants. En effet, les informations fournies reposent sur la mémoire, pas toujours fidèle, qu'en a conservée l'individu.

⁵⁷³ Donnat, O. (2009). *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*. Paris : La Découverte.

Suite aux taux de participation satisfaisants obtenus après le lancement du questionnaire par le biais de cette application, nous nous sommes tournée vers le réseau social *Facebook* à travers lequel ont été recueillis près de 90 % de l'ensemble des données chiffrées. Pour cela nous nous sommes adressée à des groupes⁵⁷⁴ rassemblant des centaines, voir des milliers d'individus antillais ou en provenance des DOM-TOM, afin d'obtenir l'aval des modérateurs et l'autorisation de procéder à la diffusion du questionnaire.

Dernier, mais non des moindres, nous avons formellement indiqué que le questionnaire s'adressait exclusivement aux Martiniquais ou aux personnes d'origine martiniquaise (individus ayant un parent martiniquais) résidant en France hexagonale.

Nous allons à présent définir les caractéristiques de la population étudiée, en insistant sur la segmentation de notre échantillon.

6.2.2 Caractéristiques de l'échantillon du questionnaire et du sondage

6.2.2.1 Le questionnaire

- Effectif

1348 Martiniquais ont participé à l'étude. Nous avons listé les communes (ayant été cité plus de dix fois) d'où sont originaires la majorité des participants :

Fort-de-France : 236, Lamentin : 107, Sainte-Marie : 85, Robert : 61, Schoelcher : 61, Ducos : 54, François : 54, Trinité : 49, Trois-Ilets : 46, Rivière-salée : 41, Rivière-Pilote : 38, Saint Joseph : 33, Sainte-Luce : 30, Saint-Esprit : 25, Vauclin : 22, Gros-Morne : 21
Diamant : 18, Anses d'Arlet : 16, Lorrain : 14, Marin : 12

- Statut marital

- 634 célibataires

- 485 en couple

- 132 mariés

⁵⁷⁴ En annexe, le tableau récapitulatif des groupes contactés sur Facebook.

- 58 pacsés
- 35 divorcés
- 4 veufs

Dans un premier temps, nous mettrons en évidence les caractéristiques du groupe sondé à travers différentes variables afin de mieux circonscrire les éléments qui caractérisent l'échantillon. Ainsi, le tableau qui suit présente la répartition des individus selon leur sexe.

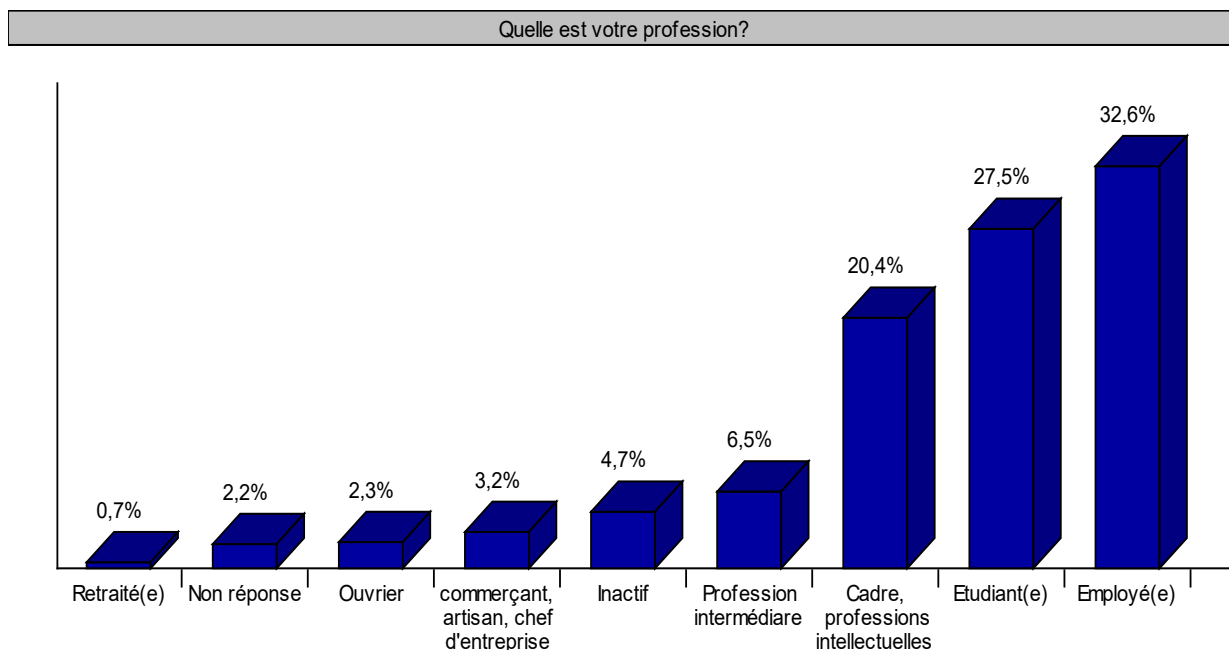
Votre sexe	Nb. cit.	Fréq.
femme	870	64,5%
homme	478	35,5%
TOTAL OBS.	1348	100%

Tableau 4 : Répartition homme/femme

Comme le dévoile ce premier tableau, nous avons obtenu un taux de 64,5 % de réponses représentant les femmes contre 35,5 % représentant les hommes. Ce résultat s'explique par la méthode utilisée pour la diffusion du questionnaire, puisque cette dernière était aléatoire, et ne permettait pas d'obtenir une proportion égale de femmes et d'hommes, d'autant que cela ne faisait pas partie des objectifs de nos travaux. Cependant, nous n'excluons pas qu'il soit possible de comparer leurs pratiques lors de l'exploration des données recueillies. D'autre part, comme le souligne Claude-Valentin Marie, « *les femmes sont largement majoritaires parmi les natifs des Antilles en métropole et, dans les années quatre-vingt-dix déjà, on comptait plus de Martiniquaises de 30 à 34 ans qui avaient un emploi en métropole que de femmes du même âge (toutes origines confondues) travaillant en Martinique.* »⁵⁷⁵

Après avoir comptabilisé l'effectif des hommes et des femmes de l'étude, passons maintenant à la situation professionnelle de l'ensemble des répondants, à travers le graphique suivant.

⁵⁷⁵ Marie, C. V. (2002). Les Antillais en France : une nouvelle donne. *Hommes et Migrations*. (1237), p.28



Graphique 1 : Situation professionnelle des enquêtés

En ce qui concerne la situation socioprofessionnelle des personnes interrogées et d'après les chiffres les plus importants du graphique 1, 32,6 % (soit 436) sont des employés, 27,5 % (soit 371) représentent des étudiants et 20,4 % (soit 275) occupent un poste de cadre dans une entreprise ou exercent une profession intellectuelle. Nous n'avons pas adopté les catégories de revenus mises au point par l'INSEE en préférant construire une grille sur mesure.

Eu égard de la méthode choisie pour la passation du questionnaire, le taux de retraités (0,7 %) ayant participé à l'étude, s'explique tout simplement parce que les personnes retraitées âgées de 60 ans et plus, sont souvent à l'écart du processus d'équipement multimédia compte tenu de la date d'entrée des ordinateurs, mais également d'Internet dans les foyers français.⁵⁷⁶

En effet, l'ampleur des écarts entre tranches d'âge est sensiblement marquée puisqu'il s'agit d'une enquête menée sur Internet. Ainsi, les internautes⁵⁷⁷ de 18-30 ans sont plus présents dans cette enquête que leurs aînés et semblent avoir intégré dans leur temps libre

⁵⁷⁶ Source : INSEE, enquête Technologies de l'information et de la communication 2012. « Accès et usage d'Internet en 2012 ».

⁵⁷⁷ Terme utilisé pour désigner les personnes qui se sont connectées à l'Internet, notamment pour remplir le formulaire.

de nombreuses fonctionnalités offertes par internet telles que fréquenter des sites de réseaux sociaux.

Après avoir présenté la situation professionnelle de l'effectif, nous allons désormais faire un point sur les différentes tranches d'âge des individus interrogés.

D'après le tableau suivant, les premiers cités représentent 64 % de l'ensemble des interrogés, soit 863 individus. Ils sont suivis des individus âgés entre 31 et 45 ans, qui obtiennent eux un taux de 27,8 % de participation.

Votre tranche d'âge	Nb. cit.	Fréq.
18-30 ans	863	64,0%
31-45 ans	375	27,8%
46- 60 ans	96	7,1%
61 et plus	14	1,0%
TOTAL OBS.	1348	100%

Tableau 5 : Tranche d'âge_questionnaire

Ainsi, les effectifs relevés dans ce tableau témoignent de la difficulté que nous avons rencontrée durant la passation du questionnaire à stimuler la participation des personnes âgées de 46 ans et plus puisqu'ils ne représentent qu'une centaine de personnes sur l'ensemble des sondés. D'autre part, il faut rappeler qu'Internet repose sur la maîtrise d'une technologie récente, il est donc naturel que son utilisation dépende de l'affinité de chacun, de l'âge auquel il y a été confronté pour la première fois.

Intéressons-nous maintenant au lieu de résidence du public sondé :

Valeurs	Nb. cit.
Ile-de-France	55,9% (752)
Autres régions	44,1% (594)
TOTAL	100% (1346)

Tableau 6 : Lieu de résidence

Au regard de ce tableau, nous constatons que nos résultats coïncident avec ceux de l'enquête menée par l'INSEE sur les Domiens vivants en France hexagonale ⁵⁷⁸.

En effet, cette dernière révèle que les Antillais se concentrent davantage en région parisienne. Les chiffres de cette enquête affirment d'ailleurs que « *deux tiers des Antillais de métropole sont installés en Île-de-France, soit 153 000 personnes* ».

Certains chercheurs soulignent que « *l'Île-de-France est un observatoire privilégié et singulier du phénomène migratoire, qui a contribué à son expansion territoriale et participé à son dynamisme économique.* »⁵⁷⁹

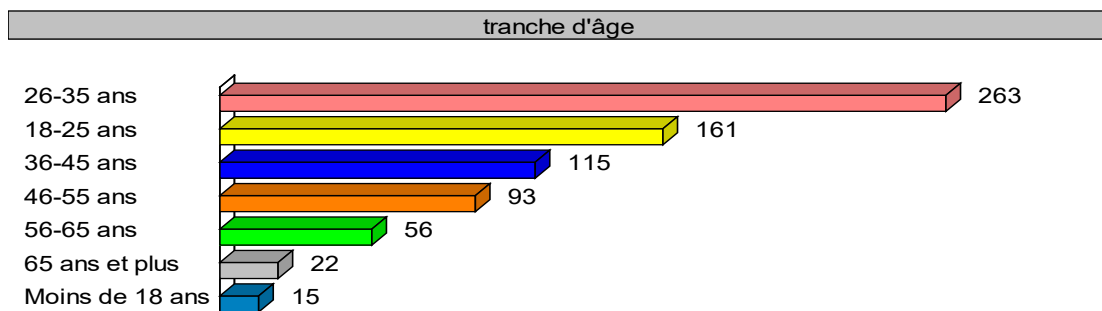
En ce qui concerne notre étude, plus de la moitié des Martiniquais sondés, résident en Ile-de-France. En outre, ce résultat est relatif aux différents groupes *Facebook* contactés⁵⁸⁰, lesquels ont servi de relais de diffusion au questionnaire.

Passons à présent aux données relatives à la diffusion du sondage.

6.2.2.2 Le sondage

À l'issue de la passation du sondage, nous avons recueilli 725 participants soient 489 femmes et 236 hommes. Il était constitué de quatre questions prenant en considération le sexe, la tranche d'âge, le lieu de résidence actuel des répondants et le sentiment d'appartenance identitaire.

Concernant la segmentation de l'effectif par tranche d'âge, nous obtenons le graphique suivant :



⁵⁷⁸ Abdouni, S. et Fabre, É. (2012). *Op. Cit.*

URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1389#inter1

⁵⁷⁹ Lillo, N., Blanc-Chaléard, M. C., Le Coat, J. Y. B., Vicente, M. J., Gingel, A., Bernaldo, P. G. et Zaidman, S. (2009). Île-de-France. *Hommes et Migrations*, (2), p.18

⁵⁸⁰ En effet, la plupart d'entre eux regroupaient des individus résidant en Ile-de-France.

Graphique 2 : Tranche d'âge_sondage

À la différence du questionnaire, nous avons ouvert l'accès à un plus large public en incluant les individus âgés de moins de 18 ans. Néanmoins, ces derniers enregistrent un faible taux de participation. D'après les données recueillies, on obtient également une plus forte participation des personnes âgées entre 26 et 35 ans.

De plus, nous avons enregistré l'effectif total en fonction du lieu de résidence de chaque enquêté :

- France : 430
- Martinique : 254
- Autre part : 41

Ainsi, en incluant non seulement les Martiniquais vivant en Martinique ou ailleurs, le but était d'obtenir une mosaïque des différences et/ou des ressemblances dans leurs représentations, en dépit des disparités géographiques.

Après avoir énoncé les caractéristiques de l'échantillon de chacune des deux enquêtes selon le sexe, la tranche d'âge, la profession ainsi que le lieu de résidence, nous présenterons comment ceux-ci ont été segmentés afin de mener à bien nos analyses.

6.2.3 Segmentation de l'effectif du questionnaire

L'étude d'une population migrante nécessite que l'on prenne en compte la variable de la durée de séjour, car cette dernière présente des incidences sur les comportements et le vécu des migrants. Comme l'affirme Julie Lirus, « *le chercheur [qui] veut appréhender le vécu psychologique d'un migrant [...] constate qu'il est parfois largement fonction de la durée de séjour de ce dernier dans la société d'accueil* » ⁵⁸¹. C'est l'une des raisons pour

⁵⁸¹ Lirus, J. (1979). *Op. Cit.* p.70

laquelle nous avons souhaité fragmenter le public sondé en quatre, indépendamment de l'âge, mais en fonction de la durée de séjour en France hexagonale.

Compte tenu des données recueillies, notre choix a porté sur l'analyse de trois périodes de migration correspondant aux trois premières catégories définies comme suit : d'un côté les Martiniquais ayant migré dans les années 1990, ceux qui ont migré durant les années 2000 et les nouveaux arrivants représentés par ceux qui ont migré après 2010. La dernière catégorie regroupe les Martiniquais ayant grandi en France.

Le tableau qui suit laisse percevoir les effectifs relatifs aux quatre catégories à partir de l'ensemble de l'échantillon :

année d'arrivée en France	Nb. cit.	Fréq.
années 2010	492	36,5%
années 2000	439	32,6%
Ayant grandi en France	247	18,3%
années 90	99	7,3%
années 80	37	2,7%
années 70	30	2,2%
années 60	4	0,3%
TOTAL OBS.	1348	100%

Tableau 7 : Effectif des catégories

Nos principales analyses concernent les quatre premières lignes de ce tableau. Ce sera pour nous l'occasion de savoir s'il existe des différences quant aux caractéristiques identitaires des sondés, ou encore à la déclaration des pratiques culturelles de ces derniers.

Les trois dernières décennies apparaissant aux trois dernières lignes n'ayant pas obtenu un effectif assez important, comme indiqué dans le tableau ci-dessus (37 personnes dans les années 80, 30 dans les années 70 et 4 durant les années 60), nous ne pourrions les comparer avec les catégories choisies lors des divers tris croisés que nous avons établis. Toutefois, les données qualitatives (questions ouvertes) se référant à ces vagues de migration pourront être exploitées.

D'autre part, il est important de décrire le processus migratoire d'une partie des enquêtés appartenant à trois des catégories (ceux ayant migré durant les années 2010, 2000, 1990) auxquelles nous nous sommes intéressée dans notre analyse. L'organisation de la migration vers la France répond à plusieurs objectifs. En effet, dans les années 1960, est créé le Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer (BUMIDOM). Il avait pour mission d'organiser l'émigration des habitants des DOM vers la France continentale et de gérer leur insertion professionnelle. Au sein de notre échantillon, nous n'avons obtenu que trois déclarations d'individus ayant migré vers la France par le biais du BUMIDOM. Ceux ayant pu y avoir bénéficié sont âgés aujourd'hui entre 50 et plus de 70 ans, ce qui explique l'effectif obtenu. Par ailleurs, la présente enquête a été diffusée en ligne, majoritairement à l'aide du réseau social Facebook. Le tableau qui suit est un récapitulatif des dispositifs d'aide au voyage obtenu par les migrants lors de leur départ vers l'Hexagone :

Dispositif d'aide au voyage	Nb. cit.
Aucun	696
L'ADOM	296
L'ANT	60
CROUS, passeport mobilité	20
Le BUMIDOM	3
L'armée	11
Autres	15
TOTAL	1101

Tableau 8 : Effectif des dispositifs d'aide au voyage

En 1982, l'Agence nationale pour l'insertion et la protection des travailleurs d'outre-mer (ANT) remplace le BUMIDOM. Nous relevons 60 individus faisant partie de ceux qui ont migré avec l'aide de l'ANT. En 2002 est créé le passeport mobilité vers la métropole pour les études, la formation et l'insertion professionnelle pour les jeunes résidents des DOM.

Dans notre échantillon, on dénombre 20 répondants ayant bénéficié du dispositif d'aide du passeport mobilité. Aussi, 11 personnes ont déclaré avoir obtenu un billet émanant de l'armée en vue d'un engagement militaire. Parallèlement à la migration organisée, se développent les départs spontanés. En effet, comme le montrent les données du tableau ci-dessus, près de 700 personnes n'ont bénéficié d'aucune aide pour se rendre sur le territoire hexagonal. Par ailleurs, Philippe Vitale a montré que comparées à celles de leurs aînés (âgés entre 35 ans et plus), les durées de séjours des jeunes qui ont bénéficié d'une aide à la mobilité sont plus courtes.⁵⁸²

En ce qui concerne la quatrième catégorie, regroupant des individus descendants de migrants ou eux-mêmes migrants dans leur plus jeune âge, nous allons procéder à quelques caractéristiques qui leur sont propres. Une question relative à la date d'arrivée en France de leurs parents leur a été posée. Nous avons relevé que la plus ancienne date d'arrivée évoquée par les répondants de cette catégorie est 1930, et la plus récente se situe en 2003. Aussi, il est nécessaire de rappeler que dans l'histoire de l'émigration de la Martinique vers la France, qu'une première vague de migration commença à se développer à la suite de la départementalisation, dans les années 1950. Celle-ci concernait principalement des cadres moyens et supérieurs, des militaires, ainsi que l'élite artistique et intellectuelle antillaise, à raison d'environ 1 500 migrants par an pour chaque île.⁵⁸³ Mais il demeure que la présence de Martiniquais outre les migrations massives remonte avant les années 1950. En effet, rappelons que le mouvement littéraire de la Négritude, fondé par Aimé Césaire, Léon Gontran Damas et Léopold Sedar Senghor, est né dans la migration, à Paris, autour de la revue *L'Étudiant Noir*, fondée en 1934. Aimé Césaire est ainsi arrivé à Paris pour ses études supérieures en 1931, à l'âge de 18 ans, tout comme les parents de certains répondants de la quatrième catégorie de notre étude.

Ainsi, nous avons présenté le contexte de notre étude et apporté des précisions relatives à la description du public sondé, à travers les variables liées au sexe, la tranche d'âge, la situation professionnelle, le lieu de résidence et la durée du séjour sur le territoire hexagonale.

⁵⁸² Marie, C. V. et Temporal, F. P. (2015). Les migrations des natifs des DOM : une sélection accrue au bénéfice de la France métropolitaine. In P. Vitale (dir.), *Mobilités ultramarines*. Paris : Archives contemporaines. p.9

⁵⁸³ Anselin, A. (1990). *L'émigration antillaise en France : la troisième île*. Paris : Karthala.

Dans les lignes suivantes, nous tenterons d'apporter des réponses à nos hypothèses de départ à l'aide des données recueillies.

Dans un premier temps seront appréhendées les pratiques culturelles des sondés en évoquant d'une part les sorties, les fréquentations de lieux culturels et les loisirs, puis nous nous intéresserons aux équipements audiovisuels et multimédias et à ce qu'en font les personnes interrogées. Au regard des chiffres obtenus, nous réaliserons l'analyse comparative évoquée dans notre première hypothèse.

Dans un second temps, nous dégagerons les données relatives aux aspects identitaires de l'échantillon afin de les analyser. Seront alors exploitées les variables de la gastronomie, des goûts musicaux, de la représentation de soi, de la langue, des fêtes culturelles et de la religion.

Pour finir, nous ferons l'étude des moyens de communication que les sondés utilisent afin de montrer en quoi l'usage de ces derniers participe au maintien et à l'attachement des sondés à leur région d'origine au niveau culturel, social et économique.

Chapitre VII : Étude des pratiques culturelles des Martiniquais installés en France

Dans cette partie nous aborderons les pratiques culturelles à travers les loisirs et les pratiques médiatiques de l'échantillon. Nous tenterons d'apporter des éléments de réponses à notre première hypothèse : **les pratiques médiatiques des migrants martiniquais seraient différentes en fonction des diverses vagues de migration**. En d'autres termes, on suppose que la population analysée, ayant migré durant des périodes différentes, aurait des intérêts et des loisirs propres à la durée de séjour dans le pays d'accueil, à savoir la France.

Pour cela, nous procéderons à des comparaisons en nous appuyant sur les quatre catégories que nous avons établies, à savoir les individus ayant migré dans les années 2010, ceux ayant migré durant les années 2000, ceux ayant migré dans les années 1990 et enfin ceux ayant grandi en France.

Dans les lignes qui suivent, nous mettrons en avant l'ensemble des pratiques culturelles des interrogés. Ainsi, en nous appuyant sur les propos de Pronovost, nous considérons que la consommation des médias occupe une place significative dans le champ des pratiques culturelles. Nous commencerons cette analyse par l'étude des loisirs et des équipements multimédias en présence dans le cadre de vie des individus.

7.1 Étude des loisirs et des équipements multimédias

Avant de présenter les résultats, il nous semble intéressant de faire le point sur les types de loisirs déterminés dans notre enquête, en rappelant qu'ils diffèrent de ceux présents dans l'étude sur les pratiques culturelles de Donnat.

7.1.1 Quels sont les loisirs des Martiniquais installés en France ?

Dans notre enquête, la question relative aux loisirs a été posée sous la forme d'une question fermée/multiple, proposant à chaque individu de sélectionner leurs loisirs dans une liste prédéfinie, auquel s'ajoutait un champ d'expression libre.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de fois qu'un loisir a été cité par l'ensemble des 1348 personnes ayant participé à l'étude.

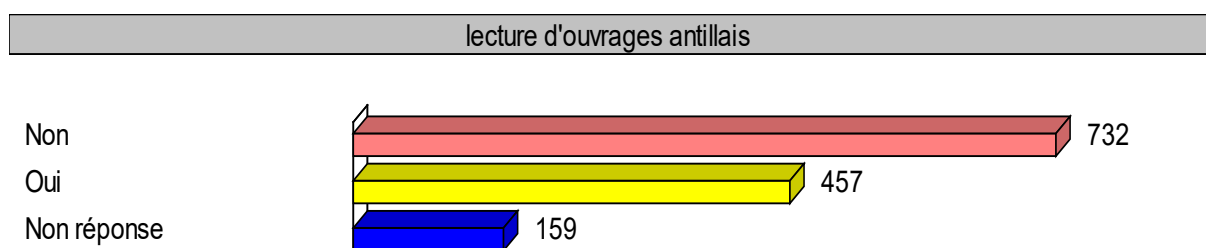
Loisirs	Nb. Cit.
Restaurant	523
Musée	507
Sport	350
Cinéma	347
Théâtre	323
Zoo	319
Lecture	187
Discothèque	180
Danses	135
Autres	404

Tableau 9 : Effectif des loisirs

En observant les réponses des interrogés, dans l'ordre décroissant, la propension à sortir au restaurant a été citée 523 fois. En effet, bon nombre des sorties et de loisirs d'extérieur tels que visiter un zoo ou se rendre au théâtre ne dépendent pas des contraintes d'emploi du temps. Il faut rappeler que le temps de loisirs est encadré d'un côté par les impératifs professionnels et de l'autre par les tâches domestiques⁵⁸⁴. Cela explique que beaucoup de loisirs demandent à être planifiés et nécessitent des plages de temps libres très étendues. Les loisirs n'ayant pas été cités plus de 100 fois ont été rangés dans la catégorie « autre ». Dans ces réponses diverses, une proportion non significative d'individus (44) a déclaré ne pas avoir de loisirs, faute de temps. Les loisirs tels que : aller dans un parc d'attractions, se balader au parc, voyager ou encore faire du ski ont également été mentionnés par certains individus. De fait, le temps accordé aux loisirs dépend de la situation professionnelle d'un individu, de plus il est déterminé par son temps libre, ainsi que les ressources financières de celui-ci.⁵⁸⁵

Bien que la pratique de la lecture n'ait été citée que 187 fois, elle a fait l'objet de deux questions : la première concernant le type de lecture pratiquée et la seconde s'intéressant à la lecture d'ouvrages antillais.

Les données recueillies quant à cette première question révèlent que dans la liste des lectures les plus citées apparaissent dans un premier temps les romans (plus de 40 %), la presse (11,1 %), les magazines (plus de 10 %) et les bandes dessinées (8 %)⁵⁸⁶. Le graphique suivant recense les réponses obtenues pour la seconde question :



Graphique 3 : Effectif des lecteurs d'ouvrages antillais

⁵⁸⁴ Coulangeon, P., Menger, P. M. et Roharik, I. (2002). Les loisirs des actifs : un reflet de la stratification sociale. *Économie et statistique*, 352(1), p.39

⁵⁸⁵ Coulangeon, P., Menger, P. M., Roharik, I. (2002). *Ibid.* p.39

URL : http://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2002_num_352_1_7392

⁵⁸⁶ Ces chiffres ont été recueillis lors du dépouillement de la question relative au type de lecture des répondants.

Nous remarquons une tendance majoritaire de réponses négatives à la question posée soit 732 individus. De plus, on comptabilise 457 personnes ayant répondu par l'affirmative, tandis que 159 autres ont choisi de ne pas y répondre. Ces chiffres ne peuvent confirmer un attachement à leur propre culture puisqu'ils sont plus nombreux à ne pas avoir lu d'œuvres antillaises en étant en France. En effet, cette question ne peut confirmer la pratique de la lecture d'œuvres antillaises par les migrants avant leur départ de la Martinique. De même, reste à savoir si l'intérêt pour la littérature antillaise est né du désir de se rapprocher de leur région d'origine ou non. Nous tenterons d'apporter davantage de précisions au cours de l'analyse des caractéristiques identitaires des répondants dans une partie ultérieure.

Cette brève description des loisirs, qui, nous l'avons vu, se font majoritairement en plein air nous emmène à nous intéresser aux équipements possédés par les Martiniquais.

7.1.2 Présentation des divers équipements multimédias

Les années 1960 ont été le point d'amorce du niveau d'équipement des ménages en appareils audiovisuels, avec notamment le téléviseur, le transistor et l'électrophone. Les dernières décennies ont vu ce niveau s'accroître avec la présence des ordinateurs dans les foyers et le développement de l'Internet. D'autre part, non seulement les programmes télévisés se sont diversifiés, mais les supports de réception de ces derniers se sont démocratisés avec l'arrivée de nouveaux équipements tels que les téléviseurs à écrans plats, les *smartphones* ou encore les tablettes numériques. Le domaine de la musique s'est aussi vu transformé avec les lecteurs MP3 qui ont démultiplié les facilités d'écoute de la musique, se prêtant ainsi à une catégorisation des styles, des genres et des courants musicaux.

À travers l'analyse du tableau suivant, nous observerons le type d'équipements qu'ont déclaré posséder les répondants dans leur cadre de vie :

Quels sont vos équipements multimédia ?	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	9	0,7%
lecteur de cassettes ou de DVD	325	24,1%
Ordinateur fixe	350	26,0%
baladeur mp3	403	29,9%
Radio	483	35,8%
tablette tactile	720	53,4%
appareil photo numérique	772	57,3%
Ordinateur portable	1183	87,8%
Téléviseur	1226	90,9%
téléphone portable	1324	98,2%
TOTAL OBS.	1348	

Tableau 10 : Taux d'équipement en appareils audiovisuels

Dans ce tableau, les chiffres révèlent que parmi les taux de possession d'appareils multimédias, le téléphone portable, la télévision et l'ordinateur portable sont les équipements phares, puisqu'ils sont présents chez près de 90 % des personnes interrogées.

En effet, « *les nouveaux équipements technologiques rendent également possible une communication semblable à celle du face-à-face, car ils conjuguent plusieurs formes d'expression : écrite, vocale et visuelle* »⁵⁸⁷.

D'autre part, à la différence de l'enquête de Donnat ou celle de Coulangeon et de ses co-auteurs⁵⁸⁸, la télévision n'apparaît pas en première position. Nous supputons que l'une des raisons pour laquelle la télévision n'est pas plus largement représentée auprès de l'effectif total s'explique en partie par la proportion d'étudiants présents dans l'échantillon. Nous pourrions supposer que de nos jours, avec l'offre concurrentielle entre les différents équipements tels que la télévision et l'ordinateur, les programmes audiovisuels ne sont pas uniquement accessibles à la télévision et peuvent être visionnés sur d'autres supports.

⁵⁸⁷ Nedelcu, M. (2010). (Re)penser le transnationalisme et l'intégration à l'ère du numérique. Vers un tournant cosmopolitique dans l'étude des migrations internationales ? *Revue européenne des migrations internationales*, 26(2), p.45

⁵⁸⁸ - Donnat, O. (2009). *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*. Paris : La Découverte.

- Coulangeon, P., Menger, P. M. et Roharik, I. (2002). Les loisirs des actifs : un reflet de la stratification sociale. *Économie et statistique*, 352(1), 39-55.

En effet, le fait de ne pas posséder une télévision ne signifie pas forcément que les individus ne regardent pas de programmes télévisés. Nous examinerons la variable relative aux programmes télévisés dans un autre tableau.

En outre, un autre élément joue un rôle certain dans la possession d'un téléviseur ou non dans le cadre de vie des répondants, il s'agit de la présence des ordinateurs et du succès d'internet qui génèrent une certaine concurrence entre ces divers loisirs pratiqués à domicile.

Dans le but d'effectuer une analyse comparative de la possession d'équipements multimédia selon la tranche d'âge des individus sondés, nous avons réalisé un tri-croisé entre le taux d'équipement et l'âge, que nous présenterons dans le tableau suivant :

Votre tranche d'âge équipements multimédia	18-30 ans	31-45 ans	46- 60 ans	61 et plus	TOTAL
Non réponse	0,4% (5)	0,2% (3)	0,1% (1)	0,0% (0)	0,7% (9)
lecteur de cassettes ou de DVD	10,7% (144)	9,2% (124)	3,8% (51)	0,4% (6)	24,1% (325)
Ordinateur fixe	10,2% (138)	10,7% (144)	4,5% (60)	0,6% (8)	26,0% (350)
baladeur mp3	17,7% (238)	9,5% (128)	2,6% (35)	0,1% (2)	29,9% (403)
Radio	16,8% (227)	13,0% (175)	5,1% (69)	0,9% (12)	35,8% (483)
tablette tactile	31,2% (420)	17,4% (235)	4,3% (58)	0,5% (7)	53,4% (720)
appareil photo numérique	32,9% (443)	18,2% (246)	5,3% (72)	0,8% (11)	57,3% (772)
Ordinateur portable	59,2% (798)	22,6% (305)	5,2% (70)	0,7% (10)	87,8% (1183)
Téléviseur	57,6% (776)	25,5% (344)	6,8% (92)	1,0% (14)	90,9% (1226)
téléphone portable	63,4% (855)	27,1% (365)	6,8% (91)	1,0% (13)	98,2% (1324)
TOTAL	- (4044)	- (2069)	- (599)	- (83)	

Tableau 11 : Tri-croisé entre les équipements multimédias et la tranche d'âge

La première remarque que nous pouvons émettre concerne la possession d'un téléviseur, puisque sur les 90,9 % des sujets déclarant en posséder une, 57,6 % d'entre eux, soit 776 personnes, font partie de la tranche des 18-30 ans. Il en est de même pour le téléphone portable détenu majoritairement par cette même tranche d'âge (63,4 %).

Rappelons qu'à partir des chiffres du tableau ⁵⁸⁹, nous avons présenté l'effectif des tranches d'âge dans lesquels s'insèrent les sujets de l'étude. Ainsi, les 18-30 sont au nombre de 863, les 31-45 ans représentent 375 individus, 96 personnes ont entre 46-60 ans et 14 autres entre 61 ans et plus.

⁵⁸⁹ Tableau 5 : tranche d'âge.

En croisant les effectifs de chaque tranche d'âge, et en procédant à une analyse interne de celles-ci, nous remarquons que la totalité des personnes de 61 ans et plus possède un téléviseur, et 12 d'entre elles détiennent une radio dans leur foyer; à la différence des 18-30 ans qui sont 227 sur 863 personnes à posséder une radio. C'est ainsi que les résultats obtenus par cette tranche d'âge montrent la faible présence de la radio dans leur foyer⁵⁹⁰. En dépit du fait que les effectifs de ces deux tranches d'âge ne sont pas comparables en termes de représentativité, nous constatons que la radio ne semble pas occuper une grande place en tant qu'équipement de loisir chez les individus de 18-30 ans.

De plus, la radio est un média qui lui aussi est confronté à un double phénomène : une partie de l'écoute des stations s'est déplacée sur internet, et une offre concurrente donnant accès à la musique connaît un essor sur le web (sites d'écoutes en *streaming*), ou encore à travers les réseaux sociaux. De même, la télévision offre la possibilité d'écouter des stations de radio par l'intermédiaire des bouquets proposés par les divers opérateurs du domaine audiovisuel. En outre, la numérisation des contenus offre la possibilité d'écouter de la musique avec tous les terminaux numériques contemporains (téléphones portables, tablettes tactiles, lecteurs MP3/MP4, etc.).

Suite à ces réflexions concernant la radio, nous tenterons de mieux comprendre les raisons pour lesquelles ils ne sont que 35,8 % soit 483 personnes sur les 1348 interrogées à déclarer en posséder une.

Par ailleurs, eu égard aux données relatives à tous les types d'équipements, ainsi qu'aux loisirs, la question des inégalités d'accès et de savoir-faire pourrait s'installer entre les générations de migrants. Car, nous pouvons supposer que les migrants dotés d'un capital humain et culturel élevé et maniant aisément les TIC, sont les plus à même de les utiliser dans leurs pratiques transnationales.

Du reste, les données recueillies montrent que les possibilités de consommation sont très larges, puisque les équipements offrant davantage de mobilité à l'image des téléphones portables, de l'ordinateur portable, de l'appareil photo numérique, mais aussi de la tablette tactile, semblent avoir trouvé leur place dans le cadre de vie du public sondé. En effet, ces derniers occupent les quatre premières places des équipements détenus par les sujets de

⁵⁹⁰ On peut aussi retrouver la radio dans la voiture, aussi nous verrons ultérieurement s'ils l'écoutent par un autre moyen.

notre enquête. Nous observons qu'entre l'ordinateur fixe et l'ordinateur portable, l'écart est manifeste puisqu'ils obtiennent respectivement 26 % et 87,8 %. En ce qui concerne la tablette tactile, plus de la moitié des individus de chaque classe d'âge ont déclaré en être équipée.

Dans le but d'apporter davantage de précisions aux données recueillies, nous allons procéder à l'analyse de l'utilisation de quelques-uns de ces équipements, en abordant particulièrement le rapport à la télévision à travers les programmes regardés, ainsi que l'écoute de la radio.

7.2 Identification à travers les productions médiatiques

Dans cette partie, nous aborderons l'usage des médias dans le processus migratoire. Selon Pronovost, les médias audiovisuels jouent trois rôles principaux : un rôle de compagnie, un prétexte à un regroupement des membres du foyer, et enfin, favoriser un « temps pour soi ». ⁵⁹¹

Tout d'abord sera analysée la place que prend la télévision dans le quotidien de chacun des enquêtés, puis nous verrons : comment, à quelle fréquence, et par quels moyens, le public sondé suit l'actualité relative à la Martinique. Pour finir, nous étudierons l'usage de la radio et les goûts musicaux des enquêtés.

7.2.1 La place de la télévision dans les loisirs quotidiens

Peut-on parler d'un *transnationalisme* martiniquais ? Si oui, comment se manifeste-t-il ? Et quelles en sont les principales caractéristiques ? La question du transnationalisme est complexe en raison du fait que les Martiniquais sont des citoyens français et donc ne traversent pas les frontières internationales quand ils se déplacent vers

⁵⁹¹ Pronovost, G. (2003). *Op. Cit.* p.257

la France. Cependant, ces migrants traversent les frontières géographiques et culturelles importantes qui existent entre l'île et le continent européen, et ce déplacement permet de reconfigurer leurs identités. Comme l'a démontré Gilles Pronovost, la diversification des usages des médias prend plusieurs formes : la plus usuelle a trait à une consommation spécialisée du média, soit du contenu des émissions, soit du média lui-même, tel que le petit écran⁵⁹². Nous centrerons notre analyse sur les programmes visionnés et plus largement sur ces programmes faisant référence à la région d'origine des répondants, car nous considérons qu'il faut s'attacher aussi bien aux contenus des médias qu'à leur dimension technique. Cette double médiation technique et sociale joue un rôle sur le mode de vie, la culture, voire l'identité de l'utilisateur.

7.2.1.1 Analyse des programmes télévisés

Dans un premier temps, compte tenu du taux de possession de téléviseur par enquêtés, il est indispensable de croiser le critère d'âge avec les autres variables structurantes de l'enquête. La télévision est le média le plus puissant en termes de pénétration des foyers et par conséquent le plus à même de transmettre des messages symboliques.

Ainsi, nous pouvons évaluer à quelle fréquence ces derniers regardent des programmes télévisés à travers le tableau ci-dessous :

Votre tranche d'âge	18-30 ans	31-45 ans	46- 60 ans	61 et plus	TOTAL
fréquence des programmes tv					
tous les jours ou presque	74,0% (639)	78,7% (295)	79,2% (76)	85,7% (12)	75,8% (1022)
rarement	13,8% (119)	9,3% (35)	11,5% (11)	7,1% (1)	12,3% (166)
une fois par semaine	8,6% (74)	8,3% (31)	5,2% (5)	7,1% (1)	8,2% (111)
jamais	3,6% (31)	3,7% (14)	4,2% (4)	0,0% (0)	3,6% (49)
TOTAL	100% (863)	100% (375)	100% (96)	100% (14)	100% (1348)

Tableau 12 : Tri-croisé entre la fréquence des programmes télévisés et l'âge

À l'évidence, ces chiffres nous montrent que la proportion du public sondé visionnant des programmes télévisés tous les jours ou presque est de 75,8 % soit 1022 personnes contre 49 qui n'en regardent jamais, tous âges confondus.

⁵⁹² Pronovost, G. (2004). *Médias et pratiques culturelles*. Grenoble : PUG. p.45

Alors que 1226 individus ont déclaré posséder une télévision, il apparaît que certains d'entre eux utilisent soit un autre terminal que le petit écran pour accéder aux programmes de leur choix, soit ils ont la possibilité d'y accéder autre part qu'à leur domicile.

Le taux d'audience pour chaque classe d'âge est à peu près similaire les uns des autres, puisque la majeure partie des sujets a affirmé regarder des programmes télévisés tous les jours ou presque (74 % chez les 18-30 ans, 78,7 % chez les 31-45 ans, 79,2 % des 46-60 ans et 85,7 % des 61 et plus).

Poursuivons avec l'effectif des chaînes les plus regardées dans le tableau suivant :

Chaînes TV les plus regardées	Nb.Cit.
M6	555
TF1	456
France Ô	194
Canal +	157
BFMTV	145
W9	122
D8	106
NRJ12	100

Tableau 13 : Les chaînes les plus regardées

En ce qui concerne les chaînes les plus regardées, à partir d'une question ouverte, nous avons établi une liste des chaînes télévisées les plus citées par les enquêtés ayant obtenu un effectif supérieur ou égal à 100. Les réponses à cette question révèlent que M6 devance les autres chaînes télévisées, alors que France Ô, se situe en troisième position et précède les chaînes contenues dans le bouquet de France télévision.

Nous pouvons observer que la proportion des individus passant le plus de temps devant la télévision regarde davantage les grandes chaînes de télévision telles que TF1 ou M6, les chaînes thématiques étant moins citées.

Dans la sous-partie à venir, nous évaluerons la propension des sondés à visionner des programmes télévisés faisant référence à leur région d'origine.

7.2.1.2 Des programmes télévisés en lien avec le territoire d'origine

Par ailleurs, la présence de France Ô dans les trois premières chaînes les plus citées nous conduit à nous intéresser aux programmes télévisés faisant référence aux Antilles⁵⁹³.

Le tableau qui suit présente un tri-croisé entre les programmes télévisés faisant référence aux Antilles, selon l'année d'arrivée des enquêtés en France. L'objectif est de savoir s'il existe un lien entre la durée de séjour sur le territoire d'accueil et les programmes qu'ils ont tendance à regarder à la télévision.

programmes tv antillais Année d'arrivée en France	jamais	rarement	souvent	tous les jours	TOTAL
années 2010	47,0% (55)	38,9% (259)	31,9% (164)	26,9% (14)	36,5% (492)
années 2000	32,5% (38)	34,7% (231)	30,5% (157)	25,0% (13)	32,6% (439)
Ayant grandi en France	11,1% (13)	16,2% (108)	21,8% (112)	26,9% (14)	18,3% (247)
années 90	3,4% (4)	7,2% (48)	8,6% (44)	5,8% (3)	7,3% (99)
années 80	5,1% (6)	1,5% (10)	3,9% (20)	1,9% (1)	2,7% (37)
années 70	0,9% (1)	1,4% (9)	2,7% (14)	11,5% (6)	2,2% (30)
années 60	0,0% (0)	0,0% (0)	0,6% (3)	1,9% (1)	0,3% (4)
TOTAL	100% (117)	100% (665)	100% (514)	100% (52)	100% (1348)

**Tableau 14 : Tri-croisé entre les programmes TV faisant référence aux Antilles et la
durée de séjour en France hexagonale**

D'après le tableau ci-dessus, 665 enquêtés déclarent regarder « rarement » des programmes télévisés faisant référence aux Antilles, contre 117 qui n'en regardent « jamais ».

Ainsi, parmi ceux visionnant les programmes en question « tous les jours », les personnes ayant grandi en France et les individus ayant migré durant les années 2000 et 2010 représentent respectivement des taux de 25 % et 26,9 %. Néanmoins, les taux cités

⁵⁹³ Nous emploierons ce terme en référence aux Antilles françaises regroupant la Guadeloupe et la Martinique. Ces deux îles partagent certaines caractéristiques en commun et ont souvent été l'objet de travaux (Julie Lirus, Claude-Valentin Marie, etc.). Il est à noter qu'en France hexagonale, il n'y a pas de chaînes télévisées, ni de stations de radio propres à la Martinique, mais il existe plutôt des programmes en destination des personnes provenant des DOM-TOM, ou encore des Antillais résidant sur le territoire hexagonal à l'image de France Ô.

précédemment ne représentent que 14 personnes ayant grandi en France, 13 ayant migré durant les années 2000 et 14 durant les années 2010.

Quant à la cellule mise en relief en jaune, il s'agit du taux le plus élevé du tableau, représentant la majorité des individus ayant donné une réponse négative à cette question. Ainsi, 47 % de ceux qui ont répondu « jamais » ont migré dans les années 2010, en d'autres termes durant les cinq dernières années. Par ailleurs, il en ressort que les résultats obtenus par les réponses « rarement » et « souvent » sont proches, chacune ayant été sélectionnée par 665 et 514 personnes.

Et comme le montrent ces résultats, nous pouvons conclure que la majorité des sujets ayant participé au sondage suivent ce type de programmes, mais non de manière « assidue » comme nous l'avons relevé. Dominique Wolton insiste sur le fait que les médias véhiculent des valeurs et des références qui renvoient, selon lui, « à l'existence d'une communauté, à une vision des rapports entre l'échelle individuelle et collective et à une certaine représentation des publics »⁵⁹⁴. Les résultats ont mis en lumière un double attachement envers certains programmes médiatiques de la communauté d'origine, et de la société de résidence, éléments que nous approfondirons dans les lignes suivantes.

Nos données ont aussi montré que l'usage de ces différents médias s'effectue sur le mode de la complémentarité, l'attachement aux médias de la communauté d'origine n'entraînant pas de désintérêt face aux médias du territoire hexagonal.

À présent, nous allons approcher un type de programmation, pouvant être à la fois visionné, mais aussi lu. En effet, il s'agira de s'intéresser à l'intérêt porté à la presse relative à la Martinique par les participants de l'étude.

7.2.2 Le suivi de l'actualité martiniquaise

Dans le prolongement de notre analyse sur l'usage de la télévision par les enquêtés, nous allons exploiter les réponses relatives à la question concernant l'actualité martiniquaise, posée à l'ensemble du groupe sondé afin d'évaluer leur rapport à l'île.

⁵⁹⁴ Wolton, D. (2003). *L'autre mondialisation : identité, culture et communication*. Paris : Flammarion. p.126

Malgré la distance physique et l'absence du territoire, certains travaux⁵⁹⁵ ont montré un intérêt porté par certains migrants à la vie et aux faits d'actualité propres à leur région d'origine. En effet, le concept de transnationalisme est souvent utilisé dans la littérature scientifique pour désigner les différentes pratiques développées par des migrants impliquant leur pays d'origine.

7.2.2.1 Intérêt pour l'actualité martiniquaise selon la segmentation de l'échantillon

Dans le but de comparer cet intérêt pour les informations — entendons ici la presse écrite ou orale — nous avons établi un tri-croisé entre le suivi de l'actualité martiniquaise et la durée de séjour en France.

actualité martiniquaise Année d'arrivée en France	non	oui	TOTAL
Ayant grandi en France	17,4% (43)	82,6% (204)	100% (247)
années 2000	8,4% (37)	91,6% (402)	100% (439)
années 2010	6,7% (33)	93,3% (459)	100% (492)
années 60	0,0% (0)	100% (4)	100% (4)
années 70	6,7% (2)	93,3% (28)	100% (30)
années 80	8,1% (3)	91,9% (34)	100% (37)
années 90	8,1% (8)	91,9% (91)	100% (99)
TOTAL	9,3% (126)	90,7% (1222)	100% (1348)

Tableau 15 : Tri-croisé entre le suivi de l'actualité martiniquaise et la durée de séjour

Ainsi, ce tableau montre que 90,7 % des individus sondés se tiennent au courant des informations sur l'actualité propre à leur région d'origine, la Martinique. Cependant, alors que la catégorie de ceux ayant migré dans les années 2010 est la plus récente en termes de durée de séjour en France, on constate que 47 % des individus ayant répondu ne *jamais*

⁵⁹⁵ Tels que ceux de :

- Marques, J. C. et Góis, P. (2008). Pratiques transnationales des Capverdiens au Portugal et des Portugais en Suisse. *Revue européenne des migrations internationales*, 24(2), 147-165.
- Martiniello, M. et Busetta, H. (2008). Les pratiques transnationales des immigrants chinois et marocains de Belgique. *Revue européenne des migrations internationales*, 24(2), 45-66.
- Kaya, B. et Baglioni, S. (2008). Le transnationalisme en action : le cas des Turcs en Suisse. *Revue européenne des migrations internationales*, 24(2), 167-191.

regarder de programmes faisant référence aux Antilles en font partie. On pourrait se demander, si le rapport à la région d'origine connaît une rupture en moins de cinq ans passés sur le territoire hexagonal. Pour cela, les résultats des analyses réalisées à travers d'autres domaines dans les pages suivantes permettront d'émettre des déductions. Toutefois, au regard des chiffres du tableau ci-dessus, il est à noter que peu importe la durée de séjour considérée, la majorité des individus de chaque catégorie étudiée déclare se tenir informée de l'actualité de la Martinique.

Les personnes ayant grandi en France sont plus nombreuses à avoir déclaré ne pas suivre les informations relatives à la Martinique (43). Nous avons pu vérifier cette tendance lors des entretiens que nous avons menés, où deux individus que nous avons interrogés ont affirmé ne pas s'intéresser d'eux-mêmes à l'actualité propre à la Martinique, tel que l'illustrent ces propos :

- « *hum, je t'avouerais que pas vraiment. Parce que c'est vrai qu'ici on en entend pas énormément parler.* » (femme, pacsée, 18-30 ans, employée, ayant grandi en France).
- « *bizarrement non. Je ne regarde pas de journal... parce que j'aurais pu regarder sur Internet, mais j'ai une réponse, parce que sur Facebook, je reste quand même au courant des choses, puisque sur Facebook on a quand même l'actualité, donc je n'ai pas besoin d'aller regarder le journal télévisé.* » (femme, célibataire, 18-30 ans, étudiante, arrivée dans les années 2010)

Par ailleurs, il est à noter qu'un peu plus d'un quart des interviewés regardant les informations télévisées en rapport avec la Martinique sont des femmes. Deux d'entre elles ont migré avant les années 2000, deux durant les années 2000-2009 et la dernière dans les années 2010. Ce nouveau constat laisse à penser que cette pratique n'est pas l'apanage d'une catégorie singulière de migrants.

Pour l'ensemble des données obtenues par les différentes catégories présentes dans ce tableau, il s'agirait donc d'une pratique transnationale, puisqu'ils font usage de moyens de communication pour accéder aux informations de leur région d'origine.

Comme le montrent Aksoy et Robins dans leur étude sur les médias et les pratiques culturelles de la diaspora turque en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne, il existe des transformations culturelles générées par l'accès aux mass-médias (radio, télévision, journaux). C'est ainsi que les migrants ont la possibilité de « *regarder régulièrement la télévision turque et d'être ainsi en contact synchrone avec la vie quotidienne et les événements en Turquie* »⁵⁹⁶. Ainsi, Aksoy et Robins montrent que ces programmes TV permettent un contact direct avec la réalité turque et, par conséquent relève d'un éventuel conservatisme identitaire. De même, notre analyse tend à rejoindre cette idée qui veut que le public sondé souhaite conserver des caractéristiques identitaires à travers sa relation avec son territoire d'origine. En effet, les médias contribuent à « *conserver des particularismes et à renforcer la culture et l'identité d'origine* »⁵⁹⁷, car les TIC confèrent aux individus la possibilité de s'approprier des éléments culturels variés. D'autre part, elles permettent de continuer à s'identifier à une culture d'origine en étant sur un autre territoire. C'est ce que certains chercheurs, à l'image de Nina Glick Schiller, nomment le champ social transnational. Comme l'évoque Sylvie Mazzella, il s'agit de « *l'appartenance commune de personnes dispersées géographiquement, très mobiles, avec d'autres qui au contraire ne se sont jamais déplacées.* »⁵⁹⁸. Nous poursuivrons notre analyse à travers cette approche dans la partie consacrée aux caractéristiques identitaires des enquêtés.

7.2.2.2 Sujets marquants dans l'actualité

Afin d'approfondir davantage les réponses relatives à l'actualité martiniquaise, une autre question a été posée : « *En étant en France, quel sujet d'actualité (récent ou ancien) relatif à la Martinique vous a le plus marqué ?* »

À partir des réponses obtenues, nous avons établi une liste comportant les mots les plus répétés par les sondés. Nous tenons à préciser que cette question a été ajoutée en cours de diffusion du questionnaire et n'a donc pu enregistrer que 1086 participants sur l'effectif total de 1348 répondants.

⁵⁹⁶ Nedelcu, M. (2010). *Op. Cit.*

URL : <http://remi.revues.org/5122?lang=en#quotation>

⁵⁹⁷ Nedelcu, M. (2010). *Op. Cit.*

URL : <http://remi.revues.org/5122?lang=en#quotation>

⁵⁹⁸ Mazzella, S. (2014). Le lien social entre ici et là-bas. In S. Mazzella, *Sociologie des migrations*. Paris : PUF. p.69

Sujets d'actualité marquants	Nb. de cit.
Grèves	212
Mort, meurtres, décès, assassinat, disparition	182
Violences	79
Accidents	68
Jeunes	43
Route	36
Algues Sargasses	36
Ordination de Mgr Macaire	31

Tableau 16 : Sujets d'actualité les plus marquants en étant en France

Les sujets mentionnés par le public sondé s'étendent sur une période assez longue puisqu'il était possible d'évoquer aussi bien des événements passés que récents.

Toutefois, il semble que les répondants n'aient retenu que les « faits divers » de l'actualité martiniquaise : les nombreuses grèves à répétition sur l'île, la mort accidentelle de jeunes particulièrement sur les routes, les problèmes environnementaux, des faits exploités par la presse, mettant en avant les drames ou les problématiques sociales qui régissent, dans un sens, la société martiniquaise.

Dans le prolongement du visionnage de programmes faisant référence aux Antilles, cette liste de faits marquants démontre l'attachement de ces individus à ce qui se passe en Martinique. Comme le témoignage cette interviewée :

*« Si je ne travaille pas, généralement je regarde le journal Martinique, je fais Réunion, Martinique, Guyane. Je regarde les quatre. Non, mais **ça te rapproche vachement de là-bas**, parce que mine de rien, quand ma mère vient me raconter un truc, je dis, oui, mais j'ai vu ça au journal la dernière fois, elle me dit oui, effectivement ; et donc des fois, je suis les affaires de jour en jour, par exemple*

les élections, j'ai suivi les élections en Martinique grâce aux journaux que je regardais. » (femme, en couple, 31-45 ans, employée, arrivée dans les années 2000)

On peut souligner cette quête de rapprochement dans le suivi de l'actualité de la Martinique dans le prochain discours :

Oui je regarde pour voir un peu ce qui se passe au pays, je suis, mais je n'ai pas de préférence. C'est pour ne pas être trop en décalage. (femme, en couple, 46-55 ans, employée, arrivée avant les années 2000)

À présent, nous analyserons les supports privilégiés par les répondants pour suivre les informations relatives à la Martinique.

7.2.2.3 Principaux supports privilégiés

De plus, nous avons interrogé les enquêtés afin d'étudier les supports qu'ils privilégient pour accéder à l'actualité relative à la Martinique. Ainsi, nous leurs avons soumis une question fermée proposant trois choix de réponses imposées (« sur internet », « à la télévision » et « à la radio ») et une case « autre » laissant libre choix aux enquêtés :

Si oui, sur quels supports ?	Nb.cit.	Fréq.
Sur Internet	1140	84,5 %
À la télévision	481	35,7 %
À la radio	128	9,5 %
Sur les réseaux sociaux	24	1,8 %
Par téléphone (proches)	22	1,6 %
TOTAL OBS.	1226	

Tableau 17 : Supports pour accéder à l'actualité martiniquaise

Au regard des chiffres qui suivent, 84 % de ceux qui s'intéressent à la presse martiniquaise la suivent sur Internet. La télévision se positionne en deuxième position avec un taux de 35,7 %, suivi par la radio avec 9,5 % de réponses. Les individus ayant coché la case « autre » sont 1,8 % à suivre l'actualité relative à la Martinique sur les réseaux sociaux, et 1,6 % à déclarer recevoir les informations par le biais des appels téléphoniques passés à leurs proches résidant en Martinique. Internet apparaît comme un support multivarié, permettant un large éventail d'usages, comme nous le soulignons depuis l'entame de notre analyse.

Il est important de préciser que quelques-uns ont affirmé regarder ces informations en *replay* à la télévision. Ainsi, une vision plus large invite à consommer les programmes télévisés autrement (émission à la demande, plus souvent sur un écran d'ordinateur ou un téléphone mobile par exemple). En ce qui concerne ceux ayant choisi de répondre « à la radio », une dizaine d'entre eux a précisé qu'il s'agit de la radio en ligne. Parmi ces réponses relatives à la radio, certains ont précisé être des auditeurs de la radio RCI (Radio Caraïbe Internationale) qui est une radio généraliste émettant ses ondes en Martinique.

Outre ces éléments, on peut toutefois s'interroger sur les usages qui gravitent autour de la radio.

7.2.3 La radio : un média désuet ?

Aujourd'hui, avec l'évolution technique, il existe diverses façons d'écouter la radio. Dans cette partie, nous étudierons la place occupée par la radio dans la vie des répondants, en mettant en avant le type de stations radio écoutées, pour ensuite déboucher sur les genres de musiques appréciés par l'ensemble de l'effectif.

7.2.3.1 Fréquence d'écoute de la radio

Le tableau ci-dessous met en avant la fréquence d'écoute de la radio en fonction de la période d'arrivée en France, afin d'évaluer si le rapport entretenu avec la radio par les enquêtés dépend de la durée de leur séjour :

Ecoutez-vous la radio? année d'arrivée en France	Rarement	souvent	jamais	très souvent	TOTAL
Ayant grandi en France	37,2% (92)	33,2% (82)	10,5% (26)	19,0% (47)	100% (247)
années 2000	39,2% (172)	32,8% (144)	16,6% (73)	11,4% (50)	100% (439)
années 2010	43,7% (215)	18,7% (92)	30,9% (152)	6,7% (33)	100% (492)
années 60	50,0% (2)	50,0% (2)	0,0% (0)	0,0% (0)	100% (4)
années 70	20,0% (6)	46,7% (14)	3,3% (1)	30,0% (9)	100% (30)
années 80	37,8% (14)	29,7% (11)	10,8% (4)	21,6% (8)	100% (37)
années 90	37,4% (37)	32,3% (32)	9,1% (9)	21,2% (21)	100% (99)
TOTAL	39,9% (538)	28,0% (377)	19,7% (265)	12,5% (168)	100% (1348)

Tableau 18 : Tri croisé/écoute de la radio selon la durée de séjour

Les totaux obtenus montrent que le public sondé est plutôt partagé, car aucune réponse n'obtient la majorité au-delà de 50 %. Au contraire, ils sont 39,9 % à écouter rarement la radio ce qui correspond au taux le plus élevé dans le tableau. Par ailleurs, ils sont peu nombreux à avoir un contact quotidien avec la radio. On constate que seuls 12,5 % déclarent l'écouter « très souvent ». En outre, nous relevons que les personnes ayant grandi en France sont plus nombreuses à affirmer écouter « très souvent » la radio, soit 47 personnes sur les 168 à avoir choisi cette réponse. Enfin, 19,7 % du public sondé a indiqué que la radio ne faisait pas partie de leur quotidien, puisqu'ils ont prétendu ne jamais l'écouter, ce qui converge avec les données recueillies sur l'effectif des équipements analysés en amont.

Pronovost invite à considérer la radio à la fois comme un média musical et identitaire⁵⁹⁹. En effet, la radio prend la forme d'un espace d'identification, à travers notamment le genre de musiques et d'émissions écoutées, en participant au sentiment d'appartenance à un groupe ou à une sous-culture particulière.

D'autre part, ces résultats rendent compte du fait que l'écoute de la radio ne varie pas selon que les enquêtés aient vécu l'expérience de la migration puisque ceux qui ont grandi en France penchent également vers le choix d'une écoute plus occasionnelle.

À l'issue d'autres tri-croisés effectués (selon l'âge et selon le sexe), les résultats confirment que la fréquence d'écoute consacrée à la radio ne dépend que de l'appréciation générale de ce média. Néanmoins, nous concevons que l'estimation de ses propres pratiques est un exercice assez complexe, car certains peuvent avoir oublié de comptabiliser le temps d'écoute de la radio sur Internet ou sur leur téléphone portable.

⁵⁹⁹ Pronovost, G. (2003). *Op. Cit.* p.320

tropicale, diffusée 24/24 à Paris et en région parisienne, proposant aux auditeurs de la musique variée, de « *l'information nationale, internationale et ultramarine* ». ⁶⁰²

On observe que les radios *Skyrock* et *NRJ* sont de tailles similaires dans ce nuage. En effet, elles ont recueilli un nombre de citations assez proche, soit respectivement 126 et 118 citations.

Après avoir présenté les radios qu'ont citées les répondants, il est intéressant de relever qu'elle est la participation de chaque tranche d'âge dans le choix de chacune de ces radios :

Radios le plus écoutées Votre tranche d'âge	Tropi-ques Fm	Nrj	Sky-rock	Trace	Espa-ce	rmc	Géné-ration	La-tina	Rtl	Rfi
18-30 ans	21,2%	11,6%	10,8%	8,9%	3,4%	2,4%	4,4%	2,0%	2,1%	1,9%
31-45 ans	30,4%	5,9%	5,3%	1,1%	7,2%	10,4%	3,5%	7,7%	3,5%	2,1%
46-60 ans	19,8%	4,2%	4,2%	0,0%	11,5%	5,2%	0,0%	2,1%	9,4%	10,4%
61 ans et plus	28,6%	7,1%	7,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	7,1%	0,0%	28,6%
TOTAL	23,7%	8,8%	8,8%	5,0%	4,8%	4,8%	3,8%	3,6%	3,0%	2,8%

Tableau 19 : Tri croisé entre les radios les plus écoutées et l'âge

Pour commencer, nous avons indiqué que *Tropiques FM* détenait la première place en termes d'écoute.

À travers ce tableau statistique, représentant un tri-croisé entre les radios les plus écoutées (variable 1) et l'âge (variable 2), il en ressort que ceux ayant cité le plus grand nombre de fois la radio Tropiques FM sont les auditeurs âgés entre 31 et 45 ans. La radio Espace FM, écoutée par seulement 5 % des auditeurs de cette étude, intéressent davantage les

⁶⁰² L'information nationale équivaut à l'information du territoire hexagonal, l'information internationale aux événements à l'échelle mondiale, et l'information ultramarine renvoie à l'information propre aux territoires français d'outre-mer.

personnes âgées entre 46 et 60 ans. Les deux radios précitées sont deux radios locales implantées notamment en Ile-de-France. Espace FM, diffuse de la musique francophone, caribéenne et relative aux DOM-TOM, et émet depuis 1982, ce qui fait d'elle l'une des radios les plus anciennes des DOM-TOM en France hexagonale. C'est sans doute une des raisons qui explique que le choix des individus de 46-60 ans se tourne vers elle. Par ailleurs, ils sont tout de même 19,8 % à avoir cité Tropiques FM.

En transposant le tableau précédent, nous obtenons un tri-croisé entre la tranche d'âge (variable 1) et les radios le plus écoutées (variable 2). Cela permet de mieux décrire quelles radios ont été le plus citées en fonction de la tranche d'âge dans laquelle se classent les auditeurs de l'enquête :

Votre tranche d'âge radios le plus écoutées	18-30 ans	31-45 ans	46- 60 ans	51 et plus	TOTAL
aucune	74,5%	19,9%	5,0%	0,6%	100%
tropiques fm	56,8%	35,9%	6,0%	1,3%	100%
nrj	79,4%	17,5%	3,2%	0,0%	100%
skyrock	78,8%	16,9%	3,4%	0,8%	100%
trace	95,1%	4,9%	0,0%	0,0%	100%
espace fm	44,1%	39,7%	16,2%	0,0%	100%
rmc	30,0%	61,7%	8,3%	0,0%	100%
génération	74,5%	25,5%	0,0%	0,0%	100%
latina	36,2%	57,4%	4,3%	2,1%	100%
rtl	45,0%	32,5%	22,5%	0,0%	100%
rfi	42,1%	21,1%	26,3%	10,5%	100%
europa1	44,1%	38,2%	14,7%	2,9%	100%
rci	50,0%	32,4%	17,6%	0,0%	100%
lbs	93,8%	6,3%	0,0%	0,0%	100%
ado	64,0%	32,0%	4,0%	0,0%	100%
nova	41,7%	45,8%	8,3%	4,2%	100%
martinique1	68,2%	13,6%	13,6%	4,5%	100%
chérie	47,4%	31,6%	21,1%	0,0%	100%
rire et chanson	31,6%	47,4%	21,1%	0,0%	100%
france info	5,9%	64,7%	23,5%	5,9%	100%
fun radio	58,8%	23,5%	11,8%	5,9%	100%
autres	56,6%	32,8%	9,4%	1,1%	100%
TOTAL	64,0%	27,8%	7,1%	1,0%	100%

Tableau 20 : Tri croisé entre la tranche d'âge et les radios le plus écoutées

Il faut noter que la programmation répond souvent à une logique générationnelle, notamment en ce qui concerne les radios musicales, ce qui cause des écarts importants d'une tranche d'âge à une autre.

Si France info touche prioritairement les 31-45 ans et les 46-61 ans, les radios telles que NRJ, Skyrock et Trace se partagent plus de la moitié des auditeurs âgés entre 18 et 30 ans. On remarque également que les 46 ans et plus, sont les seuls auditeurs à n'avoir pas cité les radios telles que Trace FM, Génération et LSB (voir les cases entourées en vert).

Au regard des données, les radios qui diffusent de manière continue l'information sont plus écoutées par les auditeurs âgés. Par ailleurs, ces derniers sont moins nombreux à écouter des radios musicales.

En observant les résultats par tranche d'âge, il s'avère que les 18-30 ans écoutent majoritairement la radio *Trace* (95,1 %) ou encore *LSB* (93,8 %). Pour ce qui est des auditeurs âgés entre 31 et 45 ans, ils sont nombreux à prétendre écouté les radios *Latina* et *France info*, lesquelles recueillent respectivement 57,4 % et 64,7 %. Pour finir, 26,3 % des 46-60 ans ont cité *RFI* et 23,5 % d'entre eux ont également déclaré écouter de manière régulière *France info*.

L'analyse relative aux radios les plus écoutées nous conduit naturellement à aborder la question liée aux préférences musicales du public sondé.

7.2.3.3 Des goûts musicaux revendiqués

L'identité se construit également autour de la musique, élément présent au sein de la culture. Pour cela, les goûts musicaux des enquêtés ont été interrogés et ont permis de réaliser le nuage de mots suivant :



Graphique 5 : Nuage de mots des musiques écoutées

À travers cette représentation, le zouk, le *dancehall* et le reggae sont les trois types de musiques qui sont mis en relief, puisqu'ils ont été cités le plus grand nombre de fois par les enquêtés, soit respectivement 742, 536 et 461 citations.

⁶⁰³ Zobda-Zebina, M. (2008). Dancehall aux Antilles, rap en France hexagonale. Ou la quête d'un idéal républicain de citoyenneté. *Volume !*, 6(1-2), 47-59.

⁶⁰⁴ Le *zouk* est le courant musical le plus récent dans l'Hexagone, car il date des années 1980. On distingue d'autres courants musicaux plus traditionnels qui enrichissent ce répertoire : le *chouval bwa* qui est un genre musical martiniquais issu de la campagne martiniquaise à base de percussions, flûte de bambou, accordéon et kazoo. Le *bèlè* (bel-air), à la fois une musique et une danse, est un héritage des ancêtres vivant aux abords des plantations martiniquaises. Dernier, mais pas des moindres, le *Kompa*, un style musical hérité des vagues de migrations haïtiennes en Martinique.

la plupart d'entre eux. En effet, la musique *dancehall* tire son origine du reggae jamaïcain. Le zouk quant à lui, étudié par Jocelyne Guilbault ⁶⁰⁵est né d'un mouvement regroupant des musiciens antillais pour construire, dans le contexte de la mondialisation, une musique en lien avec l'appartenance antillaise. En effet, elle démontre comment, en faisant des choix d'instruments, d'harmonisation, de rythme et de structures musicales, les musiciens antillais ont pu associer le zouk à un ensemble d'influences locales, régionales, voire internationales comme la biguine, le *gwo ka*⁶⁰⁶, la salsa ou encore le jazz.

Ces préférences musicales et les pratiques sociales évoquées précédemment font l'objet de la multiplicité des identités que nous pouvons mettre en corrélation avec les résultats de travaux portant sur les populations migrantes en provenance des Antilles en Île-de-France⁶⁰⁷.

⁶⁰⁵ Guilbault, J. (1994). Créolité and the New Cultural Politics of Difference in Popular Music of the French West Indies. *Black Music Research Journal*, 161-178.

⁶⁰⁶ Type de danse à tambour aux Antilles.

⁶⁰⁷ Les travaux tels que : Zobda-Zebina, M. (2008). Dancehall aux Antilles, rap en France hexagonale. Ou la quête d'un idéal républicain de citoyenneté. *Volume !*, 6(1-2), 47-59.

URL : <http://volume.revues.org/205>

Conclusion du chapitre VII

En définitive, nous avons restitué des résultats sectoriels de la présente enquête dans le domaine des loisirs tels que les sorties culturelles ou les activités en intérieur, des équipements multimédias, comme la télévision et la radio, en tentant d'apporter des éléments de réponses à notre première hypothèse de recherche.

Cette dernière supposait qu'il y aurait des différences entre les quatre catégories que nous avons établies au sein de notre échantillon, à savoir les individus ayant quitté la Martinique dans les années 1990, ceux qui ont migré durant les années 2000, et les nouveaux arrivants représentés par ceux qui ont migré après 2010 ; tous étant installés en France hexagonale jusqu'à la passation du questionnaire. La dernière catégorie représentant les Martiniquais ayant grandi en France.

En ce qui concerne l'intérêt suscité pour les programmes télévisés en rapport avec les Antilles, les répondants ont été nombreux à déclarer que la fréquence du visionnage de ces programmes se faisait « rarement » pour 665 d'entre eux, et « souvent » pour 514 d'entre eux.

À travers le suivi ou non de l'actualité martiniquaise, les données recueillies ont révélé que 90,7 % du public sondé a attesté s'y intéresser. Cette affirmation tend à nuancer nos propos sur la rupture du lien supposé, entre les migrants des années 2010 avec leur région d'origine, dont 47 % des individus ont attesté ne pas regarder des programmes télévisés en rapport avec les Antilles.

D'autre part, nous avons fait le constat que la radio n'occupe pas une aussi grande place que la télévision dans le quotidien du public sondé. En effet, ils sont 39,9 % à déclarer y avoir recours « rarement » et 19,7 % affirment ne « jamais » l'écouter. Toutefois, si l'on considère la liste des radios les plus citées, les chiffres laissent à penser que les enquêtés visent à garder un lien avec leur région d'origine par le biais des pratiques médiatiques que l'on peut qualifier de transnationales.

Au vu de l'analyse des résultats de ce chapitre, il en ressort que plus les individus sont avancés en âge, plus leurs pratiques médiatiques orientées vers la Martinique se font rares. Un constat notamment perceptible au niveau des programmes télévisés liés aux Antilles, à l'actualité martiniquaise et à l'écoute de la radio, où les personnes de 31 ans et plus, se démarquaient à travers les réponses données.

Comme l'a affirmé Olivier Donnat, la nature générationnelle constatée dans l'évolution des pratiques culturelle se confirme « *qu'il s'agisse de la progression de la culture de l'écran, de la baisse de la lecture de quotidiens ou de livres, à chaque fois les changements ont été initiés par une génération nouvelle, avant d'être poursuivis et amplifiés par les suivantes.* »⁶⁰⁸.

En définitive, au regard des diverses observations portées, nous invalidons cette première hypothèse. Nous concluons sur le constat mainte fois démontré tout au long de ce chapitre, où les quatre catégories établies adoptent des pratiques culturelles et médiatiques qui les relient entre elles. Comme l'affirme Souâd Touhami, en s'appuyant sur des travaux ayant porté sur le rapport entre les médias et l'ethnicité⁶⁰⁹, il ressort que les médias du pays d'accueil favorisent l'apprentissage des codes de la culture propre à celui-ci. Ces médias renforcent alors l'intériorisation des stéréotypes et le sentiment d'exclusion, que nous développerons dans les lignes suivantes. En revanche, « *les médias communautaires, qui sont produits dans le pays d'accueil, concilient deux aspects : la familiarisation aux normes et modes de vie du pays d'accueil et l'affirmation de l'identité ethnique du groupe concerné* »⁶¹⁰. Nous avons remarqué que les interrogés accordent une grande importance aux programmes susceptibles de les informer à la fois sur leur pays d'origine et le pays d'accueil.

Précédemment, nous avons évoqué l'idée que les quatre catégories comparées ne se distinguent pas entre elles, mais qu'au contraire, elles font montre de pratiques culturelles similaires, indépendamment de la durée de leur séjour en France hexagonale. Comme le rappelle Pronovost, en se référant à Lazarsfeld, les pratiques culturelles procurent des valorisations identitaires, contribuant à créer les communautés⁶¹¹. Par ailleurs, la consommation collective des produits culturels crée des communautés « *imaginées* »⁶¹² s'opposant à d'autres.

⁶⁰⁸ Donnat, O. et Lévy, F. (2007). Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques. *Culture prospective*, (3), p.1

⁶⁰⁹ Touhami, S. (2015). L'impact des médias sur la construction identitaire de la population marocaine vivant en France. *Revue de Recherches Francophones en Sciences de l'Information et de la Communication*.

URL : <http://www.refsicom.org/index.php?id=130>.

⁶¹⁰ Touhami, S. (2015). *Ibid*.

⁶¹¹ Pronovost, G. (2003). *Op. Cit.* p.239

⁶¹² Anderson, B. (1996). *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris : La Découverte.

Dans la partie suivante seront analysées d'autres similarités partagées par le public étudié, à savoir l'existence de caractéristiques identitaires communes.

Chapitre VIII : Identités et identification à l'épreuve de la mobilité

Dans ce chapitre, nous analyserons les caractéristiques identitaires de notre échantillon, à la lumière des données de terrain. Pour rappel, notre seconde hypothèse posait que **les pratiques culturelles et les caractéristiques identitaires des acteurs étudiés permettraient de relever l'existence d'une identité collective partagée**. Aussi, à travers les analyses qui suivront nous tenterons de dégager des caractéristiques communes reliant les Martiniquais présents en France, en dépit des expériences et du vécu de chaque acteur de l'enquête.

Les variables telles que la langue, la représentation de soi, ainsi que les opinions et la perception des enquêtés sur leur propre identité, feront l'objet de diverses analyses qui valideront ou réfuteront l'idée suggérée par notre deuxième hypothèse.

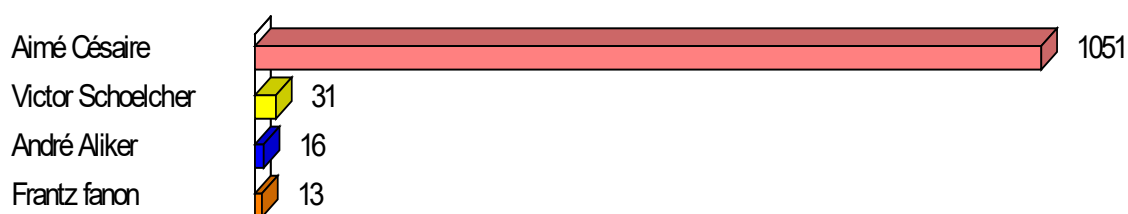
Par ailleurs, nous mènerons une réflexion sur les éléments qui pourraient confirmer que le public sondé a les traits d'une communauté ayant des caractéristiques communes, partageant des pratiques et des valeurs similaires, ou encore ayant des expériences semblables. Ces éléments qui se construisent et circulent permettront d'étudier comment des acteurs déterritorialisés participent, à travers leurs pratiques transnationales, à la définition de leur identité.

8.1 Perception d'une identité martiniquaise

Comme nous l'avons évoqué, les travaux d'Anne-Marie Thiesse ont porté sur la construction de la nation. À partir de la liste des éléments symboliques et matériels que présente une nation (une histoire, une série de héros, une langue, un folklore, des spécialités culinaires, etc.)⁶¹³, nous analyserons ce qui fait que le public sondé partage une identité nationale.

8.1.1 La figure du héros national

L'une des questions de l'enquête portait sur le personnage ayant marqué l'histoire de la Martinique selon les sondés. Afin de rendre visibles les réponses fournies par les enquêtés, nous avons conçu le graphique suivant :



Graphique 6 : Personnalité marquante de l'histoire de la Martinique

Au regard des chiffres ci-dessus, Aimé Césaire a été la principale réponse fournie par la majeure partie des répondants. Les raisons les plus souvent évoquées renvoient à son rôle politique dans la Départementalisation, mais aussi à la figure littéraire qu'il incarnait. C'est ainsi que son « *Cahier d'un retour au pays natal* » apparaît maintes fois dans le discours des répondants. Par ailleurs, certains d'entre eux ont affirmé qu'il s'agit d'un choix dicté : « *son nom est partout en Martinique* », « *réponse par bourrage de crâne* », « *car il est très connu* ».

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre II, sous ses mandats de maire de Fort-de-France (1945-2001), Aimé Césaire a fait assainir et réhabiliter cette ville. Il a notamment fait bâtir des écoles, des cantines, des crèches, des dispensaires, des hôpitaux ou encore des

⁶¹³ Thiesse, A. M (1999). *Op. Cit.* p.14.

maternités. Il s'engagea auprès des habitants des quartiers populaires de la ville, comme en témoigne notamment le roman *Texaco* de Patrick Chamoiseau⁶¹⁴.

Il fut également député apparenté communiste à l'Assemblée nationale constituante en 1945. Rappelons que pour Aimé Césaire, l'assimilation des quatre « vieilles colonies » de la France au système législatif en vigueur dans l'Hexagone avait pour objectif d'établir l'égalité entre les peuples d'outre-mer et celui de la métropole, et ainsi améliorer les conditions de vie de la population.

Ainsi, le public sondé s'identifie collectivement à un individu ou un groupe d'individus appartenant à leur communauté, et qui aux yeux d'une grande majorité a un mérite particulier. Cet individu ou ce groupe d'individus acquièrent alors la fonction de héros nationaux dotés d'une puissance symbolique et de la capacité de rassembler, d'unir les membres de la communauté, à l'image d'Aimé Césaire. Et cet homme le confirme dans son discours, en guise de réponse à la question sur la personnalité qui aurait marqué l'histoire de la Martinique :

« Moi c'est Césaire, Aimé Césaire. Et voilà, ce n'est pas que c'est mon mentor, c'est une personne qui a su s'enrichir de toutes les cultures, qui a su s'enrichir, et se faire sa propre idée. Et ça je pense qu'il a eu son idée, sa négritude, ses idées. [...] Et c'est une personne qui a su marquer l'histoire, qui a su marquer l'histoire pour ça. Voilà, pour moi c'est ça, savoir avec peu de choses ramener des gens autour de toi, et te faire respecter. [...] Césaire avait une personnalité, mais ce n'était pas une grande personnalité, c'était un homme qui avait un savoir et qui a su transmettre son savoir. Parce que ce n'est pas une personne qui avait un oratoire, pour dire comme un président voilà je vais parler, je me fais écouter comme Barack Obama, je me fais écouter, tout le monde se tait, et tout le monde m'écoute. Mais il avait cette façon de parler, cette façon de dire les choses, les gens restaient là à écouter ce personnage ». (homme, marié, 31-45 ans, profession intellectuelle, arrivé avant les années 2000)

Prochainement, nous mettrons en avant les événements historiques de la Martinique selon les déclarations du public sondé.

⁶¹⁴ Chamoiseau, P. (1992). *Texaco*. Paris : Gallimard.

8.1.2 Mémoire et conscience historique

La conscience nationale se manifeste également dans la mobilisation d'une mémoire et d'une histoire afin de créer des symboles identitaires puissants pour représenter cette nation. Il est donc essentiel de s'interroger sur le rapport que les Martiniquais entretiennent avec l'histoire et la mémoire, en particulier celle de l'esclavage.

En Martinique, ou plus largement dans les Antilles françaises, la question de l'esclavage est importante, car elle à l'origine de la création des populations post-esclavagiste. Aux Antilles ou en France, l'esclavage est un référent mémoriel incontournable. En effet, des revendications mémorielles ont eu lieu, notamment la lutte pour la reconnaissance du 22 mai — date à laquelle les Martiniquais commémorent l'abolition de l'esclavage — en tant que lutte pour le droit à la mémoire. Il faut rappeler que le 22 mai n'est reconnu par l'État français comme jour férié et chômé que depuis 1983.

En effet, de nombreux travaux d'historiens traitent de cette question dans ses grandes lignes à l'image d'Armand Nicolas. Pour rappel, l'abolition constitue l'aboutissement d'un long processus de révoltes marqué par la résistance, auquel s'ajoute à la fin un mouvement humaniste de plus en plus influent. Ainsi, l'abolition dans les colonies anglaises voisines (Sainte-Lucie et Dominique) où la liberté fut effective en 1838⁶¹⁵, ne pouvait rester sans effet sur les esclaves martiniquais, dont un certain nombre marronnaient vers ces îles.

La fin de l'esclavage résulte ainsi, comme nous le rappelle Richard Burton :

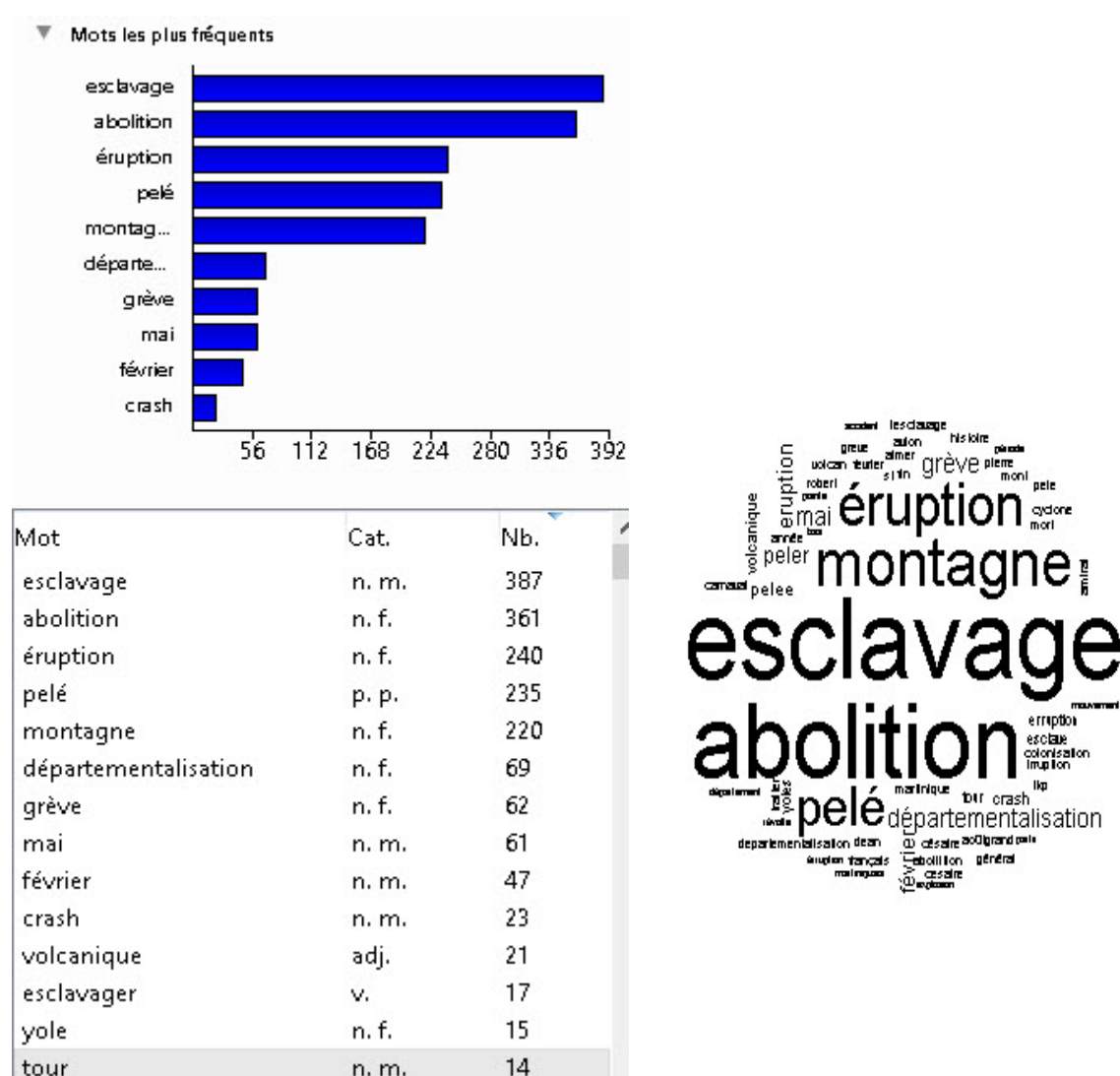
*« [...] D'un rapport dialectique entre le geste abolitionniste de la nouvelle République et le geste insurrectionnel des esclaves qui, sachant que la liberté 'allait venir', se sont saisis de leur propre histoire et, au lieu de la subir, s'en sont fait les protagonistes ».*⁶¹⁶

D'autre part, les événements de 1848 ont une importance considérable dans les réflexions et les revendications liées à la question nationale martiniquaise. Dans le but de sonder les individus sur les faits historiques relatifs à la Martinique, nous leur avons demandé quel était pour eux le principal événement ayant marqué l'histoire de l'île.

⁶¹⁵ L'acte d'émancipation fut voté en 1833.

⁶¹⁶ Burton, R. (1994). *La famille coloniale : la Martinique et la mère patrie, 1789-1992*. Paris : L'Harmattan. p.58.

Le recouplement des différentes réponses aboutit au nuage de mot suivant :



Graphique 7 : Nuage de mots relatif aux événements marquants dans l'histoire de la Martinique chez les sondés

À la lecture de cette schématisation, nous remarquons la présence de deux types d'événements, à savoir des événements commémoratifs et d'autres liés à des conflits.

Dans un premier temps, notons que l'événement historique le plus marquant pour la majorité des répondants se trouve être l'abolition de l'esclavage. Notons que l'esclavage a obtenu le plus grand nombre de citations (387). Il s'agit d'un événement commémoratif, célébré tous les ans, à la date du 22 mai en Martinique.

En France, c'est la date du 10 mai qui marque la Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage, jour national (non férié), suite à l'adoption par le Parlement, le 10 mai 2001,

de la loi Taubira reconnaissant la traite négrière transatlantique et l'esclavage comme crime contre l'humanité⁶¹⁷. Par ailleurs, l'instauration de cette journée commémorative comme jour férié en France favoriserait une meilleure prise de conscience de cette mémoire par les Français dans leur ensemble, et renforcerait le sentiment d'une véritable prise en compte de l'histoire des populations des DOM-TOM issues de l'esclavage. Car, en effet, la notion d'identité martiniquaise semble être associée à la commémoration d'une histoire collective de l'esclavage.

Dans un second temps, nous pouvons voir que le deuxième évènement le plus cité correspond à celui de la catastrophe de l'éruption de la montagne Pelée (240) en 1902. D'autres évènements présents gravitent autour de ce nuage, tels que les grèves ou encore la départementalisation. Nous avons également récolté le témoignage de Martiniquais sur la question. Dans la majorité de nos entretiens, les individus interrogés ont dû réfléchir quelques secondes avant de pouvoir s'exprimer, à l'image de cette femme :

« Qu'est-ce qui a bien pu marquer l'histoire de la Martinique ?... Quand les gens te parlent de la Martinique, qu'est-ce qu'ils te disent ?... Moi ce qui me... moi ce qui me... quand on me parle de la Martinique, et puis je me dis... voilà, je ne sais pas. Là, dans l'immédiat je dirais l'éruption de la montagne Pelée parce que c'est ce qui a plus marqué la Martinique. Là... maintenant, je ne sais pas, la mort d'Aimé Césaire également, qui est quand même un gros événement, parce que c'était quand même un grand homme de la Martinique ». (femme, 31-45 ans, arrivée dans les années 2000-2009)

Autre exemple, avec cet homme, qui, après plusieurs hésitations, atteste:

« Le plus grand événement ayant marqué l'histoire de la Martinique... (hésitation). Bonne question. Euh (hésitation), qu'est-ce qui m'a marqué réellement ? Je n'en ai aucune idée. (rires). Il y a des histoires, mais des histoires (hésitation). Les choses qui m'ont marqué en Martinique, je ne sais pas si ce sont vraiment des histoires, comme les grosses grèves qu'on a eues, et pour moi ça m'a marqué énormément, je ne considère pas ça comme étant des histoires, parce que ça m'est arrivé de venir là-bas, d'être coincé, de ne pas avoir de la bouffe, de ne pas avoir d'essence (rires). Moi si on cherche des choses qui ont marqué énormément l'histoire, moi c'est quelque chose qui m'a énormément marqué, c'est le manque de savoir-faire pour une grève. Ce qu'ils oublient là-bas,

⁶¹⁷ Loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.

c'est que, on vit du tourisme, et ils ne se rendent pas compte qu'en faisant des mouvements comme ça, je ne suis pas contre les mouvements, mais il faut savoir comment les faire. Beaucoup de gens me disent qu'elles ne reviendront plus en Martinique en Martinique, parce que les personnes ne sont pas sympathiques, parce que c'est vrai que durant la grève, j'ai vu des gens pas sympathiques du tout. J'étais parti avec des amis métropolitains, et il y avait certains qui les regardaient bizarrement. J'étais mal, mais heureusement que j'étais avec eux. Ça m'avait choqué, en période de grève il y a certaines personnes qui peuvent être très, très, très racistes, très agressives. Alors que ces personnes venaient tout naturellement, sans esprit conquérant, et ça m'avait choqué. Si on peut parler d'une histoire (hésitation). L'histoire, les histoires, après les grandes histoires, comme l'esclavage comme tout ça, oui je connais, je suis, j'ai suivi ; la reconnaissance de l'esclavage, de ce qui a pu se passer, mais aujourd'hui pour moi la Martinique, ce qui marque la Martinique, certes je ne suis pas là-bas depuis des années, mais ces mouvements là quand ils partent dans des trucs, c'est fait sans réfléchir. Il y a certains qui bloquent, ils bloquent, ils bloquent partout, ils bloquent tout le monde, et ça c'est compliqué, ça peut, ça porte préjudice à l'île, parce qu'il y a beaucoup de gens qui ne veulent plus venir. C'est dommage. » (homme, marié, 31-45 ans, cadre, arrivé avant les années 2000)

Dernier, mais non moindre, un autre épisode se distingue, il s'agit de l'époque connue sous l'appellation du « temps de *l'Amiral Robert* », laquelle fait référence à l'administration politique qu'a connue l'île pendant la Seconde Guerre mondiale, sous le régime de Vichy. L'île connaît durant cette période des difficultés d'approvisionnement qui la conduisent peu à peu vers une autosubsistance, en raison de la rupture des relations maritimes avec la France.

Nous pouvons conclure que les discours recueillis se construisent autour d'un sentiment de lutte prédominant dans l'histoire de la Martinique. Il en ressort une conscience martiniquaise, en ce sens où l'anthropologue Jorge Duany définit la nation, c'est-à-dire, une communauté translocale fondée sur la conscience collective d'une histoire, d'une langue et d'une culture commune ⁶¹⁸.

En conclusion, nous constatons que dans les nombreuses représentations recueillies, le récit « fondateur » ou marquant dans l'histoire de la Martinique repose sur de nombreuses luttes et des catastrophes.

⁶¹⁸ Duany, J. (2002). *Puerto Rican Nation on the Move : Identities on the Island and in the United States*. Chapel Hill/London : University of North Carolina Press. p.434

8.2 La langue créole comme lien communautaire

Le français et le créole sont les deux langues utilisées par les Martiniquais. Dans les lignes qui suivent, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'utilisation du créole dans le contexte migratoire.

8.2.1 La langue créole en migration : indicateur identitaire

La langue créole⁶¹⁹ apparaît dans le contexte de domination violente propre à l'esclavage dans les sociétés de plantations, « *par conséquent, sur un lien à l'Autre et au réel marqué par la violence* »⁶²⁰. En effet, le regroupement des esclaves ne s'effectuait pas en fonction des origines ethniques, ce qui fait qu'il y eut dès le départ un mélange de cultures. Marie-José Jolivet rappelle à quel point les esclaves se sont appropriés cette langue, « *l'ont détourné à leur usage et lui ont insufflé la dynamique d'une langue vivante.* »⁶²¹.

La langue peut être un facteur puissant de mobilisation nationale. Anne-Marie Thiesse rappelle que Herder ne cesse de mettre en avant l'idée que la langue est un moyen de connaître la culture et les valeurs d'une nation, et qu'elle est un élément fondamental dans la constitution de cette dernière⁶²². Pour Lévi-Strauss⁶²³, la langue constitue non seulement une condition de la culture, mais aussi une partie de celle-ci. Elle représente une partie de la culture dans la mesure où elle est liée à l'identité du groupe dont elle représente un trait identitaire. Par conséquent, nous porterons notre réflexion sur la langue créole, en l'approchant comme un des indicateurs de la conscience identitaire martiniquaise. Langue maternelle pour la majorité de la population martiniquaise, le créole est le vecteur d'une conscience collective. Ainsi, Jolivet conçoit qu'il existe « *différentes conceptions du*

⁶¹⁹ Le terme « créole » vient de l'espagnol *criollo*, qui vient lui-même de crioulo (en portugais), et répond à des sens variés : métis, nègre qui est né au Brésil, serviteur qui est dans une maison depuis son enfance, etc.

⁶²⁰ Affergan, F. (1983). *Op. Cit.* p.143

⁶²¹ Jolivet, M. J. (1990). Culture et bourgeoisie créoles : à partir des cas comparés de la Guyane et de la Martinique. *Ethnologie française*, 20(1), p.53

⁶²² Thiesse, A. M (1999). *La création des identités nationales*. Paris : Éditions du Seuil. p.38

⁶²³ Lévi-Strauss, C. (1958). *Anthropologie structurale*. Paris : Pion.

devenir du créole correspondant en fait aux différentes manières de vivre la situation départementale »⁶²⁴.

En reconnaissant que le créole est un bien culturel partagé, nous verrons une partie de son histoire en lien avec la culture de la Martinique, et nous poursuivrons l'analyse à travers la migration.

Dans le domaine politique, comme le soutient Ulrike Zander dans ses travaux de recherche, *les mouvements nationalistes sont la plupart du temps associés à des efforts considérables de valorisation et de promotion d'une langue particulière, dans l'objectif de l'ériger en langue nationale parlée et écrite par tous les membres de la nation.*⁶²⁵

Par opposition, le français était perçu comme la langue des gens cultivés, à l'instar d'une clé de voute permettant l'accès à la culture française voire à la réussite sociale.

Dans les années 1970, des linguistes ont commencé à porter leurs réflexions sur le créole. Ainsi, plusieurs courants de la recherche créolistique se sont développés à la fois : en Guadeloupe, en Martinique, tout comme en France hexagonale.

Comme évoqué dans le premier chapitre, de nombreux Antillais ont quitté leur île d'origine pour vivre en France. Aussi, **nous pouvons nous interroger sur la place du créole dans le quotidien des Martiniquais installés sur le territoire hexagonal ?**

L'arrivée sur un autre territoire suppose une perte de repères, puisque le migrant vit une rupture territoriale avec sa région d'origine. D'après les propos de Bruneau Michel, au cours de la migration, la langue fait partie des vecteurs de la mémoire communautaire⁶²⁶. En ce qui concerne la langue et son accent, ce dernier lui permet de « *garder dans la bouche le lieu de la langue qui est un lieu géographique, culturel, historique .* »⁶²⁷

De fait, la langue ou encore l'accent régional peut apparaître comme une angoisse, mais elle peut aussi résoudre des angoisses, car certains individus ont mentionné le bien que

⁶²⁴ Jolivet, M. J. (1990). *Op. Cit.* p.49

⁶²⁵ Zander, U. (2010). *Conscience nationale et identité en Martinique* (Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie). École des hautes études en sciences sociales.

⁶²⁶ Bruneau, M. (2007). Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora. *L'Espace géographique*, 35(4), p.332.

⁶²⁷ Masson, C. (2014). L'accent, une langue qui résiste. *Cliniques méditerranéennes*, (2), p.88

procure le fait de pouvoir échanger en créole. Dans les diverses questions en rapport avec la Martinique, nous avons interrogé les enquêtés sur la place du créole dans leur quotidien. Les chiffres qui suivent donnent un aperçu de la fréquence d'usage de cette langue par l'ensemble du public sondé :

Vous arrive t-il de parler créole ?	Nb. cit.	Fréq.
jamais	60	4,5%
rarement	260	19,3%
souvent	457	33,9%
très souvent	571	42,4%
TOTAL OBS.	1348	100%

Tableau 21 : Usage du créole

Au regard des réponses recueillies, les personnes interrogées déclarent à plus de 42 % parler « très souvent » le créole et 33,9 % d'entre elles affirment le parler « souvent ». Ainsi, on remarque qu'un peu plus de 1000 répondants affirment que la langue créole fait partie de leur quotidien. À l'inverse, un peu moins de 5 % attestent ne jamais l'utiliser.

En outre, nous avons étudié les situations et les espaces dans lesquels ces individus utilisent la langue créole, par l'intermédiaire d'une question ouverte : « A quelle occasion parlez-vous le créole ? »

Nous avons procédé à une analyse lexicale du verbatim obtenu en réponse à cette question, en établissant trois catégories : le lieu, la fréquence, ainsi que les locuteurs et interlocuteurs en présence dans la situation décrite par les répondants. La pragmatique permet de définir la relation qui existe entre la langue, le discours et la réalité du monde. Le contexte d'énonciation donne donc un sens au discours. Ainsi, parmi les nombreux propos recueillis, parler créole est lié à une temporalité, mais se rattache aussi à l'espace.

Suite aux réponses émises à la question relative à la langue créole, nous nous sommes intéressée aux tendances y figurant de manière répétitive, à travers le dénombrement des mots suivants :

Mot	Cat.	Nb.
ami	n.	434
famille	n. f.	355
entre amis	adv.	148
Antillais	adj.	142
Antillais	n.	88
être	v.	71
téléphone	n. m.	71
collègue	n. m. f.	67
travail	n. m.	40
comprendre	v.	39
parler	v.	34
temps	n. m.	34
occasion	n. f.	33
jour	n. m.	31
enfant	n. m. f.	29
énervé	v.	29
colère	n. f.	27
compatriote	n. m. f.	25
Martiniquais	adj.	25

Figure 8 : Capture d'écran des mots employés autour de l'usage du créole

Il est à noter que la catégorie la plus citée concerne celle des interlocuteurs évoqués par les enquêtés lors de leurs échanges en créole. En effet, nous relevons que les mots les plus fréquemment employés sont : « *amis* », « *famille* », « *Antillais* », « *collègues* », « *compatriotes* », « *Martiniquais* ».

En outre, on relève 179 citations renvoyant au temps, correspondant plus précisément aux moments où la langue est pratiquée. À travers ces citations, les mots et expressions les plus cités et faisant référence à une dimension spatio-temporelle sont : « *téléphone* » (71 fois), « *travail* » (40 fois), « *tout le temps* » (34 fois), ou encore « *maison* » (25 fois).

Ainsi, nous relevons que le terme « *ami* » enregistre le plus grand nombre de citations soit 434, suivi par le mot « *famille* » cité 355 fois. Cela montre le rôle important que tiennent les relations familiales dans la vie du public sondé.

En somme, nous remarquons que la langue créole est non seulement véhiculée en face-à-face, mais aussi par le biais de moyens techniques, tels que le téléphone ou les réseaux sociaux, à l'image de cette enquêtée qui déclare :

« *je n'ai jamais autant écrit en créole sur les réseaux sociaux. Les trois quarts de mes publications sont désormais en créole depuis que je vis en France.* » (femme, célibataire, 18-30 ans, étudiante, arrivée dans les années 2010)

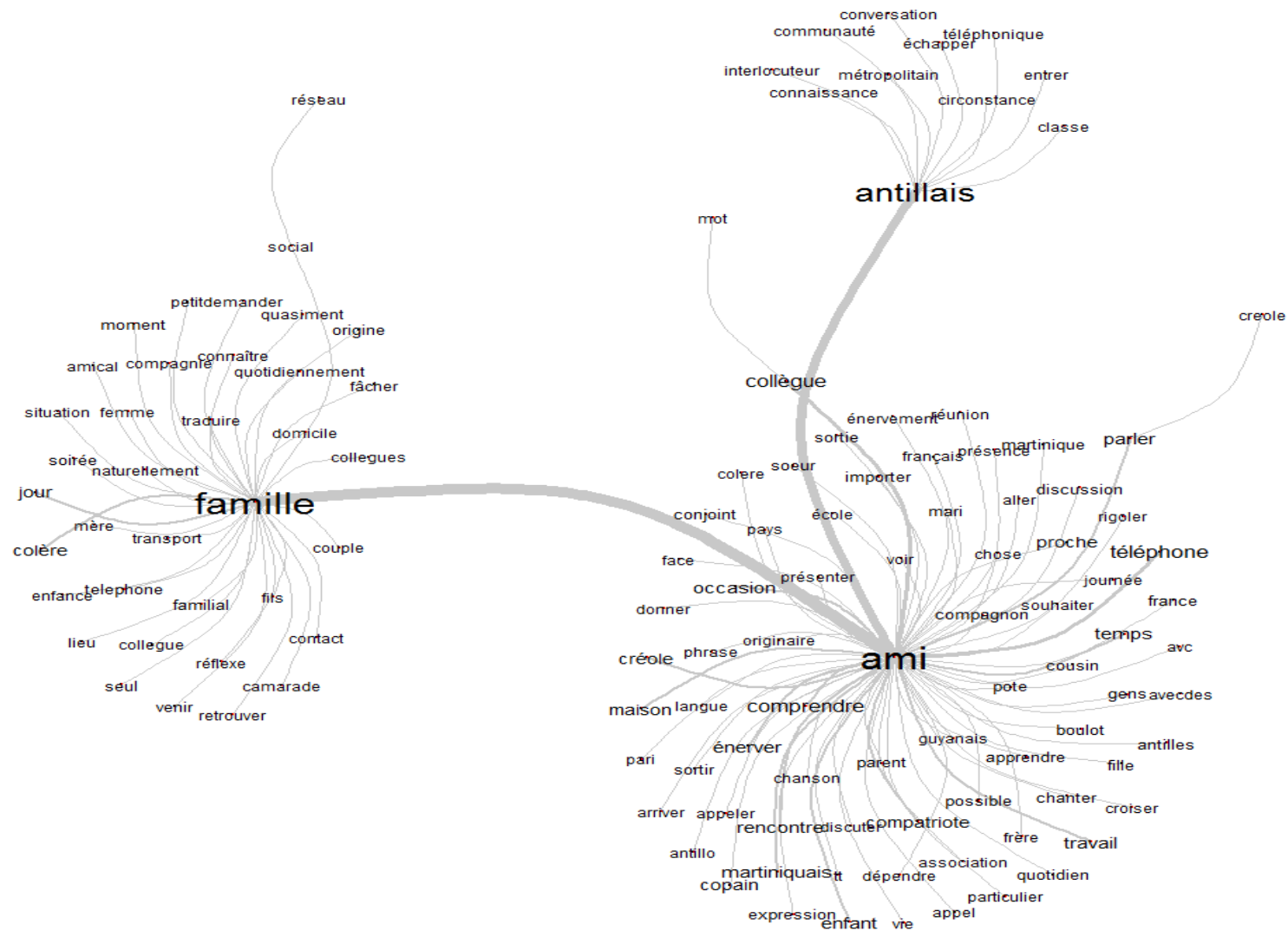
On remarque que les contextes de la pratique du créole varient, car certains prétendent en faire usage lors de moments de colère, mais aussi lors de moments plus joyeux. En effet, parmi les termes les plus associés au créole, certains détiennent une connotation négative, à l'image des mots « *énervé* », « *colère* », « *insulter* », « *fâcher* ».

Pour revenir à la liste des termes les plus cités en rapport avec le créole, nous remarquons que le terme « *antillais* », tantôt employé en tant que nom ou comme adjectif est davantage utilisé que le mot « *martiniquais* ». En effet, ils apparaissent respectivement 230 et 25 fois. On remarque également que le terme « *compatriote* » est présent autant de fois que celui de « *martiniquais* ».

Il semble que la langue soit le lien qui renforce les relations interpersonnelles en France, mais aussi avec leurs proches restés en Martinique. Ainsi, à travers cette analyse lexicométrique, nous remarquons que l'identité culturelle s'exprime par une certaine conscience d'appartenir à un groupe ayant au moins une langue en commun. Les mots autour desquels se sont construits les discours des répondants en ce qui concerne la question du créole ne sont autres que les « *amis* », la « *famille* » et les « *Antillais* ».

8.2.2 Contexte d'utilisation du créole

Nous poursuivrons notre analyse à travers le nuage de mots suivant obtenu à partir du logiciel Iramuteq, en partant des déclarations des répondants sur la question de l'usage de la langue créole. On observe que les termes qui ont un lien avec « *antillais* » semblent à la fois s'opposer, mais aussi se regrouper. Par exemple, le mot « *antillais* » associé à la « *communauté* », donne l'impression que les sondés s'identifient à la communauté antillaise.



Graphique 8 : Contexte d'utilisation du créole

En poursuivant l'analyse de la représentation ci-dessus, les similitudes associées aux mots, « *famille* » et « *ami* » se répètent autour de ces deux termes. Comme nous pouvons le voir, les enquêtés ont souvent déclaré parler le créole en famille, entre amis et sur leur lieu de travail avec des collègues, ce qui fait que l'association « *en famille* » et « *collègues* » apparaît parmi les similitudes des deux termes ayant obtenu le plus de citations.

Au-delà de sa dimension orale, certains des répondants ont signalé écrire le créole notamment dans leurs conversations et publications sur les réseaux sociaux. De plus, le caractère « *naturel* » de l'acte de communiquer en créole a été relevé à travers des expressions similaires telles que : « *ça m'échappe constamment* », « *sans vraiment m'en rendre compte* » ou « *c'est presque instinctif* ». Au regard de ces répliques, il semble que faire usage de sa langue maternelle renferme une dimension inconsciente, voir spontanée chez les enquêtés.

D'autre part, l'opposition qui est faite concerne le « *métropolitain* », qui d'après les différents discours obtenus, ne serait pas un « *compatriote* », mais serait plutôt perçu comme « *l'autre* », autrement dit comme étant étranger à cette communauté supposée. L'emploi du terme « *métropolitain* » correspond, dans le langage des enquêtés, au Français, de type caucasien, qui vit et a grandi en France hexagonale. Il s'agit donc de ceux qui vivent dans la partie européenne de la France, ce qui exclut les départements d'outre-mer.

Nous pouvons émettre l'idée que la langue créole tient un rôle central dans la structuration identitaire des personnes interrogées et qu'elle permet d'entretenir les liens avec la famille restée en Martinique, ce qui permet l'ancrage de cette identité martiniquaise. Ainsi, les répondants déclarant qu'ils échangent régulièrement des nouvelles par téléphone avec les parents, les frères, sœurs et cousins, contribuant ainsi au dynamisme de la langue créole. D'autre part, la langue officielle, véhiculée par l'école, étant le français, c'est la famille qui a en grande partie assuré l'inculcation, la survie et l'évolution du créole (langue maternelle). De plus, le créole doit également sa pérennité au groupe de pairs, aux conversations entre Martiniquais ou Antillais « dans la rue », et même sur le lieu de travail (cité 40 fois).

Nous avons également pu relever des citations dans lesquelles le créole était utilisé comme un moyen pour se protéger ou encore se défendre face aux « autres », entendons par là, les personnes perçues comme étant étrangères et n'intégrant pas leur groupe. Nous avons

extrait plusieurs répliques⁶²⁸ en guise de réponse à la question « dans quelles situations parlez-vous créole ? » :

- « Avec des compatriotes pour que les personnes étrangères ne sachent pas de quoi on parle. » (femme, mariée, 31-45 ans, employée, ayant grandi en France)
- « Entre amis ou quand on ne veut pas se faire comprendre des autres » (homme, en couple, 18-30 ans, profession intermédiaire, arrivé dans les années 2000)
- « pour ne pas que les "blancs" comprennent » (femme, célibataire, 18-30 ans, étudiante, arrivée dans les années 2010)

Ces trois répliques décrivent les stratégies de l'usage du créole établies par ces individus. Nous pouvons déceler une certaine méfiance vis-à-vis de ceux (« personnes étrangères ») qu'ils considèrent comme ne parlant pas leur langue ou n'intégrant pas leur culture. **Cette prise de distance manifeste vis-à-vis de ce qui est « étranger » ne constitue-t-elle pas un frein à l'intégration ?**

En définitive, la langue détient une place importante dans les transmissions culturelles entre générations et dans la construction de l'identité. À la suite de Bruno Ollivier, nous considérons que la langue n'est pas qu'un simple moyen de communication, mais qu'elle sert également à se singulariser. En effet, « *tout groupe social l'utilise pour signifier qu'il est différent des autres* »⁶²⁹.

Pour poursuivre notre propos sur la question identitaire des Martiniquais, nous avons pu analyser quelques situations de communication à travers nos observations participantes, lors d'événements organisés par des Martiniquais⁶³⁰ à leur domicile, à l'aide du Modèle SPEAKING. Ainsi, nous avons réalisé, sous la forme d'un tableau, la présentation de ces situations vécues en présence, à travers l'observation participante :

⁶²⁸ Il s'agit de trois réponses relatives à la question de l'usage du créole. On dénombre près de 50 répliques contenant l'expression « pour ne pas se faire comprendre » ou des propos similaires.

⁶²⁹ Ollivier, B. (2007). *Op. Cit.* p.22

⁶³⁰ Il s'agit d'une liste non-exhaustive des diverses situations observées. Ces observations se sont déroulées au domicile de nos connaissances, mais également chez les proches de ces derniers (à l'occasion d'invitation interposée).

	Céline (45 ans)	Kévin (26 ans)	Huberte (50 ans)	Joshua (27 ans)	José (50 ans)
S	Domicile repas en soirée dans le salon	Domicile Repas entre amis Dans le salon	Domicile Noël (25 décembre) Dans le salon	Domicile Repas entre amis	Domicile Repas en famille Salon/Salle à manger
P	Son conjoint Son fils Deux cousines Un cousin et sa femme en vacances Une nièce et son ami	Des amis Martiniquais et un Guyanais et une Guadeloupéenne : 6 femmes, 10 hommes	Famille/amis : (Martiniquais/ Guadeloupéens) 7 femmes 7 hommes	Famille/amis 14 Martiniquais, une Guadeloupéenne , deux Français 6 femmes, 11 hommes	Famille et amis : 4 femmes, 7 hommes et 5 enfants
E	Fêter la fin des vacances Passer un moment convivial	Anniversaire	Repas de Noël	Rendez-vous durant les vacances d'été	Repas familial hebdomadaire
A	Les invités sont assis dans le salon et se font servir par l'hôte. Ils font connaissance, se demandent s'ils ont des contacts en commun en Martinique. Ils discutent et regardent le journal télévisé de la Martinique en <i>replay</i> . Repas servi : fricassée de moules accompagnée de riz, glace	Quelques-uns jouent aux jeux vidéo. (FIFA). D'autres sont assis ou dans la cuisine. Des anecdotes sont racontées sur des expériences en France et sur le passé en Martinique. Fond musical sur <i>YouTube</i> : nouveaux et anciens zouk, dancehall et compas sont écoutés sur ordinateur Repas : haricots rouges, riz, poulet	Assis en cercle dans le salon. Les hommes discutent et rigolent ensemble. Les femmes prennent des photos. Certains mangent Musique d'ambiance sur <i>YouTube</i> : clips de zouk majoritairement projetés sur la télévision. Repas : ignames, pâtés, pois d'angole, jambon de Noël	Quelques-uns sont debout, d'autres assis. Les invités occupent tout l'espace, intérieur comme extérieur. Trois d'entre eux sont chargés de la grillade, un petit groupe joue aux jeux vidéo. Plus tard, s'enchaînent des parties de belote. La musique : dancehall, zouk, rap Le repas servi : gratin de pâtes, poulets grillés, merguez	Anecdotes sur le passé en Martinique, Conversation au sujet d'amis ou de connaissances en commun restés en Martinique. Les hommes rigolent ensemble. Certains regardent la télévision (France Ô). Repas : salades variées, pommes de terre, cabri
K	Joyeux, révoltés en fonction des anecdotes racontées par	Tous joyeux, ambiance amicale	Ambiance festive	Les invités sont joyeux	Les invités sont contents

	chacun.				
I	Gestes, oralité	Oralité	Oralité	Oralité	Oralité
N	Certaines anecdotes sont racontées en créole par les Martiniquais en vacances. Les autres utilisent le français. Chacun respecte son tour de parole.	Le créole est utilisé par les hommes pour discuter entre eux.	Le français est utilisé en majorité, le créole par un des hommes pour raconter certaines anecdotes. Tous parlent en petits groupes.	Les hommes s'expriment majoritairement en créole, les femmes en français.	Presque toutes les conversations sont en créole. Les hommes parlent plus fort.
G	Conversations informelles	Conversations informelles	Conversations informelles	Conversations informelles	Conversations informelles

Tableau 23 : Analyse des situations de communication avec le modèle SPEAKING

Au regard de ce tableau, au sein duquel nous avons analysé les communications interpersonnelles auxquelles nous avons participé, de nombreuses similitudes apparaissent dans les différentes situations observées.

Premièrement, nous constatons que les individus chez qui nous avons mené ces observations, sans dévoiler notre masque, étaient entourés majoritairement d'autres Martiniquais ou dans certains cas, de Guadeloupéens ou de Guyanais. Dans ces quatre cas étudiés ci-dessus, les premiers thèmes abordés dans les échanges étaient similaires. En effet, les individus faisaient connaissance en cherchant à savoir si en Martinique ils ont des amis en commun avec les autres invités ⁶³¹.

Nous avons ainsi pu remarquer que sur trois des quatre situations étudiées, le service de boissons alcoolisées telles que du punch, de la liqueur ou différents rhums était proposé par les hôtes. De même, le menu des repas servit dans ces différents lieux, de nombreux mets étaient similaires à chaque situation (gâteau à l'ananas, riz accompagné de haricots rouges, légumes pays).

⁶³¹ Quelques exemples parmi les questions qui revenaient souvent : « Tu connais untel ? », « Tu as été à l'école avec untel ? »

De plus, le choix de la musique ou du programme télévisé qui était diffusé témoigne des caractéristiques identitaires révélées par les données recueillies à travers le questionnaire en ligne (zouk, compas, France Ô, par exemple).

Pour finir, l'usage de la langue créole était manifeste dans toutes les situations observées. Nous avons remarqué qu'en pratique, le créole était davantage utilisé par les hommes que par les femmes. Il a surtout été utilisé lors d'anecdotes racontées dans les cas ci-dessus, voire dans la majorité des échanges entre les hommes.

D'autre part, les chiffres du tableau suivant, obtenus suite au dépouillement du questionnaire, à travers un tri-croisé entre le sexe et l'usage du créole, le confirment également :

Vous arrive t-il de parler créole? Votre sexe	jamais	rare ment	souvent	très souvent	TOTAL
femme	5,6%	20,1%	34,5%	39,8%	100%
homme	2,3%	17,8%	32,8%	47,1%	100%
TOTAL	4,5%	19,3%	33,9%	42,4%	100%

Tableau 24 : Usage du créole : Comparatif homme/femme

En analysant les données, le comparatif homme/femme révèle que les hommes déclarent parler « très souvent » le créole et enregistrent un taux d'usage de la langue supérieur à celui des femmes, soit 47,1 % contre 39,8 %. En effet, comme l'évoque Stéphanie Condon en s'appuyant sur l'enquête *Étude de l'histoire familiale*⁶³² dans le système éducatif traditionnel, le créole est la langue la plus utilisée par les garçons et le français, la langue symbole de bonne éducation, par les filles⁶³³ ».

Cette même étude a permis d'analyser la transmission des langues vers les enfants selon la génération, le milieu social d'origine, le niveau de scolarisation, la forme familiale. Cependant, divers facteurs ont certainement agi en défaveur du maintien de la pratique du créole par un nombre important de migrants martiniquais en France : le français a pris une plus grande importance dans la vie quotidienne et ces migrants se sont trouvés éloignés des

⁶³² INSEE. (1999). Étude de l'histoire familiale.

⁶³³ Condon, S. (2004). Pratiques et transmission des créoles antillais dans la « troisième île ». *Espace populations sociétés*, (2), p.294

lieux de pratique du créole, la famille élargie, la rue, ou encore le groupe des pairs. D'autres causes telles que l'allongement de la durée de séjour dans l'Hexagone pourrait être à l'origine d'une perte de la transmission de la langue créole. Nous pourrions enrichir cette réflexion, en nous demandant si les Martiniquais transmettent le créole à leurs enfants et pour quelles raisons ?

Lors de nos entretiens, nous avons relevé quelques réponses à la question relative au créole, afin de savoir si les Martiniquais de l'Hexagone l'utilisent et s'ils le transmettent à leurs enfants. Nous obtenons les discours qui suivent :

*« Ah ! Ça dépend avec qui. C'est-à-dire que **si je suis dans ma communauté**, c'est-à-dire, **si je suis avec des Antillais**, et qu'il n'y a que des Antillais autour de moi, je parle. S'il y a une seule personne qui ne comprend pas la langue, j'éviterai. Pour pas discriminer, j'aime pas ça. Je parle créole à ma fille. Elle ne comprend pas tout, mais elle sait très bien que ce n'est pas gentil ce que je lui dis ». (femme, en couple, 31-45 ans, arrivée dans les années 2000-2009)*

*« Moi je sais, en fait, je sais parler créole, mais, je vais jamais le parler avec quelqu'un qui parle créole. **Moi je parle créole avec mes cousines qui sont comme moi, on a la même vision des choses, avec mes cousines avec qui j'ai grandi et qui sont ici elles aussi, qui parle créole comme moi je parle créole, c'est-à-dire sans l'accent, avec des fautes, enfin voilà.** Je sais que je peux parler créole, mais je n'ai pas l'accent et sans l'accent je trouve que c'est pas terrible. » (femme, en couple, 31-45 ans, employée, ayant grandi en France)*

Pour la première, la langue est surtout un moyen d'échanger avec les personnes de sa communauté. Dans son discours, on peut relever ce désir de transmission notamment dans l'éducation qu'elle donne à son enfant. Dans le second témoignage, l'interviewée évoque le fait qu'il existe plusieurs façons de parler créole, même si elle tend valoriser celui qui se parle avec l'accent martiniquais. Dans la suite de son témoignage, la seconde mentionne qu'elle voudrait elle aussi pouvoir le transmettre à ses enfants à l'image d'une autre interviewée affirmant :

*Oui, oui bien sûr, à mes amis, à mon entourage. Et moi, j'aimerais bien que **mes futurs enfants puissent parler le créole martiniquais, le créole guadeloupéen**, parce que mon conjoint, il est Guadeloupéen.* (femme, pacsée, 18-35 ans, employée, ayant grandi en France)

Stéphanie Condon affirme que *« pour certains, garder l'espoir d'une amélioration de leur statut supposait une stratégie d'invisibilité, limitant les contacts avec les compatriotes, rejetant le créole et faisant de l'hypercorrection française. Pour d'autres, se polarisant sur la non-intégration, la pratique du créole devenait un enjeu identitaire, de plus en plus souvent l'élément fort de la revendication collective au droit à la différence, face à l'exclusion et aux discriminations. »*⁶³⁴

En dépit du fait que les hommes déclarent parler le créole davantage que les femmes, les conclusions de Stéphanie Condon au sujet de la transmission du créole antillais vers les enfants sur le territoire hexagonal, montrent qu'il existe des différences importantes entre les femmes et les hommes notamment en termes de formation du couple ou de forme familiale. En effet, elle propose deux explications :

- *« Les femmes en couple ont plus souvent un partenaire antillais que les hommes en couple et elles sont plus souvent en couple d'actifs antillais, employés des services publics ou des entreprises nationalisées, un milieu où les retours aux Antilles pour les vacances sont assez fréquents et où la participation à une association antillaise locale est forte » ;*
- *« Les femmes vivent plus souvent seules avec un ou des enfants, ceux-ci sont rapprochés de la lignée féminine de la famille aux Antilles, et nombreux sont ceux qui ont été élevés par une grand-mère pendant les premières années de leur vie. »*⁶³⁵

Nous refermerons ce chapitre en prolongeant l'analyse sur les représentations sociales de l'identité martiniquaise.

⁶³⁴ Condon, S. (2004). *Ibid.* p.303

⁶³⁵ Condon, S. (2004). *Ibid.* p.303

8.3 Autour des représentations sociales

Comme nous l'avons évoqué dans notre cadre conceptuel, les représentations sociales sont liées au groupe social. Dans notre cas, il s'agira de donner la parole aux enquêtés en mettant en évidence ce qu'ils pensent d'eux-mêmes quant à leur identité, en saisissant comment se construisent, s'approprient et circulent ces représentations.

8.3.1 Perception de soi

Nous avons généré le tableau ci-dessous à partir des réponses obtenues dans le questionnaire, à la question : « *vous sentez-vous... ?* » :

Valeurs	Nb. cit.
plus martiniquais que français	45,8%
les deux	39,4%
neutre	7,1%
Autres	5,4%
plus français que martiniquais	2,3%
TOTAL	100%

Tableau 22 : Perception de soi

Pour commencer, nous précisons que la question ci-dessus a été formulée compte tenu de l'éloignement géographique de la Martinique par rapport à la France hexagonale, et ne doit, par conséquent, être comprise d'aucune autre manière.

L'objectif de cette interrogation était de savoir si le public sondé se rattachait de quelque manière que ce soit à leur région d'origine ou non, en ayant le choix entre quatre réponses et une case « *autres* » permettant d'écrire librement sa pensée. Nous nous sommes penchée sur le degré d'identification des migrants de notre enquête à leur département d'origine, mais également de ceux qui sont nés sur le territoire hexagonal suite à la migration d'un ou de leurs deux parents en France.

La réponse donnée par chacun des enquêtés renseigne d'une manière ou d'une autre sur leur façon de vivre et leur perception d'eux-mêmes. Ainsi, les sentiments identitaires diffèrent, et il en résulte que les répondants se sentant « *plus martiniquais que français* » représentent 45,8 % de l'effectif total.

Dans l'ordre décroissant, comme il apparaît dans le tableau, « *se sentir autant martiniquais que français* » obtient un taux de 39,4 %. On distingue une dimension politique dans ce choix de réponse, car ceux ayant opté pour cette option ont mis en avant une double identité, notamment en attestant que « *la Martinique est un département français* », réplique apparaissant dans les propos écrits dans le champ « autres » par les enquêtés. Ainsi, certains sondés se définissent d'abord comme étant Martiniquais, puis Français. Comme nous l'analyserons ultérieurement, ils définissent cette identité martiniquaise en termes de culture.

Cette même question a été soumise aux individus que nous avons interrogés lors des entretiens menés, et nous obtenons les discours qui suivent :

« Non en fait je dis toujours que **je suis Antillaise, je le serai toujours, enfin Martiniquaise**. Mais après on s'adapte dans le pays dans lequel on vit, mais, je ne me sens pas plus française que Martiniquaise, non je suis Antillaise. Je suis martiniquaise. Mais, la Martinique est un département français, je ne fais pas de différence, enfin on fait toujours la différence puisque je dis **mon pays c'est la Martinique**, mais, je vis ici. La France c'est mon gagne-pain, je me suis intégrée donc je m'adapte. » (femme, en couple, 45-60 ans, profession intermédiaire, arrivée avant les années 2000)

Une autre a expliqué les raisons pour lesquelles elle se sent plus Martiniquaise que Française, en allant dans le même sens que les propos de la précédente :

« Parce que je garde ma terre, c'est là où je suis née, je suis Martiniquaise. **Je le revendique, je suis Martiniquaise**. J'ai beau être en France, j'ai beau travailler en France, gagner ma vie en France, mais mes parents sont de la Martinique, je suis née en Martinique, **ma terre c'est la Martinique. Mon pays c'est la Martinique**. » (femme, mariée, 61 ans et plus, retraitée, arrivée avant les années 2000)

La réplique qui suit est celle d'un homme, évoquant d'autres arguments non énoncés par les deux femmes, qui fait qu'il se perçoit comme étant Martiniquais :

*« Toujours Martiniquais, toujours, puisque quand on regarde les valeurs qu'on avait là-bas et la façon dont on a été élevé, c'est pas la même qu'ici. Donc je pense que **j'ai toujours gardé les mêmes valeurs que là-bas.** »* (homme, célibataire, 18-30 ans, étudiant, arrivé dans les années 2010-2015)

Dans le premier discours rapporté, la femme rappelle que la Martinique fait partie de la France, mais se situe dans les Antilles françaises, ce qui fait d'elle une Antillaise. Mais en dépit d'être aussi Française, elle se revendique martiniquaise, tout comme la seconde.

De fait, la distance géographique est la première raison évoquée quant à ce sentiment d'appartenance. Les deux femmes considèrent l'Hexagone comme leur « gagne-pain » et restent attachées à la Martinique.

Enfin, dans la troisième réplique, deux arguments supplémentaires ressortent : les valeurs et l'éducation propres à la Martinique, qui selon les dires de l'interviewé, diffèrent de celles inculquées en France.

Par ailleurs, parmi ceux ne se revendiquant ni davantage Français que Martiniquais ou ni davantage Martiniquais que Français, nous avons relevé les témoignages suivants :

« Quand je suis en France, je me sens martiniquaise et quand je suis en Martinique je me sens française » (femme, en couple, 46-60 ans, employée, ayant grandi en France)

Cette autre interviewée atteste :

*« **Rien du tout. Je me sens citoyenne du monde, je ne me sens pas française, je ne me sens pas martiniquaise parce que j'y ai jamais vécu.** J'ai voyagé un peu partout, j'ai vu plein de pays, j'ai vu plein de choses, et je ne me sens pas plus autre chose. Je pourrais te dire que je me sens plus américaine, tu vois. Mais ouais, je ne me sens pas du tout française, mais pas du tout ; ils n'ont pas ce truc des traditions, tout ça, ils ont rien. Mais je ne me sens pas pour autant plus martiniquaise, parce que j'y ai pas vécu. La dernière fois où j'ai été je ne me suis pas sentie chez moi dans le sens où je ne parle pas créole, ou tu sens bien que... tu vois que les gens ben, tu*

*viens pas d'ici, tu sens que tu viens de là-bas. après **je me sens mieux avec des Martiniquais et des Guadeloupéens**, oui c'est sûr. »* (femme, en couple, 31-45 ans, employée, ayant grandi en France)

Pour finir, ce dernier témoignage rend compte de la situation complexe vécue par de nombreux répondants de cette enquête. En effet, certains ont déclaré se sentir rejeté par rapport à leur métissage, à l'image de cet enquêté affirmant :

Le fait d'être mulâtre (et non métis comme beaucoup de gens se complaisent à le revendiquer) et n'ayant presque pas ou peu connu mon géniteur martiniquais fait en sorte que l'on se retrouve entre deux cultures, accepté ou rejeté de la part des deux, la position reste difficile ; l'avantage étant finalement de pouvoir avoir cette chance de profiter de celles-ci. C'est donc paradoxal. (homme, célibataire, 31-45 ans, cadre, ayant grandi en France)

Si certains ont évoqué leur couleur de peau lors de leurs déclarations quant au racisme, rares sont ceux ayant eu recours aux catégories « socio-raciales » propres à la Martinique pour se définir. De plus, nous avons choisi de ne pas les questionner sur ce sujet ni leur assigner une telle appartenance lors de nos entretiens. Nous avons également noté que certaines réponses écrites lors de la passation du questionnaire étaient répétées à plusieurs reprises dans les données du champ « autre ». Certains ont évoqué leur appartenance à un ensemble géographique plus vaste que la Martinique, en se considérant comme « *citoyens du monde* ». Ainsi, au-delà de leurs origines, au-delà de leur vécu, au-delà également de leur citoyenneté française, ceux-là se sentent appartenir au monde. Ils revendiquent alors une sorte de dépassement identitaire.

Par ailleurs, il y a ceux qui affirment se sentir « *caribéens* », ou qui précisent qu'ils sont « *juste Martiniquais* ». Enfin, certains ont même souligné leurs racines africaines. Ces diverses opinions rappellent les propos de Marie-Andrée Ciprut :

« À la fois martiniquais, antillais, français, africain, même américain, le Martiniquais danse le bel-air, la calenda, la biguine, etc., qu'il scande avec les rythmes endiablés du tambour guadeloupéen *gwo ka* originaire d'Afrique »⁶³⁶.

Par ailleurs, il semble que la perception de l'identité de chacun des répondants révèle des différences notables. Certains ont reconnu la complexité de cette question et n'ont pas su y donner de réponse.

Nous remarquons que deux registres identitaires dominent chez les enquêtés : celui de l'identité martiniquaise et celui de l'identité française. Selon la conception de l'identité ethnique pour Dorais⁶³⁷, nous entendons par l'identité martiniquaise, le tout formé par la culture, l'origine et le territoire, donnant support à une véritable conscience nationale. Quant à l'identité française, elle s'illustre dans la fonction de la citoyenneté et de la nationalité dans une dimension politique. Mickaëlla Périna décrit cette double appartenance comme étant le résultat de l'assimilation : l'individu est « *porteur d'un double registre de valeurs, à l'intérieur duquel il ne peut choisir définitivement, ou radicalement, de peur de se perdre lui-même* »⁶³⁸. Cela montre « *les deux visages* » de la nation comme le soutient Habermas :

« *Alors que la nation voulue par les citoyens est la source de la légitimation démocratique, la nation innée des compatriotes assure l'intégration sociale.* »⁶³⁹

Suite à cette réflexion portée sur leur propre conscience identitaire, mais aussi sur le comportement ou la façon d'être Martiniquais dans l'Hexagone, nous aborderons, comment cette identité est rendue visible par les répondants notamment à travers les réseaux sociaux.

⁶³⁶ Ciprut, M. A. (2012). Le banian identitaire antillais : formation et analyse de l'identité créole. *L'Autre*, 13(1), p.75.

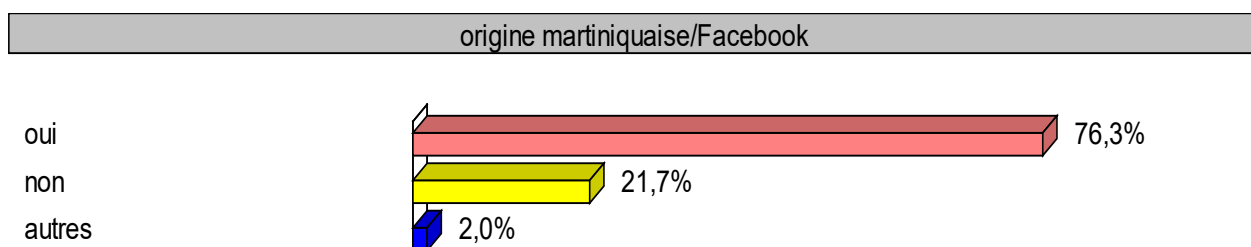
⁶³⁷ Dorais, L. J. (2004). La construction de l'identité. *Culture française d'Amérique*, p. 4.
URL : <https://www.erudit.org/livre/CEFAN/2004-1/000660co.pdf>.

⁶³⁸ Périna, M. (1997). *Citoyenneté et sujétion aux Antilles francophones : post-esclavage et aspiration démocratique*. Paris : L'Harmattan. p.166

⁶³⁹ Habermas, J. (1998). *L'intégration républicaine : essais de théorie politique*. Paris : Fayard. p.105

8.3.2 Une identité revendiquée ?

Dans le prolongement de la thématique sur la perception de soi, le graphique suivant rend compte des opinions des enquêtés concernant la représentativité de leur origine martiniquaise sur le réseau social Facebook.



Graphique 9 : Origine martiniquaise perceptible sur le profil Facebook

La majorité du public sondé a répondu positivement, soit un effectif de 76,3 % de personnes. À l'inverse, seuls 21,7 % d'entre eux déclarent que leur origine martiniquaise ne se perçoit pas sur leur profil Facebook. De plus, ils n'ont été que 2 % à donner une autre réponse.

Parmi ceux ayant choisi la réponse « autre », quelques-uns ont déclaré ne pas savoir réellement, tandis que d'autres ont affirmé de pas posséder de compte Facebook.

Ces résultats s'inscrivent dans le prolongement du précédent tableau, lequel a révélé que la plupart des individus sondés se sentent plus martiniquais. **Pour autant, cela prouve-t-il une revendication de cette identification à leur région d'origine ?**

D'une certaine manière, les réponses montrent qu'ils sont conscients de leurs caractéristiques identitaires, et ont décidé d'afficher leur origine sur leur page personnelle.

En réalisant une comparaison entre nos quatre catégories établies, nous avons dressé un profil des personnes ayant répondu à la question de la perception de l'origine martiniquaise sur le profil Facebook. Le fait d'afficher son origine doit-il être rapproché d'une récente installation en France hexagonale ? :

origine martiniquaise/Facebook année d'arrivée en France	autres	oui	non	TOTAL
Ayant grandi en France	1,2%	74,5%	24,3%	100%
années 2000	2,7%	72,2%	25,3%	100%
années 2010	1,8%	83,9%	15,7%	100%
années 60	0,0%	0,0%	100%	100%
années 70	0,0%	76,7%	23,3%	100%
années 80	5,4%	62,2%	32,4%	100%
années 90	1,0%	75,8%	23,2%	100%
TOTAL	2,0%	76,8%	21,8%	100%

Tableau 25 : Tri-croisé entre l'origine martiniquaise perceptible sur le profil Facebook et la durée de séjour en France

Rappelons que les catégories qui nous intéressent ici sont les individus ayant grandi en France, ceux qui sont arrivés dans les années 1990, 2000 et 2010. Les migrants des années 2010 ont été 83,9 % à déclarer que leur origine martiniquaise se perçoit sur leur profil Facebook. Ce chiffre peut s'expliquer par le fait que ces migrants, installés depuis au maximum cinq ans sur le territoire hexagonal, ont créé leur profil avant leur départ vers la France. Ainsi, il paraîtrait normal que les informations et les photos mises en lignes sur leur profil concernent en majeure partie leur vie sur l'île.

Quoi qu'il en soit, les résultats de ce tri-croisé montrent que la mise en avant de la région d'origine a une importance pour ces enquêtés en particulier parce qu'ils ont conscience qu'elle est perceptible par les autres internautes qui visiteraient leur profil Facebook. Nous le constatons dans le discours de cet interviewé qui atteste, en réponse à la question posée :

*« Oui, oui, j'ai mis quelques photos d'où je viens. Il y a une petite session aussi qui représente mes vacances en Martinique. J'ai également fait des tatouages que je montre aussi. **Sur mon bras c'est « pa moli »**⁶⁴⁰. J'ai décidé de le faire avec un cousin qui lui, s'est tatoué « Tjenbé red ». Et j'en ai un autre qui représente la carte de la Martinique sur mon dos ». (homme, célibataire, 18-25 ans, inactif, ayant grandi en France)*

Ce témoignage est à la fois une illustration de cette volonté d'exposer ses origines, et permet également d'être reconnu par sa propre communauté. Par ailleurs, chez cet

⁶⁴⁰ L'expression céole « *tjenbé red pa moli* » signifie « tiens bon, n'abandonne pas ».

interviewé le choix de s'être fait tatouer une phrase en créole participe aussi à la revendication de reconnaître, d'avoir conscience et de ne pas nier qu'il est Martiniquais, même si, lors de son entretien, il a affirmé se sentir plus Français que Martiniquais, parce qu'il n'a jamais vécu sur l'île.

8.3.3 Conscience et appartenance identitaire : analyse de la dimension collective

Les prochaines analyses porteront sur les caractéristiques liées à l'identité des Martiniquais à travers leurs représentations sociales.

Nous examinerons de plus près les réponses obtenues suite à la passation du sondage, en les analysant sous divers angles d'approches, tels que le lieu de résidence, la migration, l'âge ou encore le sexe du public sondé. Ensuite, nous mettrons en avant les discours des interrogés en réponse à la principale question du sondage : « *Qu'est-ce qui fait que vous vous sentez Martiniquais ?* ». Enfin, nous terminerons avec l'analyse du test « *Qui suis-je ?* » issu des entretiens semi-directifs que nous avons menés sur le terrain.

8.3.3.1 Qu'est-ce qu'être Martiniquais ? : conceptions des enquêtés

Les lignes qui vont suivre seront consacrées à l'étude des données recueillies suite à la diffusion du sondage. Pour mener à bien l'analyse de ce sondage, il a été nécessaire d'extraire des modalités se répétant dans le discours des répondants. Ainsi, nous avons obtenu 66 modalités⁶⁴¹.

Nous rappelons que 725 individus ont participé à ce sondage : 430 résidant en France, 254 en Martinique et 41 se trouvant à l'international. L'effectif de ceux qui habitent en France regroupe non seulement des personnes ayant grandi en France (83), mais aussi celles ayant migré vers l'Hexagone (347).

⁶⁴¹ La liste complète est détaillée en annexe.

Pour commencer, en termes de chiffres, nous avons constaté que le mot « *culture* » a été évoqué par un peu moins de la moitié des répondants (41,8 %), comme le détaille le tableau ci-dessous :

Qu'est être Martiniquais ?		
Qu'est être Martiniquais ?		
Taux de réponse : 100,0%		
	Nb	% obs.
accent	31	4,3%
amour de l'île	174	24,0%
avoir grandi en Mq	82	11,3%
avoir vécu en Mq	41	5,7%
brassage culturel	26	3,6%
couleur de peau	40	5,5%
culture	303	41,8%
façon de penser	46	6,3%
fierté	83	11,4%
folklore	95	13,1%
gastronomie	150	20,7%
joie de vivre	40	5,5%
langue créole	208	28,7%
mode de vie	71	9,8%
métissage	31	4,3%
né en Mq	213	29,4%
parents Martiniquais	215	29,7%
patriotisme	50	6,9%
qualificatifs +	28	3,9%
relations familiales	23	3,2%
retours fréquents	24	3,3%
richesses	77	10,6%
sens de la famille	41	5,7%
sentiment d'appartenance	77	10,6%
souvenirs	32	4,4%
traditions	101	13,9%
valeurs	41	5,7%
vivre en Mq	50	6,9%
éducation	60	8,3%
événements historiques	107	14,8%
...	304	41,9%
Total	725	

Tableau 26 : Effectif des modalités : Qu'est-ce qu'être Martiniquais ?⁶⁴²

Notons que les résultats sont présentés dans l'ordre alphabétique, et seules les modalités ayant été citées plus de vingt fois sont recensées.

Ainsi, pour les uns, « être martiniquais » suggère d'avoir vécu pendant quelques années ou d'avoir grandi en Martinique, en ayant participé à la vie sociale et culturelle de l'île. Comme nous l'avons annoncé, la « culture » a obtenu le plus grand nombre de citations. Étant donné que les modalités ont été listées selon les discours des sondés, la modalité « culture » aurait pu enregistrer plus de citations puisqu'elle regroupe à la fois la langue créole, les fêtes ou encore la gastronomie, ayant été citées indépendamment.

Au-delà de la culture, être Martiniquais pour les interrogés, est à rapprocher au fait d'avoir des « parents martiniquais » à 29,7 %, puis d'être « né en Martinique » à 29,4 %, et enfin de parler et/ou de comprendre le créole à 28,7 %.

Afin d'approfondir ces résultats d'ordre généraux, nous avons généré un tableau permettant de les observer à la lumière des quatre catégories retenues :

⁶⁴² Tableau réalisé à partir du logiciel Sphinx. Notez que la dernière case « ... » regroupe toute les autres modalités non référencées dans le tableau.

Ceux résidant en France	avant les années 2000	durant les années 2000-2009	durant les années 2010-2015	Vous avez grandi en France	TOTAL
Qu'est être Martiniquais ?					
culture	25,6% (22)	50,5% (51)	49,7% (79)	36,1% (30)	41,8% (182)
parents Martiniquais	31,4% (27)	25,7% (26)	29,6% (47)	59,0% (49)	29,7% (149)
langue créole	18,6% (16)	35,6% (36)	32,1% (51)	21,7% (18)	28,7% (121)
né en Mq	34,9% (30)	28,7% (29)	32,7% (52)	3,6% (3)	29,4% (114)
gastronomie	24,4% (21)	31,7% (32)	23,3% (37)	15,7% (13)	20,7% (103)
amour de l'île	24,4% (21)	20,8% (21)	22,0% (35)	18,1% (15)	24,0% (92)
événements historiques	10,5% (9)	20,8% (21)	15,7% (25)	16,9% (14)	14,8% (69)
folklore	11,6% (10)	12,9% (13)	16,4% (26)	14,5% (12)	13,1% (61)
avoir grandi en Mq	14,0% (12)	13,9% (14)	19,5% (31)	2,4% (2)	11,3% (59)
fierté	17,4% (15)	9,9% (10)	7,5% (12)	16,9% (14)	11,4% (51)
traditions	5,8% (5)	13,9% (14)	15,1% (24)	9,6% (8)	13,9% (51)
sentiment d'appartenance	8,1% (7)	13,9% (14)	13,2% (21)	8,4% (7)	10,6% (49)
mode de vie	7,0% (6)	12,9% (13)	12,6% (20)	8,4% (7)	9,8% (46)
richesses	15,1% (13)	8,9% (9)	10,1% (16)	3,6% (3)	10,6% (41)
éducation	5,8% (5)	12,9% (13)	9,4% (15)	9,6% (8)	8,3% (41)
avoir vécu en Mq	4,7% (4)	7,9% (8)	11,9% (19)	0,0% (0)	5,7% (31)
joie de vivre	7,0% (6)	7,9% (8)	6,3% (10)	7,2% (6)	5,5% (30)
couleur de peau	7,0% (6)	3,0% (3)	5,0% (8)	10,8% (9)	5,5% (26)
façon de penser	3,5% (3)	5,0% (5)	9,4% (15)	3,6% (3)	6,3% (26)
souvenirs	12,8% (11)	8,9% (9)	2,5% (4)	1,2% (1)	4,4% (25)
patriotisme	3,5% (3)	5,0% (5)	10,1% (16)	0,0% (0)	6,9% (24)
relations familiales	12,8% (11)	4,0% (4)	2,5% (4)	4,8% (4)	3,2% (23)
valeurs	4,7% (4)	7,9% (8)	5,7% (9)	2,4% (2)	5,7% (23)
accent	4,7% (4)	3,0% (3)	9,4% (15)	0,0% (0)	4,3% (22)
retours fréquents	11,6% (10)	5,0% (5)	1,9% (3)	4,8% (4)	3,3% (22)
sens de la famille	0,0% (0)	10,9% (11)	3,1% (5)	6,0% (5)	5,7% (21)

Tableau 27 : « Être Martiniquais » pour ceux résidant en France

Ce tableau présente les modalités ayant enregistré plus de vingt occurrences chez les personnes résidant en France. Ainsi, il a été généré pour permettre la comparaison entre les diverses vagues de migration étudiées dans notre enquête. Tout d'abord, rappelons les effectifs obtenus par chaque catégorie : 83 individus ayant grandi en France, 86 étant arrivés avant les années 2000, 101 durant les années 2000-2009, et enfin 159 durant les années 2010-2015.

Nous remarquons que les individus arrivés en France durant les années 2010-2015 sortent en tête pour les huit premières modalités sur l'effectif total des sondés (à l'exception du codage « parent martiniquais »), mais les effectifs restent plus ou moins équivalents.

Par ailleurs, si l'on observe les résultats en fonction de l'effectif de chaque catégorie, l'interprétation est nuancée. En effet, près de 35 % des sondés arrivés en France avant les années 2000 ont précisé être « né en Martinique », contre 32,7 % arrivés entre 2010 et 2015. Ainsi, le taux obtenu par la modalité « langue créole » est supérieur chez les

personnes arrivées en France entre 2000 et 2009, soit 35,6 % de l'effectif de cette catégorie.

D'autre part, nous pouvons constater que le sentiment de fierté a davantage été mis en avant par ceux étant arrivés avant les années 2000, ainsi que ceux ayant grandi en France (respectivement 17,4 % et 16,9 % de l'effectif de leur catégorie).

Nous pouvons également prendre en considération l'absence de citations relatives à certaines modalités apparaissant chez les individus qui ont grandi en France. En effet, aucun d'entre eux n'a mentionné de sentiment patriotique ni d'accent régional, et encore moins le fait d'avoir grandi en Martinique. Les données laissent penser qu'il s'agirait d'arguments propres aux individus ayant migré vers l'Hexagone. Cela démontre ainsi que les réponses ont été émises, en fonction de leur propre vécu.

En outre, les taux entourés en jaune au bas du tableau représentent les modalités citées le plus de fois par les personnes arrivées avant les années 2000. Il s'agit des taux enregistrés par les modalités « souvenirs » et « relations familiales ». En effet, sur l'ensemble des sondés résidant en France, ils représentent 11 sur 25 ayant évoqué les souvenirs, et 11 sur 23 pour ce qui est du maintien des relations familiales.

Pour finir, compte tenu des chiffres les plus probants obtenus par chaque catégorie, il est à noter que pour les personnes arrivées dans l'Hexagone avant les années 2000, le principal argument avancé quant au fait qu'ils se sentent Martiniquais est d'y être né (34,7 %). Pour ceux qui sont arrivés entre les années 2000 et 2009, cela renvoie à une culture partagée (50,5 %), à l'instar de ceux arrivés durant les années 2010-2015 (49,7 %). Enfin, la majorité des individus ayant grandi en France a évoqué à 59 % le fait d'avoir des parents martiniquais.

En somme, pour ce qui est des indicateurs constituant l'identité martiniquaise, les répondants reconnaissent leur sentiment d'appartenance à un ensemble culturel, qui se manifeste entre autres, par une certaine fierté. Au-delà du sentiment d'appartenance à une communauté, la volonté de s'investir, de s'engager pour cet ensemble est très présent dans le discours de la plupart des enquêtés. En effet, nous l'avons constaté à travers les entretiens, mais également à travers les réponses formulées pour le sondage. Au-delà de leurs propres intérêts personnels, la majorité des Martiniquais interrogés mettent en avant

une certaine solidarité et un élan patriotique, en évoquant leurs prédispositions à être au chevet de la Martinique en cas de menace, comme une catastrophe naturelle.

8.3.3.2 Introspection des sondés sur leur identité

Suite à la diffusion du dernier sondage adressé aux Martiniquais résidant en Martinique, en France hexagonale ou ailleurs, nous avons pu effectuer l'analyse des discours recueillis en réponse à la question principale qui leur était posée : « Qu'est-ce qui fait de vous, un ou une Martiniquais(e) ? Autrement dit : Qu'est-ce qui fait que vous vous sentez Martiniquais? »

Rappelons que l'objectif de ce sondage était d'apporter des éléments confirmant ou infirmant l'analyse quantitative effectuée à l'issue de la passation du premier questionnaire. Aussi, nous avons voulu montrer les différences et les ressemblances existantes dans les discours exprimés par les Martiniquais résidant à des endroits différents dans le monde. Nous avons donc procédé à une analyse tridimensionnelle, afin de comparer le discours de ceux vivant en Martinique, ceux vivant en France et ceux vivant autre part dans le monde.

Dans les lignes qui suivent, nous donnerons la parole aux interviewés et nous poursuivrons en analysant leurs discours.

Commençons par cette femme, résidant en France, expliquant les raisons pour lesquelles, elle se sent martiniquaise :

*« Je suis Martiniquaise, car mon grand-père était Martiniquais. Je ne suis pas née en Martinique, mais j'y ai vécu les meilleures années de ma vie, de mes 8 à 16 ans. C'est durant la période de l'adolescence que l'on se construit, et **j'ai appris à connaître mon île et mes origines. Je suis fière d'être martiniquaise.** Certains diront que je ne suis pas Martiniquaise, car je ne parle pas créole (ma famille ne le parle pas) en revanche, je le comprends parfaitement. Mon compagnon est Martiniquais "de souche" si je puis dire, et je suis heureuse d'avoir cette culture. Je souhaite que mes enfants vivent ce que j'ai vécu sur cette belle île, et même s'ils ne seront pas nés en Martinique, ils apprendront d'où viennent leurs parents ». (femme, 18-25 ans, vivant en France, arrivée entre 2010-2015)*

Nous constatons qu'en dépit de la déterritorialisation entraînée par la migration, certains migrants définissent leur identité autrement que sur des bases strictement territoriales. En effet, dans la citation précédente, l'interviewée mentionne le fait qu'elle ne soit pas née en Martinique, mais qu'elle y ait vécu pendant près d'une dizaine d'années.

Comme elle, ils ont été nombreux à insister sur le sentiment de fierté d'être Martiniquais. D'après les données du sondage, sur 83 personnes (11,4 %) ayant mentionné la fierté comme marqueur de l'identité martiniquaise, 54 sont des femmes (7,4 %). Ce constat se retrouve également dans le discours qui suit :

*« Se sentir martiniquais est difficile à expliquer, car c'est un sentiment qui se ressent, cela vient de l'intérieur du cœur comme lorsque l'on fait partie d'une nation. Je me sens martiniquaise parce que je suis née sur cette île. J'aime cette île. Son histoire m'intéresse, sa culture et son art de vivre. Je me bats pour préserver ses magnifiques paysages, ses richesses. Je veux qu'elle soit reconnue à sa juste valeur. Cette île c'est une partie de moi, c'est un attachement à une terre, à des racines et je pense également que c'est mon lieu de repères dans la vie. **Je suis fière d'être originaire de cette île donc je le revendique** ». (femme, 26-35 ans, vivant en Martinique)*

On remarque une tendance similaire dans les propos de cette interviewée :

*« Mon papa est Martiniquais. Je suis heureuse d'avoir ses origines et **très fière de revendiquer mon appartenance à la Martinique**. La Martinique coule dans mes veines et maintenant dans celui de mes enfants. Quelle fierté ! ». (femme, 36-45 ans, vivant et ayant grandi en France)*

Le témoignage suivant est donné par une femme résidant en France :

« Être martiniquais c'est une question de génétique et de filiation (parce qu'on ne choisit pas d'où l'on veut venir à sa naissance). C'est un héritage culturel (du bon comme du mauvais). Assumer le fait d'être descendant d'esclave et savoir accepter la mixité culturelle. Cela peut être aussi une histoire de temps passé sur l'île où de génération passée sur l'île.

Si pour certains, être martiniquais c'est connaître l'histoire de l'île, c'est savoir cuisiner ou au moins connaître les plats locaux, pour moi cela n'est pas suffisant à l'ère d'Internet où tout le monde a accès à tout. Si le fait de parler créole peut paraître être nécessaire pour définir un Martiniquais

*pour certains, pour moi c'est au moins le comprendre. Je sais parler anglais, mais cela ne fait pas de moi une Anglaise pour autant ... Pour moi, être martiniquais, c'est **savoir parler de son île, de ses origines, ses traditions et coutumes et son vécu passé sur l'île, à des personnes qui y sont étrangères.*** » (femme, 36-45 ans, vivant et ayant grandi en France)

Dans la réponse qui suit, l'interviewée relate son expérience migratoire au départ de la France vers la Martinique et fournit des arguments sur son appartenance identitaire :

*« Mes parents sont nés en Martinique, ce qui fait de moi une Martiniquaise ... d'origine. Je suis née en métropole et j'ai, à mon arrivée en Martinique, eu du mal à m'adapter à la mentalité, je restais une "Néropolitaine" dit-on. Aujourd'hui c'est une histoire passée. Je vibre en Martinique. Je me sens Martiniquaise, car je parle sans pudeur le créole martiniquais, je parcours l'île avec fierté en me disant "ce paradis, c'est chez moi", je me reconnais à travers les petites anecdotes que l'on ne connaît qu'ici, j'aime cuisiner nos plats. Je me sens Martiniquaise, car je partage une histoire avec ses habitants, car je sais à quel point le carnaval et le tour des yoles sont des moments importants. **Je suis Martiniquaise, car je suis profondément touchée par les fléaux qui nous hantent, la violence qui augmente.** Je suis Martiniquaise dans le cœur, dans le sang. C'est **mon identité, ma culture, ma communauté.** »* (femme, 26-30 ans, résidant en Martinique)

Nous remarquons l'usage du « nous » comme dans d'autres témoignages, inscrivant ces enquêtés en position de porte-voix. Ce « nous » fait référence à la communauté martiniquaise, aux Martiniquais ou plus largement aux Antillais .

Pour autant, il est important de rappeler que l'échantillon n'est pas représentatif, ni des migrants martiniquais ni des Martiniquais ayant grandi en France.

Pour finir, dans le discours ci-dessous, l'interviewée met elle aussi en avant le récit de sa migration, en évoquant son action dans la transmission de la culture martiniquaise :

« De retour en métropole à l'âge adulte après une adolescence au pays, c'est au contact de compatriotes et autres contemporains domiens que j'ai vraiment commencé à prendre la mesure de mon identité martiniquaise et de sa spécificité. Je pense que c'est entre autres ce qui m'a poussé à pratiquer le Bèlè avec autant de ferveur et défendre les couleurs de ma culture insulaire, si singulière. Empiriquement, j'ai remarqué que pour la plupart; nous Martiniquais, avons tendance à disparaître face aux cousins guadeloupéens, tant par des tournures de phrases ou des mots qui

*se perdent; le bèlè est ignoré en faveur du gwo ka; etc. Il n'est pas évident de se revendiquer d'une culture donnée sans passer pour un original. Pourtant; si c'est un moyen de l'assumer, alors c'est à faire. Ce sont **les valeurs que j'essaie de transmettre dans mon association aux membres qui viennent apprendre le tambour bèlè.** » (homme, en couple, employé, 31-45 ans, arrivé avant les années 2000)*

Dans les divers propos rapportés se dégage le sentiment d'une conscience nationale ou d'un sentiment national. Comme Ulrike Zander l'a démontré dans ses travaux, *en Martinique, la conscience nationale existe à travers le sentiment d'appartenir à un peuple partageant une culture et une histoire*⁶⁴³. Ce sentiment est alors l'expression de l'appartenance identitaire décrivant ce que Weber nomme la « *communalisation* », renvoyant aux liens sociaux fondés sur un sentiment d'appartenance à une même communauté.

La présence d'un certain patriotisme s'illustre à travers les expressions telles que « *se battre pour l'île* », ou encore « *qu'elle soit reconnue à sa juste valeur* ».

Indépendamment du pays d'origine, les témoignages qui suivent tendent à confirmer que le droit du sol n'est pas exclusivement la raison pour laquelle les personnes interrogées se sentent Martiniquaises à l'image de cette femme déclarant :

*« Le fait de me sentir "chez moi" en Martinique, d'être à l'aise, de vouloir y revenir quand je suis ailleurs, d'aimer les gens, les paysages, l'ambiance. **Je précise que je suis Britannique et que je vis ici depuis 1983.** Ici, je me sens accepté malgré mes différences. **Pour moi je suis Martiniquaise même si je ne suis pas née ici et que d'autres diront que je ne le suis pas** ». (femme, 46-55 ans, vivant en Martinique)*

On perçoit un sentiment de « mal-être », pouvant se référer au mal du pays, lorsqu'elle se trouve hors de la Martinique. Nous avons également recueilli le témoignage de Martiniquais installés à l'étranger :

⁶⁴³ Zander, U. (2010). *Conscience nationale et identité en Martinique* (Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie). École des hautes études en sciences sociales. p.5

*« Mon état civil bien sûr. Mais aussi le sentiment d'appartenir à un peuple dont l'histoire bien particulière a fait du métissage une composante principale de notre identité. Enfin, **tout ce qui me manque en vivant à l'étranger, loin d'une communauté martiniquaise, comme la langue créole et la cuisine.** » (femme, 26-35 ans, vivant en Italie)*

Aussi, dans les deux répliques précédentes, comme dans d'autres récits identitaires, s'illustrent des représentations communes telles que la reconnaissance de l'appartenance à une communauté, avec notamment l'utilisation de l'expression « chez moi ». Nous avons constaté que cette expression n'est pas propre à ceux qui vivent sur l'île, bien au contraire. Nous allons le mettre en évidence à travers les citations suivantes. La première est le témoignage d'un homme ayant grandi en France. Il affirme :

*« Le sang. Mes origines martiniquaises par ma mère. Ensuite, c'est le sentiment, au fond de moi. Je suis Français et je me sens Français, mais je me sens également Martiniquais. Enfin, ce manque quand je n'y suis pas (j'y ai vécu plusieurs années). Un attachement à cette île que je n'arrive pas à expliquer. Elle a pris la place de la Meuse (où je suis pourtant né et où j'ai passé la majeure partie de mon enfance) dans mon cœur. **Désormais, quand je parle de "chez moi", je ne fais plus référence à la Meuse, mais à la Martinique.** » (homme, 26-35 ans, France, ayant grandi en France)*

La seconde réplique est donnée par une femme, expliquant comment, en ayant grandi hors de l'île de la Martinique, elle n'a pas renié son appartenance identitaire :

*« Née de père martiniquais en Nouvelle-Calédonie. Bien que très éloigné de son pays, mon père, sa sœur (ma tante), ainsi que mon grand-père arrivé en éclaireur, m'ont transmis une partie de leur culture et notamment le patois martiniquais et la musique évidemment. Cette éducation imprégnée de ces quelques éléments culturels m'ont donné un **fort sentiment d'appartenance à la communauté antillaise et plus précisément martiniquaise de la Nouvelle-Calédonie.** » (femme, 46-55 ans, France, arrivée entre 2000-2009)*

Simultanément, le phénomène migratoire renforce la conscience nationale culturelle par le biais d'un transnationalisme qui n'a ni dimensions politiques, ni dimensions

géographiques. Ainsi, le sentiment d'appartenance à la communauté martiniquaise dépend non seulement du droit du sol, de la filiation, mais aussi de l'héritage culturel transmis par les parents.

8.3.3.3 Analyse du test « Qui suis-je ? »

Afin de cerner « la représentation de soi » des Martiniquais interrogés lors des entretiens semi-directifs, l'analyse du test permettra de voir s'il y a ou non une tendance à l'affirmation identitaire martiniquaise. Dans les lignes précédentes, nous avons vu que l'une des meilleures façons de cerner l'identité est de l'étudier sous l'angle de la représentation de soi. Nous nous sommes appuyée sur Julie Lirus, qui a effectué ce test dans ses travaux de recherche. Cette dernière affirme que pour approcher la représentation de soi chez un individu, le chercheur peut opter pour un échantillon d'items parmi ceux qu'il considère comme pertinent, au regard des buts qu'il poursuit. Autrement, il peut amener le sujet à répondre à la question « Qui suis-je ? » avec ses propres arguments. Nous avons ainsi retenu cette dernière option, laquelle a été mise en œuvre lors des entretiens. Rappelons que la consigne à l'égard des interviewés était d'inscrire cinq réponses sur une feuille au terme de l'entretien.

Pour analyser le contenu des réponses, nous avons réalisé une grille recensant les catégories retenues, issues du discours des interviewés.

Dans la liste des mots principaux les plus utilisés, nous avons relevé :

Catégories principales	Nombre de citations
Aimer	6
Personne	5
Martiniquais	4
Ouvert	4

Fier	3
Famille	3
Noir	3
Antillais	3
Femme	3

Tableau 28 : Caractéristiques descriptives des interviewés

On y distingue les catégories suivantes :

- *L'appartenance culturelle*, qui englobe tout ce qui fait référence au territoire d'origine. Certains se disaient Antillais et d'autres Martiniquais.
- *Le biophysique*, regroupant le sexe, notamment quand l'individu a évoqué son appartenance sexuelle (homme, femme, fille, garçon), mais aussi l'image du corps, lorsqu'il se décrit physiquement en parlant de sa couleur de peau ou de sa taille.
- *Les qualificatifs psychologiques*, englobant des caractéristiques positives de soi, telles que les répliques comme « *un homme qui aime partager* », mais également des caractéristiques négatives, comme « *je suis asocial* ». En termes de caractéristiques comportementales, nous avons relevé des arguments positifs tels qu'« *une personne de confiance, sur qui on peut compter* ».
- *Le statut social*, lorsque le domaine de la profession exercée était évoqué.

Au final, à travers ce test, nous remarquons que tous n'ont pas évoqué leur identité culturelle. Ils se sont présentés en termes de qualités, mais aussi de défauts en utilisant des caractéristiques aussi bien positives que négatives.

Conclusion du chapitre VIII

Dans ce chapitre, nous avons pu mettre en lumière des caractéristiques identitaires reliant les enquêtés. Des comparaisons ont pu être établies entre les catégories regroupant les différentes vagues de migration au sein desquelles les enquêtés ont été regroupées.

Nous avons analysé les déclarations des individus concernant l'usage de la langue, en l'occurrence le créole, qui nous l'avons vu, garde une place dans leur quotidien, mais aussi sur leur perception d'eux-mêmes, en termes d'appartenance identitaire, que ce soit à travers leurs images sur les réseaux sociaux ou dans leur vie personnelle.

De ce fait, ces différents éléments constitutifs de l'identité nous ont permis de mettre l'accent sur l'identité martiniquaise, en nous appuyant sur les travaux menés par Anne-Marie Thiesse sur la construction des identités nationales. Ainsi, à partir des représentations des enquêtés, nous avons relevé la reconnaissance d'un héros national, des événements historiques partagés, et l'utilisation de la langue créole, etc. Comme nous l'avons évoqué au début de notre argumentation, nous constatons que les événements historiques et culturels qui marquent l'histoire de la Martinique selon les répondants sont partagés par la majorité de l'effectif (abolition de l'esclavage, éruption de la montagne Pelée, grèves). En partageant une mémoire commune, ces derniers se constituent en communauté installée. Nous avons pu analyser les moyens dont ils font usage pour maintenir le lien avec ces différents événements, notamment par l'usage des réseaux sociaux.

D'autre part, la représentation sociale est souvent conçue comme une sorte de « pensée toute faite », où les individus considèrent leur représentation sociale comme la réalité même. Sans doute aussi que la représentation sociale d'un objet se construit elle-même à travers les autres représentations sociales du même objet.

Toutefois, il conviendrait de se tourner vers Tarde, qui aborde la contre-imitation. En effet, il notait que celle-ci constituait l'un des moteurs de l'évolution de la société. Pour lui, *une société est un groupe de gens qui présentent entre eux beaucoup de similitudes produites par imitation ou par contre imitation*⁶⁴⁴. Il distinguait alors trois temps :

⁶⁴⁴ Tarde, G. (1993). *Les lois de l'imitation* (2e éd). Paris : Kime. p.13

- La contre-imitation se faisait par opposition, simple négation d'une affirmation.
- Une argumentation de cette opposition se présentant comme théorie.
- Cette théorie devient elle-même sujette à l'imitation.

Ainsi, la majorité des répondants au sondage a donc le sentiment d'appartenir à une communauté différente des autres, notamment des Hexagonaux. L'identité martiniquaise existerait grâce à une culture martiniquaise, une langue créole, des mœurs et des habitudes, une façon de penser, un mode de vie et bien d'autres facteurs relevés à partir du discours des sondés.

Enfin, suite à de nombreuses observations participantes effectuées dans le cadre de vie de plusieurs enquêtés lors des entretiens que nous avons menés, nous avons pu garder des traces de notre présence en inscrivant sur un journal de bord des éléments décoratifs qui ornaient l'intérieur du lieu de résidence de ces individus, mais aussi les repas servis, les sujets de conversations abordés, ainsi que la langue utilisée durant ces échanges.

Le constat concernant non seulement la présence de photos, de nappes « madras », de boissons alcoolisées ou non (les punchs et rhums), faisant tous référence à la Martinique. De plus, l'utilisation de la langue créole dans les conversations des uns et des autres confirme que les participants de la présente enquête partagent des caractéristiques identitaires communes, et les font vivre avec leurs pairs en étant installés loin de leur île d'origine. Pour finir, l'identité n'est pas un état, mais un *construit*⁶⁴⁵, et de ce fait, elle ne peut se préserver qu'en se perpétuant, et ce même à travers la migration.

⁶⁴⁵ Ollivier, B. (2000). *Observer la communication : naissance d'une interdiscipline*. Paris : CNRS Éditions. p.166

Chapitre IX : L'expérience de la migration : quelles réalités ?

Le développement d'importants mouvements migratoires apparaît comme l'une des conséquences de la colonisation. On assiste à une dispersion des populations anciennement colonisées, dont une part importante s'expatrie et s'intègre plus ou moins difficilement dans la nouvelle société d'accueil.

Ce chapitre sera consacré aux problèmes liés à l'intégration lors de l'installation de ceux qui ont vécu l'expérience de la migration, mais aussi les difficultés rencontrées par l'ensemble des participants sans distinction. Dans un second temps, nous aborderons la question de la transmission, qui sera mise en relation avec la durée de séjour sur le territoire hexagonal.

9.1 Intégration en France

Nous avons approché la thématique de l'intégration, en la posant sous la forme d'une question ouverte ⁶⁴⁶.

À travers l'analyse du verbatim, nous avons recueilli quelques réponses similaires, dont les principaux thèmes étaient notamment liés au logement, à l'adaptation, au climat, aux finances, ainsi qu'au racisme. Comme l'affirme Marguerite Cognet, « *ces événements peuvent provoquer des fissures dans la structure identitaire qui contraignent un individu à des ajustements biographiques : la recomposition identitaire où sont fermées certaines facettes du passé et intégrées de nouvelles données* »⁶⁴⁷.

⁶⁴⁶ Dans le questionnaire, la majorité des questions nécessitait une réponse obligatoire des enquêtés afin de recueillir un maximum de réponses de leur part. Néanmoins, nous avons pris soin de leur offrir une certaine liberté par l'intermédiaire des choix de réponses « Autre ».

⁶⁴⁷ Cognet, M., Guillon, M. et Noin, D. (1999). Trajectoire de la différence des groupes ethnicisés, des «Auvergnats» aux «Antillais ». *Revue européenne des migrations internationales*, 15(2), p.171

Ces individus ayant migré durant diverses périodes connaissent des bouleversements et des transformations qui les amènent à repenser et à réorganiser leur identité pour pouvoir s'adapter à leur nouvel environnement. La réplique ci-dessous illustre quelques-unes de ces difficultés rencontrées :

*« Des difficultés au niveau du logement; la plupart des agences immobilières ou les particuliers acceptent difficilement un garant vivant en outremer sous prétexte que s'il y a un impayé les procédures judiciaires seraient plus compliquées. Également pour l'aménagement il a fallu faire transférer "la domiciliation " de notre compte en banque pour effectuer des paiements à crédit par chèque; c'est le problème qui est soulevé à chaque fois, **ils n'acceptent pas des comptes domiciliés "à l'étranger "**, alors que nous sommes un département français. » (femme, mariée, 18-30 ans, étudiante, arrivée dans les années 2010)*

Il apparaît que le problème lié au logement constitue un problème majeur comme nous l'avons évoqué précédemment. Cette femme évoque aussi les droits administratifs liés au statut politique de la Martinique, qui comme elle le rappelle est un département français.

Dans ces propos, le processus d'intégration des Martiniquais est similaire à celui par lequel passent les étrangers. En effet, dans le discours ci-dessus, l'interviewée utilise l'expression « à l'étranger », en évoquant la Martinique.

Pour corroborer ce discours, notamment en ce qui concerne les termes politiques et économiques du statut des Martiniquais aux yeux de certains individus faisant partie du pays d'accueil, une autre réponse a été relevée :

*« [...] il y a une forme de discrimination économique quand on sait que **les établissements bancaires des Antilles sont vus par les entreprises comme étant étrangers**. Je me suis vu refuser des paiements échelonnés compte tenu de mon adresse fiscale et non de mes revenus. » (homme, célibataire, 31-45 ans, profession intermédiaire, arrivé dans les années 2010)*

Par ailleurs, nous avons étudié la question du racisme, énoncée comme une des difficultés rencontrées par les répondants, à travers l'analyse d'un graphe de similitudes.

9.1.1 La question des discriminations

Comme l'écrit Pap N'Diaye dans *La condition noire : essai sur une minorité française*, la question des discriminations est présente dans les discours politiques et de sciences sociales en France⁶⁴⁸. Lors de la diffusion du questionnaire en ligne, certaines questions ouvertes ont été posées, permettant ainsi aux répondants de partager leurs expériences et leurs perceptions des réalités qu'ils vivent. Parmi ces questions, l'une ciblait les discriminations ou les faits de racisme qu'auraient pu rencontrer les interrogés. À la question : « Avez-vous été victime du racisme ? si oui, dans quelles situations ? », les répondants n'hésitent pas à raconter des faits ou évoquer des lieux en réponse à la question posée.

Avant d'analyser ces réponses, il nous semble intéressant d'aborder quelques chiffres issus d'une enquête menée par la délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer. En s'appuyant sur cette dernière, Sophie Elizéon déclare que :

« Dès lors que le sujet des discriminations paraît trop peu abordé et relayé dans notre pays pour 58 % des Ultramarins, cette situation semble peser sur l'exercice de leur citoyenneté : 56 % des Ultramarins victimes de discriminations se sentent avant tout Français contre 64 % de ceux qui déclarent n'avoir jamais subi de discriminations. »⁶⁴⁹

La représentation qui suit recense les mots les plus cités dans les propos rapportés sur les situations discriminatoires vécues par les enquêtés :

⁶⁴⁸ Ndiaye, P. (2008). *La condition noire : essai sur une minorité française*. Paris : Editions Calmann-Lévy.

⁶⁴⁹ Larcher, S. (2013). *L'audace ultramarine en hexagone : Comment s'exprime-t-elle ? Comment s'incarne-t-elle ?* (Rapport n° 862). URL : <https://www.senat.fr/notice-rapport/2012/r12-862-notice.html>

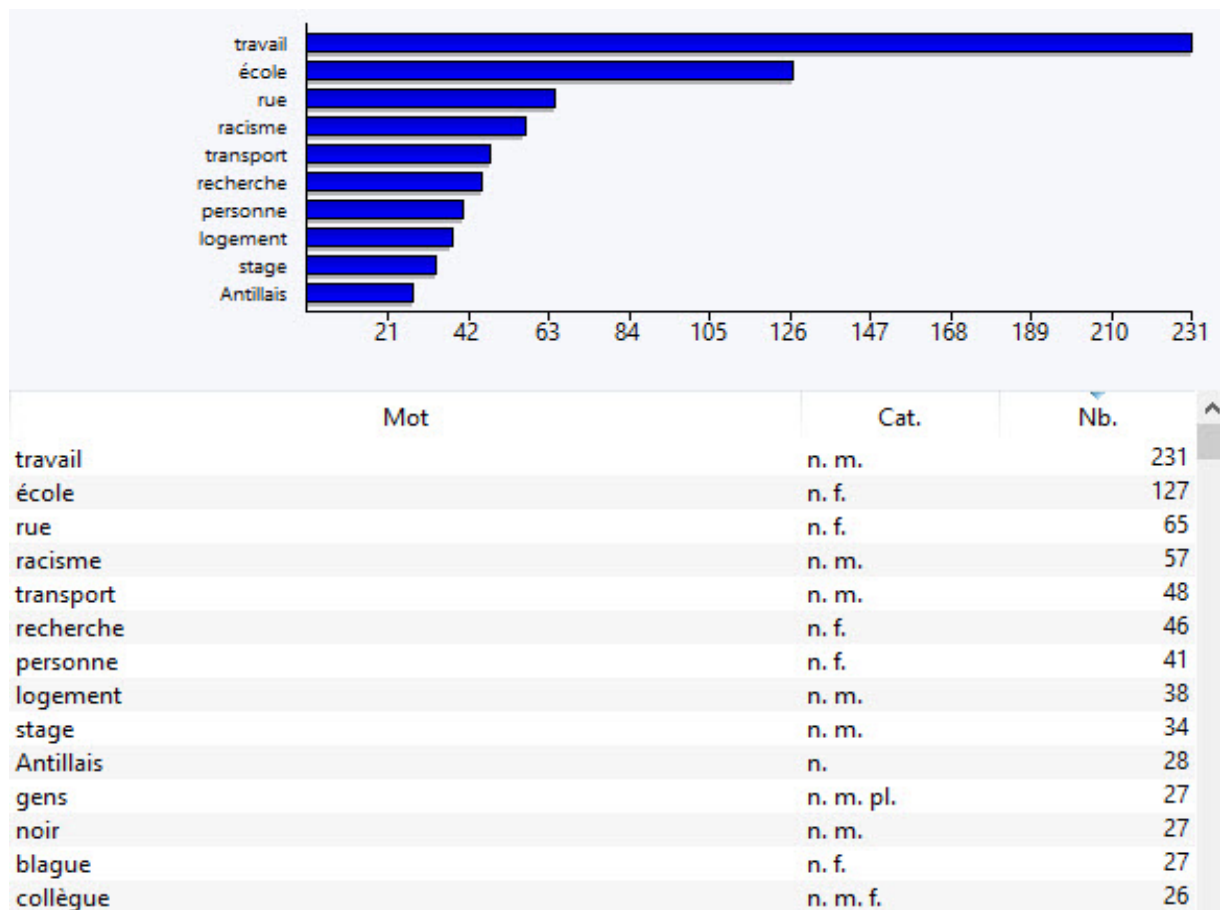
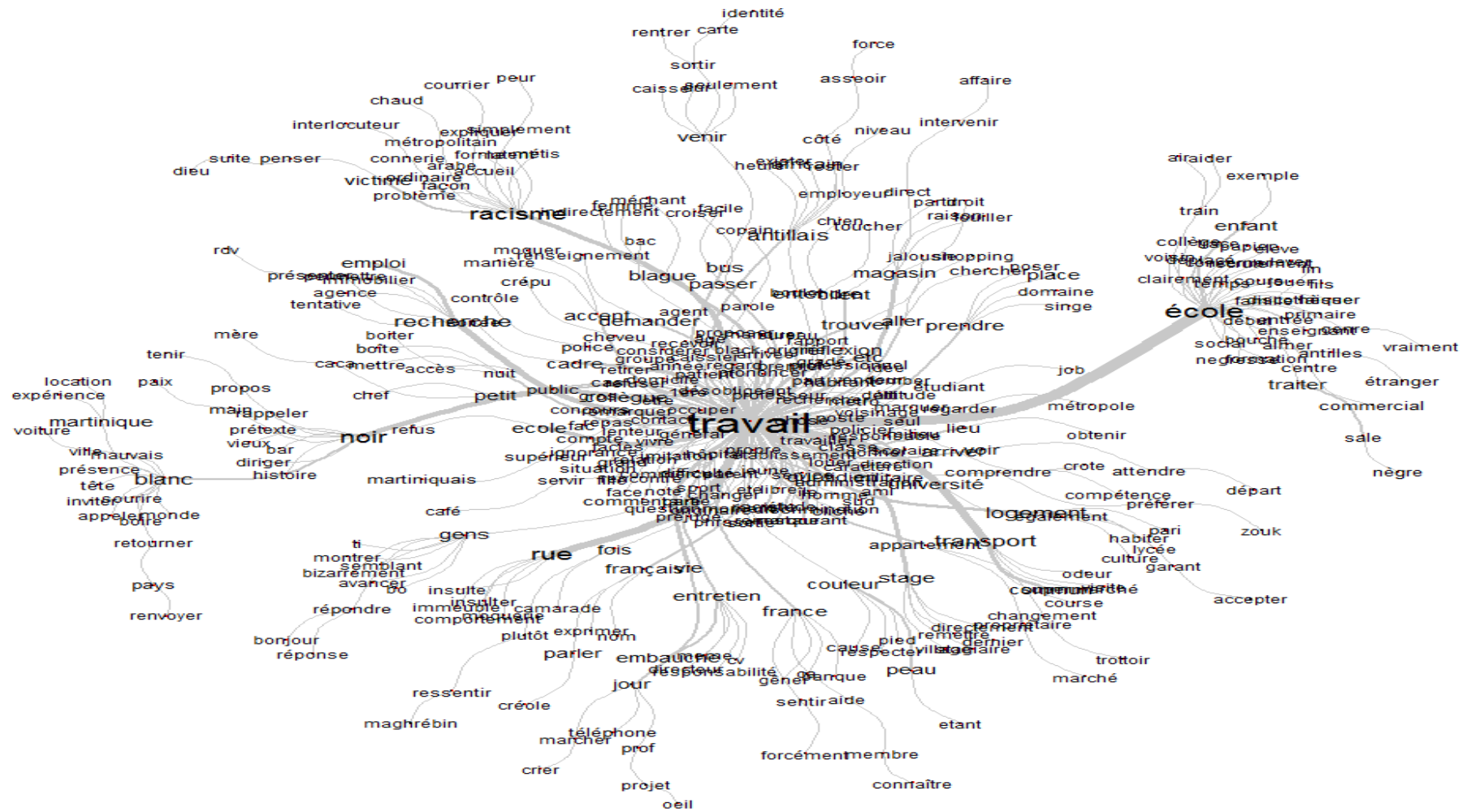


Figure 9 : Capture d'écran des mots relatifs aux discriminations

D'après la liste ci-dessus, 231 personnes ont déclaré avoir été victimes de discriminations dans le domaine du travail contre 127 dans le milieu scolaire. Les répondants ont mentionné divers lieux tels que la rue (65), les transports (57) et ont également évoqué avoir été discriminés lors de la recherche d'un logement (38) ou encore d'un stage (34).

En complément, à travers la représentation suivante, nous constatons que les mots les plus cités apparaissent en gras, avec un type de caractères de plus grande taille. Ces mots en gras correspondent pour la plupart, aux lieux où s'est produite la situation de racisme (ou discrimination). Les cinq termes centraux sont les suivants : « travail », « rue », « noir », « racisme », « école ».

Premièrement, le lieu de travail se positionne en tête dans ce classement puisqu'il figure au centre de l'image et est présenté de surcroît en caractère gras. Nous identifions « le travail » apparaissant comme le point névralgique du plus important satellite de l'image.



Graphique 10 : Analyse des similitudes autour du racisme

Le principe directeur de ce graphique était d'obtenir une liste de termes regroupés en un nombre limité de sous-ensembles. La relation de similitude entre deux termes sera mesurée par leur coprésence dans un même sous-ensemble.

Ainsi, nous relevons que les termes souvent associés au domaine du travail concernent les discriminations liées à l'embauche ou à la recherche de stages, les clichés venant des collègues à travers des critiques touchant le comportement, ce qui vaut à ces individus une nouvelle identité par les « autres », qui les définissent comme des individus « *fainéants* », en particulier dans le monde professionnel. Il s'agit ici de ce que Bruno Ollivier nomme « les stéréotypes collectifs » définis comme « *des constructions sociales transmises dans la vie quotidienne : ce sont des représentations collectives qui portent sur l'Autre en tant que personnalité collective* »⁶⁵⁰. En effet, le stéréotype en se fondant dans le collectif, généralise le particulier.

Selon les propos rapportés, ces individus se sentiraient différents des autres, notamment à cause de leur origine ou encore de leur couleur de peau. En effet, ces répliques le soulignent :

- « *Au travail; une personne ne souhaitait pas que je m'occupe d'elle du fait de ma couleur* ». (femme, mariée, cadre, 18-30 ans, arrivée dans les années 2000)
- « *Personnellement, j'ai 50 ans, je suis née à Paris et j'ai été élevée à Saint-Denis, berceau de la mixité à mon époque. J'ai été la seule noire (oui c'est possible quand on connaît Saint Denis aujourd'hui). J'étais en même temps un sujet d'attraction et de curiosité. J'ai toujours été à l'aise même si j'ai découvert à l'âge de 8 ans que ce qui faisait ma différence était ma couleur de peau.* » (femme, célibataire, cadre, 46-60 ans, ayant grandi en France)

De ce fait, ces individus vivent et doivent gérer cette différence dans leur vie quotidienne, quel que soit l'espace social (le milieu professionnel ou la ville, dans la sphère publique comme dans la sphère privée).

⁶⁵⁰ Ollivier, B. (2009). *Les identités collectives à l'heure de la mondialisation*. Paris : Les Essentiels d'Hermès. p.60

Dans le champ « autre », nous avons relevé que les participants déclarent également être victimes de moqueries émises sur leur accent, leurs caractéristiques physiques, notamment sur la couleur de leur peau, mais aussi sur le type de leurs cheveux, à l'image de cette interviewée :

« Ayant été professeur stagiaire en Picardie, j'ai été victime de racisme par quelques élèves des classes que j'avais en stage. Ils se moquaient de mon accent et j'ai été insulté sur leur mur commun : sous prétexte que "j'étais noire, je puais". Je l'ai mal vécu pendant quelque temps. »
(femme, célibataire, cadre, 18-30 ans, arrivée dans les années 2010-2015)

La seconde réponse s'inscrit dans le prolongement de la précédente :

« Surtout concernant "l'accent antillais". Les gens font semblant de ne pas comprendre pour se moquer ». (femme, célibataire, étudiante, 18-30 ans, arrivée dans les années 2010-2015)

Dans les témoignages qui suivent, les interviewés précisent le lieu où ils ont fait l'expérience du racisme :

« Au travail : mon supérieur me faisait souvent des remarques par rapport à ma couleur de peau, sur mon accent martiniquais ou même sur les Antillais en général. » (homme, en couple, étudiant, arrivé dans les années 2000)

« Moi, quand je cherchais du travail, même des stages, au téléphone ça sonne très bien, « V. C » ça sonne très bien. Ça sonne bien au téléphone, mais quand on se voit en face à-face, on me dit « ah, non, non, la place est déjà prise, désolé ». . Après, dans d'autres domaines, oui ça peut arriver. Tu donnes ton nom de famille, « vous l'épeler comment ? ». Ben, comme le mot en français ! On te répond « peut-être que là où vous venez c'est différent ». (femme, en couple, 31-45 ans, employée, ayant grandi en France)

Cependant, les discriminations rapportées par les répondants n'émanent pas d'individus appartenant à une communauté en particulier, comme le raconte cet enquêté :

« J'ai été victime dans tous les domaines, transports, en faisant les courses, à l'école, au lycée, à l'université par des personnes surtout issues de l'immigration africaine et de quelques compatriotes antillais de la Guadeloupe; il y avait également quelques blancs, mais pour ces derniers cela reste assez rare pour moi. Il y a une compétition malsaine entre Africains et Antillais : l'un ne respecte pas que l'autre soit issu de métissage et soit français, tout cela à cause de sa couleur de peau, et l'autre ne comprend pas pourquoi ils sont mieux avantagés côté logement, travail, etc. Cela crée des tensions et des violences verbales terrifiantes. Par exemple on nous traite de blanchisseurs de peau, d'enfants violés, de singes "chlordéconés", de Bounty ou d'esclaves. Cela est horrible d'autant plus que ces propos sortent de la bouche de personnes noires et arabes qui se disent elles-mêmes victimes de racisme. » (homme, célibataire, 18-30 ans, employé, arrivé dans les années 1990)

Cette réponse invite à s'interroger sur la nature des formes prises par le racisme : n'est-il pas simplement lié à la différence des cultures des uns et des autres ?

Nous pouvons citer un dernier discours énoncé par une femme, racontant son expérience :

« Mon expérience du racisme n'a pas débuté en France, mais en Martinique. Étant assez foncée de peau, ayant les cheveux très crépus, j'ai souvent senti que je ne correspondais pas suffisamment au modèle dominant de LA femme antillaise forcément métissée pour être belle... En France, j'ai surtout senti le racisme à Paris, après 4 ans passés à Bordeaux, et ceci dès le premier jour. Quand j'ai visité mon futur studio dans le 14^e arrondissement ; la concierge a simplement refusé de me serrer la main, en me disant avec son accent portugais "vous savez ici, dans cet immeuble, on est des gens bien, faudrait pas venir faire du désordre..." » (femme, 31-45 ans, célibataire, cadre, arrivée dans les années 2000-2009)

Comme le rappelle Coquery-Vidrovitch, l'esclavage a été un instrument essentiel de l'infériorisation de l'humanité, mais que la couleur de peau ne figurait pas comme un élément de justification de la domination, puisque la plupart des esclaves grecs étaient blancs⁶⁵¹.

⁶⁵¹ Coquery-Vidrovitch, C. (2003). Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire. In M. Ferro (dir), *Le livre noir du colonialisme. XVI-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*. Paris : Robert Laffont. p.646

Ainsi que le soutient Marguerite Cognet, ces migrants font « *la découverte d'une différence dans laquelle la population réceptrice l'assigne* »⁶⁵². En effet, le problème du racisme se manifeste non seulement au travail, mais aussi à l'école ou encore dans la rue, et défavorisent dans les faits ces individus en raison de leur origine ou leur appartenance, réelle ou supposée, à un groupe qui serait stigmatisé, les mettant ainsi en difficulté dans l'accès au marché du travail ou encore au logement⁶⁵³. Et comme l'affirme Julie Lirus dans ses travaux sur l'identité antillaise, « *le migrant étant confronté aux dures réalités de l'immigration, au racisme plus ou moins exprimé, cela entraînait pour lui de réajuster ses comportements en vue d'une certaine accommodation, une redéfinition de ses rôles [...], d'où une crise d'identité.* »⁶⁵⁴.

Cette stigmatisation ressentie nous conduit à Goffman qui définit le stigmatisme comme un usage social, consciemment employé ou pas, consistant à *désigner un attribut qui jette un discrédit profond*⁶⁵⁵. Ainsi, le stigmatisme rejoint la discrimination, le préjugé et l'image de soi. Il désigne un des marqueurs de la différence et de l'altérité⁶⁵⁶. D'après son origine latine, *stigmata*, le stigmatisme renvoie à la « *marque imprimée aux esclaves* » et constitue de fait une « *marque d'infamie* ». ⁶⁵⁷

De plus, le stigmatisme est l'attribut qui rend l'individu différent de la catégorie dans laquelle on voudrait le classer. Les membres d'une catégorie stigmatisée partagent souvent le *même itinéraire moral* ⁶⁵⁸. En effet, *il suffit qu'une différence (de la couleur de peau à l'accent en passant par la démarche) soit traitée en inégalité pour que l'étiquette attribuée à autrui devienne un stigmatisme*⁶⁵⁹. Goffman énonce trois catégories de stigmates : les monstruosité

⁶⁵² Cognet, M. (2004). L'identité à l'épreuve de l'expérience migratoire. In *Identité(s), Actes des Troisièmes Journées Scientifiques de la MSHS*, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société. Poitiers : CNRS. p.104

⁶⁵³ Simon, P. (2009). Les discriminations et l'émergence des minorités ethniques en France. *Cahiers Français*, (352), 83-87.

⁶⁵⁴ Lirus, J. (1976). *Op. Cit.* p.129

⁶⁵⁵ Goffman, E. (1975). *Stigmatisme, Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Éditions de Minuit. p.14

⁶⁵⁶ Dericquebourg, R. (1989). Stigmates, préjugés, discrimination dans une perspective psychosociale. *Etudes inter-ethniques*, (9), p.65

⁶⁵⁷ Stigmatisme. (2010). Dans A. Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. pp.9291-9292

⁶⁵⁸ Goffman, E. (1975). *Op. Cit.* p.45

⁶⁵⁹ Dubar, C. Goffman Erving. *Encyclopædia Universalis*.

du corps, les tares du caractère et les stigmates tribaux que sont la race, la nationalité et la religion⁶⁶⁰. Julie Lirus évoque quant à elle deux types de préjugés intéressant la population observée : le préjugé culturel et le préjugé de couleur⁶⁶¹.

Pour elle, « *le préjugé culturel est propre aux peuples qui colonisent, qui infériorisent les autres hommes dans leur propre culture* »⁶⁶². Concernant le préjugé de couleur, il s'agit de « *la forme subtile du préjugé racial.[...]. Les éléments qui retiennent l'attention d'un esprit discriminant sont : la couleur de peau, la qualité des traits, la texture du cheveu, voire même pour certains le grain de la peau* »⁶⁶³.

Dans le prolongement de notre réflexion concernant le racisme au travail, Philippe Bataille, dans son ouvrage, affirme que le racisme prend différentes formes dans le monde du travail. En effet, « *il trouve ses relais dans l'organisation du travail, dans des rapports de domination* »⁶⁶⁴. Il peut être perceptible dans les conversations entre collègues, au détour d'un sous-entendu ou d'idées reçues interpellant un autre travailleur de couleur ou d'origine différente.

D'autre part, comme le soutient Pap Ndiaye, la condition vécue par la plupart des enquêtés à travers les discriminations subies est « *une situation sociale qui n'est pas celle d'une classe, d'une caste ou d'une communauté, mais celle d'une minorité, c'est-à-dire d'un groupe de personnes ayant en partage l'expérience sociale d'être considérées comme noires* »⁶⁶⁵.

Le propos n'est pas neuf, en ce sens où la question du racisme envers les personnes d'origine antillaise avait déjà été signalé, puisqu'en septembre 1971, un article du journal *Le Monde*, « *Les Antillais sur le chemin de l'exil* », évoquait déjà la question du racisme en comparant leur expérience à celle des immigrés africains. Et comme l'a écrit Philippe Dewitte :

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/erving-goffman/>

⁶⁶⁰ Goffman, E. (1975). *Op. Cit.* p.14

⁶⁶¹ Lirus, J. (1979). *Op. Cit.* p.23

⁶⁶² Lirus, J. (1979). *Op. Cit.* p.23

⁶⁶³ Lirus, J. (1979). *Op. Cit.* p.23

⁶⁶⁴ Bataille, P. (1997). *Le racisme au travail*. Paris : La Découverte. p.13

⁶⁶⁵ Ndiaye, P. (2009). *La condition noire : essai sur une minorité française*. Paris : Gallimard.

*« à ceux qui penseraient que la possession ou l'obtention de la nationalité est l'alpha et l'oméga de l'intégration, l'exemple des Antillais, citoyens français et victimes de discriminations, montre qu'il n'en est rien ».*⁶⁶⁶

Aussi, un colloque organisé au Sénat sur les Ultramarins en Hexagone⁶⁶⁷ a fait état des discriminations existant dans la recherche d'un emploi, aussi bien pour l'ensemble des hexagonaux que pour les personnes originaires des DOM. En effet, d'après le rapport d'étude 2013⁶⁶⁸, les discriminations liées à l'accès au logement touchent également les Ultramarins. D'autre part, selon les propos de Sophie Élizéon, Déléguée interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer⁶⁶⁹, il est nécessaire que l'image médiatique des Ultramarins s'améliore. Car, 58 % d'entre eux estiment que les médias diffusent une image positive des Ultramarins. Mais seuls 9 % d'entre eux déclarent que l'image que les médias véhiculent est très bonne⁶⁷⁰.

À défaut d'avoir une situation économique stable, les migrants des DOM ont une situation juridique stable. Comme l'a remarqué Fanon avant lui, Pap Ndiaye affirme que nombreux sont les Antillais ne souhaitant pas être confondus avec les Africains. Il ajoute que *« cette distinction n'est guère utile [...] lorsque les Antillais en question (en tout cas ceux à la peau sombre), à leur désespoir, se trouvent considérés, encore et toujours comme des Noirs que l'employé de préfecture tutoie et le policier contrôle. »*⁶⁷¹

Lors d'un des entretiens que nous avons conduits, on a pu constater que certains peuvent réagir de manière agressive envers ceux qui leur manifestent du mépris ou du racisme, à l'image de cette réponse d'un interviewé :

⁶⁶⁶ Dewitte, P. (2002). Des citoyens à part entière ou entièrement à part ? *Hommes et Migrations*, (1237), p.1

⁶⁶⁷ Larcher, S. (2013). *L'audace ultramarine en hexagone : Comment s'exprime-t-elle ? Comment s'incarne-t-elle ?* (Rapport n° 862). URL : <https://www.senat.fr/notice-rapport/2012/r12-862-notice.html>

⁶⁶⁸ Larcher, S. (2013). *Ibid.*

⁶⁶⁹ Larcher, S. (2013). *Ibid.*

⁶⁷⁰ Larcher, S. (2013). *Ibid.*

⁶⁷¹ Ndiaye, P. (2009). *Op. Cit.* p.221

« ben, c'est vrai que j'ai déjà frappé des gens par rapport au racisme [...] Je ne sors pas de la Martinique pour entendre des conneries pareilles. » (homme, en couple, 26-35 ans, arrivé durant les années 2000-2009).

Cette agressivité est une réaction émotionnelle violente qui a pour objectif d'intimider, mais surtout de défendre son identité, son origine, sa culture.

Une autre réaction est de minimiser les comportements racistes, et ainsi se défier de la réalité. Dans le questionnaire, mais aussi dans nos entretiens, on peut citer quelques réponses affirmatives :

- *« Je pense que c'est vachement présent quand même, y'a des fois, on peut... on le sent quand même. Voilà, toi tu viens de là-bas, et puis bon, moi je relativise beaucoup par rapport à tout ça, parce que je sais que souvent on se croit victime de racisme, alors que les gens ils ne nous connaissent pas tout simplement. »* (femme, en couple, 26-35 ans, arrivée durant les années 2000-2009)
- *« Ouais, mais c'est pas un truc qui me bloque ça. Il ne faut pas s'attarder sinon après ce sont des freins que tu mets dans les relations. Tout n'est pas pareil, il y a des imbéciles partout, donc ce n'est pas un handicap. »* (femme, en couple, 46-55 ans, employée, arrivée avant les années 2000)

Ainsi, à la lecture de ces discours, on remarque le choix de passer outre le racisme, en étant conscient de son existence. Ainsi, deux réactions s'opposent face aux attitudes discriminantes, l'une prend une forme violente et l'autre se manifeste par une acceptation passive.

Pour finir, nous avons vu que les expériences vécues par le public sondé, conduisent certains d'entre eux à prendre conscience qu'ils ne sont pas considérés comme des

Français à part entière, mais comme des immigrés : « *les Français de couleur deviennent dans la réalité quotidienne des étrangers* ». ⁶⁷²

9.1.2 Faire valoir ses origines dans l'intégration en France

Pour apporter d'autres éléments de réponses sur la thématique de l'intégration en France, les enquêtés ont dû répondre à une question concernant l'oubli ou non de leurs origines pour assurer au mieux leur intégration dans la société d'installation. Nous avons obtenu les résultats ci-dessous :

oublier ses origines	Nb. cit.	Fréq.
NON	1306	96,9%
OUI	42	3,1%
TOTAL OBS.	1348	100%

Tableau 29 : Oublier ou non ses origines pour une meilleure intégration en France

Les données recueillies dans ce tableau révèlent que près de 96,9 % des enquêtés pensent qu'il ne faut pas oublier ses origines pour s'intégrer en France, tandis que 3,1 % pensent le contraire. Ces derniers étaient invités à fournir des précisions quant à leur réponse affirmative, ce qui nous a permis de relever les explications suivantes :

- « *La France ne nous accepte pas tel que nous sommes; il faut jouer leur jeu.* » (homme, 31-45 ans, célibataire, cadre, arrivé dans les années 90)
- *Dépendant des origines, il est nécessaire d'oublier ses racines pour s'intégrer. Il existe une sorte de hiérarchie des "races" en France et certaines sont mieux acceptées que d'autres. Souvent s'intégrer en France est synonyme de vivre sa vie cachée sans se démarquer. Seuls les éléments propres au tourisme ont l'air d'être*

⁶⁷² Galap, J. (1993). Phénotypes et discriminations des noirs en France : question de méthode. *Migrants formation*, (94), p.53

bien acceptés comme la gastronomie, la musique En gros, le zouk, les acras et les planteurs, ça passe. (femme, 31-45, mariée, employée, ayant grandi en France)

- « *Il faut **mettre son accent de côté pour se faire comprendre*** » (femme, 31-45 ans, mariée, employée, arrivée dans les années 2000)
- « *La culture et l'identité antillaise sont en moi, mais afin de vivre en métropole, par obligation, nécessité ou **afin de "se fondre dans le moule", il est parfois nécessaire d'intérioriser certains aspects de notre identité.** À savoir parler créole, porter certaines tenues vestimentaires, et même abandonner certaines de nos habitudes (cultes religieux, repas de famille, etc.). Certains finissent par s'habituer, à s'adapter à ce nouveau mode de vie, voire à s'y complaire. D'autres se battent pour continuer à vivre comme quand ils étaient aux Antilles, notamment en vivant en clan avec des Antillais par exemple. Et puis il y a ceux qui ne parviennent pas à s'adapter, qui dépriment, qui sont nostalgiques et qui attendent avec impatience le moment où ils pourront enfin rentrer chez eux, en Martinique.* » (femme, 18-30 ans, étudiante, arrivée durant les années 2010)

Ces propos rendent compte de la tendance générale observée dans l'ensemble des discours des sondés ayant affirmé qu'il est nécessaire d'oublier ses origines. Aussi, nous observons que la plupart des raisons énoncées par les répondants sont relatives à la réussite, qu'elle soit professionnelle ou personnelle, ou encore à l'insertion sociale. Selon les réponses obtenues suite à cette question, nous remarquons que la culture d'origine, l'accent culturel et le style vestimentaire sont souvent présentés par les répondants comme des freins quant à l'intégration dans la société d'installation. Ces témoignages dénoncent les difficultés d'intégration liées notamment à la culture d'origine.

Néanmoins, « *la politique française, en rappelant régulièrement sa préférence pour une logique d'égalité et non de minorités, a progressivement organisé la diversité culturelle, en permettant aux communautés de vivre leurs traditions dans la sphère privée, tant que l'espace public demeure préservé des logiques communautaires* »⁶⁷³.

⁶⁷³ Morel, S. Communauté. *Encyclopædia Universalis*. Consulté le 14 juin 2016.

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/communaute/>

Comme nous pouvons le voir, certains ont également nuancé leurs propos, à l'image de cette femme, déclarant :

« Il ne faut pas oublier, mais se rapprocher de la culture métropolitaine pour ne pas être stigmatisé et avoir la même considération que les autres ! Je pense surtout à l'accent, selon mes expériences, conserver l'accent antillais, c'est prendre le risque d'être fiché de suite. Pour trouver un travail surtout, décrocher un bon poste, je reste persuadée que les attributs antillais (accent, cheveux crépus) restent des freins. Les blancs dans leur inconscient ne les acceptent pas ! Y a qu'à regarder la proportion de noirs qui occupent des postes à responsabilité en France... à mon université, je n'ai JAMAIS vu de maître de conférences Noir... » (femme, 18-30 ans, célibataire, étudiante, arrivée dans les années 2010)

Dans la continuité, ces deux interviewés affirment :

- *« Pas les oublier, mais les dissimuler cela permet de gravir les échelons plus vite »* (homme, 18-30 ans, célibataire, profession intermédiaire, arrivé dans les années 2000)
- *« Sans avoir à oublier ses origines, il est selon moi important de s'intégrer et d'éviter tout communautarisme. »* (femme, 18-30 ans, en couple, étudiante, arrivée dans les années 2000)

Le fait de faire preuve de communautarisme peut constituer un frein à l'intégration. D'autre part, une caractéristique déjà relevée précédemment apparaît dans l'une des précédentes répliques : la couleur de peau. Comme nous l'avons évoqué dans la partie relative aux discriminations ressenties, les Martiniquais s'identifient clairement comme appartenant à une communauté noire.

Cette différence visible est accompagnée d'un discours presque récurrent chez les enquêtés, qui, pour distinguer la Martinique et l'Hexagone, emploient le terme « métropole », connotant le passé colonial de la Martinique.

D'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, le terme « métropole » désigne en France une grande ville de province, quelquefois avec le sens figuré de « centre le plus important de » (1701). D'autre part, il désigne aussi l'État, considéré par rapport à ses colonies à des territoires extérieurs, on recourt parfois à son équivalent mère patrie (1748, Montesquieu). Ainsi, concernant le terme « métropolitain », en relation avec les autres sens de « métropole », il signifie également « qui a les caractères d'une capitale » (1588), puis (1777) « relatif à la métropole (par opposition aux colonies) ». Substantivé, il est courant dans le français d'outre-mer (Antilles, Réunion...) ⁶⁷⁴.

L'usage du mot « métropole » fait partie d'une série de mots que l'on peut relever dans certains textes écrits sur la Martinique depuis sa découverte. Dans un de ses ouvrages, Francis Affergan ⁶⁷⁵ évoque une liste non exhaustive de ces mots, « *à travers lesquels on peut tout autant découvrir une île qu'un jugement porté sur elle et ses habitants* » : le rapport métropole/colonie : « *tutelle, importation, prestige...* » ; les qualificatifs des indigènes : « *spontanéité, barbares, étrangers [...]* » ; les rapports de force colonisateurs/colonisés : « *séquestration, guides, inférieur, l'élite [...]* » ⁶⁷⁶.

Comme l'a constaté Affergan, le langage a marqué non seulement la réalité du colonisateur, mais aussi celle du colonisé. Ainsi s'est créé un vocabulaire colonial. Une façon « *pour le colonisé de nommer ce qui lui échappe* » ⁶⁷⁷.

9.1.3 Inconvénients et avantages

En nous intéressant à l'intégration du public sondé après l'expérience migratoire, il en ressort que certaines personnes se heurtent à des difficultés d'adaptation en France, mais en contrepartie bénéficient d'avantages, en comparaison à leur vie passée en Martinique.

À partir des données recueillies dans le questionnaire, mais également à travers les discours des interviewés, nous avons effectué l'analyse lexico-métrique suivante :

⁶⁷⁴ Métropole. (2010). Dans A. Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p. 5723

⁶⁷⁵ Affergan, F. (1983). *Anthropologie à la Martinique*. Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques. p.14

⁶⁷⁶ Affergan, F. (1983). *Ibid.* p.14

⁶⁷⁷ Affergan, F. (1983). *Ibid.* p.15

Difficultés rencontrées	Nb. de citations
Logement	156
Climat	74
Adaptation	62
Financières	49
Solitude	43
Intégration	36
Culturelles	36
Racisme	30

Tableau 30 : Effectif des difficultés rencontrées

Ce tableau a été généré en se basant sur le discours des 424 individus⁶⁷⁸ ayant déclaré avoir rencontré des difficultés lors de leur intégration en France. Le mot qui comptabilise le plus de citations est le logement. En effet, un peu plus du tiers des individus sondés ont présenté cette démarche comme leur principal grief. Parmi eux, on dénombre quelques-uns regrettant d'avoir logé chez des membres de leur famille, où ils ont été confrontés à un mauvais accueil, ou à des relations conflictuelles. Le climat, deuxième élément le plus cité par les répondants du questionnaire, est également la principale difficulté exprimée par les participants des entretiens.

Les réponses relatives à la période d'adaptation en France, toute période de migration confondue, illustrent ces propos :

« Au début ça n'a pas été facile, la première année c'est pas toujours évident entre le froid, les nouvelles personnes qu'on rencontre qui sont de cultures différentes, euh la famille, la distance. La première année, on va dire que ça été une année d'adaptation et puis de découvertes qui n'étaient pas vraiment évidentes. Parce que du coup, j'ai dû tout réapprendre, apprendre à prendre les transports en commun que je ne connaissais pas du tout, donc voilà travailler avec des personnes

⁶⁷⁸ Sur 1348 répondants : 677 ont attesté ne pas avoir rencontré de difficultés contre 424 ayant déclarés y avoir été confronté. Les 247 individus restant font partie de la catégorie des personnes ayant grandi en France.

qui venaient de tout autre milieu que le mien. » (femme, en couple, 18-30 ans, employée, arrivée dans les années 2010-2015)

Ce second témoignage s'inscrit dans le prolongement du précédent :

« Hum, j'avoue que la première année, j'ai un peu..., j'avais envie de rentrer chez moi en fait, j'avais envie de retourner aux Antilles. Tu te dis que, tu te lèves le matin il fait noir, tu rentres le soir il fait noir, c'est pas évident quand tu as l'habitude de te réveiller le matin à six heures il y a du soleil, et là y'a pas de soleil. Et à 18 heures, il fait noir et là à 22 heures il fait jour. Il y avait un décalage, c'était un petit peu bizarre au début. Tant qu'on a une montre à son bras, je pense qu'on peut s'habituer, sinon si on se fie au soleil comme aux Antilles, on sera toujours fatigué. » (femme, célibataire, 18-30 ans, inactive, arrivée dans les années 2000-2009)

Ces deux femmes mettent en avant les contraintes liées notamment au changement climatique à leur arrivée en France. Toutes les deux ont éprouvé le désir de retourner en Martinique à cause de ces difficultés, ainsi qu'à l'absence de leur environnement d'origine. Pour finir, nous relatons les propos de cet homme qui décrit précisément les difficultés auxquelles il a fait face depuis son installation. Aujourd'hui, propriétaire de logement, il explique les raisons qui l'ont poussé à le devenir. Ses propos confirment les difficultés collectives (logement, climat, solitude) relevées dans le tableau ci-dessus.

« Première difficulté, c'est le logement. C'est pourquoi j'ai fait ce logement (il montre sa maison de location) pour les Antillais, c'est pour cela que je passe par l'ADOM pour ça. (Rires). La première difficulté c'est le logement parce que quand je suis arrivé en France, je suis arrivé, j'avais la fac, j'avais le club, j'avais pas le logement, parce que toutes les demandes que j'avais faites, qui partaient des Antilles, impossible de trouver un logement. À l'époque où je rentrais, pour les Antillais, j'avais l'impression qu'ils avaient beaucoup de mal à trouver un logement, donc beaucoup partaient dans leur famille, et la famille, ça n'aide pas forcément. Donc j'ai commencé à aller chez ma famille, mais ça n'a pas été, ça n'a pas été chez la famille, parce que les problèmes familiaux sont toujours un peu problématiques. Donc du coup après, je ne voulais pas rester trop longtemps, donc je suis parti en résidence universitaire, où j'ai quelque peu essayé de magouiller un peu pour me trouver une chambre ; donc que j'ai pu trouver [...] Après, la plus grande difficulté pour moi ça été le climat, parce que rester en France c'est vrai c'est très, très difficile, quand on est habitué

avec la chaleur et qu'on a ici, on se dit qu'il fait très froid. Si on n'a pas de soutien, je crois qu'on craque très vite. On peut craquer très, très vite, parce que (hésitation) ; parce que moi quand je suis arrivé en France, j'étais vraiment seul quand je suis arrivé en France, toute ma famille est là-bas, j'ai des cousins ici et des cousines, j'ai des parents qui habitent en France, mais je n'avais pas de lien avec eux. [...] La solitude a été difficile, difficile un moment, mais je voulais vraiment réussir cette partie-là, et la troisième chose qui m'a un peu gêné, c'était la distance, parce que, on avait (hésitation). Moi le matin, je me lève à cinq heures du matin, chose que je ne faisais pas en Martinique pour aller à la fac à l'université à Bobigny, j'étais à Anthony, il fallait se lever à cinq heures du matin. À la fac, ayant passé beaucoup dans les transports, j'avais l'impression de passer mon temps dans les transports, je partais il faisait noir, je rentre expressément. Ça, c'est le mode de vie en France qui me dérangeait quand je venais d'arriver. » (homme, marié, 31-45 ans, cadre, arrivé avant les années 2000)

Il termine son discours en évoquant le problème des discriminations au travail, particulièrement à l'époque où il est arrivé en France. Il estime, qu'en tant qu'Antillais, il devait sans cesse prouver qu'il était capable et compétent, afin d'estomper les stéréotypes attribués à cette population.

Passons maintenant aux divers avantages énoncés, notamment dans les entretiens que nous avons conduits. La plupart des interviewés ont mentionné des avantages dans le domaine de l'emploi, mais aussi à travers l'autonomie ressentie en France, et la liberté de voyager en Europe :

« hum je dirais en métropole, l'avantage c'est le boulot. Concrètement c'est ça, c'est le boulot et aussi, l'aisance financière que tu peux avoir même si c'est très difficile, mais l'aisance financière que tu peux avoir, que tu n'as pas forcément aux Antilles, parce que les produits coûtent plus cher. Mais, après la vie est 10 fois plus belles aux Antilles malgré le prix excessif de plein de choses, les gens y sont plus posés, ils sont moins stressés et heu plus cool je trouve. Ici, en métropole, c'est le stress, toujours être à l'heure, toujours faire attention aux horaires, faire attention aux voisins, il y a moins de sociabilité, il y a moins de partage, alors qu'aux Antilles on a quand même gardé ça. S'il te manque quelque chose, aller sans hésiter voir la voisine pour lui demander, ou encore les gens s'inquiètent un peu plus des personnes âgées ou des voisins qui ne répondent pas. Enfin voilà, il y a encore ce côté communautaire, de partage, qu'il n'y a pas forcément en métropole ou très peu. »
(femme, pacsée, profession intermédiaire, 18-30 ans, ayant grandi en France)

Un autre interviewé affirme :

« Mon indépendance. L'absence de « makrélaï »⁶⁷⁹. Ici c'est grand, les gens te croisent, ils s'en foutent de ce que tu fais. Ouais mon indépendance. (silence). Pour moi c'est deux vies différentes, parce que j'ai vécu chez mes parents avant et là je vis seul et je suis salarié. Donc j'ai une vie où j'étais complètement dépendant et pas chez moi et une vie où je suis complètement autonome et chez moi. Je n'ai pas vécu les deux comparativement. La vie d'ici m'a offert de l'autonomie. »
(homme, célibataire, 26-35 ans, employé, arrivé durant les années 2000)

Dans un le discours qui suit, l'interviewé répond :

« L'anonymat dans lequel on vit, parce que les gens n'ont pas trop le temps de s'occuper de toi, parfois c'est un peu exagéré, mais c'est vrai qu'on se fait une raison. Sinon, c'est la liberté de faire ce qu'on veut, que les gens ne se soucient pas de toi. » (femme, en couple, 46-55 ans, employée, arrivée avant les années 2000)

Après avoir analysé les diverses difficultés rencontrées par les répondants lors de leur installation dans l'Hexagone, la nécessité d'oublier ou non leurs origines pour une meilleure intégration, ainsi que leur perception aux yeux des habitants du territoire hexagonal, nous traiterons dans la partie suivante comment se manifestent les éléments relatifs à la culture et aux traditions dans la mobilité.

9.2 Transmission : la tradition et la culture à l'épreuve de la migration

En tenant compte de la migration de la majorité des participants à l'étude, nous partons du principe soutenu par Jeanneret que les idées et les objets culturels circulent⁶⁸⁰.

⁶⁷⁹ Terme qui désigne aux Antilles la curiosité malveillante et excessive, les commérages ou les ragots. Confiant, R. (2007). *Dictionnaire créole martiniquais-français* (Vol.2). Matoury : Ibis rouge. p.925

⁶⁸⁰ Jeanneret, Y. (2008). *Penser la trivialité, La vie triviale des êtres culturels*. Paris : Hermès Lavoisier.

Ainsi, les pratiques ne peuvent être transposées à l'identique d'un territoire à un autre, le territoire, qui dans son sens premier est entendu comme une « *étendue sur laquelle vit un groupe humain* »⁶⁸¹.

Nous nous intéresserons aux spécificités culturelles traditionnelles telles que les fêtes, afin d'interroger et d'analyser celles qui tendent à se perpétuer ou non hors de la région d'origine. Ces dernières ponctuent le temps social à travers la célébration de dates précises et inscrivent la communauté déterritorialisée des Martiniquais dans la continuité de la communauté imaginée nationale (la Martinique). Ces pratiques représentent une forme de retour sur soi vers le passé, tout en s'adaptant au contexte du présent. Elles permettent également aux répondants de s'identifier et de se remémorer des événements passés qu'ils ont vécus ou dont ils ont entendu parler.

9.2.1 Des traditions conservées dans la mobilité ?

L'analyse du prochain tableau met en évidence les différentes fêtes culturelles auxquelles prennent part les répondants. La question ayant conduit à ses données était formulée de la façon suivante : *laquelle de ces fêtes culturelles célébrez-vous en France en perpétuant les traditions de la Martinique ?*

Dans son usage moderne, mettant l'accent sur la transmission non matérielle, la tradition désigne la transmission de doctrines religieuses, de coutumes (1488) ou de récits vrais ou fictifs (1624). De plus, tel que l'atteste Alain Rey, *le mot a des connotations culturelles plus fortes dans les régions francophones de tradition orale, surtout l'Afrique, les Antilles françaises, Haïti, la Polynésie, la Nouvelle-Calédonie*⁶⁸². Et comme l'affirme Francis Affergan « *les fêtes et les rites tissent, plus à travers une quotidienneté diffuse que par une rythmique stricte, la réalité martiniquaise* »⁶⁸³.

⁶⁸¹ Territoire. (2010). Dans A. Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p. 9710

⁶⁸² Tradition. (2010). Dans A. Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert. p.9917

⁶⁸³ Affergan, F. (1983). *Ibid.* p.30

Il convient de préciser que cette question a été ajoutée en cours de diffusion du questionnaire, et ne présente donc pas les réponses de l'effectif total des participants. Nous avons recueilli 549 opinions sur les 1348 individus ayant participé à l'enquête globale.

Le tableau que nous traiterons ci-dessous présente les réponses obtenues à la question évoquée précédemment :

Fêtes culturelles célébrées en France	Nb. cit.	Fréq.
Aucune	48	3,6 %
Pentecôte	106	7,9 %
Commémoration de l'abolition de l'esclavage	140	10,4 %
Carnaval	175	13,0 %
Autres (carême, Vendredi saint, samedi gloria...)	221	16,4 %
Pâques	245	18,2 %
Noël	460	34,1 %

Tableau 31 : Effectif des fêtes culturelles célébrées en France en perpétuant les traditions martiniquaises

En scrutant les chiffres présents dans ce tableau, nous constatons que Noël se place à la première position avec un effectif de 34,1 % devant la fête de Pâques avec un taux de 18,2 %. Nous rappelons que cette question portait non seulement sur le fait de célébrer ou non les fêtes de la liste proposée, mais surtout sur la manière dont ils les célèbrent, notamment sur le plan de l'alimentation. Car, ces fêtes traditionnelles sont célébrées en Martinique selon une culture qui lui est propre. Par exemple, Noël y est souvent fêté en famille en Martinique, autour de « *chanté nwel* »⁶⁸⁴. De ce fait, les Martiniquais installés en France hexagonale profitent de cet événement pour se rassembler autour d'un repas typique avec leurs proches présents sur le territoire hexagonal, mettant à l'honneur les

⁶⁸⁴ Il s'agit d'une coutume de chanter des cantiques de Noël inspirés de la religion mais aussi parfois complétés par des ritournelles, au rythme du tambour et de percussions.

spécialités de l'île telles que le boudin créole, les pâtés de Noël ou encore les pois d'angole⁶⁸⁵. Cette fête leur permet de mettre en pratique leur culture, de la faire vivre en la partageant avec leurs pairs.

Dans le champ « autre », on retrouve les choix de réponses tels que « *le Vendredi saint* », « *le samedi Gloria* », la fête de « *la Toussaint* » et « *le carême* ». ⁶⁸⁶

Nous remarquons que seulement 3,6 % des 549 individus concernés ont répondu n'en célébrer aucune, soit par manque de temps, d'occasions ou encore par « *manque d'envie* ».

Notons que la plupart de ces fêtes traditionnelles correspondent à des fêtes religieuses. Afin de relever comment se positionnent les répondants face à la religion, nous poursuivrons nos réflexions dans les lignes à venir. Préalablement, nous traiterons le tableau suivant, celui-ci présente les réponses relatives à la célébration des fêtes culturelles en fonction de la tranche d'âge des répondants :

Votre tranche d'âge	61 et plus	46- 60 ans	31-45 ans	18-30 ans	TOTAL
fêtes culturelles célébrées en France					
autres	0,0% (0)	0,0% (0)	0,2% (3)	0,5% (7)	0,7% (10)
aucune	0,0% (0)	0,4% (6)	1,0% (14)	2,0% (27)	3,5% (47)
Pentecôte	0,1% (2)	0,8% (11)	1,9% (25)	5,0% (68)	7,9% (106)
Carnaval	0,2% (3)	0,4% (6)	2,2% (30)	10,1% (136)	13,0% (175)
Commémoration de l'abolition de l'esclavage	0,4% (5)	1,3% (18)	3,0% (40)	5,6% (76)	10,3% (139)
vendredi saint	0,1% (2)	1,2% (16)	3,9% (52)	10,6% (143)	15,8% (213)
Pâques	0,4% (5)	1,6% (21)	4,4% (59)	11,9% (160)	18,2% (245)
Noël	0,5% (7)	2,4% (32)	8,7% (117)	22,6% (304)	34,1% (460)
TOTAL	- (24)	- (110)	- (340)	- (921)	

Tableau 32 : tri-croisé entre les fêtes culturelles célébrées en France et l'âge

La lecture de ce tableau nous renseigne sur le fait que Noël est la festivité la plus célébrée en tenant compte des traditions liées à la Martinique, toutes tranches d'âge confondues.

Certaines de ces fêtes sont davantage célébrées par les 18-30 ans que par les autres tranches d'âge. Par exemple, nous observons que les 18-30 ans sont plus nombreux à

⁶⁸⁵ D'après certains propos recueillis lors d'entretiens menés.

⁶⁸⁶ Le vendredi Saint est une fête religieuse célébrée par les chrétiens catholiques le vendredi précédant le dimanche de Pâques. C'est un jour férié dans les DOM-TOM. Le samedi précédant le dimanche de Pâques est appelé "*samedi Gloria*" en Martinique. Il y a une messe de nuit (la veillée Pascale) durant laquelle les fidèles attendent la résurrection de Jésus-Christ.

déclarer célébrer le carnaval. En effet, ils représentent 136 répondants sur les 175 personnes ayant déclaré y participer.

En prenant en considération les chiffres de chaque tranche d'âge dans l'ordre décroissant, comme évoqué précédemment, Noël obtient le plus grand nombre de citations, suivi par la célébration de la fête de Pâques pour les 549 personnes interrogées. Cependant, nous remarquons que la troisième place est occupée par le Vendredi saint pour les 18-30 ans et des 31-45 ans, alors que chez les personnes plus âgées (46-60 ans), il s'agit de la commémoration de l'abolition de l'esclavage. Une célébration qui en termes d'intérêt n'occupe que la cinquième position chez les 18-30 ans.

Comme relevé dans les données recueillies, la fête de Noël a été majoritairement mentionnée par les sondés. Néanmoins, la célébration de certaines de ces fêtes est différente d'un territoire à un autre comme l'a constaté l'une des femmes dans un des entretiens menés :

*« Pour moi Noël, ce n'est pas de la même manière, déjà, il n'y a pas tout le monde, il n'y a pas toute la famille présente, donc on est vraiment un nombre restreint. Donc, **ce qui a de semblable, c'est la nourriture, le repas, voilà, c'est à peu près semblable**, j'ai vraiment dit à peu près. Euh, mais sinon, l'ambiance, l'ambiance même, euh..., pour moi le pays reste le pays. Fêter Noël en France, ce n'est pas la même chose que fêter Noël en Martinique. Sinon, quelle fête ? Pâques, c'est clair que Pâques, ça ne peut pas être pareil, parce que, déjà tout le monde n'a pas les crabes, même si on peut se procurer, on peut se procurer des crabes en France, mais ce n'est pas toujours évident pour tout le monde ; donc, déjà Pâques sans crabes, enfin pour les catholiques, enfin pour les chrétiens catholiques, Pâques sans crabes, ce n'est pas Pâques. (Rires). Voilà, sinon il y a les acras, euh bon. » (femme, célibataire, 26-35 ans, arrivée dans les années 2010-2015)*

Comme suite à cette réponse, nous lui avons posé la question suivante : *par exemple, tu n'as jamais participé à un « chanté nwel » ici ?*

« Oui, j'ai fait un « chanté nwel » en décembre, et euh, si je compare avec la Martinique, euh, c'était très bien, non franchement... justement parce qu'on est..., parce que justement, je n'aime

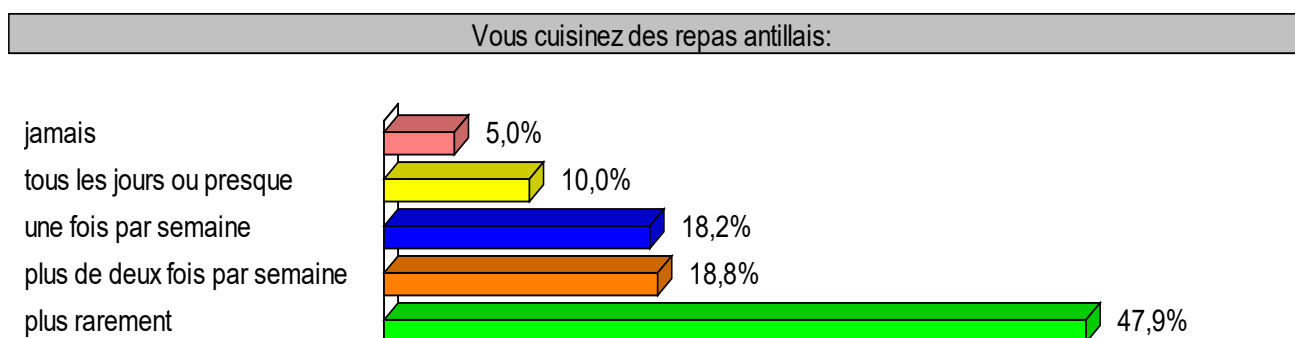
*pas les chantés nwel. En Martinique, j'y vais, mais je ne danse pas. Mais bizarrement, **ici comme on se sent martiniquais (rires), on a envie de revendiquer, je ne sais pas, en fait. C'est bizarre !** Parce que moi je n'aime pas ça spécialement, mais quand je suis allée au « chanté nwel », je dansais, je chantais, chose que je ne fais pas Martinique, donc euh, c'est bizarre (rires). » (femme, célibataire, 26-35 ans, arrivée dans les années 2010-2015)*

A la lecture du témoignage précédent, nous constatons que certains interviewés se sont révélés à eux-mêmes certaines caractéristiques de leur identité. S'interroger sur sa propre identité n'est pas chose courante, de même qu'en reconnaître les transformations éventuelles. Ainsi, l'analyse des déclarations recueillies a démontré que l'identité des Martiniquais subit des transformations à travers l'expérience migratoire. Des pratiques inexistantes en Martinique voient le jour en France et inversement.

Dans la partie suivante, nous traiterons de la question alimentaire dans le quotidien du public sondé.

9.2.2 La question alimentaire

Quels sont les éléments culturels qui rattachent le public sondé à sa région d'origine ? Pour répondre à ce questionnement, nous avons formulé une autre interrogation, liée directement à la gastronomie créole : *quelle place occupent les repas créoles dans votre quotidien ?* Nous avons alors obtenu les résultats suivants :



Graphique 11 : Fréquence de la préparation de repas créoles

Comme il est évoqué dans l'étude menée par Asu Aksoy et Kevin Robins⁶⁸⁷, lorsqu'un migrant consomme des produits spécifiques à son pays d'origine, ou écoute une chanson dans sa langue maternelle, il établit un contact avec son passé et sa propre culture.

Au regard de ce graphique, les répondants déclarent consommer à 47,9 % des repas créoles de *manière occasionnelle*, en d'autres termes de temps en temps. En tenant compte de l'ensemble de ceux qui affirment cuisiner des plats créoles *tous les jours ou presque*, et ceux ayant répondu en préparer *plus de deux fois par semaine*, nous constatons que près de la moitié des répondants attestent en préparer au moins une fois par semaine. Par ailleurs, ceux ayant répondu ne jamais en préparer ne représentent que 5 % des sondés.

Ainsi, nous avons relevé le discours des interviewés sur la question alimentaire, notamment sur les diverses occasions où ils consomment des repas créoles. La première réponse émane d'une femme attestant :

« N'importe quand, n'importe quand ! Comme ça. Si je vais au marché que je vois de l'igname, je peux prendre de l'igname, de la patate douce, ou de la banane plantain. Ah non, il n'y a pas de jour spécial. À part la Noël, c'est obligatoire de faire antillais, et on fait 100 % antillais. Oh il y a les crabes pour Pâques et Pentecôte ! Je prends mes crabes chez le Chinois (Rires). » (femme, mariée, 61 ans et plus, retraitée, arrivée avant les années 2000)

Le second discours est également prononcé par une femme :

« c'est par période, les bananes au gratin, les poissons des Antilles, les gambas, le lambi, mais ça dépend des occasions. À Noël, c'est vrai que j'achète tous les trucs des Antilles, le cochon de Noël, on cuit les pois d'angole, on essaye de conserver la tradition. » (femme, en couple, 46-55 ans, employée, arrivée avant les années 2000)

La prochaine interviewée répond en expliquant les raisons pour lesquelles elle cuisine et consomme des repas créoles :

⁶⁸⁷ Aksoy, A. et Robins, K. (2002). *Op. Cit.* p.5

*« Parce que je me dis que, **il faut quand même avoir un lien avec la Martinique**, justement le fait de cuisiner antillais, sachant que je n'aime pas trop vivre ici en France, ça me permet de, de..., je ne sais pas, de... ; non, **ça me permet de garder la Martinique dans mon cœur**. Moi ça me fait du bien de cuisiner antillais, parce que en fait, pourquoi, parce que c'est les plats que j'aime, des fois j'ai envie de manger un court bouillon de poisson, je ne peux pas, parce que je n'ai pas de vivaneau ; parce que moi, c'est du vivaneau que je mange, tu vois il y a des petites choses comme ça qui font que des fois on ne peut pas, ça nous attriste, mais bons on fait avec. »* (femme, célibataire, 26-31 ans, étudiante, arrivée durant les années 2010)

Pour finir, durant un échange, cet homme répond à trois de nos questions à savoir : « A quelle occasion manges-tu des repas créoles ? », « où achètes-tu tes produits ? » et « pour toi, quel est un repas typique de la Martinique ? » :

« Tout le temps. Là actuellement, en mission je ne peux pas, mais quand je suis chez moi c'est tout le temps. Je les achète chez... dans les épiceries, chez les Pakistanais, chez les Chinois ou encore des petites épiceries antillaises. De temps en temps on peut m'envoyer des colis, mais le colis, il arrive plus souvent chez ma sœur. Un repas typique... franchement, pour moi c'est acras, boudin ou crabe farci en entrée, pour moi en plat principal c'est Colombo, franchement c'est Colombo de cabri avec du riz, des haricots rouges ou des gratins et puis au dessert un Mont-Blanc ou un chocolat, chocolat communion, pain au beurre chocolat. » (homme, en couple, 26-31 ans, employé, arrivé durant les années 2000)

À la lecture de ces déclarations, nous notons la place importante qu'occupe la gastronomie antillaise dans le quotidien de la plupart des enquêtés. Dans l'ensemble de nos entretiens, tous ont affirmé consommer des repas créoles surtout lors des fêtes culturelles célébrées en famille. On remarque aussi que ces individus ont souvent mentionné les mêmes mets à l'instar des haricots rouges ou des légumes-pays (ignames, patates douces, banane plantain). Nous l'avions déjà relevé lors de l'analyse des situations regroupant de Martiniquais auxquelles nous avons participé (cf. tableau 23).

9.3 Pratique de la religion et rôle des associations

Dans cette partie, nous nous intéresserons à leurs modes de vie, en observant notamment leurs positions vis-à-vis des associations culturelles et religieuses, en recoupant les réponses obtenues avec la durée de séjour.

La société nous invite à nous définir, et c'est à travers l'expérience sociale que nous nous construisons une idée de nous-mêmes, en effet, *elle nous situe au milieu des autres, par rapport aux autres*⁶⁸⁸. Comme le rappelait Durkheim, l'identité est « *une transmission méthodique, reçue principalement au cours de l'enfance* »⁶⁸⁹. Ainsi, c'est dans le cadre familial que se construit la personnalité de chacun. Aussi, l'approche adoptée renvoie à la réflexion du sujet sur lui-même.

Nous pourrions donc nous demander *comment les enquêtés maintiennent-ils des caractéristiques identitaires, telles que la culture et la mémoire relatives à la Martinique ? Et ont-ils adhéré ou non à une association antillaise en France hexagonale ?*

Nous avons cherché à savoir si ces individus poursuivaient des buts collectifs par le biais de structures associatives. Les données obtenues ont mis en évidence une réalité non soupçonnée.

9.3.1 La place de la religion dans la mobilité

Tout d'abord, nous allons nous intéresser à la pratique religieuse des sondés :

⁶⁸⁸ Lirus, J. (1979). *Op. Cit.* p.26

⁶⁸⁹ Identité. (2005). M. Borlandi (dir.), *Dictionnaire de la pensée sociologique*. Paris, PUF.



Graphique 12 : Effectif des adhérents à une communauté religieuse

Les déclarations faites par le public sondé révèlent que plus de la moitié de l'effectif total ne s'investit pas dans la pratique d'une religion étant sur le territoire hexagonal. Comme nous pouvons le voir sur ce graphique, à la question « *faites-vous partie d'une communauté religieuse ?* », 44,1 % ont répondu *oui*, soit 594 individus, contre 54,7 % ayant répondu *non*, soit 738 répondants.

Le graphique ci-dessus nous invite à nous demander si la condition de migrant génère de nouveaux modes d'investissements religieux. *Tout comme la langue et la cuisine, la religion serait-elle en migration ?*

Parmi ceux ayant répondu par l'affirmative à la question précédente, nous leur avons demandé à quelle fréquence participent-ils aux activités de cette communauté. Le tableau suivant rend compte des résultats obtenus.

Activités communauté religieuse	Nb. cit.	Fréq.
plus de deux fois par semaine	20	1,5%
trois à quatre fois par mois	62	4,6%
une à deux fois par semaine	179	13,3%
jamais	318	23,6%
plus rarement	326	24,2%
individus n'appartenant pas à une C.M	443	32,9%
TOTAL CIT.	1348	100%

Tableau 33 : Fréquence de la participation aux activités d'une communauté religieuse

Premièrement, il est à noter que dans le graphique précédent, ils étaient 594 à avoir déclaré être membres d'une communauté religieuse.

Les taux les plus marquants se réfèrent au nombre de ceux ayant répondu « *jamais* » et « *plus rarement* » à cette question (23,6 % et 24,2 %). Néanmoins, ces taux regroupent aussi des personnes n'appartenant pas à une communauté religieuse. En effet, précédemment nous avons relevé que 738 individus ont déclaré ne pas être membres d'une communauté religieuse, alors que dans ce tableau ils ne sont que 443 à ne pas avoir fourni une réponse quant à leur fréquence de pratique.

De plus, nous constatons que parmi les répondants ayant affirmé appartenir à une communauté religieuse, moins de la moitié s'y rend régulièrement, puisque 326 ont déclaré y aller plus rarement que trois à quatre fois par mois.

En outre, une vingtaine d'individus déclare être assidue aux activités tenues par leur communauté religieuse d'appartenance, en s'y rendant plus de deux fois par semaine. Par ailleurs, 179 individus ont affirmé s'y rendre une à deux fois par semaine, soit 13,3 %.

Nous avons poursuivi le questionnement en interrogeant particulièrement ceux ayant attesté être membres d'une communauté religieuse, afin de relever la confession de ceux ayant déclaré pratiquer une religion.

Ainsi, suite à l'analyse des déclarations, nous avons relevé que les personnes s'identifiant comme catholiques (plus de 350) sont majoritaires par rapport à celles faisant partie d'autres confessions. En seconde position, dans la liste des communautés les plus citées, on retrouve le protestantisme, regroupant principalement les adventistes et les évangéliques.

Au-delà des données obtenues par le biais du questionnaire, nous avons recueilli le discours de quelques individus interrogés par entretiens. Nous allons proposer quelques réponses ayant permis de creuser davantage la question.

L'objectif était de savoir si la migration avait modifié ou non les convictions religieuses ou la pratique des interviewés, en tenant en compte de leur durée de séjour dans l'Hexagone :

*« Non la migration n'a pas changé ma façon de voir les choses. **La pratique oui du coup.** Quand on vit chez soi on fait ce qu'on veut, ici y'a pas de loi parentale. Après on fait ses choix, depuis que je suis ici je ne pratique pas. »* (Homme, célibataire, 26-30 ans, employé, arrivé dans les années 2000-2009)

Un autre interviewé affirme :

*« Hum, quand même oui ça a changé. **Je vais moins souvent à la messe que quand j'étais en Martinique.** Je constate qu'en France, les prédications ne sont pas les mêmes qu'en Martinique. On dirait qu'en France, ils sont là juste pour faire une prédication d'une heure, « vous êtes venus et rentrez chez vous »... à la Martinique, il y avait plus d'échanges quand on allait à la messe. Le prêtre par exemple prenait plus de temps à expliquer les choses, en France c'est vraiment du vite fait. On est venu Amen et puis partez quoi. » (homme, célibataire, 26-30 ans, étudiant, arrivé dans les années 2010-2015)*

Si, les discours exposés présentent des points communs sur les changements survenus dans leur pratique religieuse, liés non seulement au manque de temps, mais aussi à la différence dans le mode de fonctionnement sur deux territoires distincts — la France et la Martinique — les discours suivants tendent à nuancer cette vision :

*« Par contre, ça non. La pratique est restée la même, quasiment la même. En tout cas, ma présence à mon culte du dimanche, les fréquences sont les mêmes. **Là-bas, j'étais aussi impliquée qu'ici, donc non je dirais pas que ça a changé.** » (femme, en couple, 26-30 ans, employée, arrivée dans les années 2010-2015)*

Une seconde interviewée déclare :

*« **On va dire que c'est pareil sauf que là-bas c'était beaucoup plus près,** donc en 15 minutes tu étais arrivé alors que là il te faut faire au moins une heure de route. C'est les mêmes horaires, mais on n'arrive pas toujours à l'heure comme aux Antilles. On se dit que c'est un jour de repos, on veut prendre son temps pour arriver, ne pas être stressé comme pour le travail. Donc ouais à part la distance c'est pareil oui. Au début j'allais juste pour écouter, mais comme il faut faire, si on veut participer aux activités de l'église, il faut faire un transfert, pour que l'église des Antilles dise je vous conseille ma sœur, etc., lettre recommandée, ils font un vote donc voilà. Pour participer, il faut vraiment qu'ils fassent le transfert pour être membres de l'église. Je ne l'avais pas fait jusqu'à maintenant et j'ai fait la demande en décembre dernier et du coup demain je devrais être présentée à l'église. » (femme, célibataire, 26-30 ans, inactive, arrivée dans les années 2000-2009)*

Aussi, nous avons constaté que s'adonner de manière assidue à une pratique religieuse serait propre aux femmes de notre échantillon, comme l'illustre le tableau suivant :

Votre sexe communauté religieuse	femme	homme	TOTAL
Non réponse	1,4% (12)	0,8% (4)	1,2% (16)
NON	51,1% (445)	61,3% (293)	54,7% (738)
OUI	47,5% (413)	37,9% (181)	44,1% (594)
TOTAL	100% (870)	100% (478)	100% (1348)

Tableau 34 : appartenance à une communauté religieuse selon le sexe

Les données statistiques montrent que 47,5 % des femmes ont déclaré appartenir à une communauté religieuse, contre 37,9 % des hommes. Lors de nos entretiens, quatre femmes sur huit ont affirmé n'avoir pas modifié leur pratique religieuse depuis leur installation en France. En revanche, aucun des hommes migrants, interrogés lors de nos entretiens, n'a affirmé pratiquer une religion comme en Martinique, en se rendant dans un lieu de culte.

Dans la partie suivante, nous aborderons le rôle des associations pour les Martiniquais en France.

9.3.2 Le rôle de la structure associative dans la mobilité

En France, le nombre d'associations en exercice est difficile à estimer, car, d'une part l'enregistrement de nouvelles structures ne représente pas un accroissement net du nombre total des associations, et d'autre part le nombre d'associations qui disparaissent chaque année, n'est pas connu. Cependant, le nombre d'associations s'élèverait à 1,3 million⁶⁹⁰ selon l'étude conduite par Viviane Tchernonog et Édith Archambault en 2012, sur le secteur associatif en France⁶⁹¹. Ces associations sont généralement de très petites

⁶⁹⁰ Les données mentionnées sont issues de sources diverses, dont les principales sont l'enquête CNRS-CES de Viviane Tchernonog, les Tableaux harmonisés de l'Economie sociale, 2009 de l'INSEE, l'enquête Vie associative.

⁶⁹¹ Archambault, E., et Tchernonog, V. (2012). Repères sur les associations en France. *CPCA*. p.3

URL : <http://cpca.asso.fr/wp-content/uploads/2012/05/lesassociations-en-france-aujourd'hui.pdf>.

tailles et comptent parmi leurs membres des bénévoles. En outre, elles se structurent autour de divers domaines, principalement la culture, les loisirs, le sport, ou encore la défense des droits et des causes. En France, ce sont 23 millions de personnes de plus de 18 ans qui déclarent être membres d'au moins une association.

D'après l'étude menée sur les régions de Martinique et de Guadeloupe⁶⁹², les Antillais installés en France tendent à privilégier comme cadre d'expression de leurs aspirations et de leurs revendications, la structure associative. En effet, celle-ci permet *une mobilisation sur une base communautaire qu'en France ni le syndicat ni le parti politique n'admettent, et ce face à un large éventail de problèmes de la vie quotidienne*⁶⁹³.

Dans cette même étude, les chercheurs évoquent l'idée qu'à une logique sociale, s'est substituée une logique de communauté. De plus, il a été relevé que la plupart des associations accordent une place prépondérante à l'animation et à la valorisation du patrimoine culturel de la communauté, et désormais de la mémoire de son passé, à travers de nombreux événements, des fêtes, des carnivals et autres manifestations publiques.

D'autre part, dans le but de se regrouper, diverses associations ont émergé comme nous le verrons dans les pages qui suivent. Comme le soulignent Michel Giraud et Claude-Valentin Marie, « *loin de demeurer un simple lieu de consommation passive et nostalgique d'un patrimoine qu'elle serait soucieuse de préserver intact, c'est-à-dire de folkloriser, l'immigration constitue un creuset de créativité aussi riche que les pays d'origine* »⁶⁹⁴. En effet, la question identitaire est plus cruciale pour les Antillais vivant en France que ceux restés au pays. Il y a alors une dynamique culturelle en matière de créations et d'influences.

Dans le prolongement de ces propos, Audrey Célestine dans l'article « *Comment peut-on être Antillais hors des Antilles ?* », indique que les associations antillaises développent des mobilisations collectives autour de l'identité et de la mémoire de l'esclavage, suite à la prise de conscience qu'une migration de retour massive dans les DOM était impossible.

⁶⁹² Calmont, A., Daniel, J., Destouches, D., Dubost, I., Giraud, M., Milia Marie-Luce, M. (2008). Histoire et mémoire des immigrations en régions Martinique – Guadeloupe. Rapport final - mai 2008.

⁶⁹³ Calmont, A. et al. (2008). *Ibid.* p.133. Les problèmes rencontrés sont liés au domaine du travail, mais aussi à la recherche d'un logement.

⁶⁹⁴ Giraud, M. et Marie, C. V. (1987). Insertion et gestion sociopolitique de l'identité culturelle : le cas des Antillais en France. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 3(3), p.42

Ces associations créent alors de nouvelles formes d'implication politique dans la région d'origine comme sur le territoire hexagonal.

Pour expliquer ce fait, dans un de ses articles, Audrey Célestine souligne que « *contrairement aux autres groupes de migrants, les Antillais n'ont pas eu à attendre 1981 pour former des associations ni à se mobiliser au moment des lois sur la nationalité ou les lois d'immigration* »⁶⁹⁵. Dans ses travaux de thèse, Audrey Célestine a analysé quelques associations antillaises (notamment le Collectif DOM et le Comité Marche du 23 Mai 1998) qui selon elle, « *avaient en commun de formuler des demandes et des revendications tournées vers les pouvoirs publics au niveau local et au niveau national au nom de la population antillaise* »⁶⁹⁶.

Son enquête a révélé que les associations antillaises comprennent plusieurs dizaines de membres, mais peu nombreuses sont celles qui disposent d'un local, de salariés et de budgets conséquents.

Il faut savoir qu'à l'origine, les associations antillaises étaient tournées vers l'accueil et l'entraide des nouveaux migrants, dans le but d'améliorer leurs conditions d'insertion en France⁶⁹⁷. Ainsi leurs objectifs étaient fondés prioritairement sur des intérêts de type communautaire, que ces intérêts touchent au domaine professionnel, social, culturel ou sportif. Le développement de ces associations s'est accentué à la fin des années 1970.

En s'appuyant sur les travaux d'Audrey Célestine⁶⁹⁸, plus précisément sur un sondage ayant permis d'évaluer l'importance qu'auraient les associations dans la vie des Antillais de l'Hexagone, ils ont été très peu nombreux à citer le nom d'associations présentes en

⁶⁹⁵ Célestine, A. (2008). La « voix » institutionnalisée : approche comparée de la mobilisation de migrants-citoyens en France et aux États-Unis. *Raisons politiques*, (29), p.120

⁶⁹⁶ Célestine, A. (2009). *Mobilisations collectives et construction identitaire. Le cas des Antillais en France et des Portoricains aux États-Unis*. Thèse de science politique, IEP de Paris.

⁶⁹⁷ Comme le soulignent Bruno A.S et al., ces associations se définissent rarement en termes régionaux, c'est-à-dire en faisant référence à la Guadeloupe ou à la Martinique, mais se désignent le plus souvent comme "antillaises" (parfois comme "domiennes").

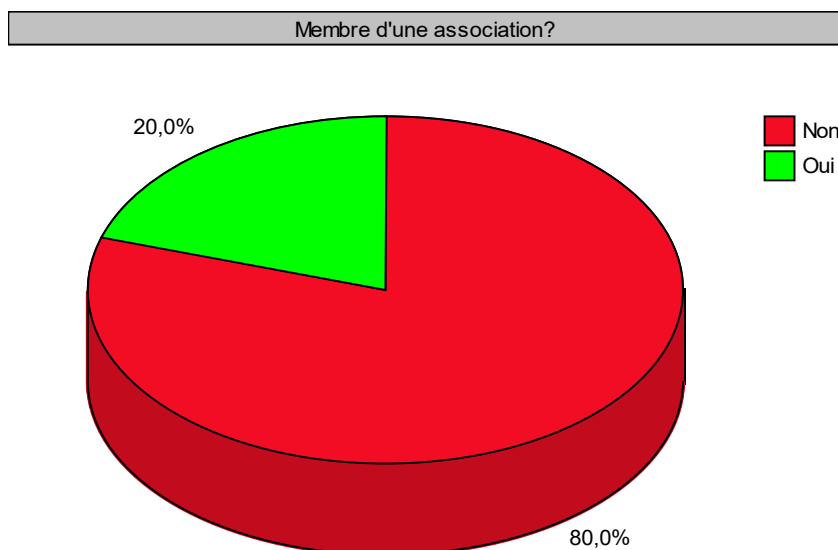
Voir Bruno A.S, Noiriel G., Pitti L., Rygiel P., Scioldo-Zürcher Y., Spire, A. et Zalc, C. (2009). Histoire et mémoires des immigrations en régions et dans les DOM aux XIXe et XXe siècles. *Hommes et migrations*, (1278), 9-17.

⁶⁹⁸ Célestine, A. (2009). *Op. Cit.*

France. Il en ressort que ces structures subissent les répercussions d'un manque de visibilité⁶⁹⁹.

Selon le Journal officiel : « le nombre de celles qui se font officiellement enregistrer est en effet en 1980 trois fois supérieur à ce qu'il était en 1975. Depuis, le chiffre annuel des nouvelles déclarations se stabilise autour de 50, et en 1987, l'ANT dénombrait un total de 826 associations d'originaires d'outre-mer en France (dont plus de 52 % en région parisienne) »⁷⁰⁰.

Afin d'analyser la place occupée par les associations dans le quotidien des sondés, nous avons relevé l'effectif des adhérents à au moins une association antillaise sur le territoire hexagonal :



Graphique 13 : Adhésion à une association antillaise en France

Les résultats de ce graphique sont particulièrement probants. En effet, 80 % d'individus (1079) ont déclaré ne faire partie d'aucune association antillaise, contre 20 % (269) attestant être membre d'au moins une d'entre elles. Il y a déjà deux décennies, Christine Chivallon avançait qu'« il va de soi que l'univers antillais éparpillé au point de ne pas

⁶⁹⁹ Célestine, A. (2009). *Op. Cit.*

⁷⁰⁰ Giraud, M. et Marie, C. V. (1987). Insertion et gestion sociopolitique de l'identité culturelle : le cas des Antillais en France. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 3(3), p.36

pouvoir générer un tissu relationnel communautaire, sinon de manière atrophiée ou incomplète, ne peut entrer en adéquation avec un tel modèle »⁷⁰¹.

Quelques raisons évoquées lors des entretiens conduits pourraient expliquer cette prise de distance envers le milieu associatif. Nous proposerons les discours de trois personnes interrogées au sujet de cette thématique. La question était similaire à celle formulée dans le questionnaire, à savoir « Êtes-vous ou avez-vous été membre d'une association antillaise ? » :

« Non, non, non. Non parce que j'ai été déçue par certains compatriotes, trop de jalousie entre eux. Faut pas trop généraliser. Mais par rapport au père de mon fils j'ai côtoyé le milieu antillais c'était pas trop mon truc, c'était trop négatif et tout, donc moi après j'ai été plutôt dans ma petite vie. C'est-à-dire, qu'après être arrivée ici il faut faire la part des choses. Effectivement au début tu veux te mélanger à tes compatriotes et tout, mais après il faut aussi savoir ce que les gens te rapportent si c'est plus du positif ou du négatif, après tu dis basta quoi. » (femme, en couple, 46-55 ans, employée, arrivée avant les années 2000)

Cette autre femme déclare :

« Non, non. Mais j'en ai eu l'envie. J'en ai eu l'envie, mais au niveau des démarches, du moins j'ai pas encore effectué le pas quoi. J'aurais bien voulu, y en a bien une dans le 91. Quand j'avais commencé à me renseigner, ils faisaient un peu de tout, ils proposaient des cours de danse, ils ont une chorale au sein de l'église, ils proposaient des sorties entre membres, en fait c'est une association qui propose un peu de tout, donc c'est un rassemblement d'Antillais qui se rencontrent pour pouvoir échanger. » (femme, en couple, employée, 26-35 ans, arrivée dans les années 2010-2015)

La dernière réplique exposée ci-dessous est celle d'un homme affirmant :

⁷⁰¹ Chivallon, C. (1997). De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais. *Revue européenne des migrations internationales*, 13(1), p.153

« À Metz, oui. Ils jouaient le tambour, ils faisaient des plats locaux. Il y avait quoi encore... quand il y avait la fête de la musique, euh il y avait des petites expositions. Pour la fête de la musique, il y avait des petits stands, il y avait des musiques antillaises, des choses comme ça, des petits points chauds où il y avait de la cuisine Antillaise. » (Homme, employé, 26-35 ans, arrivé dans les années 2000-2009)

Premièrement, il s'agit de deux visions différentes du domaine associatif. D'un côté, celle qui séjourne depuis une longue période sur le territoire hexagonal rejette l'idée d'appartenir à une association par souci d'entente avec les autres membres, et la seconde évoque plutôt le caractère culturel mis en avant dans le milieu associatif.

Dans le troisième discours sont mises en avant quelques activités proposées par les associations antillaises, à l'occasion de divers événements festifs.

Le tableau qui suit présente un comparatif entre les déclarations de l'adhésion ou non à une association antillaise, et la durée de séjour des participants :

membre d'une association Année d'arrivée en France	Non	Oui	TOTAL
années 2000	80,6% (354)	19,4% (85)	100% (439)
années 2010	85,8% (422)	14,2% (70)	100% (492)
Ayant grandi en France	72,5% (179)	27,5% (68)	100% (247)
années 90	75,8% (75)	24,2% (24)	100% (99)
années 70	66,7% (20)	33,3% (10)	100% (30)
années 80	75,7% (28)	24,3% (9)	100% (37)
années 60	25,0% (1)	75,0% (3)	100% (4)
TOTAL	80,0% (1079)	20,0% (269)	100% (1348)

Tableau 35 : Tri-croisé entre l'adhésion à une association antillaise et la durée de séjour

Au regard des pourcentages présents dans ce tableau, bien que les individus ayant migré dans les années 60 et les années 70 obtiennent les taux de pourcentage les plus élevés, ils sont trop peu représentés dans notre échantillon pour en tirer des conclusions.

Les encadrés verts mettent en évidence la proportion des individus ayant migré dans les années 2000 (19,4 %) et 2010 (14,2 %) ayant déclaré faire partie d'une association

antillaise. Nous constatons qu'en termes de pourcentage (27,5 %), les individus ayant grandi en France sont ceux ayant le plus à avoir intégré le milieu associatif antillais.

Nous émettons l'hypothèse qu'à la différence de ceux ayant migré vers la France dans les années 2010, 2000 et 1990, les Martiniquais qui ont grandi sur le territoire hexagonal auraient tendance à se rapprocher des associations antillaises afin de découvrir davantage la culture d'appartenance de leurs parents, avant leur installation en France. Précisons que parmi ceux qui ont grandi dans l'Hexagone, certains sont nés en Martinique, tandis que d'autres sont nés en France, comme nous avons pu le constater avec le recueil des données relatives à l'année d'arrivée de leurs parents en France⁷⁰².

Néanmoins, le milieu associatif ne constitue qu'un moyen de renforcer l'idée de communauté supposée ; aussi, la non-adhésion de la plupart des répondants ne constitue en rien un obstacle rédhibitoire ni une réalité implacable à l'existence de cette communauté.

De plus, la durée de séjour en France n'a aucune incidence sur l'adhésion à une association, puisque le « non » a été plus répandu que le « oui » chez la majorité des quatre catégories, autrement dit des quatre vagues de migrations de l'enquête.

⁷⁰² Voir la partie sur la segmentation de l'effectif (la plus ancienne date d'arrivée évoquée par les répondants de cette catégorie est 1930 et la plus récente est 2003).

Conclusion du chapitre IX

En synthèse, dans ce chapitre a d'abord été abordée, la question de l'intégration en France, en soulevant certains problèmes tels que les discriminations ou encore les difficultés rencontrées lors de l'installation des Martiniquais en France (avantages et inconvénients). Ensuite, nous avons analysé la place occupée par les traditions, mais aussi la question de la gastronomie. Les thématiques concernant le monde associatif, l'appartenance à une communauté religieuse en France ont également été approchées.

Les analyses effectuées nous conduisent à penser, que la communauté à laquelle s'apparenterait le public sondé serait la communauté antillaise, plutôt qu'une communauté que l'on pourrait appelée communauté martiniquaise, compte tenu du nombre de fois que le mot antillais a été employé par les répondants. Néanmoins, lors du test « *Qui suis-je* », nous avons davantage relevé l'emploi du terme martiniquais que celui d'Antillais (chap.8).

Aussi, nous avons remarqué que les migrants transforment quelque peu leurs anciennes habitudes lors de leur intégration dans l'Hexagone. Nous pensons particulièrement à la question de l'appartenance à une communauté religieuse, à laquelle 44,1 % ont répondu par l'affirmative, contre 54,7 % y ayant répondu négativement.

D'autre part, nous avons remarqué que des difficultés diverses sont rencontrées par les sondés telles que la recherche d'un logement, les conditions climatiques, ou encore l'intégration dans société d'installation.

De plus, dans la continuité des résultats obtenus dans la partie consacrée aux pratiques culturelles, nous avons remarqué que les moyens de communication sont au cœur du processus migratoire de la plupart des répondants⁷⁰³, et jouent un rôle de maintien en ce qui concerne aussi bien l'actualité, les goûts musicaux, la tradition, la culture et la langue.

Nous pouvons toujours nous demander ***quel est le rôle de ces moyens de communication dans le rapport à la Martinique et dans les relations familiales à distance ?***

Une interrogation à laquelle nous porterons des éléments de réponse dans la dernière partie des résultats. Les représentations graphiques présentées dans le chapitre suivant donneront des détails sur les caractéristiques communes que partage le public sondé, en dépit de cette non-appartenance à une association antillaise.

⁷⁰³ Hormis la quatrième catégorie qui regroupe les Martiniquais ayant grandi sur le territoire hexagonal.

Chapitre X : Regard sur les relations transnationales

Face au processus migratoire et aux changements sociaux (nouvel environnement, intégration dans la société d'accueil, nouveau cadre de vie) entraînés par la migration, la famille, les relations, les rôles évoluent. Nous nous intéresserons aux modalités de ces changements, en nous focalisant sur l'usage qu'ont les répondants des moyens de communication dans leur rapport à l'île, particulièrement dans sa dimension historique et culturelle. Notre troisième hypothèse suppose que *l'utilisation des moyens de communication participe au maintien des liens familiaux à distance*.

D'une part, nous observerons comment les enquêtés utilisent les moyens de communication dont ils disposent, à l'image des réseaux sociaux, du téléphone et des envois postaux⁷⁰⁴. L'analyse autour du téléphone (contexte des échanges, contenu des conversations échangées), permettra de saisir les relations maintenues avec les proches restés en Martinique. En effet, le téléphone est considéré comme un outil permettant l'analyse des relations interpersonnelles à distance.

Dans un second temps, nous aborderons le rapport qu'entretiennent les sondés avec certains événements culturels propres à la Martinique, tels que le tour des yoles ou encore le carnaval.

Pour finir, nous approcherons la question du retour en Martinique, qui sera analysée aussi bien du point de vue des retours saisonniers, que des retours « définitifs » s'inscrivant dans une perspective d'installation.

⁷⁰⁴ Les envois postaux regroupent les courriers, les cartes postales mais aussi les colis.

10.1 La gestion des relations à distance

Précédemment nous avons procédé à l'analyse des fêtes culturelles relatives à la Martinique. L'analyse qui suit mettra l'accent sur le rôle que jouent les moyens de communication dans les relations à distance.

10.1.1 L'usage des réseaux sociaux

Nous allons tout d'abord procéder à l'énumération des moyens de communication utilisés afin de favoriser le maintien de ces relations avec leurs proches restés en Martinique. L'objectif est de savoir comment les individus parviennent-ils à maintenir des relations familiales et amicales tout en vivant éloignés.

Nous analyserons les pratiques liées à l'usage des réseaux sociaux, du téléphone, mais aussi des envois postaux qui seront croisés avec la durée de séjour.

réseaux sociaux Année d'arrivée en France	1 fois par semaine	jamais	plus de 2 fois par semaine	plus rarement	tous les jours ou presque	TOTAL
années 2010	0,1% (2)	0,0% (0)	1,5% (20)	0,7% (9)	34,2% (461)	36,5% (492)
années 2000	0,8% (11)	0,3% (4)	1,1% (15)	0,4% (6)	29,9% (403)	32,6% (439)
Ayant grandi en France	0,3% (4)	0,1% (2)	1,0% (13)	0,5% (7)	16,4% (221)	18,3% (247)
années 90	0,3% (4)	0,1% (1)	0,3% (4)	0,0% (0)	6,7% (90)	7,3% (99)
années 80	0,2% (3)	0,1% (1)	0,3% (4)	0,0% (0)	2,2% (29)	2,7% (37)
années 70	0,1% (1)	0,1% (1)	0,5% (7)	0,0% (0)	1,6% (21)	2,2% (30)
années 60	0,0% (0)	0,1% (1)	0,0% (0)	0,1% (1)	0,1% (2)	0,3% (4)
TOTAL	1,9% (25)	0,7% (10)	4,7% (63)	1,7% (23)	91,0% (1227)	

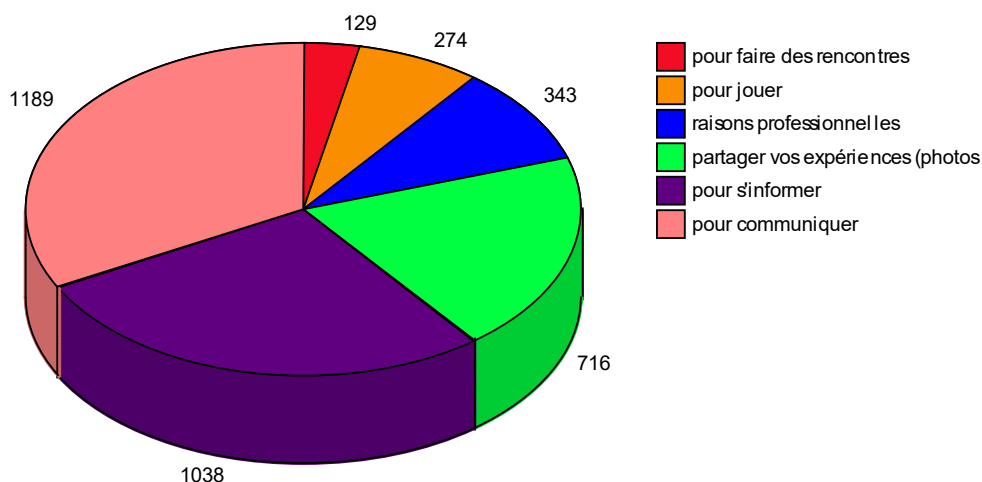
Tableau 36 : Tri-croisé entre la fréquence d'utilisation des réseaux sociaux et la durée de séjour en France

Le tableau ci-dessus présente les résultats relatifs à la question sur l'utilisation des réseaux sociaux, que nous avons croisés avec les quatre catégories que nous comparons dans cette enquête.

La fréquence d'usage quotidienne des réseaux sociaux obtient un taux de réponse de 91 %. Nous rappelons qu'outre la diffusion du questionnaire par le biais du réseau social Facebook, d'autres moyens⁷⁰⁵ ont également été mis en œuvre.

⁷⁰⁵ Par le biais de l'application mobile *What'sApp*, ainsi que par mail.

Ainsi, en confrontant les données recueillies, nous pouvons affirmer que l'usage des réseaux sociaux ne dépend pas de la durée de séjour, de l'âge ou encore du sexe des répondants. Les données démontrent que l'ensemble de la population étudiée — indépendamment des catégorisations — utilise massivement les réseaux sociaux. Il nous a donc semblé nécessaire de poursuivre la réflexion sur les raisons pour lesquelles ils utilisent les réseaux sociaux. Le graphique suivant clarifie les usages qui prennent forme à partir de ces outils :



Graphique 14 : Motivations de l'utilisation des réseaux sociaux

Au regard de cette représentation, notons que « pour s'informer » et « pour communiquer » sont les deux principales raisons pour lesquelles ces individus utilisent les réseaux sociaux. En effet, les données recueillies ont montré que les répondants s'informent principalement sur Internet soit 84,5 % de l'effectif total (*cf.* tableau 17).

Aussi, nous constatons qu'ils sont nombreux à déclarer utiliser les réseaux sociaux dans le but de partager leurs expériences personnelles à travers les photos ou les vidéos, ou encore de faire circuler l'actualité, par le biais de publication d'articles comme le témoigne cet homme que nous avons interviewé : *« je partage surtout des liens, par exemple une information liée aux Antilles »*.

En nous appuyant sur les données connues sur les pratiques culturelles et sur les habitudes de consommation des médias, comme les travaux d'Olivier Donnat, nous constatons que les jeunes générations détiennent un savoir technique égal voire supérieur à celui des générations plus âgées, particulièrement en ce qui concerne l'usage des réseaux sociaux.

Comme l'affirme Pronovost, « *les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont permis aux jeunes de développer en quelque sorte une expertise technologique.* »⁷⁰⁶ Toutefois, les effectifs des différentes tranches d'âge retenues n'étant pas égalitaires, les 18-30 ans sont presque majoritaires dans les pratiques observées ci-dessus : près de 90 % d'entre eux utilisent les réseaux sociaux pour communiquer contre 87, 5 % des 31-45 et 80,2 % des 46-60 ans. Ils représentent 45,4 % à déclarer les utiliser pour s'informer alors que les 31-45 ans et 46-60 ans représentent respectivement 41,6 % et 51 %. Enfin, un peu plus de 26 % ont déclaré utiliser les réseaux sociaux pour des raisons professionnelles.

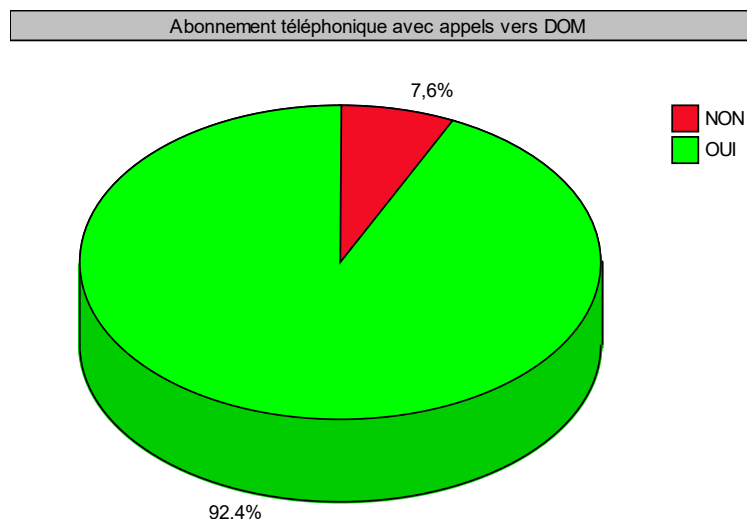
Après nous être intéressée aux réseaux sociaux, nous allons maintenant considérer la question du téléphone.

10.1.2 L'usage du téléphone dans le contexte migratoire

Grâce aux tarifs moins élevés pour les communications vers les DOM, et en dépit de la mobilité sociale des individus, l'usage du téléphone permet de solidifier des liens sociaux compte tenu de l'éloignement géographique.

Notons que dans la présente enquête, aucune distinction n'a été faite entre le téléphone fixe et le téléphone portable. Deux questions ont donc été posées à l'ensemble du public sondé, la première concernait la souscription ou non à un abonnement téléphonique incluant les appels illimités vers les DOM-TOM ; les réponses ainsi obtenues ont permis de réaliser le graphique ci-dessous :

⁷⁰⁶ Pronovost, G. (2004). *Médias et pratiques culturelles*. Grenoble : PUG. p.88



Graphique 15 : Pourcentage des enquêtés ayant souscrit à un abonnement incluant les appels illimités vers les DOM-TOM

En réponse à la première question, nous obtenons un taux de plus de 92 % des répondants déclarant détenir un abonnement permettant d'effectuer des appels vers les DOM, contre 7,6 % n'en disposant pas. Il semble intéressant de creuser davantage la question en dressant le profil de ceux ayant déclaré ne pas avoir souscrit à un abonnement téléphonique incluant les appels illimités en destination des DOM. Nous avons donc réalisé un tri-croisé entre le pourcentage de ceux ayant un abonnement leur offrant la possibilité d'appeler vers les DOM, et la tranche d'âge des interrogés :

abonnement téléphonique vers les DOM	NON	OUI	TOTAL
Votre tranche d'âge			
18-30 ans	6,8% (59)	93,2% (804)	100% (863)
31-45 ans	8,5% (32)	91,5% (343)	100% (375)
46- 60 ans	8,3% (8)	91,7% (88)	100% (96)
61 et plus	28,6% (4)	71,4% (10)	100% (14)
TOTAL	7,6% (103)	92,4% (1245)	100% (1348)

Tableau 37 : Tri-croisé entre la souscription à un abonnement téléphonique incluant les appels vers les DOM et l'âge

Dans le tableau ci-dessus, nous remarquons que la souscription ou non à un abonnement permettant de passer des appels vers les DOM n'est pas liée à la tranche d'âge des répondants. Puisqu'en effet, la tendance est fortement marquée chez toutes les catégories.

Au-delà de la tranche d'âge des individus sondés, nous nous sommes également intéressée aux catégories migratoires définies en amont. Le tableau qui suit présentera les résultats en analysant la souscription à un abonnement permettant d'appeler vers les DOM en fonction de la durée de séjour :

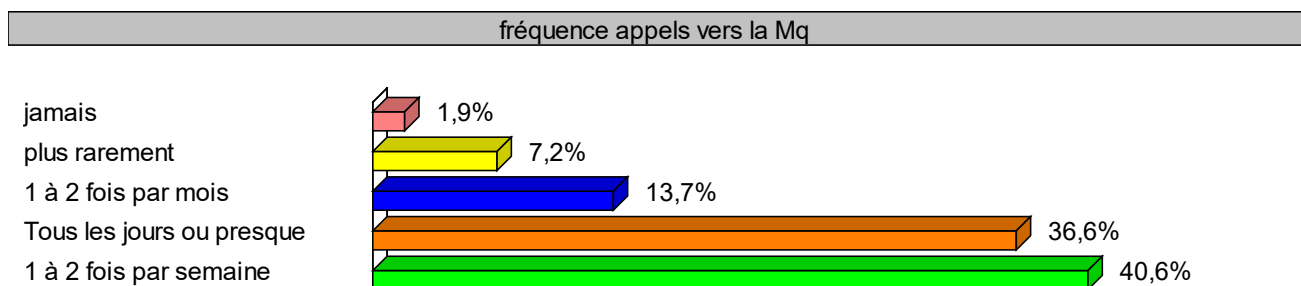
abonnement téléphonique vers les DOM année d'arrivée en France	NON	OUI	TOTAL
années 2010	29	463	492
années 2000	27	412	439
Ayant grandi en France	36	211	247
années 90	7	92	99
années 80	2	35	37
années 70	1	29	30
années 60	1	3	4
TOTAL	103	1245	1348

Tableau 38 : Tri-croisé entre la souscription à un abonnement téléphonique incluant les appels vers les DOM et la durée de séjour.

Dans ce tableau, nous constatons que la plus importante proportion d'individus n'ayant pas souscrit à un abonnement offrant la possibilité d'appeler vers les DOM sont des personnes ayant grandi en France (36). Toutefois, d'un point de vue statistique, cette proportion demeure peu significative. Par ailleurs, nous remarquons de manière générale qu'à l'instar de la tranche d'âge, la durée de séjour n'est pas un facteur prépondérant dans la souscription ou non à ce type d'abonnement téléphonique.

Maintenant que nous avons exposé les éléments concernant la souscription à ce type d'abonnement, l'analyse du prochain graphique consistera à observer la fréquence à laquelle les répondants émettent des appels vers la Martinique.

Aussi, nous observerons comment les individus procèdent pour maintenir le contact avec leur famille et leurs amis vivants dans la région d'origine.



Graphique 16 : Fréquence des appels vers la Martinique

Dans un premier temps, nous constatons que les appels téléphoniques constituent un important moyen dans le maintien des relations avec les contacts vivant en Martinique. En effet, les réponses obtenues indiquent que trois quarts des répondants (soit plus de 75 %) passent régulièrement des appels vers la Martinique. Plus de 40 % prétendent émettre des appels « une à deux fois par semaine », auxquels s'ajoutent 36,6 % d'individus déclarant appeler « tous les jours ou presque » leurs proches restés en Martinique.

Ainsi, il nous a semblé intéressant de présenter les résultats précédents en les croisant avec les réponses fournies par les quatre catégories que nous comparons dans cette étude :

fréquence appels vers la Mq	1 à 2 fois par mois	1 à 2 fois par semaine	jamais	plus rarement	Tous les jours ou presque	TOTAL
Année d'arrivée en France						
années 2010	33	181	1	11	266	492
années 2000	53	201	2	18	165	439
Ayant grandi en France	59	86	21	55	26	247
années 90	22	45	1	7	24	99
années 80	10	17	1	3	6	37
années 70	6	17	0	1	6	30
années 60	2	0	0	2	0	4
TOTAL	185	547	26	97	493	1348

Tableau 39 : Tri-croisé entre la fréquence des appels vers la Martinique et la durée de séjour en France

Si l'on compare les données du graphique 15 dans lequel étaient présentés les pourcentages de ceux ayant souscrit à un abonnement téléphonique incluant les appels vers les DOM, nous constatons que ceux ayant affirmé ne pas posséder ce type d'abonnement n'ont pas tous déclaré ne jamais passer d'appels vers la Martinique. À l'inverse nous observons que certains de ceux qui bénéficient d'un abonnement permettant d'appeler en destination de la Martinique ont déclaré ne pas le faire. Même si ces cas demeurent rares.

En prenant en considération chaque catégorie, nous remarquons que 266 individus arrivés en 2010 (soit plus de la moitié de l'effectif), déclarent passer des appels tous les jours ou presque vers la Martinique. Alors que les migrants des années 2000 sont 165 à l'affirmer, et qu'ils ne sont que 24 chez migrants des années 1990.

Nous observons que les chiffres chutent de façon croissante en fonction de la durée de séjour. On peut supposer dès lors que plus la durée de séjour est longue et moins les appels sont fréquents.

D'autre part, le taux le plus important d'individus déclarant ne « jamais » émettre d'appels concernent principalement ceux ayant grandi en France. Nous pouvons interpréter ce choix en le reliant au fait que ces individus se trouvent très souvent sur le même territoire que leurs proches, à la différence des migrants qui maintiennent des liens familiaux avec des proches restés en Martinique. Ces derniers seraient donc plus susceptibles d'émettre des appels vers le territoire qu'ils ont quitté.

Après avoir analysé l'usage du téléphone par les répondants, nous nous intéresserons à un autre moyen de communication dont ils disposent pour maintenir les liens avec leur territoire d'origine, à savoir les envois postaux.

10.1.3 Relations épistolaires et expéditions marchandes

Le tableau suivant a été généré sur la base des déclarations des répondants concernant les raisons de leurs envois postaux à destination de la Martinique. Les réponses présentées ont été classées dans l'ordre décroissant, afin de rendre compte des occasions ayant recueilli le plus grand nombre de citations :

Envois postaux divers	Nb.cit.
Anniversaire	38,4 %
Aucune occasion particulière	21,3 %
Noël	20,3 %
Nouvel An	9,7 %
Autres	3,7 %
À la demande des proches en Martinique	2,0 %
Fêtes des mères et des pères	0,9 %
Souvenirs de voyages	0,8 %

Tableau 40 : Envois postaux vers la Martinique

Nous remarquons que les envois postaux les plus fréquents sont effectués à l'occasion des anniversaires de parents ou d'amis vivant en Martinique. À défaut de leur présence physique et en dépit de la distance avec l'île, 38,4 % des individus attestent envoyer des courriers ou des colis à l'attention de leurs proches vivant dans leur région d'origine. En outre, on dénombre qu'un peu plus de 21 % des enquêtés ont déclaré n'envoyer de colis, de lettres ou tout autre type de produit, à aucune occasion particulière. En poursuivant le dépouillement de ces réponses, on observe que la deuxième occasion citée est la période de Noël, avec un taux de 20,3 % de réponses, tandis qu'en troisième position, on retrouve le jour de l'An avec un peu moins de 10 % de réponses.

Dans une analyse précédente, nous avons relevé que la célébration de Noël est la fête traditionnelle la plus célébrée par les répondants, car elle permet, entre autres, les rassemblements entre pairs. La présente analyse implémente ce constat, dans la mesure où la fête de Noël tend également à rapprocher ceux qui sont loin géographiquement.

D'autre part, en ce qui concerne les envois postaux tels que l'envoi de colis, nous avons relevé que les individus à l'instigation des envois sont souvent les destinataires eux-mêmes, comme l'ont souligné certains répondants, notamment lorsque certains produits commandés sur des sites marchands ne proposent pas directement la livraison vers les DOM-TOM.

Comme nous l'avons démontré dans les lignes précédentes, les moyens de communication permettent aux répondants de maintenir leur relation à distance, toutefois **ces moyens de communication leur permettent-ils de se rapprocher de leurs familles et amis restés en Martinique ?** Le graphique qui suit donne un aperçu des réponses obtenues⁷⁰⁷.

⁷⁰⁷ Il faut noter que cette question n'a pu être soumise à tous les enquêtés, car elle a été ajoutée alors que le questionnaire était en cours de diffusion.



Graphique 17 : Sentiment de rapprochement avec les proches restés en Martinique

D'après les statistiques ci-dessus, on note que plus de 55 % de ceux ayant répondu à cette question n'ont pas le sentiment de s'être rapprochés de leur famille et de leurs amis restés sur l'île, contre 39,1 % ayant déclaré le contraire.

Pour certains, l'éloignement n'est pas de leur fait, mais viendrait de ceux qui sont restés « au pays », comme l'affirme cet enquêté : « *ils s'éloignent de nous, par leurs discours nous sommes "les Français" pour eux.* »

En outre, le décès de parents résidant en Martinique peut aussi être une des causes de l'éloignement avec ceux restés sur l'île : « *depuis le décès de ma grand-mère qui était mon seul lien avec la Martinique; je n'ai plus eu le désir d'y retourner, d'autant plus que je n'ai pas ou peu de lien avec les cousins ou autre* »⁷⁰⁸, relate une des personnes interrogées. D'autres nuancent leurs propos, à l'image de cette interviewée qui raconte s'être rapprochée « *de [sa] famille oui, mais des amis non* » ou celle-ci affirmant : « *je ne suis pas moins proche de ma famille, en revanche je n'ai plus trop d'amis en Martinique* ».

Notons que les liens familiaux semblent se maintenir. Néanmoins, les relations amicales n'obtiennent pas les mêmes faveurs.

En définitive, les participants à l'étude utilisent les moyens de communication dont ils disposent dans un souci d'entretenir leurs relations interpersonnelles à distance, néanmoins leur perception sur un éventuel rapprochement à travers ces relations, n'est pas ou peu ressentie, au regard de leurs déclarations. En effet, comme l'affirme Dominique

⁷⁰⁸ Réponse d'une enquêtée ayant grandi en France.

Schnapper, « *des communications plus aisées n'impliquent pas nécessairement des relations plus étroites. Si l'on ne veut pas établir de relations, on a beau avoir accès à Internet, elles ne s'établiront pas* »⁷⁰⁹.

À l'instar de l'étude de l'INSEE (1991-1992) sur les migrations des personnes originaires des DOM⁷¹⁰, les contacts entre les migrants vivant en France et les parents ou amis installés aux Antilles sont maintenus par l'envoi de lettres pour plus de la moitié des migrants (67 % des femmes, 58 % des hommes) et surtout par des appels téléphoniques (85 % des migrants hommes ou femmes). Les réalités sont différentes aujourd'hui, puisque notre étude révèle une décroissance des relations épistolaires entre les migrants et leurs proches restés en Martinique.

Compte tenu des données recueillies à propos du téléphone, on note une augmentation de cet usage chez les migrants dans la présente étude. Au final, comme l'affirme Stéphanie Condon, « *l'accroissement de l'équipement en téléphone des ménages aux Antilles a facilité les échanges entre les migrants et leurs proches, notamment pour les migrants installés en métropole depuis les années 1950 ou 1960 et qui, pendant les premières années de leur séjour, ont été obligés de communiquer par lettre. L'envoi d'argent ou de cadeaux fait également partie du système d'échanges depuis le début de la migration* »⁷¹¹.

Dans la partie qui suit, nous verrons quels sont les moyens utilisés pour maintenir le lien avec la Martinique, en termes de souvenirs mémoriels et matériels renvoyant à l'île d'origine.

⁷⁰⁹ Schnapper, D. (2009). Les nations face aux diasporas (Entretien avec Dominique Schnapper), in C. Halpern (dir), *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*. Paris : Sciences Humaines Éditions. p.324.

⁷¹⁰ INSEE : Enquête sur les migrations des personnes nées ou résidant dans les départements d'outre-mer - 1991-1992. Cette enquête comprend deux volets : un volet DOM, réalisé en outre-mer en 1991, auprès des migrants revenus de l'Hexagone, des natifs n'ayant jamais migré, des « métropolitains » et des étrangers (4460 personnes), et un volet en France, réalisé en 1992 dans sept régions (Ile-de-France, Centre, Alsace, Bretagne, Aquitaine, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur), auprès des personnes originaires des DOM (1 750 personnes).

⁷¹¹. Condon, S. (1996). *Op. Cit.* p.515

10.2 Regard sur les souvenirs

Dans un premier temps, il sera question de mettre en avant le manque ressenti par les enquêtés suite à leur migration en France, puis d'étudier la place des objets relatifs à la Martinique dans le cadre de vie de l'ensemble des enquêtés.

10.2.1 La nostalgie : marque de l'attachement à l'île

Nous traiterons ici du manque ressenti par les répondants quant à la distance géographique avec la Martinique, en nous intéressant uniquement aux individus ayant migré (soit 1101 personnes).

Nous avons effectué une analyse lexicométrique qui a relevé que parmi les mots les plus cités, la « famille » est mentionnée 624 fois. De plus, les mots faisant référence au climat (soleil, chaleur, température), comptent 397 occurrences ; à cela s'ajoute la « plage », citée par 289 interrogés. En quatrième position, on dénombre la « gastronomie » avec 206 citations. Par ailleurs, 106 répondants ont mentionné les paysages, alors que « les amis », ont été évoqués 87 fois.

Le tableau qui suit propose d'analyser les réponses en fonction de la durée de séjour des sondés :

Valeurs	années 2000	années 2010	années 60	années 70	années 80	années 90	TOTAL
la famille	252	275	2	14	23	58	624
Le climat	163	191	0	6	7	30	397
la plage	103	153	0	5	5	23	289
la nourriture	85	101	0	2	5	13	206
les paysages	49	49	0	1	0	7	106
amis	25	47	0	2	3	10	87

Tableau 41 : tri-croisé entre la nostalgie ressentie et la durée de séjour

Dans un premier temps, nous avons relevé que 624 répondants déclarent ressentir le manque de leur famille en étant en France. Cet effectif comprend presque autant de

personnes ayant migré dans les années 2000 que dans les années 2010, soit respectivement 252 individus sur 439 et 275 individus sur 492. Ainsi, plus de la moitié des sondés ayant migré vers l'Hexagone ont évoqué la famille comme principale raison.

Dans un second temps, 397 répondants mentionnent « le climat » comme manque ressenti, regroupant les mots tels que « chaleur », « soleil » ou encore « alizés ». Les individus arrivés durant les années 2010 sont les plus nombreux à avoir évoqué cet argument.

De plus, la plage a été citée en troisième position par 289 individus, représentant 103 personnes sur 439 ayant migré durant les années 2000, 153 personnes sur 492 ayant migré durant les années 2010, et 23 individus sur 99 étant arrivés durant les années 1990. En quatrième position, 206 sondés évoquent « la nourriture » en utilisant les expressions telles que « les légumes du pays », « les produits locaux », ou encore « la gastronomie martiniquaise ».

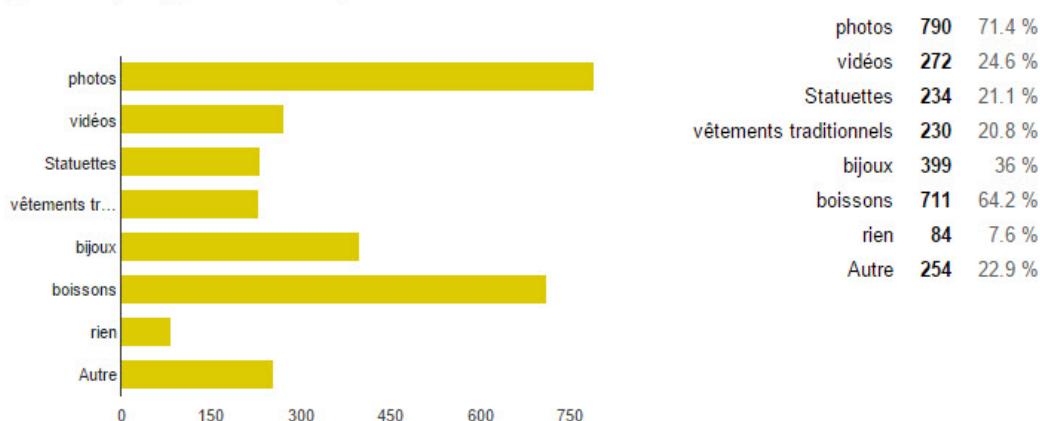
Pour finir, nous remarquons que les quatre premières raisons mentionnées apparaissent dans le même ordre chez les quatre catégories étudiées, à savoir « la famille », « le climat », « la plage » et « la nourriture ». Ces quatre variables symbolisent ainsi les principaux manques ressentis, en vivant sur un territoire éloigné et différent de celui de la Martinique.

10.2.2 Objets culturels en souvenirs

Dans cette partie, nous avons souhaité connaître les objets mémoriels et symboliques présents dans le domicile des sondés, les reliant à leur île d'origine. Les enquêtés avaient le choix entre six propositions de réponses, parmi lesquelles des photos, des vidéos, des statuettes, des vêtements traditionnels, des bijoux, des boissons, ainsi qu'un champ libre.

Nous effectuerons une analyse en deux temps. L'analyse des données du premier graphique mettra en évidence ce que les migrants ont déclaré posséder comme objets rappelant la Martinique dans leur cadre de vie. Puis, dans un second temps, nous dégagerons les points de concordances existant entre les déclarations de ceux ayant migré et ceux ayant grandi en France.

Qu'est ce qui rappelle la Martinique dans votre domicile?



Graphique 18 : Souvenirs de la Martinique dans le cadre de vie des migrants martiniquais

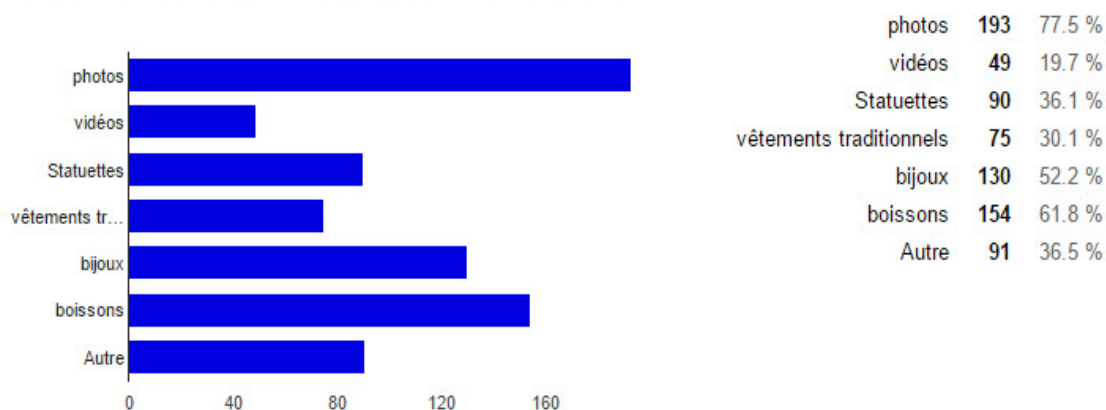
Nous observons que la possession de photos constitue le principal objet mémoriel, et est citée par 71,4 % des sondés. Mise à part la détention de photos comme souvenirs rappelant la Martinique, la possession de boissons typiques de l'île (ou provenant des Antilles) est le second élément le plus cité (64,2 %). Ce constat statistique est corroboré par nos observations de terrains (conduites des 16 entretiens), où les interviewés possédaient en moyenne une ou plusieurs boissons typiques de la Martinique⁷¹².

Précédemment, nous avons évoqué qu'ils étaient nombreux à préparer des repas en rapport avec leur région d'origine, un constat également confirmé par notre expérience sur le terrain (observation participante). En effet, lors de notre recherche, nous avons participé à de nombreux rassemblements, où les individus d'origine martiniquaise étaient majoritairement représentés. Aussi, nous avons remarqué que les mets servis faisaient référence à la cuisine martiniquaise, à l'instar du boudin créole, des acras, de certains gâteaux et autres légumes (patates douces, ignames, bananes plantain). En outre, 399 personnes (36 %) ont mentionné posséder des bijoux renvoyant à la Martinique, alors que les vidéos ont été citées par 272 individus (24,6 %), les statuettes par 234 d'entre eux (21,1 %), et 230 (20,8 %) ont déclaré détenir des vêtements traditionnels dans leur domicile. Par ailleurs, on ne dénombre que 84 individus, soit 7,6 % des migrants, ayant déclaré ne rien posséder comme souvenirs en rapport avec la Martinique.

⁷¹² Il s'agissait précisément de boissons alcoolisées (rhum, liqueurs, punch).

Le second graphique présente les déclarations des individus ayant grandi en France :

Qu'est ce qui rappelle la Martinique dans votre domicile?



Graphique 19 : Souvenirs de la Martinique dans le cadre de vie des Martiniquais ayant grandi en France

En comparant les données des deux graphiques précédents, nous remarquons qu'à l'image des migrants, les individus ayant grandi en France possèdent majoritairement des photos au sein de leur domicile. En effet, ces souvenirs sont présents chez 77,5 % de l'effectif total, soit 193 personnes. Nous observons que les boissons spécifiques à la Martinique sont citées par près de 62 % des Martiniquais ayant grandi en France. Le parallèle avec les migrants se poursuit, puisque 36,1 % des Martiniquais ayant grandi en France mentionnent conserver des bijoux. Ensuite viennent les statuettes citées 90 fois (36,1 %), puis les vêtements traditionnels (30,1 %), et enfin les vidéos (19,7 %).

Au regard des deux tableaux analysés, nous constatons que les photos jouent un rôle essentiel, puisqu'elles retracent d'une certaine manière notre existence, et servent de maintien entre le passé et le présent. Christine Ulivucci affirme que :

« parce qu'elles ont enregistré des moments de vie, les photos servent de vecteurs pour explorer la mémoire familiale et les souvenirs personnels [...] »⁷¹³

⁷¹³ Ulivucci, C. (2014). *Ces photos qui nous parlent*. Paris : Payot & Rivages. p. 37

Cette dernière rappelle que garder et pouvoir accéder à des photos prises à un moment précis de sa vie, offre la possibilité de construire son histoire à travers les événements du passé. D'autre part, les cartes postales participent également au lien que l'on garde avec son île d'origine, en mêlant sur une face la photo d'un paysage familier, et sur l'autre les mots d'un proche.

Au sein du cadre de vie des interviewés, nous avons noté que le salon, lieu de réception, de partage et de convivialité avec les invités, constitue la pièce d'exposition de référence où apparaissaient des photos, encadrées, posées sur un meuble, ou accrochées au mur. Aussi, nous pouvons considérer que les photos exposées ont une fonction de représentation identitaire.

Dans son ouvrage, Christine Ulivucci atteste aussi que « *les photos de ceux qui vivent sous le même toit marquent la cohésion du groupe [...]* »⁷¹⁴. Durant notre présence sur le terrain, nous avons été confrontée non seulement à des portraits individuels, représentant notamment les enfants de la famille, mais aussi à des photos de couples.

Pour finir, nous proposons ci-dessous, quelques photographies des divers objets rappelant la Martinique aux interviewés, dans leur cadre de vie.

Dans le premier encadré sont présentés les produits alimentaires détenus par les enquêtés :

⁷¹⁴ Ulivucci, C. (2014). *Ibid.* p.57

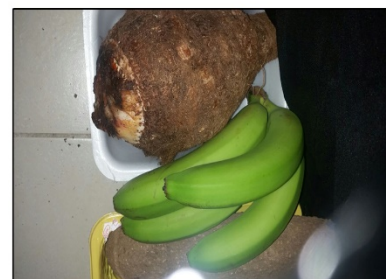
Encadré n°1: produits alimentaires rappelant la Martinique



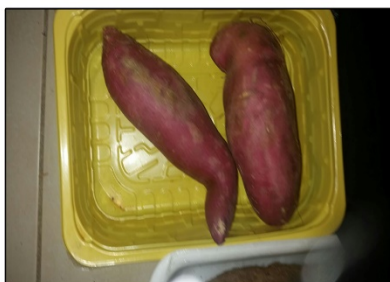
Colis contenant des bananes plantains, des citrons, des plantes médicinales etc.



Canne à sucre



“Ti-nain”, chou de chine ou “da-chine” et igname



Patates douces



Corossol

Le deuxième encadré expose les boissons typiques de l’île, présentes dans le domicile des interviewés :

Encadré n°2 : Diverses boissons typiques de la Martinique
dans le cadre de vie des interviewés



Rhum blanc, rhum vieux, liqueurs
Dillon



Liqueurs (Clément, Saint-James,
rhum vieux (Clément))



Rhum blanc
Saint-James



Soda grenadine
Royal Soda

Enfin, le troisième encadré présente les objets de décoration relatifs à la Martinique chez les interviewés :

Encadré n°3 : Objets de décoration relatifs à la Martinique



Carte de la Martinique,
cartes postales, photos,
recette de cuisine



Décoration
murale



Décoration de porte
pour la cuisine



Carte de la Martinique
avec les noms des
communes en créole



Set de table



éventail



chapeau bakoua et boissons
alcoolisées

En somme, les photos, les objets de décoration, la gastronomie, mais aussi les boissons, constituent des marqueurs mémoriels et matériels permettant de pérenniser leur culture et leurs traditions.

Dans les lignes qui suivent, nous analyserons le rapport au territoire martiniquais, à travers le suivi des événements culturels qui lui sont propres, et à travers les séjours qui y sont effectués.

10.3 Le rapport au territoire martiniquais

Outre le fait d'entretenir des relations à distance par le biais des réseaux sociaux, du téléphone et des envois postaux, des séjours en Martinique sont aussi réalisés.

Ainsi, dans le questionnaire et les entretiens menés, nous avons interrogé les répondants sur leurs pratiques de vacances dans leur région d'origine, afin de relever le sentiment d'attachement à la Martinique lors de ces retours répétés.

Devant l'absence d'études prenant le retour comme point de départ, nous tenterons de réaliser une interprétation de ce phénomène complexe. Afin de pallier ce qui s'apparente à une carence, notre démarche a pour ambition de comprendre les mécanismes du retour en Martinique, en étudiant les circonstances individuelles et familiales dans lesquelles il s'effectue. Préalablement, nous effectuerons l'analyse des événements culturels qui font partie de l'histoire de la Martinique, à travers les réponses données par le public sondé.

10.3.1 Réflexions autour des événements culturels propres à la Martinique

Dans cette partie, nous nous sommes intéressée à deux événements culturels relatifs à la Martinique, à savoir le tour des yoles et le carnaval. L'objectif était de mesurer le rapport des individus à ces deux événements.

Dans cette dynamique, nous avons tenté d'envisager des affirmations identitaires qui s'expriment autour de la yole ronde, voile traditionnelle pratiquée à la Martinique. Nous soulignons que « *la population martiniquaise [...] la considère comme l'unique pratique ayant résisté à la longue période d'acculturation occidentale* »⁷¹⁵.

Aussi, un bref rappel historique de cette tradition est nécessaire en vue d'analyser les éléments identitaires qu'elle renferme. La yole ronde, outil de travail des pêcheurs

⁷¹⁵ Moravie, M. (2011). La yole ronde, entre ethnicité et autochtonie. Une tentative anthropologique de dépassement de l'Histoire. *Hommes et migrations*, (1289), p.107

martiniquais, est une innovation technique et sociale. La première yole, *Gaby*, a été construite au début des années 1940 par un charpentier de marine martiniquais.

Les régates de yoles sont les successeurs des “*tiraj*” qui étaient des défis que se lançaient les pêcheurs à leur retour de la pêche, pour accélérer la vente du poisson sur les marchés⁷¹⁶.

À partir de 1945, c’est par l’investigation involontaire d’une partie de la population martiniquaise (les békés)⁷¹⁷ que la pratique de la yole s’est illustrée dans des défis opposant deux yoles de communes limitrophes, ce qui entraîna un sentiment d’identification chez les habitants envers la yole communale. Dans les années 1960, ces défis trouvèrent un prolongement lors des différentes fêtes patronales de l’île, jusqu’à la création de la Société des yoles et gommiers de la Martinique en 1972, devenue Société des Yoles Rondes de Martinique (SYRM) en 1981.

Aujourd’hui, cette activité nautique touche la majorité de la population martiniquaise, qui y participent en tant que pratiquants, spectateurs ou téléspectateurs⁷¹⁸, même au-delà de l’île et ses frontières. En effet, pour la première fois en 2016, les Ultramarins ont pu vivre le Tour de la Martinique des Yoles Rondes en direct, depuis l’hexagone grâce à la retransmission sur France Ô.

De plus, les grandes campagnes médiatiques et les directs diffusés à la télévision et sur Internet, témoignent du statut d’évènement majeur de cette activité dans la culture martiniquaise.

Dernier, mais pas des moindres, une application mobile a été conçue pour la 32^e édition du Tour des yoles (2016), afin de permettre de suivre l’évènement sur son smartphone grâce à la géolocalisation des yoles et le *replay* de chaque étape.⁷¹⁹

⁷¹⁶ Moravie, M. (2011). *Ibid.* p.109

⁷¹⁷ Moravie, M. (2011). *Ibid.* p.109

⁷¹⁸ Selon le journal France-Antilles, en 2014, la ville de Fort-de-France a accueilli plus de 30 000 spectateurs sur son front de mer lors d’une étape du Tour des yoles.

⁷¹⁹ Samyde, J. C. (2016). L’avenir des yoles passe par la révolution numérique. France-Antilles.

URL : <http://lalere.francetvinfo.fr/martinique/l-avenir-des-yoles-passe-par-la-revolution-numerique-379267.html>

Nous passons maintenant à l'analyse présentant les réponses obtenues suite à la question :
« Par quel(s) moyen(s) suivez-vous le Tour des yoles ? »

Le tour des yoles	Nb.cit
Par l'intermédiaire de la famille	0,5 %
Sur Internet	0,9 %
À la radio	6,3 %
Sur place	8,2 %
Ne suis pas cet évènement	17,9 %
À la télévision	26,0 %
Sur les réseaux sociaux	40,2 %
TOTAL	100 %

Tableau 42 : Moyens utilisés pour suivre le tour des yoles

Nous relevons que 40,2 % des répondants déclarent suivre l'évènement sur les réseaux sociaux. Ce pourcentage confirme le rôle que jouent les réseaux sociaux dans leur rapport à l'île, comme nous l'avons exposé lors de l'analyse du suivi de l'actualité martiniquaise et du maintien des relations à distance.

En outre, ils sont 26 % à regarder les étapes du Tour des yoles à la télévision, tandis que près de 18 % des enquêtés attestent ne pas suivre cet évènement. Par ailleurs, certains ont aussi déclaré y participer en étant en Martinique, « sur place », compte tenu du fait qu'ils soient en vacances durant cette période de l'année. Ce qui témoigne de l'attachement qu'ont ces répondants à l'égard de cette activité sportive populaire sur l'île.

D'autre part, nous avons analysé la place occupée par le carnaval dans la vie des Martiniquais installés en France. Le tableau suivant recense les principaux moyens permettant au public sondé de suivre l'évènement :

Carnaval	Nb. Cit.
Par l'intermédiaire de la famille	0,4 %
Sur Internet	0,8 %
Sur place, en Martinique	1,6 %
À la radio	3,9 %
Ne suis pas cet évènement	16,6 %
À la télévision	28,8 %
Sur les réseaux sociaux	47,8 %
TOTAL	100 %

Tableau 43 : Moyens utilisés pour suivre le carnaval de la Martinique

Tout d'abord, rappelons que le patrimoine culturel festif de la Martinique est aussi mis en avant par le carnaval. Son étymologie renvoie au latin *carnelevare* signifiant « ôter » (levare) la viande (carne). Il s'agit d'une période réservée aux divertissements, commençant le jour des Rois (Épiphanie) et prenant fin avec le début du carême (mercredi des Cendres)⁷²⁰.

Durant cet évènement, différents groupes, avec leurs caractéristiques propres, leurs danseuses, leurs costumes et leurs rythmes musicaux se côtoient dans les défilés carnavalesques. Ainsi, les caractéristiques constitutives de l'identité martiniquaise que nous cherchons à démontrer seraient visibles à travers les festivités du carnaval, où elles sont symbolisées par les costumes traditionnels, confectionnés avec du tissu Madras.

D'autre part, le carnaval est un évènement très médiatisé et mis à l'honneur dans de nombreuses émissions de télévision, de radio et d'articles de journaux.

Au regard du tableau ci-dessus, près de 48 % des sondés affirment utiliser les réseaux sociaux pour suivre l'évènement. La télévision est le second moyen le plus cité, avec un

⁷²⁰ Carnaval. (2005). Dans A. Rey (dir.), *Grand Robert de la langue française (éd. électronique)*. Paris, Le Robert.

L'épiphanie correspond au premier dimanche du mois de janvier, et le Mercredi des Cendres suit le Mardi Gras.

taux de 28,8 %. Enfin, les personnes ne participant pas au carnaval représentent un peu plus de 16 % des répondants.

Par ailleurs, certains répondants ont également mentionné le fait de participer au carnaval tropical de Paris ou d'autres régions, et étaient dans certains cas, membres d'un groupe carnavalesque.

Comme l'attestent les résultats présentés, ces deux événements culturels (tour des yoles et carnaval) perdurent dans les pratiques du public sondé, principalement par le biais des réseaux sociaux. Ils demeurent tous deux des lieux de rencontres identitaires par le biais des moyens de communication utilisés par la plupart des répondants pour y accéder (télévision, radio, réseaux sociaux) : il s'agit donc de pratiques transnationales.

En conclusion, les résultats obtenus précédemment sur les événements culturels relatifs à la Martinique tels que le tour des yoles et le carnaval ont montré que les réseaux sociaux permettent aux enquêtés de rester attachés à ce qui se déroule dans leur région d'origine.

Dans la partie suivante, nous aborderons la question du retour « au pays », en d'autres termes des aller-retour qu'effectuent les enquêtés entre la France et la Martinique.

10.3.2 Fréquence des retours en Martinique...

Nous analyserons les déclarations relatives à la fréquence des retours effectués par les sondés vers leur île d'origine.

À la question « *à quelle fréquence vous rendez-vous en Martinique ?* », nous avons obtenu les réponses suivantes :

fréquence du retour en Martinique	Nb. cit.	Fréq.
1 fois par an	611	45,3%
1 fois tous les trois ans	326	24,2%
plus rarement	305	22,6%
plus de deux fois par an	57	4,2%
jamais	49	3,6%
TOTAL CIT.	1348	100%

Tableau 44 : Fréquence du retour en Martinique

D'après les chiffres ci-dessus, on remarque que près de la moitié du public sondé se rend en Martinique tous les ans, soit 611 individus. En cumulant l'effectif de ceux qui s'y rendent *une fois par an* (611), de ceux qui y vont *une fois tous les trois ans* (326), ainsi que ceux qui y vont *plus de deux fois par an* (57), on constate une certaine régularité dans leur déplacement vers la Martinique. Nous supposons que cette régularité constitue un signe d'attachement à leur territoire d'origine. À l'inverse, ils sont peu nombreux à avoir déclaré ne *jamais y être allés* ou n'y être *jamais retournés*⁷²¹.

Dans l'enquête de l'INSEE sur les migrations des personnes originaires des DOM⁷²² en 1992, la question sur la fréquence des séjours dans le lieu d'origine a permis pour la première fois de mesurer cette migration circulaire. Ainsi, un peu moins des deux tiers des enquêtés se rendent assez souvent aux Antilles : soit 30 % tous les deux ans, 32 % tous les trois ou quatre ans. Du reste, certains s'y rendent « *au moins une fois par an* » (16 %). Néanmoins, 9 % des enquêtés rentrent moins souvent que tous les quatre ans, et 13 % d'entre eux ne sont jamais retournés dans leur département d'origine.

Pour une lecture plus approfondie des données précédentes, le tableau suivant croise les réponses relatives à la fréquence du retour en Martinique selon la durée de séjour en France :

⁷²¹ Cela dépend de qui il s'agit, migrants ou individus ayant grandi en France.

⁷²² INSEE : Migration des personnes originaires des DOM (Enquête Migrations 1991-1992).

fréquence du retour en Martinique	1 fois par an	1 fois tous les trois ans	jamais	occasionnellement	plus de deux fois par an	TOTAL
année d'arrivée en France						
années 60	0	1	0	3	0	4
années 70	7	15	1	4	3	30
années 80	11	16	1	6	3	37
années 90	33	27	3	31	5	99
Ayant grandi en France	63	70	13	96	5	247
années 2000	194	132	13	90	10	439
années 2010	303	65	18	75	31	492
TOTAL	611	326	49	305	57	1348

Tableau 45 : Tri croisé entre la fréquence du retour en Martinique et la durée de séjour

On remarque que les personnes ayant migré récemment, c'est-à-dire dans les années 2010, sont les plus régulières dans les retours en Martinique, et représente près des deux tiers de la catégorie en question (303). Parmi ceux ayant déclaré y retourner tous les ans, 14,4 % soit 194 représentent des individus arrivés durant les années 2000, 33 sont des migrants des années 1990, et 63 des Martiniquais ayant grandi en France.

En outre, la fréquence du retour d'« *une fois tous les trois ans* », rappelle le dispositif des congés bonifiés dont bénéficient les fonctionnaires titulaires originaires des départements d'outre-mer exerçant en France hexagonale. En effet d'après l'article 9 du décret relatif aux congés bonifiés, « *la durée minimale de service ininterrompue qui ouvre à l'intéressé le droit à un congé bonifié est fixée à trente-six mois* »⁷²³ soit trois ans. Notons que les migrants des années 2000 sont eux, plus nombreux que les autres catégories à revenir à cette fréquence. De plus, certains ont pointé du doigt le prix du billet d'avion en destination de la Martinique, qui constituerait un frein aux retours réguliers, comme le témoignent ces enquêtées :

- « *Vivre en Martinique reste un rêve ! Comme pour mes parents, pour leur retour avec les demandes de mutations. Nous sommes loin d'être prioritaires pour les retours par voie de mutation et le prix du billet nous éloigne de nos familles et nos amis puisqu'on s'y rend beaucoup moins souvent.* »
(femme, mariée, employée, 31-45 ans, ayant grandi en France)

⁷²³ Décret n°78-399 du 20 mars 1978 relatif, pour les départements d'outre-mer, à la prise en charge des frais de voyage de congés bonifiés accordés aux magistrats et fonctionnaires civils de l'Etat.

- « Les billets d'avion sont trop chers ! De ce fait, nous sommes privés de notre île natale et de nos familles. » (femme, pacsée, employée, 31-45 ans, arrivée durant les années 2000)

En ce qui concerne ceux ayant affirmé ne jamais se rendre en Martinique, on dénombre 18 individus arrivés dans les années 2010, 13 dans les années 2000 et 13 ayant grandi en France. Toutefois, ces effectifs restent faibles. Les retours fréquents confirment l'impression dégagee jusqu'ici, à savoir un attachement envers la région d'origine.

Les données montrent que chez les individus arrivés en 2010, la proportion de ceux déclarant s'y rendre une fois par an est supérieure à celles des autres catégories. Quant aux individus qui s'y rendent une fois tous les trois ans, il s'agit principalement des personnes installées en France durant les années 2000 (132).

Dans les lignes qui suivent, nous observerons si les sondés projettent une installation définitive en Martinique compte tenu des retours qu'ils y effectuent.

10.3.3 Projection d'une installation « au pays »

Au-delà de ces séjours temporaires, peu de migrants sont en mesure de se projeter en ayant la perspective de regagner leur département d'origine, avec la certitude de s'insérer économiquement, comme le soutient Claude-Valentin Marie⁷²⁴. L'analyse du graphique suivant présente les déclarations des sondés à la question : envisagez-vous de vous installer définitivement en Martinique ?



Graphique 20 : Projet de retour définitif en Martinique

⁷²⁴ Marie, C. V. (2002). *Op. Cit.* p.30

En s'appuyant sur les propos du sociologue Claude Valentin Marie, il s'avère que « *les contraintes qui, il y a plus de quarante ans, avaient motivé leur départ en grand nombre se renouvellent aujourd'hui pour limiter les opportunités de réinsertions réussies* »⁷²⁵.

Le graphique ci-dessus dénote une incertitude des répondants relative à ce projet de retour. En effet, près de 40 % des enquêtés ne peuvent réellement répondre à la question posée (« ne sait pas »), 36 % éprouvent le désir d'y retourner et 24,2 % rejettent cette idée.

Les chiffres ci-dessus diffèrent de ceux de l'enquête réalisée par l'INSEE en 1991⁷²⁶, dans laquelle les adultes nés dans les DOM et vivant dans l'Hexagone ont été 53 % à vouloir regagner leur territoire d'origine dans une projection de dix ans, mais avec des degrés de certitude variables : 12 % étaient sûrs, alors que 41 % étaient moins catégoriques. Enfin, les 28 % restants ont écarté l'idée d'un retour au cours de la décennie, tandis que 19 % ont déclaré ne pas savoir⁷²⁷.

Nous rappelons que la venue dans l'Hexagone d'une part importante des répondants s'inscrit dans un projet d'étude. À l'issue de cette période, leurs projets professionnels devraient relativement être clairs et pourraient leur permettre de s'insérer sur le marché du travail. Toutefois, Claude Valentin Marie affirme que si autrefois les Martiniquais avaient de réelles chances d'occuper un poste en Martinique, cette perspective s'est affaiblie aujourd'hui. Il ajoute que *les difficultés qu'ils rencontrent pour se réinsérer aux Antilles demeurent supérieures à celles éprouvées en France [...] les perspectives de réinsertion positive sont encore moins favorables pour les femmes*⁷²⁸. En effet, d'après ce dernier, suite à des enquêtes menées sur place, parmi ceux qui sont retournés définitivement dans leur région d'origine, on compte *une proportion de chômeurs égale à la moyenne du département*⁷²⁹.

⁷²⁵ Marie, C. V. (2002). *Ibid.* p.30

⁷²⁶ INSEE : Enquête 1991-1992 sur les migrations des personnes nées ou résidant dans les départements d'outre-mer.

⁷²⁷ Aziz, J. S. et Lavertu, J. (1994). Les projets de migration DOM-Métropole, *INSEE Première*, 311.

URL : <https://www.epsilon.INSEE.fr/jspui/handle/1/10197>.

⁷²⁸ Marie, C. V. (2002). Les Antillais en France : une nouvelle donne. *Hommes et Migrations*. (1237), p.31

⁷²⁹ Marie, C. V. (2002). *Ibid.* p.31

Le tableau ci-dessous présente un tri-croisé entre les déclarations relatives à l'installation définitive en Martinique et le sexe des individus.

s'installer en Martinique Votre sexe	e ne sais pas	non	oui	TOTAL
femme	39,8%	26,2%	34,0%	100%
homme	39,5%	20,5%	40,0%	100%
TOTAL	39,7%	24,2%	36,1%	100%

Tableau 46 : Projection d'un retour définitif en Martinique selon le sexe

Ces chiffres confirment les propos de Claude-Valentin Marie au sujet des femmes, plus précisément quand il affirme que ces dernières, conscientes de la réalité du chômage, hésitent davantage que les hommes à tenter l'expérience du retour en Martinique⁷³⁰.

En effet, comme nous pouvons le constater, le tableau ci-dessus révèle que les hommes voudraient s'installer en Martinique à 40 % contre 34 % des femmes interrogées. De manière qualitative (phase d'entretien), nous pouvons également confirmer les conclusions de Claude-Valentin Marie, avec la présentation de quelques réponses à la question, « *pensez-vous vous installer définitivement en Martinique ?* » :

« Hum, je ne pense pas, pas spécialement. J'ai eu l'occasion de connaître la région basque en France, et c'est vrai que j'ai eu un coup de cœur. Et il y a la mer, et puis les gens ne se prennent pas la tête, tu fais ta vie, j'ai bien Aimé. Donc je pense plus m'installer dans le sud de la France. Sauf si vraiment, vraiment, on ne sait jamais, mais sinon, non pas spécialement ». (femme, en couple, profession intermédiaire, 46-60 ans, arrivée avant les années 2000)

Nous constatons ici qu'il ne s'agit pas d'un refus catégorique, cependant, dans ses projections, cette femme n'envisage pas une installation en Martinique. Elle évoque le sud de la France où le climat se rapprocherait sans doute davantage de celui de la Martinique. À la même interrogation, un jeune homme répond ceci :

⁷³⁰ Marie, C. V. (2002). *Op. Cit.* p.31

« J pense pas. Puisqu'en fait, quand je regarde avec le métier que j'exerce, y'a pas beaucoup de débouchés là-bas. S'il y a une évolution, et qu'il y a beaucoup de structures sociales par rapport à mon métier, je pourrais penser à redescendre, mais pour le moment, tant qu'il n'y en a pas, je ne vais pas aller là-bas pour me retrouver au chômage en fait. » (homme, célibataire, étudiant, 18-30 ans, arrivé dans les années 2010-2015)

Autre exemple, avec ce jeune homme ayant toujours vécu en France, et s'étant rendu en Martinique par le biais des congés bonifiés de sa mère :

« Hum non. Je suis bien en France. Je pense que le fait de vouloir vivre là-bas... il faut déjà avoir fait un certain temps là-bas. Donc vu que moi j'étais là, j'étais en France depuis tout petit, je ne me vois pas vivre là-bas. » (homme, célibataire, inactif, 18-30 ans, ayant grandi en France)

Le discours de l'interviewé qui va suivre s'inscrit dans la même tendance que les précédents :

« Dans la vie, c'est très difficile de savoir ce qui est définitif et ce qui ne l'est pas. Dans la conjoncture actuelle, je ne pense pas vraiment ; je travaille ici, j'ai quand même pris des assises dans la vie. Mais je n'exclus pas un retour. Pour le moment je n'y pense pas. » (homme, en couple, employé, 18-30 ans, arrivé dans les années 2010)

Pour finir, cette jeune femme affirme :

« Comme beaucoup de jeunes, je me sens martiniquaise, et je suis fière de l'être. Cependant; le retour définitif au pays fait peur par rapport aux mentalités qui ne semblent pas évoluer et au travail qui manque. » (femme, en couple, cadre, 18-30 ans, arrivée dans les années 2010)

Ces discours font écho aux données révélées à travers le traitement des résultats du questionnaire. On perçoit une certaine indécision, ainsi que des arguments expliquant le refus de l'idée de s'installer en Martinique. En effet, parmi les raisons énoncées par ces interviewés, l'emploi occupé en France constitue un frein au projet d'installation en

Martinique. De même, la difficulté à trouver du travail en Martinique constitue également un obstacle dans le choix d'une installation définitive sur l'île.

En 2011, une étude a porté sur les Antillais retraités en France⁷³¹, afin de savoir ce que sont devenus ces « anciens » migrants antillais, arrivés dans l'Hexagone dans les années 1950 et au début des années 1960.

Dans cette étude menée dans la région du Havre, les chercheurs ont révélé que certains de ces retraités sont retournés dans leur région d'origine et les autres ont transformé leur émigration de travail en émigration de peuplement⁷³², en continuant à résider en France hexagonale. Cependant, cette étude témoigne de la réussite de l'intégration socioprofessionnelle de cette population. Quelques-uns ont pu constituer un patrimoine, des réseaux relationnels et personnels, et engendrer une descendance qui s'est enracinée sur le territoire hexagonal. En ce qui concerne la question du retour en Martinique, seules trois personnes ont déclaré avoir envisagé quelque temps la possibilité d'y retourner à l'âge de la retraite, alors que vingt-quatre autres ont affirmé y avoir été d'emblée opposées. Certains justifient le choix de ce non-retour pour des raisons familiales (conjoint (e) et enfants résidant en France), ou encore en raison de leur goût pour la vie citadine. D'autres évoquent une perte des repères et des coûts élevés de la vie en Martinique, et soulignent par ailleurs des liens familiaux distendus, causés par des histoires de vie différentes au sein de la même fratrie.

Dans notre enquête, la part de retraités étant faible, les données obtenues ne pourront être confrontées aux résultats de la précédente étude, mais auront néanmoins apporté des éléments à notre réflexion⁷³³.

⁷³¹ Vaschalde-Florentiny, D., et Dorion, G. (2011). Les antillais retraités en métropole : trajets de vie. *Gérontologie et société*, (4), 147-159.

⁷³² Marie, C. V. (2002). Les Antillais en France : une nouvelle donne. *Hommes et Migrations*. (1237), p.26

⁷³³ D'après nos données, nous avons constaté que sur 14 retraités, 8 refusent de retourner s'installer en Martinique, soit un peu plus de la moitié d'entre eux.

Conclusion du chapitre X

En conclusion, on constate qu'en dépit de la distance, des échanges sont conservés entre les Martiniquais de l'Hexagone et leurs proches. Ainsi, nous avons remarqué que le sentiment de rester attaché à sa région d'origine par divers moyens, est partagé par la majeure partie des enquêtés.

En effet, les individus sondés sont constamment en relation avec leurs proches restés sur l'île, par le biais de moyens de communication tels que les réseaux sociaux, le téléphone, les échanges postaux, ainsi que les voyages réalisés vers leur région d'origine.

En ce qui concerne le maintien des liens familiaux à distance, les enquêtés possèdent tout type de moyens de communication leur permettant de rester en contact avec leurs proches. Comme nous l'avons évoqué, environ 80 % d'entre eux utilisent les envois postaux, plus de 90 % se servent des réseaux sociaux pour communiquer, aussi bien avec ceux se trouvant en France que ceux étant en Martinique. Enfin, près de 80 % ont recours aux communications téléphoniques vers la Martinique.

Ainsi, plusieurs tri-croisés ont été réalisés, notamment entre la fréquence d'utilisation des réseaux sociaux et la fréquence des appels vers la Martinique, lesquelles ont été confrontées à la durée de séjour, afin d'effectuer un comparatif entre les quatre catégories établies. Suite aux analyses, aucune différence probante n'a été constatée entre ces catégories.

Par ailleurs, nous avons constaté que les réseaux sociaux sont davantage utilisés dans le rapport à l'île, mais également pour assurer le maintien de leurs relations outre-mer. Et comme l'affirme R. Wilding, l'introduction d'Internet n'a pas remplacé les communications par courriers ou par téléphone, mais a contribué à modifier la façon dont les gens communiquent⁷³⁴. Ce dernier a donc démontré comment la circulation des informations, des biens et des services joue un rôle particulier dans le cas des familles transnationales, en assurant le maintien des liens entre les membres.

⁷³⁴ Wilding, R. (2006). 'Virtual' intimacies ? Families communicating across transnational contexts. *Global networks*, 6(2), 125-142.

<https://www.webdepot.umontreal.ca/Usagers/p0840244/MonDepotPublic/Textes%20PLU6022%20Hiver%202011/08-17%20mars%20LE%20GALL/WILDING-Virtual%20intimacies.pdf>

L'existence des échanges évoqués (téléphoniques, réseaux sociaux) soulève la question des stratégies qu'ils développent pour combler l'absence physique des proches restés en Martinique. L'éloignement est aussi renforcé par la différence de fuseau horaire des deux territoires martiniquais et hexagonal.

De plus, nous avons analysé l'attachement au territoire d'origine dans le cadre de vie des répondants, à travers la possession d'objets de décoration, de boissons et de produits alimentaires relatifs à la Martinique. D'autre part, nous avons observé que les avis concernant le retour définitif sont disparates, alors que les retours temporaires lors de courts séjours sont fréquents.

Pour finir, *la transmission linguistique, les séjours réguliers au pays d'origine des parents, le maintien de liens avec l'entourage "là-bas", le désir de se tenir au courant des affaires du pays, s'imbriquent pour que ces descendants puissent bénéficier des atouts d'un espace transnational*⁷³⁵.

⁷³⁵ Condon, S., et Régnard, C. (2010). Héritage et pratiques linguistiques des descendants d'immigrés en France. *Hommes et migrations*, (1288), p.53

Conclusion de la partie III

Les parcours migratoires de la plupart des participants de cette étude ont permis de mettre en avant leurs pratiques culturelles, notamment celles en rapport avec leur région d'origine, nommées pratiques culturelles transnationales. Au sein des quatre catégories analysées et comparées (les migrants des années 1990, 2000 et 2010, ainsi que les individus ayant grandi en France), nous avons relevé des différences, mais aussi des caractéristiques communes, notamment au niveau de leur intégration en France, de leurs pratiques culturelles ou encore de leurs représentations sociales relatives à l'identité martiniquaise.

Concernant les migrants des trois périodes citées précédemment, rappelons qu'ils sont partis seuls dans la plupart des cas, et plus rarement avec leurs épouses (ou conjointes) et leurs enfants.

Ainsi, cette troisième et dernière partie était composée de quatre chapitres consacrés exclusivement à la méthodologie et aux résultats de l'enquête de terrain recueillis par questionnaire et entretiens.

Le chapitre VI a fait état des méthodes de recherches utilisées en veillant à exposer leurs difficultés et leurs limites dans la présente étude.

Dans le chapitre VII, il a été question de traiter les résultats relatifs aux loisirs et aux pratiques médiatiques des acteurs sociaux. Des comparaisons entre les différentes catégories ont été opérées quant aux pratiques médiatiques de chacune d'elles. Nous avons conclu que ni la durée de séjour en France ni l'âge n'influent sur la réception de programmes médiatiques relatifs à la Martinique. Qu'importe la catégorie des individus, migrants ou non, l'actualité martiniquaise garde un intérêt certain dans leurs activités transnationales.

Le chapitre VIII a porté sur les différents marqueurs de l'identité martiniquaise, perceptible après l'expérience migratoire. En s'appuyant sur les travaux d'Anne Marie-Thiesse, il a été possible de reconnaître que l'identité martiniquaise est construite notamment à partir d'un héros national, d'une mémoire historique, d'une langue commune, mais également de représentations sociales partagées. En effet, les individus ont été invités à porter un regard sur eux-mêmes afin de pouvoir reconnaître et affirmer leurs identités. Ainsi, le simple fait d'être citoyen français ne garantit pas le sentiment de patriotisme envers la France. Aussi, nous avons relevé que ce sentiment était dirigé vers le territoire d'origine, la Martinique.

Le chapitre IX a permis de recenser les difficultés et les facilités d'intégration des individus dans l'Hexagone. Nous avons pu analyser les transformations de la vie quotidienne des répondants à travers des questions liées aux discriminations, aux avantages et aux inconvénients de leur vie en France.

De plus, il est à noter que la transmission joue un rôle essentiel dans la migration, notamment en ce qui concerne les marqueurs identitaires liés à la culture ou aux traditions. En effet, la plupart des fêtes culturelles sont célébrées selon les traditions de la Martinique, telles que Noël ou Pâques avec les mets typiques de l'île. Cependant, nous avons remarqué que la question associative et religieuse ne semble pas avoir la faveur des répondants.

Enfin, le dernier chapitre (X) s'est consacré aux relations familiales conservées à distance puis au rapport maintenu avec le territoire martiniquais, que ce soit à travers la nostalgie ressentie ou encore par les objets culturels détenus dans le domicile en France. Les réseaux sociaux et le téléphone restent les moyens les plus employés pour garder le contact avec leurs proches. De plus, les nombreux allers-retours effectués en Martinique participent également au maintien des relations familiales et amicales.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'expérience migratoire des Antillais a intéressé de nombreux travaux de recherche, comme nous l'avons mentionné en amont, à l'instar de ceux de Julie Lirus ou d'Alain Anselin, pour ne citer qu'eux. Outre la question liée à la migration, celle de l'identité a également été au cœur de diverses études, dans les domaines aussi variés que la sociologie, l'Histoire ou encore la science politique.

L'ambition première de cette recherche était d'étudier le cas des Martiniquais installés en France depuis une décennie. Néanmoins, suite aux lectures et aux recherches théoriques effectuées, ainsi qu'à l'évolution de nos questionnements, nous avons opté pour une étude comparative prenant en considération plusieurs périodes de séjour en France. De fait, notre étude s'est intéressée aux Martiniquais ayant migré durant les années 2010-2015, 2000-2009 et 1990-1999. La dernière catégorie prise en compte désigne les personnes ayant grandi sur le territoire hexagonal.

Nous rappelons que notre étude a porté sur l'exploration de l'identité martiniquaise à travers l'expérience de la migration, autrement dit, sur les marqueurs liés à la représentation identitaire des Martiniquais installés dans l'Hexagone. À cet effet, nous avons consacré une large part de notre étude à leurs pratiques culturelles regroupant :

- *les pratiques linguistiques* : elles constituent un champ essentiel à la fois pour la sociologie de l'éducation, la sociolinguistique et la sociologie de la communication. Ainsi, l'usage de la langue créole dans les interactions a été questionné ;
- *la fréquentation des lieux de culture* : les évolutions des comportements relatifs à cette fréquentation intéressent de nombreux agents culturels. Brièvement, la fréquentation des lieux culturels a été abordée en ce qui concerne les loisirs du public sondé ;
- *la science des religions* : elle fait aussi partie des travaux portant sur la culture et les pratiques. À cet effet, nous nous sommes intéressée à la pratique religieuse des interrogés par le biais du questionnaire, mais aussi lors des entretiens conduits ;
- *la réception de divertissements médiatiques et les lectures* : nous avons consacré une grande place à l'analyse de l'usage des médias par le public sondé.

Aussi, nous avons constaté que les pratiques culturelles (langue, alimentation, pratiques religieuses, engagements associatifs, goûts musicaux, etc.) sont directement affectées par les évolutions des groupes sociaux et sont transformées à l'épreuve de l'expérience migratoire.

Nos travaux ont appréhendé les migrants martiniquais dans la société d'accueil, en termes d'intégration, en analysant leur attachement à leur région d'origine, sous sa forme historique et culturelle. De fait, nous nous sommes intéressée à l'usage des TIC comme support permettant une connexion avec le territoire d'origine (suivi des actualités, relations familiales, appels téléphoniques, etc.). Nous rappelons qu'à cet égard, le statut de migrant-citoyen de ces individus en faisait un objet d'étude très pertinent.

L'ensemble des données sur lequel s'est appuyée la recherche est hétérogène et ne cherche ni la représentativité ni l'exhaustivité, mais répond à la problématique et aux questionnements de la recherche. Il se compose d'un questionnaire et d'un sondage diffusés en ligne durant deux périodes distinctes. Il est aussi alimenté par des retranscriptions issues d'une dizaine d'entretiens menés auprès de Martiniquais résidant en France hexagonale. Notre démarche s'est voulue quantitative, mais aussi qualitative.

Notre méthodologie a été triangulaire : d'une part, nous avons mené des entretiens semi-directifs puis opéré une analyse de discours, et enfin procédé à une analyse lexicométrique. Les diverses méthodologies de recherche mobilisées ont permis de prendre en compte des situations de communication dans lesquelles les discours étudiés sont produits, réappropriés, et mis en circulation pour prendre sens.

Un bref rappel de nos hypothèses de départ s'impose afin d'énoncer les phases de l'analyse de nos résultats :

- la première supposait que les pratiques culturelles et médiatiques des répondants seraient différentes par rapport à leur durée de séjour en France,
- la seconde a questionné les caractéristiques communes du public sondé afin de percevoir une identité collective partagée,

- La troisième considérait que les moyens de communication sont des médiations qui permettent la circulation des caractéristiques identitaires des Martiniquais installés en France

En premier lieu, nous avons observé qu'en termes de pratiques médiatiques orientées vers le territoire d'origine, l'actualité locale était suivie par une grande partie des répondants. Par ailleurs, nous avons constaté que plus les individus étaient avancés en âge, plus leurs pratiques médiatiques étaient liées à la Martinique, notamment au niveau des programmes télévisés faisant référence aux Antilles, ou encore de l'écoute de la radio. Toutefois, les appropriations des médias diffèrent en fonction de la nature de chacun.

Dans un second temps, l'analyse a porté sur la perception qu'ils ont d'eux-mêmes, c'est-à-dire la façon dont ils se définissent, en termes d'appartenance identitaire, en nous intéressant à leur adhésion à une association culturelle et religieuse.

En outre, nous avons recensé les principales difficultés rencontrées lors de leur installation en France où 46,1 % ont déclaré avoir été victimes de racisme lors de la recherche d'un logement, dans le domaine de l'emploi, ou dans leur parcours scolaire. Par ailleurs, en dépit des difficultés évoquées, les répondants ont reconnu les avantages que leur offre leur vie loin de la Martinique (autonomie, emploi, mobilité, liberté).

Nous avons observé que 45,8 % des sondés se définissent comme étant plus martiniquais que français, alors que 39,4 % d'entre eux ont évoqué une double identité, « autant martiniquais que français ». Ainsi, la communauté (supposée) qui se dégage à travers l'analyse des déclarations recueillies, rassemble non seulement les Martiniquais, mais plus largement les Antillais. En effet, dans le questionnaire et les entretiens menés, nous avons constaté que le terme « antillais » était très présent dans leurs discours, notamment en ce qui concerne la question de l'usage du créole et de leur cercle d'amis.

Ainsi, nous avons conclu que les participants à l'enquête partageaient des caractéristiques identitaires communes les regroupant autour d'une identité collective en termes de perception de soi, de goûts musicaux, de souvenirs historiques communs ou d'expériences communes face aux difficultés rencontrées.

Aussi, la tradition s'est exprimée de façon tangible à travers de nombreux éléments, comme l'achat et la consommation de marchandises (bananes, ignames, boissons alcoolisées ou non, etc.). De plus, à la lumière des données recueillies, la langue créole apparaît comme le symbole le plus probant de l'existence de la communauté que nous cherchions à mettre en évidence. Même si son usage reste limité à la sphère familiale, aux réunions d'amis ou entre collègues, le créole permet néanmoins de revendiquer son existence en tant que langue, en assurant le maintien des relations interpersonnelles et en renforçant les liens entre les membres de cette communauté.

D'autre part, au regard de notre cadre conceptuel et des données recueillies, nous nous sommes posée la question suivante : les Martiniquais forment-ils une diaspora en France ? Rappelons que la diaspora se réfère à « *toutes les formes de dispersion des populations, jusque-là évoquées par les termes d'expulsés, d'expatriés, d'exilés, de réfugiés, d'immigrés ou de minorités* »⁷³⁶. À ce propos, Brubaker écrit :

« Le fait que les migrants entretiennent les frontières du groupe semble prévisible. La question intéressante et pertinente qui pourrait expliquer l'existence d'une diaspora, est de se demander dans quelle mesure et sous quelles formes ces frontières sont entretenues par les générations suivantes, la deuxième, la troisième et au-delà. »⁷³⁷

Nous confirmons leur statut de diaspora, en nous appuyant notamment sur le constat du maintien de relations étroites avec leur département d'origine, concrétisé par des retours fréquents « au pays », mais aussi par rapport au fait que ces relations étroites semblent se maintenir d'une génération à l'autre. Comme l'affirme Riva Kastoryano, « *diasporas ou communautés transnationales renvoient toutes à une situation de minorité et se*

⁷³⁶ Schnapper, D., Costa-Lascoux, J., et Hily, M. A. (2001). De l'État-nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora. *Revue européenne des migrations internationales*, 17(2), p.9

⁷³⁷ Il s'agit de la traduction de la citation suivante : « That migrants themselves maintain boundaries is only to be expected; the interesting question, and the question relevant to the existence of a diaspora, is to what extent and in what forms boundaries are maintained by second, third and subsequent generations. » In Brubaker R. (2005). The diaspora. *Ethnic and Racial Studies*, (28), p.7

ressemblent dans leurs modes d'organisation et de mobilisation qui transcendent les frontières nationales »⁷³⁸.

D'autre part, ils conservent une unité historique partagée en tant qu'ancienne colonie française, construite à travers un contexte esclavagiste, mais également par le témoignage d'une *migration de masse*, qui à l'origine était une *migration de travail* s'étant transformée en une *migration de peuplement* sur le territoire hexagonal.

Néanmoins, la diaspora ne peut exister sans l'établissement conscientisé et volontaire de liens communautaires au sein du pays d'accueil, ou sans l'existence de relations entre les différents pôles de la migration ni sans une mémoire du pays d'origine. Et Chivallon d'ajouter que :

« la permanence de ce lien communautaire est redevable de la production de singularités, qui sans déboucher forcément sur le culte des particularismes [...] travaille néanmoins dans le sens d'une continuité historique unificatrice et de la transmission d'une mémoire communautaire jouant sur la dialectique du "Nous/Eux". »⁷³⁹

Toutefois, comme l'évoque Brubaker, plutôt que de faire usage du terme « diaspora », il serait *« plus exact de parler de positions, de projets, de revendications, d'idiomes, de pratiques diasporiques »⁷⁴⁰.*

Par ailleurs, nous avons observé que les relations avec les proches vivant en Martinique tendaient progressivement vers une distanciation en fonction d'une plus longue durée de séjour. En effet, 266 individus arrivés en 2010 (soit plus de la moitié de l'effectif), ont déclaré passer des appels tous les jours ou presque vers la Martinique, tandis que les migrants des années 2000 étaient 165 sur 439 à l'affirmer, et que seuls 24 migrants des années 1990 sur les 99 composant l'effectif l'ont déclaré. Cependant, cette affirmation doit

⁷³⁸ Kastoryano, R. (2006). Vers un nationalisme transnational : redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire. *Revue française de science politique*, 56(4), p.534

⁷³⁹ Chivallon, C. (1997). De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais. *Revue européenne des migrations internationales*, 13(1), p.152

⁷⁴⁰ Brubaker, R. (2005). *Op. Cit.* p.13

être prise avec prudence, car les effectifs des différentes catégories n'étaient pas équitables, et que l'enquête ne prétend pas être représentative de la population étudiée.

En dépit du fait que le projet d'un retour définitif « au pays » n'est pas partagé par tous (près de 40 % des enquêtés étaient indécis, 36 % ont déclaré éprouver le désir d'y retourner et 24,2 % ont déclaré rejeter cette idée), des séjours fréquents sont effectués servant également de lien avec la Martinique. Selon Dolorès Pourette, l'attachement des Antillais vivant en France à leur territoire d'origine relève davantage d'une conception de l'identité comme « racine », que de la notion d'« identité – relation » défendue par Édouard Glissant⁷⁴¹. Elle ajoute que « *l'identité comme attachement au territoire est investie au moment du décès, moment où le retour ne peut plus être différé* »⁷⁴².

En ce qui concerne les Martiniquais ayant grandi en France — sans n'avoir jamais vécu en Martinique — les allers-retours effectués entre la France et la Martinique permettraient la transmission de certains aspects de la culture d'origine de leurs parents.

S'il paraît évident que les populations migrantes subissent l'influence de la culture de la société d'accueil, les résultats ont révélé que des valeurs culturelles et des modes de vie relatifs au territoire d'origine sont maintenus, ou au moins adaptés à la réalité du pays d'accueil. Cela s'est particulièrement vérifié dans les cadres privé et familial (gastronomie, usage du créole, souvenirs de la Martinique dans le domicile, etc.). Au-delà de ces deux sphères, le monde associatif (notamment culturel) œuvre à la mise en valeur et la reconnaissance de la culture antillaise auprès du plus grand nombre. Cependant, notre étude a démontré que la majorité des répondants (80 %) ne sont pas membres d'une association antillaise.

Ainsi, la construction identitaire de chacun des participants dépend non seulement de son propre vécu à travers des expériences communes, telles que les discriminations, les représentations sociales communes et les pratiques médiatiques, mais aussi de la conscience d'un passé historique et d'expériences migratoires partagés. La mémoire

⁷⁴¹ Pourette, D. (2002). Pourquoi les migrants guadeloupéens veulent-ils être inhumés dans leur île ? *Hommes et Migrations*, p. 61.

⁷⁴² Pourette, D. (2002). *Ibid.* p. 61

collective est alors vécue et transmise à travers diverses formes culturelles : médiatique, linguistique, musicale, traditionnelle, gastronomique, etc.

De fait, les Martiniquais vivant dans l'Hexagone gardent le contact avec leur île grâce à des souvenirs, et tentent de faire vivre leur culture à l'occasion de moments forts et de festivités diverses en France hexagonale (repas de famille, fête de Noël, Pâques, etc.) et par le biais des moyens de communication dont ils disposent. Aussi, parmi les pratiques liées au territoire d'origine, ils sont amenés à entreprendre le voyage du retour en Martinique, parfois périodiquement.

Les éléments résumés jusqu'ici nous conduisent à réfuter l'idée que les pratiques médiatiques des migrants martiniquais seraient différentes en fonction des vagues de migration⁷⁴³ auxquelles ils appartiennent (hypothèse 1). En outre, dans les comparaisons effectuées entre les quatre catégories que nous avons établies, *nous avons constaté que le public sondé partage des pratiques culturelles communes* (hypothèse 2). De plus, ces dernières, reliées avec les caractéristiques identitaires des enquêtés ont mis en avant l'existence d'une identité collective partagée, en dépit des expériences personnelles et du vécu de chaque individu.

Enfin, nous validons notre troisième hypothèse, selon laquelle *les moyens de communication sont des médiations qui permettent la circulation des caractéristiques identitaires des Martiniquais résidant en France*. De fait, les moyens de communication assurent la circulation de messages, permettant la diffusion de la culture d'origine et le maintien de caractéristiques identitaires. Les individus évoluent dans l'espace tel qu'ils le perçoivent et se l'approprient.

Toutefois, le présent travail présente des limites qu'il faut souligner. Premièrement, bien que la population martiniquaise se compose d'individus d'origines diverses et réponde également à une stratification socio-raciale particulière depuis la période esclavagiste, nous avons choisi d'éviter la question ethnique dans notre enquête. Cela peut constituer une limite dans l'interprétation des représentations sociales liées au caractère identitaire des interrogés. L'intégrer aurait pu permettre une analyse plus profonde des différentes

⁷⁴³ En incluant les Martiniquais ayant grandi en France.

appartenances identitaires des individus sondés. En effet, en se référant aux travaux de Julie Lirus, les caractéristiques « *coloristes* » au sens où l'entend Jean-Luc Bonniol, sont relatives à cette stratification coloniale mise en avant afin de saisir au mieux l'identité antillaise. D'ailleurs, il serait intéressant à l'avenir de s'interroger sur l'importance de cette variable socio-ethnique dans la représentation identitaire de ce même public.

D'autre part, nous avons relevé une seconde limite, relative à la constitution du questionnaire. En effet, la transmission des marqueurs identitaires méritait d'être questionnée davantage. L'enquête a occulté des questions relatives au rôle des parents dans la transmission culturelle, précisément sur l'héritage du créole, des pratiques religieuses, de la gastronomie ou encore de la musique. S'intéresser à la question de la transmission recouvre une dimension verticale dans le domaine de la culture. Nous aurions pu analyser le principe de la construction sociale de la transmission dans les pratiques culturelles des Martiniquais.

Dernière, mais non des moindres, la question du maintien de l'identité énoncée en introduction a été remise en cause tout au long de l'analyse. En effet, l'identité ne peut se maintenir, elle n'est pas figée et est donc soumise à des transformations. En revanche, c'est au niveau de l'observation et l'analyse de ces transformations que le bât blesse. De fait, nous ne pouvions vérifier l'évolution des caractéristiques identitaires de la population cible, précisément celles des migrants avant leur départ vers l'Hexagone. Certes, ils parlent créole, consomment des repas typiques de la Martinique, ont des pratiques liées à leur territoire d'origine, mais nous ne pouvons confirmer de manière irrévocable les transformations que subirait l'identité de ces individus suite à la migration.

Les résultats produits par notre étude mettent à jour de nouvelles réflexions : **les migrants martiniquais vivent-ils au rythme du calendrier du territoire d'accueil ou du territoire d'origine ?**

En conclusion, nous faisons face à des identités hybrides qui se construisent entre des territoires proches et lointains, à travers l'enchâssement, entre des pratiques transnationales et une volonté d'intégration (pour la plupart) au sein du territoire d'accueil. De plus, nous remarquons la volonté de ces individus de rester attachés à leur culture d'origine, tout en étant acceptés et intégrés, en tant que français à part entière.

La construction identitaire des Martiniquais vivant en France est donc tributaire des temporalités (rythme de vie, temps vécus dans l'Hexagone et en Martinique) et des mouvements migratoires. Comme nous l'avons évoqué, les diverses expériences des migrants ou leur durée de séjour effectuée en France n'empêchent pas l'existence de liens avec le pays d'origine, toutes générations confondues. Par conséquent, la représentation identitaire n'exige pas l'appropriation d'un seul territoire. En effet, les résultats apportés par notre investigation nous amènent à penser que **deux espaces-temps se superposent**. Puisqu'au-delà du décalage horaire, ou de la distance géographique, ces individus vivent selon deux temps : l'un se référant au territoire d'origine et l'autre, au territoire d'accueil. D'autre part, les déclarations des individus ont été révélatrices d'une certaine ambiguïté, où leur reconnaissance des avantages liés à la vie dans l'Hexagone sont concomitants d'un sentiment de nostalgie à l'égard de leur territoire d'origine. Ainsi, on dénote une ambivalence entre les avantages et les inconvénients dans leur vie en France.

Cette perspective pourrait constituer une base introductive à d'autres travaux sur la question identitaire des populations migrantes, qui gagneraient à être observées non plus sous l'angle de l'intégration ou du transnationalisme, mais selon une approche dynamique ne récusant pas l'idée d'une existence culturelle et identitaire qui soit duale.

BIBLIOGRAPHIE

Ressources théoriques, méthodologiques et épistémologiques

- Ouvrages

Bachelard, G. (1965). *La formation de l'esprit scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*. Paris : Jules Vrin.

Fischer, G. N. (2015). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale* (5e éd.). Paris : Dunod.

Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Editions Dalloz.

Le Roy, J. et Pierrette, M. (2012). *Petit manuel méthodologique du questionnaire de recherche : de la conception à l'analyse*. Paris : Enrick B. Editions.

Olivesi, S. (2006). *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoir, discipline*. Grenoble : PUG.

Olivesi, S. (2007). *Introduction à la recherche en SIC*. Grenoble : PUG.

Ollivier, B. (2000). *Observer la communication : naissance d'une interdiscipline*. Paris : CNRS éditions.

Ollivier, B. (2007). *Les sciences de la communication : théories et acquis*. Paris : Armand Colin.

Van Campenhoudt, L. et Quivy, R. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

- Articles

Baril, E. et Garnier, B. (2015). IRaMuteQ 0,7 alpha 2 Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires.

http://www.iramuteq.org/documentation/fichiers/Pas%20a%20Pas%20IRAMUTEQ_0.7alpha2.pdf

Bonnafous, S. (2006). L'analyse du discours, 213-228. In S. Olivesi (dir), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble : PUG.

Bouriche, B. et Vergès, P. (2001). L'analyse des données par les graphes de similitude. *Sciences humaines*, 1-90. URL : <http://www.scienceshumaines.com/Bouriche.pdf>

Davallon, J. (2004). Objet concret, objet scientifique, objet de recherche. *Hermès*, (38), 30-37.

Javeau, C. Rupture épistémologique, *Encyclopædia Universalis*.

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/rupture-epistemologique/>

Mayaffre, D. (2007). Analyses logométriques et rhétorique du discours, 153-180. In S. Olivesi (dir.), *Introduction à la recherche en SIC*. Grenoble : PUG.

Miège, B. et Paillart, I. (2007). La recherche en information et communication comme praxis, 281-302. In S. Olivesi (dir), *Introduction à la recherche en SIC*. Grenoble : PUG.

Park, R. et Burgess, E. W. (1969). Introduction to the Science of Sociology. In R. Alba et V. Nee (2003). *Remaking the American Mainstream : Assimilation and Contemporary Immigration*. Harvard : University Press.

Souyri, C. (2005). *La société de l'information : glossaire critique*. Paris : La Documentation française.

Vergès, P. (2001). L'analyse des représentations sociales par questionnaires. *Revue Française de Sociologie*, 42(3), 535-561.

Trivialité, médiation, communication

- Ouvrages

Jeanneret, Y. (2014). *Critique de la trivialité : les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Paris : Éditions Non Standard.

Jeanneret, Y. (2008). *Penser la trivialité : la vie triviale des êtres culturels (vol.1)*. Paris : Hermès-Lavoisier.

Jeanneret, Y. (2000). *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

Koukoutsaki-Monnier, A. et Thiéblemont-Dollet, S. (2010). *Médias, dispositifs, médiations*. Nancy : PUN.

Liquète, V. (2010). *Médiations*. Paris : CNRS Éditions.

Martin-Barbero, J. (2002). *Des médias aux médiations : communication, culture et hégémonie*. Paris : CNRS Éditions.

Winkin, Y. (2000). *La nouvelle communication*. Paris : Éditions du Seuil.

Winkin, Y. (2001). *Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain*. Paris : Éditions du Seuil.

- Articles

Bruno, A. S., Noiriel, G., Pitti, L., Rygiel, P., Scioldo-Zürcher, Y., Burgelin, O. Communication de masse, *Encyclopædia Universalis*.

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/communication-communication-de-masse/>

Davallon, J. (1999). Communication politique et images au XVIIème siècle. *Médiation et Information*, (10), 133-164.

Davallon, J. (2003). La médiation : la communication en procès. *Médiation et Information*, (19), 39-59.

Derville, G. Le pouvoir des médias... selon les classiques de la « com ». *Les cahiers de médiologie*, 2(6), 130-135.

Gellereau, M. (2006). Pratiques culturelles et médiation, 27-42. In S. Olivesi (dir), *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoir, discipline*. Grenoble : PUG.

Jeanneret, Y. (1998). La médiographie à la croisée des chemins poétique sociale de la trivialité et/ou critique de la raison appareillée. *Les cahiers de médiologie*, 2(6), 93-104.

Koukoutsaki-Monnier, A. (2010). Les sites web de la diaspora grecque en tant que dispositifs de médiation de la diversité culturelle. *Médias, dispositifs, médiations*, 63-84.

Mendes De Barros, L. (2008). Les médiations socioculturelles comme objet d'étude de la communication. *Études de communication*, (31), 157-174.

Merzeau, L. (2012). La médiation identitaire. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*. (1). URL : <http://rfsic.revues.org/193>

Miège, B. (2008). Médias, médiations et médiateurs, continuités et mutations. *Réseaux*, (2), 117-146.

Mooney, M. (2008). Structures de médiation et intégration des immigrants haïtiens à Paris. *Revue européenne des migrations internationales*, 24(1), 89-114.

Rallet, A. (2006). Technologies de l'information et de la communication, un enjeu économique de société, 145-160. In S. Olivesi (dir.), *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoir, discipline*. Grenoble : PUG.

Rigoni, I. (2010). Les médias des minorités ethniques : représenter l'identité collective sur la scène publique. *Revue européenne des migrations internationales*, 26(1), 7-16.

Identités, identification, nation

- Ouvrages

Aïn, J. (2009). *Identités : entre être et avoir, qui suis-je ?* Paris : Erès.

Aoun, J. (2012). *Les identités multiples*. Paris : L'Harmattan.

Anderson, B. (1996). *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris : La Découverte.

Bayart, J. F. (1996). *L'illusion identitaire*. Paris : Fayard.

Célestine, A. (2009). *Mobilisations collectives et construction identitaire : le cas des Antillais en France et des Portoricains aux États-Unis* (Thèse doctorale en Science Politique). IEP de Paris.

Chivallon, C. (1998). *Espace et identité à la Martinique : paysannerie des mornes et reconquête collective, 1840-1960*. Paris : CNRS Éditions.

Delannoi, G. (1999). *Sociologie de la nation : fondements théoriques et expériences historiques*. Paris : Armand Colin.

Duany, J. (2002). *Puerto Rican Nation on the Move : Identities on the Island and in the United States*. Chapel Hill/London : University of North Carolina Press.

Gellner, E. (1989). *Nations et nationalisme*. Paris : Payot.

Gilroy, P. (1987). *There Ain't No Black in the Union Jack : the Cultural Politics of Race and Nation*. Chicago : The University of Chicago Press.

Halpern, C. (2009). *Identité(s), l'individu, le groupe, la société*. Auxerre : Sciences humaines.

Hoang A. (2010). *Des vietnamités numériques ? : étude des imaginaires sociaux dans les échanges entre les Vietnamiens nationaux et les Vietnamiens diasporiques* (Thèse doctorale en SIC). Université Paris IV.

Jodelet, D. (2008). *Formes et figures de l'altérité*. J. M. Tremblay. URL : http://classiques.uqac.ca/contemporains/jodelet_denise/forme_figure_alterite/forme_figure_alterite.pdf

Guérin-Pace, F. et Filippova, E. (2008). *Ces lieux qui nous habitent : identité des territoires, territoires des identités*. La Tour-d'Aigues : Éditions de l'Aube.

Hall, S. (2007). *Identités et cultures : politiques des Cultural Studies*. Paris : Amsterdam.

Lirus, J. (1979). *Identité Antillaise : contribution à la connaissance psychologique et anthropologique des Guadeloupéens et des Martiniquais*. Paris : Éditions Caribéennes.

Ménil, R. (2008). *Pour l'émancipation et l'identité du peuple martiniquais*. Paris : l'Harmattan.

Noiriel, G. (2007). *À quoi sert « l'identité nationale »*. Marseille : Éditions Agone.

Ollivier, B. (2007). *Identité et Identification : sens, mots et techniques*. Paris : Lavoisier.

Ollivier, B. (2009). *Les identités collectives à l'heure de la mondialisation*. Paris : Les Essentiels d'Hermès.

Renan, E. (1882). *Qu'est-ce que la nation ?* Paris : Calman Levy.

Thiesse, A. M. (1999). *La création des identités nationales*. Paris : Éditions du Seuil.

Wolton, D. (2003). *L'autre mondialisation : identité, culture et communication*. Paris : Flammarion.

Zander, U. (2010). *Conscience nationale et identité en Martinique* (Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie). École des hautes études en sciences sociales.

- Articles

Brubaker, R. et Junqua, F. (2001). Au-delà de l'« identité ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, (4), 66-85.

Bruneau, M. (2007). Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora. *L'Espace géographique*, 35(4), 328-333.

Célestine, A. (2013). Mobilisations et identité chez les Antillais en France : le choix de la différenciation. *Revue Asylon(s)*, (8). URL : <http://barthes.ens.fr/TERRA/article946.html>.

Chevallier, D. et Morel, A. (1985). Identité culturelle et appartenance régionale. *Terrain*, (5), 3-5.

Chivallon, C. (1997). Du territoire au réseau : comment penser l'identité antillaise. *Cahiers d'études africaines*, 37(148), 767-794.

Ciprut, M. A. (2012). Le banian identitaire antillais : formation et analyse de l'identité créole. *L'Autre*, 13(1), 71-80.

Cognard, F. (2011). Une approche géo-historique de l'identité territoriale néo-zélandaise. *L'Information géographique*, 75(2), 6-24.

Confiant, R. (2005). La créolité contre l'enfermement identitaire. *Multitudes*, (22), 179-185.

Dorais, L. J. (2004). La construction de l'identité. *Culture française d'Amérique*, 1-11.

URL : <https://www.erudit.org/livre/CEFAN/2004-1/000660co.pdf>.

Doumenge, J. P. (2002). Diversité culturelle et construction des identités collectives outre-mer. *Hermès*, (32-33), 27-33.

Duany, J. (2003). Nation, migration, identity : The case of Puerto Ricans. *Latino Studies*, 1(3), 424-444.

Fourny, M. C. (2009). Ces lieux qui nous habitent : identité des territoires, territoires des identités. *Géocarrefour*, 84, 1-2.

URL : <http://geocarrefour.revues.org/bu-services.martinique.univ-ag.fr:5000/6722>

Giraud, M. et Marie, C. V. (1987). Insertion et gestion sociopolitique de l'identité culturelle : le cas des Antillais en France. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 3(3), 31-48.

Guermond, Y. (2006). L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique. *L'Espace géographique*, (4), 291-297.

Jewsiewicki, B. et Létourneau, J. (1998). Identités en mutation, socialités en germination. *Les nouveaux cahiers du CELAT*, (23), 7-21.

Kahn, S. (2014). L'État-nation comme mythe territorial de la construction européenne. *L'Espace géographique*, (3), 240-250.

Lipiansky, E. M., Taboada-Leonetti, I. et Vasquez, A. (1998). Introduction à la problématique de l'identité, 7-26. In C. Camilleri (dir), *Stratégies identitaires*. Paris : PUF.

Proulx, S., Millette, J. et Millette, M. (2012). Consommation médiatique et hybridation identitaire : le cas de trois groupes montréalais issus de l'immigration, 333-350. In D. Cogo, M. ElHajji, et A. Huertas, *Diasporas, migrations, technologies de la communication et identités transnationales*. Bellaterra : Institut de la Comunicació, Universitat Autònoma de Barcelona.

Ricœur, P. (1988). Identité narrative. *Esprit*, (7-8). 295-304.

Touhami, S. (2016). L'impact des médias sur la construction identitaire de la population marocaine vivant en France. *Revue de Recherches Francophones en Sciences de l'Information et de la Communication*, (1).

URL : <http://www.refsicom.org/index.php?id=130>.

Zander, U. (2010). Conscience nationale et identité en Martinique. *Trajectoires*. (4).

URL : <http://trajectoires.revues.org/574>

(Im)migration, transnationalisme, diaspora

- Ouvrages

Abeles, M. (2008). *Anthropologie de la globalisation*. Paris : Éditions Payot & Rivages.

Anselin, A. (1979). *L'émigration antillaise en France : du Bantoustan au Ghetto*. Paris : Anthropos.

Anselin, A. (1990). *L'émigration antillaise en France : la troisième île*. Paris : Karthala.

Appadurai, A. (2001). *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Payot.

Audebert, C. et Calmont, A. (2007). *Dynamiques migratoires de la Caraïbe*. Paris : Karthala et GEODE caraïbe.

Azizi, A. (2014). *Les pratiques politiques médiatisées des migrants marocains : entre écriture de soi et écriture du pays d'origine* (Thèse doctorale en SIC). Université Paris IV.

Barou, J. (2007). *La planète des migrants*. Grenoble : PUG.

Chambon, M. (2004). *Être Antillais à Marseille : une population immigrée de citoyenneté française entre groupe et réseau* (Mémoire de DEA en anthropologie). Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3.

Hannerz, U. (1996). *Transnational connections : Culture, people, places*. Routledge : London.

Holder, D. (2013). *Natifs des DOM en métropole : immigration et intégration*. Paris : l'Harmattan.

Lassieur, P. (2000). *L'immigration de Jules César à nos jours*. Paris : Éditions Godefroy de Bouillon.

Legrain, P. (2009). *IMMIGRANTS : un bien nécessaire*. Genève : Markus Haller.

Manço, A. (2002). *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration : perspectives théoriques et pratiques*. Paris : l'Harmattan.

Ouabdelmoumen, N. et Parisot, Y. (2013). *Genre et migrations postcoloniales : lectures croisées de la norme*. Rennes : PUR.

Rea, A. et Tripier, M. (2008). *Sociologie de l'immigration*. Paris : La découverte.

Robin, C. (1997). *Global diasporas : an introduction*. London : University College.

Sheffer, G. (1986). *A new field of study : Modern diaspora in international relations*. New York : Saint Martin's.

Tardieu, M. (2005). *Les Antillais à Paris d'hier à aujourd'hui*. Paris : Du Rocher.

Vahabi, N. (2013). *La quatrième socialisation de la diaspora iranienne : les Iraniens en Belgique*. Paris : Editions Orizons.

Vitale, P. (2015). *Mobilités ultramarines*. Paris : Archives contemporaines.

Wihtol de Wenden, C. (2009). *La globalisation humaine*. Paris : PUF.

Wihtol de Wenden, C. (2013). *La question migratoire au XXI^e siècle : migrants, réfugiés et relations internationales (2^e éd.)*. Paris : Les presses de Sciences Po.

- Articles

Abdouni, S. et Fabre, É. (2012). 365 000 Domiens vivent en métropole. *Insee première*, (1389).

URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1389#inter1 Antéby-

Yémini, L. et Berthomière, W. (2005). Les diasporas. *Géographes associés*, (29), 27-33.

Armstrong, J. A. (1976). Mobilized and Proletarian Diasporas. *American Political Science Review*, 70(02), 393-408.

Audebert, C. (2008). L'intégration des Antillais en France et aux États-Unis : contextes socio-institutionnels et processus de territorialisation. *Revue européenne des migrations internationales*, 24(1), 65-87. URL : <http://remi.revues.org/4269>

Aziz, J. S. et Lavertu, J. (1994). Les projets de migration DOM-Métropole, *INSEE Première*, 311. URL : <https://www.epsilon.INSEE.fr/jspui/handle/1/10197>.

Berry, J. W. (1991). Understanding and Managing Multiculturalism : Some Possible Implications of Research. *Psychology & Developing Societies*, 3(1), 17-49.

Bruneau, M. (2011). Territoires, lieux et identité en diaspora. *Grande Europe*, (28). URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000485-territoires-lieux-et-identite-en-diaspora-par-michel-bruneau/article>.

Bruno, A. S., Noiriél, G., Pitti, L., Rygiel, P., Scioldo-Zürcher, Y., Spire, A. et Zalc, C. (2009). Histoire et mémoires des immigrations en régions et dans les DOM aux XIX^e et XX^e siècles : des études riches, des perspectives fécondes. *Hommes et migrations* (1278), 9-17.

Calmont, A., Daniel, J., Destouches, D., Dubost, I., Giraud, M., Milia Marie-Luce, M., (2009). La Guadeloupe et la Martinique dans l'histoire française des migrations en régions de 1848 à nos jours. *Hommes et migrations*, (2), 174-197.

URL : <http://hommesmigrations.revues.org/252>.

Célestine, A. (2008). La « voix » institutionnalisée : approche comparée de la mobilisation de migrants-citoyens en France et aux États-Unis. *Raisons politiques*, (29), 119-131.

Chivallon, C. (1997). De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais. *Revue européenne des migrations internationales*, 13(1), 149-160.

Chivallon, C. (2002). La diaspora noire des Amériques : réflexions sur le modèle de l'hybridité de Paul Gilroy. *L'Homme*, (161), 51-74.

Cohen, J. (2002). Diaspora et incorporation : présences publiques des Caribéens aux États-Unis. *Hommes et Migrations*, (1237), 82-90.

Condon, S. (1996). Les migrants antillais en métropole : un espace de vie transatlantique. *Espace, populations, sociétés*, 14(2), 513-520.

Condon, S. (2000). Migrations antillaises en métropole. *Les cahiers du CEDREF*, (8-9), 169-200.

Constant, F. (1987). La politique française de l'immigration antillaise de 1946 à 1987. *Revue européenne des migrations internationales*, 3(3), 9-30.

Côté, G. L. (1897). Migration interne : phénomène démo-sociologique et socio-démographique. *Sociologie et sociétés*, 19(1), 175-177.

URL : <http://id.erudit.org/iderudit/001149ar>.

Domenach, H. et Picouet, M. (1987). Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration. *Population*, 42(3), 469-483.

Dorais, L. J. (2004). À propos de migrations transnationales : l'exemple de Canadiens d'origine vietnamienne. *Revue Européenne des migrations internationales*, 20(3), 49-73.

Gervereau, L., Milza, P. et Temime, E. (2000). Toute la France : histoire de l'immigration en France au XXe siècle. *Population*. 55(1), 199-201.

Glick Schiller, N., Basch, L. et Szanton-Blanc, C. (1995). From Immigrant to Transmigrant : Theorizing Transnational Migration. *Anthropological Quarterly*, 68(1), 48-63.

Kastoryano, R. (2006). Vers un nationalisme transnational : redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire. *Revue française de science politique*, 56(4), 533-553.

Kaya, B. et Baglioni, S. (2008). Le transnationalisme en action : le cas des Turcs en Suisse. *Revue européenne des migrations internationales*, 24(2), 167-191.

Labache, L. (2002). L'ethnicité chez les Réunionnais en migration. *Hermès*, (32-33), 457-469.

L'Étang G. (2009). Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration : naissance et cheminement d'un sujet de recherche. *Genre & Histoire*, (5).

URL : <https://genrehistoire.revues.org/808>.

Lesselier, C. (2008). Politiques d'immigration en France : appréhender la dimension de genre. *Les cahiers du CEDREF*, 16, 189-208.

Lillo, N., Blanc-Chaléard, M. C., Le Coat, J. Y. B., Vicente, M. J., Gingel, A., Bernaldo, P. G. et Zaidman, S. (2009). Île-de-France. *Hommes et Migrations*, (2), 18-31.

Marie, C. V. (2002). Les Antillais en France : une nouvelle donne. *Hommes et Migrations*. (1237), 26-39.

Marie, C. V et Temporal, F. (2011). Les DOM : terres de migrations. *Espace populations sociétés*, (3), 475-491.

Marie, C. V. et Temporal, F. P. (2015). Les migrations des natifs des DOM : une sélection accrue au bénéfice de la France métropolitaine, 1-14. In P. Vitale (dir.), *Mobilités ultramarines*. Paris : Archives contemporaines.

Marques, J. C. et Góis, P. (2008). Pratiques transnationales des Capverdiens au Portugal et des Portugais en Suisse. *Revue européenne des migrations internationales*, 24(2), 147-165.

Martiniello, M. et Bousetta, H. (2008). Les pratiques transnationales des immigrés chinois et marocains de Belgique. *Revue européenne des migrations internationales*, 24(2), 45-66.

Mattelart, T. (2009). Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs. *Tic & Société*, 3(1-2), 11-57.

Mazzella, S. (2014). Le lien social entre ici et là-bas, 69-96. In S. Mazzela, *Sociologie des migrations*. Paris : PUF.

Milia-Marie-Luce, M. (1997). Histoire d'une politique d'émigration organisée pour les départements d'outre-mer. *Pouvoirs dans la Caraïbe*. 141-156.

URL : <http://plc.revues.org/739>

Müller-Mahn, D. (2005). Transnational spaces and migrant networks : A case study of Egyptians in Paris. *NORD-SUD aktuell*, 19(2), 29-33.

Nedelcu, M. (2010). (Re) penser le transnationalisme et l'intégration à l'ère du numérique. Vers un tournant cosmopolitique dans l'étude des migrations internationales ?. *Revue européenne des migrations internationales*, 26(2), 33-55.

URL : <http://remi.revues.org/5122?lang=en#quotation>

Pourette, D. (2002). Pourquoi les migrants guadeloupéens veulent-ils être inhumés dans leur île ? *Hommes et Migrations*, (1237), 54-61.

Razy, E. et Baby-Collin, V. (2011). La famille transnationale dans tous ses états. *Autrepart*, 1(57-58), 7-22.

Safi, M. (2006). Le processus d'intégration des immigrés : inégalités et segmentation. *Revue Française de Sociologie*, 47(1), 1-48.

Samson, G. (2013). Transculturations musicales et dynamiques identitaires : trois cas d'étude réunionnais. *L'Homme*, 3(207-208), 215-235.

Schnapper, D. (2009). Les nations face aux diasporas (Entretien avec Dominique Schnapper), in C. Halpern (dir), *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*. Paris : Sciences Humaines Éditions.

Schnapper, D., Costa-Lascoux, J. et Hily, M. A. (2001). De l'État nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora. *Revue Européenne des migrations internationales*, 17(2), 9-36.

Spire, A. et Zalc, C. (2009). Histoire et mémoires des immigrations en régions et dans les DOM aux XIXe et XXe siècles. *Hommes et migrations*, (1278), 9-17.

Therborn, G. (2000). Globalizations dimensions, historical waves, regional effects, normative governance. *International Sociology*, 15(2), 151-179.

Vaneigem, R. Diaspora. *Encyclopædia Universalis*.

URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/diaspora/>

Vaschalde-Florentiny, D. et Dorion, G. (2011). Les antillais retraités en métropole : trajets de vie. *Gérontologie et société*, 4(139), 147-159.

Wilding, R. (2006). 'Virtual' intimacies ? Families communicating across transnational contexts. *Global networks*, 6(2), 125-142.
<https://www.webdepot.umontreal.ca/Usagers/p0840244/MonDepotPublic/Textes%20PLU6022%20Hiver%202011/08-17%20mars%20LE%20GALL/WILDING-Virtual%20intimacies.pdf>

Zaninetti, J. M. (2010). L'immigration en France : quelle géographie ? *Population & Avenir*, 2(697), 4-8.

- Documentaires

Bastide, J. (réalisatrice). (2013). *BUMIDOM, des Français venus d'outre-mer* [reportage]. France : Temps noir Productions/France 2.

Représentations sociales, imaginaire collectif

- Ouvrages

Abric, J-C. (2011). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.

Berger, P. et Luckmann, T. (1996). *La Construction sociale de la Réalité*. Paris : Armand Colin.

Giust-Desprairies, F. (2009). *L'imaginaire collectif*. Paris : Érès

Jodelet, D. (1989). *Folies et représentations sociales*. Paris : PUF

Jodelet, D. (1994). *Les représentations sociales*. Paris : PUF.

Mannoni, P. (2012). *Les représentations sociales*. Paris : PUF.

Schutz, A. (2003). *L'Étranger : un essai de psychologie sociale*. Paris : Éditions Allia.

Wunenburger, J. J. (1991). *L'imagination*. Paris : PUF.

Wunenburger, J. J. (2013). *L'imaginaire*. Paris : PUF.

- Articles

Ansart, P. Imaginaire social. *Encyclopædia Universalis*. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/imaginaire-social/>

Bailly, A. S. (1989). L'imaginaire spatial : plaidoyer pour la géographie des représentations. *Espaces Temps*, 40 (1), 53-58.

Cohen-Scali, V. et Moliner, P. (2008), Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 37(4), 465-482.

URL : <http://osp.revues.org/1770>.

Galeazzi, J. (2012). Les transformations de l'imaginaire collectif. *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, (27), 22-22.

URL : www.cairn.info/magazine-les-grands-dossiers-des-sciences-humaines-2012-6-page-22.htm.

Savarese, E. (1996). B. Anderson, L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme. *Politix*, 9 (36), 198-202.

Sénécal, G. (1992). Aspects de l'imaginaire spatial : identité ou fin des territoires ?
Annales de géographie, 101(563), 28-42.

Viaud, J. (2003). Mémoire collective, représentations sociales et pratiques sociales.
Connexions (80), 13-30.

Communauté, culture, traditions

- Ouvrages

Côté, M. H. (2005). Une approche anthropologique. *À babord*, (12).
URL : <https://www.ababord.org/Une-approche-anthropologique>.

Cuche, D. (2010). *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris : La découverte.

Germain, L. et Lassale, D. (2008). *Communauté(s), communautarisme(s) : aspects comparatifs*. Paris : L'Harmattan.

Ménil, R. (1981). *Problèmes d'une culture antillaise*. Paris : Robert Laffont.

Pourette, D. (2006). *Des Guadeloupéens en Île-de-France : identité, sexualité, santé*.
Paris : Karthala.

Rioux, J. P. et Sirinelli, J. F. (1997). *Pour une histoire culturelle*. Paris : Le seuil.

Schrecker, C. (2007). *La communauté : histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*. Paris : L'Harmattan.

Schrecker, C. (2009). *Qu'est-ce que la communauté ? : réflexions sur le concept et son usage*. Paris : l'Harmattan.

Tönnies, F. (1977). *Communauté et Société : catégories fondamentales de la sociologie pure* (traduit par J. Leif). Paris : PUF.

Warnier, J. P. (2007). *La mondialisation de la culture*. Paris : La découverte.

- Articles

Bélanger, D. et Proulx, S. (2001). La représentation des communautés immigrantes à la télévision francophone du Québec : une opportunité stratégique. *Réseaux*, 19(107), 117-145.

Benoist, J. et Bonniol, J. L. (1997). La diversité dans l'unité : la gestion pragmatique du pluralisme dans les sociétés créoles, 161-172. In K. Haddad et S. Abou, *La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement*. Paris : Éditions John Libbey Eurotext.

Bonniol, J. L. (1990). La couleur des hommes, principe d'organisation sociale : le cas antillais. *Ethnologie française*, 20(4), 410-418.

Bonniol, J. L. (2008). La tradition dans tous ses états : illustrations guadeloupéennes, 149-161. In D. Dimitrijevic (dir), *Fabrications des traditions : inventions de la modernité*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Bonniol, J. L. (2013). Au prisme de la créolisation : tentative d'épuisement d'un concept. *L'Homme*, 3(207-208), 237-288.

Boulègue, J. et al. (2007). Les « Noirs » de France, une invention utile ? *Esprit*, (6), 86-98.

Célestine, A. (2005). Comment peut-on être Antillais hors des Antilles ? *Hommes et migrations*, (1256), 76-88.

- Célestine, A.** (2007). La lutte des Antillais pour l'égalité. *Plein droit*, 3(74), 36-40.
- Chivallon, C.**(1999). Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre ? *Géographie et cultures*, (31), 127-138.
- Cognet, M., Guillon, M. et Noin, D.** (1999). Trajectoire de la différence des groupes ethniciés, des « Auvergnats » aux « Antillais ». *Revue européenne des migrations internationales*, 15(2), 167-187.
- Durkheim, E.** (2013). Communauté et société selon Tönnies. *Extrait de la Revue philosophique*.
- Hobsbawm, E.** (1995). Inventer des traditions. *Enquête*, (2), 171-189.
URL : <http://enquete.revues.org/319>.
- Hovanessian, M.** (1998). La notion de diaspora. *Journal des anthropologues*, (72-73), 11-30.
- Jolivet, M. J.** (1990). Culture et bourgeoisie créoles : à partir des cas comparés de la Guyane et de la Martinique. *Ethnologie française*, 20(1), 49-61.
- Lacroix, J.** Communautarisme. *Encyclopædia Universalis*.
URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/communautarisme/>
- Massé, R.** (2013). Créolisation et quête de reconnaissance. *L'Homme*, (207-208), 135-158.
- Moravie, M.** (2011). La yole ronde, entre ethnicité et autochtonie. Une tentative anthropologique de dépassement de l'Histoire. *Hommes et migrations*, (1289), 106-114.
- Morel, S.** Communauté. *Encyclopædia Universalis*.
URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/communaute/>

Neuwirth, G. (1969). A Weberian Outline of a Theory of Community : its Application to the “Dark Ghetto”. *The British Journal of Sociology*, 20, 148-163

Nicolas, T. (2004). Politique patrimoniale et “patrimonialisation” aux Antilles françaises. *Techniques & Culture*. (42), 131-140. URL : <http://tc.revues.org/1903>

Pulvar, O. (2004). Créolité : affirmation identitaire et dialogue interculturel. *Hermès*, 3(40), 71-74. URL : www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-3-page-71.htm.

Simon, P. (2009). Les discriminations et l’émergence des minorités ethniques en France. *Cahiers Français*, (352), 83-87.

Histoire, citoyenneté, politique sociale, anthropologie

- Ouvrages

Abélès, M. (2008). *Anthropologie de la globalisation*. Paris : Payot & Rivages.

Adélaïde-Merlande, J. (1994). Histoire générale des Antilles et des Guyanes des Précolombiens à nos jours. Paris : L’Harmattan.

Affergan, F. (1983). *Anthropologie à la Martinique*. Paris : Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques.

Arkwright, E. et Delamarre, M. (2005). Citoyenneté et vie démocratique. Paris : La documentation française.

Burton, R. (1994). *La famille coloniale : la Martinique et la mère patrie, 1789-1992*. Paris : L'Harmattan.

Chivallon, C. (2006). Rendre visible l'esclavage : muséographie et mémoire aux Antilles françaises. *L'Homme*, (180), 7-42.

Constant, F. et Daniel, J. (1997). *1946-1996 : cinquante ans de départementalisation outre-mer*. Paris : L'Harmattan.

Giraud, M. (1979). *Races et classes à la Martinique : les relations sociales entre enfants de différentes couleurs à l'école*. Paris : Anthropos.

Jennings, L. C. (2010). *La France et l'abolition de l'esclavage, 1802-1848*. Bruxelles : André Versaille éditeur.

Lurel, V. (2016). *Egalité réelle Outre-mer : rapport au premier ministre*. Paris : La documentation française.

Mam Lam Fouk, S. (2006). *Histoire de l'assimilation : des « Vieilles Colonies » françaises aux départements d'outre-mer*. Matoury : Editions Ibis Rouge.

Nicolas, A. :

- (1996), *Histoire de la Martinique* (Tome I). Paris : L'Harmattan.

- (1996). *Histoire de la Martinique* (Tome II). Paris : L'Harmattan.

- (1998). *Histoire de la Martinique* (Tome III). Paris : L'Harmattan.

Périna, M. (1997). *Citoyenneté et sujétion aux Antilles francophones : post-esclavage et aspiration démocratique*. Paris : L'Harmattan.

- Articles

Chapoulie, J. M. (2002). La tradition de Chicago et l'étude des relations entre les races. *Revue européenne des migrations internationales*, 18(3), 9-24.

Coquery-Vidrovitch, C. (2003). Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire, 646-685. In M. Ferro (dir), *Le livre noir du colonialisme. XVI-XXIème siècle : de l'extermination à la repentance*. Paris : Robert Laffont.

Dewitte, P. (2002). Des citoyens à part entière ou entièrement à part ? *Hommes et Migrations*, (1237), 1. URL : <http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?id=1008>

Dumont, J. (2006). Conscription antillaise et citoyenneté revendiquée au tournant de la Première Guerre mondiale. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 4(92), 101-116.

Dumont, J. (2010). La quête de l'égalité aux Antilles : la départementalisation et les manifestations des années 1950. *Le Mouvement Social*, (230), 79-98.

Etiemble, R. (1944). L'idéologie de Vichy contre la pensée française. *Tropiques*, 11, 95-113.

Finch-Boyer, H. (2014). Des Français comme les autres ? : Distinctions raciales et citoyenneté sociale à La Réunion (1946-1963). *Genèses*, (95), 95-119. URL : www.cairn.info/revue-geneses-2014-2-page-95.htm.

Gohin, O. (2002). La citoyenneté dans l'outre-mer français. *Revue française d'administration publique*, (101), 69-82.

URL : www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2002-1-page-69.htm.

Jolivet, M. J. (1987). La construction d'une mémoire historique à la Martinique : du schœlcherisme au marronisme. *Cahiers d'études africaines*, 27(107-108), 287-309.

Lemercier, E., Muni Toke, V. et Palomares, E. (2014). Les Outre-mer français : Regards ethnographiques sur une catégorie politique. *Terrains & travaux*, (24), 5-38.

Lirus-Galap, J. (1998). Identité culturelle et rapport de citoyenneté, 117-138. In B. Jewsiewicki, et J. Létourneau, *Identités en mutation, socialités en germination*, (23). Québec : Les Éditions du Septentrion.

Neveu, C. (2014). Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté. *Revue européenne des migrations internationales*, 20(3), 89-101.

Noiriel, G. (2002). Petite histoire de l'intégration à la française. *Le monde diplomatique*, (1), 4-4.

Relouzat, R. (1998). *Tradition orale et imaginaire créole*. Matoury : Ibis Rouge.

Sainton, J. P. (2003). Modalités du passage de l'esclavage à la citoyenneté aux Antilles françaises sous la Seconde République (1848-1850). *Outre-mers*, 90(338), 47-82.

Samyde, J. C. (2016). L'avenir des yoles passe par la révolution numérique. France-Antilles. URL : <http://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/l-avenir-des-yoles-passe-par-la-revolution-numerique-379267.html>

Tulard, J. Constituante Assemblée nationale (1789-1791). *Encyclopædia Universalis*.

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/assemblee-nationale-constituante/>

Vincenti, L. (2006). Citoyenneté et démocratie dans la philosophie de Rousseau. In R. Monnier (dir.), *Citoyen et citoyenneté sous la Révolution française*. Paris : Société des Études robespierristes.

Zobda-Zebina, M. (2008). Dancehall aux Antilles, rap en France hexagonale. Ou la quête d'un idéal républicain de citoyenneté. *Volume !*, 6(1-2), 47-59.

URL : <http://volume.revues.org/205>

Pratiques culturelles, linguistiques et médiatiques

- Ouvrages

Balle, F. (2014). *Les médias*. Paris : PUF.

Bélise, C., Bianchi, J. et Jourdan R. (2000). *Pratiques médiatiques*. Paris : CNRS Éditions.

Bouillin-Darteville, R., Noël, F. et al. (1991). *Temps libre et pratiques culturelles*. Bruxelles : Mardaga.

Coulangeon, P. (2005). *Sociologie des pratiques culturelles*. Paris : La Découverte.

Donnat, O. (2009). *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*. Paris : La Découverte.

Hazael-Massieux, M. C. (2011). *Les créoles à base française*. Paris : Ophrys.

Malonga, M. F. (2007). *Minorités ethniques et télévision française : de la représentation à la réception. Les populations noires face au petit écran* (Thèse de doctorat en SIC). Université Paris II - Panthéon Assas.

Mattelart, A. et Neveu, E. (2003). *Introduction aux Cultural Studies*. Paris : La Découverte.

Ludwig, R., Pouillet, H. et Bruneau-Ludwig, F. (2006). Le français guadeloupéen. Confiant, Raphaël et Damoiseau, Robert (éds.). *À l'arpenteur inspiré. Mélanges offerts à Jean Bernabé*, 155-173.

Pronovost, G. (2003). *Regards croisés sur les pratiques culturelles*. Paris : La documentation française.

Pronovost, G. (2004). *Médias et pratiques culturelles*. Grenoble : PUG.

- Articles

Condon, S. (2004). Pratiques et transmission des créoles antillais dans la « troisième île ». *Espace populations sociétés*, (2), 293-305.

URL : <http://eps.revues.org/182>

Condon, S. et Régnard, C. (2010). Héritage et pratiques linguistiques des descendants d'immigrés en France. *Hommes et Migrations*, (1288), 44-56

Coulangeon, P., Menger, P. M. et Roharik, I. (2002). Les loisirs des actifs : un reflet de la stratification sociale. *Économie et statistique*, 352(1), 39-55.

URL : http://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2002_num_352_1_7392

Masson, C. (2014). L'accent, une langue qui résiste. *Cliniques méditerranéennes*, (2), 85-94.

Molénat, X. (2004). Les Cultural Studies. *Sciences humaines*, (151), 28-28.

Prudent, L. F. (1981). Diglossie et interlecte. *Langages*, (61), 13-38.

Ressources générales

- Ouvrages

Bataille, P. (1997). *Le racisme au travail*. Paris : La découverte.

Bernabé, J., Chamoiseau, P. et Confiant, R. (2002). *Éloge de la créolité*. Paris : Gallimard.

Bertaux, R. (1996). *Pauvres et marginaux dans la société française : quelques figures historiques des rapports entre les pauvres, les marginaux et la société française*. Paris : L'Harmattan.

Butler, J. (2006). *Défaire le genre* (traduit par M. Cervulle). Paris : Amsterdam.

Césaire, A. (1956). *Cahier d'un retour au pays natal*. Paris : Présence Africaine.

Césaire, A. (1977). Salut à l'émigration. *Le Progressiste*, 77(473).

Césaire, A. et Vergès, F. (2013). *Nègre je suis, nègre je resterai*. Paris : Albin Michel.

Chamoiseau, P. (1992). *Texaco*. Paris : Gallimard.

Fanon, F. (1952). *Peau noire, Masques blancs*. Paris : Les Éditions du Seuil.

Gauvin, G. (1996). *Michel Debré et l'île de la Réunion : une certaine idée de la plus grande France*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne : la présentation de soi*. Paris : Éditions de Minuit.

Goffman, E. (1975). *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris : Éditions de Minuit.

Habermas, J. (1998). *L'intégration républicaine : essais de théorie politique*. Paris : Fayard.

Hall, E. T. (1984). *Le langage silencieux*. Paris : Éditions du Seuil.

Lévi-Strauss, C. (1958). *Anthropologie structurale*. Paris : Pion.

Maffesoli, M. (2000). *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*. Paris : La Table ronde.

Mead, G. H. (2006). *L'Esprit, le soi, et la société*. Paris : PUF.

Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image, son public* (2^e édition). Paris : PUF.

Ndiaye, P. (2009). *La condition noire : essai sur une minorité française*. Paris : Gallimard.

Ricœur, P. (1991). *Temps et récit, Le temps raconté* (Tome III). Paris : Points/Seuil

Tarde, G. (1993). *Les lois de l'imitation* (2^e éd). Paris : Kime.

Ulivucci, C. (2014). *Ces photos qui nous parlent*. Paris : Payot & Rivages.

Weber, M. (1995). *Économie et Société : les catégories de la sociologie*. Paris : Pocket.

- Articles

Benoist, J. et Bonniol, J. L. (1997). La diversité dans l'unité : la gestion pragmatique du pluralisme dans les sociétés créoles, 161-172. In K. Haddad et S. Abou, *La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement*. Paris : Éditions John Libbey Eurotext.

Dericquebourg, R. (1989). Stigmates, préjugés, discrimination dans une perspective psychosociale. *Etudes inter-ethniques*, (9), 65-74.

Dubar, C. Goffman Erving. *Encyclopædia Universalis*.

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/erving-goffman/>

Galap, J. (1993). Phénotypes et discriminations des noirs en France : question de méthode. *Migrants-formation*, (94), 53.

Giraud, M. (2006). Sur l'assimilation : les paradoxes d'un objet brouillé. Entre assimilation et émancipation. *L'outre-mer français dans l'impasse*, 89-101.

Jouët, J. (2000). Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux*, 18(100), 487-521.

Kuhn, M. H. et McPartland, T. S. (1954). An Empirical Investigation of Self-Attitudes. *American Sociological Review*, 19(1), 68-76. URL: <http://www.jstor.org/stable/2088175>

Lacan, J. (1956). *Études Philosophiques*, (4), 567-584.

Le Bras, H. Démographie. *Encyclopædia Universalis*.

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/demographie/>

L'Étang, G. (2011). Créolisation et créolité à la Martinique : essai de périodisation, 185-195. In M. Burac et D. Bégot, *L'habitation/plantation : héritages et mutations (Caraïbe - Amérique)*. Paris : Karthala.

Parini, L. (2010). Le concept de genre : constitution d'un champ d'analyse, controverses épistémologiques, linguistiques et politiques. *Revue de l'association française de sociologie*. 5, 1-11. URL : <https://socio-logos.revues.org/2468>.

Van Woerkens, M. (2008). Judith Butler, Défaire le genre, *L'Homme*, (187-188), 476-478.

Rapports – Colloques – Conférences

Archambault, E. et Tchernonog, V. (2012). *Repères sur les associations en France*. CPCA. URL : <http://cpc.a.asso.fr/wp-content/uploads/2012/05/lesassociations-en-france-aujourd'hui>.

Beauchemin, C., Hamel, C. et Simon, P. (2010). *Trajectoires & Origines : enquête sur la diversité des populations en France*

URL : https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19558/dt168_teo.fr.pdf

Bellonie, J. D. (2007, Octobre). Français et créole en contact en Martinique : diglossie ou continuum ? Ce que nous apprend l'analyse des mélanges codiques, in Journées « Études de syntaxe : français parlé, français hors de France, créoles ».

Calmont, A., Daniel, J., Destouches, D., Dubost, I., Giraud, M., Milia Marie-Luce, M. (2008). Histoire et mémoire des immigrations en régions Martinique – Guadeloupe. Rapport final - mai 2008.

Cognet, M. (2004). L'identité à l'épreuve de l'expérience migratoire. In *Identité(s), Actes des Troisièmes Journées Scientifiques de la MSHS*, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société. Poitiers : CNRS. 99-114.

Edelstein, M. (2007). Citoyens et citoyenneté sous la Révolution française. Actes du colloque international de Vizille des 24 et 25 septembre 2004, in *Annales historiques de la Révolution française*, 349(1). 219-221.

Henry, G. (1997). 1848-1998 – 150e anniversaire de l'abolition. Actes du colloque du 21 mai 1997, 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, coordonné par Gilbert Pago,

Université des Antilles et de la Guyane, Campus de Schœlcher, Martinique

Larcher, S. (2013). *L'audace ultramarine en hexagone : Comment s'exprime-t-elle ? Comment s'incarne-t-elle ?* (Rapport n° 862)

URL : http://www.senat.fr/rap/r12-862/r12-862_mono.html#toc2

Pronovost, G. (2002). *Les enquêtes de participation culturelle : une comparaison France-Québec-États-Unis.* (Rapport remis à l'Observatoire de la culture et des communications). Trois-Rivières, Québec : Université du Québec.

URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/pratiques-culturelles/participation-culturelle.pdf>

Dictionnaires

Borlandi M. (2005). *Dictionnaire de la pensée sociologique.* Quadrige. Paris : PUF

Boudhon, R. et Besnard, P. (2012). *Dictionnaire de la sociologie.* Paris : Larousse.

Confiant, R. (2007). *Dictionnaire créole martiniquais-français (Vol.2).* Matoury : Ibis rouge.

Lamizet, B. et Silem, A. (1997). *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication.* Paris : Ellipses Marketing.

Rey, A. (2010). *Dictionnaire historique de la langue française.* Paris : Le Robert.

Rey, A. (2005). *Le Grand Robert de la Langue Française. (éd. Électronique).* Paris : Le Robert.

TLFi - Le Trésor de la Langue Française informatisé.

Webographie

<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/constitution-du-24-juin-1793.5084.html>

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Les-publications/Collections-de-synthese/Culture-methodes-2007-2013/Pratiques-culturelles-1973-2008.-Questions-de-mesure-et-d-interpretation-CM-2011-2>

<http://www.inegalites.fr/spip.php?article1455>

<http://www.iramuteq.org/documentation/html/1-2-principe-de-fonctionnement-du-logiciel>

<http://effeuillage-la-revue.fr/portfolio-item/la-trivialite-par-yves-jeanneret/>

<http://www.martinique.franceantilles.fr/regions/departement/monique-milia-marie-luce-maitre-de-conferences-en-histoire-contemporaine-a-l-universite-des-antilles-et-de-la-guyane-le-BUMIDOM-est-toujours-d-actualite-223121.php>

<http://atlas-caraibe.certic.unicaen.fr/fr/page-53.html>

<http://creoles.free.fr/sociolinguistique/diglossie.htm>

http://www.INSEE.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1389

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=19068#un

<https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Guide-de-legistique/III.-Redaction-des-textes/3.6.-Application-et-applicabilite-des-textes-outre-mer/3.6.4.-Collectivites-d-Outre-mer-de-l-article-73-de-la-Constitution-Guadeloupe-Guyane-Martinique-La-Reunion-Mayotte>

ANNEXES

Table des illustrations

Figure 1 : Triple approche de la construction des identités des Martiniquais installés en France.....	38
Figure 2 : Représentation imagée de l'appropriation des T.I.C	70
Figure 3 : Définitions immigrer/émigrer	91
Figure 4 : Carte de la Martinique.....	138
Figure 5 : Les migrations antillaises organisées par le BUMIDOM.....	174
Figure 6 : Graphique relatif aux migrations des DOM vers la France hexagonale.....	176
Figure 7 : Pyramide des âges des natifs des DOM-TOM en Ile-de-France	180
Figure 8 : Capture d'écran des mots employés autour de l'usage du créole	266
Figure 9 : Capture d'écran des mots relatifs aux discriminations	300
Graphique 1 : Situation professionnelle des enquêtés	220
Graphique 2 : Tranche d'âge_sondage	223
Graphique 3 : Effectif des lecteurs d'ouvrages antillais	230
Graphique 4 : Nuage de mots des radios écoutées.....	247
Graphique 5 : Nuage de mots des musiques écoutées.....	251
Graphique 6 : Personnalité marquante de l'histoire de la Martinique	257
Graphique 7 : Nuage de mots relatif aux événements marquants dans l'histoire de la Martinique chez les sondés	260
Graphique 8 : Contexte d'utilisation du créole	268
Graphique 9 : Origine martiniquaise perceptible sur le profil Facebook	281
Graphique 10 : Analyse des similitudes autour du racisme	301
Graphique 11 : Fréquence de la préparation de repas créoles	321
Graphique 12 : Effectif des adhérents à une communauté religieuse	325
Graphique 13 : Adhésion à une association antillaise en France	331
Graphique 14 : Motivations de l'utilisation des réseaux sociaux	338
Graphique 15 : Pourcentage des enquêtés ayant souscrit à un abonnement incluant les appels illimités vers les DOM-TOM.....	340
Graphique 16 : Fréquence des appels vers la Martinique	341
Graphique 17 : Sentiment de rapprochement avec les proches restés en Martinique.....	345
Graphique 18 : Souvenirs de la Martinique dans le cadre de vie des migrants martiniquais.....	349
Graphique 19 : Souvenirs de la Martinique dans le cadre de vie des Martiniquais ayant grandi en France	350
Graphique 20 : Projet de retour définitif en Martinique.....	362
Tableau 1 : Les différentes acceptions étymologiques de « Globalisation » et « Mondialisation », d'après le Trésor de La Langue française	107
Tableau 2 : Différents indicateurs de transnationalisme de la population vivant en France métropolitaine (en %), enquête <i>Trajectoires et Origines</i>	123
Tableau 3 - Rapport à la migration des natifs des DOM âgés de 18 à 79 ans (en %) .	171
Tableau 4 : Répartition homme/femme	219
Tableau 5 : Tranche d'âge_questionnaire	221
Tableau 6 : Lieu de résidence	221

Tableau 7 : Effectif des catégories	224
Tableau 8 : Effectif des dispositifs d'aide au voyage.....	225
Tableau 9 : Effectif des loisirs.....	229
Tableau 10 : Taux d'équipement en appareils audiovisuels	232
Tableau 11 : Tri-croisé entre les équipements multimédias et la tranche d'âge.....	233
Tableau 12 : Tri-croisé entre la fréquence des programmes télévisés et l'âge	236
Tableau 13 : Les chaînes les plus regardées.....	237
Tableau 14 : Tri-croisé entre les programmes TV faisant référence aux Antilles et la durée de séjour en France hexagonale	238
Tableau 15 : Tri-croisé entre le suivi de l'actualité martiniquaise et la durée de séjour	240
Tableau 16 : Sujets d'actualité les plus marquants en étant en France	243
Tableau 17 : Supports pour accéder à l'actualité martiniquaise.....	244
Tableau 18 : Tri croisé/écoute de la radio selon la durée de séjour	246
Tableau 19 : Tri croisé entre les radios les plus écoutées et l'âge	248
Tableau 20 : Tri croisé entre la tranche d'âge et les radios le plus écoutées.....	249
Tableau 21 : Usage du créole	265
Tableau 23 : Analyse des situations de communication avec le modèle SPEAKING	272
Tableau 24 : Usage du créole : Comparatif homme/femme	273
Tableau 22 : Perception de soi.....	276
Tableau 25 : Tri-croisé entre l'origine martiniquaise perceptible sur le profil Facebook et la durée de séjour en France	282
Tableau 26 : Effectif des modalités : Qu'est-ce qu'être Martiniquais ?	285
Tableau 27 : « Être Martiniquais » pour ceux résidant en France	286
Tableau 28 : Caractéristiques descriptives des interviewés	294
Tableau 29 : Oublier ou non ses origines pour une meilleure intégration en France.	309
Tableau 30 : Effectif des difficultés rencontrées	313
Tableau 31 : Effectif des fêtes culturelles célébrées en France en perpétuant les traditions martiniquaises	318
Tableau 32 : tri-croisé entre les fêtes culturelles célébrées en France et l'âge	319
Tableau 33 : Fréquence de la participation aux activités d'une communauté religieuse	325
Tableau 34 : appartenance à une communauté religieuse selon le sexe.....	328
Tableau 35 : Tri-croisé entre l'adhésion à une association antillaise et la durée de séjour	333
Tableau 36 : Tri-croisé entre la fréquence d'utilisation des réseaux sociaux et la durée de séjour en France.....	337
Tableau 37 : Tri-croisé entre la souscription à un abonnement téléphonique incluant les appels vers les DOM et l'âge	340
Tableau 38 : Tri-croisé entre la souscription à un abonnement téléphonique incluant les appels vers les DOM et la durée de séjour.	341
Tableau 39 : Tri-croisé entre la fréquence des appels vers la Martinique et la durée de séjour en France.....	342
Tableau 40 : Envois postaux vers la Martinique	343
Tableau 41 : tri-croisé entre la nostalgie ressentie et la durée de séjour.....	347
Tableau 42 : Moyens utilisés pour suivre le tour des yoles	357
Tableau 43 : Moyens utilisés pour suivre le carnaval de la Martinique	358
Tableau 44 : Fréquence du retour en Martinique	360

Tableau 45 : Tri croisé entre la fréquence du retour en Martinique et la durée de séjour	361
Tableau 46 : Projection d'un retour définitif en Martinique selon le sexe.....	364

Formulaire vierge du questionnaire en ligne

Identités et pratiques culturelles des Martiniquais installés en France

Bonjour, je m'appelle Jessy PATRICE et je suis étudiante en Doctorat de communication. Dans le cadre de ma thèse, avec le financement du Conseil Régional de la Martinique, je mène actuellement une étude sur les Martiniquais ou les personnes d'origine martiniquaise installés en France. Je vous demande de bien vouloir collaborer en répondant avec la plus grande précision possible. Le traitement de vos données sera anonyme.
Merci de votre aide précieuse!

***Obligatoire**

Région Martinique, Université des Antilles



1. Où avez-vous grandi? *

Une seule réponse possible.

- ☐ Martinique *Passez à la question 2.*
☐ France *Passez à la question 7.*
☐ Autre : *Passez à la question 7.*

Passez à la question 11.

Migration

2. En quelle année êtes-vous arrivé en France ?

.....

3. Pour quelles raisons avez-vous quitté la Martinique ? *

Une seule réponse possible.

☐ Travail

☐ études

☐ Autre :

4. Etes-vous parti : *

Une seule réponse possible.

☐ en famille

☐ en couple

☐ seul

☐ Autre :

5. Avez-vous bénéficié d'un des dispositifs mis en place pour la mobilité ? *

Une seule réponse possible.

☐ Aucun

☐ L'ANT

☐ L'ADOM

☐ Le BUMIDOM

☐ Autre :

6. Selon vous, quels sont les avantages que vous offre la France? (par rapport à la Martinique) *

.....

.....

.....

.....

Passez à la question 11.

Origines des parents et souvenirs

7. En quelle année sont-ils arrivés en France?

8. De quelle commune de la Martinique sont originaires vos parents? *

.....

9. Qu'est ce qui rappelle la Martinique dans votre domicile? *

Vous pouvez cocher plusieurs cases

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ photos
- ☐ vidéos
- ☐ Statuettes
- ☐ vêtements traditionnels
- ☐ bijoux
- ☐ boissons
- ☐ Autre :

10. Quels sont vos loisirs en France ? *

Vous pouvez cocher plusieurs cases

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Lecture
- ☐ théâtre
- ☐ sport
- ☐ restaurant
- ☐ cinéma
- ☐ musée
- ☐ zoo
- ☐ discothèque
- ☐ danses
- ☐ Autre :

Passez à la question 18.

Commune d'origine

11. Dans quelle commune habitez-vous en Martinique ? *

Difficultés

12. Avez-vous rencontré des difficultés lors de votre arrivée en France ? *

Une seule réponse possible.

- ☐ oui
- ☐ non

13. Si oui, lesquelles?

.....

14. Auprès de qui avez-vous trouvé de l'aide à votre arrivée?

exemple: organisme, personnes...

Souvenirs

15. Qu'est ce qui vous manque le plus de la Martinique?

(activités, personnes, lieux, valeurs...)

16. Quels sont les loisirs que vous avez en France et que vous n'aviez pas en Martinique? *

Vous pouvez cocher plusieurs cases

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Lecture
- ☐ théâtre
- ☐ sport
- ☐ restaurant
- ☐ cinéma
- ☐ musée
- ☐ zoo
- ☐ discothèque
- ☐ danses
- ☐ Autre :

17. Qu'est ce qui rappelle la Martinique dans votre domicile? *

Vous pouvez cocher plusieurs cases

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ photos
- ☐ vidéos
- ☐ Statuettes
- ☐ vêtements traditionnels
- ☐ bijoux
- ☐ boissons
- ☐ rien
- ☐ Autre :

Département

18. Dans quel département vivez-vous actuellement ? *

exemple: 94

.....

19. Dans quel type de logement habitez-vous? *

Une seule réponse possible.

- ☐ Maison individuelle
- ☐ appartement
- ☐ studio
- ☐ Hlm
- ☐ foyer
- ☐ Autre : _____

Perception et représentation de soi

20. Avez-vous été victime de racisme? *

Une seule réponse possible.

- ☐ OUI
- ☐ NON

21. Si oui, dans quelle(s) situation(s)?

Racontez en quelques lignes. (ex: travail, école...)

22. Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'oublier ses origines pour se faire accepter en France? *

Une seule réponse possible.

- ☐ OUI
- ☐ NON *Après avoir répondu à la dernière question de cette section, passez à la question 25.*

23. Si oui, pourquoi?

24. Vous sentez-vous: *

Une seule réponse possible.

- ☐ plus français que martiniquais
- ☐ plus martiniquais que français
- ☐ les deux
- ☐ neutre
- ☐ Autre : _____

Aspects culturels

25. Vous arrive t-il de parler créole? *

Une seule réponse possible.

- ☐ jamais
- ☐ très souvent
- ☐ souvent
- ☐ rarement

26. A quelle occasion le parlez-vous?

.....

27. Lesquelles de ces fêtes culturelles célébrez-vous en France, en perpétuant les traditions martiniquaises ? *

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Pentecôte
- ☐ Noël
- ☐ Pâques
- ☐ Carnaval
- ☐ Commémoration de l'abolition de l'esclavage
- ☐ vendredi saint
- ☐ Autre :

28. Faites-vous partie d'une communauté religieuse?

Une seule réponse possible.

☐ OUI

☐ NON

Après avoir répondu à la dernière question de cette section, passez à la question 31.

29. Si oui laquelle?

.....

30. A quelle fréquence participez-vous aux activités de cette communauté?

Activités telles que réunion de prière, culte ou autre...

Une seule réponse possible.

- ☐ une à deux fois par semaine
- ☐ trois à quatre fois par mois
- ☐ plus de deux fois par semaine
- ☐ plus rarement
- ☐ jamais

Rapport à la Martinique

31. A quelle fréquence vous rendez-vous en Martinique ? *

Une seule réponse possible.

- ☐ 1 fois par an
☐ 1 fois tous les trois ans
☐ plus de deux fois par an
☐ plus rarement
☐ jamais

32. Envisagez-vous de vous y installer " définitivement " ? (en Martinique) *

Une seule réponse possible.

- ☐ oui
☐ non
☐ je ne sais pas

33. Pour vous, quelle est la personnalité qui a le plus marqué l'histoire de la Martinique?

.....

34. Pour vous, quel est l'évènement de référence qui a marqué l'histoire de la Martinique?

.....

35. Vous intéressez-vous à la vie politique de la Martinique? *

Une seule réponse possible.

- ☐ OUI
☐ NON

36. Suivez-vous le carnaval de la Martinique: *

Vous pouvez cocher plusieurs cases

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ A la télévision
☐ Sur les réseaux sociaux
☐ à la radio
☐ ne suis pas cet évènement
☐ Autre :

37. Suivez-vous le tour des Yoles de la Martinique: *

Vous pouvez cocher plusieurs cases

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ A la télévision
☐ sur les réseaux sociaux
☐ ne suis pas cet évènement
☐ non
☐ Autre :

44. A quelle fréquence utilisez-vous les réseaux sociaux? *

Une seule réponse possible.

- ☐ tous les jours
- ☐ 1 fois par semaine
- ☐ plus de 2 fois par semaine
- ☐ rarement
- ☐ jamais

Après avoir répondu à la dernière question de cette section, passez à la question 48.

45. Avez-vous le sentiment de vous être rapproché de votre famille ou amis restés en Martinique étant en France ? *

Une seule réponse possible.

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Autre :

46. Pour quelles raisons utilisez-vous les réseaux sociaux?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ raisons professionnelles
- ☐ pour communiquer
- ☐ pour jouer
- ☐ pour s'informer
- ☐ pour faire des rencontres
- ☐ partager vos expériences (photos, vidéos, textes)
- ☐ Autre :

47. Selon vous, votre origine martiniquaise est-elle perceptible sur votre profil facebook?

Une seule réponse possible.

- ☐ oui
- ☐ non
- ☐ Autre :

Pratiques culturelles

48. Quels sont vos équipements multimédia ?

*Vous pouvez cocher plusieurs cases
Plusieurs réponses possibles.*

- ☐ Téléviseur
- ☐ Radio
- ☐ téléphone portable
- ☐ Ordinateur fixe
- ☐ Ordinateur portable
- ☐ lecteur de cassettes ou de DVD
- ☐ appareil photo numérique
- ☐ baladeur mp3
- ☐ tablette tactile

49. A quelle fréquence regardez-vous des programmes télévisés : *

Une seule réponse possible.

- ☐ tous les jours ou presque
- ☐ une fois par semaine
- ☐ rarement
- ☐ jamais

50. Quelles chaînes télévisées regardez-vous le plus?

Exemple: M6, france 2, Bfm tv...

.....

51. Regardez-vous des programmes télévisés faisant référence aux Antilles ? *

Une seule réponse possible.

- ☐ souvent
- ☐ tous les jours
- ☐ rarement
- ☐ jamais

52. Vous intéressez-vous à l'actualité martiniquaise? *

Une seule réponse possible.

- ☐ oui
- ☐ non

53. Si oui, sur quels supports?

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Sur Internet
- ☐ A la télévision
- ☐ A la radio
- ☐ Autre :

54. Etant en France, quel sujet d'actualité (récent ou ancien) relatif à la Martinique vous a le plus marqué ? *

55. Quelles sont vos habitudes de lectures?

Par exemple romans, BD...

56. En vivant en France, avez-vous eu l'occasion de lire des œuvres de la littérature antillaise ? *

Une seule réponse possible.

- ☐ Oui
☐ Non

57. Quels sont vos goûts musicaux? *

rock, salsa, reggae...

58. Écoutez-vous la radio? *

Une seule réponse possible.

- ☐ Rarement
☐ souvent
☐ très souvent
☐ jamais

59. Quelle(s) radio(s) écoutez-vous le plus?

exemple: skyrock, rfi...

60. Si vous avez quelque chose à ajouter (avis personnel, expériences, etc) sur le sujet, n'hésitez pas! Merci d'avance!

Conclusion

Le questionnaire est presque terminé. Pour m'aider dans mon étude, pouvez-vous m'indiquer :

61. **Votre tranche d'âge ***

Une seule réponse possible.

- ☐ 18-30 ans
- ☐ 31-45 ans
- ☐ 46- 60 ans
- ☐ 61 et plus

62. **Votre sexe ***

Une seule réponse possible.

- ☐ homme
- ☐ femme

63. **Votre situation familiale ***

Une seule réponse possible.

- ☐ marié(e)
- ☐ en couple
- ☐ veuf(ve)
- ☐ pacsé (e)
- ☐ célibataire
- ☐ divorcé(e)

64. **Combien d'enfants avez-vous?**

Une seule réponse possible.

- ☐ 0
- ☐ 1
- ☐ 2
- ☐ 3
- ☐ 4
- ☐ 5
- ☐ 6
- ☐ 7
- ☐ 8
- ☐ 9
- ☐ 10
- ☐ 11
- ☐ 12
- ☐ 13
- ☐ 14
- ☐ 15
- ☐ 16

65. Quelle est votre profession?

Une seule réponse possible.

- ☐ Commerçant, artisan, chef d'entreprise
- ☐ Employé(e)
- ☐ Cadre, profession intellectuelle
- ☐ Profession intermédiaire
- ☐ Ouvrier
- ☐ Inactif
- ☐ Retraité(e)
- ☐ Etudiant(e)

Passez à "Afin de me soutenir, merci de diffuser ce questionnaire auprès des Martiniquais de votre entourage (vivant en France)! Je vous remercie de votre collaboration ;-) !".

Afin de me soutenir, merci de diffuser ce questionnaire auprès des Martiniquais de votre entourage (vivant en France)! Je vous remercie de votre collaboration ;-) !

Fourni par



Liste des modalités du sondage

1-Culture	14- Mode de vie	27- Qualificatifs +	40-sang	53-Origines européennes
2-Parents Martiniquais	15éducation	28-Brassage culturel	41-politesse	54-Origines indiennes
3-Né en Mq	16-Patriotisme	29- Relations familiales	42-Croyances	55-Cheveux naturels
4-Langue créole	17-Vivre en Mq	30-Retour fréquent	43-Liens amicaux	56-caribéen
5-Amour de l'île	18-façon de penser	31-patrimoine	44-Enfants conçus	57-Afro-caribéen
6-gastronomie	19-Avoir vécu en Martinique	32-fêtes	45-Antillais	58-Insulaire
7-Évènements historiques	20-Joie de vivre	33-Origines africaines	46-Littérature	59-Transitaire
8-traditions	21-Sens de la famille	34- Qualificatifs —	47-Question dérangeante	60-Cheveux indiens
9-folklore	22-Valeurs	35-solidarité	48-Actualités	61-Origines amérindiennes
10-fierté	23-Couleur de peau	36- « chez moi »	49-Peau noire	62-Mode vestimentaire
11-Avoir grandi en Mq	24-souvenirs	37-Différents des autres	50-Religion	63-Cheveux crépus
12-richesses	25-Métissage	38-Mal du pays	51-Lien marital	64Humain
13-Sentiments d'appartenance	26-Accent	39-Rapport au territoire	52-Personnalités emblématiques	65-Origines caribéennes
				66-Citoyen du monde

Liste des groupes contactés sur Facebook

Groupes et communautés Facebook	Membres
ACCD'OM - Communauté de l'Outre-Mer	979
Anciens et New Etudiants Antillais et Guyanais de Poitiers	163
Antillais Adventiste en Métropole	239
Antillais afro 97 toulouse	20 827
Antillais à Marseille.	310
Antillais à Toulouse (971, 972, 973...)	2618
ANTILLAIS FOR LIFE	11326
Antillais de bordeaux	94
ANTILLAIS DE DIJON	418
Antillais de La Rochelle	84
ANTILLAIS de MONTPELLIER	316
Antillais de Normandie	627
antillais de Paris de France et d'outre-mer (971 972 973 974,etc)	5712
ANTILLAIS DE ROUEN ET SA REGION	821
Etudiants des 97-DOM => Lille (Région)	333
Etudiants des 97-DOM => Montpellier (Région)	466
Fier d'être martiniquais	270
Kolektif des Antillais en Ile de France	5184
Kréyol : association antillaise à La Courneuve. Wou pa tende!	177
LA COMMUNAUTE - CARAIBES WEST INDIES	979
Les ANTILLAIS de la BANLIEUE PARISIENNE	1513
Les Antillais De Tours	481
les antillais de paris et sa banlieue 75, 77,78,91,92,93,94,95 le 02.60.80	825
Les antillais et antillaises dans le var	795
Les bordelais antillais Neg'xilés ! :)	1011
Les DOM-TOM du Nord/Ouest de France	1433
Littérature antillaise	2954
Maison de Martinique	
Ma Martinique à moi!	3728
MY KARTEL BORDEAUX	1882
MY KARTEL PARIS	1631
On M'a Dit Impossible de réunir 100 000 Antillais !! On Leur Montre ?	911
PASSION de l'OUTRE-MER	5337
Si tu es antillais dans les alpes maritimes	510
Si tu es Antillais en Ile de France	8452
Tous créole Paris	
tu sais que t'es antillais quand...	53 404
Tu sais que tu es de Martinique quand....	1624

Guides d'entretien

➤ Pour les migrants :

PROFIL

- 1- Présente-toi et raconte-moi ton parcours de vie.
- 2- Quels ont été tes parcours scolaire et professionnel ?
- 3- Quelles sont les raisons qui t'ont poussé à venir en France ?
- 4- Quelles difficultés as-tu rencontrées pour t'adapter en France ?
- 3- Dans quel département habites-tu ? Ça a toujours été le cas ?
- 4- Penses-tu avoir été victime de discriminations ou de racisme en France ?

RAPPORT A LA MARTINIQUE

- 5- Tu te sens plus Martiniquais ou plus Français ? Pourquoi ?
- 6- À quelle occasion parles-tu de la Martinique ? Est-ce que ça t'arrive de dire que tu es Martiniquais ?
- 7- Tu utilises les réseaux sociaux ? Si oui, est-ce que ton origine martiniquaise est perceptible sur ton profil ? comment l'est-elle ?
- 8- Es-tu ou as-tu été membre d'une association antillaise ? Laquelle ? Pourquoi ?
- 9- Tu as beaucoup d'amis martiniquais dans ton entourage ? À quelle occasion te retrouves-tu en présence de Martiniquais ?
- 10- As-tu de la famille en France ? Que peux-tu dire sur tes liens avec ta famille présente en France ?
- 11- Est-ce que tu as des proches en Martinique ? Qui ?
- 12- Par quels moyens gardes-tu le contact avec tes proches de la Martinique ?
- 13- Quels sont les sujets abordés quand tu es en contact avec tes proches qui vivent en Martinique ?
- 14- À quelle fréquence retournes-tu en Martinique ? Et où vas-tu qd tu es en vacances ?
- 15- Te souviens-tu de la première fois que tu es retournée en Martinique après ton départ pour la France ? Comment ça s'est passé ?

16- Voudrais-tu t'installer en Martinique pour y vivre définitivement ?

ASPECTS CULTURELS

17- Concernant le créole, est-ce que tu l'utilises ici ? À quelle occasion ?

18- Parmi les fêtes culturelles du calendrier, laquelle ou lesquelles célèbres-tu avec les traditions de la Martinique ici ?

19- Parlons religion, est-ce que tu fais partie d'une communauté religieuse ?

PRATIQUES CULTURELLES

20- Quels sont tes loisirs en France ?

21- Quelles sont les chaînes télévisées que tu regardes le plus ?

22- Ça t'arrive de regarder des programmes télévisés faisant référence à la Martinique ? Cite-moi quelques exemples.

23- Est-ce que tu te reconnais à travers les programmes que tu regardes ? Quelles sont les raisons qui te poussent à regarder tel ou tel programme ?

24- As-tu un intérêt pour l'actualité de la Martinique ? Comment te tiens-tu informé ?

25- Est-ce que tu suis les événements comme le tour des yoles ou encore le carnaval de la Martinique en étant en France ? Par quels moyens ?

26- Tu écoutes quels types de musiques ? Y a-t-il eu du changement dans tes goûts musicaux depuis que tu vis ici ?

27- Est-ce que tu écoutes la radio ? Quelles stations écoutes-tu le plus souvent ?

AVIS PERSONNEL

28- Qu'est-ce qui dans ton domicile rappelle la Martinique ? (objets, décors...)

29- À quelle occasion manges-tu des repas créoles ? Quel est pour toi un repas typique de la Martinique ?

30- Quel est pour toi l'événement qui a marqué l'histoire de la Martinique ?

31- Pour toi, quelle personnalité a marqué l'histoire de la Martinique ?

32- Tu t'intéresses à la politique en Martinique ? Par quel moyen ?

33- Participes-tu aux grands événements qui regroupent les gens des DOM tels que la commémoration de l'abolition de l'esclavage ou encore le carnaval de Paris ou autre ?

34- Depuis ton arrivée en France, as-tu visité d'autres pays ?

35- Quels sont pour toi les avantages de ta vie ici ?

36 -Qu'est-ce qu'être Martiniquais pour toi ? Au moins trois raisons

37- Pour finir, comment te définis-tu ? :

Donne 5 réponses à la question : Qui suis-je ?

➤ **Pour les individus ayant grandi en France :**

PROFIL

1- Présente-toi et raconte-moi ton parcours de vie.

2-Tes parents t'ont raconté comment ils sont arrivés en France ?

3- Quel a été ton parcours scolaire et professionnel ?

4- Dans quel département habites-tu ? Ça a toujours été le cas ?

5- Penses-tu avoir été victime de discriminations ou de racisme en France ?

RAPPORT A LA MARTINIQUE

6- Tu te sens plus Martiniquais(e) ou plus Français(e) ? Pourquoi ?

7- À quelle occasion parles-tu de la Martinique ? Est-ce que ça t'arrive de dire que tu es Martiniquais ?

8- Tu utilises les réseaux sociaux ? Si oui, est-ce que ton origine martiniquaise est perceptible sur ton profil ? comment l'est-elle ?

9- Es-tu ou as-tu été membre d'une association antillaise ? Laquelle ? Pourquoi ?

10- Tu as beaucoup d'amis martiniquais dans ton entourage ? À quelle occasion te retrouves-tu en présence de Martiniquais ?

11- As-tu de la famille en France ? Que peux-tu dire sur tes liens avec ta famille présente en France ?

12- Est-ce que tu as des proches en Martinique ? Qui ?

13- Par quels moyens gardes-tu le contact avec tes proches de la Martinique?

14- Quels sont les sujets abordés quand tu es en contact avec tes proches qui vivent en Martinique ?

15- À quelle fréquence tu retournes en Martinique ?

16- Quelle a été ta première impression lors de tes premiers séjours en Martinique ? Est-ce que tu te rappelles de ton premier voyage Martinique ?

17- Voudrais-tu t'installer en Martinique pour y vivre définitivement ?

ASPECTS CULTURELS

18- Concernant le créole, est-ce que tu l'utilises ici ? À quelle occasion ?

19- Parmi les fêtes culturelles du calendrier, laquelle ou lesquelles célèbres-tu avec les traditions de la Martinique ici ?

20- Parlons religion, est-ce que tu fais partie d'une communauté religieuse ?

21- Est-ce que tu sais danser sur les musiques antillaises ? Lesquelles ?

PRATIQUES CULTURELLES

22- Quels sont tes loisirs en France ?

23- Quelles sont les chaînes télévisées que tu regardes le plus ?

24- Ça t'arrive de regarder des programmes télévisés faisant référence à la Martinique ? Cite-moi quelques exemples.

25- Est-ce que tu te reconnais à travers les programmes que tu regardes ? Quelles sont les raisons qui te poussent à regarder tel ou tel programme ?

26- As-tu un intérêt pour l'actualité de la Martinique ? Comment te tiens-tu informé ?

27- Est-ce que tu suis les événements comme le tour des yoles ou encore le carnaval de la Martinique en étant en France ? Par quels moyens ?

28- Tu écoutes quels types de musiques ?

29- Est-ce que tu écoutes la radio ? Quelles stations écoutes-tu le plus souvent ?

AVIS PERSONNEL

30- Qu'est-ce qui dans ton domicile rappelle la Martinique ? (objets, décors...)

31- À quelle occasion manges-tu des repas créoles ? Quel est pour toi un repas typique de la Martinique ?

32- Quel est pour toi l'événement qui a marqué l'histoire de la Martinique ?

33- Pour toi, quelle personnalité a marqué l'histoire de la Martinique ?

34- Tu t'intéresses à la politique en Martinique ? Par quel moyen ?

35- Participes-tu aux grands évènements qui regroupent les gens des DOM tels que la commémoration de l'abolition de l'esclavage ou encore le carnaval de Paris ou autre ?

36- Quels sont pour toi les avantages de ta vie ici ?

37 -Qu'est-ce qu'être Martiniquais pour toi ? Au moins trois raisons

38- Pour finir, comment te définis-tu ? :

Donne 5 réponses à la question : Qui suis-je ?

Entretien n° 1

Entretien D.B
(homme, arrivé durant les années 2010-2015)
Ivry-sur-Seine, le 11 mars 2015

Bonjour, je m'appelle Jessy, je suis en deuxième année de doctorat de sciences de l'information et de la communication et le sujet de ma thèse porte sur les Martiniquais qui sont installés ici en France. Donc j'étudie leur manière de vivre, leurs pratiques culturelles, l'usage du créole, etc.

Notre entretien sera enregistré afin que je puisse traiter les données dans l'écriture de ma thèse, mais c'est un entretien anonyme, donc ton nom ne sera pas cité.

PROFIL

J.P : Peux-tu te présenter et me raconter ton parcours de vie en quelques mots ?

D.B : moi c'est D., j'ai 27 ans et je suis ici depuis déjà cinq ans, je suis venu à la base c'était pour mes études, c'était pour les poursuivre et depuis je fais ma vie ici, je travaille.

J.P : Quel est ton parcours scolaire depuis le baccalauréat ?

D.B : d'accord je suis venu ici c'est par rapport au concours d'infirmier parce que je ne trouvais pas de travail en Martinique, j'ai décidé de m'orienter vers cette branche-là. J'ai passé le concours en Martinique je n'ai pas été reçu, mais sur la liste de France c'est passé donc voilà. C'est ce qui m'a amené à venir. À la base ce n'était pas un choix qui a été voulu plutôt une contrainte au départ, mais depuis je n'ai pas eu à le regretter.

J.P : et tu as obtenu quel baccalauréat ?

D.B : le baccalauréat S

J.P : aujourd'hui tu habites dans quel département ?

D.B : je vis dans le 94 à Ivry-sur-Seine.

J.P : et tu y as toujours vécu depuis que tu es arrivé ?

D.B : oui toujours.

J.P : lors de ton arrivée est-ce que tu as rencontré des difficultés particulières ?

D.B : forcément quand on arrive on ne connaît pas, on sort d'une île pour passer à un pays, on passe à quelques milliers d'habitants à des millions d'habitants donc ce n'est pas vraiment le même rapport. Les difficultés que j'ai eues premièrement c'était pour me repérer. C'était pas évident quand je sortais, les rues, le bus. Mais au fur et à mesure, en sortant et en ne me fermant pas, ça a été. Faut dire que j'ai bénéficié de l'aide de mes amis, de la famille qui m'ont accompagné en fait, qui m'ont servi de béquilles dans les premiers pas ici en France.

J.P : à part tes repères as-tu eu d'autres difficultés ?

D.B : le manque du pays forcément, dans les premiers mois cela n'a pas été évident, c'était la première fois d'ailleurs que je voyageais, que je quittais le cocon familial, donc ça a été une épreuve ; hormis ça, non ça a été.

J.P : au niveau de ton adaptation quelles sont les stratégies que tu as mises en œuvre pour pouvoir t'adapter ici en France ?

D.B : stratégie c'est un bien grand mot. Qu'est-ce que j'ai mis en œuvre en tout cas j'ai essayé de ne pas me fermer. Je pense que la pire des erreurs aurait été de se fermer de rester enfermé sur soi. J'ai essayé de m'ouvrir, aller vers ce que je ne connaissais pas. Voilà, je pense que cette stratégie a payé. J'ai pu connaître du monde j'ai pu voir et connaître des choses.

J.P : mais les gens que tu as rencontrés, où les as-tu rencontrés ?

D.B : c'était par l'intermédiaire de mes amis et de ma famille, c'était en priorité des Antillais, mais pas que ça, puisque j'ai eu affaire à d'autres types de population entre guillemets.

J.P : et est-ce qu'à un moment donné tu as intégré une association antillaise ?

D.B : heu association antillaise, oui j'ai intégré deux associations. La première c'est une association sportive puisque j'aime beaucoup le football histoire que chaque week-end je puisse pratiquer un petit peu. Et l'autre c'est une association antillaise où ça nous permettait si tu veux de découvrir le monde à travers d'autres danses que je ne connaissais pas et d'autres que je connaissais déjà. Mais aujourd'hui j'y vais de moins en moins.

RAPPORT A LA MARTINIQUE

J.P : aujourd'hui tu te sens-tu plus Martiniquais ou plus français ?

D.B : grande question. Un peu des deux. Je pense que premièrement je me revendiquerais comme Martiniquais après je ne nie pas non plus que je suis français. Mais il n'y a pas eu de changement le fait d'être venu ici. J'ai quand même vécu 22 ans en Martinique cinq ans ici c'est pas grand-chose c'est vraiment peu.

J.P : pour bien s'intégrer d'après toi, faut-il oublier ses origines ?

D.B : ha pas du tout non. On le voit avec les autres populations que ce soient les Africains ou les Arabes, non. Il ne suffit pas si tu veux, de se fondre dans la masse il faut se revendiquer il ne faut pas avoir honte d'où on vient ni de ce qu'on est. Je ne dirais pas qu'il faut s'exhiber, mais faut être fier de soi.

J.P : je vois que tu as des photos murales. Qui est représenté sur ces photos ? Quand est-ce qu'elles ont été prises ?

D.B : Toutes les photos que tu vois là, elles ont été prises en Martinique en compagnie de ma copine. Ce sont des photos souvenirs qui me rappellent le bon vieux temps puisqu'entre-temps elle m'a rejoint, ça me rappelle le bon vieux temps, le pays et les moments qu'on a pu passer ensemble.

PRATIQUES CULTURELLES

J.P : concernant la télévision est-ce que tu en as une ?

D.B : oui bien sûr quand même.

J.P : quels sont tes programmes préférés à la télévision ?

D.B : d'abord il y a le sport évidemment, donc c'est Bein sport et Canal+. Sinon j'aime beaucoup tout ce qui est cinéma polar et puis je regarde aussi des programmes typiques du pays .

J.P : donc tu suis la presse des Antilles ? As-tu différents moyens pour la suivre ?

D.B : oui ça m'arrive, mais c'est très rare, ça arrive que je regarde le journal télévisé en *replay* sinon majoritairement je vais sur France-Antilles soit sur le site Internet ou bien j'ai l'application et lorsqu'il y a une alerte intéressante je la reçois sur mon Smartphone.

J.P : tu as dit que tu regardais des programmes faisant référence aux Dom-Tom, de quel type de programme s'agit-il à part la presse ?

D.B : il y a aussi toutes les chaînes musicales il y a aussi France Ô où il y a des reportages que j'aime regarder.

J.P : **quelle est la place de la radio dans ton quotidien ?**

D.B : je dirais qu'elle est moindre. Elle est pas moindre que la télévision, mais c'est seulement lorsque je suis dans mon véhicule que j'écoute la radio. Je n'écoute pas la radio véritablement au sein de mon foyer. Quand je l'écoute c'est encore une fois pour écouter les matchs quand je suis en déplacement ou pour écouter de la musique que j'aime beaucoup la musique.

J.P : **et quels sont tes goûts musicaux ?**

D.B : ben j'ai pas changé je suis un grand amateur de zouk, de compas.

J.P : **ton style musical s'est-il ouvert depuis que tu ici ?**

D.B : forcément on est plus confronté à d'autres. Si tu veux comme je t'ai dit, je ne suis pas fermé, mais mes goûts n'ont pas véritablement changé.

J.P : **tes loisirs ont-ils changé depuis que tu es arrivé ? Quels sont les loisirs qui se sont ajoutés aux loisirs que tu avais déjà en Martinique ?**

D.B : la danse je dirais. Dans l'association dans laquelle je suis, j'ai pu apprendre des danses venant d'autres cultures comme par exemple le tango ou la salsa, c'est très enrichissant. J'ai pu visiter de grands sites historiques également.

J.P : **est-ce que ça t'arrive aussi de lire des ouvrages ou d'avoir tout autre type de lectures ?**

D.B : je ne suis pas un très grand amateur de romans. Je vais te dire que je lis la bible très régulièrement sinon c'est la presse sportive, la presse quotidienne. J'aime beaucoup me cultiver sur tout ce qui est comme les encyclopédies.

J.P : **aujourd'hui est-ce que tu es inscrit sur les réseaux sociaux, est-ce que tu as un compte Facebook, un blog ?**

D.B : Facebook oui.

J.P : **pourquoi as-tu en compte Facebook aujourd'hui ?**

D.B : pour garder le contact avec tout le monde. Je pense en priorité pour garder le contact avec la famille restée là-bas, les amis qui sont ici et qui sont loin et qu'on ne peut pas voir chaque week-end en priorité.

J.P : et sur ton compte tu postes quoi ?

D.B : les petits moments cocasses dignes d'intérêt du quotidien. Par exemple, je prends la naissance de notre garçon ben à ce moment-là comme ma maman elle ne peut pas le voir directement donc grâce à Facebook mettre des photos bien quelque chose de marrant qui arrive dans le bus.

AVIS PERSONNEL

J.P : du coup chez toi, à part les photos murales qui te rappellent le souvenir de quand tu étais en Martinique, y a-t-il d'autres souvenirs dans ta décoration, dans tes placards qui te rappellent la Martinique ?

D.B : dans la décoration à part les photos juste une nappe madras. À la base je suis quelqu'un de très sobre tu vois, mais à part la nappe il y a juste des liqueurs et des punches.

J.P : est-ce qu'aujourd'hui tu cuisines des repas créoles ?

D.B : ça arrive au moins une fois par semaine oui.

J.P : quel genre de repas créoles es-tu amené à cuisiner ?

D.B : principalement des légumes. Quand je parle de repas créoles, je parle de manger des choses qu'ici en France on n'a pas un accès aussi aisé. Donc ça arrive que souvent, soit par le biais du marché ou dans des boutiques exotiques, je fais des achats avec ma copine et on cuisine antillaise, donc c'est tout ce qui est banane jaune, patate douce...

J.P : à quel moment te retrouves-tu avec des Antillais ici ?

D.B : Très très souvent. Il y a le travail. Sinon chaque week-end on essaye de se retrouver de se rencontrer d'avoir des activités en commun avec les amis et d'autres camarades. Parfois on sort, d'autres fois on reste à la maison à tour de rôle. Donc assez souvent.

J.P : lorsque tu reçois du monde y a-t-il un type de nourriture que tu privilégies ?

D.B : forcément quand on se retrouve c'est le moment justement de faire comme si on était au pays donc on cuisine antillais. Chacun si tu veux, apporte de quoi manger et on met en commun.

J.P : en étant installé en France y a-t-il des événements culturels qui se passent en Martinique et que tu suis à distance ?

D.B : le tour des yoles, le tour cycliste aussi... Mais le carnaval du fait de mes convictions religieuses je ne suis pas amené à le suivre.

J.P : depuis ton arrivée ici, as-tu visité d'autres pays ?

D.B : ça oui c'est quelque chose qui me faisait envie. J'ai pu aller en Belgique. En Angleterre aussi et j'espère bientôt pouvoir aller en Espagne.

J.P : qu'en est-il de ton retour en Martinique ? As-tu déjà refait le voyage inverse ?

D.B : une fois j'ai eu l'occasion d'aller en vacances, ça m'a permis de voir la famille, il y a deux ans.

J.P : comment s'est passé ce retour ?

D.B : c'est un très bon moment avec la famille, le soleil, la plage.

J.P : penses-tu plus tard y retourner définitivement ?

D.B : dans la vie c'est très difficile de savoir ce qui est définitif et ce qui ne l'est pas. Dans la conjoncture actuelle je ne pense pas vraiment, je travaille ici j'ai quand même pris des assises dans la vie. Mais je n'exclus pas un retour pour le moment je n'y pense pas.

J.P : d'accord. En revenant sur les difficultés rencontrées, est-ce que tu as subi le racisme en France ?

D.B : (hésitation) hum je dirais pas vraiment, j'ai eu des doutes, mais rien de bien concret.

J.P : à quel moment ? Est-ce que tu te rappelles un moment exact avoir été dans une situation de racisme ou de discrimination ?

D.B : vis-à-vis de l'emploi peut-être, mais je n'ai pas véritablement de certitude dont je ne veux pas porter de jugement.

J.P : aujourd'hui qu'en est-il de cette notion de dominant ce rapport aux classes dans cette conception du béké et de l'homme de couleur, as-tu la sensation d'avoir la conception du dominant et du dominé en France ?

D.B : c'est vrai qu'étant aux Antilles on a souvent eu affaire à ce genre de choses, je pense d'ailleurs à ce qui s'est passé en février 2009. Ici si tu veux j'essaie de faire abstraction, je suis dans un autre territoire j'essaie de ne pas porter attention à ça. Je me dis que c'est peut-être un peu utopique, mais on est tous sur le même pied d'égalité donc je fais ce que j'ai à faire je ne me considère pas comme inférieur ni supérieur à qui que ce soit. J'essaie, dans mon rapport avec les personnes d'être toujours sur le même pied d'égalité.

J.P : T'es-tu déjà senti désavantagé par rapport à d'autres ?

D.B : c'est subjectif, je ne me casse pas la tête sur ces questions-là. C'est vrai que souvent lorsqu'on se retrouve entre Antillais, on a l'occasion de parler de ces choses-là, les avis sont divers, ils sont partagés. Je ne me considère pas comme inférieur ni comme dominé je pense que ce n'est-ce pas le cas de tout le monde.

J.P : j'ai une question concernant le créole, qu'elle place a-t-il aujourd'hui dans ta vie en France ? À quel moment tu l'utilises ?

D.B : le créole, je continue à l'employer et il a la même place qu'il avait en Martinique. C'est quand on se retrouve entre Antillais qu'on échange en créole.

J.P : pour parler de quels sujets en particulier ?

D.B : tous les sujets il n'y a pas de limite ça s'applique aux sports, aux histoires qu'on se raconte.

J.P : donc le créole tu l'emploies seulement lorsque tu es en face à face avec d'autres personnes ?

D.B : au téléphone également, on peut se parler en créole. Ça arrive aussi par le biais de Facebook ou de WhatsApp, on communique en créole.

AVIS PERSONNEL

J.P : aujourd'hui qu'est-ce tu aimes le plus en France ?

D.B : le plus ? L'immensité du territoire offre peut-être plus de diversité. À ce niveau c'est fort intéressant, d'une région à une autre les choses changent. Ça, c'est plutôt intéressant. Tu as le sentiment de voyager à l'intérieur d'un pays. Forcément quand je compare la Martinique au niveau des transports, ici les zones sont desservies. Quoi d'autre ? Les prix aussi sont plus attractifs, deux fois moins chers que ce qu'on avait là-bas. Je dirais que c'est une des choses qui m'a le plus choqué quand je suis arrivé ici. Chaque fois que je rentrais dans un centre commercial je pensais que c'était des promos exceptionnelles...

J.P : est-ce que tu as déjà participé à des événements regroupant les Antillais ?

D.B : je suis allé au salon de l'agriculture. C'est quand même bien parce qu'on voit des Antillais qui débarquent fraîchement des Antilles qui dégagent une chaleur cette joie de vivre, ça fait du bien.

J.P : fixée le 22 mai l'abolition de l'esclavage, est-ce qu'en France tu marques cette mémoire de l'esclavage comme quand tu étais en Martinique ?

D.B : si tu veux, je marque le jour, mais ça s'arrête là. J'ai eu l'occasion de participer à deux reprises, il y avait des manifestations qui étaient organisées pas très loin.

J.P : pour toi qui est le référent qui marque l'histoire de la Martinique ?

D.B : je pense à Aimé Césaire.

J.P : j'ai une dernière question à te poser, qu'elle était la constitution de ta famille en Martinique ? Tu es issu d'une famille de combien d'enfants et quelle est ou quelle était la profession des parents ?

D.B : d'accord, je suis issu d'une famille de trois enfants. Mon père travaille sur les chantiers, il est agent de construction et ma mère travaille avec les personnes âgées.

J.P : Pour finir, comment tu te définis ? :

Donne 5 réponses à la question. Qui suis-je ?

D.B :

- Je suis Noir
- Sympathique
- Solitaire
- Ouvert au monde
- Ouvert aux autres

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 2

Entretien C.Q
(femme, arrivée avant les années 2000)
Ivry-sur-Seine, 20 mars 2015

Bonjour, je m'appelle Jessy, je suis en deuxième année de doctorat de communication et je travaille sur les Martiniquais qui vivent en France, sur leur mode de vie, leurs pratiques culturelles et leurs identités. Donc je vais te poser une liste de questions autour desquelles nous allons échanger durant une demi-heure environ. Cet entretien sera anonyme.

PROFIL

J.P : peux-tu te présenter et me parler de ton parcours de vie ?

C.Q : moi ça fait pratiquement 30 ans que je suis à Paris.

J.P : quel était ton parcours scolaire et professionnel ?

C.Q : à la base, j'ai fait une formation hôtelière dans une école professionnelle hôtelière en Martinique. Et puis donc, arrivée ici par rapport à la pénibilité du travail et tout, donc j'ai bifurqué et j'ai fait une formation de réceptionniste. Entre-temps, j'ai bifurqué parce que c'était trop l'exploitation la galère et tout au niveau de certaines chaînes hôtelières. Après j'ai fait plein de choses : garder des enfants, j'ai travaillé dans la télécommunication j'ai été surveillante scolaire dans un lycée, avec les personnes âgées, j'ai travaillé avec les personnes âgées de la Croix-Rouge, et après je suis rentrée à l'hôpital, j'ai travaillé sur les crèches hospitalières pendant 10 ans, et après j'ai préparé mon concours d'aide-soignante, puis donc j'entame ma 26e année. J'ai fait plusieurs services j'ai fait mes dix années de crèche après j'ai travaillé en rhumatologie après j'ai travaillé au bloc puis en ORL et maintenant je suis sur quatre services et je suis volante sur mon pôle en fait. C'est un poste qu'on m'a créé parce que je dépannais trop tout le monde donc avec la cadre Sup je lui ai demandé si on peut s'arranger et donc moi je remplace tous les gens qui sont vacances c'est pourquoi je suis volante sur mon pôle.

J.P : quelles sont les raisons qui t'ont poussé à venir en France ?

C.Q : ha ! alors c'est assez complexe parce que moi j'ai fui mon pays par rapport à la violence conjugale, des problèmes familiaux. Par rapport malheureusement à mon père, la

violence conjugale. Par obligation on s'est expatrié pour essayer de s'en sortir quoi. C'était pas toujours évident parce que bon pour faire sa place ici c'était pas évident. Parce que déjà lorsque tu arrives ici les gens te demandent à l'ANPE pourquoi tu n'es pas restée dans ton pays, est-ce qu'il n'y a pas de travail tout ça et tout... ce n'était pas toujours évident de faire sa place. Ici la France c'est un vrai combat.

J.P : pour t'adapter il y a eu quoi d'autres comme difficultés ?

C.Q : après ça a été, parce qu'en fait une fois que tu es dans la routine, tu sais que tu es venu là pour un but bien précis pour t'en sortir donc il faut te battre et tout, donc tu t'accroches à ça et puis voilà. Donc, chercher l'issue de secours.

J.P : tu t'étais demandée si tu souhaitais rester de façon « définitive » ou pour quelque temps ?

C.Q : ah ouais déjà la France ça a été pour moi une terre de délivrance hein, parce que par rapport à tout ce qu'on a enduré avec mon père et tout, avec toute la violence conjugale, on a été des enfants battus et tout. Donc la Martinique, ça ne me disait trop rien d'y retourner. J'ai attendu six ans avant de retourner de prendre des congés bonifiés. J'ai attendu six ans avant de repartir en Martinique.

J.P : au début tu as habité dans quel département ?

C.Q : alors on a habité dans le troisième arrondissement de Paris parce que ma mère avait un appartement pas très loin de Beaubourg. Donc on était tous ensemble et après chaque personne a fait son petit chemin, donc moi j'étais dans le 18^e on a pris un appartement avec ma sœur Claude. On l'a rendu y a pas longtemps puisque Claude entre-temps est partie en province après elle est rentrée en Martinique. Et le temps que l'hôpital me reloger ici. Donc ça va faire quatre ans que je suis ici. Sinon j'entame la 29^e année en France.

J.P : est-ce que tu as été membre d'une association ?

C.Q : non pas du tout.

J.P : et cela ne t'a jamais attiré ?

C.Q : non, non, parce que j'ai été déçue par certains compatriotes, trop de jalousie entre eux. Faut pas trop généraliser. Mais par rapport au père de mon fils j'ai côtoyé le milieu antillais, c'était pas trop mon truc c'était trop négatif et tout donc moi après j'ai été plutôt dans ma petite vie. C'est-à-dire, après être arrivé ici il faut faire la part des choses. Effectivement au début tu veux te mélanger à tes compatriotes et tout, mais après il faut

aussi savoir ce que les gens te rapportent si c'est plus du positif ou du négatif après tu dis basta quoi.

J.P : et toi, tu te sens-tu plus française que martiniquaise ou plus martiniquaise que française ?

C.Q : ah non en fait je dis toujours que je suis antillaise, je le serai toujours enfin martiniquaise. Mais après on s'adapte dans le pays dans lequel on vit, mais, je ne me sens pas plus française que martiniquaise, non je suis antillaise. Je suis martiniquaise. Mais, la Martinique est un département français, je ne sais pas de différence, enfin en fait toujours la différence puisque je dis mon pays c'est la Martinique, mais, je vis ici. La France c'est mon gagne-pain, je me suis intégrée donc je m'adapte.

J.P : est-ce qu'il faut oublier ses origines pour mieux s'intégrer ?

C.Q : non pas du tout. Il ne faut jamais renier ses origines n'ont pas du tout. Surtout pas parce que les gens ils te font bien comprendre que même si tu es française et tout, la couleur de la peau elle est ce qu'elle est, elle reste toujours. C'est vrai, y'a pas longtemps il y en a même une qui m'a dit, une patiente, « ha vous parlez bien français », donc j'ai dit pourquoi parce que Martinique on parle français, c'est un département français ! Elle me répond « Oui, mais il y en a quand ils parlent ils ont la langue lourde. On ne comprend pas, et vous je vous comprends. J'ai répondu ha bon ? C'est pourquoi on roule toujours les R, sinon ils comprennent pas et veulent qu'on répète, répétition éternelle qui te saoule, toujours articuler, donc voilà.

J.P : j'ai vu que dans le salon tu as des photos sur le mur. Pourquoi tu les as choisies, elles représentent qui ?

C.Q : ah oui! ce sont mes préférés qui ont milité pour la libération des Noirs, pour valoriser les Noirs. Donc y a Mandela, Aimé Césaire, Martin Luther King, Obama et sa famille. En fait, moi je me projette, quand je vais aller en Afrique du Sud je suis vers Mandela lorsque je vais aller en Martinique je suis vers Aimé Césaire, quand je vais à la Maison-Blanche suis avec la famille Obama.

J.P : il y a d'autres photos dans le salon ?

C.Q : oui il y a nos photos. Il y a mon fils Jordan, dans le meuble aussi et j'ai des photos de moi. J'ai une photo de moi quand j'étais en Martinique.

J.P : et tu as tes parents en photos ?

C.Q : non j'ai pas mis... Mais après la France, c'est un pays qui est assez grand, tu côtoies plusieurs origines après il y a à prendre ou à laisser, je suis plutôt cosmopolite, j'aime bien le brassage des cultures, je suis pas trop pour l'authenticité. C'est important de partager sa culture avec celle des autres c'est important.

J.P : par quel moyen tu gardes le contact avec ta famille restée en Martinique ?

C.Q : À part le téléphone fixe ou portable.

J.P : ça t'arrive d'envoyer des lettres ?

C.Q : au tout début ouais, avant le portable, ouais. Mais ça fait longtemps, avant quand je suis arrivée ici il n'y avait pas de portable, puisque je suis arrivée en 86. J'avais pas de portable, ce qui fait que j'écrivais beaucoup et puis après les choses ont évolué, les technologies se sont modernisées donc après tu t'adaptes, le téléphone, le portable, les SMS, WhatsApp voilà.

J.P : donc tu as un abonnement spécial qui te permet d'abord Martinique ?

C.Q : oui, oui, j'ai pris avec la freebox.

J.P : et à quelle fréquence tu appelles en Martinique ?

C.Q : ah ! J'appelle souvent ma mère, je l'appelle peut-être tous les deux jours, parfois plusieurs fois par jour. Tout dépend de ce que j'ai à partager. Et puis... donc c'est pour ça que je n'ai pas vu passer les années, avant de repartir.

J.P : et vous parlez de quoi en général dans vos conversations ?

C.Q : de tout, de tout. De ma petite vie ici, de tout. D'elle, de la famille, de tout, c'est diversifié.

J.P : passons à la pratique de la télé, as-tu des programmes préférés à la télé ?

C.Q : alors, je regarde beaucoup les informations, les documentaires, et certains films s'il n'y a pas trop de violence, parce qu'on est trop dans ce truc de violence là.

J.P : qu'en est-il des chaînes antillaises ?

C.Q : ouais, les chaînes antillaises parfois. J'ai mes périodes. Si j'ai envie d'écouter de la musique. Non, mais c'est tout ce que j'ai, sinon les autres il faut t'abonner donc bof, ce que j'ai là, ça me suffit puisque j'ai l'application France-Antilles sur mon portable, donc j'ai l'information en direct.

J.P : et à part la presse par l'application est-ce que tu vas sur Internet pour suivre actualités ?

C.Q : oui oui, ouais je regarde. Je surfe souvent sur Internet pour regarder un peu ce qui se passe au pays et puis je regarde aussi le journal sur France Ô.

J.P : **quelle est la place de la radio dans ton quotidien ?**

C.Q : j'écoute pas trop trop la radio. Moi, mais la radio c'est juste pour mettre de la musique quand je me prépare, pour m'évader. Sinon non, quand je suis toujours sur mon portable donc pas trop. Tropic FM tout ça, c'est plus mon ami. Moi c'est à petite dose franchement.

J.P : **et du coup quels sont tes goûts musicaux ?**

C.Q : j'écoute de tout. J'aime bien la salsa, le Zouk, le compas (je suis plus compas que Zouk). J'écoute de tout, de la musique africaine puisque je suis partie en Afrique aussi.

J.P : **tes goûts musicaux ils ont changé depuis que tu es arrivée ici ?**

C.Q : ouais, ouais c'est sur. Quand on est aux Antilles, c'est beaucoup plus le Zouk tout ça. Mais ici, j'écoute de tout, j'ai des CD de Dalida, de Claude François, les variétés françaises. Cela te replonge dans tes souvenirs d'enfants, du temps où on avait nos cahiers de chant. Donc voilà.

J.P : **aujourd'hui es-tu inscrite sur un réseau social ?**

C.Q : non. C'est pas mon truc non.

J.P : **à part les photos est-ce que tu as des objets souvenirs qui te rappellent la Martinique chez toi ?**

C.Q : non pas beaucoup. Moi je suis plus dans l'art africain. J'ai car de la Martinique sur la table au milieu des fleurs. Sinon j'aime bien les statuettes africaines, les tambourins, les toiles.

J.P : **est-ce que tu cuisines des repas créoles ? Et lesquels ?**

C.Q : oui oui, les plats en sauce ça dépend.

J.P : **est-ce que tu fais des plats typiques que l'on mange en Martinique ?**

C.Q : oui ça c'était avant et c'est par période, les bananes au gratin, les poissons des Antilles, les gambas, le lambi, mais ça dépend des occasions.

J.P : **à Noël tu cuisines des repas martiniquais ?**

C.Q : ah oui à Noël, c'est vrai que j'achète tous les trucs des Antilles, le cochon de Noël, on cuit les pois d'angole, on essaye de conserver la tradition.

J.P : **y a-t-il un moment où tu te retrouves avec d'autres Antillais ?**

C.Q : à mon travail ouais sinon pas trop. Je suis plus dans le brassage de cultures, les associations c'est pas mon truc.

J.P : **qu'en est-il de ton retour en Martinique, combien de fois as-tu déjà fait le voyage inverse ?**

C.Q : donc après six ans. Et après je suis revenue peut-être trois fois.

J.P : **c'était pour quelles raisons ?**

C.Q : c'était pour les congés bonifiés. C'était pour les vacances.

J.P : **et la toute première fois quand tu es revenue comment ça s'est passé ?**

C.Q : ha bien. J'ai trouvé le pays petit comme j'avais déjà bien sillonné la France et d'autres pays, mais sinon ça s'est bien passé.

J.P : **tu penses y retourner définitivement ?**

C.Q : hum, je ne pense pas, pas spécialement. J'ai eu l'occasion de connaître la région basque en France, et c'est vrai que j'ai eu un coup de cœur. Et il y a la mer, et puis les gens ne se prennent pas la tête, suis ta vie, j'ai bien Aimé. Donc je pense plus m'installer dans le sud de la France. Sauf si vraiment, vraiment, on ne sait jamais, mais sinon non pas spécialement.

J.P : **quel autre pays as-tu visité ?**

C.Q : je suis partie en Afrique, je suis partie en Haïti, j'étais partie aussi dans les îles anglophones... Hum Sainte-Lucie, je suis allée en Espagne aussi. Sinon c'est vrai que j'ai bien sillonné la France.

J.P : **parmi les difficultés, est-ce que tu as subi le racisme ici ?**

C.Q : ouais, mais c'est pas un truc qui me bloque ça. Il ne faut pas s'attarder sinon après ce sont des freins que tu mets dans les relations. Tout n'est pas pareil, il y a des imbéciles partout, donc ce n'est pas un handicap. Ça existe, le racisme existe partout donc après tu fais avec. C'est à toi de cibler des fréquentations, ce n'est pas un truc qui m'a bloqué.

J.P : **concernant la notion de dominant dominé qui existe en Martinique concernant les békés face aux noirs, est-ce qu'ici tu ressens la conception du dominant et du dominé ?**

C.Q : hum, ça dépend. Dans certains services tu peux tomber sur des gens qui ont ce comportement, que le Black soit inférieur, sinon dans la généralité non. Il faut pas non plus tendre la perche à la personne, si dans ta tête tu n'es pas inférieur, il ne faut pas laisser les gens te traiter comme tel. L'esclavage est aboli, il faut passer à autre chose.

J.P : le créole aujourd'hui quelle place a-t-il dans ta vie ?

C.Q : je parle créole avec certains collègues, si par exemple on veut surtout pas se faire comprendre on parle créole. Mais c'est vrai que pour tenir des discussions en créole, bon on n'a pas été habitué dans notre enfance, puisque mon père... le créole c'était plus dans l'agressivité, pour t'engueuler, donc en fait, on ne tenait pas une conversation en créole avec les parents. C'était rare que je m'exprime, c'est maintenant à l'âge adulte qu'on peut dire des petits trucs comme ça.

J.P : est-ce que tes loisirs ils ont changé depuis que tu es arrivée ici ? Par exemple, tu fais plus de choses culturelles ou pas ?

C.Q : c'est vrai qu'ici on a vraiment le choix, on a beaucoup plus de choix.

J.P : tu as choisi quoi toi ?

C.Q : au début j'allais beaucoup au cinéma, voir certaines expos et tout parce qu'on n'habitait pas très loin de Beaubourg. Le sport pas trop, par rapport aux Antilles, c'est vrai que senti j'étais assez sportive, mais ici pas trop. Par rapport à la vie trépidante, par manque de temps en fait.

J.P : il y a des événements culturels qui se passent en Martinique et que tu suis en France via Internet, à la télé comme le tour des yoles, le carnaval, etc.? Lesquels préfères-tu ?

C.Q : oui je regarde pour voir un peu ce qui se passe au pays, je suis, mais je n'ai pas de préférence. C'est pour ne pas être trop en décalage.

J.P : tu as évoqué l'abolition de l'esclavage, c'est le 22 mai en Martinique, est-ce qu'ici tu marques l'abolition de l'esclavage ?

C.Q : non c'est plus ceux qui sont dans les associations sinon ici pas trop. C'est vrai qu'à l'hôpital parfois il y a des expositions.

J.P : est-ce que tu as beaucoup d'amis martiniquais que tu connais ou que tu fréquentes ?

C.Q : j'en fréquente pas beaucoup. En fait, les Martiniquais que je fréquente c'est vraiment la famille directe et puis quelques copines, parce qu'à mon travail il y a plus de Guadeloupéens que de Martiniquais. C'est à force d'avoir été échaudé, c'est plus par rapport à ça ce qui fait que mon cercle d'amis est restreint.

J.P : et qu'est-ce que tu aimes le plus en France ?

C.Q : qu'est-ce que j'aime bien le plus ? L'anonymat dans lequel on vit, parce que les gens n'ont pas trop le temps de s'occuper de toi, parfois c'est un peu exagéré, mais c'est vrai qu'on se fait une raison. Sinon, c'est la liberté de faire ce qu'on veut, que les gens ne se soucient pas de toi. Parfois ça m'arrive d'acheter le pain en chemise de nuit avec mon manteau, en Martinique je n'aurais pas pu faire ça. En Martinique les gens sont trop regardants et ils t'étouffent. Faut pas généraliser, mais le plus souvent c'est ça, les gens que tu fréquentes te mettent dans les problèmes, les gens que tu ne fréquentes pas, ils disent que tu es comparaison, donc voilà je ne suis pas du tout dans le milieu antillais.

J.P : pour finir, comment tu te définis :

Donne 5 réponses à la question : qui suis-je ?

C.Q:

- Une messagère de la paix
- Une altruiste
- Une dame au grand cœur qui déteste les fausses relations
- Une femme qui continue à œuvrer pour un monde meilleur

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 3

Entretien C.V
(homme, arrivé avant les années 2000)
Vitry-sur-Seine, le 21 mars 2015

Je m'appelle Jessy, je prépare un doctorat de communication. Ma thèse porte sur les Martiniquais qui vivent en France hexagonale, sur leur mode de vie, leurs pratiques culturelles afin d'analyser qui ils sont. Je vais te poser une série de questions. L'entretien va durer quelques minutes. Je traiterai les données de manière anonyme.

PROFIL

J.P : Est-ce que tu peux me parler de ton parcours de vie en quelques minutes ?

C.V : mon parcours de vie ?(rires). Bon ben j'suis arrivé ici j'avais 17 ans et demi au service militaire et puis après le boulot et puis après familial et puis jusqu'à maintenant ça continue jusqu'à maintenant.

J.P : quel est ton parcours scolaire ?

C.V : waw. Mon parcours scolaire heu? Jusqu'au lycée.

J.P : quelle branche as-tu suivie ?

C.V : jusqu'au CAP métallique et puis après, j'ai arrêté.

J.P : pour quelles raisons tu es venu en France ?

C.V : je suis venu pour découvrir le pays pour voir comment c'était, pour voir, pour découvrir autre chose de ce que moi j'ai vu aux Antilles, et puis pour mon service militaire, et puis pour évoluer aussi dans la vie. On ne peut pas toujours rester dans un même endroit qui est perdu, enfin pas perdu, isolé... faut voir autre chose.

J.P : est-ce que tu as rencontré des difficultés en arrivant ici ?

C.V : des difficultés ? Non. Toute façon les difficultés qu'il y a ici c'est les points de repère qu'il y a avec les gens, la famille et puis après, c'est savoir vivre ici c'est tout. Le reste c'est bon. La plupart des difficultés qu'on peut avoir, la famille n'est pas là, elle n'est

présente quoi, après c'est la famille, et puis qu'est-ce qu'il y a encore, c'est l'endroit où on se trouve, les points de repère et puis voilà, il y a pas grand-chose de spécial.

J.P : Dans quel département habites-tu ? Ça a toujours été le cas ?

C.V : au début mon département c'était le 57, ensuite le 67 donc Nancy, Reims à la frontière de l'Allemagne et puis Strasbourg et puis après pour la famille c'était la région parisienne à Sarcelles et maintenant à Vitry.

J.P : comment t'y es-tu pris pour t'adapter ici ?

C.V : pour m'adapter et je me suis débrouillé pour m'en sortir.

J.P : as-tu eu de l'aide ?

C.V : non. De personne. Jusqu'à maintenant.

J.P : est-ce que tu as été membre d'une association antillaise ?

C.V : non. Non.

RAPPORT A LA MARTINIQUE

J.P : et tu te sens plus Martiniquais ou plus Français ?

C.V : européen.

J.P : est-ce que pour toi, pour bien s'intégrer il faut oublier ses origines ?

C.V : non non.

J.P : tu m'as beaucoup parlé de ta famille, mais par quels moyens tu gardes le contact avec elle ?

C.V : par téléphone, fixe et portable.

J.P : Tu n'as jamais envoyé de lettre ?

C.V : si, au départ oui, au départ j'envoyais du courrier, mais après bof, le contact allait plus vite et le plus sûr pour moi c'est la parole, c'est le téléphone, l'écriture, bon, la famille voit ce que tu écris, mais lorsque tu parles tu discutes à quelqu'un pour dire ce que tu penses, ta façon de penser, ce que tu attends. Quand tu es là-bas, t'attends qu'on t'envoie de l'argent, qu'on t'envoie des colis, des trucs comme ça, mais sinon c'est tout.

J.P : et tu n'as pas utilisé Internet ?

C.V : non

J.P : est-ce que tu disposes d'un abonnement pour appeler vers la Martinique ?

C.V : maintenant oui. Avant j'avais que le téléphone fixe. Maintenant avec l'évolution on peut téléphoner aux Antilles en illimité avec les téléphones portables. Parce qu'avant c'était plus cher. Je ne me rappelle plus combien ça me coûtait. Au début on appelait dans les cabines téléphoniques, il fallait parler vite pour dire ce que tu avais à dire, c'était même pas un quart d'heure, tu achetais une carte ça ne te durait pas une heure. Il y avait des cartes de 50 et de 100 unités je crois. Donc les 50 unités, ça te faisait une demi-heure pas plus

J.P : du coup à quelle fréquence appelles-tu vers la Martinique ?

C.V : juste pour savoir si tout le monde va bien s'informer, mais pas tous les jours, des fois ça peut être une fois par mois. Pour moi, dès que j'ai eu le contact avec quelqu'un là-bas, il me donne des informations de tout le monde, s'il y a quelque chose qui n'allait pas qui c'était passé ils allaient m'appeler. Et comme j'ai été plus élevé seul, alors par rapport au contact avec eux c'est plus communicant, mais pas trop relationnel. Pour moi dès qu'ils se portent bien le reste ça va. De temps en temps ça fait plaisir de les entendre.

J.P : en général c'est de bonnes ou de mauvaises nouvelles qu'ils t'annoncent ?

C.V : ha les deux. Il y a les deux. Quand c'est les bonnes choses, c'est quand, c'est soit un enfant qui vient de naître, une sœur qui a un enfant, un anniversaire ou un mariage. Sinon le reste c'est lorsqu'il y a un décès ou quand quelqu'un est malade. Souvent c'est la nuit qu'on t'appelle ou bien le lendemain matin très tôt on t'appelle. Là tu te dis c'est bizarre parce que tu as l'habitude d'avoir des coups de fil dans la journée et lorsque tu vois que c'est un coup de fil à cette heure-là, t'écoutes et tu te dis ha c'est ça.

J.P : au niveau de tes programmes télévisés est-ce que tu as des chaînes préférées ?

C.V : les documentaires et puis après les films qui m'intéressent, tout ce qui est histoire et puis géographie et puis le reste c'est plus pour faire croire des choses gens.

J.P : et tu regardais chaînes antillaises ? Quels programmes ?

C.V : oui plus les infos des Antilles et puis les documentaires, des trucs qui se passaient avant.

J.P : est-ce qu'il y a d'autres moyens pour que tu suives les informations de la Martinique ?

C.V : ça peut arriver qu'à la radio j'écoute des informations, les infos à la télé et après les infos sur Internet et aussi avec l'application France-Antilles

J.P : **quels sont tes goûts musicaux.**

C.V : international, j'écoute de tout.

J.P : **est-ce que ça a changé depuis que tu es arrivé ici ?**

C.V : non pas tellement, jazz, funk, rock non pas tellement le rock un peu, R&B, salsa, tout.

J.P : **est-ce que tu as des radios préférées que tu écoutes quand tu es dans ta voiture ?**

C.V : heu plus les chaînes infos le matin, après un peu de stations musicales et après c'est ce que moi j'aime écouter, je mixe un peu.

J.P : **est-ce que tu as un compte Facebook ou es-tu inscrit sur un réseau social ?**

C.V : j'ai Twitter Facebook WhatsApp avant j'avais MSN et puis c'est tout

J.P : **et tu alimentes tes comptes en te connectant souvent ?**

C.V : non, non. Juste pour avoir des contacts des fois avec des gens qu'on connaît et qui sont à l'extérieur en province, ou sinon ce sont des gens d'ici qui envoient des messages pour savoir si tu vas bien des trucs comme ça, et puis c'est tout.

J.P : **le contact avec la famille se fait aussi par les réseaux sociaux ?**

C.V : heu des fois oui. Juste un frère qui envoie des messages. Sinon c'est que le téléphone.

J.P : **sais-tu cuisiner des repas créoles ?**

C.V : oui oui ! (rires).

J.P : **lesquels tu cuisines plus souvent ?**

C.V : bof le plus souvent c'est plus les produits locaux et après le reste c'est des produits qu'on trouve ici comme le poulet.

J.P : **par exemple, qu'est-ce que tu manges à Noël ?**

C.V : de temps en temps oui ben on se fait plaisir en mangeant du boudin, des acras, des pâtés, etc. Sinon c'est pas obligatoire chaque année. Si on est au pays, on profite un maximum. Si on en a envie durant l'année on achète.

ASPECTS CULTURELS

J.P : est-ce que tu suis des événements qui se produisent en Martinique depuis que tu es ici, comme le tour des yoles le carnaval, etc. ?

C.V : j'ai pas tellement le temps, enfin pas que j'ai pas tellement le temps, plutôt j'ai pas assez de temps pour pouvoir rester devant la télé, pour regarder ces trucs-là. De temps en temps, je regarde le carnaval, mais maintenant ça commence à me dire pas grand-chose parce que c'est toujours les mêmes trucs. Après sinon c'est les concerts et s'il y a quelque chose de culturel dans une salle je vais aller voir. Sinon s'il y a rien d'intéressant, je ne vais pas, mais quand c'est folklorique j'aime bien, peu importe le pays.

J.P: qu'en est-il de ton retour en Martinique ?

C.V : avant je faisais plusieurs fois, je partais tous les six mois ou tous les ans. Maintenant c'est 2 ans, 3 ans 4 ans, 5 ans. L'année dernière je suis descendu 2 fois c'était pour des décès.

J.P : il a passé combien de temps avant que tu reviennes en Martinique après ton départ ?

C.V : Heu cinq ans

J.P : comment s'est passé le retour ?

C.V : bien. Disons que les amis qu'on avait là-bas, la mentalité, tout a changé, comme si ils étaient abandonnés parce qu'on était tous ensemble avant, et puis tout le monde a grandi, chacun a pris sa direction, celui-là s'est marié, a son activité, a son travail. On s'voyait, on s'voyait, mais c'était plus le même relationnel qu'on avait avant, ça se voyait, ça s'entend. Quand untel faisait des trucs moi j'étais pas au courant, mais je savais qu'il faisait des trucs, mais je le disais pas, c'était pas un problème, je ne cherche pas des histoires, mais quand même je me disais que c'était bizarre. Après ils ont vu ça, on s'est expliqué c'est normal après ils sont au pays, moi je suis pas là, je viens juste pour les vacances et puis voilà. Ça fait du bien de voir la famille, ceux qui étaient petits ils ont grandi et puis la plupart des gens que moi je connaissais la plupart y en a qui sont plus là, y en a que je me rappelle pas c'était qui, parce qu'ils ont grandi. Mais quand je vais là-bas je reste pas sur place, je préfère le nord, la fraîcheur j'aime pas trop le soleil.

J.P : est-ce que tu penses retourner définitivement ?

C.V : Un jour si je veux j'y retourne, mais ça sera vraiment pour quelque chose de spécial, une maison, repos, sortie.

J.P : **donc ça sera à la retraite ?**

C.V : la retraite non pas la retraite je ne pense pas à la retraite moi ça sert à rien d'y penser. Repos ça veut dire ne rien faire, après si je retourne là-bas c'est pour rien faire. Je ne vais pas quitter le travail ici pour travailler. Si il y a du boulot là-bas je vais y aller, mais pour l'instant je n'ai pas encore ce qu'il faut, j'ai des projets, j'ai déjà mis des gens sur le truc pour faire, j'ai donné les idées pour faire, mais pour l'instant ça n'aboutit pas. Mais comme le projet que moi je veux faire, c'est les békés qui gèrent là-bas, et si on fait une demande au conseil général ou la chambre de commerce, ils voudront pas que quelqu'un puisse empiéter sur sur ... enfin voilà.

J.P : **en habitant ici est-ce que tu as visité d'autres pays ?**

C.V : Italie, Allemagne sinon le reste toute la France j'ai fait toute la France.

J.P : **tu m'as parlé des békés, mais est-ce qu'ici la notion de dominant dominé tu as l'impression qu'elle existe encore ?**

C.V : si, si ça existe. C'est pareil c'est le même système ça peut être un inconvénient. Disons, ça peut être un truc, comment expliquer ça, ça peut être... tu peux avoir l'opportunité d'avancer dans un projet, mais le projet que toi tu as dans..., t'as des idées, t'as de l'ambition pour pouvoir faire avancer les trucs, ils préfèrent, ils t'imposent leur système, pour ne pas écouter tes idées. Et puis, le relationnel, c'est des places qui sont attribuées à certaines personnes. Et puis, tu as..., tu as la couleur de peau qui joue beaucoup, et puis, bon, comment dire ça, tu as les copains. Les copains des alentours, en partant du directeur jusqu'au plus petit. Par exemple tu as un directeur, tu as des cadres, qui sont cadres dans une structure, par exemple, celui-là il s'occupe de la direction, celui-là il s'occupe du moteur, celui-là il s'occupe de ça, mais par exemple, toi tu arrives dans la société, tu as de l'expérience et ça t'intéresse travailler sur cette partie-là, on ne te donnera pas. On donnera à quelqu'un d'autre.

J.P : **pourquoi ?**

C.V : non, parce que il y a des choix, qui a été fait. Il y a des choix, il y a des choix. Même si la personne est apte à faire ce travail-là, il n'est pas..., au niveau du relationnel, contact, la clientèle, ou bien savoir gérer l'intérieur et l'extérieur, c'est pas le même truc. C'est des

trucs à apprendre, et puis après bon..., et puis disons des fois même si tu es capable, on te fait comprendre, non, ce n'est pas toi qu'il voit là. Tu resteras à ta place, tu feras ce qu'il y a à faire et puis c'est tout. Tu n'avances pas, tu as envie d'avancer, mais tu ne peux pas avancer.

J.P : du coup tu as subi le racisme ici ?

C.V : non, pas ici, c'était plus à la frontière. Non parce que c'était plus, j'étais le seul black, bon, il y avait deux blacks aussi, mais dans l'endroit où j'étais, dans la compagnie où j'étais, j'étais le seul black. Et après, le reste c'était, c'était européen. Tu avais des Britanniques, des Allemands, des Français, des Anglais, des Irlandais, c'est un peu, c'est un peu l'Europe si tu veux. Et puis, c'étaient plusieurs nations qui faisaient le même service militaire, et voilà quoi. Comme souvent, c'était la première fois qu'il voyait un Noir (rires) ; par exemple, ils disent comme quoi, la voiture marche, tu fais juste un rapprochement en disant, ça fonctionne, ils sont vexés. Ça veut dire comme quoi, que tu les as repris, et un black qui te reprend, ce n'est pas bon. Tu as plein de trucs, tu as plein de conneries comme ça. Même le regard, la façon de t'habiller, mais euh..., tu es cool, il n'arrive pas à comprendre, ou bien ton feeling, ou bien le rapprochement avec des gens, tes discussions, par exemple tu vas parler avec des gens que tu ne connais pas, ou bien quelqu'un que tu rencontres, comment ça, ça se passe. C'est vrai, c'est autre chose. Et puis, les gens sont jaloux de ce que tu fais, ou de ce que tu es. Il y a plein de choses comme ça, et puis après bon, c'est la couleur hein. C'est la couleur, beaucoup la couleur, beaucoup la couleur. Donc, il faut faire travailler beaucoup ton esprit en disant qu'il faut être plus intelligent qu'eux. Pas trop intelligent, mais plus intelligent quand même. Il faut savoir les remettre en place aussi, comme quoi, ce n'est pas comme ça que ça se passe. Non, mais il y a plein de choses.

J.P : est-ce que tu as déjà participé à des événements où il y a un fort rassemblement d'Antillais, comme un concert ou autre ?

C.V : des concerts ? Oui, des concerts oui. Des réunions non. Ça ne m'a jamais dit grand-chose.

J.P : des conférences ? des expositions ?

C.V : non, non, non. Sinon, des expositions j'ai déjà été dans plusieurs trucs comme ça. Des expositions, des concerts, des trucs comme ça.

J.P : mais pas forcément axé sur les Antilles ?

C.V : non, non. Ça ne me disait pas grand-chose, non. Ça ne me disait pas grand-chose.

J.P : jusqu'à aujourd'hui ?

C.V : jusqu'à aujourd'hui, j'aimerais bien, il faut vraiment quelque chose qui aboutit à quelque chose, mais si c'est pour que parler, ou que pour ambition personnelle, non. Ça ne m'intéresse pas. Si c'est juste un truc pour faire avancer, oui, mais si c'est un truc pour faire du bruit, ça ne m'intéresse pas, ça ne sert à rien.

J.P : tes loisirs ont-ils changé depuis que tu es arrivé ici ? As-tu de nouveaux loisirs par rapport à la Martinique ?

C.V : le sport, plus de sport, plus de sport. Je sors pas moi, ce n'est pas que je ne veux pas sortir, je peux, mais ça ne sert pas à grand-chose.

J.P : est-ce une question de temps ?

C.V : non, ce n'est pas que je n'ai pas le temps, j'ai autre chose, plein d'idées, plein de trucs à faire. Mais il faut que je puisse avoir le temps pour pouvoir.

J.P : 22 mai, c'est l'abolition de l'esclavage en Martinique, est-ce qu'ici cela t'arrive de commémorer ? Je crois que c'est le 10 mai.

C.V : c'est le 10 mai, c'est le 10 mai.

J.P : est-ce que tu participes à ce genre de manifestation là ?

C.V : non, non.

J.P : tu n'y as jamais participé non plus ?

C.V : non, non. Je sais à peu près comment ça se passe, ce genre de truc, mais à part de ça, non. Bon, je peux y aller dans..., la dernière fois on a été dans un truc, c'était, comment s'appelle encore..., à l'Assemblée nationale, mais c'était plus sur les tirailleurs sénégalais, mais c'était plus sur le business. Mais c'était plus du genre, qu'est-ce que tu fais, business, comment expliquer ça, ce n'est pas des trucs pour aboutir à quelque chose pour pouvoir avancer dans la vie. Du genre, pour se faire respecter, ou donner des idées pour dire qu'on fait des choses, et faire comprendre aux gens comme quoi, ceux qui ont combattu pour la France, on devait les respecter ou des choses comme ça, c'était plus pour le business, euh, l'exploitation chez eux. Ça été toujours..., déjà l'esclavage partait de ça. C'est parti de la vente d'esclaves, d'abuser des autres, c'est plus pour dire, y'a pas d'aide, y'a pas de trucs

d'aide pour dire comme quoi ; même si tu gagnes 2000 €, dans les 2000 €, tu peux donner par exemple 150 ou 500 euros à une famille, pour dire comme quoi tu vas montrer l'exemple, y'a pas ça, tu prends et tu donnes. Y'a rien comme récompense. Je pensais que c'était ça, et au fil du temps, le truc a commencé, et à la fin j'ai vu que tous, ils avaient tous leurs cartes, moi je fais des vêtements je suis à tel endroit, machin, machin. C'est quoi ce truc-là ! C'est toujours comme ça, ç'a été toujours comme ça. Maintenant c'est le monde, un business, c'est le monde Afrique, c'est le monde exploitation. Abus, abus de tout.

J.P : quelle est la place du créole aujourd'hui dans ta vie ?

C.V : ça compte beaucoup (rires). Déjà, j'ai été élevé qu'avec le créole, c'est avec ma grand-mère, mon grand-père. Le français, c'était, c'était très rare. Pour mes études, c'était très rare d'avoir le français, c'était plus le créole, puisque ma grand-mère, elle n'a pas été à l'école, mon grand-père il a été à l'école, mais c'était pas pareil. Il fallait que je me débrouille tout seul à l'école, faire mes devoirs tout seul, c'est pour ça que je ne suis pas arrivé très loin, et puis, voilà.

J.P : aujourd'hui tu parles encore créole ?

C.V : oui je parle créole, je mélange le créole et le français. Je parle français avec toi, et après j'ajoute un mot en créole. Le créole français, parce que nous aux Antilles, on parle le créole français. On ne parle pas vraiment le créole. Contrairement à la Guadeloupe, ou à certaines îles à côté. Un créole vraiment qui n'est pas mélangé avec le français.

J.P : pour toi quel est l'événement qui a marqué l'histoire de la Martinique ?

C.V : il y a eu la révolution d'Aimé Césaire qui a préparé les choses, après ça, après c'était un peu les syndicalistes martiniquais, après, qu'est-ce qui a eu, euh..., après, vraiment des gens qui sont connus, à part ça je ne vois pas grand-chose, il n'y a pas eu grand-chose. Après c'est plus un système politique, défendre le peuple, défendre des causes, et puis après, il n'y a pas eu grand-chose. C'est toujours, toujours le même système d'exploitation. C'est toujours le même système, c'est un système français, et puis un système, euh..., le pays veut se développer, mais le pays ne se développe pas parce que on est buté par le système des békés. Puisque jusqu'à maintenant, on gère, mais on gère rien du tout. On nous dit ce qu'on doit faire, tout est cher, il y a des moyens pour que ça avance, jusqu'à maintenant il y a des pays..., comme Cuba, les îles anglophones à côté, tu sais, y'a un truc caribéen, j'ai oublié le nom, ils ont eu une conférence la dernière fois, ils ont eu ce truc-là,

et maintenant ils essaient de faire quelque chose pour pouvoir développer les choses. Parce qu'il y a le pétrole, à la Réunion il y a le nickel, il y a plein de trucs qu'on peut développer, le solaire, plein truc qu'on peut développer, mais..., et puis, même pour les produits locaux, tout est abandonné, tout va être abandonné. Parce que maintenant tout est exporté. Maintenant les jeunes du pays ne mangent plus beaucoup de légumes (rires), c'est toujours l'exportation, et puis il n'y a pas grand-chose ; et puis, même au niveau des voitures, l'essence, les pièces, tout est cher, même les produits laitiers, pourtant c'est des trucs qu'on peut..., on peut faire une usine pour produire directement là-bas, au lieu d'importer. Puisque je ne vois pas..., on est soi-disant dans un pays français, ce qui se passe, ce qui se passe..., ce qui coûte moins cher ici est multiplié par trois et des fois même par quatre. Et cet argent il va où ? Je ne sais pas, je ne sais pas, je ne sais pas. Quand même, les gens là-bas ils ont à peu près si tu veux, ils peuvent avoir la bonne vie, mais quand même, quand même, c'est, c'est... ; la plupart des gens ne travaillent pas, c'est la délinquance, c'est plein de trucs. C'est la tuerie, c'est le business de drogue, tout ce qui peut mal faire avancer, que pour le mal, puisque le bien n'est plus présent. Ça devient de plus en plus difficile, ça va l'être tout le temps.

J.P : est-ce que tu as des amis martiniquais ici ?

C.V : oui

J.P : puisque tu en fréquentes, est-ce que tu peux me citer des traits positifs qui décriraient les Martiniquais que tu connais ici ?

C.V : je connais pas mal, pas mal de Martiniquais. Bon, c'est juste le contact, parce que c'est des Martiniquais ou black, mais disons au niveau qualité, ils ont une façon de voir les choses, ils ont leurs loisirs, leur façon de vivre. Mais comme on est tous souvent, comment expliquer ça, on est tous sous le regard, le regard et puis... ; savoir comment se parler, comment avoir un contact, et puis, tu as toujours ceux qui profitent des autres, et ceux qui ne profitent pas des autres. Et puis, sur le choix de savoir qui tu fréquentes, avec qui tu sors, avec qui tu discutes. Puisque tu as beaucoup de jalousie, tu as plein de choses qui entrent en jeu.

J.P : du coup qu'est-ce tu préfères le plus ici par rapport à la Martinique ?

C.V : là-bas, c'est plus la famille, plus sa famille. Et puis, bon, des amis que je connais. Ici, je n'ai pas beaucoup d'amis. Plus de relationnels disons, par le boulot, des gens que l'on

rencontre avec les amis, juste pour dire bonjour pour discuter sur un truc, ou bien savoir un truc, mais à part de ça, ça s'arrête là.

J.P : du coup c'est quoi la différence entre la France la Martinique ?

C.V : la différence ? Pas grand-chose. Pas grand-chose, c'est le même système. Disons, ici c'est un système, le système ici, un peu plus le choix, tu as un peu plus le choix de connaître pas mal de choses ; en Martinique aussi, c'est pareil aussi, mais en Martinique, c'est autre chose, c'est autre chose. En Martinique, les gens, comment je peux expliquer ça, les gens y sont bien, ils sont plus, comment expliquer, ils sont plus famille, mais à un certain moment, il y a trop de regards, ça veut dire comme quoi, demain tu es..., tu fais ton boulot ou tu, tu n'es plus dans leur cadre, ça y est tu n'es plus accepté, ça devient comme ici. Sinon, quelqu'un qui vit en Martinique, pour moi c'est un prince, c'est un roi. Parce que tu as le soleil, la mer, tu as ton boulot, c'est bien, si tu as ta maison ou ton appartement qui t'appartient, pour moi tu n'as rien besoin ; tu as ta voiture, tu as tes enfants, tu as rien besoin, tu as tout, y'a rien à se plaindre. Ici, ici c'est autre chose, ici tu luttas, euh, tu essaies d'avancer, tu paies un peu plus d'impôts, tu as tous ces trucs-là qui entrent en jeu, tu dépenses un peu plus, tu ne dépenses pas plus que là-bas, là-bas tu peux dépenses un peu plus, mais ici tu dépenses un peu moins. Tu as toujours des trucs à payer, chaque truc que tu as besoin de faire, tu es obligé de payer, t'es taxé. C'est bien, mais si tu penses qu'à ça, tu n'avances pas. Faut pas y penser, tu sais que tu travailles, ben tu dois payer des taxes, tu dois payer tes impôts, voilà, tu paies. La première chose à faire ici c'est, tu as ton salaire, c'est de sortir..., si tu as la collocation, l'appartement, c'est de sortir l'argent du loyer et tes impôts. Et après ce qu'il te reste, c'est de profiter de ce que tu peux faire avec, et essayer de mettre de l'argent de côté. Mais pas des actions, pas des actions. Les actions, ça peut être bien, mais ça peut être dangereux, et tu peux perdre tout. Voilà.

J.P : pour finir, comment tu te définis :

Donne 5 réponses à la question : qui suis-je ?

C.V :

- Quelqu'un de simple
- Quelqu'un de naturel
- Cool
- Joyeux

- Savoir vivre sans se prendre la tête

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 4**Entretien P.L
(homme, ayant grandi en France)
Paris, 11 mai 2015**

Je m'appelle Jessy, je suis doctorante en communication. Ma thèse porte sur les Martiniquais qui vivent en France hexagonale, sur leur mode de vie, leurs pratiques culturelles afin d'analyser qui ils sont. Je vais te poser une série de questions, l'entretien sera enregistré et va durer quelques minutes. Enfin, je traiterai les données de manière anonyme.

PROFIL

J.P : est-ce que tu peux me raconter ton parcours de vie ?

P.L : j'ai vécu ici en France, à Paris pendant 12 ans. Ensuite j'étais en Martinique pendant 12 ans aussi.

J.P : quelles études as-tu suivies ?

P.L : les études, alors j'ai un bac STI électrotechnique, je l'ai eu en Martinique. Ensuite j'ai fait un BTS à Acajou d'assistant technique-ingénieur. Ensuite j'ai voulu faire une licence en mathématiques, mais ça n'a pas donné grand-chose. Cette année je suis actuellement sur Paris pour faire une licence professionnelle.

J.P : pourquoi es-tu revenu en France ?

P.L : pour les études

J.P : les études ne pouvaient pas se faire Martinique ?

P.L : Non il n'y avait pas de licence professionnelle en énergie renouvelable en Martinique quand je suis parti.

J.P : aujourd'hui tu habites où, dans quel département ?

P.L : aujourd'hui j'habite à Neuilly-Plaisance.

J.P : tu as toujours habité là ?

P.L : j'ai été hébergé en fait chez mes sœurs et depuis mars je suis à Neuilly-Plaisance.

J.P : est-ce que t'a rencontré des difficultés quand t'es revenu en France ? T'y avais déjà vécu avant, mais est-ce que t'a rencontré de nouvelles difficultés ?

P.L : déjà, il y a l'hiver ici. Hum trouver un logement déjà c'était un peu difficile puisqu'il faut s'y prendre vraiment en avance, la recherche de travail aussi je n'ai toujours pas trouvé.

J.P : est-ce que tu as subi des discriminations depuis que tu es ici ?

P.L : non

INTÉGRATION EN FRANCE

J.P : est-ce que tu es membre d'une association antillaise ?

P.L : non

J.P : et tu te sens plus français que Martiniquais, plus martiniquais que français, les deux ? Quelle est ton opinion sur cela ?

P.L : disons qu'avant je me sentais plus français que martiniquais, parce que j'ai vécu ici en fait, je connaissais plus ici que là-bas. Mais le fait d'avoir vécu en Martinique, en fait je me sens plus Antillais que je me sens français.

J.P : étant donné que tu as des amis et de la famille qui sont restés en Martinique, par quels moyens tu gardes contact avec eux ?

P.L : je les appelle donc via téléphone pas WhatsApp ou Facebook

J.P : est-ce que d'un abonnement qui permet d'appeler vers les DOM en illimité ?

P.L : oui.

J.P : et à quelle fréquence tu appelles vers la Martinique ?

P.L : une à deux fois par jour

J.P : quel genre de sujet tu abordes en général quand tu appelles à la Martinique ?

P.L : j'ai appelé quand il faisait froid. Aussi la différence qu'il y a avec la Martinique c'est qu'ici il y a plus de bus, tu n'as pas de difficultés que tu en Martinique en fait par rapport aux embouteillages tout ça.

RAPPORT A LA MARTINIQUE

J.P : chez toi est-ce qui a des choses qui te rappellent la Martinique ?

P.L : la Martinique même hum, j'ai la montre de ma grand-mère, mais sinon j'ai pas grand-chose de la Martinique

J.P : est-ce que tu cuisines des repas créoles ?

P.L : quand j'ai l'occasion. Il faut trouver les ingrédients ici

J.P : et quel genre de repas en général cuisines-tu et qui te rappellent la Martinique ?

P.L : dombrés crevettes, dombrés haricots rouges

J.P : à quel moment tu te retrouves avec des Martiniquais ici ?

P.L : quand je vais voir mes sœurs ou quand je vais voir des amis.

J.P : est-ce que tu veux revenir définitivement en Martinique ?

P.L : définitivement ? Heu oui je vais retourner aux Antilles, mais il faut d'abord finir les études, avoir un vrai projet ne pas revenir pour rien faire quoi.

J.P : comment s'est passée ta première impression lors de ton premier voyage à la Martinique ?

P.L : c'était très difficile, vu que je sortais de France, mon adaptation était particulière. Tu te sens pas vraiment comme Antillais et en même temps tu es victime des railleries de tes camarades parce que tu parles créole, tu débarques, tu es presque comme un blanc.

J.P : est-ce que tu as déjà pu visiter d'autres pays depuis que tu es en France ?

P.L : non pas encore

J.P : aujourd'hui quelle est la place du créole dans ta vie ? Qui te la transmet ?

P.L : c'est venu tout seul à force d'entendre les autres le parler.

J.P : mais ta famille te parlait créole ?

P.L : oui, oui, ma maman me parlait créole bien sûr.

J.P : et avant de rentrer en Martinique en France on ne t'avait jamais parlé créole ?

P.L : pas grand monde.

J.P : est-ce que tu considères que c'est important de parler créole ?

P.L : Oui, tout à fait.

J.P : et à quel moment tu utilises le créole ?

P.L : plutôt quand je suis énervé aussi quand je discute avec des Antillais

J.P : est-ce que tu as déjà participé à des événements qui regroupent des Antillais en France ?

P.L : Non. Il y avait le salon de Babette, mais j'ai manqué ça. Quand j'étais petit, j'ai déjà été dans les salons de l'outremer ou la foire de Paris

PRATIQUES CULTURELLES

J.P : est-ce que tu regardes des programmes télévisés sur Internet ou tout autre support ?

P.L : rien de particulier, je regarde pas beaucoup la télévision. La plupart du temps je regarde W9, c'est surtout cette année que j'ai commencé à regarder « touche pas à mon poste », je connaissais pas avant.

J.P : tu regardes des chaînes télévisées en rapport avec la Martinique ?

P.L : non pas trop sinon France Ô plutôt chez ma sœur, les informations de Martinique.

J.P : et à part les infos tu ne regardes pas d'autres programmes concernant la Martinique ?

P.L : ben y'a pas de série antillaise, devrait peut-être y en avoir un peu plus.

J.P : mis à part à la télévision comment tu te tiens informé de l'actualité de la Martinique ?

P.L : via France-Antilles sur Facebook en fait et je suis abonné, j'ai une application.

J.P : tu écoutes la radio ?

P.L : non pas trop

J.P : Mais tu écoutes quel genre de stations à la radio ?

P.L : tropique FM.

J.P : et quelle est genre de musique écoutes-tu ?

P.L : du compas, de la dancehall, du reggae, du rap et j'aime bien le zouk

J.P : pourquoi t'écoutes tropique FM ?

P.L : très bonne question parce que c'est pour les Antillais

J.P : tu utilises un réseau social ?

P.L : oui

J.P : avec qui tu communique via ton compte ?

P.L : j'ai des contacts en Angleterre, en Belgique, en Espagne, en Suisse, en Martinique, en France, en Guadeloupe, en Guyane

J.P : ça t'arrive de poster des choses sur ta vie, raconter ce que tu vis au quotidien ?

P.L : non

J.P : qu'est-ce que tu postes alors sur ton compte ?

P.L : je partage surtout des liens, par exemple une information liée aux Antilles, ou encore tout ce qui a rapport avec la Guadeloupe

J.P : mais quand tu dis que tu partages des informations liées aux Antilles, de quel type d'information tu parles ? Des faits divers ?

P.L : non, non, j'évite les accidents, je préfère les informations positives

AVIS PERSONNEL

J.P : qu'est-ce que tu aimes le plus en France ?

P.L : heu à part les transports... je sais pas. Les activités sportives ici sont intéressantes, elles sont pas meilleures, mais sont différentes.

J.P : tu as combien de frères et sœurs ?

P.L : j'ai une grande sœur, j'ai une demi-sœur et côté papa j'ai une demi-sœur et un petit frère

J.P : quelle était la profession de tes parents ?

P.L : ma mère elle était aide-soignante et mon père il est fonctionnaire

J.P : pour finir, comment tu te définis ? : Donne 5 réponses à la question : qui suis-je ?

P.L :

- Martiniquais/Guadeloupéen
- Un homme qui aime partager
- Fier de mes origines
- Un rêveur/quelqu'un de créatif

- Un faux timide
- Quelqu'un de patient

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 5

Entretien G.B (femme arrivée dans les années 2000-2009) Paris, 12 février 2016

Je m'appelle Jessy, je prépare un doctorat de communication. Ma thèse porte sur les Martiniquais qui vivent en France hexagonale, sur leur mode de vie, leurs pratiques culturelles afin d'analyser qui ils sont. Je vais te poser une série de questions. L'entretien sera enregistré et va durer quelques minutes, mais les données seront traitées de manière anonyme.

PROFIL

J.P : est-ce que tu peux me raconter ton parcours de vie ?

G.B : c'est-à-dire depuis que je suis née ? Ou depuis que je suis ici ? Mon parcours de vie, ben je suis née aux Antilles, hum j'suis restée aux Antilles jusqu'à mes 19 ans. J'ai fait un bac STG, ensuite j'suis venue ici pour poursuivre mes études, mais malheureusement j'ai pas trouvé d'entreprise pour d'abord ce que je voulais faire. Après j'ai dû travailler un petit peu entre-temps, ensuite j'ai travaillé par-ci par-là dans le milieu de la crèche, j'ai eu le CAP petite enfance aussi en alternance et après ça j'ai réussi à avoir un employeur pour pouvoir faire mon BTS en alternance. Du coup je l'ai fait et je l'ai obtenu, mais pour l'entreprise c'était pas possible de me garder, parce que crise économique oblige. Du coup, après mon CDD j'me suis retrouvée au même point, à rechercher un travail. Donc j'ai voulu poursuivre en licence pro, même chose en alternance, problème d'entreprise, donc du coup je me suis retrouvée à rien faire. Entre-temps j'ai travaillé un petit peu et là mon contrat il est fini et du coup j'en reviens encore au même point, à la recherche d'un emploi

J.P : quels ont été tes parcours scolaire et professionnel ?

G.B : au début quand on veut de l'argent on cherche à travailler dans un truc plutôt simple rapide, « efficace », donc la restauration rapide, c'était un KFC pour une ouverture hum dans le 91. Donc j'ai fait ça hum pendant quatre mois, ensuite fallait hum que je fasse quelque chose quoi. Il y avait la pub qui passait à la télé CAP petite enfance, etc. « si vous

voulez former vous, etc. ». Je me suis dit « ha c'est intéressant ça », c'est de là que j'ai fait le CAP petite enfance en alternance, c'était dans le 91 aussi c'était un juivisy, dans une crèche parentale. Normalement j'étais censée l'faire en deux ans, mais j'ai voulu l'faire en candidat libre alors j'l'ai fait au bout d'un an. Et du coup après, c'est après que j'ai fait mon BTS vu que j'ai trouvé l'entreprise en alternance ça s'est bien passé, c'était à Paris porte de Clignancourt et le CFA aussi c'était à porte de Clignancourt c'était à côté. J'habitais pas à côté ça faisait quand même 1h30 de route, juste l'aller donc trois heures aller-retour. Donc on part le matin il fait noir on rentre il fait noir, on se dit ha non on veut rentrer, mais bon comme mes frères et sœurs ils sont tous ici, je ne me voyais pas rentrer là-bas et être toute seule avec mes parents, donc j'ai préféré rester même si je galère un peu ça sera pour un temps. Du coup je suis ici. Et voilà après j'ai travaillé dans une entreprise sur Paris, c'était une entreprise d'enquête c'était Ipsos, je devais appeler des hôpitaux pour valider leurs enquêtes au téléphone, corriger les erreurs, donc j'ai fait ça pendant quatre mois aussi et donc après ça j'ai voulu reprendre enfin réessayer de faire une licence pro, mais le même problème, ça m'a un peu saoulé. Donc pour l'instant j'ai mis en stand-by à mes études, mais j'me dis que si j'trouve un travail stable tant mieux, si j'trouve pas ça va m'embêter, je croise les doigts.

J.P : dans quel département habites-tu ? Ça a toujours été le cas ?

G.B : depuis que je suis arrivée, j'ai déjà habité dans quatre villes différentes. Ma première ville c'était dans le 91, ensuite j'étais dans le 94 pas loin de Créteil, ensuite en ce moment dans le 45, et d'ici la semaine prochaine dans le 45 encore, dans une petite ville à côté de Montargis, c'est à 45 minutes du 77. C'est donc assez loin pour arriver sur Paris, si je dois trouver du travail sur Paris. C'est pour ça que je cherche plutôt dans le Loiret puisque c'est mon département. Le 77 j'évite parce qu'il y a pas vraiment de transport qui y va donc il faut avoir une voiture. Mais si je peux trouver un à Montargis là où je suis tant mieux, je serai à moins de cinq minutes. Pour l'instant on cherche et on attend. J'ai eu des entretiens, mais ce qui revient assez souvent c'est que « vous n'avez pas assez d'expérience, il nous faudrait quelqu'un de plus expérimenté ». Comment voulez-vous que j'ai de l'expérience si vous me prenez pas. Après, c'est pour ça que je voulais faire mes études en alternance. Justement j'ai mes deux ans d'expérience pour la comptabilité en alternance sinon pour dire que j'ai travaillé en entreprise pour faire de l'expérience ça c'est non.

J.P : donc tu recherches du travail dans la comptabilité ?

G.B : donc voilà j'ai un BTS en comptabilité je recherche dans la comptabilité. Après si je trouve un poste en secrétaire je ne sais pas secrétaire comptable, assistante comptable, aide-comptable, en comptabilité fournisseurs, ouais j'suis partante.

J.P : **quelles difficultés as-tu rencontrées pour t'adapter en France ?**

G.B : en arrivant ici je n'ai pas vraiment rencontré de difficultés vu que j'étais hébergée chez de la famille, j'étais chez mon frère donc hum j'avais ce poids-là en moins, c'est-à-dire payer un loyer et chercher un logement, les charges et tout, j'avais un peu ce poids-là en moins. Du coup, je pouvais tranquillement m'occuper de faire mes études et tout, et là maintenant ben là j'aurai ce poids là en plus (rires) vu que j'aurai bientôt chez moi. Donc voilà quand je suis arrivée on va dire que non. La seule difficulté, ça a été que, enfin c'était vraiment de trouver une entreprise pour mes études. C'était ça la difficulté, c'est toujours la difficulté, même hors parcours scolaire, c'est toujours un problème.

J.P : **et au niveau de ton adaptation, ça a été rapide ?**

G.B : Hum, j'avoue que la première année, j'ai un peu, j'avais envie de rentrer chez moi en fait, j'avais envie de retourner aux Antilles. Tu te dis que, comme je disais tu te lèves le matin il fait noir, tu rentres le soir il fait noir, c'est pas évident quand tu as l'habitude de te réveiller le matin à six heures il y a du soleil, et là y'a pas de soleil. Et à 18 heures il fait noir et là à 22 heures il fait jour. Il y avait un décalage un petit peu, c'était un petit peu bizarre au début. Tant qu'on a une montre à son bras, je pense qu'on peut s'habituer, sinon si on se fie au soleil comme aux Antilles, on sera toujours fatigué.

J.P : **penses-tu avoir été victime de discriminations dans ta vie en France ?**

G.B : ben pas vraiment, sauf une fois c'était dans le 93, il y avait un monsieur quand même assez âgé, qui m'a fait part enfin, qui m'a carrément dit, il m'a traité de, enfin comment dire ça, genre que, déjà qui m'a prise pour une Africaine, et il me disait que « vous venez ici, vous prenez les logements, vous prenez nos trucs, vous mangez tout ce qu'il y a ici ». Enfin pour moi c'était un peu une discrimination, parce qu'il visait le peuple noir, et moi j'ai regardé et j'ai dit « vous avez un problème, vous êtes sérieux la ? ». Et il continuait, il disait des trucs, il parlait tout fort. Mais ça m'a fait quand même de la peine, de voir qu'il y a des gens qui sont comme ça. Bon, si on porte pas attention on s'énerve pas. Mais sinon c'est vrai que si j'avais été avec d'autres personnes je pense qu'on aurait vraiment, peut-

être pas moi, on lui aurait fait comprendre que ce qu'il dit c'est pas forcément sympa à entendre.

RAPPORT A LA MARTINIQUE

J.P : tu te sens plus Martiniquaise ou plus Française ?

G.B : ben je me sens martiniquaise quand j'entends des Antillais. Sinon étant donné que je suis en France, hum je ne me sens pas vraiment forcément française, parce qu'il y a toujours le regard des gens qui te disent que voilà, peut-être que ça a changé je sais pas, mais on sent toujours qu'il y a un regard, parce qu'on est différent, c'est la couleur de peau. Mais moi je dirais plus que je suis martiniquaise et comme la Martinique c'est français donc au final je suis les deux : martiniquaise et française.

J.P : à quelle occasion parles-tu de la Martinique ? Est-ce que ça t'arrive de dire que tu es Martiniquaise ?

G.B : à quelle occasion ? Quand on me demande, mais les gens ils ont pas besoin de demander, quand ils m'entendent parler, ils savent que je suis... des Antilles. Donc voilà, déjà on reconnaît beaucoup les Antillais comme ça ici, parce qu'on a un accent plutôt gras on va dire, quand on parle, contrairement aux gens d'ici, on a un accent gras, avec le créole ce qui fait que, quand tu entends quelqu'un qui parle dehors, tu te dis ha ça c'est un Antillais. En tout cas on arrive à faire la différence entre Antillais et Africains parce qu'il n'y a pas la même intonation de voix, ils n'ont pas la même façon de parler. Et aussi pour faire la différence entre un Antillais et un Africain ils ont une façon de s'habiller, les Africains ils mettent pas de ceinture (rires). Donc voilà. Donc il m'arrive aussi de parler des Antilles quand il fait pas beau, en fait ici quand il fait pas beau on t'appelle des Antilles et on te dit il y a un gros soleil il fait beau et chaud, 35 °, tu te dis ici ha ouais il fait froid, il fait -1, moins ceci, il pleut, on a envie de rentrer à ce moment-là, on se dit bon, on est venu ici pour un but, on va essayer d'aller jusqu'au bout. Donc on essaie de pas trop y penser. On appelle de temps en temps et on regarde France Ô et puis ça me rappelle un peu l'pays et puis voilà.

J.P : tu utilises les réseaux sociaux ? Si oui, est-ce que ton origine martiniquaise est perceptible sur ton profil ? comment l'est-elle ?

G.B : oui j'utilise pour faire ma curieuse. Sinon, j'y vais surtout pour jouer. Ben non y'a juste ma ville d'origine des Antilles là-dessus. Sinon c'est pas vraiment écrit que je suis martiniquaise. J'ai quelques photos de là-bas, mais j'ai pas vraiment de photos avec un panneau aéroport Aimé Césaire.

J.P : es-tu ou as-tu été membre d'une association antillaise ? Laquelle ? Pourquoi ?

G.B : non, j'en connais pas j'en cherche pas non plus.

J.P : tu as beaucoup d'amis martiniquais dans ton entourage ? À quelle occasion te retrouves-tu en présence de Martiniquais ?

G.B : ben il faut dire que les amis martiniquais qu'on a ici sont ceux qu'on a eus là-bas. Ce sont des amis du lycée qui sont ici aussi. On essaie de pas perdre le contact pour un peu garder, on va dire la chaleur du pays. Mais on est souvent éparpillé, certains sont dans le 78, dans le 77 dans le 45, à Bordeaux, c'est pas évident. Mais y'a les réseaux sociaux donc tant mieux. Mais ouais, c'est vraiment des amis des Antilles que j'ai ici, mais j'ai pas fait de rencontres de personnes antillaises si ce n'est que des personnes que des amis connaissaient, mais qu'ils ont connues aux Antilles aussi. Donc on se retrouve surtout aux anniversaires, repas de fin d'année par exemple, ou repas lors d'une occasion, « viens je te présente mon bébé », bien quand il fait beau, dès qu'il fait beau c'est grillade. Donc dès qu'il y a une grillade on est là.

RELATIONS FAMILIALES

J.P : as-tu de la famille en France ? Que peux-tu dire sur tes liens avec ta famille présente en France ?

G.B : oui j'ai des frères j'ai des sœurs, j'ai des oncles et tantes. Ben on va je que les liens sont un peu plus forts ici, parce qu'on est éloigné, comme on se voit très rarement, ce qui fait que si on a un problème on s'appelle, dépanne-moi, ce genre de choses. Alors que là-bas, on est plus proche, j'ai l'impression que c'est pas pareil qu'ici, ici t'arrives à t'entendre mieux avec la famille vu que tu les vois pas souvent en fait.

J.P : est-ce que tu as de la famille en Martinique ? Qui ?

G.B : mes parents ils sont là-bas, ils viennent de temps en temps, ils aiment pas trop le froid. Ils sont pareils c'est juste qu'on se voit moins.

J.P : par quels moyens gardes-tu le contact avec tes proches de la Martinique ?

G.B : bah déjà j'appelle que mes parents et ma grand-mère des fois.

J.P : tous les jours ?

G.B : ah non, pas tous les jours, une fois par semaine.

J.P : quels sont les sujets abordés quand tu es en contact avec tes proches qui vivent en Martinique ?

G.B : ben en fait, on n'a pas le temps de parler parce que les mères elles parlent beaucoup, donc au final si on veut demander quelque chose, il faut demander dès le début. Elle raconte tout, raconte tout ce qui se passe, même ce qui se passe en France. En fait, c'est bizarre on est à 8000 km, mais les nouvelles vont vite.

J.P : à quelle fréquence tu retournes en Martinique ?

G.B : exceptionnel. Hum... la dernière fois que je suis descendue, c'était l'année dernière. Et avant l'année dernière, c'était il y a deux ans, donc on va dire tous les deux... ans ouais. Des fois c'est pour des vacances, des fois c'est pour des événements comme un mariage ce genre de choses

J.P : et où vas-tu quand tu es en vacances ? Tu dors chez qui ?

G.B : chez moi.

J.P : te rappelles-tu de la première fois que tu es retournée en Martinique après ton départ pour la France ? Comment ça s'est passé ? Tes relations avec tes proches ont-elles changé ?

G.B : quand je suis revenue non, rien n'a changé avec ma famille. L'année dernière j'ai vu qu'il y a maintenant des aménagements sur le bord de mer de ma commune.

J.P : voudrais-tu t'installer en Martinique pour y vivre définitivement ?

G.B : j'avoue que ça m'a jamais traversé l'esprit (Rires). Je compte retourner, mais, pour l'instant non. Peut-être oui après je ne sais pas. C'est vrai que ma mère elle m'a dit « mais oui, mais revient » je lui dis tu sais la vie elle est pas simple là-bas, si t'a pas d'travail, t'as pas de voiture... il n'y a pas les transports comme ici, s'il y a plus de soleil ce n'est même pas la peine de sortir, à part si tu as une voiture. Donc, je ne sais pas.

ASPECTS CULTURELS

J.P : concernant le créole, est-ce que tu l'utilises ici ? À quelle occasion ?

G.B : je l'utilise quand les gens m'énervent, non je rigole (rires). Je l'utilise quand je rencontre des Antillais en général qui comprennent le créole, parce qu'il y a des Antillais qui ne comprennent pas le créole et qui le parlent pas non plus. Donc en général durant les repas de famille, hum on est souvent en train de parler créole, ça fait du bien quand même le créole, on a été éduqué comme ça, ça passe bien. Après ça permet de garder l'accent parce qu'après on te dit va-y tu sors de France tu brodes.

J.P : parmi les fêtes culturelles du calendrier, laquelle ou lesquelles célèbres-tu avec les traditions de la Martinique ici ?

G.B : ben en fait, j'ai jamais fêté de fêtes. Quand j'étais aux Antilles c'était pas Noël, juste un repas c'est tout, on s'achetait pas des cadeaux, etc. ici la plupart de mes oncles et tantes ils ont toujours vécu ici, ils ont des enfants, et ils ont gardé cet esprit de cadeaux, donc des fois quand ils font des fêtes à la Noël, ouais il y a des cadeaux il y a le repas. Sinon, non aucune.

J.P : parlons religion, est-ce que tu fais partie d'une communauté religieuse, pratiquante ou non comme en Martinique ?

G.B : oui. On va dire que c'est pareil sauf que là-bas c'était beaucoup plus près, donc en 15 minutes tu étais arrivé alors que là il te faut faire au moins une heure de route. C'est les mêmes horaires, mais on n'arrive pas toujours à l'heure comme aux Antilles. On se dit que c'est un jour de repos, on veut prendre son temps pour arriver, ne pas être stressé comme pour le travail. Donc ouais à part la distance c'est pareil oui. Au début j'allais juste pour écouter, mais comme il faut faire, si on veut participer aux activités de l'église, il faut faire un transfert, pour que l'église des Antilles dise « je vous conseille ma sœur, etc. », lettre recommandée, il font un vote donc voilà. Pour participer, il faut vraiment qu'ils fassent le transfert pour être membres de l'église. Je ne l'avais pas fait jusqu'à maintenant et j'ai fait la demande en décembre dernier et du coup demain je devrais être présentée à l'église.

J.P : donc ça fait six ans ?

G.B : ouais c'est vrai, sinon ça fait six ans et moi j'y allais en transport avant, maintenant j'y vais en voiture, et comme ce sont de grandes communautés, il y a déjà tout le monde à son poste, tu te dis heu OK, j'sais pas, en plus quand tu connais personne, tu préfères rester dans ton coin.

PRATIQUES CULTURELLES

J.P : quels sont tes loisirs préférés en France ? Tes sorties ?

G.B : bah on va dire que je fais du tennis, sinon ça dépend s'il y a un parc dans les parages j'aime bien aller marcher un peu dans les parcs quand il fait beau, sinon je vais au cinéma, mais moins souvent qu'avant, vu que maintenant j'habite dans le 45 et que le cinéma dans lequel j'allais c'est dans le 94, ça fait un peu un peu loin. Mais quand il fait froid, t'as pas envie de sortir non plus donc le cinéma c'est une salle fermée.

J.P : quelles sont les chaînes télévisées que tu regardes le plus ?

G.B : NRJ12, W9, Gulli, j'ai pas Disney Channel j'aurais bien aimé regarder et puis de temps en temps le journal.

J.P : ça t'arrive de regarder des programmes télévisés faisant référence à la Martinique ?

G.B : bah des fois je regarde France Ô le journal, il passe, il faut se lever tôt par contre pour regarder le journal des Antilles. Je crois que c'est entre six heures et sept heures qu'il passe donc y a celui de Guadeloupe Martinique Guyane ça passe à la chaîne. Du coup je regarde ça, des fois y'a des reportages sur certaines îles, j'aime bien regarder. Sur France Ô ils passent aussi un truc qui s'appelle passion outre-mer, ça parle un peu des Antilles, ça parle pas forcément de la Martinique. J'aime bien regarder, tu vois la plage, tu te dis « j'aimerais bien aimer aller à la plage ». Parce que j'ai été à la plage ici, en août, j'ai juste trempé l'orteil, l'eau était trop froide. C'est pas pareil vaut mieux aller à la plage aux Antilles.

J.P : est-ce que tu te reconnais à travers les programmes que tu regardes ? Quelles sont les raisons qui te poussent à regarder tel ou tel programme ?

G.B : parce que j'aime bien, je regarde Small ville sur NRJ 12 je crois que c'est assez proche de Superman. J'aime bien cette série parce que l'acteur il est pas moche. Sinon j'aime regarder les scènes de ménage sur M6, et puis de temps en temps je zappe sur TF1 pour regarder le journal, histoire de voir ce qui se passe dans le monde. Sinon, il y a les films de l'après-midi, mais bon soit c'est des films romantiques, ça me rappelle que je suis célibataire, ou des films de meurtres et moi j'aime pas ça. Mais quand je vais au cinéma, c'est plutôt des films romantiques, des dessins animés et les films d'action pas trop de sang.

J.P : as-tu un intérêt pour l'actualité de la Martinique ? Comment te tiens tu informée ?

G.B : en Martinique ? Ben, la radio maman. Donc on appelle les Antilles. Sinon sur mon Facebook y'a Martinique première, non le France-Antilles voilà qui met la première page du France-Antilles donc je suis au courant des gros titres qui se passent là-bas. Untel est mort, un accident, des disparitions...

J.P : est-ce que tu suis les évènements comme le tour des yoles ou encore le carnaval de la Martinique ou autre ?

G.B : Non, mis à part le journal.

J.P : quel est pour toi l'évènement qui a marqué l'histoire de la Martinique ?

G.B : alors là, celui que je me rappelle c'est l'éruption de la montagne Pelée. Pour moi le premier qui me vient en tête, c'est ça. J'ai visité les ruines de Saint-Pierre et j'ai été aussi au centre sur les volcans, ça parle un peu de l'éruption de la montagne Pelée.

J.P : pour toi, quelle personnalité a marqué l'histoire de la Martinique ?

G.B : Aimé Césaire c'est le premier nom qui me vient à l'esprit (rires)

J.P : tu t'intéresses à la politique en Martinique ?

G.B : non

J.P : tu n'as pas suivi l'élection de la CTM dernièrement ?

G.B : ah oui qui est-ce qui est passé ? C'est Marie Jeanne, je crois. Même quand j'étais là-bas, ça m'intéressait pas en fait.

J.P : participes-tu aux grands évènements qui regroupent les gens des DOM tels que la commémoration de l'abolition de l'esclavage ou encore le carnaval de Paris ou les salons ?

G.B : non. Par contre y'a le salon des outres mers, c'est ce week-end c'est 10 €. C'est Babette elle passe sur France Ô, je regarde aussi ses plats, ça passe à midi à l'heure du repas. Elle montre différentes recettes antillaises. La plupart de ses recettes c'est des crustacés, mais je ne mange pas ce genre de choses.

J.P : tu écoutes quel type de musiques ? Y a-t-il eu du changement dans tes goûts musicaux depuis que tu vis ici ?

G.B : Ben j'écoute du gospel, j'aime bien, tout ce qui est rap tout ça je trouve que ça rend nerveux en fait, donc j'évite d'écouter parce que quand je suis sur la route et que j'écoute ce genre de musique je me sens plus nerveuse, les gens m'énervent en fait. Je suis moins patiente qu'en écoutant des musiques plus douces ou du gospel. Sinon j'écoute du Zouk, ça dépend du Zouk.

J.P : est-ce que tu écoutes la radio ? Quelles stations écoutes-tu le plus souvent ?

G.B : quand je vais vers Paris oui sinon dans certains coins perdus ça capte pas trop. J'écoute ce qui passe sous ma main, ça dépend des endroits où je passe. Je regarde pas la fréquence j'entends si ça me plaît je laisse ou je zappe. Je regarde pas c'est quoi comme type de radio.

AVIS PERSONNEL

J.P : qu'est-ce qui dans ton domicile rappelle la Martinique ? (objets, décors...)

G.B : mes valises, j'étais un endroit avant et cet endroit c'était la Martinique. Hum sinon on a une horloge en forme de Martinique et hum je crois que c'est tout. Des poules aussi, parce qu'avant quand j'étais aux Antilles j'avais des poules (rires). Donc comme là je vis à la campagne ça me rappelle la campagne de la Martinique. Sinon quoi d'autre, le créole parce qu'on parle entre nous.

J.P : à quelle occasion manges-tu des repas créoles ? Quel est pour toi un repas typique de la Martinique ?

G.B : quand l'envie me passe. En général c'est plus le week-end quand on a le temps on se dit tient et si on faisait ça, haricots, on va pas faire des pois rouges durant la semaine, ça prend du temps. Donc, c'est plus le week-end, haricots rouges avec farine de manioc, ça, c'est bon, ou bien du poisson frit. Après je suis pas bonne cuisinière, donc quand je dois faire un truc antillais c'est « allô maman » (rires)

J.P : quels sont pour toi les avantages de ta vie ici ?

G.B : je dirais les transports, la facilité d'accès quand tu n'as pas de voiture. On va dire qu'il y a deux fois plus de possibilités d'emploi, mais aussi par rapport à la taille de la France c'est comme si c'était en Martinique, pour ça, je ne vois pas beaucoup de différence. Sinon on a beaucoup plus de possibilités d'étude, il y a beaucoup plus d'écoles, beaucoup plus de formations y'a beaucoup de CFA, beaucoup de choses en alternance,

alors qu'il n'y a pas forcément autant aux Antilles, ça se comprend c'est plus petit. Donc ici on a le choix.

Ça peut être un avantage en même temps non, on est seul en fait, y a pas les parents. Et comme inconvéniént y'a pas les parents, il n'y a pas tout l'temps le soleil, il fait froid. Enfin voilà c'est ce qui me vient.

J.P : qu'est-ce qu'être Martiniquais pour toi ? Cite au moins trois raisons.

G.B : (rires) hum être Martiniquais... déjà c'est... avoir un peu de langage créole (rires), je vais pas dire être à l'heure parce qu'en général on n'est pas à l'heure. (Rires) être Martiniquais ? Je sais pas trop. C'est une question que je n'étais jamais posée en fait. Peut-être le fait que je viens d'une île, la Martinique. Il y a une fois, il y a un monsieur qui essayait d'avoir mon numéro (rires), il m'a demandé où j'habitais j'ai dit en Martinique, il m'a demandé comment on y va en train ? (Rires) je me suis dit, au moins il va pas me retrouver c'lui la (rires). Mais c'est vrai que je sais pas en fait. Je suis Martiniquaise parce que je suis née là-bas. Et hum j'aime bien les repas épicés, j'aime bien manger du poisson en fait, peut-être parce que je mangeais beaucoup de poissons là-bas. J'aurais bien aimé aller à la plage le week-end, on peut pas ici parce que la mer est à plus de six heures et qu'elle est froide. Donc ouais, les fleurs, j'sais pas, aimer les couleurs, la chaleur, c'est ça être Martiniquais en fait pour moi.

J.P : pour finir, comment tu te définis :

Donne 5 réponses à la question : qui suis-je ?

G.B :

- une fille
- Plutôt joviale et discrète à la fois
- Timide, un peu bavarde
- Ouverte d'esprit
- Disponible pour les autres

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 6**Entretien N.C
(homme arrivé durant les années 2000-2009)
Montfermeil, le 21 janvier 2016**

Je m'appelle Jessy, je prépare un doctorat de communication. Ma thèse porte sur les Martiniquais qui vivent en France hexagonale, sur leur mode de vie, leurs pratiques culturelles afin d'analyser qui ils sont. L'entretien va durer quelques minutes. Je traiterai les données de manière anonyme.

PROFIL

J.P : raconte-moi ton parcours de vie.

N.C : ben rien de spécial. J'ai un baccalauréat économique et social. Par la suite, j'ai continué en faisant, hum une licence biologie/géologie/santé, licence que j'ai eue, bien que ce n'est pas en adéquation avec le baccalauréat donc bon. Et par la suite, finalement j'ai découvert que ça ne m'intéressait pas plus que ça la biologie et j'ai repris les études pour être éducateur spé. Du coup, je suis en étude pour être éducateur spé.

J.P : donc tu es arrivé ici depuis quand ?

N.C : hum bientôt ça fera six ans. J'suis arrivé en septembre 2010

J.P : et entre-temps tu as arrêté l'école, tu as travaillé ?

N.C : après la licence, j'ai arrêté l'école. J'avais passé une fois le concours d'éducateur que j'ai raté. Donc, du coup je suis allé travailler pendant trois ans en tant qu'assistant d'éducation dans un lycée.

J.P : quelles sont les raisons qui t'ont poussé à venir en France ?

N.C : ben le concours, puisque l'école, puisqu'il n'y avait pas d'école d'assistant social en Martinique. Maintenant, après quand je suis parti en 2010, ils ont créé l'ancien IFMES, ils l'ont créé donc ça fait qu'il y avait les écoles pour éducateur spécialisé, mais quand j'suis parti y en avait pas.

J.P : as-tu rencontré des difficultés pour t'adapter en France ?

N.C : pas vraiment puisque initialement quand j'suis parti j'suis arrivé à Lyon. Ma famille est à Lyon donc du coup l'adaptation a été plus rapide. Il y a des cousins qui m'ont bien accueilli, qui m'ont aidé. Le logement, je l'ai eu par rapport à un oncle qui travaillait dans l'immeuble, donc j'ai eu un logement rapidement. J'ai des cousins qui venaient m'aider et voilà, l'adaptation ça été rapide.

J.P : du coup, tu as déménagé combien de fois ?

N.C : au début, j'suis arrivé à Lyon, j'ai fait deux ans à Lyon et depuis je suis à Paris. Là j'habite à Montfermeil. Avant j'habitais à Soupes dans le 77, après je suis allé à Chelles dans le 77, et là j'suis dans le 93. Donc quand j'suis arrivé sur Paris j'étais chez une de mes tantes, après j'ai pris mon logement, c'était un foyer et là, maintenant j'ai mon appartement à moi.

J.P : penses-tu avoir été victime de racisme ou de discriminations en France ?

N.C : peut-être, peut-être quand je cherchais du boulot peut-être, mais après ça m'a jamais arrêté ni freiné, et je me suis pas en gros, pris la tête sur ça, j'ai continué à avancer quoi.

RAPPORT A LA MARTINIQUE

J.P : et tu te sens plus Martiniquais ou plus Français ?

N.C : toujours Martiniquais, toujours, puisque quand on regarde les valeurs qu'on avait là-bas et la façon dont on a été élevé, c'est pas la même qu'ici. Donc je pense que j'ai toujours gardé les mêmes valeurs que là-bas.

J.P : est-ce que ça t'arrive de dire que tu es Martiniquais ? À quelle occasion parles-tu de la Martinique ?

N.C : oui et non. Peut-être avec des collègues quand ils veulent savoir comment est la Martinique et tout, mais sinon pas trop.

J.P : tu utilises les réseaux sociaux ?

N.C : beaucoup moins maintenant. Avant j'utilisais beaucoup, mais maintenant, les réseaux sociaux j'y suis plus trop.

J.P : est-ce que ton origine martiniquaise est perceptible sur ton profil ? comment l'est-elle ?

N.C : très ! Quand on regarde mes images, par exemple mon fond de couverture c'est une image de la Martinique, en profil j'avais mis beaucoup de cartes de la Martinique. Donc, oui.

J.P : es-tu ou as-tu été membre d'une association antillaise ?

N.C : non.

J.P : tu as beaucoup d'amis martiniquais dans ton entourage ? À quelle occasion te retrouves-tu en présence de Martiniquais ?

N.C : pratiquement tous sont Martiniquais ou Antillais, Réunionnais. Mes amis c'est pratiquement que, que les îles. Après, j'ai 2/3 connaissances ici, mais sans plus.

J.P : tu les as connues ici, ou tu les connaissais déjà là-bas ?

K.L : hum pour certains oui, et pour d'autres je les ai rencontrés ici en allant me promener dans des coins stratégiques comme Châtelet (rires). Mais la plupart c'est là-bas, mais y en a eu quand même ici.

J.P : est-ce que tu gardes le contact avec la famille restée en Martinique ?

N.C : hum plus avec mes parents

J.P : par quels moyens ?

N.C : hum, ben par téléphone

J.P : ça t'arrive d'envoyer des lettres ou des colis ?

N.C : les colis c'est plus eux qui envoient que moi qui envoie des colis. Des petits produits de la Martinique de temps en temps ça fait du bien.

J.P : quand tu appelles en Martinique, quels sont les sujets que vous abordez ? Tu parles plus ? ils parlent plus ?

N.C : c'est un peu des deux. Ça commence toujours par savoir si ça va, je rencontre des difficultés, si j'ai besoin de choses. Après, ça part sur la pluie et le beau temps, on parle de tout et de rien et la discussion s'enchaîne.

J.P : est-ce que tu utilises le créole en France ?

N.C : je parle avec des amis, ou même quand je parle au téléphone avec mes parents, oui j'utilise le créole. Après, parler créole en France avec d'autres personnes qui comprennent pas... voilà.

J.P : est-ce que tu te sens plus proche de ta famille ici ou de celle qui est en Martinique ? Est-ce que les liens sont différents ?

N.C : je pense que les relations familiales n'ont pas changé. Après celle de France, j'ai appris à les connaître parce que... on les voit plus souvent, mais les relations en Martinique sont toujours restées les plus fortes. Donc maintenant que tout le monde part en France c'est pas difficile de garder les liens.

J.P : est-ce que tu restes informé de l'actualité de la Martinique ?

N.C : oui, ça, c'est plus sur les réseaux sociaux. C'est le moyen le plus rapide pour savoir ce qui se passe en Martinique

J.P : ça t'arrive d'écouter la radio ?

N.C : non. Même la télé, je regarde pas trop la télé, elle est là en fond sonore en fait.

J.P : et quand elle est allumée en fond sonore, elle est sur quelle chaîne ?

N.C : la plupart du temps des mangas ou des fois le journal, très peu parce que maintenant avec tout ce qui se passe j'ai pas envie de me bourrer le crâne.

J.P : est-ce que ça t'arrive de regarder des programmes en rapport avec la Martinique ?

N.C : si, par exemple y'a une chaîne, j'oublie le nom, mais c'est sur l'actualité antillaise, artistique, culturelle. J'ai oublié le nom de la chaîne.

J.P : à quelle fréquence tu retournes en Martinique ?

N.C : quand j'peux, pratiquement tous les deux ans

J.P : tu reçois une aide particulière pour partir, tu bénéficies d'offres promotionnelles ?

N.C : pas de promotion, parce que les promotions c'est avec LADOM. Et moi quand j'suis parti je ne suis pas parti avec eux. Donc j'ai pas ce genre d'avantages.

J.P : est-ce que tu te rappelles de la première fois que tu es retourné en Martinique après ton départ ?

N.C : alors j'étais impatient, puisque je suis retourné un an après être parti, donc ça a été un pur bonheur. La première année c'est la plus dure en France, parce que je me dis que quand même, tu as l'habitude de vivre sous le soleil, H24, et là, tu as quatre saisons, des

difficultés, la neige, et tout, le froid. C'est là que moi je dis que c'est la première année la plus difficile, après on s'adapte.

J.P : voudrais-tu t'installer en Martinique pour y vivre définitivement ?

N.C : j'y pense pas. Puisqu'en fait, quand je regarde avec le métier que j'exerce, y'a pas beaucoup de débouchés là-bas. Si il y a une évolution, et qu'il y a beaucoup de structures sociales par rapport à mon métier, je pourrais penser à redescendre, mais pour le moment tant qu'il n'y en a pas, je ne vais pas aller là-bas pour me retrouver au chômage en fait.

PRATIQUES CULTURELLES

J.P : quels sont tes loisirs ici ?

N.C : avec le travail pas trop le temps d'avoir des loisirs, mais sortir avec des amis, aller au cinéma, au resto, des trucs comme ça quoi.

J.P : quels sont les programmes que tu regardes le plus à la télé ou sur Internet ?

N.C : rien, des séries si elles sont intéressantes, ça se peut que je les suive, mais je n'ai pas de série de prédilection. Moi, j' préfère en gros les dessins animés, histoire de me changer l'esprit, que regarder un film.

J.P : quel est le style de musiques que tu écoutes ?

N.C : un peu de tout. Ça peut être du rap, ça peut être du R&B, du Zouk tant que la musique intéresse un peu.

J.P : est-ce que tes goûts musicaux ont changé depuis que tu es arrivé en France ?

N.C : c'était déjà le cas.

J.P : à quelle occasion tu manges des repas créoles ou créoles ?

N.C : quand j'ai l'occasion, dès que je peux acheter par exemple des petits légumes qui rappellent la Martinique, dès que je peux en fait.

J.P : parlons religion, est-ce que tu fais partie d'une communauté religieuse, pratiquant ou non comme en Martinique ?

N.C : oui j'suis catholique.

J.P : est-ce que ta pratique est la même qu'elle était en Martinique ? Ou est-ce qu'elle a changé depuis que tu es en France ?

N.C : hum, quand même oui. Je vais moins souvent à la messe que quand j'étais en Martinique. Je constate que en France, les prédications ne sont pas les mêmes qu'en Martinique. On dirait qu'en France, ils sont là juste pour faire une prédication d'une heure, « vous êtes venus et rentrez chez vous »... à la Martinique, il y avait plus d'échanges quand on allait à la messe. Le prêtre par exemple prenait plus de temps à expliquer les choses ; en France c'est vraiment du vite fait. On est venu, amen, et puis partez quoi.

J.P : **parmi les fêtes culturelles du calendrier, laquelle ou lesquelles célèbres-tu avec les traditions de la Martinique ici ?**

N.C : Noël et jour de l'an. Noël généralement en famille, on fait un repas ou alors entre amis. Par exemple le 22 mai on peut manger aussi ensemble. Mais après c'est compliqué puisqu'en France c'est pas férié ce jour, donc tout le monde travaille, donc c'est pas facile de se retrouver ce jour-là quoi.

J.P : **ça t'est déjà arrivé de fêter Pâques ici ?**

N.C : Hum oui, toujours en famille

AVIS PERSONNEL

J.P : **qu'est-ce qui, dans ton domicile rappelle la Martinique ?**

N.C : ben j'sais pas. Rien. Rien de spécial puisque ce sont des meubles achetés en France, y'a pas de personnalisation réellement, mais après il y a peut-être une ou deux cartes de la Martinique qui traînent, mais c'est pas vraiment personnalisé en tant qu'Antillais quoi.

J.P : **est-ce que tu t'es déjà retrouvé avec d'autres antillais lors d'un événement comme la commémoration de l'abolition de l'esclavage ou le carnaval par exemple ?**

N.C : hum oui, par exemple y'avait beaucoup de commémorations de l'abolition de l'esclavage à Paris ou sur Saint-Denis, où il y a beaucoup de manifestations par rapport à ça. Mais le carnaval de temps en temps quand j'peux, hors carême.

J.P : **pour toi, quel grand événement a marqué l'histoire de la Martinique ?**

N.C : y en a eu un, en 2009. Je pense que tout Martiniquais, tout Guadeloupéen, tout Antillais n'oublieront jamais cette date. Il y a une grande grève qui a privé la Martinique, on va dire de produits extérieurs au territoire. C'est une date qui a marqué tout le monde, je pense.

J.P : et pour toi quelle est la personnalité qui a marqué la Martinique ?

N.C : ben personnalité, y en a eu plusieurs : y'a André Alier, Aimé Césaire.

J.P : quels sont pour toi les avantages de ta vie ici ?

N.C : je dirais la possibilité d'aller partout. Puisqu'avec les transports en commun, donc même quand tu n'as pas le permis tu peux aller partout. Alors qu'en Martinique c'est un peu plus compliqué, vu que les taxis c'est cher et on peut pas vraiment voyager comme on veut en Martinique. Sinon, j'aurais pu dire l'autonomie, mais déjà en Martinique j'étais déjà un peu autonome, puisque lorsque je suis rentré en licence, j'avais déjà pris chez moi. Donc depuis l'âge de 17 ans je vis seul.

J.P : qu'est-ce qu'être Martiniquais pour toi ? Au moins trois raisons

N.C : être Martiniquais, ben c'est déjà être fier de son île et continuer à garder les mêmes valeurs qu'on avait là-bas. C'est pas pour dire, parce qu'on est venu en France qu'il faudrait oublier que la Martinique a été tout d'abord l'endroit où on est né, endroit où on a vécu et c'est là qu'on s'est forgé réellement. Il faut garder son identité

J.P : pour finir, ce sera une question à l'écrit : comment tu te définis ? :

Donne 5 réponses à la question. Qui je suis ?

N.C :

- Je suis un Antillais, Martiniquais avec des origines diverses
- Je travaille dans le secteur social éducatif et j'ai choisi ce métier par rapport à mon vécu
- Sociable, mais solitaire
- Sportif
- Très famille

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 7**Entretien G.F
(homme ayant grandi en France)
Villepinte, 17 février 2016**

Je m'appelle Jessy, je suis doctorante en communication. Ma thèse porte sur les Martiniquais qui vivent en France hexagonale, sur leur mode de vie, leurs pratiques culturelles afin d'analyser leurs identités. Je vais te poser une série de questions, entretien qui sera enregistré et qui va durer quelques minutes. Et autrement je traiterai les données de manière anonyme.

PROFIL

J.P : est-ce que tu peux me raconter ton parcours de vie ?

G.F : mon parcours de vie ? j'ai été au primaire, au collège, au lycée, ensuite après avoir fait mes années lycée je suis allé à l'armée à partir de l'année 2010. J'ai fait cinq ans à l'armée en tant que génie parachutiste. Du 1^{er} juin 2010 au 1^{er} juin 2015, j'étais à l'armée.

J.P : tes parents t'ont raconté comment ils sont arrivés en France ?

G.F : non

J.P : quel a été ton parcours scolaire et professionnel ?

G.F : parcours scolaire ? j'ai fait... HEU c'est compliqué

J.P : quel diplôme t'as eu ?

G.F : j'ai pas diplôme. J'ai fait sixième à la troisième. Ensuite j'ai été dans un BEP travaux publics ouvrages d'art. J'ai fait seconde enfin BEP, ça contient deux années, terminale première, enfin première terminale et j'ai pas eu de diplôme non plus.

J.P : à part l'armée t'as eu d'autres jobs ?

G.F : oui des petits jobs d'intérim. Magasinier, j'ai été rayonneur à Carrefour.

J.P : dans quel département habites-tu ? Ça a toujours été le cas ?

G.F : dans le 93 et oui toujours vécu ici. Enfin précédemment à ma naissance, j'habitais à Drancy et mes parents ont déménagé pour aller à Villepinte. Entre-temps je n'ai pas déménagé si ce n'est que pour aller à la l'armée à Montauban.

J.P : penses-tu avoir été victime de discriminations dans ta vie en France ?

G.F : non.

J.P : ni dans la rue, à l'école, au travail ou autre ?

G.F : à l'école c'est impossible parce qu'il y avait que des noirs et des Arabes. Sinon seulement à l'armée, mais c'est un passage de ma vie que je souhaite oublier. De toute façon c'est une histoire de mentalités.

RAPPORT A LA MARTINIQUE

J.P : et tu te sens plus Martiniquais ou plus Français ? plus proche de la Martinique ou plus proche de l'Hexagone ? Pourquoi ?

G.F : je me sens plus français parce que j'ai fait toute mon enfance en France.

J.P : à quelle occasion parles-tu de la Martinique ? Est-ce que ça t'arrive de dire que tu es Martiniquais ?

G.F : j'en parle pas souvent, j'en parle quasiment jamais si ce n'est avec mes parents quand on parle des voyages, quand est-ce qu'on va aller là-bas. De moi-même, parler à d'autres personnes de la Martinique non ça m'arrive pas.

J.P : et jamais on te demande d'où tu viens ?

G.F : si j'ai cette question, mais après une fois avoir dit mes origines on n'en dit pas plus.

J.P : tu utilises les réseaux sociaux ?

G.F : oui

J.P : est-ce que ton origine martiniquaise est perceptible sur ton profil ? comment l'est-elle ?

G.F : oui oui j'ai mis quelques photos d'où je viens. Il y a une petite session aussi qui représente mes vacances en Martinique. J'ai également fait des tatouages que je montre aussi. Sur mon bras c'est « pa moli ». J'ai décidé de le faire avec un cousin qui lui, s'est tatoué « Tchimbé raid ». Et j'en ai un autre qui représente la carte de la Martinique sur mon dos.

J.P : es-tu ou as-tu été membre d'une association antillaise ?

G.F : non

J.P : tu as beaucoup d'amis martiniquais dans ton entourage ?

G.F : non pas plus que ça, je dois en avoir trois ou quatre.

J.P : **à quelle occasion te retrouves-tu en présence de Martiniquais ?**

G.F : en soirée, je dirais. C'est-à-dire boîte ou bien en soirée appartement. En fête j'dirais.

J.P : **est-ce que tu as de la famille en Martinique ?**

G.F : oui. J'ai de la famille en Martinique qui vit au lorrain et au Lamentin.

J.P : **par quels moyens gardes-tu le contact avec eux ?**

G.F : je les contacte via Facebook enfin via les réseaux sociaux, on s'appelle de temps en temps, mais rarement.

J.P : **est-ce que tu disposes d'un abonnement qui te permet d'appeler en illimité vers les DOM ?**

G.F : oui.

J.P : **mais à quelle fréquence tu les appels du coup ?**

G.F : j'dirais une fois par mois. Pour les anniversaires ou bien pour les grandes occasions.

J.P : **ça t'arrive d'envoyer des courriers et des lettres des cartes ?**

G.F : non à ce niveau-là c'est plus ma mère.

J.P : **quand tu es en contact avec tes proches en Martinique de quoi vous parlez ?**

G.F : de tout et de rien. Les sujets c'est plutôt qu'est-ce que tu fais dans la vie, niveau métier, niveau scolaire. Qu'est-ce que t'aimerais faire. Ce genre de choses.

J.P : **à quelle fréquence tu retournes en Martinique ?**

G.F : hum étant petit, j'allais en « bonifié », c'est-à-dire tous les trois ou... c'est ça tous les trois ans j'allais aux Antilles pendant la période juillet août. Maintenant qu'il n'y a plus le bonifié j'essaie d'aller tous les deux ou trois ans.

J.P : **pourquoi y'a plus les bonifiés ?**

G.F : je suis adulte maintenant il faut payer son billet. Tu connais pas le système du bonifié ? C'est ceux qui travaillent à l'Assistance publique c'est-à-dire hôpitaux, mairie, heu les fonctionnaires, donc l'État leur donne un petit coup de pouce, ceux qui sont nés là-bas pour pouvoir partir là-bas.

J.P : **quelle a été ta première impression lors de tes premiers séjours en Martinique ? Est-ce que tu te rappelles ton premier voyage Martinique ?**

G.F : hum non. Ma toute première fois non, mais j'ai des bons souvenirs de là-bas plus tard.

J.P : est-il impression maintenant que t'en a eu conscience ?

G.F : c'était des bonnes vacances.

J.P : est-ce que tu voudrais t'installer en Martinique pour y vivre définitivement ?

G.F : hum non. Je suis bien en France ! Je pense que le fait de vouloir vivre là-bas, il faut déjà faire un certain temps là-bas. Donc vu que moi j'étais là, j'étais en France depuis tout petit, je ne me vois pas vivre là-bas.

ASPECTS CULTURELS

J.P : concernant le créole, est-ce que tu l'utilises ici ?

G.F : pas souvent.

J.P : mais à quelle occasion si tu l'utilises ?

G.F : si j'l'utilise, c'est avec mes amis Martiniquais ou Guadeloupéens enfin les Antillais, et de temps en temps les parents pour leur dire des p'tites vanes en créole. Mais bon tranquille quoi.

J.P : qui te l'a transmis ?

G.F : ben les parents, à force de parler de les entendre je commence à comprendre et après ben tu commences à utiliser. Ils parlent souvent créole donc ça va je suis pas perdu.

J.P : si tu es parent plus tard, le transmettras-tu à tes enfants ? Pourquoi ?

G.F : bien sûr pour pas qu'ça s'perde. (rire)

J.P : parmi les fêtes culturelles du calendrier, laquelle ou lesquelles célèbres-tu avec les traditions de la Martinique ?

G.F : Noël, Pâques, c'est tout, je crois.

J.P : est-ce que tu les célèbres de manière spécifique ?

G.F : oui par rapport à la nourriture, les réunions d'famille si j'peux dire.

J.P : quand tu dis la nourriture, à Noël par exemple qu'est-ce que tu as mangé ?

G.F : les petits fours, le boudin, le jambon de Noël, le ragoût les gratins, toute la bonne nourriture des Antilles. La nourriture qu'on n'a pas l'occasion de manger le lundi...

J.P : et pour Pâques alors qu'est-ce que tu manges ?

G.F : bah du crabe. C'est bien ça qu'on mange à Pâques non ?

J.P : parlons religion, est-ce que tu fais partie d'une communauté religieuse ?

G.F : oui je suis chrétien catholique.

J.P : est-ce que tu pratiques ?

G.F : oui, je vais à l'église tous les dimanches. Enfin avant j'y allais souvent, mais maintenant j'y vais de moins en moins. Avant l'armée j'y allais souvent quasiment tous les dimanches, et après une fois que je suis rentré à l'armée je n'avais plus autant d'temps, fallait s'reposer. Donc moins souvent.

J.P : est-ce que tu sais danser sur les musiques antillaises ? Lesquelles ?

G.F : oui. Enfin j'ai déjà la base, le Zouk, après tout ce qui est GWO KA, y a quoi d'autre encore... musique carnaval ce genre de choses pas trop non.

J.P : et qui est-ce qui t'a appris à danser le Zouk ?

G.F : mon frère.

PRATIQUES CULTURELLES

J.P : quels sont tes loisirs préférés ?

G.F : j'en ai plusieurs. Premièrement j'aime bien jouer à la console, loisirs de détente. Ensuite, j'ai passé mon permis moto ce qui m'a fait devenir fan de moto aussi, j'en ai acheté une d'ailleurs et j'aime bien même si c'est pour roder, juste pour driver, j'aime bien sortir quand il fait beau, faire mon petit tour.

J.P : et concernant tes sorties qu'est-ce que tu aimes faire de jour ou de nuit ?

G.F : sortie, bah de jour, j'aime bien aller au cinéma, faire un petit tour en moto ou bien faire un petit peu de shopping de temps en temps. Et de nuit, bon ben j'ai une préférence pour aller en soirée, en boîte de nuit ou en soirée appartement.

J.P : mais c'est quel type de soirée quand tu dis soirée en boîte de nuit ?

G.F : Ben boîte de nuit c'est quoi c'est plutôt soirée antillaise, généraliste aussi ou bien aller dans des endroits fréquentés comme Bastille, Saint-Michel où il y a plusieurs pubs ouverts et où on peut s'amuser tranquillement.

J.P : as-tu eu l'occasion de lire des œuvres antillaises ici ?

G.F : non pas du tout.

J.P : ni à l'école ?

G.F : non plus.

J.P : ça t'arrive de regarder des programmes télévisés faisant référence à la Martinique ? Cite-moi quelques exemples.

G.F : oui France Ô, mais sinon c'est juste pour prendre des nouvelles de là-bas, mais sans plus. Donc c'est regarder le journal des fois.

J.P : est-ce que tu te reconnais à travers les programmes télévisés que tu regardes ?

G.F : pas du tout. Parce que je regarde la télé pour me divertir je me projette pas dans l'idée de me dire que cette personne-là a fait ça parce que moi je l'ai fait non je regarde juste pour me détendre.

J.P : quels sont tes programmes télévisés préférés en général ?

G.F : j'en ai pas spécialement. J'aime bien regarder m6.

J.P : tu regardes quel genre de séries ?

G.F : des séries en streaming genre south park, american horror, game of throne

J.P : as-tu un intérêt pour l'actualité de la Martinique, tu m'as dit oui sur France Ô ? Mais par quel autre moyen te tiens-tu informé ?

G.F : les réseaux sociaux de temps en temps, pour voir ce qui se passe.

J.P : sur quel réseau social ? Une page en particulier ?

G.F : j'ai pas de page en tête. Mais sur Facebook par exemple ils en parlent de temps en temps. J'sais pas comment expliquer ça... l'info vient vers moi. C'est quelqu'un qui a sûrement partagé une page et je vais lire après

J.P : mais de toi-même ce n'est pas quelque chose que tu fais instinctivement de savoir ce qui se passe en Martinique ?

G.F : non pas souvent.

J.P : tu écoutes quels styles de musiques ?

G.F : j'en ai plein ! j'écoute un peu de tout. Enfin j'ai mes périodes, on va dire. Des fois, on va dire le lundi, je vais écouter de la dancehall toute la journée, mardi je vais écouter un autre style de musique. Ou des fois, un autre, un autre, un autre. Mais en général j'écoute le

plus souvent de la dancehall, du Zouk du rap... du rap US, du hip-hop, hum quoi d'autre je pense que c'est tout.

J.P : mais qu'est-ce que t'aimes dans ces musiques-là ? Pourquoi tu les écoutes ?

G.F : j'aime bien le flow, la manière dont les gens chantent et puis j'aime bien aussi l'instru'.

J.P : est-ce que tu écoutes la radio ?

G.F : pas souvent, de temps en temps, mais sans plus .

J.P : quelles stations écoutes-tu le plus souvent ?

G.F : j'écoute... ma station préférée c'est génération 88.2. Ils mettent un peu de tout c'est-à-dire de la phunk, du rap français du rap US. Un moment de la journée ils mettent que de la nouveauté, donc là c'est pas mal

J.P : tu n'écoutes jamais les radios antillaises ?

G.F : si ça m'arrive média tropical, tropique FM je connais, mais j'écoute pas plus que ça.

DANS LE CADRE DE VIE

J.P : qu'est-ce qui dans ton domicile rappelle la Martinique ? (objets, décors...)

G.F : tout. Déjà dans la chambre, il y a une belle carte de la Martinique avec toutes les communes écrites en créole. Avant, j'avais un grand madras dans ma chambre, mais je l'ai retiré. Mais y'a de la Martinique un peu partout dans la maison. En bas, ma mère elle a, dans sa chambre, elle a plein de représentations de la Martinique, c'est-à-dire l'île, quoi d'autre encore, madras ou bien ma mère, elle fait des liqueurs. Tout ça, ça me rappelle la Martinique.

J.P : à quelle occasion manges-tu des repas créoles ?

G.F : pendant les fêtes.

J.P : mais est-ce que ça arrive plus fréquemment ?

G.F : oui tous les dimanches.

J.P : tu sais cuisiner des repas créoles ?

G.F : pas trop non je me débrouille, sans me mentir, j'suis pas un artiste. Je fais du Colombo au porc, au poulet. Ensuite je sais faire les ignames, les... quoi d'autre encore les bananes jaunes ce genre de repas.

AVIS PERSONNEL

J.P : quel est pour toi l'évènement qui a marqué l'histoire de la Martinique ? Celui dont tu te rappelles ou dont tu entendu parler.

G.F : j'en connais pas du tout en fait. Hum... si les inondations il y a quelque temps.

J.P : pour toi quelle personnalité a marqué l'histoire de la Martinique ?

G.F : Aimé Césaire c'est le seul qui a marqué les esprits de tout le monde, je pense.

J.P : participes-tu aux grands événements qui regroupent les gens des DOM-TOM tels que la commémoration de l'abolition de l'esclavage ou encore le carnaval de Paris ou autre ?

G.F : carnaval, il fut un temps j'y allais tous les ans maintenant moins, ou pas du tout carrément, ça doit faire deux ans que je n'y suis pas allé. J'ai plus le temps ou ça ne m'intéresse plus.

J.P : et à la commémoration de l'abolition de l'esclavage, tu t'y intéresses ?

G.F : ça m'intéresse, mais j'ai jamais eu l'occasion d'aller dans un rassemblement.

J.P : les dernières questions que je vais te poser : est-ce que tu as des frères et sœurs ?

G.F : oui un frère et deux sœurs

J.P : est-ce que tu as des enfants ?

G.F : j'ai pas d'enfant malheureusement pas encore.

J.P : tu es en couple célibataire marié ?

G.F : je suis en couple depuis peu.

J.P : et ta profession en ce moment ?

À la recherche d'un emploi.

J.P : pour finir, comment tu te définis : donne 5 réponses à la question : Qui suis-je ?

G.F :

- Je suis G. (son prénom)
- Je suis grand
- Pas compliqué
- Gentil
- Serviable

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 8

Entretien A.F
(femme arrivée avant les années 2000)
Villepinte, 25 février 2016

Je m'appelle Jessy, je prépare un doctorat de communication. Ma thèse porte sur les Martiniquais qui vivent en France hexagonale, sur leur mode de vie, leurs pratiques culturelles afin d'analyser qui ils sont. Je vais te poser une série de questions. L'entretien va durer quelques minutes. Je traiterai les données de manière anonyme.

PROFIL

J.P : raconte-moi ton parcours de vie.

A.F : *houla*, je suis née à la Martinique, au Lamentin, en 1953. Mes parents, ma mère était cultivatrice, après elle est partie dans les coupeurs de cannes et mon père travaillait à la mairie du François. Voilà, je suis d'une famille nombreuse. Et voilà, je suis venue en France, j'ai laissé la Martinique pour venir en France en 1970. Depuis, je suis ici. J'ai atterri à Paris XXe chez ma sœur aînée parce que je suis venue en France et c'est elle qui m'avait fait venir. Après, on ne s'entendait pas beaucoup elle et moi donc je suis partie chez mon frère à Clichy. Et de Clichy j'ai trouvé un travail de bonne à tout faire à Paris chez une dame (hésitations), là tu me prends de court, tu me fais repenser à des trucs que j'avais déjà oubliés. Je suis partie faire la bonne à tout faire chez une dame à la rue Kléber. C'était une avocate, une femme divorcée qui vivait avec sa fille et trois de ses enfants. Et là je suis restée un moment. C'était la galère parce que j'avais pas l'habitude de faire ce genre de travail. J'ai laissé ça, et je suis partie m'inscrire à l'assistance publique pour faire le recrutement, c'était à Pitié-Salpêtrière. De Pitié-Salpêtrière ils m'ont embauché, test d'embauche et tout, et quand ils m'ont accepté à l'embauche de l'Assistance publique, on a été dispatché dans les différents hôpitaux de la Ville de Paris et moi j'ai atterri à l'hôpital Saint-Louis. J'ai fait toute ma carrière à Saint-Louis.

J.P : quel a été ton parcours scolaire ?

A.F : j'ai laissé l'école en quatrième en Martinique pas ici. Je suis rentrée ici j'ai été travailler direct. Après, quand j'ai fait mes cours d'aide-soignante, j'ai fait un stage pour

être secrétaire, secrétaire hospitalière. Après j'ai fait le test pour être infirmière. J'ai été une fois j'l'ai pas eu, une autre fois, j'l'ai pas eu, j'ai laissé tomber et je suis restée à Pitié-Salpêtrière jusqu'à la retraite.

J.P : *quelles raisons t'ont poussée à venir en France ?*

A.F : ah ben parce que je voulais voir ce que c'était Paris, je pense comme tous les autres antillais qui restent en Martinique, et qui pensent que la Martinique c'est merdique donc ils viennent en France, mais c'est ici que c'est merdique c'est pas là-bas. Parce que moi, quand je suis arrivée je suis tombée sur le cul. C'était vraiment la merde ici hein. J'ai regretté, quand je suis arrivée je voulais repartir en Martinique, mais ma sœur aînée m'a dit « *Nada, tu es déjà là tu ne retournes pas, tu restes travailler* ». J'ai pleuré quand je suis arrivée pour pouvoir retourner là-bas. Parce que je suis arrivée ici c'était en septembre, il faisait moche il pleuvait tout le temps. Et puis à Belleville il y avait que des Arabes et des Africains. C'est pas ça quand on rentre à Paris, moi je pensais voir les gens avec talons hauts (rires), j'arrive à Paris il y avait que des Arabes, un quartier qu'avec des Arabes et des Africains. (rires). Déception du quartier, c'était mortel. Par contre, ils étaient super sympas, c'est pas les Arabes de nos jours. Quand je suis arrivée dans le 20^e avec les Arabes du 20^e, ils t'aidaient à porter ton sac, tu montais les escaliers. Il y avait deux Africains en haut, quand on allait faire le marché ils étaient devant moi, ils s'arrêtaient et prenaient mon sac et le mettaient devant la porte. Ils marchaient tellement vite que quand j'arrivais devant la porte de l'immeuble, les sacs étaient déjà devant la porte et ils étaient déjà partis. Ils faisaient des grands pas (rires). Mais je pense qu'il n'y a plus ça maintenant.

J.P : *et pour t'adapter, ça a été rapide ?*

A.F : ah non ça a été mortel. Après je suis partie à Clichy chez mon frère parce qu'après je travaillais dans les beaux quartiers comme à la rue Kléber, c'était mieux, c'était la classe. Malheureusement, les conditions de travail ne me plaisaient pas. Il se passait que c'était une dame qui aimait recevoir, et il y avait toujours des fiestas chez elle, il fallait être debout à six heures, couchée à une heure du matin tous les jours. À la longue, tous les jours ! j'ai dit non.

J.P : *pour venir en France, qui t'a aidé financièrement ?*

A.F : je me rappelle même plus c'est René qui m'a aidé. Je ne sais même plus comment elle m'avait fait rentrer ici, c'est ma sœur aînée qui m'avait fait venir.

J.P : c'était en avion ?

A.F : hum... par avion oui. En avion. C'est vrai que le bateau marchait mieux que les avions.

J.P : dans quel département habites-tu ? Ça a toujours été le cas ?

A.F : donc je suis partie, j'habitais chez ma sœur René dans le 20^e. Après je suis partie chez Jean à Clichy-sous-Bois. Après j'ai cherché mon appart, j'habitais dans une chambre de bonne à Paris, j'habitais à l'avenue Carnot. Je me rappelle même plus qui m'a fait trouver cette chambre de bonne. Après l'avenue Carnot, j'ai fait quoi ? Tu me prends de court là. Je sais plus. Je sais, j'habitais dans le 20^e. Après je suis partie à la rue Saint-Maur. Je me suis mariée et je suis partie à Bondy parce que mon mari avait un logement. De Bondy je suis partie à Drancy puis de Drancy, je suis venue à Villepinte.

J.P : penses-tu avoir été victime de discriminations dans ta vie en France ?

A.F : au début c'était difficile. Déjà, j'aimais pas le pays... mais le racisme non, parce que j'étais assez laxiste dessus, donc non. Au travail je n'ai pas trop ressenti, non pas vraiment.

RAPPORT A LA MARTINIQUE

J.P : et tu te sens plus Martiniquaise ou plus Française ?

A.F : je suis Martiniquaise à 100 %, bien que j'ai déjà vécu plus longtemps en France maintenant qu'en Martinique.

J.P : pourquoi tu dis que tu es plus Martiniquaise ?

A.F : parce que je garde ma terre, c'est là où je suis née, je suis Martiniquaise. Je le revendique je suis Martiniquaise. J'ai beau être en France, j'ai beau travailler en France, gagner ma vie en France, mais mes parents sont de la Martinique, je suis née en Martinique, ma terre c'est la Martinique. Mon pays c'est la Martinique.

J.P : à quelle occasion parles-tu de la Martinique ?

A.F : tout le temps, on s'appelle entre nous avec mes sœurs ici, on s'appelle tout le temps. J'appelle aussi mes sœurs là-bas puisque j'ai de la famille là-bas

J.P : tu utilises les réseaux sociaux ? Si oui, est-ce que ton origine martiniquaise est perceptible sur ton profil ? comment l'est-elle ?

A.F : non que le téléphone.

J.P : es-tu ou as-tu été membre d'une association antillaise ?

A.F : non.

J.P : tu as beaucoup d'amis martiniquais dans ton entourage ? À quelle occasion te retrouves-tu en présence de Martiniquais ?

A.F : oui, mais ça reste famille, belle-sœur, beau-frère, mais pas plus. Sinon mes amies ce sont des gens que j'ai rencontrés ici.

J.P : que peux-tu dire sur tes liens avec ta famille présente en France ?

A.F : on s'appelle tout le temps, tous les dimanches j'appelle tout le monde, même dans la semaine dès que j'ai besoin de parler à quelqu'un, je décroche mon téléphone.

J.P : à part le téléphone, tu envoies des courriers vers la Martinique ?

A.F : oui des courriers, un petit colis de temps en temps si j'ai envie. Pour Noël, oui pour les fêtes ou pour un anniversaire.

J.P : à quelle fréquence tu retournes en Martinique ?

A.F : alors quand je travaillais, au départ dans les années 70-80 c'était tous les cinq ans. Après l'assistance publique a changé, de cinq ans c'est passé à trois ans jusqu'à ma retraite il y a quatre ans, je partais en Martinique tous les trois ans. Et depuis que je suis à la retraite, je suis partie pratiquement tous les deux ans, même une année je suis partie deux fois de suite parce que ma sœur est décédée, j'suis partie à l'enterrement. Admettons que je suis partie en 2013 je suis repartie en 2014.

J.P : et où vas-tu quand tu es en vacances ? Tu dors où ?

A.F : chez ma sœur chez une de mes sœurs, n'importe.

J.P : te rappelles-tu de la première fois que tu es retournée en Martinique après ton départ pour la France ? Comment ça s'est passé ?

A.F : c'était le pied, c'était l'accueil, super bien ! (rires). Bien que j'étais un petit peu triste parce que l'avion avait pris du retard ici, et que le retard n'était pas répertorié en Martinique. Ce qui fait que quand je suis arrivée on avait quatre heures de retard en partant d'ici et quand je suis arrivée en Martinique il n'y avait personne, l'aéroport était vide, ils avaient dit que le vol avait été annulé. Quand l'avion a atterri, tout le monde était là, donc on a vu arriver des taxis, les taxis sont arrivés à la queue leu leu, ils étaient au courant de la chose. J'ai pris un taxi pour rentrer chez moi c'était 50 Fr. la course, c'était cher. Quand je

demandais au mec la course, il m'a dit 50 fr. j'ai dit OK j'ai payé j'avais des sous. Et mon frère Roger qui avait un garage qui connaissait ce monsieur c'était Camille, quand je l'ai vu je l'ai tout de suite reconnue parce que c'est un monsieur qui était déjà taximan avant mon départ en France. Et quand je suis rentrée, tout le monde est en train de dormir. Parce qu'on a toujours eu des chiens à la campagne, et quand les chiens ont commencé à aboyer, ma mère a allumé la lumière, mon père s'est levé, Roger qui était déjà couché s'est levé, tout le monde s'est levé. Roger il m'a fait des excuses en disant « Mais l'avion devait partir aujourd'hui ! » (rires), ki moun' ki menen'w monté ? J'ai dit Camille, le petit Monsieur Noir. Il a dit ok, il m'a fait entrer il était content de me voir. On a discuté un bon moment. Il était vraiment tard, plus de deux heures du matin. Et quand je suis rentrée, ma mère avait fait la lumière, toute la maison s'est réveillée, on a parlé un moment tout ça. Tout le monde était content de se retrouver.

J.P : voudrais-tu t'installer en Martinique pour y vivre définitivement ?

A.F : ah je voulais, mais je n'ai pas de pied-à-terre là-bas. Mais chaque fois que j'y vais, je vais chez ma famille, j'ai mes sœurs là-bas.

J.P : mais vous n'avez pas une maison familiale ?

A.F : oui, mais elle est abandonnée elle en train de couler, personne ne prend la responsabilité de la faire réparer. Ça c'est un problème quand on vient d'une famille nombreuse.

ASPECTS CULTURELS

J.P : concernant le créole, est-ce que tu l'utilises ici ? À quelle occasion ?

Tout le temps. Surtout quand je suis énervée (rires).

J.P : tu l'as transmis à tes enfants ? C'est important ?

A.F : oui, ils savent tous parler créole. Oui c'était important

J.P : parmi les fêtes culturelles du calendrier, laquelle ou lesquelles célèbres-tu avec les traditions de la Martinique ici ?

A.F : déjà la Noël, on essaie souvent de se retrouver en famille. Le jour de l'an, mais cette année, j'ai pas fait. À Noël on fait la fiesta, on mange bien, on bouffe, à Noël c'est vraiment la grande bouffe. Il y a du boudin, c'est moi qui suis chargée du boudin, le boudin

noir le boudin antillais, je fais aussi des liqueurs, des pâtés. Cette année c'est un ami qui a fait le jambon antillais

J.P : parlons religion, est-ce que tu fais partie d'une communauté religieuse, pratiquant ou non comme en Martinique ?

A.F : non je vais à la messe le dimanche. C'est pareil quand Martinique.

J.P : pour toi c'est quoi l'événement qui a marqué l'histoire de la Martinique ?

A.F : houlala... le premier qui me vient, c'est la montagne, la montagne Pelée.

J.P : tu t'intéresses à la politique de la Martinique ?

A.F : si, oui et non. Je sais que, après Aimé Césaire, il est venu Letchimy, maintenant c'est un autre, c'est... je sais plus. Et concernant la CTM, c'est Marie-Jeanne alors qu'il avait dit qu'il quittait la politique. Mais je ne suis pas ancrée dedans.

J.P : est-ce que ça t'arrive de participer à des grands événements qui regroupent des Antillais ou des gens des DOM-TOM tels que la commémoration de l'abolition de l'esclavage ?

A.F : non, j'avais été au début quand ils ont fait la petite place à nation. Mais ça m'avait tellement fait chier que je me suis dit jamais. Tu as vu la place qu'ils ont faite pour les Antillais à Paris entre deux autobus, il faut pas se foutre de la gueule du monde.

PRATIQUES CULTURELLES

J.P : quels sont tes loisirs préférés en France ? Tes sorties ?

A.F : aller traîner (rires) dans les boutiques, faire les centres commerciaux. Quand j'ai du temps, j'ai mon jardin et dernièrement avec ma fille on est parti deux semaines en Espagne. Quand je suis revenue, je suis partie à Biarritz une semaine, parce que j'ai une belle famille là-bas. Je suis allée voir comment ils vivaient là-bas. J'aime bien traîner, c'est pas parce que je suis à la retraite que je dois être assise à la maison en train de regarder la télé. Quand il fait soleil, je suis dans le jardin. S'il faut faire les courses je vais à Paris-Nord je vais pas ici. Et souvent je vais voir mes sœurs, une qui habite à Ivry une autre à Évry, j'ai une nièce qui habite à Chilly-Mazarin, tu vois j'ai le temps d'aller jusque-là, ça me fait une sortie. Je sors, je ne reste pas la maison. Je vais traîner à Paris. J'ai une autre amie avec qui on fait des petits restaurants de temps en temps entre copines.

J.P : quelles sont les chaines télévisées que tu regardes le plus ?

A.F : à la télé, heu... j'aime bien la vie des animaux sur la cinq et la sept, France 5 et Arte. Ils te montrent la France, ils te montrent le monde entier, j'aime bien. Sur Arte ils te parlent toujours de ce qui se passe à l'étranger, j'aime bien.

J.P : et ça t'arrive de regarder des programmes relatifs à la Martinique ?

A.F : oui, je regarde aussi France Ô. J'ai regardé toute la semaine dernière il y avait le carnaval, j'ai adoré.

J.P : tu te tiens informée de l'actualité de la Martinique ?

A.F : ah oui ! Parce que je mets la télé l'après-midi, et toute la journée j'écoute média tropical. Tous les jours ! La radio marche tous les matins. Donc tous les matins c'est la radio et quand on mange on met la télé.

J.P : et à part le carnaval y a-t-il d'autres événements qui se passent à la Martinique et que tu suis à la télé ?

A.F : des fois, le tour des yoles.

J.P : c'est quoi ton style de musique ?

A.F : antillais !

J.P : c'est-à-dire ?

A.F : tout, tout. J'écoute du Zouk, du compas, tout ce qui passe sur média.

J.P : y a-t-il eu du changement dans tes goûts musicaux depuis que tu ici ?

A.F : euh... je marche avec le changement, il y a de la nouveauté tous les jours.

J.P : donc tu aimes le rap, le rock, etc. ?

A.F : ha non, non, pas de rock, je suis très Antilles moi. Donc du Zouk, du compas, mais pas de rock, ni rap. (rires)

J.P : donc comme radio d'une écoute média tropical ?

A.F : ou Latina.

J.P : qu'est-ce qui chez toi, dans ton domicile te rappelle la Martinique ?

A.F : on mange souvent antillais, cochon roussi, légumes, haricots rouges (rires), le repas, on parle souvent créole et puis j'appelle toujours. Quand j'ai envie d'appeler, j'appelle. J'en sais rien moi qu'est-ce qui me rappelle la Martinique.

J.P : au niveau du décor ?

A.F : non, y'a pas antillais chez moi. Il y a des photos de ma famille là-bas... mais sinon, non. Pff, j'sais pas, qu'est-ce que tu vois qui ressemble à la Martinique ?

J.P : j'ai vu une nappe madras dehors.

A.F : ha (rires) oui ! Sur la table dehors, il y a une nappe un peu déchirée, mais sinon à la maison non, je m'adapte, j'm'adapte.

J.P : et à quelle occasion tu manges des repas créoles ?

A.F : n'importe quand, n'importe quand ! Comme ça. Si je vais au marché que je vois de l'igname, je peux prendre de l'igname, de la patate douce, ou de la banane plantain. Ha non, il n'y a pas de jour spécial. À part la Noël, c'est obligatoire de faire antillais, et en fait 100 % antillais. Oh il y a les crabes pour Pâques et Pentecôte ! Je prends mes crabes chez le Chinois. (Rires)

AVIS PERSONNEL

J.P : quels sont les avantages de ta vie ici par rapport à celles que tu avais en Martinique ?

A.F : avantages ici ? C'est moins cher. C'est une question de prix. Vivre en France c'est moins cher, en Martinique c'est trop cher moi j'trouve. Quand tu vas là-bas, je trouve que ça fait cher. Bien que, quand je vais là-bas, je ne paie pas les légumes ni les fruits, certes, mais c'est chaud.

J.P : c'est quoi être Martiniquais pour toi ?

A.F : wahou ! Être Martiniquais ? C'est d'avoir... heu, comment répondre à ça ? Par rapport à mes parents, je suis née là-bas, j'aime beaucoup la Martinique. Je sais que quand j'y vais je suis à l'aise, j'ai ma famille, je suis bien ! Je vais, tout le monde est accueillant, je suis à l'aise partout où je passe, les gens sont super sympas ! J'aime la Martinique.

J.P : pour finir, ce sera une question à l'écrit : comment tu te définis ? :

Donne 5 réponses à la question. Qui suis-je ?

A.F :

- Femme antillaise, gentille, fière d'être Noire
- J'aime la France et les Français

- Je suis cool, souriante et je déteste les hypocrites
- J'aime les sorties, les voyages
- J'aime la famille et le partage
- J'adore faire la fête

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 9

Entretien K.L

Homme arrivé durant les années 2000-2009

Asnières-sur-Seine, le 26 février 2016

Bonjour, je m'appelle Jessy, je prépare un doctorat de communication à l'Université des Antilles. Ma thèse porte sur les Martiniquais qui vivent en France hexagonale, sur leur mode de vie, leurs pratiques culturelles afin d'analyser qui ils sont. Je vais te poser une série de questions. Cet entretien va durer quelques minutes. Je traiterai les données de manière anonyme.

PROFIL

J.P : raconte-moi ton parcours de vie.

K.L : ben j'ai grandi en Martinique. J'ai fait toutes mes études là-bas jusqu'à mon bac scientifique. J'ai ensuite fait une première année de licence à l'UAG, avant d'arriver en France, à l'âge de 19 ans, juste avant mes 19 ans, je pense. J'ai ensuite fait trois ans d'études ici avant de retourner en Martinique pendant deux ans. Et ça fait quatre ans que je suis revenu et que maintenant je travaille que je suis installé en métropole.

J.P : quel a été ton parcours scolaire ?

K.L : hum bac scientifique, niveau licence mathématique et j'ai un titre professionnel de distribution de tri colis et services qui m'a permis de travailler au sein de la poste. Sinon j'ai donné des cours particuliers en mathématiques, échecs, physique. Donc en sciences et animateur d'échecs en France et en Martinique.

J.P : quelles difficultés as-tu rencontrées pour t'adapter en France ?

K.L : hum l'intégration n'est pas évidente enfin je pense que dans mon cas c'est particulier. Je suis arrivé seul, certes dans la famille, dans la famille, c'est pas la famille qu'on voit tout le temps, donc c'est pas le rapport que notre famille proche qu'on a eue, j'en pendant les 18 ans que j'ai vécus en Martinique. Donc on va pas vraiment dire que c'est la famille proche même si c'est de la vraie famille. Et puis je suis quelqu'un d'assez réservé, donc l'intégration même au sein de l'université était compliquée, voire inexistante en trois ans. (rires)

J.P : et au niveau de ton adaptation, ça a été rapide ?

K.L : le froid c'est compliqué au début, mais on s'y fait, enfin on vient pour un objectif, donc c'est pas, c'est pas quelque chose de dérangent. On s'adapte.

J.P : quelle est la raison principale pour laquelle tu es venu en France ?

K.L : ben pour quitter chez mes parents, je pense. Enfin, pour quitter le cocon familial. Parce que je continue mes études en Martinique, mais j'avais besoin de couper avec le cocon familial.

J.P : as-tu plusieurs appartements depuis que t'es arrivé en France ?

K.L : à Gaumont chez la sœur de ma mère, à Bezons chez un ami à mon père, Saint-Denis chez moi, Asnières dans un foyer et après Asnières, ici, chez moi.

J.P : penses-tu avoir été victime de racisme ou de discriminations en France ?

K.L : heu non.

RAPPORT A LA MARTINIQUE

J.P : tu te sens plus Martiniquais ou plus Français ?

K.L : très bonne question. Je ne sais pas quoi dire. (silence) je sais pas si ça a du sens de dire qu'on a reçu une éducation martiniquaise ou française. Je ne vais pas dire que tu perds ta culture puisque c'est encore là c'est en toi, mais y'a des choses que tu ne fais plus parce que tu n'es plus sur l'île. On sait que c'est le carnaval qui vient de passer, mais on n'a pas fait le carnaval pour autant parce qu'ici y'a pas le carnaval, il n'y a pas de chantier Noël comme il y a au pays tout le temps. Tu vas en trouver, mais c'est épisodique, c'est pas le chanter Noël traditionnel qu'on a au pays. Il y a des traditions que même si tu veux respecter, que tu as en toi, tu as grandi avec, mais que malgré toi tu n'honores plus on va dire.

J.P : à quelle occasion parles-tu de la Martinique ?

K.L : avec les collègues. Je fréquente encore pas mal d'Antillais donc forcément on parle du pays quoi.

J.P : tu utilises les réseaux sociaux ? Si oui, est-ce que ton origine martiniquaise est perceptible sur ton profil ? comment l'est-elle ?

K.L : bon va on va dire qu'en fait je n'utilise pas les réseaux sociaux. J'ai Facebook, mais j'ai jamais rien à partager. C'est juste pour « makréler ».

J.P : es-tu ou as-tu été membre d'une association antillaise ?

K.L : non. Non ça m'intéresse pas.

J.P : tu as beaucoup d'amis martiniquais dans ton entourage ? À quelle occasion te retrouves-tu en présence de Martiniquais ?

K.L : hum.. ami c'est un grand mot. J'ai pas mal de connaissances martiniquaises.

J.P : tu les as connues ici, ou tu les connaissais déjà là-bas ?

K.L : hum la plupart là-bas. Ce sont des gens que j'ai fréquentés au club d'échecs, ou des amis de la famille.

J.P : et à quelle occasion te retrouves-tu avec des Martiniquais ?

K.L : à part un très bon pote. Sinon mes collègues, je les vois tous les jours au travail. Quand il y a mes parents qui viennent ici, je me retrouve avec le reste de ma famille aussi.

J.P : que peux-tu dire sur tes liens avec ta famille présente en France en comparaison avec ta famille restée en Martinique ?

K.L : déjà je suis proche avec aucun des deux. Mais après à choisir, je disais forcément que je suis plus proche de ceux des Antilles. J'ai grandi là-bas, j'ai quand même passé 18 ans de ma vie là-bas. C'est des gens que j'ai vus, que j'ai été amené à voir beaucoup plus souvent. Donc on va dire que les sept ans que j'ai vécu ici comparativement ça n'a rien à voir. Et puis, le fait est que là-bas les familles sont beaucoup plus regroupées. Enfin, entre Trinité, Gros-morne, Robert, c'est pas la même distance que tu as à parcourir entre ici et l'autre bout de la région de l'Île-de-France. Mais, les rapports, les relations sont facilités. Le fait d'être proche ça permet d'avoir des liens plus facilement. Quand j'étais en Martinique j'allais chez mon grand-père, en 10 minutes j'y étais. Là, si je veux aller voir ma tante j'en ai pour 1h30, franchement, j'y vais une fois tous les deux ans quoi. Mais moi je ne suis pas proche de ma famille en général, je suis spécial. J'en ai qui sont pas très loin et pourtant je ne les vois pas pour autant régulièrement.

J.P : par quels moyens gardes-tu le contact avec tes proches de la Martinique ?

K.L : avec mes parents ? Je les appelle. On va dire une à deux fois par semaine.

J.P : et quels sont les sujets que vous abordez le plus souvent ?

K.L : hum, c'est plus eux qui parlent, c'est plus eux. Il raconte ce qui se passe, untel est mort, des potins, untel est mort... j'ai droit aux avis d'obsèques. Non c'est plutôt eux qui parlent, j'ai pas grand-chose à leur dire, j'ai pas grand-chose à raconter. Enfin, j'ai pas forcément envie de leur raconter grand-chose.

J.P : voudrais-tu t'installer en Martinique pour y vivre définitivement ?

K.L : je ne sais pas. Ça m'aurait étonné. M'installer définitivement ? C'est pas quelque chose que j'ai décidé ou que j'ai exclu, je ne me suis pas encore projeté jusque-là. C'est possible. Il fait froid ici quand même.

J.P : à quelle fréquence tu retournes en Martinique ?

K.L : hum ces dernières années au moins une fois par an.

J.P : pourquoi ?

K.L : pour voir les parents.

J.P : et tu séjournes où ça quand tu y vas ?

K.L : chez mes parents

J.P : te rappelles-tu de la première fois que tu es retournée en Martinique après ton départ pour la France ? Comment ça s'est passé ?

K.L : je ne me rappelle pas vraiment. Je suis revenu après un an et demi. Hum... je ne sais plus. Je suis partie du 1^{er} au 14 décembre et le 15 en revenant ici j'ai signé mon CDI. Je suis partie pour 15 jours et après les qu'un jour je signais mon CDI, donc juste pour les vacances. J'étais en transition, c'était la transition entre ma formation et mon emploi définitif. Du coup, c'était particulier, ça fait plaisir de voir la famille forcément, de revoir les parents et les frères (silence).

J.P : les relations que tu avais avec ceux qui étaient restés en Martinique ont changé ?

K.L : non, malheureusement. Au niveau des parents ça n'a pas changé c'est comme si je ne t'ai jamais parti. Ma chambre n'a pas bougé. Je n'ai pas laissé beaucoup d'amis derrière.

ASPECTS CULTURELS

J.P : concernant le créole, est-ce que tu l'utilises ici ? À quelle occasion ?

K.L : oui. Dès que je croise un Antillais en général on parle créole, donc quasiment tous les jours pour parler de tout et de rien. Pour moi c'est naturel. Les Arabes parlent bien arabe sans problème. Quand je suis avec des Antillais, on parle créole, à moins qu'on parle à plusieurs et qu'il y a des gens qui ne comprennent pas. Moi, je profite de toutes les occasions du coup.

J.P : si tu as des enfants est-ce que tu penses que tu vas leur transmettre cette langue ?

K.L : hum déjà, je n'aurai pas d'enfant. Mais sinon oui en fait ça fait partie de la culture. Si ils grandissent tout le temps ici, ça peut être bien pour eux. Moi j'essaierai, s'ils veulent parler ils parleront s'ils ne veulent pas parler... c'est leur choix, c'est leur décision. Ça fait toujours une langue en plus de pouvoir le parler.

J.P : parmi les fêtes culturelles du calendrier, laquelle ou lesquelles célèbres-tu avec les traditions de la Martinique ici?

K.L : (silence). Je ne fête pas de fête. J'ai déjà été invité, mais j'y vais rarement quand on m'invite. Mais j'ai fait une fois Noël avec des Antillais. Gustativement c'était antillais, c'était pareil quand Martinique, on a chanté nwel. J'étais avec des anciens, enfin des gens qui ont vécu longtemps aux Antilles et qui s'efforce de(hésitations) de faire vivre la tradition ici. Ouais c'était comme là-bas.

J.P : parlons religion, est-ce que tu fais partie d'une communauté religieuse, pratiquant ou non comme en Martinique ?

K.L : non. (hésitations). J'étais catholique.

J.P : c'est la migration qui a fait changer les choses ?

K.L : non la migration n'a pas changé ma façon de voir les choses. La pratique oui du coup. Quand on vit chez soi on fait ce qu'on veut, ici a pas de loi parentale. Après, on fait ses choix, depuis que je suis ici je ne pratique pas.

PRATIQUES CULTURELLES

J.P : quels sont tes loisirs préférés en France? Tes sorties ?

K.L : ça m'arrive de jouer aux échecs, jouer aux jeux vidéo, regarder des séries, faire un peu de sport et j'aime lire. J'aime le cinéma aussi.

J.P : quelles sont les chaines télévisées que tu regardes le plus ?

K.L : je ne regarde pas la télé. J'allumais jamais la télé si je suis seul chez moi. Bon des fois je regarde le basket, mais c'est une fois dans l'année. Après j'ai la télé, parce que c'est compris dans l'abonnement. Moi quand j'ai appelé j'ai demandé Internet, j'ai pas demandé la télé. Mais quand t'achètes Internet, on te donne la télé avec. Mais s'il pouvait avoir Internet sans avoir la télé ça aurait été mieux

J.P : et ça t'arrive de regarder des programmes relatifs à la Martinique ?

K.L : non. Mais, sur les réseaux sociaux, je regarde les comiques antillais.

J.P : tu te tiens informée de l'actualité de la Martinique ?

K.L : non. En fait, j'entends parler de l'actualité, des faits principaux via mes parents.

J.P : est-ce que tu as un intérêt pour la politique de la Martinique ?

K.L : pour la dernière élection, Marie-Jeanne est passé, il a regagné son pays. Enfin bon ça m'intéresse pas trop.

J.P : est-ce que tu suis les évènements comme le tour des yoles ou encore le carnaval de la Martinique ou autre ?

K.L : non, mes parents me parlent du tour des yoles, mais le reste ça m'intéresse pas.

J.P : pour toi, quel événement qui a marqué l'histoire de la Martinique ?

K.L : wahou, tu en poses des questions ! (silence). Je sais pas, l'esclavage.

J.P : quels sont les avantages de ta vie ici ?

K.L : mon indépendance. L'absence de « *makréla* ». Ici c'est grand, les gens te croisent, ils s'en foutent de ce que tu fais. C'est pas comme en Martinique, et tu vas passer et untel t'as vu. Ouais mon indépendance. (silence). Pour moi c'est deux vies différentes, parce que j'ai vécu chez mes parents avant et là je vis seul et je suis salarié. Donc j'ai une vie où j'étais complètement dépendant et pas chez moi et une vie où je suis complètement autonome et chez moi. Je n'ai pas vécu les deux comparativement. La vie d'ici m'a offert de l'autonomie.

J.P : c'est quoi ton style de musique ?

K.L : j'écoute de tout sauf de la musique électronique.

J.P : est-ce que ton style de musique a changé depuis que tu es arrivé ici ?

K.L : je crois que depuis que je suis ici, j'écoute du compas par exemple, musique que je n'écoutais pas forcément en Martinique. Parce que mon père écoutait du compas et du coup ça gavait tout le monde, alors que maintenant c'est vrai que ça ne me dérange pas d'écouter du compas, de la salsa. C'est le style, on va dire des anciens, c'est la musique de nos parents, la musique que j'ai appris à apprécier en étant loin. J'apprécie un peu plus ça. Enfin, c'est pas ce que j'écoute en priorité, mais je veux dire que, peut-être que je n'en écoutais pas vraiment avant d'arriver ici, mais maintenant ça ne me dérange pas d'en écouter parfois.

AVIS PERSONNEL

J.P : qu'est-ce qui chez toi, dans ton domicile te rappelle la Martinique ?

K.L : le cubi de Rhum ! C'est très impersonnel chez moi. Mais ouais, j'ai mon bar avec des liqueurs et du rhum du pays.

J.P : à quelle occasion manges-tu des repas créoles ?

K.L : ça dépend, en général le dimanche. J'aime bien faire des légumes pays, bananes jaunes, ti-nain, dachine. J'aime bien faire des petits repas créoles, mais c'est pas tous les dimanches non plus ou bien quand on se retrouve avec l'ami à mon père, le week-end. Ça fait du bien, c'est des choses que j'aime bien de temps en temps, de retourner aux sources.

J.P : c'est quoi être Martiniquais pour toi ?

K.L : (silence). Je ne sais pas.

J.P : pourquoi dis-tu que tu es Martiniquais ?

K.L : déjà parce que je suis né sur une île qui s'appelle la Martinique, je suis Martiniquais parce que je suis né là-bas et que j'ai grandi avec une culture, la culture du pays quoi.

J.P : pour finir, ce sera une question à l'écrit : comment tu te définis ? :

Donne 5 réponses à la question. Qui je suis ?

K.L :

- Je suis K.L
- Je suis un garçon
- Je suis asocial
- Je suis à l'écoute des gens et j'aime observer les gens

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 10

Entretien A.C
(femme arrivée durant les années 2010-2015)
Corbeil-Essonnes, le 31 mars 2016

Bonjour, je m'appelle Jessy, je prépare un doctorat de communication. Ma thèse porte sur les Martiniquais qui vivent en France hexagonale, sur leur mode de vie, leurs pratiques culturelles afin d'analyser qui ils sont. Je vais te poser une série de questions. Notre entretien sera enregistré et va durer quelques minutes. Pour finir, je traiterai les données de manière anonyme.

PROFIL

J.P : raconte-moi ton parcours de vie.

A.C : mon parcours de vie en général ?

J.P : en quelques mots oui.

A.C : ben j'ai obtenu mon baccalauréat au lycée du François. Par la suite, j'ai effectué un BTS assistante de direction qui m'a amené à intégrer la licence information et communication sur le campus de l'UAG que j'ai poursuivi par la maîtrise. Donc après la maîtrise j'ai souhaité me professionnaliser heu au niveau de ma formation, c'est-à-dire de pouvoir mettre en pratique les compétences acquises durant la licence et la maîtrise, donc je suis rentrée en métropole pour un stage de six mois, en tant qu'assistante communication marketing. Ensuite, de ce stage, j'ai souhaité rester en France et j'y suis encore aujourd'hui.

J.P : donc ton parcours professionnel s'est arrêté au stage et ensuite tu as fait quoi ?

A.C : donc après le stage, une fois que ma décision était prise de rester en métropole, ben j'ai commencé à chercher un travail. Donc j'ai eu un premier CDD en tant que secrétaire de direction, donc CDD de quatre mois, et ensuite un deuxième CDD à la défense en tant que secrétaire de direction aussi, et puis bah après le CDI aujourd'hui à la CAF.

J.P : quelles sont les raisons qui t'ont poussé à venir en France ?

A.C : principalement, ben l'évolution professionnelle et puis heu la stabilité et la garantie de l'emploi.

J.P : quelles difficultés as-tu rencontrées pour t'adapter en France ?

A.C : heu au début ça n'a pas été facile, la première année c'est pas toujours évident entre le froid, les nouvelles personnes qu'on rencontre qui sont de cultures différentes, heu la famille, la distance. La première année, on va dire que ça été une année d'adaptation et puis de découvertes, qui n'était pas vraiment évidentes. Parce que du coup, j'ai dû tout réapprendre, apprendre à prendre les transports en commun que je ne connaissais pas du tout, donc voilà travailler avec des personnes qui venaient de tout autre milieu que le mien.

J.P : du coup, tu as déménagé combien de fois ?

A.C : quand j'ai intégré la métropole, je suis restée seulement dans le département de l'Essonne, dans le 91, et j'y suis jusqu'à présent. J'ai déménagé trois fois.

J.P : penses-tu avoir été victime de discriminations ou de racisme en France ?

A.C : Heu non je ne dirais pas de discriminations ou de racisme, en tout cas pas de façon directe, j'en ai été témoin... pas sur des choses vraiment graves, graves ou alarmantes, mais vraiment sur des petites, des petites blagues, ou des petites insultes. Mais moi directement, non.

RAPPORT A LA MARTINIQUE

J.P : tu te sens plus Martiniquaise ou plus Française ?

A.C : 100 % Martiniquaise. Ben pour moi la Martinique, outre le fait que ce soit mon île, ça reste chez moi quoi, c'est là que je suis née, c'est là que j'ai grandi, c'est là j'étais à l'école, c'est là qu'habite ma famille, donc pour moi la Martinique c'est chez moi.

J.P : à quelle occasion parles-tu de la Martinique ?

A.C : tout le temps. Ça peut être, j'sais pas, pour montrer notre culture, notre patrimoine, parler du carnaval, de la vie au quotidien. Il n'y a pas d'occasion particulière en fait, j'en parle dès que l'occasion se présente, avec les collègues, souvent avec les collègues, ou avec les personnes qui ne connaissent pas

J.P : tu utilises les réseaux sociaux ?

A.C : oui quand même.

J.P : est-ce que ton origine martiniquaise est perceptible sur ton profil ? comment l'est-elle ?

A.C : oui, oui, parce que heu alors au niveau de, il y a une rubrique « où habites-tu ? », « D'où es-tu originaire ? », donc moi c'est Fort-de-France, Martinique. Il y a aussi les photos, les vidéos qui montrent mes années passées en Martinique, elles sont visibles. À la plage durant les vacances, etc.

J.P : **es-tu ou as-tu été membre d'une association antillaise ?**

A.C : non, non. Mais j'en ai eu l'envie. J'en ai eu l'envie, mais au niveau des démarches, du moins j'ai pas encore effectué le pas quoi. J'aurais bien voulu, y en a bien une dans le 91. Quand j'avais commencé à me renseigner, ils faisaient un peu de tout, ils proposaient des cours de danse, ils ont une chorale au sein de l'église, ils proposaient des sorties entre membres, en fait c'est une association qui propose un peu de tout, donc c'est un rassemblement d'Antillais qui se rencontrent pour pouvoir échanger.

J.P : **tu as beaucoup d'amis martiniquais dans ton entourage ?**

A.C : je n'ai que ça. Je n'ai essentiellement que des amis martiniquais. On se retrouve très souvent, peut-être une fois par semaine.

J.P : **tu as de la famille en France ? Qu'est-ce que tu peux dire sur tes relations familiales en France ?**

A.C : ben c'est vrai, que moi ce que j'avais remarqué, les liens avec la famille en métropole et en Martinique, ils étaient vraiment différents. Les gens ici, en fait, on est très individualiste. Alors je ne sais pas si c'est par rapport à la distance, aux distances qui sont vraiment beaucoup plus longues, plus éloignées. Mais c'est vrai que la famille ici, pour moi ça a un tout autre sens, le mot il prend une autre forme.

J.P : **par quels moyens est-ce que tu gardes le contact avec ta famille restée en Martinique ?**

A.C : en Martinique, maintenant c'est essentiellement WhatsApp et téléphone.

J.P : **quand tu appelles en Martinique, quels sont les sujets que vous abordez ?**

A.C : ben la maison, le quotidien, le travail, et puis ils me parlent de ce qui se passe là-bas, les faits divers, de la famille, des voisins, etc.

J.P : **à quelle fréquence retournes-tu en Martinique ?**

A.C : heu alors depuis quatre ans, puisque je suis arrivée en métropole, dans l'Hexagone en 2012, donc du coup depuis 2012 j'ai eu l'occasion d'y retourner que depuis novembre

2015, donc une fois sur 3/4 ans. Maintenant j'essaierai d'y retourner une fois tous les deux ans.

J.P : comment s'est passée la première fois, donc en 2015 quand tu y es retournée ?
Tu avais hâte, tu appréhendais ?

A.C : oui, j'avais hâte. Mais ce que j'appréhendais, c'était le fait de devoir me réhabituer à la vie de là-bas, parce que c'est vrai qu'ici on prend des habitudes, des habitudes alimentaires par exemple, et du coup j'appréhendais un peu le fait d'être speed, le fait de devoir côtoyer les gens, est-ce qu'il comprendrait mon raisonnement, ma façon de penser, etc. Mais dans l'ensemble, ça s'est très bien passé, j'étais contente de rentrer chez moi, de revoir ma famille, de revoir mon île, les changements, l'évolution, et puis voilà quoi.

J.P : est-ce que tu voudrais t'installer en Martinique définitivement ?

A.C : ha oui, oui, oui ! (Rires) je ne perds pas de vue cette idée, donc ça, c'est quelque chose que j'aurais bien voulu, dont j'espère que ça arrivera un jour.

J.P : mais c'est quoi le frein pour l'instant ?

A.C : ben le frein, c'est le travail, et là-bas, comment dire, là-bas on a vraiment cette barrière, on a un certain « confort professionnel » qu'on ne peut peut-être pas retrouver là-bas, qu'on pourra certainement pas retrouver là-bas, mais en plus trouver quelque chose qui serait équivalent ça serait difficile. Le frein c'est vraiment le travail.

J.P : concernant le créole, est-ce que tu l'utilises ici ?

A.C : quotidiennement, oui ! (Rires). Pour parler de tout et de rien, pour communiquer déjà avec mon conjoint, pour parler avec mes amis, quand je suis fâchée aussi, ça revient naturellement, mais généralement converser avec des Antillais au quotidien.

J.P : parmi les fêtes culturelles du calendrier, laquelle ou lesquelles célèbres-tu avec les traditions de la Martinique ici ?

A.C : waouh, les fêtes que je célèbre avec les traditions ? Aucune... hum, quoi qui a vraiment un peu Pâques seulement, en achetant le crabe et en le cuisinant, puis en se retrouvant ta famille, pour partager le matoutou. Sinon, hormis ça, il n'y a pas d'autres fêtes. Puisque Noël, l'année dernière, du moins avant l'année dernière, Noël je l'avais toujours fait seule.

J.P : parlons religion, est-ce que tu fais partie d'une communauté religieuse ?

A.C : oui.

J.P : est-ce que ta pratique est la même qu'elle était en Martinique ? Ou est-ce qu'elle a changé depuis que tu es en France ?

A.C : par contre, ça non. La pratique est restée la même, quasiment la même. En tout cas, ma présence à mon culte du dimanche, les fréquences sont les mêmes. Là-bas, j'étais aussi impliquée qu'ici, donc non je dirais pas que ça a changé.

PRATIQUES CULTURELLES

J.P : quels sont tes loisirs ici ?

A.C : mes loisirs : cinéma, lecture, heu c'est essentiellement ça.

J.P : est-ce que tu regardes la télé ?

A.C : oui.

J.P : quelles sont les chaînes que tu regardes le plus à la télé ou sur Internet ?

A.C : mes chaînes préférées, du moins parmi les chaînes les plus regardées : trace, trace tropical, France Ô de temps en temps, après je dirais pas que c'est une chaîne préférée.

J.P : ça t'arrive de regarder des séries ?

A.C : oui, je regarde des séries sur NT1 ou sinon en streaming ou en téléchargement.

J.P : quel est le genre des séries que tu regardes ?

A.C : heu beaucoup de séries américaines

J.P : est-ce que tu te reconnais dans les séries que tu regardes ?

A.C : non, parce que c'est vraiment un passe-temps, c'est de la distraction. Je ne me reconnais pas dans ce que je regarde, c'est vraiment des mondes complètement différents.

J.P : as-tu un intérêt pour l'actualité de la Martinique ?

A.C : oui, oui, oui. En replay, sur France Ô tous les jours. Sinon la presse, via les réseaux sociaux, France-Antilles, RCI

J.P : est-ce que tu suis les événements comme le tour des yoles ou encore le carnaval de la Martinique en étant en France ?

A.C : oui pareil, à la télé et sur les réseaux sociaux.

J.P : quels sont tes goûts musicaux ?

A.C : ben le DanceHall (rises), le Zouk, heu la variété française (rises).

J.P : ça a changé depuis que tu es arrivée ici ?

A.C : non, ça a toujours été le cas.

J.P : qu'est-ce qui, dans ton domicile rappelle la Martinique ?

A.C : ben comme tu peux voir, ma nappe, ma décoration, les bouteilles d'alcool, mon cubi de rhum (rires)

J.P : à quelle occasion manges-tu des repas créoles ou créoles ?

A.C : ben, le dimanche et les jours de fête du calendrier.

AVIS PERSONNEL

J.P : pour toi, quel grand événement a marqué l'histoire de la Martinique ?

A.C : heu depuis toujours ou depuis peu ?

J.P : peu importe qu'il soit récent ou ancien, celui qui t'a marqué.

A.C : moi j'aurais dit deux événements : l'abolition de l'esclavage et la mort d'Aimé Césaire.

J.P : est-ce que ça t'est déjà arrivé de te retrouver avec des d'autres antillais lors d'un événement comme la commémoration de l'abolition de l'esclavage ou le carnaval par exemple ?

A.C : oui, le carnaval de Paris. Et la commémoration de l'abolition de l'esclavage, non, je pense que c'est par manque d'information. J'ai jamais eu d'information pour la commémoration de l'abolition de l'esclavage.

J.P : quels sont pour toi les avantages de ta vie ici en comparaison avec ta vie en Martinique ?

A.C : hum, l'autonomie, la liberté, être libre de faire beaucoup plus activités, la liberté de voyager, heu le travail, le salaire.

J.P : et est-ce qu'il y a des inconvénients ?

A.C : oui. La distance avec la famille, le froid, l'intégration quotidienne, parce que constamment on est amené tout le temps ici à s'intégrer dans des groupes qui sont vraiment différents. Ça peut être avec les voisins, ça peut être au travail, etc.

J.P : qu'est-ce qu'être Martiniquais pour toi ? Cite au moins trois raisons.

A.C : waouh, heu être Martiniquais pour moi, c'est le fait d'avoir toujours vécu, d'avoir vécu en tout cas plus de 10 ans, 10/20 ans en Martinique, de détenir toute cette partie culturelle liée au patrimoine, etc., et puis le fait de parler créole.

J.P : **pour finir, comment tu te définis ?**

Donne 5 réponses à la question « qui suis-je ? »

A.C :

- Antillaise Martiniquaise
- catholique pratiquante
- une jeune femme généreuse
- une personne qui déteste le sport
- une noire même si ça ne se voit pas

J.P : **D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.**

Entretien n° 11

Entretien S.P
(femme arrivée durant les années 2010-2015)
Rosny-sous-Bois, 4 avril 2016

Bonjour, je m'appelle Jessy, je prépare un doctorat de communication. Ma thèse porte sur les Martiniquais qui vivent en France hexagonale, sur leur mode de vie, leurs pratiques culturelles entre autres. Notre entretien sera enregistré et va durer quelques minutes. Pour finir, je traiterai les données de manière anonyme.

PROFIL

J.P : premièrement, peux-tu me raconter ton parcours de vie ?

S.P : bon, ben je vais te raconter à partir du bac. J'ai étudié les premières années en fait, en Martinique. Donc, j'ai fait du bac jusqu'à, jusqu'à l'université. D'ailleurs, je suis restée que trois mois, ensuite je suis parti à l'étranger, je suis parti au Canada pendant trois ans et demi, et euh, j'ai fini mon cursus en fait en métropole pour faire le Master en ressources humaines. Et voilà, et j'y suis d'ailleurs aujourd'hui.

J.P : ok, dans le détail en fait, les formations que tu as suivies, c'était quoi ?

S.P : alors, voilà, alors au Canada, j'ai suivi une formation en marketing, c'était un programme de gestion de commerce, euh, c'était vraiment basé sur le marketing, la gestion commerciale, la gestion de la relation client, l'approvisionnement, vraiment tout ce qui peut nous permettre à gérer un commerce. Et vraiment, les outils bureautiques comme Excel, PowerPoint, Word, ça nous a vraiment aidés. Ensuite, en ressources humaines, donc euh, donc j'ai fait trois années en ressources humaines, donc la licence, le Master 1 et le Master 2, vraiment spécialisé en ressources humaines. Donc les cours, c'est un petit peu la paye, le recrutement, la formation, l'administration du personnel, voilà à peu près.

J.P : les trois ans tu les as passés au Canada, et ensuite ?

S.P : ensuite, je suis retournée en Martinique ; pourquoi, parce que je devais faire un choix, parce que moi je voulais travailler dans les ressources humaines, mais il fallait que je choisisse entre le droit canadien et le droit français. Donc, comme moi je voulais vivre chez moi en Martinique, je me suis dit, autant me spécialiser, autant me former dans le

droit français, en ressources humaines. Donc j'ai décidé de faire mes années en Martinique, en ressources humaines, la licence ; et ensuite, comme il n'y avait pas de Master en Martinique, j'étais obligée de partir en France pour faire le Master 1 et le Master 2. Voilà.

J.P : donc tu es arrivée en France depuis quand ?

S.P : donc, je suis arrivée depuis fin septembre 2015 en France, pour le Master 2. Pour le Master 1, je suis arrivée en février 2014, je suis retournée en Martinique après pour faire mon stage, j'ai travaillé, et ensuite je suis revenue en France pour faire le Master 2.

J.P : alors, est-ce que tu as travaillé ou tu as juste fait des stages ?

S.P : du travail en Martinique. Après mon stage de quatre mois, donc après le Master 1, j'ai dû faire un stage de quatre mois, et à la suite de ça, j'ai fait de l'intérim, je suis restée à peu près... plus de six mois, et après j'ai continué le Master.

J.P : les raisons pour lesquelles tu es venue en France, étaient seulement parce qu'il n'y avait pas ça Martinique ?

S.P : alors, euh, non, en partie pour ça. Mais la vraie raison, c'est parce que je voulais finir mon Master. J'avais que le Master 1, je n'avais pas le Master en fait. Donc je voulais vraiment finir mon diplôme, et c'est pour ça que je suis partie en France pour terminer le Master ; et une autre raison aussi, c'est qu'il n'y avait pas aux Antilles, ni en Guadeloupe, ni en Martinique. Ils ne dispensaient pas le Master 2, parce que le Master 1, à l'année où je suis partie, ils étaient en train de l'ouvrir, mais il n'y avait pas le Master 2, donc j'étais obligée de partir en France.

J.P : est-ce que tu as rencontré des difficultés lorsque tu es arrivée ici ?

S.P : c'est-à-dire les difficultés, à quel niveau ?

J.P : dans tous les domaines, peu importe.

S.P : pas vraiment, parce que, pas vraiment, parce que moi je connaissais déjà un petit peu la France, donc au niveau de l'adaptation, j'ai pas vraiment rencontré de problème, ni au niveau appartement ; la première, et la deuxième année franchement j'ai trouvé les appartements rapidement, si tu veux un exemple, la première année de Master, j'ai cherché sur Internet, et si tu veux, on m'a appelé pour visiter, j'ai visité l'appartement et deux ou trois jours après, ben, j'ai signé (rires). Voilà, la deuxième année aussi j'ai regardé sur Internet, c'est toujours sur Internet que j'ai regardé, euh, les offres, et euh, voilà j'ai signé aussi comme ça, ça été très rapide en fait. J'ai pas attendu.

J.P : tu n'as jamais vécu chez ta famille ici en fait ?

S.P : oui, alors, avant de... en fait, comme je travaillais en Martinique en septembre, et je ne me suis pas arrêtée, tout de suite après je devais prendre l'avion pour venir à Paris, et je n'avais pas vraiment trouvé de logement avant de venir ici, j'avais pas trouvé de logement. Donc je suis allée dormir chez la famille, chez des cousins, ils m'ont accueilli pendant un mois, et au cours de ce mois-là, j'ai pu trouver mon appartement, j'ai fait des recherches pour trouver l'appartement. Et voilà.

J.P : euh, ils vivaient où ?

S.P : alors, à deux pas de... enfin, pas loin de chez moi, où je suis actuellement. Moi j'habite à Rosny, et eux, ils habitent à Nogent le Ferreux, à deux stations de chez moi.

J.P : est-ce que tu penses que tu as été victime de racisme, ou de discrimination ?

S.P : de racisme en France... euh, enfin... (hésitation). Je ne pense pas avoir connu de racisme en 2014 ni actuellement, euh... non, non. En tout cas pas directement.

J.P : c'est-à-dire ? Tu penses à quelque chose ?

S.P : non, je ne vois pas en fait. De racisme, non.

RAPPORT A LA MARTINIQUE

J.P : alors, tu te sens plus martiniquaise ou plus française ?

S.P : ah, ben, bien sûr que je me sens plus martiniquaise. (Rires).

J.P : pourquoi ?

S.P : pourquoi, parce que c'est vraiment personnel, mais avant tout c'est vrai qu'on est français, sur le passeport on est français, etc., etc. ; c'est vrai que la Martinique s'éparpille, mais bon, pour moi je suis Martiniquaise avant tout. Je suis né en Martinique, c'est là que j'ai vécu, c'est là que j'ai grandi, c'est ma culture quoi ; je suis d'origine martiniquaise, je me sens avant tout, Martiniquaise que Française.

J.P : à quelle occasion tu parles de la Martinique ?

S.P : alors, à quelle occasion que je parle de la Martinique... euh, quand par exemple, un exemple tout simple, il y avait Pâques (rires), il y avait Pâques, on a parlé avec les amis de ce qu'on allait manger, bien sûr des crabes, des traditions du pays, voilà, c'est quand... pour célébrer certaines fêtes, on va facilement parler de la Martinique quoi. Aussi, je sais pas... puisque moi aussi je fréquente beaucoup de Martiniquais, donc nos sujets de conversation, bon, euh... c'est, voilà.

J.P : est-ce que ça t'arrive de dire que tu es Martiniquaise, autre qu'à des Martiniquais ?

S.P : à des Français par exemple ?

J.P : ouais

S.P : ben, en fait, par exemple dans ma classe, ils savent très bien je suis Martiniquaise. De toute façon, il fallait se présenter le premier jour, donc, oui. Moi, je n'ai aucune honte à ça, j'ai un accent en plus, donc je pense qu'ils ne sont pas non plus bêtes, donc ils savent très bien que je suis Antillaise, que je suis Martiniquaise quoi, et je n'ai pas de problème avec ça.

J.P : et, tu utilises les réseaux sociaux ?

S.P : alors, ben, j'étais obligée d'utiliser les réseaux sociaux, de par ma formation, notamment... Facebook j'avais déjà, donc, mais... donc, j'utilisais déjà Facebook, mais je me suis inscrite récemment sur LinkedIn, parce que je recherche un stage, et pour avoir plus de visibilité, des recruteurs, etc., j'étais obligée de me mettre sur les réseaux sociaux ; et comme on organise un événement, la nuit des RH au mois de mai, je suis obligée de me mettre sur les réseaux sociaux, parce que moi j'ai fait des enquêtes qualitatives, et quantitatives. Donc, j'étais obligée de me mettre sur les réseaux sociaux.

J.P : ok. Donc, par exemple sur ton compte Facebook, ton origine martiniquaise est-elle perceptible ?

S.P : oui, alors là, moi... oui, et mes amis peuvent voir mes photos, parce que quand j'étais au Canada, j'ai fait partie d'un groupe de danses, et euh, quand on voit, euh, sur les photos, euh, je dansais dans la rue, et le déguisement, les tenues, c'était vraiment le madras ; le madras, ça reflète bien la tenue antillaise quoi. Ça représente bien... voilà quoi. Y a aussi ça, il y a aussi, enfin, c'est toujours de la danse, mais ça, c'était le carnaval, mais aussi les danses traditionnelles, avec les robes d'antan, là aussi, ça renvoie au côté antillais.

J.P : est-ce que tu es membre d'une association antillaise ici ?

S.P : en France, non.

J.P : au Canada, oui ?

S.P : au Canada, oui. Comme je suis restée plus longtemps qu'en France, comme en France je faisais des allers-retours, donc au Canada je suis restée trois ans et demi donc j'ai pu faire partie de... d'une association de carnaval, donc moi j'étais la danseuse, et j'étais

aussi présidente d'une association, c'est-à-dire que... présidente, c'est-à-dire que j'ai créé le groupe, j'ai créé le groupe, et euh, voilà, on faisait des chorégraphies, c'était vraiment basé sur des danses traditionnelles de la Martinique, genre le Bèlè, la biguine, la mazurka ; on faisait aussi des prestations là-bas.

J.P : vu que tu as beaucoup d'amis Martiniquais dans ton entourage, à quelle occasion vous vous retrouver ?

S.P : Euh, à quelle occasion on se retrouve ? Des fois le week-end, des fois on se retrouve chez des amis en fait, juste histoire d'être ensemble. Juste histoire d'être ensemble le week-end, ou bien comme je t'ai dit, lors des fêtes, des fêtes religieuses, des soirées, des anniversaires, voilà. Et puis aussi, la famille aussi qui m'invite.

J.P : je m'apprêtais à aborder la question. Qu'est-ce que tu peux dire de tes relations familiales ici ? Par rapport à celles en Martinique par exemple.

S.P : alors, mes relations familiales... euh, je trouve qu'il n'y a pas vraiment de... vraiment, pour faire la distinction entre familial et amical, mais je trouve... je ne ferai pas de distinction en fait, parce que ma famille ici, on se voit assez souvent, on se voit assez régulièrement, ils m'invitent, on s'appelle et tout, je trouve qu'on se parle plus en France qu'en Martinique, je trouve. Justement, parce qu'on est loin de chez nous, et quand on est ici, on a envie de se rapprocher, de se voir, de se rencontrer, voilà.

J.P : d'accord, et les liens avec la famille qui en Martinique, ça a changé pas ?

S.P : non, ça n'a pas changé. Non, non ça n'a pas changé, toujours les mêmes relations, sauf que moi, j'appelle de moins en moins, enfin, moins souvent, mais voilà.

J.P : et eux, ils t'appellent aussi souvent où ils font pareil ?

S.P : ben, oui, c'est resté pareil. Comme, c'est vrai qu'on n'a pas..., il y a aussi le décalage horaire, faut tenir compte de ça, il y a aussi le décalage horaire qui n'est pas évident, nous, c'est gratuit pour nous, mais eux c'est pas la même chose, (rires), il y a aussi cette différence, donc, voilà. Mais comme y a les réseaux sociaux, comme Facebook, moi je suis beaucoup sur Facebook, donc j'ai des nouvelles de la famille, voilà, sur Facebook.

J.P : ok.

S.P : si je peux revenir sur le racisme ; ce n'est pas vraiment du racisme, je ne parle pas en mon nom, mais en fait, nous les Antillais, qui avons un accent, notre accent antillais, je trouve que des fois, euh, c'est pas du racisme, mais euh, je ne sais pas, mais dans les entretiens par exemple, dans un entretien, je ne sais pas, de stage, ou d'emplois, ça peut

être problématique pour les antillais. Lui, il a passé... son CV il est vraiment extraordinaire, il a travaillé à beaucoup d'endroits, et lui, il avait souvent des entretiens téléphoniques, je ne comprenais pas pourquoi ça ne fonctionnait pas, il y a aussi l'accent, moi je pense que ça peut être une discrimination. Parce que, de par notre accent, il voit qu'on n'est pas français de souche, donc, je pense que ça peut jouer sur le recrutement. Voilà.

J.P : du coup, à quelle fréquence tu retournes en Martinique ?

S.P : et ben moi, comme j'ai dit, comme je ne suis pas là pour longtemps, donc, après mon... je vais faire mon stage ici, si tout se passe bien, de six mois. Et à la suite de cela, j'aimerais, j'aimerais travailler en Martinique. J'aimerais travailler, donc j'espère que je partirai après mon stage.

J.P : la première fois que tu es retournée en Martinique après ton départ, est-ce que tu te rappelles ?

S.P : tu parles de la France, ou bien du Canada ?

J.P : Oui la France.

S.P : euh, oui je m'en rappelle, c'était en fait pour mon stage de Master 1, donc je crois que c'était d'août à novembre.

J.P : c'était fait exprès de choisir la Martinique ?

S.P : ah oui, oui, oui. C'était fait exprès de choisir la Martinique. Parce que je t'explique très clairement, je ne voulais pas rester en France en fait, parce que ma formation durait neuf mois, je ne voulais pas rester en France plus d'un an fait. Donc, j'ai décidé de partir en Martinique faire un stage de quatre mois. Parce que je me suis dit, c'est là que je veux travailler, donc autant créer mon réseau, c'était justement pour ça aussi, créer mon réseau et, euh, et pouvoir travailler par la suite, ce que j'ai fait, et puis voilà. Mais cette année, pourquoi je ne fais pas mon stage en Martinique, euh..., parce que je veux avoir de l'expérience aussi en France, même si je veux agrandir mon réseau en Martinique, je veux quand même avoir une certaine expérience en France, pour pouvoir trouver plus facilement du travail en Martinique. Parce que, dans les recrutements, les personnes qui recrutent, les recruteurs, ils aiment ça en fait, les personnes qui ont, les personnes qui ont fait leur stage à l'étranger ou en France, ils aiment beaucoup ça. Alors que pour moi, il n'y a pas vraiment de différence entre faire un stage en Martinique ou faire un stage en France. Mais bon,

pour augmenter mes chances de trouver un emploi, je me suis dit autant rester ici en France.

J.P : donc du coup, tu veux t'installer et vivre en Martinique définitivement ?

S.P : (signe démonstratif de la tête > oui)

J.P : alors, concernant le créole, est-ce que tu l'utilises ici ?

S.P : euh, oui, oui, oui. Il y a des petites expressions que je peux utiliser avec les amis en fait, c'est vraiment avec les amis, et la famille.

J.P : cela t'arrive de parler au téléphone, ou d'écrire le créole ?

S.P : oui, ça peut m'arriver.

PRATIQUES CULTURELLES

J.P : ok. On parlait des fêtes culturelles toute à l'heure, laquelle, ou lesquelles tu célèbres de la même manière, avec les mêmes traditions qu'en Martinique ?

S.P : waw, alors euh..., alors, de la même manière... déjà, laisse-moi recenser les fêtes. Noël, et ben justement Noël, non, ce n'est pas de la même manière.

J.P : qu'est-ce qui change ?

S.P : pour moi Noël, ce n'est pas de la même manière, déjà, il n'y a pas tout le monde, il n'y a pas toute la famille présente, donc on est vraiment un nombre restreint, donc, ce qui a de semblable, c'est la nourriture, le repas, voilà, c'est à peu près semblable, j'ai vraiment dit à peu près. Euh, mais sinon, l'ambiance, l'ambiance même, euh..., pour moi le pays reste le pays. Fêter Noël en France, ce n'est pas la même chose que fêter Noël en Martinique. Sinon, quelle fête ? Pâques, c'est clair que Pâques, ça ne peut pas être pareil, parce que, déjà tout le monde n'a pas les crabes, même si on peut se procurer, on peut se procurer des crabes en France, mais ce n'est pas toujours évident pour tout le monde ; donc, déjà Pâques sans crabes, enfin pour les catholiques, enfin pour les chrétiens catholiques, Pâques sans crabes, ce n'est pas Pâques. (Rires). Voilà, sinon il y a les acras, euh bon.

J.P : d'accord. Donc du coup, tu n'as jamais fait de « chanté Noël » ici ?

S.P : oui, j'ai fait un « chanté Noël » en décembre, et euh, si je compare avec la Martinique, euh, c'était très bien, non franchement... justement parce qu'on est..., parce que justement, je n'aime pas les chantés Noël. En Martinique, j'y vais, mais je ne danse pas. Mais bizarrement, ici comme on se sent martiniquais (rires), on a envie de

revendiquer, je ne sais pas, en fait. C'est bizarre ! Parce que moi je n'aime pas ça spécialement, mais quand je suis allée au « chanté Noël », je dansais, je chantais, chose que je ne fais pas en Martinique, donc euh, c'est bizarre (rires).

J.P : du coup, parlons religion, as-tu une religion ?

S.P : je suis catholique.

J.P : est-ce que tu trouves que ta pratique a changé ici ?

S.P : non, en fait, non, ça n'a pas changé. Euh, quand j'étais en Martinique aussi, je ne pratiquais pas trop, donc, ça n'a pas trop changé (rires). Sauf que oui, sauf que en fait, le carême, je trouve qu'on le respecte plus en Martinique qu'en France. Parce que, euh..., je ne sais pas si c'est dû au temps, mais euh, en Martinique, quand on est en carême, on mange vraiment le... enfin, ça dépend pour les... ça dépend des personnes, mais le vendredi, on essaye de ne pas manger de viande, on mange du poisson. Mais tandis qu'en France, des fois je me dis, mais ah ouais, on est en carême ; des fois j'oublie qu'on est en carême ici, parce que en Martinique toutes les boîtes sont fermées, euh, on sait qu'on est en carrément en Martinique, il y a toujours quelque chose pour nous rappeler. Tandis qu'en France, la vie continue, comme si voilà. Des fois, moi j'oublie que je suis en carême (rires).

J.P : alors, ici est-ce que tu as des loisirs préférés ?

S.P : des loisirs préférés ? Euh... pff... ah non, pas vraiment.

J.P : c'est vrai ? Tu ne fais rien que tu aimes ? Il n'y a pas un petit truc que tu aimes faire tous les jours ?

S.P : ben, le truc, c'est que ici, je ne fais pas... franchement, je ne sors pas beaucoup. Et euh, avec le travail que j'ai en plus, tout le week-end je bosse chez moi, donc je n'ai pas vraiment le temps de sortir, et quand je suis en vacances... quand je suis en vacances, quand j'ai du temps libre, j'aime bien voyager. J'aime bien voyager en Europe.

J.P : d'accord. Tu as déjà été où depuis que tu es ici ?

S.P : je suis allée à Prague, enfin, en République tchèque, je suis allée en Belgique, je suis allée à Amsterdam, et bientôt, j'espère aller en Espagne. Justement, la France me permet justement de voyager. Parce que c'est vraiment l'avantage d'être en France, c'est vraiment de pouvoir aller dans les pays d'Europe, parce que ce n'est pas très loin, c'est frontalier de la France, et euh, vraiment les prix sont accessibles. C'est vraiment différent de si on était en Martinique.

J.P : alors, est-ce que tu regardes la télé ?

S.P : très peu, je regarde pas la télé.

J.P : est-ce que tu as des chaînes préférées ?

S.P : M6. Si je devais citer, c'est M6 et TF1, ce sont les deux chaînes que je regarde.

J.P : que regardes-tu en particulier sur ses chaînes ?

S.P : M6, c'est Capital, zone exclusive, enquête exclusive, c'est ça... euh, en fait, c'est vraiment des émissions sur M6. Je regarde très peu de films, des séries, quand y en a. J'aime bien regarder aussi, des émissions, euh, culinaires là, Top chef, etc., voilà. Et le journal sur TF1.

J.P : ça t'arrive de regarder des programmes télévisés faisant référence à Martinique ?

S.P : non, non.

J.P : je regarde jamais France Ô ?

S.P : très rarement, ça n'intéresse pas vraiment. Enfin, ce n'est pas que ça n'intéresse pas, mais bon euh.

J.P : est-ce que tu te reconnais dans ce que tu regardes comme programme ?

S.P : déjà, je ne suis pas très télévision, quand j'étais au Canada, je suis restée des années sans télé. Parce que j'avais mon ordinateur, je regarde des films et tout, donc je ne voyais pas la nécessité d'avoir une télé. Moi, je me reconnais dans les programmes, puisque j'aime beaucoup Capital, j'aime beaucoup les émissions comme ça, parce que ça parle de l'économie, ça parle de l'actualité en fait, tout ce qui est vraiment concret. Tout ce qui est abstrait pour moi, donc des films, bon, ça m'intéresse moins.

J.P : tu te tiens informée de l'actualité de la Martinique ?

S.P : euh, eh ben, bizarrement non. (Rires). Bizarrement non. Je ne regarde pas de journal... parce que j'aurais pu regarder sur Internet, mais maintenant que tu me le rappelles, j'aurais pu regarder le journal, mais attends, j'ai une réponse, parce que sur Facebook, je reste quand même au courant des choses, puisque sur Facebook on a quand même l'actualité, donc voilà, donc je n'ai pas besoin d'aller regarder le journal télévisé, sur Facebook on a toutes les informations nécessaires.

J.P : étant ici, est-ce que tu suis des événements comme le tour des yoles ou le carnaval de la Martinique ?

S.P : alors là, oui, alors le carnaval ! (Rires). Le carnaval, si je pouvais y retourner pour justement... même si je suis en France, j'étais en France pendant le carnaval, et vraiment j'étais déçue parce que je ne pouvais pas retourner en Martinique. C'est vraiment la période, de fête, c'est vraiment la période ! C'est ma période préférée et pour moi ce n'est pas le faire ici, c'est vraiment la Martinique.

J.P : tu ne l'as jamais fait ici ?

S.P : justement. J'en reviens, ce n'est pas pareil que le carnaval en Martinique. C'est vrai qu'il y a des fêtes, il y a des soirées, bon, tout le monde danse, chante, etc., mais l'ambiance n'est pas pareille, l'ambiance n'est pas pareille. En Martinique, tu es dans la rue. Ici, les gens font des défilés, et tu regardes, ou bien il y a un petit vidé, mais vite fait quoi. En Martinique, il y a de vrais groupes, il y a de vrais, il y a de vrais... groupes à pied, etc., il y a une ambiance, il y a du monde dans la rue, il y a cet effet de..., tu vois de..., d'effervescence qui te permet de t'amuser, et de prendre ton pied, euh comme tu le voudrais quoi. Et voilà, moi je préfère le carnaval en Martinique que le carnaval d'ici, parce que déjà dans les soirées, les musiques qu'on entend je trouve que c'est pas, c'est pas pareil. C'est pas pareil, c'est pas la même ambiance, et euh, je trouve que... voilà quoi ; parce que faut dire qu'ici, on est mélangé avec des Guadeloupéens, y'a pas que les Martiniquais dans une soirée, et y'a les Martiniquais, y'a les Guadeloupéens, il y a les Guyanais, y'a ceci, y'a cela. Tandis qu'en Martinique, y'a les Martiniquais ! Ce n'est pas que je suis raciste, que je n'aime pas mes compatriotes, mais on a une..., on s'amuse différemment. On va peut-être écouter moins de rap US, mais bon... voilà, voilà. C'est peut-être ça que je n'aime pas quand je vais en soirée, c'est beaucoup de rap US, beaucoup de musiques qu'on ne passe pas beaucoup en Martinique.

J.P : est-ce que tu écoutes la radio ?

S.P : oui, tous les jours.

J.P : tu écoutes quoi ?

S.P : tropique FM. Voilà.

J.P : et c'est quoi ton style de musique préféré ?

S.P : alors, le premier c'est le Zouk, ensuite dance hall, j'écoute un petit peu de tout hein, mais vraiment, mais style préféré c'est le Zouk, dance Hall, dance Hall, voilà quoi.

J.P : cela a-t-il changé depuis son arrivée ici ? Y a-t-il eu d'autres influences ?

S.P : alors là, ça n'a rien changé ! Justement, (rires), ça n'a rien changé du tout. Justement, j'écoute davantage de la musique ici qu'en Martinique, enfin..., puisque j'écoute mon téléphone avec mes écouteurs, donc j'écoute vraiment plus souvent ici en France qu'en Martinique ; en Martinique, je n'ai pas besoin d'avoir des écouteurs pour écouter de la musique antillaise, là je n'ai pas trop le choix quoi (rires). Pour me sentir bien le matin, je prends le train et tout, je prends les transports, donc pour ne pas rester pendant des heures à ne rien faire, je préfère écouter ma musique, des musiques qui me ressemblent un petit peu, des musiques antillaises, et ça me permet d'être motivée, d'être... voilà, ça me permet de repenser à mon pays quoi (rires).

J.P : et ça t'arrive de cuisiner des repas créoles ?

S.P : oui, ah oui, bien sûr. Alors là, oui. Parce que je me dis que, il faut quand même avoir un lien avec la Martinique, justement le fait de cuisiner antillais, sachant que je n'aime pas trop vivre ici en France, ça me permet de, de..., je ne sais pas, de... ; non, ça me permet de garder la Martinique dans mon cœur tu vois. Moi ça me fait du bien de cuisiner antillais, parce que en fait, pourquoi, parce que c'est les plats que j'aime, des fois j'ai envie de manger un court bouillon de poisson, je ne peux pas, parce que je n'ai pas de vivaneau ; parce que moi, c'est du vivaneau que je mange, tu vois il y a des petites choses comme ça qui font que des fois on ne peut pas, ça nous attriste, mais bons on fait avec ; les plats français sont très riches, on fait avec, on est en France, on fait avec, avec les plats, avec les composants d'ici, voilà.

J.P : est-ce qu'il y a des occasions particulières pour que tu cuisines antillais ?

S.P : oui, par exemple à Pâques, j'ai fait des acras, je ne cuisine pas des acras en général, donc à Pâques, j'ai eu l'occasion de faire des acras, parce que c'est très gras, donc j'ai eu l'occasion de faire des acras à Pâques, donc pour les fêtes, Noël, etc., on essaie de cuisiner un mets de là-bas. Et sinon, en général dans la semaine... c'est vrai que c'est très rare, que, puisque on ne cuisine pas très souvent martiniquais, antillais, parce que il faut avoir aussi des ingrédients, les légumes, par exemple les bananes jaunes ; il faut avoir tout ça, il faut acheter tout ça, donc ce n'est pas évident, le poisson et tout ça, donc ce n'est pas évident.

AVIS PERSONNEL

J.P : qu'est-ce qui chez toi te rappelle la Martinique ?

S.P : et bien rien. Rien, parce que, comme moi je ne suis pas là pour longtemps, je n'ai ni de nappe Madras, ni de sujets Martinique, je n'ai rien de tout ça. Y'a rien qui me rappelle la Martinique, je n'ai pas besoin d'avoir quelque chose chez moi pour savoir que je suis Martiniquaise... (rires).

J.P : pour toi quel est l'événement qui a marqué l'histoire de la Martinique ?

S.P : alors, qu'est-ce qui a marqué l'histoire de la Martinique ? Moi... il y en a plusieurs, mais avant tout, je pense que c'était l'abolition de l'esclavage, en 1848, je pense que ça été une étape très importante pour la Martinique, donc..., puisque les esclavagistes, c'était la fin de la période esclavagiste, donc voilà. Il y a eu après des bienfaits pour nous, pas par rapport, je ne dis pas par rapport à l'esclavage, mais il y a eu des bienfaits après l'abolition de l'esclavage, après que les esclaves aient été libérés et tout, donc ça a pu permettre à la Martinique de progresser, je pense. Et puis, de..., de vivre comme un peuple libre.

J.P : et l'autre événement, pour toi c'est quoi ?

S.P : l'autre événement ? Euh... (hésitation). Pff, je dirais pas la CTM, parce que ce n'est pas un événement pour moi important de la Martinique, euh... l'autre événement... ben, je ne vois pas. Je ne vois pas.

J.P : tu t'intéresses à la politique de la Martinique ?

S.P : Euh... plus ou moins. Je suis au courant quand même, parce que grâce aux réseaux sociaux, c'est ce qui justement nous permet d'être en relation, d'être toujours connectés, et donc, je suis toujours quand même connectée un petit peu, euh, par rapport aux événements importants. Je sais qu'en décembre dernier, il y a eu l'élection de la collectivité unique, oui, c'est Alfred Marie-Jeanne, et voilà, qui a remporté les élections. Au moins ça (rires).

J.P : est-ce qu'ici tu participes aux commémorations comme celle de l'abolition de l'esclavage ?

S.P : pas vraiment en fait. Même la foire, je crois qu'il y avait eu une foire antillaise, il y avait une foire de l'agriculture, voilà. Il y a la foire de l'agriculture, il y avait les Antilles qui étaient représentées, y'a un ami à moi qui m'a proposé de venir, mais ça ne m'intéressait pas plus que ça, voilà. Franchement, les expositions... peut-être que je parle comme ça, parce que je ne suis pas là depuis longtemps, tu vois. Quelqu'un qui serait là depuis 10 ans parlerait différemment, mais moi ça ne m'intéresse pas plus que ça d'aller dans les soirées de carnaval, etc. ; il y avait des soirées à Toulouse, des soirées carnaval à

Montpellier, franchement ça ne m'intéresse pas plus que ça. Par contre, aller au carnaval en Martinique, oui (rires).

J.P : quels sont les avantages de ta vie ici ?

S.P : ah oui, alors, les avantages il y en a beaucoup quand même, même s'il y a des inconvénients. Le gros avantage pour moi, c'est le fait de, comme je t'ai dit précédemment, de voyager. Ça c'est vraiment... la France, nous nous permet de voyager, euh, de voyager, du moins d'aller dans les pays d'Europe plus facilement. Voilà. Deuxième avantage, la formation, si je peux parler de ma formation, puisque que moi je fais un Master de direction de ressources humaines, et en fait, c'est dispensé par vraiment..., de..., par des enseignants, mais vraiment remarquables, parce que ce sont des chefs d'entreprise, ce sont des personnes reconnues dans le milieu professionnel, je trouve qu'on est vraiment bien formé, et en Martinique, si je comparais avec les formations dispensées en Martinique dans le même domaine, ce sont aussi des professionnels, mais peut-être pas qui ont une expérience aussi..., aussi importante que ceux d'ici. Tu vois, ils ont travaillé dans des grands groupes internationaux, des entreprises où il y avait 15 000 personnes, donc on peut pas comparer ça avec 400 personnes, avec des gens qui ont travaillé dans une entreprise où il y avait 400 personnes, c'est vraiment différent. Tu vois, le mode d'approche, le mode de management, donc vraiment, pour moi la France m'apporte beaucoup à ce niveau-là. La compétence, la compétence, et aussi tout ce qui informatique, euh, les outils informatiques, le digital, parce que en fait en ce moment, c'est vraiment le digital qui est en plein développement, et en Martinique, contrairement à la France, le digital n'est pas aussi..., enfin comment dire, n'est pas encore vraiment mis en place, vraiment en Martinique ; tandis que ça se développe beaucoup plus ici, beaucoup plus rapidement. Si on prend un exemple sur LinkedIn, chercher des professionnels en Martinique, il y en a beaucoup plus en France sur LinkedIn que en Martinique. C'est quand même plus difficile de trouver une entreprise martiniquaise sur LinkedIn, qu'une entreprise française, tu vois. Donc, il y a beaucoup d'avantages d'être en France, et d'être toujours au courant des choses, de l'actualité, enfin être..., en tout cas les réseaux sociaux..., pour moi en tout cas, être en France c'est vraiment un avantage. Parce que c'est justement grâce à ça que je me suis mise sur LinkedIn, il y a aussi Twitter, connaître en fait d'autres réseaux sociaux, si j'étais restée là-bas, je ne pense pas que je me serais mise sur ce genre de réseaux sociaux.

J.P : et les inconvénients alors ?

S.P : alors, les inconvénients, euh les inconvénients d'être en France... euh.... J'ai aussi un avantage, avant de voilà. Les avantages aussi, c'est au niveau de l'emploi. C'est vraiment plus facile de trouver un emploi en France, enfin je parle dans mon domaine bien sûr, dans les ressources humaines, que trouver un emploi en Martinique, pourquoi : parce qu'en Martinique les emplois sont restreints, il y a beaucoup de candidats, les emplois sont restreints, donc elle est plus petite, tandis qu'en Île-de-France, là où on est, il y a beaucoup d'offres, il y a plein d'offres, sur Paris il y a beaucoup d'offres, et c'est vraiment plus facile, même si c'est en intérim, en contrat précaire, c'est beaucoup plus facile de trouver un emploi. Donc ça, c'est vraiment intéressant, même pour une première expérience, c'est, c'est un gros avantage. Maintenant les inconvénients, euh... (hésitation), quel inconvénient..., c'est bizarre que j'hésite. Les inconvénients..., je ne sais pas si c'est vraiment inconvénient... tu peux reprendre ta question, excuse-moi.

J.P : **c'est quoi les inconvénients de ta vie en France, par rapport à ta vie en Martinique ?**

S.P : les inconvénients, voilà, par exemple je dois faire mon stage en France, euh, au lieu de la Martinique, si j'étais allée en Martinique, mes horaires auraient été différents. C'est-à-dire que là où je serais allée en Martinique, j'aurais commencé à sept heures du matin, j'aurais terminé à 15 heures, tandis qu'en France, les heures c'est plutôt entre 7h45 et 9h45, donc un petit peu plus tard, donc on finit le travail un peu plus tard. Ce qui nous limite dans le temps libre, parce qu'il faut prendre le transport. Alors, on sort du travail, on prend le transport, on a 30 min à une heure de transport ; on arrive chez nous, bon tu es fatigué, il faut faire le repas, quand tu fais le repas, tu te dis tu te reposes 10 minutes, mais quand tu regardes l'heure, il est déjà 20 heures. Euh bon, tandis qu'en Martinique, bon il y a des embouteillages, mais c'est pas non plus énorme quoi, tu prends quoi, 30 à 45 minutes embouteillages, dépendamment de là où tu habites, et j'arrivais chez moi à 16 heures, 16h30, et j'ai le temps de faire beaucoup de choses. Pour moi, c'est vraiment l'inconvénient, c'est le temps. Le temps, euh, ici on court après le temps, non, mais ici on court après le temps, tout le monde est pressé, tout le monde regarde sa montre, tout le monde stressé ; en Martinique vraiment je ne regardais pas ma montre, j'étais pas stressé, pas..., non. Tandis qu'ici, tout le monde stressé, on court après le temps : il faut prendre le bus, on ne veut pas rater le RER, donc je peux comprendre, mais c'est vraiment le temps l'inconvénient pour moi.

J.P : j'ai une dernière question avant de terminer, pour toi, qu'est-ce qu'être Martiniquais ?

S.P : alors, être martiniquais pour moi, c'est avant tout... c'est pas juste naître en Martinique, parce que pour moi c'est important, parce que on peut... pour moi c'est important d'être né en Martinique, mais pas seulement. Parce que, pas seulement. C'est connaître la culture, savoir quand même... comprendre le créole, même si on ne le parle pas parce que tu es Martiniquaise, on ne te demande pas de le parler, au moins comprendre le créole. On te parle créole, tu ne comprends pas..., pour moi bon. (Rires). Je ne vais pas dire danser le Zouk, parce que tout le monde ne sait pas danser, mais au moins aimer faire la fête. Mais bon, tout le monde même pas faire la fête, mais bon, pour moi être un vrai Martiniquais, c'est connaître sa culture, euh, connaître son pays, savoir d'où l'on vient, ça, c'est très important, et puis être martiniquais pour moi, c'est euh, savoir cuisiner, ça revient à la culture, donc savoir cuisiner, savoir euh... pff, savoir euh, je ne sais pas en fait, euh, connaître vraiment la Martinique, de A à Z. Parce qu'il y a des gens qui vivent en Martinique, et qui ne connaissent pas du tout leur pays, leur île. Donc y'a ça aussi.

J.P : là ce sera la dernière question, ce sera une question à l'écrit. Pour terminer, est-ce que tu peux te définir en cinq réponses à partir de la question « qui suis-je ? »

S.P :

- une jeune martiniquaise ambitieuse qui souhaite concrétiser ses projets dans son île
- une personne qui aime la vie
- une personne de confiance, sur qui on peut compter
- une personne juste
- une personne qui a comme valeur principale le respect

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 12

Entretien M.L
(homme arrivé avant les années 2000)
Bondy, le 7 avril 2016

Bonjour je m'appelle Jessy, je suis en deuxième année de doctorat de communication et je travaille sur les Martiniquais qui vivent en France et sur leurs pratiques culturelles et leurs identités. Donc je vais vous poser une liste de questions autour desquels nous allons échanger durant une demi-heure environ.

J.P : est-ce que vous pouvez me raconter votre parcours de vie ?

M.L : depuis que je suis arrivé en France ?

J.P : non, même avant ça.

M.L : depuis le début de ma vie

J.P : comme vous voulez.

M.L : je ne vais pas commencer quand j'étais petit, hein, je vais commencer quand, j'ai fait des études, des études quand j'étais en Martinique. Pendant 18 années j'étais en Martinique, et je suis venu en France pour faire des études de médecine que j'ai arrêtées au bout de la deuxième année. Ensuite, je suis parti au service militaire, et quand je suis revenu du service militaire je n'avais pas la force de continuer mes études de médecine, donc je suis parti vers des études de psychologie. Donc j'ai fait une maîtrise de psychologie, donc après mes études de psychologie, c'était au moment où il y avait le bug de l'an 2000, j'étais autodidacte en informatique, donc il y a une société qui venu me chercher et qui m'a proposé de travailler pour eux, en informatique pour pincer le bug, parce qu'à cette période on demandait beaucoup d'informaticiens. Donc je suis entré dans ce monde d'informatique pendant six mois, ou je me déplaçais dans toute la France, dans tout le monde par rapport à ce bug, et ce qui fait qu'au bout de six mois ça s'est plutôt bien passé, j'ai été proposé, ils m'ont proposé un deuxième contrat, un CDD, pour pouvoir refaire la même chose, pour la société ASSODECSO, ils m'ont proposé la même chose pour pouvoir refaire la même chose, pareil pour déplacement dans la France entière, et ça a

duré pratiquement deux ans, j'ai été embauché, où ils m'ont proposé une embauche au bout d'une année, sachant que je faisais mes études j'avais dit que je ne voulais pas, je voulais reprendre mes études, etc. ils m'ont proposé une embauche avec un très bon salaire, du coup, je suis passé dans l'informatique. J'ai laissé les études de médecine, j'ai laissé les études de psychologie, et j'ai atterri dans l'informatique, où j'ai appris, j'ai passé les formations, et ensuite mes formations m'ont amené à devenir ingénieur en informatique. Au bout d'un certain temps quand j'ai fait mon parcours d'ingénieur en informatique, j'ai commencé à acheter, à construire, je gagnais très bien ma vie, financièrement parlant, donc j'ai commencé à acheter cette maison-là, j'ai acheté une maison en Picardie, j'ai acheté un mobile home au sud de la France, j'ai construit quelque chose financièrement parlant et j'ai arrêté de travailler pendant deux ans, je voulais arrêter de travailler, parce que j'avais un petit garçon, ça fait cinq ans, je voulais arrêter de travailler pour profiter un peu, parce qu'avec mon informatique je n'avais pas trop le temps de m'occuper de lui, du coup j'ai arrêté de travailler pendant deux ans, et au bout de deux ans je m'ennuyais un petit peu, je voulais faire, j'ai un projet en Martinique que je veux faire, que j'ai commencé à travailler, à étudier, donc du coup, au bout de deux ans je m'embêtais un peu, je me suis dit il faut que je fasse quelque chose, j'ai trouvé un boulot, je suis manager dans un service client, pour une grosse société internationale, où j'ai une équipe de 15 personnes dont je m'occupe, en tant qu'encadrant, donc voilà mon parcours aujourd'hui.

J.P : bien, quelles sont les raisons principales qui vous ont poussé à venir en France ?

En premier lieu, c'était quoi ?

M.L : faire des études, parce que les études, les études, les études, j'avais, j'ai eu mon bac et je voulais, j'ai les études et j'ai le sport, parce qu'à une période j'étais très bon sportif en Martinique, je faisais du saut, du triple saut, du saut en longueur, j'ai fait les Carifta Games en Martinique, les grandes compétitions en Martinique, et là, là, comment dirais-je, le club colonial où j'étais avant, m'ont proposé d'aller au stade français en France, ils m'ont fait une mutation directement au stade français, pendant cette période j'ai profité, j'avais cette mutation où ça marchait très bien en sport, et j'avais mes études, j'avais passé mon bac, donc je me suis dit que je vais faire une pierre deux coups, je vais continuer mes études, et continuer mon sport en même temps, donc du coup ça m'a poussé, je me suis dit en France, j'aurais peut-être plus d'opportunités d'arriver plus loin qu'en Martinique, que de rester en

Martinique, parce qu'en Martinique je pense qu'à un certain moment on est bloqué. Parce que les études, on n'a pas suffisamment de filières là-bas, même s'il y a l'université là-bas, il n'y a pas suffisamment de filières, de (hésitation), comment dirais-je, de propositions, hein ; parce que aujourd'hui, on veut faire une chose, mais on n'est pas forcément ; à un certain âge, on part dans des études, mais on n'est pas sûr de ce que l'on veut réellement. Aujourd'hui, on peut partir dans des études, et après un bout temps, dire que ça ne me convient pas et j'abandonne. Quand moi je suis parti pour mes études médicales, en Martinique je voulais être médecin, c'est sûr et certain. Enfin, je suis parti pour ça. En fin de compte, on se rend compte que la vie peut changer. En Martinique, je me suis dit si je ne sais pas si, si je ne fais pas ça, en France j'aurais plus d'opportunités pour le faire ; donc mon but était de partir, pour couper le cordon ombilical aussi, puisque la famille des fois ça a du bon, mais ça peut avoir du mauvais aussi, parce que quand on a tendance à être un peu trop proche de sa famille ça peut freiner beaucoup de choses, donc j'avais vraiment envie de voler de mes propres ailes, et voir ce que je suis capable de faire.

J.P : quelles sont les premières difficultés que vous avez rencontrées ?

M.L : premières difficultés, c'est le logement. C'est pourquoi j'ai fait ce logement (il montre sa maison de location) pour les Antilles, c'est pour cela que je passe par l'ADOM pour ça. (Rires). La première difficulté c'est le logement, parce que quand je suis arrivé en France, je suis arrivé j'avais la fac, j'avais le club, j'avais pas le logement. Parce que toutes les demandes que j'avais faites, qui partaient des Antilles, impossible de trouver un logement. À l'époque où je rentrais, pour les Antillais, j'avais l'impression qu'ils avaient beaucoup de mal à trouver un logement, donc beaucoup partaient dans leur famille, et la famille, ça n'aide pas forcément. Donc j'ai commencé à aller chez ma famille, mais ça n'a pas été, ça n'a pas été chez la famille, parce que les problèmes familiaux sont toujours un peu problématique. Donc du coup après, je ne voulais pas rester trop longtemps, donc je suis parti en résidence universitaire, où j'ai quelque peu essayé de magouiller un peu pour me trouver une chambre, par le biais de la magouille, pour trouver une chambre en résidence universitaire ; donc que j'ai pu trouver, puisque il y a toutes, il y a (hésitation) ; en fait, pour trouver un logement, j'ai dû magouiller pour trouver un logement en France. Ma principale difficulté, ç'a été ça.

Après, la plus grande difficulté pour moi ça été le climat, parce que rester en France c'est vrai c'est très très difficile, quand on est habitué avec la chaleur et qu'on est ici, on se dit qu'il fait très froid. Si on n'a pas de soutien, je crois qu'on craque très vite. On peut craquer très très vite, parce que (hésitation) ; parce que moi quand je suis arrivé en France, j'étais vraiment seul quand je suis arrivé en France, toute ma famille est là-bas, j'ai des cousins ici et des cousines, j'étais parents qui habite en France, mais je n'avais pas de lien avec eux, je n'avais aucun lien avec eux, donc je suis arrivé vraiment tout seul, donc j'ai fait mon bonhomme de chemin tout seul ; donc c'était, euh, comment dirais-je (hésitation). Donc le logement, donc le froid, quand je, quand je me retrouvais tout seul à la maison, quand j'étudie et que je n'avais personne à qui parler, donc j'étais dans mes études à fond. La solitude a été difficile, difficile un moment, mais je voulais vraiment réussir cette partie-là, et la troisième chose qui m'a un peu gêné, c'était la distance, parce que, on avait (hésitation). Moi le matin, je me lève à cinq heures du matin, chose que je ne faisais pas en Martinique pour aller à la fac à l'université à Bobigny, j'étais Anthony, il fallait se lever à cinq heures du matin. À la fac, ayant passé beaucoup de temps dans les transports, j'avais l'impression de passer mon temps dans les transports, je partais il faisait noir, je rentre expressément. Ça, c'est le mode de vie en France, qui me dérangeait quand je venais d'arriver. Cette solitude, c'est le transport qui était long, on passait du temps dedans, il y avait aussi un climat d'insécurité aussi que je ressentais un petit peu par moment, parce que bon, maintenant ça change un petit peu, maintenant ça change un petit peu parce qu'à cette époque un noir qui arrivait en France, il fallait vraiment qu'il fasse attention, maintenant ça change un petit peu, on est pas forcément bien vu, parce qu'on nous considère comme des fainéants, on nous considère comme des personnes pas fiables, donc quelque part chaque fois qu'on faisait quelque chose, il fallait prouver qu'on était capable, même pour trouver du travail, il a fallu prouver qu'on était capable, et avant, avant, avant (hésitation) 2000, ça a été ça. Je me rappelle quand j'ai commencé en informatique, ma première mission, ma grosse mission que j'ai commencée chez Chanel, la grosse marque de luxe chez Chanel, il n'y avait aucun noir, il y avait un autre noir, qui était dans l'entretien, mais il y avait aucun noir dans ce milieu, je me rappelle quand je suis arrivé, on m'a dit « houla » ça ne va pas aller, « il faut que vous fassiez vos preuves », j'ai dû batailler tout le temps qu'on, pour qu'ils me gardent, et je suis resté 10 ans chez eux là-bas. C'était sans cesse un parcours, il faut prouver sans cesse, sans cesse que l'on est capable, la difficulté c'est ça, pour moi

c'est prouvé qu'on est capable, parce qu'on a une réputation qui nous précède, et qui est très difficile à porter.

J.P : pour arriver ici c'était l'avion ?

M.L : oui l'avion

J.P : le dispositif de l'ANT ?

M.L : ah non, non, mes parents, mon père, comme on dit, avait les moyens, mes parents avec les moyens, c'est lui qui payait mon logement, qui me finançait, me finançait à hauteur, qu'il pouvait, pour m'acheter la bouffe, à la fac. C'est pour ça qu'à un certain moment je me suis dit qu'il faut arrêter, même si j'avais continué un certain niveau, il faut m'arrêter parce que je ne pouvais pas accepter qu'il paye ad vitam aeternam mes études.

J.P : vous avez déménagé beaucoup de fois ?

M.L : non j'ai pas déménagé, je suis resté uniquement en Île-de-France. J'ai déménagé à Anthony, ensuite je suis allé à Paris XVIIIe, de Paris XVIIIe je suis allé ensuite (hésitation) je suis arrivé à Bondy. J'ai pris un appartement Bondy, je suis arrivé ici, j'ai acheté un appartement. Je n'ai pas beaucoup eu à déménager à ce niveau-là.

J.P : pensez-vous avoir été victime de discrimination de racisme ici ?

M.L : oui

J.P : dans quel domaine ? dans quelle situation ?

M.L : dans toutes les recherches, au niveau des recherches scolaires, pour trouver une formation par exemple, je prends par exemple quand j'étais en médecine, pour trouver les formations dans des hôpitaux en tant que stagiaire, c'était très compliqué à l'époque, très, très compliqué. Même pour ma formation, j'étais déjà en deuxième année de médecine, même pour ma formation, parce que des fois il y a des écoles qui aident et des écoles qui n'aident pas, qui considèrent qu'il faut qu'on aille faire nos propres démarches, pour pouvoir trouver, pour trouver une formation, et j'avais l'impression que dès que j'arrivais devant une personne, c'était tout de suite, on me regardait, on écoutait, ils avaient déjà l'image de, que, on s'attend pas. Donc la discrimination, c'est arrivé là ; au niveau des transports, énormément au niveau des transports, même si moi j'ai une petite couleur un peu plus claire, les gens me disaient « sale noir », ça ne leur convenait pas, on était ancienne place, par exemple une place dans le métro, par exemple, il y avait des personnes qui arrivaient, et qui sortaient « qu'est-ce tu fais là sale Noir, sale black », et des fois, on

pouvait se sentir (hésitation) ; j'ai pas subi beaucoup ce genre de chose- là, mais j'ai des amis qui l'ont vécu énormément, mais je les ai subis aussi un petit peu.

J.P : et aujourd'hui, c'est fini ?

M.L : (Soupir), pff, aujourd'hui c'est fini. Je pense qu'aujourd'hui c'est fini, parce que ouais, bon, je suis arrivé à me faire respecter je crois, et je crois que c'est fini. Bien au contraire, maintenant c'est complètement différent, ça a complètement changé, j'ai changé, c'est-à-dire que tout ce que j'ai fait, c'est changé l'image du Noir, de tout ce qu'on pensait d'eux, changer cette image. Par exemple, l'image du noir qui est fainéant, cette image je l'ai changée, simplement en disant que je vais faire des heures supplémentaires, par exemple, qui veut faire des heures supplémentaires ? je me proposais par exemple, tout simplement. Les gens finissaient à cinq heures, je partais à 18 heures par exemple donc je leur montrais, je leur démontrais que j'arrivais plutôt, je leur montrais et démontrais qu'il y avait quand même des personnes qui voulaient travailler.

J.P : vous sentez-vous plus martiniquais ou plus français ?

M.L : martiniquais

J.P : pourquoi ?

M.L : parce que c'est mes racines, c'est ma culture, je suis venu en France, parce que j'avais pas trop le choix, on a été colonisé malheureusement et peut-être heureusement, je ne sais pas. Parce que l'île en elle-même, vu comment ça se passe, je ne suis pas certain qu'elle soit capable de subvenir à ses propres besoins, ils ne s'entendent pas trop, au niveau de la (hésitation), de la politique, au niveau du savoir-faire, il y a des personnes qui savent faire, mais ils se limitent à un niveau, où on les bloque à un certain niveau, je vois par exemple tout simplement quand je suis retourné en Martinique, je suis revenu avec un certain nombre de bagages intellectuels, je me suis dit, mon père me disait qu'il faut que tu reviennes en Martinique, parce que tu es tout seul en France, il faut que tu fasses quelque chose. Mais je lui ai dit simplement, je veux bien, mais il faut que je cherche du travail là-bas. Et en discutant il me disait, je préfère embaucher quelqu'un qui vient de France, que d'embaucher un Antillais, je lui dis pourquoi, parce que l'Antillais, et je l'ai constaté aussi par moi-même, mon propre fait, je prendrai l'exemple de quelques-uns qui trouvaient du travail, mais qui se levaient et se disaient « je n'ai pas envie d'y aller » et qu'ils n'y allaient pas. Même mon père, on a des terres en Martinique, même mon père préférerait prendre un

métropolitain qui venait travailler faire la débroussailleuse, faire le jardin, faire tous ces trucs-là, parce qu'il disait que le français lui il venait, il arrivait à 8h09 heures du matin, ils repartaient à 17 heures, le Martiniquais venait le matin, et repartaient à midi, et ne revenait pas. Après, tout ça fait que les personnes ils ont de moins en moins confiance, le Martiniquais il a un petit peu de mal à, je m'amuse un petit peu (rires), dès que j'ai un petit peu de mon côté ça me suffit. En fait, ils se suffisent de très peu de choses en fait, je pense, ils se suffisent de très peu de choses, ils sont dans leur petite vie, c'est vrai qu'on a besoin d'un climat, on a besoin de soleil, de tout ça, du moment qu'on mange, qu'on boit, après le reste, on a un petit pied-à-terre, un petit logement, ça suffit. Je pense que dans la vie, très peu d'Antillais ont l'ambition de faire des grandes choses, il y a très peu d'Antillais, je pense, sauf ceux qui viennent en France, qui côtoient des personnes de ce genre, et je pense des personnes qui sont France et qui reviennent aux Antilles, en Martinique, et qu'ils ont acquis ce savoir, ils se disent, moi je veux construire, créer ma boîte, je pense que les Martiniquais, ce n'est pas forcément des personnes qui ont cette envie. Ça change hein, je pense que ça a changé, parce que ce que j'ai connu avant que je voie maintenant, beaucoup d'Antillais maintenant qui veulent partir, ils construisent leur propre truc, ils ont évolué, ils ont appris beaucoup de choses en France, mais c'est la France qui leur a inculqué ça. Malheureusement pas les Antilles.

J.P : et, à quelle occasion parlez-vous de la Martinique ?

M.L : tout le temps, tout le temps, tout le temps, tout le temps. Je suis fier de pouvoir parler de la Martinique.

J.P : avec qui ?

M.L : avec mes collègues, avec même ma famille, on parle créole, on a toujours le repas créole, je parle tout le temps, tout le temps, tout le temps de chez moi. Je reviens deux fois par an parce que je ne veux pas couper le lien, je ne veux plus couper le lien, parce que c'est mes racines. Quand je vais là-bas, je me sens chez moi, je me sens accepté. Même si ici je suis respecté, par moment on est pas forcément dans l'acceptation. Je prends aux Antilles par exemple, simplement, bêtement, on va passer à côté des gens, et les gens vont vous dirent bonjour. Ici on va passer à côté des gens, même en disant bonjour, les gens ne vont pas forcément répondre. Ils sont parfois étonnés, c'est pour ça, là-bas, là-bas, quand je vais là-bas, je me ressource. Quand je ne me sens pas bien par exemple chaque fin d'année quand je ne me sens pas bien, parce que j'ai passé mon temps à travailler à penser à

travailler, à faire des choses, qu'un moment je ne me sens pas bien, mon seul voyage c'est de partir là-bas, retrouver ma famille, retrouver les miens, et voilà, me ressourcer, et avec le soleil, avec tout ça. C'est pour ça que je parle tout le temps de la Martinique

J.P : et vous avez un profil Facebook, un compte Twitter, sur les réseaux sociaux ?

M.L : si, j'ai un profil Facebook que je n'utilise pas souvent.

J.P : et la Martinique est représentée ?

M.L : non, euh, la Martinique est représentée par quelques photos. Des photos que je mets, tout simplement. Mais mon profil Facebook, j'ai arrêté un petit peu, Twitter j'ai arrêté aussi. Parce qu'on a tendance à rentrer un petit peu trop dans ça et depuis, depuis que je suis, euh ; oui on est accro, parce que j'étais en informatique avant, après on a plus de vie privée après on a plus donc voilà, donc moi je me suis dit un moment faut arrêter ça. J'ai toujours mon profil, je discute avec des gens de temps en temps, mais moins souvent qu'avant. Si je partage des trucs, c'est des photos, et puis oui, s'il y a un groupe que j'aime bien là-bas, il sera dans mon profil, par exemple groupe de musique, un truc de théâtre que j'aime bien, je vais le représenter dans mon profil systématiquement.

J.P : vous avez été membre d'une association antillaise ici ?

M.L : non, j'ai tenté, mais, j'ai tenté, mais je n'ai pas (hésitation), ça n'a pas abouti ; ça n'a pas abouti, parce que j'avais beaucoup d'ambition, je voulais réussir beaucoup de choses, mais je me disais que ça allait me freiner, me freiner dans mon temps. L'association, ça prend ton temps aussi, j'avais le sport, j'avais mes études, j'avais le travail, j'avais très peu de temps à consacrer à une association, donc voilà. J'ai tenté, mais le plus souvent l'association, c'était, je me souviens de mon oncle qui était à Meaux dans une association, et le plus souvent ce qu'il faisait, c'était des soirées bouffe, des trucs comme ça, je me suis dit ça ne m'apportera pas grand-chose donc j'ai préféré laisser ça.

J.P : et vous avez beaucoup d'amis antillais dans votre entourage ou c'est varié ?

M.L : c'est très varié, j'ai des amis de partout.

J.P : et les amis vous les avaient rencontrés ici ?

M.L : je me les suis faits, j'avais beaucoup d'amis en Martinique, que j'ai toujours d'ailleurs, et on se retrouve d'ailleurs par Facebook, et ça me fait super plaisir de les retrouver, parce qu'on avait un peu coupé les ponts avec ces personnes, les personnes ici, je me les suis faits, quand je suis dans un milieu, mon milieu m'a permis de connaître

énormément de personnes, de voir énormément de personnes de différentes races, j'ai beaucoup d'amis africains, arabes, réunionnais, des personnes de Tahiti et qui viennent ici, les personnes que je côtoie maintenant et avec qui je parle très bien, non je connais beaucoup de personnes de toutes ethnies.

J.P : et vous-vous entendez avec tout le monde ?

M.L : oui, je m'entends avec tout le monde. Je m'entends avec tout le monde parce que je n'ai pas, je n'arrive jamais, je pense que le problème de certaines personnes lorsqu'ils arrivent dans un endroit, ils arrivent avec un esprit conquérant, moi je... Et je crois que ça, ça bloque beaucoup. Et moi, je n'ai pas cet esprit-là, je suis très ouvert. Je suis à l'écoute, c'est comme pour toi, si tu me demandes pas de problème, si ça peut aider, je suis comme ça. Mon logement, c'est dans ce sens aussi, c'est pour ça que ça se passe plutôt bien.

J.P : comment se passent les relations familiales ici, par rapport à la Martinique ?

M.L : les relations familiales ici que j'ai (hésitation), ma famille antillaise (hésitation), c'est assez distant. C'est assez distant, on se retrouve, on se retrouve (hésitation) ; la distance, on n'est pas forcément proche. Cette distance fait qu'il y a une séparation, et quand on se retrouve, c'est souvent pour partager un bon moment, Noël, des trucs comme ça. Donc, le reste du temps, on n'a pas l'impression de partager grand-chose avec. Les personnes qui sont ici, et qui sont plus proches sans compter sa propre famille, avec des personnes qui sont proches ; ici moi je, ce que je dirai, c'est que les gens sont, ont (hésitation) une certaine distance, une certaine froideur, que l'Antillais il est plutôt chaleureux, même dans tous ses contacts, et ici c'est, les familles ici, il y a un côté soudé, mais une certaine froideur dans leur façon d'être. C'est-à-dire que ici, une famille française ici, il faudrait, comment dirais-je, le terme exact, il faut prouver que l'on fait quelque chose de sa vie, voilà il faut prouver que l'on fait quelque chose de sa vie. Aux Antilles, que tu sois éboueur, postier, ou n'importe quoi, on va accepter, les familles ici, les familles françaises, ils vont chercher à savoir dans quelle catégorie tu te situes avant, donc c'est assez particulier, la famille française est assez particulière dans, dans son contact. Ma foi, une fois qu'ils t'ont acceptée, toutes les portes te sont ouvertes, mais avant ils t'observent énormément, puisqu'aujourd'hui moi j'ai côtoyé des Antillais, j'ai côtoyé des personnes métropolitaines, on regarde tout de suite qu'est-ce qu'il fait, d'où il vient.

J.P : même les Antillais vivant ici procèdent ainsi ?

M.L : ah ouais, les Antillais qui sont ici ouais, ils regardent, on regarde beaucoup ce que tu es, ce que tu es devenu. Ça j'ai ressenti ça, pff (soupir), je dirais un peu moins maintenant, mais au début c'est ça. Même aux Antilles, quand je suis rentré, « qu'est-ce que tu as fait de ta vie », quand tu dis que tu as fait ça ta vie, « ah », là il te mette sur un piédestal, et comme je disais tout à l'heure, on a même plus de contact, on a l'impression d'être un conseiller, une personne qui a réussi, mais qui n'est pas capable de rigoler, qui n'est pas capable de partager des choses, et ça devient un conseiller. Moi, quand je vais aux Antilles par exemple, avant de me sentir moi-même, j'ai toujours cette impression que j'arrive pour régler un problème, ils ont l'impression que la personne qui vit en France, elle sait tout faire ; il sait tout faire, il a (hésitation) le savoir, il fait comment parler aux gens, il sait comment s'adresser, il sait comment, il connaît tout, la technologie, il connaît tout, ce sentiment, des fois j'ai eu ce sentiment, et j'ai l'impression de dire, stop stop, je ne suis pas venu, je suis venu en vacances pour m'amuser, je ne suis pas venu pour régler des problèmes. Enfin, c'est ça. C'est assez lourd sur les épaules par moment.

J.P : et sinon avec la famille en Martinique, par quel moyen garder le contact ?

M.L : téléphone.

J.P : très souvent ?

M.L : très souvent, tous les week-ends chez ma famille, même en semaine, dès que j'ai un coup de blues, mon téléphone portable, je le paye, j'ai un forfait « Martinique » dessus.

J.P : au fil des années, ça n'a pas changé ?

M.L : ça va, ma famille n'a pas changé, les amis c'est plutôt par les réseaux sociaux, mais la famille par téléphone, mes proches c'est toujours par téléphone, ce que je préfère garder ce contact par téléphone, c'est plus sûr.

J.P : et quels sont les sujets que vous abordez lorsque vous êtes au téléphone avec vos proches ? Vous parlez souvent des choses positives, négatives pour vous, pour eux ?

M.L : ben, on parle toujours de choses positives, on parle de la famille, on parle des enfants, on parle de l'évolution de chacun, on conseille, et puis c'est que, c'est que du positif. Le négatif qu'il peut, si on parle, on parle de la santé, on parle de tous les sujets, moi il m'arrive de parler de la politique, moi je suis assez ouvert surtout, tous les sujets donc, mais quand j'appelle la famille en priorité c'est surtout comment ça va, la santé, et si j'ai un savoir sur la santé, je vais donner mon savoir sur la santé, est-ce que tu essayé ceci,

ce que tu as essayé cela, va voir tel médecin, parce que j'en ai parlé avec telle personne, voilà on va, je vais partager ce que je sais pour qu'il puisse également dans le, dans le (hésitation), professionnel également je conseille énormément, je parle énormément avec les plus jeunes que je connais, les cousins et cousines plus jeunes, par rapport à ma réussite, je pense qu'ils ont, que certains recherchent ce contact, pour pouvoir de leur côté avoir cette force, cet élan, pour pouvoir réussir aussi de leur côté. Je pense qu'ils ont, certains jeunes, j'ai constaté, certains jeunes sont venus vers moi, comment j'avais fait, comment j'avais fait ça, comment je m'étais orienté, pour pouvoir s'y demain matin ils veulent venir en France, pour pouvoir quoi faire, quoi éviter, pour pouvoir réussir leur vie. Je pense que ça peut être utile, d'avoir un tuteur, une personne qui en France comme tuteur, qui leur permette de s'orienter, de s'adresser aux bonnes personnes, malheureusement je pense que nous sommes arrivés dans un monde, où c'est la relation qui fonctionne. Quand on a de bonnes relations, de bonnes personnes, en général ça marche. Moi je sais, j'ai fait rentrer des personnes dans certains endroits, et ça a marché, parce que j'ai eu l'opportunité d'avoir ses relations, et on m'a dit je te fais confiance parce que je te connais, et on a accepté de les faire entrer. Autrement ces personnes ne seraient jamais rentrées dans ces milieux-là.

J.P : ok. Et à quelle fréquence retournez-vous en Martinique ? Depuis que vous êtes ici à quelle fréquence en moyenne retournez-vous ?

M.L : la première année quand je suis arrivé en France, c'est la première année où je suis resté deux ans sans rentrer chez moi. Et quand j'ai senti cette fracture-là, cette fracture, ce, ce (hésitation), c'est pas cette reconnaissance, mais voilà ; c'est cette solitude quand je suis arrivé là-bas, j'ai préféré me dire que je redescendrai souvent, donc ça m'arrivait de descendre, au départ je redescendais trois à quatre fois dans l'année, parce que je gagnais très bien ma vie à l'époque, à l'époque ! je gagne très bien ma vie (sourire). Cette fracture, il faut que j'arrive à la résorber, c'est pas possible que je puisse rentrer chez moi, avant je partais faire du foot avec des amis, maintenant je les voyais partir au foot, et ils ne venaient plus me chercher. Non, mais vraiment, j'avais ce sentiment de mal-être, mais de leur côté, j'arrivais en France je n'étais plus, pour eux je ne faisais plus partie de leur groupe. Il a fallu que je coupe ça, en venant régulièrement, ils me voyaient régulièrement, ils savaient que je restais deux mois trois mois, du coup ça ressoudait les liens, et maintenant je

m'octroie au moins tous les deux ans à partir là-bas, au moins minimum. Minimum (sourire).

J.P : est-ce que vous voudrez, plus tard, vous installer en Martinique définitivement ?

M.L : ouais, oui, oui

J.P : à la retraite ou avant ?

M.L : ah, j'ai un projet avant (sourire), j'ai entamé un projet, en Martinique là, et euh, de location aussi, parce que nous avons des terres en Martinique, j'ai déjà fait la démarche auprès du maire de la Martinique à Rivière Salée, tout à fait prêt à lancer et partir sur le projet, c'est moi qui n'ai pas la volonté, parce que j'ai des petits en ce moment, j'ai une famille. Il faut tout organiser avant de le faire, mais dès qu'ils seront un peu plus grands, un peu plus autonomes, je pense que je partirai définitivement, j'espère avant la retraite (rires). Moi mon but c'est d'arrêter de travailler, c'est que d'autres travaillent pour moi (sourire), quelque part entre guillemets c'est pouvoir monter quelque chose, pour pouvoir dire voilà ; je suis là derrière pour faire le minimum, faire quelque chose, créer quelque chose, pour mes enfants, pour mes enfants demain, pour qu'ils aient tout ce qu'ils ont, à toutes les galères que j'ai pu connaître, qu'ils n'aient pas toutes ces galères, le monde devient de plus en plus difficile, de plus en plus compliqué, et ce que je disais au départ, si on n'a pas des gens derrière, ce n'est pas le but de tout leur donner dès le départ non plus, pour qu'ils aient tout sur un plateau d'argent non plus, mais leur apprendre qu'on a pu faire ça faire ça, ça, l'opportunité de faire des études, vas-y sans aucun problème, tu peux y aller, je vous financerai, voilà. Leur donner... cette chance que mes parents m'ont donnée, que j'aimerais de mon côté leur donner également.

J.P : alors, vous me disiez tout à l'heure que vous parlez créole, souvent ?

M.L : très souvent. Dès que je suis en présence de personnes antillaises, je parle créole avec eux.

J.P : et, est-ce que vous allez le transmettre à vos enfants, vous le transmettez déjà ?

M.L : je transmets déjà.

J.P : ils comprennent ? (Sourire)

M.L : (rires) ah je ne sais pas s'ils comprennent réellement, je le transmets, je le transmets, ça va rentrer. C'est-à-dire que, je donne une petite anecdote, voilà, s'il fait une bêtise je vais lui répondre en créole tout de suite (rires). Voilà, c'est parce que demain matin, je ne

veux pas que mes enfants, parce qu'ils sont nés en France, ils sont nés en France qu'ils ne se sentent pas bien ici, ça, c'est un truc que je, que je, qui ne passerait pas si demain matin mes enfants disent « je ne me sens pas bien je veux pas retourner en Martinique » ; j'ai entendu d'autres personnes, d'autres enfants le dire. J'ai mes cousins qui vivent ici, mais il n'y a que maintenant à l'âge de 30 ans, ils se disent qu'ils peuvent aller en Martinique, parce qu'avant ils ne voulaient pas y aller du tout, parce qu'ils ne se sentaient pas du tout bien en Martinique. Parce qu'ils n'étaient pas bien accueillis, il y avait cette fracture, ils ne se sentaient pas bien, ils n'étaient pas à l'aise du tout, du tout. Et moi, mes enfants je ne veux pas qu'ils aient ça. C'est-à-dire que moi demain matin, moi les enfants, au moins, je fais ça par le biais de ma femme, pour les baptiser, que le parrain ou la marraine, il y ait au moins un qui soit en Martinique, et au moins hop il prend l'avion je sais que là-bas ils vont parler en créole. Moi mes enfants, dès que je pars en Martinique ils partent tout le temps avec moi, comme ça partout où je vais ils viennent avec moi, et je sais à ce moment-là, là on part bientôt ils vont partir avec moi. Je sais que maintenant, le plus grand maintenant a cinq ans, quand on part en Martinique, « oué youpi », il est super content il va partir Martinique. Parce que je l'ai inculqué, voilà là-bas c'est comme ça, papa a vécu là-bas, c'est chez lui, je lui ai montré ma chambre tout ça, tout ça ; je pense que c'est ça, je pense qu'on a besoin de ça. Même moi j'ai besoin de ça aussi, pour lui montrer que je suis là aujourd'hui, tu me connais comme ça, mais avant j'étais là, je fais ça, j'ai fait ça. Et ça, c'est tout ce que je peux lui transmettre aussi. Je veux que demain, quand il aille là-bas, son parrain c'est mon filleul d'ailleurs, mon grand filleul, et mon filleul, lui demain matin je ne suis plus là, au moins une fois par an il faut qu'il vienne au pays. Il faut qu'il garde contact, il faut qu'il voit sa famille, il faut qu'il voit ses cousins, qu'il voit ses cousines, puisqu'on a une grande famille et malheureusement on est un peu disséminé partout, et l'avantage avec la Martinique par rapport à la France, on a cet avantage de ce rapprochement, ce qui fait que, on se retrouve ; là j'ai bientôt un baptême et je sais que là c'est une circonstance, je vais retrouver toute la famille, même des gens que je n'avais pas vus depuis longtemps, et ça j'ai besoin que lui demain il ait ça aussi.

J.P : parmi les fêtes du calendrier, lesquelles fêtez-vous de la même manière qu'en Martinique ? Avec les mêmes traditions.

M.L : Noël, Pâques. C'est la nourriture, nourriture et festivité aussi. Ici on fait plein de trucs pour les gamins, je décore beaucoup, je mets plein de lumières partout. Mais, je veux

dire qu'il y a la soirée, la musique antillaise qui va aller, voilà il aura la petite soirée antillaise bien typique. Parce qu'en France, on est assis devant une table, on dresse la table, voilà c'est une soirée un peu comme ça on s'amuse. Mais la soirée antillaise c'est plutôt chacun va se servir, mais il y a une table certes, mais on n'est plus dans l'ambiance, on est plus en festivités. En France, c'est plutôt faire les cadeaux, on sert ceci, c'est très surfait, c'est très, comment dirais-je, c'est du surfait, ça manque de naturel. Voilà c'est une fête, c'est les cadeaux, c'est les enfants certes, mais dans une soirée antillaise il y a le champagne, le rhum, ça coule, on se fait plaisir, on rigole, on parle créole, on tape le domino, c'est des choses, qui font partie de la culture, et on a besoin de le faire de temps en temps. J'ai mon oncle là, qui a 84 ans et qui continue à le faire. Et moi quand j'ai besoin de me ressourcer, vraiment, j'allais le voir et voilà c'est comme ça. D'ailleurs il dit toujours, on a tout sauf la mer (rires). On a tout préparé, il ne manque qu'une chose : la mer. Il a raison, on a tout préparé, dans les circonstances, mais il manque juste la chaleur et la mer.

J.P : parlons religion, est-ce que vous avez une religion ? Une communauté religieuse ?

M.L : je suis catholique.

J.P : ça a changé de plus vous êtes arrivé ?

M.L : la seule différence, non ça n'a pas changé, la seule différence qui a changé un petit peu, c'est qu'en Martinique j'allais beaucoup plus souvent à la messe, j'allais tous les dimanches ; et c'est vrai qu'ici, je regrette par moments, je n'y vais pas souvent. Je vais moins souvent avant, qu'en Martinique.

J.P : qu'est-ce qui fait la différence ?

M.L : la différence c'est que, voilà, j'ai un rythme assez compliqué dans ma vie. C'est que je n'arrête jamais, et le dimanche je manque de volonté pour me lever le matin et aller à la messe. C'est un manque de volonté voilà. J'y pense, je regarde la télévision, mais des moments je me dis, j'ai coupé ce truc-là, j'y vais moins souvent ; si je n'y vais pas demain, j'irai le dimanche suivant, ce n'est pas grave. Je me suis habitué à ne pas y aller, mais voilà, c'est juste une question de rythme.

J.P : vous avez des loisirs ici ?

M.L : j'en avais beaucoup, j'en ai moins maintenant. Mes loisirs c'est surtout les voyages, je voyage énormément. Je me remets un petit peu dans le sport aussi, un peu dans le sport,

mais la lecture je n'ai pas trop le temps. Je m'endors devant un livre tellement je suis crevé. Sinon c'est plutôt les voyages, le sport.

J.P : la télé ?

M.L : la télé, le cinéma, un petit peu. La télé reste allumée, mais ça reste un fond. Sinon le cinéma, j'aime bien le cinéma, y aller de temps en temps ; sinon je fais beaucoup de choses, mais maintenant je ne les fais plus régulièrement. Quand j'habitais en région parisienne, tous les week-ends j'étais à un spectacle, j'étais dans un théâtre. En Picardie, c'est plus fermé qu'en Île-de-France, il y a moins de choses. Ce qui fait qu'il y a moins de choses qui restent, c'est le cinéma, le karting, le bowling, tout ça, je le fais, mais je le fais peut-être une fois par mois. Tous les week-ends avant, je faisais un truc, maintenant ça se fait un petit peu moins, parce que dans la région je suis, c'est une grande ville médiévale, mais il n'y a pas autant de choses qu'en Île-de-France. Je sortais du travail en Île de France, avant de rentrer aller au théâtre ! Je rentrais, je connais mon train à 23 heures ou minuit je rentrais chez moi. Je faisais quelque chose, que là-bas je ne peux pas faire puisqu'il n'y a pas de train, à certaines heures il n'y a plus train. Et si je veux prendre le train pour partir pour aller au théâtre à Paris par exemple, le dernier train si je le rate, je crois qu'il est à 20 heures, 21 heures ; il n'y a plus de train. Je peux descendre en voiture, mais voilà bon. Toute une organisation pour pouvoir avoir des loisirs, mais si des loisirs j'en ai plein, mais que je fais une fois par mois. Là, régulièrement ce que je fais c'est les voyages, cinéma, et plus le sport.

J.P : sinon, même si la télé reste allumée en fond sonore, y a-t-il des chaînes que vous regardez le plus ?

M.L : les informations. BFM TV, I télé en majorité, et puis la chaîne de la hune que je regarde en général le plus souvent. Mais en général les choses que je regarde, c'est les chaînes d'information, parce que je suis beaucoup les informations, ce qui se passe dans le monde, ce qui arrive.

J.P : donc vous suivez les informations relatives aux Antilles ?

M.L : non je ne te regarde les Antilles.

J.P : pourquoi !

M.L : avant au tout début, je regardais les journaux Antillais, mais après j'ai trouvé il n'y avait pas grand-chose à lire dedans. Donc je me suis mis à lire d'autres magazines (rires).

Mais je regarde beaucoup, ça peut m'arriver de regarder ce qui se passe aux Antilles, mais par Internet, sur Internet. Mais en règle générale les nouvelles, je les ai parce que j'appelle régulièrement ma famille. Donc j'ai souvent les nouvelles, quel temps qu'il fait, qu'est-ce qui s'est passé, qui a été élu, je sais en général exactement tout ce qui se passe.

J.P : est-ce que ça vous arrive de suivre des événements comme le tour des yoles ou le carnaval de la Martinique ?

M.L : quand je suis au pays, je regarde. Au pays, ça m'est arrivé une période de suivre le tour des yoles.

J.P : ici cela vous arrive de suivre ces événements ?

M.L : ici, non. Il n'y a que quand je suis là-bas, que je suis tout ce qui est sur place. Mais ici non, non. Je regarde plus ce qui se passe en France que tout ce qui a là-bas.

J.P : vous avez un style de musique que vous aimez en particulier ?

M.L : j'écoute de tout, mais ma musique prioritaire c'est le Zouk.

J.P : il n'y a pas eu de changement dans vos goûts musicaux depuis que vous êtes ici ?

M.L : j'aurai toujours ma clé USB qui est remplie de zouk dedans. Et à chaque fois que je retourne au pays, je m'octroie toujours de récupérer le maximum pour revenir ici.

J.P : et vous écoutez la radio ?

M.L : j'écoute la radio, j'écoute les nouvelles. Toujours, j'écoute souvent tropique FM, c'est la seule radio que j'écoute, mais bon après, un certain moment j'arrête d'écouter. Parce que c'est souvent les mêmes choses qui reviennent, mais souvent, j'écoute beaucoup la radio, mais souvent les infos. Pour moi, avec tout ce qui se passe, c'est prioritaire. Je me dis souvent le matin quand je me réveille, est-ce qu'il n'y a pas une bombe qui a pété, mais c'est pas bon de se couper de sa culture. Mais ma priorité c'est les nouvelles, je suis la politique beaucoup, beaucoup la politique pour les jeunes aussi. Parce que c'est bien de savoir demain ce qu'ils auront l'opportunité d'avoir, je pense à mes enfants demain est-ce qu'ils vont avoir du travail, donc voilà j'écoute les nouvelles, de la politique. Tous les politiciens c'est des beaux parleurs.

J.P : pour vous, quel est l'événement le plus marquant de l'histoire de la Martinique ?

M.L : le plus grand événement ayant marqué l'histoire de la Martinique... (hésitation). Bonne question. Euh (hésitation), qu'est-ce qui m'a marqué réellement ? Je n'en ai aucune idée.

J.P : vraiment ?

M.L : vraiment.

J.P : aucun événement historique ?

M.L : (rires). Il y a des histoires, mais des histoires (hésitation). Les choses qui m'ont marqué en Martinique, je ne sais pas si ce sont vraiment des histoires, comme les grosses grèves qu'on a eues, et pour moi ça m'a marqué énormément, je ne considère pas ça comme étant des histoires, parce que ça m'est arrivé de venir là-bas, d'être coincé, de ne pas avoir de la bouffe, de ne pas avoir d'essence (rires). Et quand il s'approcha quelque chose, il s'accrochait, mais c'était tellement mal fait, que si (hésitation). Moi si on cherche des choses qui ont marqué énormément histoire, moi c'est quelque chose qui m'a énormément marqué, c'est le manque de savoir-faire pour une grève. Ce qu'ils oublient là-bas, c'est que on vit du tourisme, et ils ne se rendent pas compte qu'en faisant des mouvements comme ça, je ne suis pas contre les mouvements, mais il faut savoir comment les faire. Beaucoup de gens me disent qu'elles ne reviendront plus en Martinique en Martinique, parce que les personnes ne sont pas sympathiques, parce que c'est vrai que durant la grève, j'ai vu des gens pas sympathiques du tout. J'étais parti avec des amis métropolitains, et il y avait certains qui les regardait bizarrement. J'étais mal, mais heureusement que j'étais avec eux, parce que le regardait bizarrement. Ça m'avait choqué, en période de grève il y a certaines personnes peuvent être très, très, très raciste, très agressive. Alors que ces personnes venaient tout naturellement, sans esprit conquérant, et ça m'avait choqué. Si on peut parler d'une histoire (hésitation). L'histoire, les histoires, après les grandes histoires, comme l'esclavage comme tout ça, oui je connais, je suis, j'ai suivi ; la reconnaissance de l'esclavage, de ce qui a pu se passer, tout ça j'ai suivi, mais aujourd'hui pour moi la Martinique, ce qui marque la Martinique, certes je ne suis pas là-bas depuis des années, mais ces mouvements là quand ils partent dans des trucs, c'est fait sans réfléchir. Il y a certains qui bloque, ils bloquent, ils bloquent partout, ils bloquent tout le monde, et ça c'est compliqué. Parce qu'ils bloquent tout, les aéroports, ils bloquent tout, il ne se rend pas compte que ça porte, ça peut, ça porte préjudice à l'île, parce qu'il y a beaucoup de gens qui ne veulent plus venir. C'est dommage.

J.P : et la personnalité qui aurait marqué la Martinique pour vous ?

M.L : moi c'est Césaire, Aimé Césaire. Et voilà, ce n'est pas que c'est mon mentor, c'est une personne qui a su s'enrichir de toutes les cultures, qui a su s'enrichir, et se faire sa

propre idée. Et ça je pense qu'il a eu son idée, sa négritude, son idée ; ses idées il est resté sur ses idées, il a fait comprendre et accepter ses idées, et pour moi c'est une personne que je respecte. Un Antillais, je pense qu'il n'est pas bête, il a des idées, mais malheureusement, beaucoup de personnes sous prétexte que, ils ont plus de savoir, plus de culture, plus de culture intellectuelle sont mieux que toi voilà. Et c'est une personne qui a su marquer l'histoire qui a su marquer l'histoire pour ça. Henri Salvador aussi, c'est une personne que j'apprécie énormément. Par sa simplicité, c'est une personne toute simple, qui savait rigoler, qui savait s'amuser, qui savait chanter, pourtant ses chansons c'était pas du grandiose, mais il a su ramener des gens autour de lui. Voilà, pour moi c'est ça, savoir avec peu de choses ramener des gens autour de toi, et te faire respecter. Parce que ce n'est pas une personne qui avait une grande personnalité, mais Césaire avait une personnalité, mais ce n'était pas une grande personnalité, c'était un homme qui avait un savoir et qui a su transmettre son savoir. Parce que ce n'est pas une personne qui avait un oratoire, pour dire comme un président « voilà je vais parler, je me faire écouter » comme Barack Obama, « je me fais écouter tout le monde se tait, et tout le monde m'écoute ». Mais il avait cette façon de parler, cette façon de dire les choses, les gens restaient là, écouter ce personnage. Et Salvador, dans l'autre monde de la culture, qui avait cette même aura, qui a su attirer des personnes et faire respecter un monde aux personnes qu'il a su rassembler. Voilà, je pense qu'on a besoin de ça.

J.P : dans votre domicile, qu'est-ce qui rappelle la Martinique ?

M.L : ce qui rappelle la Martinique ? soit une photo, soit une décoration, voilà. J'ai toujours une décoration chez moi qui indique la Martinique. J'ai un coutelas par exemple en bois qui est marqué la Martinique dessus, il y a toujours un petit signe, un petit signe qui rappelle la Martinique, voilà.

J.P : vous avez des boissons typiques du pays ?

M.L : ça oui, les boissons oui. Il y a le rhum toujours, qui est toujours à la maison, il y a le Royal soda qui a, une fois que je vais, je vais acheter le Royal soda, le punch coco, je me fais mon punch coco. Dès que j'ai l'occasion de partir, d'ailleurs j'allais tous les dimanches au marché, au marché de Saint-Denis, un endroit on retrouve toute la communauté antillaise, et je m'achetais tout ce que je ne pouvais pas trouver ici, en supermarché, Carrefour et autres, je me l'achetais, tout ce que je pouvais. Donc il y a

toujours quelque chose qui rappelle, qui me rappelle la Martinique. Si j'ai besoin d'un conseil culinaire ou autre, j'appelle ma mère, et voilà.

J.P : et vous cuisinez souvent des repas créoles ?

M.L : non, non, non. Je m'achète mon lambi, je me fais mon lambi, je m'achète des acras, ici, non, non. De ce côté-là, je n'ai pas coupé (hésitation), ça reste mon dada.

J.P : et ici est-ce que cela vous est arrivé de vous regrouper avec d'autres Antillais, avec d'autres Domiens ?

M.L : avant, je le faisais souvent, maintenant moins souvent. Pourquoi, plus souvent avant parce que je m'amusais énormément ; j'aimais bien sortir, m'amuser, mais à un moment je me suis dit l'amusement, il faut construire quelque chose, donc du coup j'ai fait beaucoup. Maintenant je sors un petit peu moins, parce que je suis crevé, je suis fatigué, je n'ai plus forcément la force, pas forcément la force, mais..., si je sors, ça va durer 1 heure, 2 heures, mais je ne vais pas faire des grandes soirées des trucs comme ça. Pourtant, ça me manque, je voudrais bien le refaire de temps en temps, mais bon. J'ai aussi des enfants en bas âge aussi, donc je suis à fond dedans, à fond dans mon rôle, derrière je n'ai pas forcément envie de les laisser et partir m'amuser. Et puis voilà.

J.P : et pour les choses sérieuses, comme la commémoration de l'abolition de l'esclavage, ici cela vous est arrivé d'y participer ?

M.L : ça m'est arrivé, quand je suis arrivé en tant qu'étudiant. J'étais étudiant, je l'ai fait, quand j'ai commencé à travailler, je l'ai fait, et puis après j'ai un peu moins fait.

J.P : c'est différent de la Martinique ? Comment cela se passe ?

M.L : en fait, toutes les commémorations que j'ai pu assister, on avait toujours l'impression qu'il y avait des flics, même le carnaval il y avait des flics, on était toujours encadré, on est toujours... À un moment, je me rappelle quand j'étais encore étudiant, j'y allais il y avait toujours des flics, j'avais toujours l'impression que dès qu'il y avait un mouvement, une population black, antillaise, entre autres, ça pouvait toujours dégénérer. Des fois ça dégénérait, parce que malheureusement, parce que certains ramenaient du rhum, certains ramenaient des boissons et beaucoup quand ils sont partis dans le truc, ça dégénérait. C'est pour ça qu'un moment, je ne sais plus si il le font, c'est pourquoi ne le font plus, il y avait un carnaval avant à Nation, qui a duré pendant des années, du jour au lendemain ils ont demandé à arrêter, arrêter ça. Parce que ça dégénérait à cause de ça,

parce que des personnes qui venaient se déguiser qui le faisaient, le faisait bien et il y avait d'autres qui venaient casser, qui venaient casser du bois, d'autres noirs, qui venaient foutre le bordel, et voilà, au départ se porte très bien et après, ça, ça dégénérait. Donc du coup, à un moment je me suis dit, si c'est pour aller dans des choses comme ça, où on risque sa vie, ou des choses comme ça, se faire tabasser, ou on aura mal parlé ou regarder quelqu'un, j'ai préféré stopper ça.

J.P : c'est quoi les avantages de votre vie ici ?

M.L : les avantages, c'est la proximité de tout. La proximité de tout, c'est-à-dire la proximité de l'Europe. Ce que, je pense qu'on est plus accessible, d'ici. Par exemple, dans mon sens ou j'aime beaucoup voyager, si j'étais en Martinique et que je me dis que je veux aller par exemple à la Réunion par exemple, ou si je veux aller dans les pays asiatiques, que j'aime bien, s'il faut aller là, il faut que j'arrive ici (France), prendre un autre avion, etc. Tandis que, quand je suis arrivé ici, j'ai fait toute l'Europe avec des amis étudiants, on a fait tous nos voyages, tous les week-ends on partait, on partait en Europe ; on a fait pratiquement toute l'Europe en bus. On a fait tout ça, avec tous mes amis antillais, on s'est dit on va faire ça, on n'est pas riche, on n'a pas beaucoup de pognon, mais le bus est accessible, donc tous les week-ends on se prenait deux/trois jours et on partait. Et en a fait pratiquement toute l'Europe en bus. C'était avantage, que quand j'étais là-bas, que je n'avais pas de pognon, j'arrivais en Martinique et je me dis, je faire quoi de ma journée, à part aller à la mer peut-être. Maintenant j'ai l'avantage, Dieu merci j'ai un peu plus d'argent, donc quand je m'ennuie, je prends un avion, je vais en Guadeloupe, pour ça il faut prendre un avion. Si je veux aller à Sainte-Lucie, il faut prendre un bateau. Ce qui me manque c'est d'avoir tout ici (France). Pareil, je peux aller voir un théâtre, je peux aller voir une comédie, et là-bas (Martinique) on sent qu'on est vite limité. Quand on a connu, moi qui ai fait, j'ai connu beaucoup de choses, quand j'arrive là-bas je me retrouve très vite limité, parce que je me dis j'ai fait ça, je fais ça, qu'est-ce qui me reste à faire. En fait, j'ai tout fait. C'est ça des fois qui me manque, c'est pour ça que maintenant quand je vais là-bas je reste une semaine, 10 jours pas plus, parce qu'un moment je finis par m'ennuyer. J'ai fini par m'ennuyer.

J.P : et les inconvénients ici c'est quoi ?

M.L : les inconvénients, quand je t'ai dit au début, même s'il y a beaucoup de monde on se sent un peu seul. Le climat, même si je suis habitué, ça ne me convient pas du tout. Il faut,

et puis (soupir), c'est les gens autour ; parce qu'on sent que même si on est ici, on n'a pas forcément l'impression d'être chez soi. On n'a pas forcément l'impression d'être chez soi, on est là, on fait partie de la vie, partie de la communauté, mais on sent pas forcément comme quand on est chez soi. Et pour moi, ça, c'est, ça peut être des inconvénients. De ne pas se sentir à l'aise, de dire voilà je rentre. Je vais en Martinique, j'arrive, les portes sont ouvertes, je rentre, on peut taper du pied, on peut faire ce qu'on veut. Ici on rentre, on regarde avant, tout de suite on se fait cataloguer, s'il y a un manquement ou quelque chose qui ne va pas, on est tout de suite catalogué. Par exemple, même pour l'entretien, on va faire un entretien, on ne va pas faire n'importe quoi. Là-bas (Martinique) on va faire l'entretien, on va pas s'habiller forcément en costard, on va pas s'habiller forcément, on va pas se faire cataloguer ; ici on va arriver, si on n'a pas la cravate, le costard, si on va avec des dreadlocks, avec des tennis, on va tout de suite vous cataloguer, même si on a un CV qui est en béton. Mais on n'aura pas le poste, parce qu'ils auront déjà l'avantage des a priori. Donc c'est pour ça après... il y a des gens qui ont de la chance, ils ont de la chance, mais une fois qu'on a cette chance-là, il faut la saisir. Parce qu'on nous connaît en France, par le sport, que par ça. Le reste, je ne crois pas qu'on nous connaît, beaucoup de personnes en France qui disent que l'Antillais il a fait... je crois que Barack Obama, on parle de lui, il est arrivé au pouvoir, on parle de ce personnage ; bientôt on parlera de lui comme légende, parce que c'est le noir qui y est arrivé. En Martinique, les gens viennent ici, je regarde beaucoup la politique, je regarde le Sénat, l'Assemblée nationale, les Antillais je ne vois pas, je les vois pas, je me dis merde ils sont où, comment ils peuvent défendre quelque chose de chez nous s'ils ne sont pas là. Et même quand ils sont là, il ne lève jamais la main, ils sont inexistantes, donc j'ai l'impression que parfois ils viennent ici pour se dire (hésitation) j'ai un mandat, on m'a élu, je viens, mais bon, j'ai l'avantage de venir en France, et voilà. Je pense qu'ils ne travaillent pas assez pour nous, même pour l'ADOM, ils sont là, ils aident, mais même quand l'Antillais il est ici, avec ce que j'entends, je n'ai pas l'impression qu'ils sont guidés, qu'ils sont au contact, voilà, chacun est livré à soi-même, et en France je pense que c'est ça qui est complètement dérangeant. Il y a vraiment un gros inconvénient, c'est qu'on n'est pas solidaire entre nous, on est solidaire dans la fête, on est solidaire dans la fête, mais dans la réussite on n'est pas solidaire. Il y a beaucoup de gens qui vont envier un qui a réussi, voilà, mais pour les fêtes ils vont être présents, mais pour le reste pas forcément.

J.P : c'est quoi être Martiniquais pour vous ?

M.L : être martiniquais ? Pour moi c'est avoir des racines, être une culture, être une entité, être un groupe, être une valeur, mais bon on va dire avoir des valeurs aussi. Être martiniquais (rires), je ne sais pas moi.

J.P : pourquoi vous sentez-vous martiniquais ?

M.L : parce que je suis né martiniquais (rires). J'avais pas trop le choix, c'est une coutume, c'est une culture, c'est un savoir-vivre, c'est un savoir-être. Mais on n'm'a pas donné le choix de naître autrement, j'aurais peut-être voulu naître autrement, je ne sais pas, mais être martiniquais c'est avoir tout ça.

J.P : Êtes-vous fier d'être martiniquais ?

M.L : oui bien sûr, je suis fier, je suis fier. Malgré tous les inconvénients qu'on peut rencontrer, je suis fier d'être martiniquais. J'en parle très bien de la Martinique, je revendique la Martinique, je bataille pour la Martinique, mais voilà, je suis fier, je suis très fier de ce qu'on est, je suis très fier de ce qu'on a pu apporter à la France, je suis très fier quand j'entends un Martiniquais, ou un Antillais qui fait des performances dans le sport par exemple. Non je suis très fier, on sait faire des choses, c'est dommage on nous catalogue sur une catégorie, alors qu'on est capable de faire plein de choses. On est capable de faire pleins, pleins de choses. Il suffit simplement de vouloir s'y accrocher.

J.P : Pour finir, pouvez-vous vous définir en donnant 5 réponses à la question « Qui suis-je ? »

M.L :

- Martiniquais
- Ambitieux
- Rassembleur
- Fier de là d'où je viens
- Sens de la famille

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 13

Entretien K.P
(femme arrivée dans les années 2000-2009)
Appel vidéo Skype, 5 mai 2016

Bonjour, je m'appelle Jessy, je suis en troisième année de doctorat de communication à l'Université des Antilles. Ma thèse porte sur les Martiniquais qui vivent en France hexagonale, sur leur mode de vie, leurs pratiques culturelles entre autre. Notre entretien sera enregistré et va durer quelques minutes. Je précise que c'est un entretien anonyme.

PROFIL

J.P : est-ce que tu peux me raconter ton parcours de vie ?

K.P : mon parcours de vie ? Donc je suis née en Martinique, à Fort-de-France. J'ai grandi là-bas jusqu'à l'âge de 23 ans, où j'ai décidé, après ma licence de quitter la Martinique pour venir suivre un Master en sciences du langage, linguistique informatique à Paris. Master que j'ai validé, j'ai commencé à travailler dans ma branche informatique, qui, euh, était normalement ma branche. Euh, comment on appelle ça, crise économique de 2009, dernier arrivé et premier parti de l'entreprise, donc j'ai passé un concours de la pénitencière du coup. Je l'ai réussi, je deviens donc surveillante, je vais sur Agen pendant huit mois, je deviens surveillante pénitencière, je travaille maintenant ; j'ai travaillé d'abord à Fleury-Mérogis, j'ai été muté sur Orléans, et maintenant je suis dans la nouvelle prison de Saran. Et j'habite maintenant donc dans le 41, c'est complètement pas là où j'avais commencé ma vie à Paris. J'ai complètement changé de vie, j'ai maintenant quelqu'un dans ma vie, j'ai un enfant, et la Martinique c'est bien loin maintenant, ça fait un certain temps. (Rires).

J.P : quelle était la principale raison de ta venue en France ?

K.P : c'était pour les études, je suis d'abord partie dans l'optique des études, je ne pensais pas, franchement je ne pensais pas rester si longtemps. Après j'avais pas de but, j'avais pas de but précis, genre j'y vais pour deux ans et je reviens. L'objectif c'était de trouver du travail, si j'avais trouvé du travail je restais, sinon ben je rentrais chez moi, voilà.

J.P : et quand tu es arrivée, y a-t-il eu des difficultés pour t'adapter ?

K.P : ben écoute, c'est un peu rapide ici par rapport à chez nous, par rapport à la Martinique c'est un peu rapide. J'ai trouvé ça très très compliqué au début, le métro, le RER, le froid, beaucoup le froid ; l'université qui se trouve dans Paris, et pas un endroit comme en Martinique ou l'UAG c'est l'UAG, mais là, ParisVII, c'est rue de ci, rue de ça, il faut prendre le tram, les cours ne sont pas au même endroit, bref, c'était plutôt compliqué au début, et voilà, ce n'était pas facile.

J.P : es-tu allée chez ta famille au début où as-tu de suite eu un appartement ?

K.P : alors, euh, je suis arrivée sur Paris, j'étais chez une tante qui habitait dans le 28, donc à Issy-sur-Eure, voilà. Je faisais l'aller-retour à Paris où j'étais chez une copine qui me logeait la semaine, ensuite c'est devenu très compliqué de remonter les week-ends et tout ça, donc je suis restée chez ma copine jusqu'à ce que je trouve un appartement. Donc, c'était, euh, mon premier appartement seule, c'était à Noisy-le-Grand, donc dans le 93. Donc après Noisy-le-Grand, j'ai déménagé ensuite comme une grande encore, j'ai été habité à Montrouge. Après Montrouge, Juvisy, après Juvisy, Fleury-les-Aubrais, et après Fleury-les-Aubrais, oui oui je circule ! Sachant qu'il y a eu huit mois aussi à Agen, mais on était logé par l'école des pénitentiaires, donc ce n'est pas vraiment... voilà.

J.P : est-ce que tu penses avoir été victime de discriminations ici ?

K.P : moi je ne ressens pas, mais je pense que c'est vachement présent quand même, y'a des fois, on peut... on le sent quand même. Voilà, toi tu viens de là-bas, et puis bon, moi je relativise beaucoup par rapport à tout ça, parce que je sais que souvent on se croit victime de racisme, alors que les gens ils ne nous connaissent pas tout simplement. Moi c'est mon avis, et je pense que c'est avec le recul que je peux parler comme ça. Mais moi je ne me suis jamais sentie visée par le racisme, ou ouais, bien que, quand j'étais à l'université il y a des gens qui ont cru qu'on ne faisait rien à l'université, là-bas, chez nous. J'ai quand même validé mon Master.

RAPPORT A LA MARTINIQUE

J.P : et tu te sens plus martiniquaise ou plus française ?

K.P : alors, la question c'est ?

J.P : tu te sens plus martiniquaise ou plus française ?

K.P : ah non, je suis quand même plus Antillaise que métropolitaine on va dire. Je reste quand même plus Antillaise, dans mes actes, dans ma façon de penser, ma façon d'agir, ce que j'écoute à la radio, et tout ça oui, je suis plus Antillaise.

J.P : et à quelle occasion tu parles de la Martinique ? Ça t'arrive d'en parler ?

K.P : ah ben, souvent, souvent. Oui, oui, ah oui, tout le temps. (Rires). Je parle tout le temps de mon île qui me manque, de mon île où j'ai envie de retourner un peu plus souvent, de tout ce qu'on a pu faire avant, de tout ce que je voudrais que ma fille vive et qu'elle ne vit pas ici, parce que c'est une autre façon de vivre, de tout ce que j'ai vécu, oui, oui, c'est souvent que je parle de mon île, ouais.

J.P : est-ce que tu parles souvent le créole ?

K.P : ah ! Ça dépend avec qui, c'est-à-dire que si je suis dans ma communauté, c'est-à-dire, si je suis avec des Antillais, et qu'il n'y a que des Antillais autour de moi, je parle. S'il y a une seule personne qui ne comprend pas la langue, j'éviterai. Pour pas discriminer, j'aime pas ça.

J.P : et tu parles créole à ta fille ?

K.P : oui je parle créole à ma fille. Elle ne comprend pas tout, mais t'inquiète, elle sait très bien que ce n'est pas gentil ce que je lui dis.

J.P : tu utilises les réseaux sociaux ?

K.P : comment ?

J.P : utilises-tu les réseaux sociaux ?

K.P : oui, ben écoute, Facebook, WhatsApp, ça s'arrête là.

J.P : ton origine est-elle perceptible sur ces réseaux ?

K.P : oh oui, oh oui, oui. Moi j'ai mis que j'étais Martiniquaise, oh oui, oh oui. Après c'est vrai, je n'ai pas de signe distinctif, genre du madras, ou je ne sais pas, des trucs comme ça.

J.P : des photos peut-être ?

K.P : des photos de soleil, oui, des photos d'avant, oui. Beaucoup.

J.P : d'accord, ok. Et as-tu été membre d'une association antillaise, où es-tu membre d'une association antillaise ?

K.P : non, non.

J.P : ça ne t'a jamais intéressé ?

K.P : non, ce n'est pas que ça ne m'a jamais intéressé, c'est qu'il n'y a jamais rien qui m'a fait tilt, et puis jamais, je ne pense pas que j'ai reçu de propositions qui m'ont fait tilt. Voilà.

J.P : alors, dans ton entourage, as-tu beaucoup d'amis martiniquais ?

K.P : Martiniquais, Antillais du coup hein, et Réunionnais surtout.

J.P : est-ce que vous faites des fêtes, vous vous retrouvez à des occasions ?

K.P : ah oui, oui, oui. Maintenant on fait des fêtes, on va dire chez l'habitant, c'est-à-dire c'est un peu chacun chez l'autre, et c'est des petites fêtes entre nous quoi. Voilà.

J.P : tu as de la famille en Martinique ?

K.P : oui beaucoup même.

J.P : tu gardes contact avec eux par quels moyens ?

K.P : principalement le téléphone, sinon les SMS, WhatsApp pour mes cousines, enfin toutes celles qui sont connectées. Sinon c'est beaucoup le téléphone.

J.P : à quelle fréquence appelles-tu par exemple ?

K.P : par exemple, en ce qui concerne les parents je les appelle tous les jours. Attention, s'il y a eu un jour que je rate c'est la mort (rires). Et, en ce qui concerne mes cousines, et mes copines, ça varie hein ; ça dépend, on peut rester de trois semaines sans se donner de nouvelles et puis après rester deux heures à parler parce qu'on rattrape tout ce qu'on n'a pas dit. Voilà quoi.

J.P : quels sont les sujets abordés ?

K.P : ma maman me demande plutôt ce que je fais ici, au boulot, qu'est-ce qui s'est passé aujourd'hui. Maintenant, beaucoup ma petite fille, qu'est-ce qu'elle a fait aujourd'hui, l'école, comment vous avez fait, comment j'ai déposé chez la nounou, qu'est-ce qui s'est passé, tu vois. Toute ma vie en fait, tous les jours, je lui raconte ma journée. Et pour mes copines, généralement c'est qu'est-ce qu'elles ont fait, c'est-à-dire quelles fêtes ; et à la plage, et à la mer c'est comment, et les algues il y en a ou pas (rires), C'est où qui en a, voilà. Voilà c'est ça.

J.P : alors, à quelle fréquence tu retournes Martinique ?

K.P : alors, ça dépend. Là, maintenant je suis en bonifié tous les trois ans, j'ai deux mois. Mais si j'ai le temps, j'y retourne trois semaines, j'essaie d'y retourner trois semaines à peu

près toutes les années, si vraiment je peux. Maintenant avec ma fille c'est un peu plus compliqué, parce qu'avant je ne payais pas le billet pour elle donc, c'était faisable, maintenant que je dois lui payer le billet et le mien, c'est déjà plus tendu.

J.P : d'accord. Et tu voudrais t'installer définitivement en Martinique ?

K.P : ça aussi, ça dépend, de... voilà le boulot. Parce que là, je suis dans une branche où je me vois très mal arriver en Martinique, et travailler à Ducos. Je vais te dire sincèrement, je ne me vois pas aller travailler à Ducos (rires), ça fait déjà neuf ans que je fais ce job là, huit ans et bientôt neuf ans que je le fais ; et Ducos, pour ce que j'entends et ce que j'en sais, c'est vraiment pas le truc qui m'attire. Maintenant, pourquoi pas, pourquoi pas. Après, ma fille elle a appris à vivre ici, à grandir ici, donc, euh, non, pourquoi pas, je ne sais pas. Dans l'immédiat là, on est bien ici, mon compagnon il est Réunionnais, c'est vrai que je n'irai pas vivre à la Réunion, je ne peux pas lui imposer non plus la Martinique, dans un premier temps, il ne faut pas non plus exagérer. Mais si je devais faire un choix de vie, et on me dit, écouter, demain vous avez un poste en Martinique, vous entrez, je rentre. Sachant que là, je suis 400ème et quelques sur une liste de mutations, donc je ne suis pas partie. Voilà.

J.P : et du coup après combien de temps es-tu repartie en Martinique pour la première fois après être arrivée ici ?

K.P : je suis partie la première fois, je suis retournée au bout de, je suis partie en septembre, en décembre de l'année d'après je suis retournée.

J.P : qu'as-tu ressenti ? Avais-tu hâte ?

K.P : j'avais hâte de retourner, mais du coup comme j'avais commencé à faire ma vie ici, donc en métropole, ça m'a fait... euh, j'étais contente, j'étais contente de revoir tout le monde, de retourner à la mer et tout ça ; quand on est là-bas on ne va pas à la mer, on ne profite pas de notre île, donc du coup, quand je suis retournée là-bas, j'ai profité de mon île, j'ai mangé des trucs, que je n'avais... du coup, que d'habitude je ne mange pas, mais j'avais besoin de manger. Ben, et euh, c'est passé, c'est passé. Ça m'a fait du bien de retourner, mais après j'avais besoin de retourner ici retrouver mon chez-moi que j'avais construit en fait. Parce que j'étais en train de construire ma vie ici quoi, parce que réellement là-bas la vie est bien, mais on construit toute notre vie un endroit ou un autre, moi j'ai construit ici, donc voilà.

J.P : quelle a été ta relation avec tes proches quand tu es retournée ? Rien n'avait changé ?

K.P : ils étaient contents de me revoir, mais bon, ça n'a pas changé. Même là quand je rentre, tout le monde est un peu content de te voir les deux premiers jours, mais après voilà, on t'a vu, c'est bon. Ce n'est pas méchant, mais c'est vrai (rires). Tu vas vivre l'expérience, tu vas voir. Les trois premiers jours, ils sont tous contents de te voir, mais après tu es redevenue ben la petite Martiniquaise qui était déjà là avant quoi, en fait, tu étais juste partie et tu es revenue quoi. Tu vas te dire, ah ouais, quand même, et en fait, ouais, ça te travaille ; là-bas j'ai créé des liens avec des gens, je voyais d'autres choses, je vivais d'autres choses, ici je recommence avec ma routine, parce que c'est pas mal de routine en Martinique. C'est... on ne change pas beaucoup, on fait toujours les mêmes choses, et encore, et encore, et du coup les gens ne changent pas avec toi, ils sont contents de te voir, et après ta vie continue.

J.P : et en France, tu as de la famille ?

K.P : j'ai de la famille, je ne les vois pas beaucoup en fait. La famille côté maman, tous les cousins côté maman, ils sont ici, enfin, tous ceux qui sont en âge de vivre seul sont en métropole. Je les vois quasiment pas.

J.P : pourquoi ? Les relations ne sont pas les mêmes qu'en Martinique ?

K.P : Euh, en Martinique je ne les voyais pas non plus, beaucoup plus hein. Ici en plus on habite loin, moi j'habite dans le 41, ils sont quasiment tous sur Paris, il y en a une sur Lyon ; le travail, la vie, après non, c'est compliqué après pour se voir.

J.P : d'accord. Alors, parmi les fêtes culturelles du calendrier, lesquels fêtes-tu de la même manière qu'en Martinique ?

K.P : j'essaie de fêter Noël, parce que c'est la fête qui me manque le plus. C'est Noël. C'est vraiment la chaleur de Noël, comment on mange, bref, c'est festif Noël chez nous. Ici, c'est vraiment, « oui, les petits plats et tout ça ». Chez nous, ça explose, voilà, c'est vraiment la fête que j'essaie de garder avec la joie, la musique, on mange des pâtés, et là on se réunit beaucoup entre Antillais avec des copines, qui sont ici également ; et on essaie de se faire un Noël chez chacune, chaque année, on essaie de se faire Noël chez chacune d'entre nous, et on s'organise ça, on mange, on fait des pains au beurre-chocolat, on fait

des trucs comme ça, parce que ça, ça nous manque. Mais c'est la fête qui me manque le plus, même si j'aime aussi le carnaval, je peux m'en passer.

J.P : et, as-tu déjà fait le carnaval ici ?

K.P : euh, ouais, j'ai fait le carnaval de Paris.

J.P : tu as aimé ?

K.P : euh non, ça n'a rien à voir. C'est pas pareil, le carnaval de Paris c'est un défilé de groupes, c'est pas... on n'est pas du tout dans le même objectif du vidé, on court le vidé et tout ça. Et puis les gens, ils te regardent, il y a beaucoup de gens qui regardent, qu'est-ce qu'ils font et tout ; en fait, on aime juste la fête, on aime juste ça. Donc non, bof, bof, donc voilà.

J.P : as-tu déjà participé aux commémorations de l'abolition de l'esclavage ?

K.P : non, ici non. Non, non, je n'ai pas eu l'occasion du tout, non. Dans mes souvenirs non, mais c'est vrai que le 22 mai j'aime ne pas travailler. Pourquoi je ne sais pas (rires). C'est pas férié du tout, mais à mon boulot j'ai des jours de repos en semaine, mais si ça tombe un 22 mai, je dis toujours à Cédric, mon compagnon, aujourd'hui c'est ma fête ! Tu n'as rien à dire, je ne fais rien. Parce que lui, c'est le 20 décembre, et lui le 20 décembre c'est pareil, il veut rien faire. Moi le 22 mai, je ne veux rien faire.

J.P : parlons religion. As-tu une religion ?

K.P : oui, j'ai toujours la foi, je suis catholique et je prie toujours.

J.P : ça a changé depuis que tu es arrivée ici au niveau de la pratique ?

K.P : ah non, du tout ! Et au contraire, je crois que ça s'est renforcé, parce que on a besoin aussi, avec le manque qu'on a de nos parents, malgré tout, de se rattacher à quelque chose, de se dire maintenant on est seul, parce qu'on est quand même seul ici, de se dire voilà, il faut quand même se rattacher à quelque chose. Moi, les prières, oui, beaucoup. La messe, comme je travaille les dimanches, c'est assez compliqué, mais quand je peux y aller, j'y vais.. J'ai baptisé ma fille ici, d'ailleurs, ma fille a reçu le baptême à l'église d'Issy-les-Aubrey, là-bas. Oui, non, non, la religion je continue, et même dans la communauté, tous ceux que je fréquente, on est quand même assez croyant, on sait d'où on vient.

PRATIQUES CULTURELLES

J.P : quels sont tes loisirs ici ?

K.P : ici ?

J.P : oui ici

K.P : mes loisirs, dormir, dormir, me reposer (rires). Non, je n'ai pas vraiment de loisirs. Si là-bas, j'avais le temps, ici j'ai l'impression que le temps est beaucoup plus court, je n'ai pas beaucoup de loisirs en fait ; donc, depuis que j'ai ma fille, c'est vrai que, la piscine, parce que elle fait bébé-nageur, donc je l'emmène assez régulièrement à bébé-nageur et tout ça, euh, je n'ai plus le temps, avant j'avais le temps et tout ça, mais ici, je ne vais pas te mentir, je n'ai pas beaucoup de loisirs.

J.P : est-ce que tu regardes la télé ?

K.P : beaucoup.

J.P : tu regardes quoi comme programme ?

K.P : beaucoup d'émissions sur la vie des gens. Genre les dossiers de Téva, ou encore Capital, Zone interdite, toutes les émissions qui parlent un peu des gens, ça permet d'ouvrir ton esprit, de voir autre chose, d'apprendre des choses sur les gens, sur les communautés, sur tout ça ; donc, sinon, moi je regarde beaucoup d'émissions ; sinon des séries, *Desperate Housewives* c'est fini, sinon, mais par exemple *Grey's Anatomy*, toute ces petites séries que j'aime bien, ou Koh Lanta, que je ne rate pas, voilà. C'est une religion aussi chez moi Koh Lanta, donc voilà. Je regarde beaucoup de télé.

J.P : est-ce que tu as une chaîne préférée ? Des chaînes préférées ?

K.P : Téva, M6

J.P : TF1 ?

K.P : non, non TF1 s'est occasionnel.

J.P : juste pour Koh Lanta ?

K.P : oui, juste pour Koh Lanta, sinon TF1 c'est vraiment, vraiment... exceptionnel. C'est vraiment l'émission de TF1 que je regarde, sinon le reste... et puis des fois baby-boom, c'est le dimanche après-midi. Si je ne travaille pas, je regarde un petit peu, mais sinon non. M6 et Téva, généralement c'est M6.

J.P : et tu ne regardes pas de chaîne antillaise ?

K.P : alors le matin, je regarde France Ô, pour pouvoir regarder les journaux locaux, je commence avec la Réunion, et quand je dois partir, la Martinique commence, donc en fait, j'ai le temps de regarder les titres, et après je dois partir au travail, donc je n'ai pas le temps de voir. Si je ne travaille pas, généralement je regarde le journal Martinique, je fais Réunion, Guyane, je fais Réunion, Martinique, Guyane. Je regarde les quatre. Non, mais ça te rapproche vachement de là-bas, parce que mine de rien, quand ma mère vient me raconter un truc, je dis, oui, mais j'ai vu ça au journal la dernière fois, elle me dit oui, effectivement ; et donc des fois, je suis les affaires de jour en jour, par exemple les élections, j'ai suivi les élections en Martinique grâce aux journaux que je regardais ; ou le nouveau truc, la communauté-là qui s'est créée en Martinique, la CTM. Par exemple, la CTM, j'ai tout suivi grâce aux journaux que je regardais ; donc les combats, les discours, des élections, et tout ça. Ça me permet de garder un petit lien avec mon île, de ne pas être déconnectée de mon île, parce que ça, ça ne m'intéresse pas non plus. Je veux savoir ce qui s'y passe. Donc, France Ô, le matin.

J.P : à part la télé, est-ce que tu écoutes la radio ?

K.P : oui, j'écoute la radio. Mais vu ma région, je ne peux plus écouter tropiques FM, c'est malheureux pour moi, j'écoute Vibration. C'est la radio du 45,41, 28, voilà. Je ne sais pas, c'est comme, c'est comme quelle radio à Paris ?... À Paris il y en a beaucoup trop, il n'y en a pas ici qui... mais là, sur la région où j'habite, c'est vraiment Vibration qui dirige le truc.

J.P : et ils diffusent quels genres de musiques ?

K.P : de tout. Ouais, ouais de tout. C'est une radio de la communauté.

J.P : mis à part la radio et la télévision, y a d'autres moyens par lesquels tu t'informes ?

K.P : ma mère. Ah non, mais c'est ma mère. Ah ouais, ouais, c'est mes parents, même des fois j'appelle, la première chose qui me dise c'est « au fait, j'ai entendu ça ? ». Alors, je lui dis oui, effectivement, j'ai lu ça sur Facebook, j'ai pas encore lu l'article, mais oui raconte. Du coup après, je vais lire l'article, j'essaie de regarder le journal, voilà. Pour pouvoir être sûre ; des fois ils disent des choses, après je veux me renseigner, donc voilà quoi.

J.P : du coup, quel est ton style de musique préféré ?

K.P : ça reste le Zouk, malheureusement ça reste le Zouk point. Et dans ma voiture, quand je n'écoute pas vibration le matin pour écouter les infos, parce que j'écoute quand même

les infos d'ici, je mets mes CDs ; mes CDs c'est du Zouk, beaucoup de Zouk rétro, beaucoup hein, qui me rattache avec tout ce que j'ai vécu, je chante, je danse comme d'habitude, voilà.

J.P : très bien. Dans ton domicile, qu'est-ce qui te rappelle la Martinique ?

K.P : écoute, vraiment, je ne suis pas du tout bibelot, ou objet qui rappellerait la Martinique ; genre j'ai posé un réveil qui rappellerait la Martinique, ou un truc comme ça, je ne suis pas du tout comme ça. Ceci étant dit, par exemple, quand je suis rentrée mes premières années, c'est vrai que j'ai ramené des plateaux Martinique, j'ai des bouteilles de rhum de chez moi en fait, j'ai ramené de la confiture de chez moi toujours. Quand je vais chez le Chinois ou chez l'Arabe, je prends généralement les Caresses antillaises. C'est beaucoup de produits de consommation, même si c'est très cher, même si c'est très cher, ça me permet de rester dans mon île.

J.P : à quelle occasion, tu manges des repas créoles ?

K.P : ah, dès que je peux. Je cuisine en fait antillais. Je cuisine plus souvent que rarement antillais, c'est très très rare que je ne cuisine pas antillais. Antillais, Réunionnais, parce qu'on a bien compris que je n'étais pas...

AVIS PERSONNEL

J.P : quel est l'événement pour toi qui as marqué l'histoire de la Martinique ?

K.P : qu'est-ce qui a bien pu marquer l'histoire de la Martinique ?... Quand les gens te parlent de la Martinique, qu'est-ce qu'ils te disent ?... Moi ce qui me... moi ce qui me... quand on me parle de la Martinique, et puis je me dis... voilà, je ne sais pas. Là, dans l'immédiat je dirais l'éruption de la montagne Pelée. Parce que c'est ce qui a plus marqué la Martinique là... maintenant, je ne sais pas, la mort d'Aimé Césaire également, qui est quand même un gros événement, parce que c'était quand même un grand homme de la Martinique. Sinon, là, dans l'immédiat je n'ai pas vraiment d'événements qui me marquent, particulièrement.

J.P : si tu compares ta vie ici à celle en Martinique, quels sont les avantages de ta vie en France ?

K.P : écoute, la mobilité. Tout ce qu'on peut faire, les rencontres, euh, ce qu'on apprend ici en fait. Je trouve qu'ici on apprend beaucoup de choses, beaucoup, beaucoup de choses.

On apprend à vivre différemment, et le fait d'avoir déjà vécu quelque chose avant, on est plus fort ; parce qu'on se dit qu'on a ça dans le sang, et on a encore autre chose.

J.P : et quels sont les inconvénients ?

K.P : les inconvénients, c'est le froid ! C'est le froid enfin, il fait trop froid. C'est un truc de fou, j'ai beaucoup de mal avec le froid. Voilà, et ça fait un moment que je suis là, et le froid, ça ne passe pas encore.

J.P: C'est la dernière question, peux-tu te définir en cinq réponses en répondant à la question « qui suis-je » ?

K.P :

- caractérielle
- respectueuse
- aimable
- dynamique
- heureuse

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 14

Entretien G.C
(homme arrivé durant les années 2000-2010)
Paris, le 23 mai 2016

Bonjour, je m'appelle Jessy, je prépare un doctorat de communication. Ma thèse porte sur les Martiniquais qui vivent en France hexagonale, sur leur mode de vie, leurs pratiques culturelles afin d'analyser qui ils sont. Je vais te poser une série de questions. Notre entretien sera enregistré et va durer quelques minutes. Pour finir, je traiterai les données de manière anonyme.

J.P : est-ce que tu peux me raconter ton parcours de vie ?

G.C : dès ma naissance et tout ? Ben voilà je m'appelle G. J'ai commencé aux Anses d'arlet, à l'école. Enfin, ma scolarité s'est passée en gros aux Anses d'arlet. Après le collège, je suis allé au lycée à Rivière salée en Martinique, à Thoraille. J'y ai passé trois années, j'ai passé mon bac, j'ai eu mon bac S. Par la suite, j'ai intégré une entreprise vu que je ne trouvais pas d'école pour me former, et puis suite heu, suite à... à comment ça s'appelle déjà ça, suite au manque de financement..., mes parents n'avaient pas trop les moyens donc du coup j'ai dû travailler pendant un an avec heu... mon oncle en entreprise. Et par la suite, en fait, je devais rester avec lui, mais ce qui s'est passé avec les grèves qu'il y a eues en 2008 je crois, 2000 ou 2008 il y a eu des grèves, vu que ça payait pas trop, donc j'ai dû prendre, comment dire ça, je cherche des expressions, mais j'ai dû anticiper en fait, j'ai anticipé et j'ai déposé des dossiers à l'armée. Vu que j'étais déjà intéressé par l'armée, voilà je me suis lancé. Ils m'ont appelé pour faire les tests, j'ai fait les tests, et je suis parti deux mois après. Ça, c'était pendant l'année 2009. Pendant l'année, début 2009, je suis parti en France. Et là franchement c'était un peu difficile, parce que c'était la première fois pour moi, c'était la première fois pour moi en métropole. Je ne connaissais pratiquement personne, j'avais juste une sœur, mais bon je ne la voyais pas trop. Au début, j'étais un peu coupé du monde, mais voilà, franchement c'était difficile, il y avait plus de contact avec la famille, j'ai dû m'adapter, me refaire des nouveaux amis et voilà, connaître autre chose,

m'adapter, et puis voilà. J'ai fait deux mois de classe, deux mois de classe, à l'issue, j'ai eu mon diplôme de l'armée, disant que j'intègre bien l'armée de terre. Et puis c'est là que mon parcours à l'armée a commencé. Donc là, aujourd'hui ça fait presque huit ans que je suis, que je suis dans l'institution. Et voilà, ça me plaît, je me suis adapté, mais c'est pas tout le monde qui s'adapte comme moi. Parce que là, j'ai anticipé, je me suis dit que si je reste dans mon coin en fait, je serais, je serais un peu réservé, je serais seul, voilà quoi, je ne pourrais pas avancer correctement, voilà.

J.P : **quelles étaient les principales raisons qui t'ont poussé à partir en France ?**

G.C : c'était pour le travail, c'était pour le travail.

J.P : **tu comptais rester longtemps en France, tu t'étais déjà dit combien de temps tu comptais y rester ?**

G.C : non, au départ je m'étais fixé trois ans, je m'étais fixé trois ans pour savoir comment ça allait se passer et tout, si j'allais m'adapter. Et comme j'ai vu que ça se passait bien, alors j'ai re-signé.

J.P : **quelles étaient les principales difficultés que tu as rencontrées ?**

G.C : le racisme. Franchement le racisme. Parce que les gens ils répondent pas trop, j'ai demandé des indications, les gens me disaient *comment tu vois pas ma couleur*, ou bien *est-ce que tu me prends pour un panneau...* ouais franchement, sérieux, au début c'était difficile. Après, le contact avec les autres. Parce que là-bas on est plus habitué à la famille, les cousins, quand tu te retrouves un peu tout seul, c'est un peu compliqué quoi, t'es obligé de prendre sur toi et puis de te mélanger, t'as pas le choix. Mais bon, y'a certains qui se mélangent pas, c'est pourquoi je te parle du racisme tu vois. Même dans mon institution, à l'armée, y'a beaucoup de racisme, franchement y'a beaucoup de racisme. C'est pas tout le monde, mais y'en a. Après, ça dépend sur qui tu tombes. Mais c'est difficile, franchement c'est difficile. La mentalité est différente, c'est pas la même chose.

J.P : **et au niveau du logement, t'as jamais eu à chercher un logement car t'as toujours été logé avec l'armée ?**

G.C : non. Au début, j'étais logé avec l'armée. Mais après, une fois que tu arrives, t'as envie de te poser, trouver une petite copine, il y a les hobbies, il y a des choses que tu ne peux pas faire dans l'institution que tu peux faire dehors, donc du coup, en fait, moi j'ai fait quoi, j'ai pris mon appartement pour être mieux parce que le matin, on te réveille, y'a ci y'a ça.

C'est pas comme si ils te poussaient vers la sortie, ils t'accueillent mais en même temps ils te disent de sortir, de prendre, de prendre ton indépendance. Parce qu'il y a des nouveaux qui arrivent, il faut leur laisser la place. Donc voilà, j'ai pris mon appartement après trois ans et j'ai fait ma vie. Parce qu'entre-temps il y a eu des missions, il y a eu des activités, y'a eu des terrains, il y a eu du mouvement.

J.P : et tu as déménagé beaucoup de fois ?

G.C : deux fois. J'étais à Metz, après j'ai été muté à Lyon, et là, au mois de juillet je serai muté à Paris.

J.P : tu m'as dit avoir été victime de racisme est ce qu'il y aurait d'autres situations que tu pourrais me raconter ?

G.C : ben c'est vrai que j'ai déjà frappé des gens par rapport au racisme. À l'armée, par exemple y'a des Antillais qui rigolent aux blagues sur les Noirs. Moi, je ne prends pas ça. Je ne sors pas de la Martinique pour entendre des conneries pareilles.

J.P : et tu te sens plus martiniquais ou plus français ?

G.C : je me sens plus martiniquais. Parce que j'ai gardé mes racines, de temps en temps je vais me ressourcer et puis heu je reste beaucoup avec des Antillais, bien que je me mélange avec les autres, mais bon on est obligé, je vais pas perdre mes racines.

J.P : à quelle occasion tu parles de la Martinique ?

G.C : les collègues, à des étrangers. Même quand quelqu'un me pose des questions sur les Antilles, où est ce qu'ils peuvent, ils peuvent aller, sur quelle île ils peuvent aller ? Je mets mon île en avant, c'est normal.

J.P : tu utilises les réseaux sociaux ?

G.C : oui.

J.P : est-ce que sur ton profil, ton origine martiniquaise est perceptible ?

G.C : moi je ne cache rien du tout sur les réseaux sociaux, ça dit que je suis Martiniquais, que je suis né là-bas, voilà. J'ai encore des photos de là-bas.

J.P : est-ce que t'as été membre d'une association antillaise ?

G.C : À Metz, oui. Ils jouaient le tambour, ils faisaient des plats locaux. Il y avait quoi encore, quand il y avait la fête de la musique, heu il y avait des petites expositions.

J.P : et ils faisaient la commémoration de l'abolition de l'esclavage ?

G.C : oui. Et pour la fête de la musique, il y avait des petits stands, il y avait des musiques antillaises, des choses comme ça, des petits points chauds où il y avait de la cuisine antillaise.

J.P : **et aujourd'hui, ça ne t'intéresse plus ?**

G.C : franchement, aujourd'hui j'ai plus le temps. Avec le travail et tout. Et avec ce qui se passe actuellement en France, j'ai plus le temps. Déjà l'année dernière, j'étais hors du territoire, j'étais hors du territoire, j'étais hors de chez moi. Si je dis que j'ai fait trois mois à la maison, c'est beaucoup, franchement c'est beaucoup.

J.P : **tu m'as dit que tu te retrouves avec des Antillais, mais en général vous vous retrouvez où ?**

G.C : ça dépend, soit on fait des activités, soit on fait un petit volley. C'est plus au niveau sportif. Quoi encore, heu des petits ciné, resto. Des fois on se réunit juste pour parler de ce qu'on faisait avant, ce qui a changé, notre situation au jour d'aujourd'hui. On fait des petites réunions quoi.

J.P : **A part ta sœur, tu as de la famille en France ou pas ?**

G.C : Oui, actuellement ça a changé. Au début, quand j'étais arrivé, j'avais que ma sœur, et on se voyait pas trop. Maintenant, la maintenant j'ai qui, j'ai des cousins qui sont venus en France et puis des amis, des oncles.

J.P : **et vos relations n'ont pas changé ?**

G.C : avec mes sœurs, il n'y a rien qui a changé puisqu'on peut pas couper les liens. Mais certains amis avec qui, que j'ai dû lâcher parce qu'en fait, la mentalité n'était pas trop bonne quoi. Il y avait de la jalousie, quand ils te voient, ils voient que tu achètes de belles choses, tu as des vêtements, tu as une belle voiture, tu as ta copine, t'as tes enfants et que t'as fait quelque chose de ta vie, et eux ils sont restés au même stade, ça fait de la jalousie, j'ai pas eu le temps, donc du coup je les ai lâchés pour mieux avancer.

J.P : **alors, tu gardes contact avec la famille restée en Martinique ?**

G.C : oui.

J.P : **par quels moyens ?**

G.C : par les réseaux sociaux, Skype, téléphone portable, sinon c'est tout. Ou sinon, quand je suis en mission c'est les cartes postales, à l'ancienne. Puisqu'il y a des fois, je ne peux pas les joindre, du coup en fait, ce que je fais c'est que j'envoie une petite carte.

J.P : et en temps normal à quelle fréquence les contactes-tu ?

G.C : franchement, deux fois par semaine. Quand j'ai le temps.

J.P : et de quoi vous parlez en général ?

G.C : de tout et de rien. Ils m'annoncent des choses, comme moi je les annonce des choses aussi puisque vu que ma situation a changé, je vais déménager, il faut anticiper. C'est tout hein.

J.P : à quelle fréquence tu retournes en Martinique ?

G.C : à peu près tous les deux ans, à peu près.

J.P : est-ce qu'il y a un dispositif qui te permet de retourner tous les deux ans ou c'est toi qui a choisi cette fréquence ?

G.C : en fait, dans mon institution, il y a des permissions, les permissions c'est nos jours de vacances qu'on a dans l'année, et quand on est Antillais ou qu'on vient d'une île on peut les cumuler, puisque vu que notre famille est loin, on peut les cumuler pour partir un mois, deux mois, trois mois, voire six mois. Après, ça s'appelle concession de passage gratuit, c'est comme un bonifié, c'est comme un bonifié, ils prennent tout en charge. Tout dépend des jours qu'on a cumulé durant l'année. Il y a deux ans j'étais partie presque six mois, cinq mois et demi. Sinon depuis, je ne suis pas retourné, je pense retourner à la fin de l'année. La première fois c'était en 2009, ensuite 2011 et puis début 2014 et puis je vais faire cette année.

J.P : comment s'est passé ton premier retour en Martinique après ton départ ?

G.C : rien n'a changé, tout est pareil, c'est juste qu'il y a d'autres personnes que j'ai mis de côté.

J.P : est-ce que tu voudrais t'installer définitivement Martinique un moment donné ?

G.C : oui, après la retraite. Ben, je ne vais pas rester en France à vie. Je dis ça aujourd'hui mais les choses peuvent changer dans l'état à venir. Tout dépend des textes, si je reste toujours en institution, si je change de boulot.

J.P : et tu peux pas être muté en Martinique en fait ?

G.C : en général ça ne se passe pas comme ça. Quand on demande une mutation à un endroit en fait, on nous envoie pas là où on veut. Là, là j'ai eu de la chance je serai sur Paris mais si je demande la Martinique par exemple, ils vont m'envoyer en Guyane. C'est pas pareil. J'ai fait la Guyane, c'est pas pareil. Après, chaque endroit a ses particularités.

J.P : est-ce que tu parles créole ici ?

G.C : oui souvent.

J.P : à quelle occasion ?

G.C : à toutes les occasions. Pour dire tout et n'importe quoi. Même si les gens ils arrivent pas à comprendre, je parle créole quand même. Il faut s'imposer, il faut s'imposer. Et puis j'aime bien aussi quand les gens cherchent à comprendre ce que je raconte, j'aime bien aussi, parce que les gens ils vont chercher à découvrir c'est quoi le créole, ils vont faire des recherches, ils vont essayer de traduire mes mots. Moi ça me fait plaisir, les gens ils essayent de, de s'intéresser un peu à ma culture, pas forcément à travers l'île, mais par rapport à la langue. Ça fait déjà un peu plaisir.

J.P : et tu vas le transmettre à tes enfants ? Tu parles déjà créole à ton enfant par exemple ?

G.C : si, elle parle déjà créole, elle parle déjà créole. Parce qu'il y a certains Antillais ils sont France, mais ont déjà oublié leurs racines. Et y'a des Antillais qui disent qu'ils n'ont rien à faire en Martinique, voilà la Martinique c'est du passé, je me sens mieux en France, ils ont tout lâché, ils n'ont plus de contacts en Martinique. Là maintenant, leurs contacts c'est la belle famille, ils ont plus rien à voir avec leur famille en Martinique, ils ont coupé les liens. Ceux-là ils se sentent plus métropolitains comme on dit chez nous, que Martiniquais.

J.P : du coup ta compagne elle est Antillaise ?

G.C : oui.

J.P : parmi les fêtes culturelles du calendrier lesquels tu célèbres de la même façon que quand tu étais en Martinique ?

G.C : la Noël..., le carnaval. Mais c'est un peu décalé, ça dépend des régions. Comme à Lyon, c'était dernièrement, ils ont fait une petite parade, ça dépend, ça dépend des endroits.

J.P : ça se passe de la même façon ?

G.C : c'est pas pareil : c'est plus chaleureux aux Antilles, c'est plus chaleureux parce que toute la communauté, toute la communauté participe, alors qu'ici en fait, les gens, ceux qui participent c'est plus les Antillais, les autres ils regardent, mais ils ne restent pas, ils cherchent pas à savoir, à participer aux parades, à courir le vidé.

J.P : et Noël se passe comment ?

G.C : Noël ça se passe bien, on fait à peu près comme aux Antilles, on essaie de passer chez les autres, on chante, on fait notre repas, et voilà.

J.P : parlons religion maintenant, est-ce que t'as une religion ?

G.C : oui je suis catholique.

J.P : est-ce que ta pratique ici est la même qu'en Martinique ?

G.C : non.

J.P : qu'est-ce qui a changé ?

G.C : ben j'y vais moins souvent ici à l'église. Par manque de temps, j'ai pas le temps, des fois le dimanche je travaille. Mais bon, c'est pas pour autant que j'ai lâché la prière hein, je suis toujours dedans. C'est juste que ce n'est plus intense comme avant, j'allais à l'église, c'est différent.

J.P : est-ce que t'as des loisirs en France ?

G.C : oui, la course à pied, du basket mais j'ai arrêté. Franchement c'est tout hein.

J.P : est-ce que tu regardes la télé de temps en temps ?

G.C : non, je suis plus connecté à mon téléphone portable. Je suis sur l'application BFM, je suis un petit peu l'actualité, mais bon je suis pas trop télé.

J.P : et tu suis l'actualité de la Martinique ?

G.C : je suis l'actualité de la Martinique par rapport à mes parents, il me donne des nouvelles et tout mais franchement, j'ai pas le temps. Sauf quand je suis en vacances, je regarde sur France Ô, des fois ils montrent des rediffusions mais sinon c'est tout.

J.P : mais sur Facebook ça t'arrive pas de suivre l'actualité de la Martinique ?

G.C : c'est rare.

J.P : est-ce que ça t'arrive de suivre le tour des yoles ou le carnaval de la Martinique ? Par quels moyens ?

G.C : Oui. J'ai des amis qui m'envoient des photos, soit ils m'en parlent soit ils m'envoient des messages.

J.P : et tu écoutes quels styles de musique ?

G.C : du rap, du rap français, du reggae, du Zouk, du compas, je suis resté pareil qu'aux Antilles, niveau musical. J'écoute toujours du Zouk, j'ai pas changé.

J.P : tu t'es pas ouvert à d'autres musiques ?

G.C : j'aime pas trop les autres musiques.

J.P : tu as l'occasion d'écouter la radio pas ?

G.C : Si.

J.P : et tu as des stations préférées ?

G.C : tropiques FM. Y a quoi encore... il y a Africa. En fait, je suis plus sur tropiques FM. C'est plus les Antillais en France, mais bon j'écoute aussi du Skyrock ou Nrj mais je suis plus sur tropiques FM.

J.P : qu'est-ce qui, dans ton domicile rappelle la Martinique ?

G.C : déjà les photos, les photos, les sets de tables, tout est en rapport avec les Antilles je vais pas te mentir, j'ai des petits sujets, j'ai des p'tites poupées traditionnelles j'ai des petites bouteilles de rhum.

J.P : à quelle occasion tu manges des repas créoles ?

G.C : tout le temps. Là actuellement, en mission je ne peux pas, mais quand je suis chez moi c'est tout le temps.

J.P : quand tu fais des repas créoles tu les achètes où tes ingrédients ?

G.C : je les achète chez... dans les épiceries, chez les Pakistanais, chez les chinois ou encore des petites épiceries antillaises. De temps en temps on peut m'envoyer des colis, mais le colis il arrive plus souvent chez ma sœur.

J.P : et pour toi c'est quoi un repas typique de la Martinique ?

G. C : un repas typique... franchement, pour moi c'est acras, boudin ou crabe farci en entrée, pour moi en plat principal c'est Colombo, franchement c'est Colombo de cabri avec du riz, des haricots rouges ou des gratins puis des choses comme ça et puis au dessert un Mont-Blanc ou un chocolat, chocolat communion, pain au beurre chocolat.

J.P : pour toi quel est l'événement le plus marquant du temps de la Martinique ?

G.C : ... l'abolition de l'esclavage.

J.P : pourquoi ?

G.C : je me suis intéressé. Il y a eu l'école, mais on cherche toujours à savoir où on vient et on fait des recherches. C'est l'abolition de l'esclavage.

J.P : et la personnalité qui a marqué sur la Martinique serait qui pour toi ?

G.C : moi franchement je dis Aimé Césaire, Aimé Césaire.

J.P : et du coup tu t'intéresses à la politique de la Martinique ou pas ?

G.C : un moment je m'intéressais, mais j'ai arrêté.

J.P : **par rapport au fait que tu habites ici ?**

G.C : les politiciens sont des menteurs. Franchement, il y a trop de promesses et je vois que sur l'île il y a beaucoup de choses qui ne changent pas, voilà.

J.P : **est-ce qu'ici tu as eu l'occasion de participer à la commémoration de l'abolition de l'esclavage ?**

G.C : l'abolition c'était à Metz, à Metz oui, mais autre part non. C'est soit on marque le coup avec heu... avec les collègues, avec les collègues Antillais ou les potes Antillais.

J.P : **pour toi c'est quoi les avantages de ta vie ici ?**

G.C : les avantages, on va dire le boulot, le boulot y en a partout, c'est juste la motivation dans quel secteur on se lance. Après, franchement, pour l'éducation, je préfère la Martinique.

J.P : **l'éducation c'est-à-dire ?**

G.C : l'éducation des enfants je préfère que ça se fasse en Martinique. Parce que, au niveau de la famille... et l'enfant aura plus de personnes, je trouve que l'enfant se développe plus vite, et puis il y a moins de cas en Martinique qu'en France. Ça c'est les inconvénients, en France et y'a plus de... Après l'île elle est petite hein, bon moi je pense plus à quoi?... c'est plus pour parler des viols surtout à l'école, les enlèvements, des choses comme ça, c'est un peu...

J.P : **et du coup les inconvénients c'est quoi par rapport à la Martinique ?**

G.C : la distance. Ça c'est si on est attaché à la famille. Bon, y en a qui coupent les liens, mais moi j'coupe pas les liens, la famille est toujours là en cas de problème.

J.P : **pour toi c'est quoi être Martiniquais ?**

G.C : être Martiniquais c'est être né en Martinique, on peut l'être par adoption aussi, on peut l'être par adoption. Il faut vivre la culture, il faut s'intéresser, voilà, il faut pas rester dans son coin, il faut, c'est plus côté famille, la Martinique c'est plus côté famille. Connaître ses racines. Ici, les gens ils s'en fichent de leurs racines, les gens, franchement, c'est plus leurs grands-parents qu'ils connaissent. Mais, ils ne connaissent pas leur histoire, y en a beaucoup qui ne connaissent pas leur histoire. Moi je dis, qu'en tant que Martiniquais faut savoir, il faut connaître, il faut connaître l'histoire de l'abolition de l'esclavage, d'où on est sorti. Je sais qu'on sort d'Afrique et tout ça, connaître ses ancêtres quoi. Et puis savoir

qu'il y avait les... les amérindiens. Il y a beaucoup de choses. Pour moi il faut s'intéresser à tout.

J.P : je termine l'entretien et ce sera une question à l'écrit. Comment tu te définis ? en gros, tu dois donner cinq réponses à la question « qui suis-je ? »

G.C :

- motivé
- polyvalent
- ancré aux racines
- Martiniquais
- attaché à ses valeurs

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 15

Entretien V.L
Femme ayant grandi en France
Sucy-en-Brie, le 29 juin 2016

Bonjour, je m'appelle Jessy, cet entretien je le fais dans le cadre de ma thèse qui porte sur les Martiniquais qui vivent en France. Ça sera anonyme, je vais juste mettre tes initiales lors de la retranscription. Donc je t'interrogerai sur tes pratiques culturelles, tes loisirs ce que tu fais en France et comment tu vis ici.

J.P : peux-tu te présenter et me raconter ton parcours de vie ?

V.L : c'est-à-dire ? Professionnel ?

J.P : présente-toi de manière générale.

V.L : je suis née à Sucy-en-Brie, dans le Val-de-Marne. Je vivais seule avec ma mère. À l'âge de... on va dire 14 ans je suis partie aux Antilles pour faire mes années lycée, parce que ma mère voulait que les études soient un peu plus approfondies et elle trouvait que, les études Antilles étaient beaucoup plus importantes et qu'on prenait le temps avec les enfants alors qu'en France on ne le faisait pas. À la suite de ces années lycée, j'ai eu mon bac. Je suis retournée faire mes études d'assistante sociale en France. J'ai fait une prépa au concours d'entrée à l'école d'assistante sociale, puis trois ans d'études. Et là, depuis quatre ans je suis assistante sociale, je travaille pour une mairie. Et, j'ai rencontré mon partenaire, il y a sept ans. Et on est pacsé depuis un an.

J.P : est-ce que tes parents t'ont raconté comment ils sont arrivés en France ?

V.L : ah oui, alors mon papa non, parce que je ne le connais pas assez. Ma mère en fait, elle a fait toutes ses études aux Antilles. À l'époque, elle avait le BEPC, je crois, c'est ce qui représente le brevet maintenant. Mais à l'époque tu pouvais faire quand même de grandes études avec. Et hum, à la suite de ses études, elle est partie en métropole pour faire des études en tant qu'infirmière en fait. C'était vraiment pour étudier, donc elle est arrivée seule, sachant que ma mère a deux sœurs, une qui est décédée dans un accident de voiture en France un an avant son arrivée est une qui faisait encore des études aux Antilles. Elle a

été auxiliaire de puériculture et ensuite elle a fait des études pour devenir infirmière. Et à l'époque, en fait, il y avait un service qui se charge de trouver logement pour les étudiants Antillais qui venaient en France. Donc, elle a pu avoir, dans un premier temps un appartement par son centre de formation et ensuite comme elle voulait accueillir ma tante également France, elle a eu cet appartement par le service qui se chargeait de lui trouver un appartement en France parce qu'elle venait des Antilles. Voilà.

J.P : d'accord. Et depuis ton enfance, tu as beaucoup déménagé ?

V.L : ah pas du tout. En fait, ma mère elle est restée au même endroit. Et moi, donc il y a quatre ans, j'ai déménagé pour habiter en couple. Et nous par contre on a déménagé trois fois. Une fois, on a changé d'appartement, mais on est resté dans la commune de Sucy-en-Brie, la deuxième fois, on habitait dans un F2 pendant deux ans à Limeil-Brévannes, à 15 minutes de chez moi, de Sucy-en-Brie et là on va retourner chez ma mère pour pouvoir acheter à la fin de l'année.

J.P : est-ce que tu penses qu'ici tu as été victime de discriminations ou de racisme ?

V.L : pas du tout. Pas du tout enfin peut-être, petite, parce que mes premières années de, d'école, donc de trois à 10 ans il me semble, ben j'étais dans une école privée catholique, qui avait de bons résultats scolaires, c'est pour ça que ma mère m'y a mise, et là, il n'y avait pas beaucoup d'Antillais ni de Noirs, donc là, à ce moment-là, très jeune oui. Mais, après, lorsque j'ai commencé à aller dans les écoles publiques, il n'y avait aucun problème.

J.P : tu te sens plus Martiniquaise ou plus Française ?

V.L : alors moi plus Française parce que, parce que déjà, je suis née ici, j'ai fait toute ma vie ici. Parce que, hélas mes parents ne me parlent pas créole donc je ne maîtrise pas cette langue, je comprends très bien, mais je ne la parle pas. Donc voilà, c'est les raisons pour lesquelles je me sens plus Française.

J.P : mais ça t'arrive quand même de parler de la Martinique ?

V.L : ha oui bien sûr ! Oui oui bien sûr, à mes amis, à mon entourage. Et moi, j'aimerais bien que mes futurs enfants puissent parler le créole martiniquais, le créole guadeloupéen, parce que mon conjoint il est Guadeloupéen.

J.P : est-ce que sur les réseaux sociaux, sur ton compte personnel, ton origine martiniquaise est perceptible ?

V.L : Heu... non, je ne pense pas. Je crois qu'on voit le lycée dans lequel j'ai étudié, de Rivière salée, ça on le voit, mais c'est tout.

J.P : et tu as des photos ou des vidéos ?

V.L : si, si, oh oui ! si, si ! Les photos oui, j'y suis retournée l'année dernière, et puis il y a mes photos de jeune lycéenne (rires).

J.P : as-tu été membre d'une association antillaise en France ?

V.L : alors, quand je suis revenue oui puisque c'était surtout tout ce qui était soirée. Alors, je ne me souviens plus du nom je ne peux pas te dire, mais avec une copine, il y a un groupe d'étudiants Antillais qui faisait des soirées, on y allait très souvent. Après, depuis que je travaille non, plus du tout.

J.P : est-ce que tu as beaucoup d'amis Martiniquais dans ton entourage ?

V.L : alors, Martiniquais ? (Hésitation) Martiniquais, non, non, j'en ai pas beaucoup. Beaucoup d'Antillais en général pas forcément Martiniquais.

J.P : et ça vous arrive de vous retrouver, d'organiser des rencontres ou pas ?

V.L : entre Antillais, oui. Largement.

J.P : tu as de la famille encore en Martinique ?

V.L : oui ! J'ai ma tante, ma cousine. Enfin, toute la famille est aux Antilles il n'y a que ma mère qui est ici.

J.P : et tu gardes contact avec ou pas ?

V.L : oui, oui, oui. En plus on a une maison de famille qui va nous appartenir au décès de nos parents donc oui, oui je garde contact. Quand ils viennent en France, ils viennent chez moi, et moi vice versa. Donc oui on garde un très, très bon contact.

J.P : et à quelle fréquence tu vas en Martinique ?

V.L : hum... alors quand je suis arrivée, en 2000... *Halala* je ne sais plus. En 2012, je crois que j'ai eu le bac, non en 2007. Donc en 2008 je ne suis pas retournée et donc la dernière année où je suis retournée c'était l'an dernier en 2015. Et là, avec mon conjoint on essaiera d'y aller tous les deux ans puisque lui, il a les congés bonifiés. C'est surtout quand on aura un enfant en fait, pour qu'ils puissent découvrir les deux îles, pour qu'il soit vraiment imprégné, contrairement à moi, du côté antillais en fait.

J.P : et comment s'est passée la première fois que t'es arrivée en Martinique à tes 14 ans ?

V.L : j'avais l'habitude d'y aller en fait. Pour les études, je suis arrivée à 14 ans. Mais, avant j'y allais tous les deux ans, puisque j'allais chez ma tante, il n'y avait pas de souci. Mais sinon, quand j'y suis allée pour y habiter c'était un peu difficile de... comment dire, en fait, on m'a toujours répertorié comme une « Négropolitaine » et j'ai dû vraiment redécouvrir la culture du pays qui est différente de celle de la métropole en fait. Mais en général, c'est relativement bien passé, c'est juste qu'au début quand les amis parlent créole entre eux et que toi tu comprendrais que tu ne réponds pas, c'était un peu difficile. La danse également, mais j'ai eu la chance d'avoir un petit ami après qui m'a appris à danser, m'aider à m'imprégner un peu plus de la culture, donc après ça a été plus simple. Dès que je me suis en couple, là-bas ça été plus simple. Au début, ce n'était pas très facile.

J.P : est-ce que dans tes projets, tu voudrais t'installer définitivement en Martinique ?

V.L : heu non. Pourquoi ? Parce que, au niveau professionnel déjà. Je sais que pour toutes les copines que j'ai eues en formation et qui sont retournées en Martinique, c'était très compliqué de trouver un travail en tant qu'assistante sociale. Pour mon conjoint aussi ça va difficile parce qu'il travaille dans les transports. Après, pourquoi pas à la retraite, oui. Pour ma fin de vie, oui je pense qu'on y retournera, en tout cas on ira six mois sur 12, ça, c'est sûr. Mais, pour notre vie professionnelle d'adultes, là on pourra pas. Mais c'est vraiment au niveau professionnel.

J.P : et du coup, est-ce que ça t'arrive de parler créole aujourd'hui ?

V.L : un peu plus, mais, hélas, ça devient un peu plus du créole guadeloupéen puisque mon conjoint lui, il parle très bien le créole avec ses copains et c'est le créole que j'entends le plus. Donc, c'est dommage, mais ça reste du créole quoi.

J.P : parmi les fêtes culturelles du calendrier laquelle ou lesquelles tu célèbres ici en France de la même façon qu'en Martinique ?

V.L : aucune. Au pire, ça serait le carnaval, mais, très rarement. Aller à Toulouse où il y a les grosses ambiances carnaval, c'est plus, on va dire celles-là, sinon, on va dire très peu. Et puis Noël, quand on fête Noël ici, c'est avec des légumes pays, le plat du pays. On essaye de faire vivre les Antilles à Noël.

J.P : d'accord. Est-ce que tu as une religion ?

V.L : non, je suis athée.

J.P : **est-ce que tu as des loisirs ici ?**

V.L : oui, oui je fais du volley-ball, enfin ça c'est depuis les Antilles, j'ai pas arrêté, j'ai continué le volley-ball et puis sinon c'est tout parce que ça prend beaucoup de temps, ça fait plus de trois fois par semaine.

J.P : **ça t'arrive de regarder des programmes télévisés faisant référence à la Martinique ?**

V.L : ah oui, oui regarde très souvent France Ô avec ma maman déjà, qui présente quand même beaucoup de pays mais surtout les Antilles. Aussi, au niveau, c'est pas la télé, mais à la radio, moi je suis toujours sur tropique FM, tous les jours et puis après c'est tout ce qu'on a comme chaînes. Et après quand ma tatie vient en France, elle nous ramène tout ce qui... les comiques antillais qui font des spectacles.

J.P : **et sinon à part ça, quelles sont les autres chaînes que tu regardes à la télé ?**

V.L : je regarde tout, TF1, M6. Et à un moment j'avais Trace aussi, trace, quand j'avais le câble j'avais Trace et je regardais très souvent les clips parce que ça présentait souvent des clips des Antilles.

J.P : **et est-ce que tu suis l'actualité de la Martinique ?**

V.L : hum, je t'avouerais très peu. Parce que c'est vrai qu'ici on en entend pas énormément parler. Après, lorsqu'on a des cyclones, on s'y intéresse beaucoup parce qu'avec la famille là-bas, on est inquiet. Mais, c'est vrai qu'ici on n'a pas beaucoup d'informations sur ce qui se passe, je ne suis pas énormément.

J.P : **et même, de toi même, aller chercher les informations sur la Martinique ça ne t'arrive pas ?**

V.L : non ouais, j'avoue que non. De moi-même, j'y vais pas. Pourquoi ? Parce que j'y pense pas forcément, parce que j'ai pas le temps et que je prends pas le temps de le faire.

J.P : **quels sont tes styles de musiques ?**

V.L : surtout le zouk, tropique FM, Latina et Skyrock.

J.P : **qu'est-ce qui chez toi, dans ton domicile, rappelle la Martinique ?**

V.L : ma mère. (rire). Non, alors tout ce qui est les draps de, je ne sais pas si tu vois les draps de chez nous avec les fleurs d'hibiscus, avec des couleurs un peu flashy. On a des

nappes, on a de la vaisselle aussi de ma grand-mère, donc ça me rappelle les Antilles. Et puis c'est tout, après on a des petits bibelots, genre des petits cocotiers qu'on a achetés aux Antilles avec écrit Martinique, enfin voilà, des choses comme ça.

J.P : à part à Noël est-ce ça t'arrive de manger des repas créoles ?

V.L : oui, dès que je veux. On a la chance, enfin surtout dans le Val-de-Marne, enfin je pense que c'est en métropole, d'avoir des petits... ce que l'on appelle des Chinois, des petites boutiques gérées par des Chinois et qui vendent beaucoup de fruits, et d'articles qui viennent des Antilles. Donc dès que j'ai envie, dès que je veux faire un plat Antillais. Par exemple, je fais énormément, dès que j'ai envie et aussi pendant les fêtes, le pain au beurre/chocolat. Ma mère elle fait beaucoup de queue de cochon avec les légumes pays.

J.P : pour toi, c'est quoi l'événement qui a marqué l'histoire de la Martinique ?

V.L : l'événement... je ne sais pas. Quand j'étais aux Antilles pour moi y'a pas eu énormément d'événements, après, ce qui reste dans mes souvenirs c'est surtout l'ambiance carnaval. Non j'ai pas d'événement qui m'a énormément marqué, après sinon y'a eu les pénuries d'essence, on a pris des nouvelles de la famille parce que ça nous inquiétait un petit peu, on s'est renseigné. Ça m'a marqué, mais j'étais pas là.

J.P : est-ce que tu participes à des événements qui regroupent des Antillais ou des gens des DOM-TOM comme la commémoration de l'abolition de l'esclavage ?

V.L : pas du tout. C'est vrai du fait d'être née ici, pour moi c'est pas culturel, j'ai pas appris à célébrer cela et quand ça se passe, enfin je connais la date, etc., mais j'y vais pas forcément.

J.P : quels sont les avantages de ta vie en France ?

V.L : hum je dirais en métropole, l'avantage c'est le boulot. Concrètement c'est ça, c'est le boulot et aussi, l'aisance financière que tu peux avoir même si c'est très difficile, mais l'aisance financière que tu peux avoir que tu n'as pas forcément aux Antilles, parce que les produits coûtent plus cher. Mais après la vie est 10 fois plus belles aux Antilles malgré le prix excessif de plein de choses, les gens y sont plus posés, ils sont moins stressés et heu plus cool je trouve. Ici, en métropole, c'est le stress, toujours être à l'heure, toujours faire attention aux horaires, faire attention aux voisins, il y a moins de sociabilité, il y a moins de partage, alors qu'aux Antilles on a quand même gardé ça. S'il te manque quelque chose, aller sans hésiter voir la voisine lui demander, ou encore les gens s'occupent un peu plus

des personnes âgées ou des voisins qui ne répondent pas. Enfin voilà, il y a encore ce côté communautaire, de partage, qu'il n'y a pas forcément en métropole ou très peu.

J.P : pour toi c'est quoi être martiniquais ?

V.L : c'est déjà être né de parents Martiniquais. Aussi être ouvert dans notre tête à tout. Et je trouve qu'en tant qu'Antillais on est quand même, on voit plusieurs origines différentes, beaucoup d'îles qui viennent nous voir et donc on a cette possibilité-là d'être ouverts à tous. Par exemple, pour comparer certaines campagnes de France, ils ne sont pas ouverts sur l'extérieur en fait. Nous on a la chance d'être ouvert sur l'extérieur, cette ouverture d'esprit. Et puis c'est avoir été bercé toute notre vie dans du Zouk, du dancehall, enfin des musiques qui bougent et qui font de nous des personnes dynamiques et hyper expressives.

J.P : la dernière question sera à l'écrit. Comment tu te définis ?

Donne cinq réponses à la question « Qui suis-je ? »

V.L:

- Femme
- Folle
- Amoureuse
- Sportive
- Martiniquaise

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Entretien n° 16

Entretien V.C
(Femme ayant grandi en France hexagonale)
Rosny-Sous-Bois, le 31 juillet 2016

Bonjour, je m'appelle Jessy, je suis en troisième année de doctorat de communication à l'Université des Antilles. Ma thèse porte sur les Martiniquais qui vivent en France hexagonale, sur leur mode de vie, leurs pratiques culturelles entre autres. Notre entretien sera enregistré et va durer quelques minutes. Je précise que c'est un entretien anonyme, je citerai simplement tes initiales lors de la retranscription.

J.P : peux-tu te présenter et me raconter ton parcours de vie ?

V.C : d'accord, ben, j'ai toujours vécu ici. Euh, quand j'étais petite, j'allais aux Antilles tous les trois ans, avec mes parents, mes frères. J'ai été à l'école, jusqu'au BTS, j'ai eu le BTS en communication des entreprises, en parallèle j'ai travaillé dans des centres de loisirs. Après j'ai travaillé dans des plates-formes téléphoniques, euh, ensuite j'ai travaillé à l'URSSAF et jusqu'à maintenant j'y suis. J'ai beaucoup voyagé, euh que dire d'autre, je suis avec quelqu'un, donc je vis avec mon copain ; ça va faire..., on vit ensemble ça va faire depuis six ans maintenant, je crois, six ou huit ans je ne sais pas. On s'est connu il y a très longtemps, enfin très longtemps, tout est relatif ; on s'est connu quand j'avais 19 ans. Euh, que dire d'autre...

J.P : est-ce que tes parents t'ont raconté comment ils sont arrivés en France ?

V.C : oui. Ma mère est venue en France, euh... en fait, elle travaillait pour des gens qui habitaient en France ; ils lui ont proposé de venir, elle a dit oui, et comme elle était déjà avec mon père, ben mon père, euh, il s'est dit autant venir également la rejoindre. Voilà.

J.P : ok. Du coup quel a été ton parcours scolaire et professionnel ?

V.C : Euh, bac technologique tertiaire, il n'existe plus je crois, option commerciale, et BTS communication des entreprises.

J.P : et ensuite as-tu trouvé du travail directement dans ton domaine ?

V.C : pas du tout, pas du tout. Je travaillais... j'étais animatrice en centre de loisirs, donc tous les étés je faisais ça. Après j'ai arrêté, j'ai trouvé des CDD dans tout ce qui est plate-

forme téléphonique tu vois. Euh, ensuite j'ai arrêté, j'ai trouvé l'URSSAF ; et après à l'URSSAF, j'ai fait plusieurs postes en fait.

J.P : tu n'as jamais voulu continuer les études après ton BTS ?

V.C : non, ça m'intéressait plus.

J.P : depuis ton enfance, est-ce que tu as déménagé beaucoup de fois ?

V.C : non, j'ai vécu chez mes parents et après j'ai déménagé, j'ai acheté un appartement et j'ai jamais déménagé depuis.

J.P : est-ce qu'ici tu penses avoir été victime de discrimination ou de racisme ?

V.C : oui ! Oui, parce que très souvent ici, euh, quand tu côtoies les blancs, même les autres, même les Arabes, il ne faut pas se mentir ; quand tu vois les blancs, tu es avec eux, tu es amis, quand tu as grandi avec des blancs... enfin, ils te disent « y'a pas de souci », mais souvent c'est leurs parents avec qui y a des soucis, mais les blancs de la génération de nos parents, ils te disent que non « y'a pas de souci », mais ce n'est pas vrai. Moi, quand je cherchais du travail, même des stages, au téléphone ça sonne très bien, « V. C » ça sonne très bien, même si c'est anonyme, tu pourras dire après que j'ai un nom français. Ça sonne bien au téléphone, mais quand on se voit en face à-face, on me dit « ah, non non, la place est déjà prise, désolé ». Donc ouais.

J.P : d'accord. Donc c'était souvent dans le domaine du travail ?

V.C : ouais, dans le domaine du travail. Après, dans d'autres domaines, oui ça peut arriver. Tu donnes ton de famille, « vous l'épeler comment ? ». Ben, comme le mot en français ! On te répond « peut-être que là où vous venez c'est différent » ; à un moment donné, enfin... Je sais pas, chez vous des fois... c'est quoi chez vous (référence à la Martinique), c'est comment ?!

J.P : d'accord. Et tu te sens plus martiniquaise ou plus française ?

V.C : rien du tout. Je me sens citoyenne du monde, je ne me sens pas française, je ne me sens pas martiniquaise parce que j'y ai jamais vécu. J'ai voyagé un peu partout, pas partout, j'ai vu plein de pays, j'ai vu plein de choses, et je ne me sens pas plus autre chose. Je pourrais te dire que je me sens plus américaine, tu vois. Mais ouais, je ne me sens pas du tout française, mais pas du tout ; ils n'ont pas ce truc des traditions, tout ça, ils ont rien. Mais je ne me sens pas pour autant plus martiniquaise, parce que j'y ai pas vécu ; après je me sens mieux avec des Martiniquais et des Guadeloupéens, oui c'est sûr.

J.P : et du coup à quelle occasion tu parles de la Martinique ?

V.C : quasiment tout le temps, en fait, de par mon travail... je te dis ce que je fais, en fait, je me déplace dans les entreprises, donc tous les jours je suis dans une entreprise différente, en fait je contrôle les entreprises. Et souvent on me dit « vous êtes de quelle origine ? », là j'en parle. Voilà. Après, ça m'arrive d'en parler avec des amis, puisque j'ai beaucoup d'amis martiniquais, donc ouais on n'en parle.

J.P : **et sur son profil Facebook, ton origine martiniquaise est-elle perceptible ?**

V.C : je ne sais pas, parce que je change... je crois que j'ai mis les Trois-îlets pendant un moment, après j'ai mis New York, euh, après j'ai mis Londres, donc ça veut vraiment rien dire (éclats de rire).

J.P : **dans tes photos par exemple, est-ce qu'il y a des photos ou des vidéos qui rappellent la Martinique ?**

V.C : non pas trop, je crois qu'il y en a une seule.

J.P : **est-ce que tu as été membre d'une association antillaise en étant ici ?**

V.C : pas du tout.

J.P : **cela ne t'a jamais intéressé ?**

V.C : non.

J.P : **ok. Tu m'as indiqué précédemment que tu fréquentes beaucoup de Martiniquais, à quelle occasion vous vous retrouvez ?**

V.C : euh... ben... alors, avant un peu plus, maintenant un peu moins. Ça va être plus quand on fait des soirées, des trucs comme ça. Après, ça peut être par mon travail.

J.P : **alors, est-ce que tu as la famille en Martinique ?**

V.C : oui.

J.P : **est-ce que tu restes en contact avec eux assez souvent ?**

V.C : pas tant que ça, mis à part sur Facebook avec les cousines et tout ça.

J.P : **d'accord. Quand tu es en contact avec eux, y a-t-il des sujets particuliers que vous abordez ?**

V.C : non.

J.P : **ok. À quelle fréquence tu retournes en Martinique ?**

V.C : Eh ben, c'est quand il y a de l'argent (éclats de rire), je ne sais pas.

J.P : **du coup c'est pas régulier ?**

V.C : non, ça va être plus tous les 5-6 ans.

J.P : est-ce que tu as des souvenirs de tes séjours en Martinique, comment tu les as trouvés ? Te sens-tu intégrée quand tu y vas ?

V.C : mes impressions, quand j'allais là-bas enfant, je ne me rendais pas forcément compte ; quand j'allais là-bas enfant, j'aimais bien le changement, la famille, tout ça, enfin j'aimais beaucoup. Je trouvais que c'était un peu long, parce que quand tu es enfant, tu aimes bien être avec tes amis, j'aimais bien être avec mes copines. En fonction de là où tu vas dans la famille, il n'y a pas forcément des gens de ton âge, donc parfois je trouvais que c'était un petit peu long. Après en grandissant, le truc c'était trop court, parce que c'est moi qui payais mon billet, ce n'était pas les congés bonifiés donc je n'avais pas deux mois, quand j'y allais c'était un mois ; et en étant adulte, la dernière fois où j'ai été je ne me suis pas sentie chez moi dans le sens où je ne parle pas créole, ou tu sens bien que... tu vois que les gens ben, tu viens pas d'ici, tu sens que tu viens de là-bas. Sauf que là-bas... ça veut dire quoi là-bas ? Je ne me sens pas... moi je vais là-bas et je ne sens pas forcément à ma place, et on me le fait sentir.

J.P : en te projetant, envisages-tu de t'installer en Martinique à un moment ta vie ?

V.C : pas pour l'instant. Après, plus tard j'aimerais bien tester, voir ce que ça donne. Parce que j'estime que tout le monde est à sa place là où il a envie d'être quoi, un moment donné il faut arrêter. J'avais dit ouais, j'aimerais bien tester, voir ce que c'est ; quand on me dit « ouais, tu viens de là-bas », là-bas c'est nulle part quoi, tout le monde vient de là où il a envie d'être.

J.P : ok. Tu dis ne pas parler le créole, mais le comprends-tu ?

V.C : oui.

J.P : d'accord. Quand tu étais petite, tes parents ne t'ont pas transmis ? Il ne te parlait pas créole ?

V.C : ben déjà, on n'avait pas le droit de parler créole. Moi je sais, en fait, je sais parler créole, mais, je vais jamais le parler avec quelqu'un qui parle créole. Moi je parle créole avec mes cousines qui sont comme moi, on a la même vision des choses, avec mes cousines avec qui j'ai grandi et qui sont ici elles aussi, qui parle créole comme moi je parle créole, c'est-à-dire sans l'accent, avec des fautes, enfin voilà. Je sais que je peux parler créole, mais je n'ai pas l'accent et sans l'accent je trouve que c'est pas terrible.

J.P : d'accord. Quand tu auras des enfants, penses-tu que tu vas leur transmettre ?

V.C : oui, mais ce sera plus mon copain qui va leur transmettre.

J.P : il est de quelle origine ?

V.C : il est Martiniquais.

J.P : d'accord. Parmi les fêtes du calendrier, lesquels tu fêtes de la même façon qu'en Martinique ?

V.C : alors là, en Martinique je ne sais pas... je sais qu'il y a plus qu'ici, nous ce qu'on fait ici, avec mon copain et avec la famille de mon copain surtout, on fête l'abolition de l'esclavage. On fête... après c'est plus le Vendredi saint, Noël.

J.P : vous mangez des acras pour le Vendredi saint ?

V.C : ouais.

J.P : et Noël comment ça se passe ?

V.C : Noël par contre je ne sais pas comment ça se passe là-bas, mais c'est pas comme là-bas quoi. Des fois il y a des *chanté Noël*, des fois y en a pas. Euh, ben après non.

J.P : y a-t-il un repas typique pour Noël ?

V.C : Noël c'est plus axé français on va dire.

J.P : il y a forcément des repas. Vous faites quoi ?

V.C : à Noël en fait, on fait le réveillon, on va à la messe, des fois on n'y va pas, euh... et puis comme on fête souvent, c'est vraiment la fête quoi. Au réveillon, le lendemain ben, des fois on mange ce qu'il y a. Après, non, si je vais chez mes parents, mon père il va faire à manger, mais ce ne sera pas le même repas à chaque fois.

J.P : mais quand tu étais petite, il ne faisait jamais le même repas ? Généralement en Martinique, on fait des pois d'angole, des ignames, des pâtés.

V.C : non, non. Déjà quand tu es en France, dis-toi que ça ne va pas être le même prix que quand tu vas l'acheter là-bas tu vois. À l'époque, quand j'étais petite il n'y avait pas autant de... on va dire de supermarchés spécialisés dans tous les produits exotiques. Souvent c'est des Asiatiques qui le vendent, et ça quand j'étais petite, il n'y en avait pas. Maintenant il y en a de plus en plus, ça coûte cher tous ces produits-là, donc on ne va pas forcément manger la même chose que si on était aux Antilles. Je pense que s'il y en avait eu, peut-être qu'on aurait mangé les mêmes choses, mais là non ; étant petite on a pas mangé les mêmes choses qu'aux Antilles, c'est pour ça que tous les ans ce n'était pas les mêmes repas, et ce ne sera pas les mêmes repas que là-bas. C'est pour ça que je te dis que je ne sais pas.

J.P : pratiques-tu une religion ? As-tu une communauté religieuse ?

V.C : oui, catholique.

J.P : ça a toujours été le cas ? Tu n'as pas changé entre-temps ?

V.C : oui, je n'ai jamais changé.

J.P : est-ce que tu sais danser des musiques antillaises ?

V.C : oui, oui. Le zouk et compagnie.

J.P : quels sont tes loisirs ici ?

V.C : tout ce qui est cinéma, musées, après on peut considérer que les voyages sont des loisirs, j'aime bien voyager, faire des week-ends, je n'aime pas rester sur Paris le week-end. Euh, tout ce qui est... j'aime bien le dessin, j'aime bien dessiner, même si je n'ai pas forcément le temps, j'aime bien la peinture, j'aime bien la musique, voilà.

J.P : est-ce qu'en France, tu as eu l'occasion de lire des œuvres antillaises ?

V.C : non.

J.P : tu regardes souvent la télé ?

V.C : oui.

J.P : ça t'arrive de regarder des programmes qui parlent des Antilles ?

V.C : ben oui, je regarde France ô, d'ailleurs c'est France ô qui diffuse ce genre de programme.

J.P : et des chaînes musicales ?

V.C : oui, il y a Trace, et... l'autre chaîne je ne m'en rappelle plus. Après je regarde beaucoup de chaînes axées musique noire, après c'est pas forcément antillais.

J.P : est-ce que tu as des programmes ou des chaînes télévisées préférées ?

V.C : Pff, des programmes télé ouais... pff, mais après je ne regarde plus trop la télé dans le sens où je regarde plus des films en fait, je télécharge, après c'est des séries, après c'est des trucs... voilà. Télé-réalité aussi, de temps en temps.

J.P : quel genre de série ?

V.C : américaine.

J.P : est-ce que tu te tiens informée de l'actualité de la Martinique ?

V.C : non, en fait c'est ma mère qui me donne des nouvelles (rires).

J.P : et jamais sur le NET ou la presse ?

V.C : ben après en fait, même si je n'ai pas envie de me tenir informer, à l'époque où j'avais un bon téléphone (rires), je regardais sur Facebook, et comme j'ai beaucoup de mes contacts sur Facebook qui sont antillais, il publie beaucoup de choses et c'est par leur intermédiaire que j'avais des infos.

J.P : d'accord, donc de toi-même tu n'allais pas vers les informations ?

V.C : de moi-même je ne vais pas chercher, puisque les gens me donnent les informations, donc pas besoin d'aller chercher (rires).

J.P : d'accord, je comprends. Quels sont tes goûts musicaux ?

V.C : euh, hip-hop.

J.P : y a-t-il d'autres genres ?

V.C : à côté, on va dire zouk. La dominance c'est plutôt hip-hop.

J.P : écoutes-tu la radio ?

V.C : non. À l'époque quand j'avais une voiture oui, j'écoutais, je crois média tropical et 88,2 générations, mais depuis que je n'ai plus de voiture, je n'écoute pas la radio.

J.P : d'accord. Qu'est-ce qui dans ton domicile rappelle la Martinique ?

V.C : chez moi il n'y a rien qui rappelle la Martinique, on n'a jamais fait de déco.

J.P : même pas des petits objets ?

V.C : ah si ! Il y a un porte-stylo en forme de Martinique, c'est la seule chose.

J.P : d'accord. Et est-ce que tu as des liqueurs, des punches ?

V.C : ah si ! ah si, ah oui, si c'est des trucs comme ça, il y a du rhum, il y a du punch coco, euh... il y a essentiellement du rhum, quand même. Ouais. Je prends bien soin d'acheter *La Mauny* (distributeur de rhum martiniquais) hein (éclats de rire).

J.P : ok. Et tu les achètes où ? En Martinique ou ici ?

V.C : non ici. Sauf si on nous en ramène, si on nous en ramène, voilà.

J.P : ok. Et à quelle occasion tu manges des repas créoles ?

V.C : Euh... ben chez mes parents. Après si, mon copain il en fait... je vais essayer d'en faire, je n'aime pas trop cuisiné. Ouais.

J.P : lui, il est né ici ?

V.C : oui comme moi, il est né ici.

J.P : à titre d'exemple, est-ce que tu peux me citer (selon toi) au moins un repas typique de la Martinique ?

V.C : waouh, je ne sais pas si c'est typique de la Martinique ou pas, tout ce qui est calalou, dombré, je ne sais pas, il y a tellement de trucs. Le reste, ça ne revient pas. Ben écoute, Colombo, ouais des trucs comme ça. Après oui, chez ma belle-mère aussi, j'ai oublié, elle est très... elle fait très... donc la mère de mon copain.

J.P : d'accord. Pour toi quel est l'événement majeur qui a marqué l'histoire de la Martinique ?

V.C : quel événement a marqué l'histoire de la Martinique ?

J.P : qu'il soit récent ou ancien, peu importe, mais celui qui est pour toi le plus marquant.

V.C : le plus marquant, à la limite j'aurais dit l'abolition de l'esclavage, après j'aurais dit la montagne Pelée, quand... ouais, je ne sais pas.

J.P : d'accord. Et pour toi, quelle est la personnalité ayant le plus marqué l'histoire de la Martinique ?

V.C : alors, la personnalité qui a marqué l'histoire de la Martinique ? Alors j'ai deux noms, je ne m'en rappelle plus, euh... mince il écrivait des bouquins et il est mort, mais je ne m'en rappelle plus.

J.P : Aimé Césaire ?

V.C : ouais, c'est ça. Merci (rires).

J.P : est-ce que ça t'est déjà arrivé de participer à des événements qui regroupent des populations des Dom-Tom, comme la commémoration de l'abolition de l'esclavage ici ?

V.C : ici, commémoration de l'abolition de l'esclavage ? Alors, j'en ai peut-être pas entendu parler non. Peut-être qu'il y en a, mais je... parce que moi, je sais qu'on le fait entre nous, et on se disait justement que c'est con, il n'y a jamais rien ; les médias, ils ne diffusent pas assez peut-être.

J.P : d'accord, et le carnaval ?

V.C : si, le carnaval il y en avait un il y a trois ans qui était dans ma ville d'ailleurs, là où j'habite, j'avais fait. Il y a le carnaval de Paris ou à l'époque ça se passait toujours mal, ouais ouais ouais ; mais cette année je n'ai pas pu, en fait, c'est pour ça que je ne suis pas très disponible, mon copain il a une société et le week-end je travaille pour lui. Je l'aide en fait dans sa société. Donc moi la semaine je travaille pour moi, et le week-end je vais l'aider, donc du coup cette année je n'ai pas fait énormément de choses, parce que il y avait... je sais plus, il y avait, le même week-end il y avait deux trucs différents, et j'ai pas compris. On s'est dit ils ne se donnent pas le mot, enfin, c'est con quoi, ils divisent les gens alors qu'ils auraient pu faire un truc rassemblé quoi. Je me dis les Antillais ne sont pas déjà très solidaires de base, mais la ça enfonce le clou, enfin bref.

J.P : quels sont pour toi les avantages de ta vie en France ?

V.C : les avantages de ma vie en France ? Est-ce qu'on peut parler d'avantages ? Je ne crois pas que ce soit un avantage de vivre en France, après si on compare à d'autres pays, ouais on peut dire que.... on a une bonne sécurité sociale, le seul avantage pour l'instant.

J.P : et par rapport à la Martinique par exemple ? Même si tu n'y as effectué que des cours séjours.

V.C : non, je ne trouve pas qu'il y a un avantage à vivre en France par rapport à la Martinique. Déjà, moi je vis en Île-de-France, ne serait-ce que juste l'aspect pollution, ce n'est pas un avantage en Île-de-France hein je parle, après peut-être ailleurs en France c'est mieux. Déjà l'air est plus respirable en Martinique qu'en Île-de-France, donc je ne dirais pas que c'est un avantage. Après peut-être que l'avantage, après on m'a dit que ça changeait quand même, peut-être de trouver plus facilement du travail, après ce serait juste lier à ça quoi. Et après, peut-être que l'avantage, euh, je me dis qu'en Martinique, vu que c'est plus petit, tu as plus vite fait de te déplacer que quand tu es en France ; il y a peut-être plus de moyens de transport, plus de possibilités de visiter plus de choses que sur la Martinique. En Martinique, finalement ben tu as tout sur place. Après, je me dis que tu as plus vite fait de faire le tour, ou alors il faudrait peut-être prendre l'avion ou le bateau pour voir autre chose, pour quelqu'un qui aime bien bouger je dis. Après peut-être que l'avantage en France, tu as peut-être plus de... tu peux plus facilement bouger avec le train, avec le tramway, avec le métro ; c'est l'avantage on va dire, moyen de transport, des choses comme ça.

J.P : avant dernière question, pour toi c'est quoi être Martiniquaise ?

V.C : pour moi être martiniquaise qu'est-ce que c'est ? Pff, c'est bien compliqué (rires), être martiniquaise, pff, moi je dirais après, c'est plus euh... connaître les traditions, les coutumes, même si on ne les connaît pas forcément toutes, parce que, on vit pas, moi je ne vis pas là-bas, après j'ai ce que mes parents m'ont transmis et puis, ensuite qu'est-ce que ça pourrait... enfin, ouais, pour moi c'est essentiellement ça.

J.P : dernière question, comment te définirais-tu en cinq mots ?

V.C:

- ouverture sur le monde
- généreuse
- gentillesse

- timide/réserver
- indécise

J.P : D'accord. Notre entretien est maintenant terminé, merci beaucoup pour cet échange.

Table des matières

Remerciements.....	2
Sommaire	3
INTRODUCTION GÉNÉRALE	6
Objectif de la recherche	7
Genèse du projet de recherche.....	9
Contextualisation de la démarche de recherche	12
Hypothèses de recherche	15
Plan de la rédaction.....	17
Partie I : Problématique générale.....	19
Chapitre I : Construction de l'objet de recherche et réflexions épistémologiques	20
1.1 Regard critique de la littérature scientifique sur les questions migratoire et identitaire	20
1.1.1 Principaux travaux scientifiques traitant de la migration antillaise	21
1.1.2 Principaux travaux scientifiques menés sur les phénomènes identitaires	24
1.2 Ancrage de l'objet de recherche dans les SIC.....	28
1.2.1 Le rôle central de la communication dans l'objet de recherche actuel.....	28
1.2.2 Pour une approche centrée sur la trivialité	31
1.2.3 La question des médiations.....	35
Conclusion du chapitre I	39
Chapitre II : Fondements théoriques pour la compréhension de l'objet de recherche	40
2.1 Le concept d'identité : du caractère personnel au collectif.....	40
2.1.1 Approche définitionnelle de l'« identité »	41
2.1.2 L'identification : l'autre versant de l'identité	44
2.1.3 Le caractère construit de l'identité	48
2.1.3.1 Les différentes déclinaisons de l'identité	48
2.1.3.2 Comment se construit l'identité d'un peuple ?.....	53
2.1.4 L'imaginaire spatial et l'identité	56
2.2 Réflexions sur les pratiques culturelles	58
2.2.1 Éléments de définition	58
2.2.2 Analyse de produits médiatiques selon diverses approches scientifiques	61
2.2.2.1 L'apport des <i>Cultural Studies</i>	61
2.2.2.2 Diverses études sur la réception des médias.....	63
2.2.3 Les produits médiatiques en tant que médiations permettant la circulation de représentations identitaires	68
2.3 Dynamique des pratiques imaginatives sociales.....	74
2.3.1 Réflexions sur les « représentations sociales »	75
2.3.2 Penser « l'imaginaire social ».....	78
2.3.2.1 Tentative d'éclairage du concept « imagination ».....	78
2.3.2.2 De l'« imaginaire social » à « l'imaginaire collectif ».....	80
2.3.3 La tradition comme pratique sociale.....	83
Conclusion du chapitre II.....	88
Chapitre III : Approches théoriques autour de la mobilité.....	90
3.1 Autour des notions de la mobilité : (Im-)/ (é-)migration/ (Im-)migrant.....	90
3.1.1 Quelques définitions	91

3.1.2 Immigration et assimilation	94
3.1.3 La migration : une mobilité géographique.....	97
3.1.4 Processus d'intégration : parcours du migrant	100
3.2 Les flux migratoires comme dynamiques du monde	105
3.2.1 Les conséquences de la globalisation	106
3.2.1.1 Quelques définitions pour approcher la globalisation.....	106
3.2.1.2 Approche historique du concept de « diaspora »	108
3.2.1.3 Existe-t-il une diaspora antillaise ?	117
3.2.2 Regard sur les pratiques culturelles transnationales	120
3.2.3 Qu'est-ce qu'une communauté ?	125
3.2.3.1 Éléments de définitions.....	126
3.2.3.2 Réflexions sur l'usage du concept de « communauté ».....	127
<i>Conclusion du chapitre III</i>	<i>133</i>
<i>Conclusion de la partie I.....</i>	<i>134</i>
<i>Partie II : Considérations d'ordre socio-historique</i>	<i>136</i>
<i>Chapitre IV Origines et formation de la société martiniquaise : De 1635 à nos jours</i>	<i>137</i>
4.1 Contexte sociohistorique de la Martinique.....	137
4.1.1 Découverte et colonisation : À partir de 1635.....	138
4.1.2 Retour historique sur le peuplement de la Martinique.....	140
4.1.3 Situation linguistique en Martinique	143
4.2 Évolution statutaire dans l'histoire de la Martinique : de 1789 à 1848.....	146
4.2.1 Autour de la Révolution : de 1789 à 1802.....	146
4.2.2 Regard historique sur l'accession à la citoyenneté en France	147
4.2.2.1 Notions et définitions de la citoyenneté	148
4.2.2.2 Construction de la citoyenneté : le cas des Antilles françaises.....	150
4.3 Volonté d'émancipation : 1848-1946.....	154
4.3.1 Autour des événements de 1848 : l'abolition de l'esclavage.....	155
4.3.2 La période de la départementalisation	159
<i>Conclusion du chapitre IV.....</i>	<i>165</i>
<i>Chapitre V: Expérience migratoire et prise de conscience identitaire</i>	<i>166</i>
5.1 Emigration domienne vers l'Hexagone.....	166
5.1.1 Les origines des mouvements migratoires antillais	167
5.1.2 Du BUMIDOM à nos jours.....	171
5.1.3 Une mobilité circulaire	181
5.2 Construction identitaire des Martiniquais.....	184
5.2.1 La quête identitaire dans l'histoire martiniquaise.....	184
5.2.2 La reconnaissance de l'identité culturelle martiniquaise.....	192
<i>Conclusion du chapitre V.....</i>	<i>196</i>
<i>Conclusion de la partie II</i>	<i>197</i>
<i>Partie III : Données empiriques : Confrontation des résultats au cadre théorique ...</i>	<i>199</i>
<i>Chapitre VI : Cadre méthodologique et présentation de l'enquête.....</i>	<i>200</i>
6.1 Recensement des méthodes de recherche.....	200
6.1.1 L'observation participante	200
6.1.2 Recueillir des données à partir des entretiens semi-directifs	203
6.1.3 Questionnaire et sondage en ligne.....	206
6.1.3.1 Le questionnaire et ses modalités.....	206
6.1.3.2 Le sondage et ses modalités.....	210
6.1.4 Utilisation d'outils d'analyse spécifiques	211
6.1.5 Limites et difficultés des différentes méthodes	212

6.2	Présentation des pré-résultats de l'enquête.....	215
6.2.1	Contextualisation	215
6.2.2	Caractéristiques de l'échantillon du questionnaire et du sondage.....	218
6.2.2.1	Le questionnaire	218
6.2.2.2	Le sondage.....	222
6.2.3	Segmentation de l'effectif du questionnaire	223
Chapitre VII : Étude des pratiques culturelles des Martiniquais installés en France.....		228
7.1	Étude des loisirs et des équipements multimédias	229
7.1.1	Quels sont les loisirs des Martiniquais installés en France ?.....	229
7.1.2	Présentation des divers équipements multimédias	231
7.2	Identification à travers les productions médiatiques	235
7.2.1	La place de la télévision dans les loisirs quotidiens.....	235
7.2.1.1	Analyse des programmes télévisés	236
7.2.1.2	Des programmes télévisés en lien avec le territoire d'origine	238
7.2.2	Le suivi de l'actualité martiniquaise	239
7.2.2.1	Intérêt pour l'actualité martiniquaise selon la segmentation de l'échantillon.....	240
7.2.2.2	Sujets marquants dans l'actualité	242
7.2.2.3	Principaux supports privilégiés	244
7.2.3	La radio : un média désuet ?.....	245
7.2.3.1	Fréquence d'écoute de la radio	245
7.2.3.2	Typologie des radios écoutées	247
7.2.3.3	Des goûts musicaux revendiqués	250
Conclusion du chapitre VII		253
Chapitre VIII : Identités et identification à l'épreuve de la mobilité		256
8.1	Perception d'une identité martiniquaise	257
8.1.1	La figure du héros national.....	257
8.1.2	Mémoire et conscience historique	259
8.2	La langue créole comme lien communautaire	263
8.2.1	La langue créole en migration : indicateur identitaire	263
8.2.2	Contexte d'utilisation du créole.....	267
8.3	Autour des représentations sociales	276
8.3.1	Perception de soi	276
8.3.2	Une identité revendiquée ?.....	281
8.3.3	Conscience et appartenance identitaire : analyse de la dimension collective.....	283
8.3.3.1	Qu'est-ce qu' être Martiniquais ? : conceptions des enquêtés.....	283
8.3.3.2	Introspection des sondés sur leur identité	288
8.3.3.3	Analyse du test « Qui suis-je ? »	293
Conclusion du chapitre VIII.....		295
Chapitre IX : L'expérience de la migration : quelles réalités ?.....		297
9.1	Intégration en France	297
9.1.1	La question des discriminations.....	299
9.1.2	Faire valoir ses origines dans l'intégration en France	309
9.1.3	Inconvénients et avantages.....	312
9.2	Transmission : la tradition et la culture à l'épreuve de la migration.....	316
9.2.1	Des traditions conservées dans la mobilité ?.....	317
9.2.2	La question alimentaire	321
9.3	Pratique de la religion et rôle des associations.....	324
9.3.1	La place de la religion dans la mobilité.....	324
9.3.2	Le rôle de la structure associative dans la mobilité	328

Conclusion du chapitre IX.....	335
Chapitre X : Regard sur les relations transnationales.....	336
10.1 La gestion des relations à distance.....	337
10.1.1 L'usage des réseaux sociaux.....	337
10.1.2 L'usage du téléphone dans le contexte migratoire.....	339
10.1.3 Relations épistolaires et expéditions marchandes.....	343
10.2 Regard sur les souvenirs.....	347
10.2.1 La nostalgie : marque de l'attachement à l'île.....	347
10.2.2 Objets culturels en souvenirs.....	348
10.3 Le rapport au territoire martiniquais.....	355
10.3.1 Réflexions autour des événements culturels propres à la Martinique.....	355
10.3.2 Fréquence des retours en Martinique.....	359
10.3.3 Projection d'une installation « au pays ».....	362
Conclusion du chapitre X.....	367
Conclusion de la partie III.....	369
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	371
BIBLIOGRAPHIE.....	381
Ressources théoriques, méthodologiques et épistémologiques.....	382
Trivialité, médiation, communication.....	384
Identités, identification, nation.....	386
(Im)migration, transnationalisme, diaspora.....	390
Représentations sociales, imaginaire collectif.....	398
Communauté, culture.....	400
Histoire, citoyenneté, politique sociale, anthropologie.....	403
Pratiques culturelles, linguistiques et médiatiques.....	407
Ressources générales.....	408
Rapports – Colloques – Conférences.....	412
Dictionnaires.....	413
Webographie.....	414
ANNEXES.....	415
Table des illustrations.....	416
Formulaire vierge du questionnaire en ligne.....	419
Liste des modalités du sondage.....	432
Liste des groupes contactés sur Facebook.....	433
Guides d'entretien.....	434
Entretien n°1.....	439
Entretien n°2.....	447
Entretien n°3.....	455
Entretien n°4.....	467
Entretien n°5.....	473
Entretien n°6.....	484
Entretien n°7.....	491
Entretien n°8.....	500
Entretien n°9.....	509
Entretien n°10.....	517
Entretien n°11.....	524
Entretien n°12.....	539
Entretien n°13.....	561
Entretien n°14.....	572
Entretien n°15.....	582
Entretien n°16.....	589
Table des matières.....	599
Résumé.....	603

Résumé

Identités et pratiques culturelles autour de la migration : le cas des Martiniquais installés en France hexagonale

Jessy PATRICE - Sous la direction de Monsieur le Professeur Bruno OLLIVIER

Depuis plus d'une décennie, les problèmes causés par la migration et touchant l'identité se retrouvent au centre de l'actualité en France.

L'histoire de la Martinique, département français d'Outremer, est composée de diverses migrations parfois forcées, d'épisodes tragiques, de l'influence de plusieurs cultures plus ou moins dominantes.

Cette recherche vise à analyser la construction de l'identité, et les orientations des pratiques culturelles à travers l'expérience migratoire. Ainsi, notre ambition est d'observer les transformations *a priori* survenant entre le territoire d'origine (Martinique) et le territoire d'accueil (France Hexagonale).

Nos investigations ont mis en évidence la construction-continue de l'identité de ces individus, dont les pratiques transnationales (appuyées par l'usage des médias et des réseaux sociaux) servent de lien et de maintien avec le territoire et la culture d'origine. Pour autant, cette posture est chez certains individus concomitante d'une profonde volonté d'intégration, se manifestant par des stratégies localisées.

Enfin, ces travaux offrent la lecture d'une possible identité collective reposant sur des référents socio-culturels qui circulent et qui sont largement partagés.

Mots clés : identité, migration, pratiques culturelles, transnationalisme, Martinique, France

Abstract

Identities and cultural practices around the migration : the case of Martiniquais living in hexagonale France

Jessy PATRICE - Research advisor Professor Bruno OLLIVIER

For over a decade, the problems caused by migration and related identity are at the center of the news in France. The history of Martinique, french overseas département, is composed of various sometimes forced migration, tragic episodes of the influence of several more or less dominant cultures.

This research aims to analyze the construction of identity and direction of cultural practices through the migration experience. Thus, our ambition is to observe the *a priori* changes occurring between territory of origin (Martinique) and the host country (France).

Our investigations have revealed the build-continues to the identity of these individuals, including transnational practices (supported by media use and social networks) are the link and keeping with the area and the culture of origin. However, this posture is in some individuals concomitant with a deep commitment to integration, manifested by localized strategies.

Finally, this work offers the reading of a possible collective identity based on socio-cultural references that circulate and are widely shared.

Keywords: identity, migration, cultural practices, transnationalism, Martinique, France